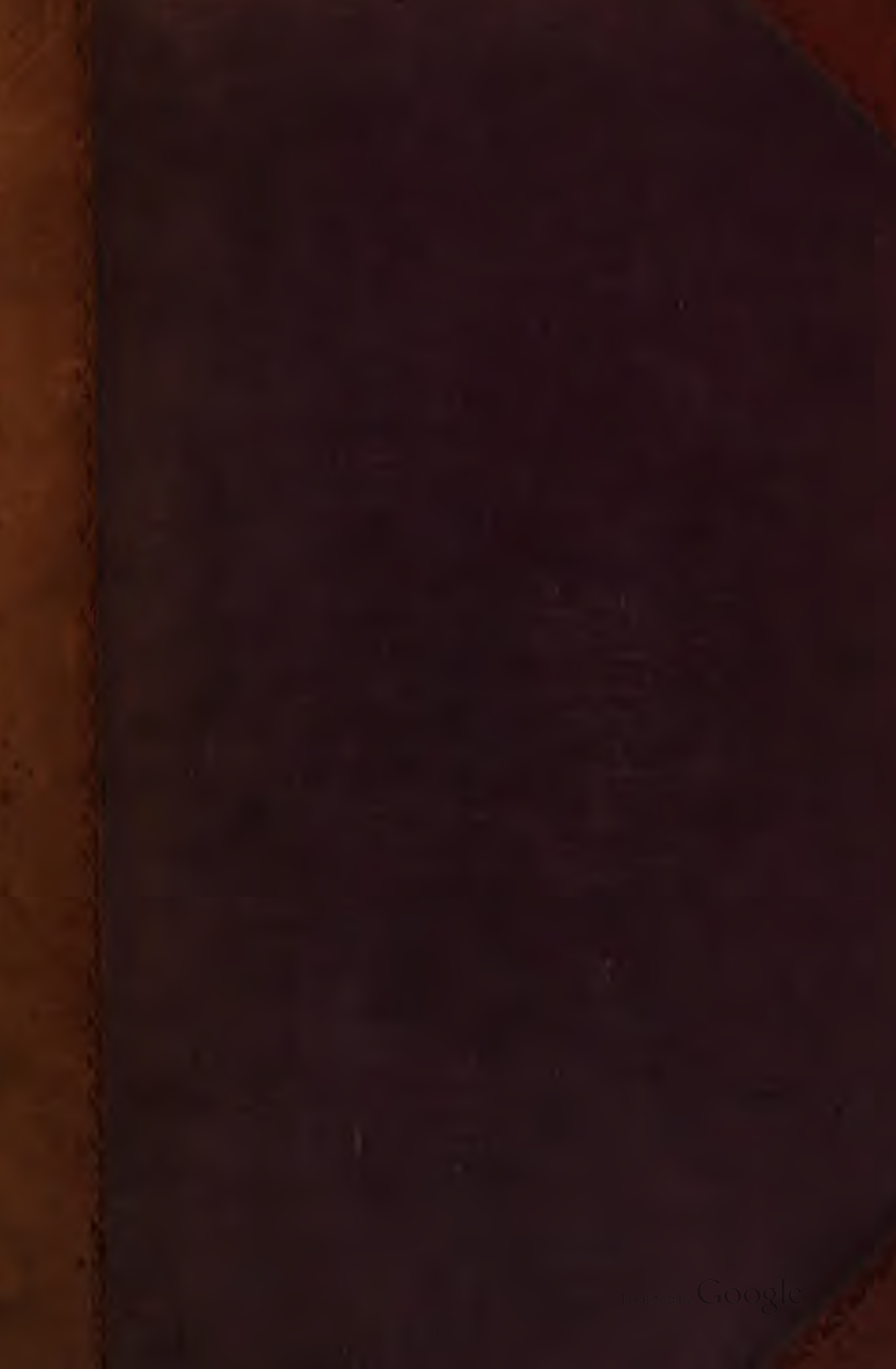


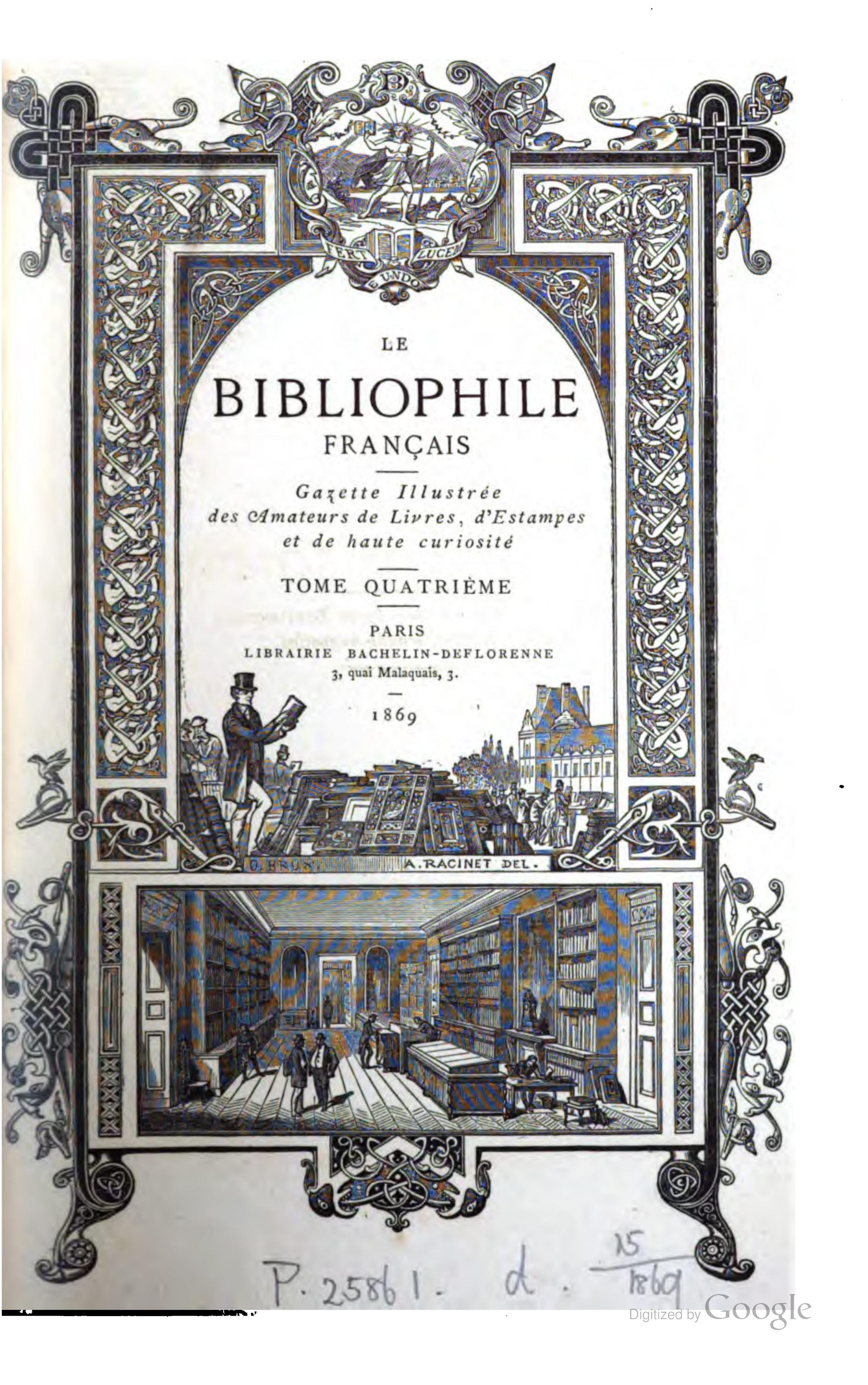
LE

BIBLIOPHILE FRANÇAIS

GAZETTE ILLUSTRÉE

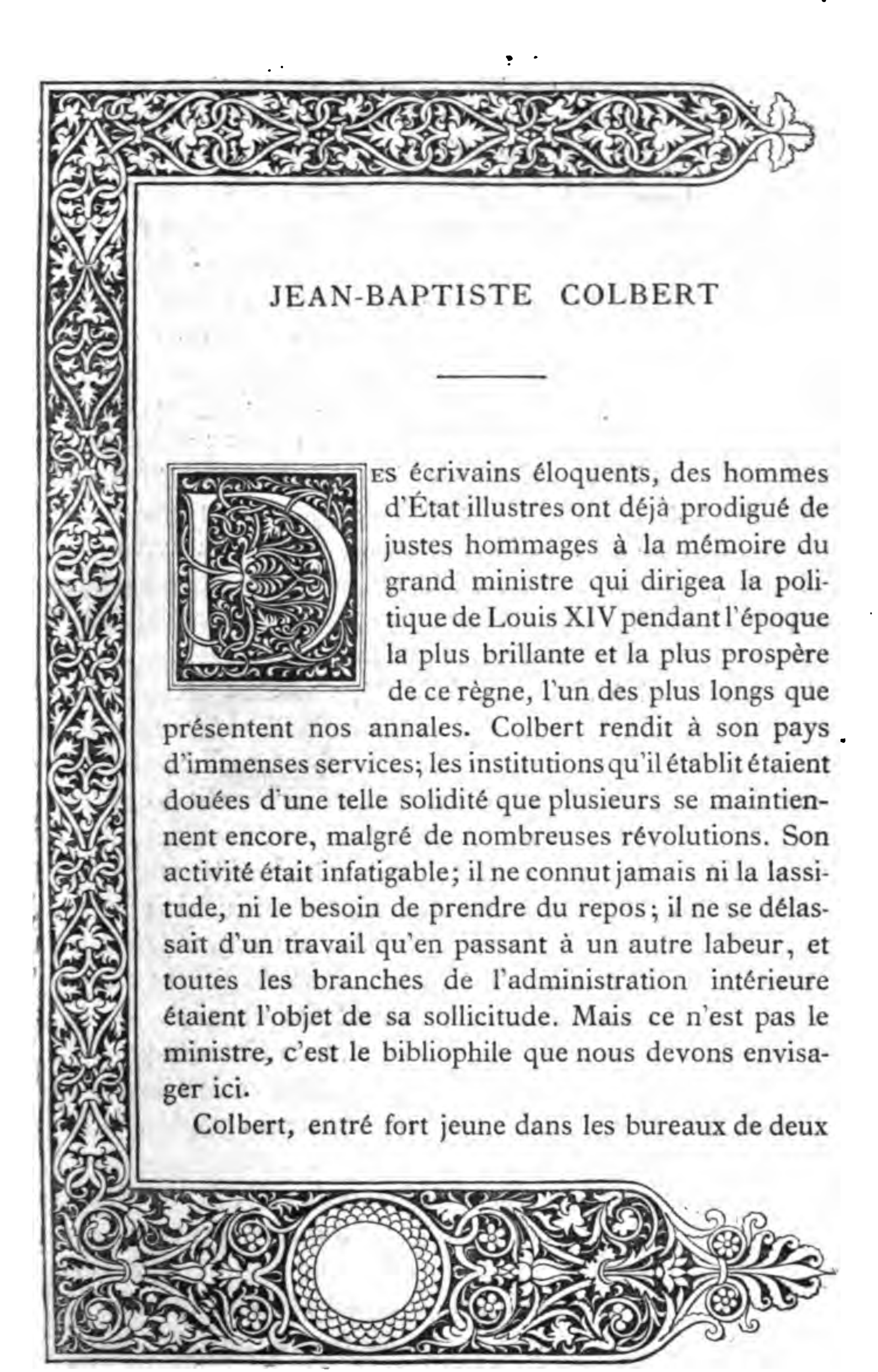
Tome IV. — N° 1.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure,
55, quai des Grands-Augustins.


FERT LUCEM
E UNDO
LE
BIBLIOPHILE
FRANÇAIS
Gazette Illustrée
des Amateurs de Livres, d'Estampes
et de haute curiosité
TOME QUATRIÈME
PARIS
LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE
3, quai Malaquais, 3.
1869
A. RACINET DEL.
P. 2586 I. d. 15/1869



Imp. Ch. Chardon aîné Paris



JEAN-BAPTISTE COLBERT

Des écrivains éloquents, des hommes d'État illustres ont déjà prodigué de justes hommages à la mémoire du grand ministre qui dirigea la politique de Louis XIV pendant l'époque la plus brillante et la plus prospère de ce règne, l'un des plus longs que présentent nos annales. Colbert rendit à son pays d'immenses services; les institutions qu'il établit étaient douées d'une telle solidité que plusieurs se maintiennent encore, malgré de nombreuses révolutions. Son activité était infatigable; il ne connut jamais ni la lassitude, ni le besoin de prendre du repos; il ne se délassait d'un travail qu'en passant à un autre labeur, et toutes les branches de l'administration intérieure étaient l'objet de sa sollicitude. Mais ce n'est pas le ministre, c'est le bibliophile que nous devons envisager ici.

Colbert, entré fort jeune dans les bureaux de deux

Italiens investis de la lucrative fonction de banquiers du cardinal Mazarin, n'avait guère eu le temps d'acquérir une instruction un peu étendue, mais il y suppléa par la force de sa volonté, et il était déjà en possession de toute la confiance de Louis XIV lorsqu'il se fit donner par le fondateur du *Journal des Savants*, par l'abbé Gallois, des leçons de latin, langue qu'il n'était pas alors permis d'ignorer. Tout en organisant l'industrie française; tout en créant une marine redoutable; tout en faisant sortir de terre le Jardin des Plantes et l'Observatoire; en prenant la part la plus active à la direction des plus grandes affaires politiques. Colbert conservait un goût passionné et éclairé pour les livres; il forma la plus belle bibliothèque qu'un particulier eût encore jamais possédée. Jusqu'à lui, le nombre des amateurs était demeuré bien restreint; Grolier au XVI[e] siècle, l'illustre président Auguste de Thou, et le cardinal Mazarin au XVII[e], voilà à peu près tout ce qu'on pouvait signaler. Encore plus dévoué aux livres que Mazarin, lequel se rapportait à cet égard à l'intelligent Naudé, Colbert s'occupait lui-même de réunir les ouvrages précieux qu'il ambitionnait, et plus il en obtenait, plus il voulait en avoir. La toute-puissance dont il était investi comme ministre lui procurait des avantages exceptionnels; les agents diplomatiques de la France dans les pays étrangers savaient bien qu'un des meilleurs moyens d'obtenir les bonnes grâces d'un protecteur aussi influent, c'était de lui faire parvenir des volumes d'une grande rareté, des manuscrits précieux. Des corporations religieuses s'assuraient de sa bienveillance en lui offrant des objets de la plus haute valeur; c'est ainsi que le chapitre de Metz lui présenta la célèbre *Bible* dite de *Metz* et les *Heures* de Charles le Chauve; on peut croire que des présents aussi agréables furent reçus avec une bien vive satisfaction.

Lorsque les ambassadeurs et les consuls en pays musulmans ne rencontraient pas de manuscrits, ils transmettaient du moins de magnifiques peaux de ce vieux maroquin que l'on revoit encore avec tant de satisfaction et qui résiste avec tant de vigueur aux outrages du temps. Reliés par les meilleurs indus-

triels en ce genre, avec une solidité parfaite, mais sans ce luxe de dorures et d'ornements qui faisait les délices de quelques autres amateurs, les livres de Colbert, portant ses armes et sa devise, jouent un rôle des plus honorables dans les ventes, lorsqu'ils s'y présentent, ce qui arrive rarement.

Le ministre avait eu la main heureuse dans le choix d'un bibliothécaire, il s'était attaché Étienne Baluze, une des gloires les plus pures et les plus solides de l'ancienne érudition française. Étranger à toute intrigue, n'ayant pas l'idée du moindre projet ambitieux, plongé dans les in-folio, dans les manuscrits, dans les recherches historiques les plus sérieuses, Baluze faisait de l'embellissement de la bibliothèque de son patron, l'un des buts de sa laborieuse existence; s'il interrompait un moment la rédaction de ses *Capitularia regum Francorum,* ou celle des *Concilia Galliæ,* s'il laissait inachevée une page de ses *Miscellanea* (7 vol. in-folio) et de son *Histoire des Papes qui ont résidé à Avignon,* c'était pour parcourir ces magasins alors bien sombres et enfouis dans les étroites ruelles du quartier Saint-Jacques où les bibliophiles recueillaient ce que les chances du commerce amenaient dans leurs mains. Les ventes publiques étaient bien rares à cette époque; la facilité des communications avec l'étranger faisait défaut; les catalogues de libraire étaient des exceptions, mais le zèle de Baluze, qui n'avait point besoin d'être stimulé par l'ardeur de Colbert, triomphait de tous les obstacles; les Elzeviers, alors dans tout l'éclat de leur période la plus active, lui transmettaient leurs plus belles éditions; les foires de Francfort étaient visitées par des commissionnaires intelligents; l'Italie, quoiqu'elle fût bien déchue du rang auquel elle s'était élevée, grâce aux Aldes et aux Juntes, livrait encore de fort bonnes impressions; une grande partie de l'Europe voyait ainsi ses produits typographiques les plus parfaits se réunir dans la galerie du puissant ministre; il n'y avait que l'Espagne et l'Angleterre qui fussent tenues à l'écart. Sauf un nombre bien restreint de livres d'histoire ou de théologie, les livres espagnols séduisaient fort peu les amateurs du XVII[e] siècle, et quant aux Anglais, peuple héré-

tique et régicide, que la France regardait volontiers comme une nation de barbares, leurs écrivains étaient absolument comme s'ils n'étaient pas. Il est douteux qu'avant Voltaire, le nom de Shakespeare ait été prononcé de ce côté de la Manche.

Colbert saisissait, on peut le croire, avec empressement les occasions qui se présentaient de faire d'un seul coup une acquisition précieuse. Un érudit des plus distingués pour l'époque, l'éditeur des *Historiæ Francorum Scriptores*, et des Historiens normands, l'infatigable généalogiste, le patient explorateur des *Antiquités et recherches de toute la France*, André Duchesne, vint à mourir; il laissa des livres, des manuscrits, des matériaux précieux; aussitôt le puissant bibliophile s'émeut, il se met en relations avec les héritiers, et il réunit à ses collections des écrits d'une haute importance dont la dispersion eût été une véritable calamité pour la science.

Assurément, le ministre surchargé de travail n'avait pas le temps de lire les ouvrages qui s'accumulaient dans son hôtel, mais il jouissait du moins du bonheur de les posséder; il pouvait les regarder alignés sur leurs rayons; il conservait l'espoir de faire avec eux une connaissance plus intime, lorsque le repos lui serait rendu. Y a-t-il beaucoup d'exemples d'hommes d'État investis comme Colbert d'une puissance des plus étendues et conservant, au milieu des préoccupations les plus envahissantes, un amour des plus vifs pour ce papier imprimé qui fait passer à la postérité les plus nobles productions de l'intelligence humaine, les conquêtes de la science? Nous avouons que nous n'en connnaissons qu'un autre, le cardinal Dubois. Nous savons d'avance tous les reproches trop mérités qui s'attachent à ce nom cloué au pilori du mépris. Dubois scandalisa la cour du Régent, bien indulgente d'ailleurs; il fit rougir des fronts inaccessibles à tous sentiments de honte; il déshonora la pourpre romaine. Mais les bibliophiles, sans pardonner à de pareils torts, doivent l'admettre dans leurs rangs. Il réunit une des plus vastes, des plus riches bibliothèques qui aient existé, et le catalogue, bien rarement feuilleté aujourd'hui, de la vente qui eut lieu à la Haye en 1724, mérite d'être retiré de l'oubli

qui est son partage. Nulle branche des connaissances humaines, nulle contrée n'avaient échappé à l'activité des bibliothécaires de l'indigne successeur de Fénelon sur le siége de Cambrai, et il est tel roman de chevalerie espagnol qui se trouvait là et qui ne s'est plus rencontré depuis.

Revenons à Colbert. Son amour pour les livres ne se borna point à ceux qu'il possédait, à ceux qu'il voulait acquérir; la bibliothèque royale fut l'objet de toutes ses sollicitudes. Jusqu'alors elle était restée enfouie dans une maison de la rue de la Harpe, très-suffisante pour la contenir; elle y était encore en 1666; Colbert la fit transférer rue Vivien (depuis Vivienne), dans deux maisons dont il était propriétaire et qui étaient à côté de son hôtel. Il y ajouta un local pour les séances de l'Académie des sciences qu'il venait de créer; le cabinet des médailles, celui des estampes vinrent également se joindre à cette réunion d'imprimés qu'ils n'ont point quitté depuis deux siècles. Ce fut à son propre frère, à un prélat distingué, Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre, que Colbert voulut confier la garde de ces trésors qui devaient acquérir bientôt un développement des plus remarquables.

Préoccupé d'enrichir sans cesse cette collection dont il voulut faire une des merveilles de l'Europe, Colbert donna en 1667, à Doat, président de la Chambre des comptes de Navarre, la mission de rechercher, de faire transcrire, les titres existant dans les archives du Béarn, du Languedoc, de la Guyenne, et susceptibles d'intéresser la politique, la législation, l'histoire. L'œuvre fut accomplie avec soin; de là proviennent ces trois cents volumes in-folio qui forment aujourd'hui un fonds des plus précieux dans l'immense dépôt de la rue Richelieu. Les manuscrits de Brienne, ceux de Béthune, les livres du duc d'Orléans, de Gaston, ce fils dégénéré de Henri IV, d'autres recueils d'un grand intérêt, vinrent aussi se joindre à la bibliothèque royale, grâce aux soins de Colbert, qui eut en 1681 l'honneur d'y recevoir Louis XIV. Le grand roi témoigna sa vive satisfaction dans les termes les plus flatteurs; il fit plus, il voulut assister à une des séances de l'Académie des sciences; nous ne

croyons pas qu'aucun des souverains qui, depuis lui, ont gouverné la France ait suivi cet exemple; il méritait cependant de trouver des imitateurs.

Ce n'était pas seulement pour la collection royale que le ministre avait donné carrière à son amour pour la réunion des pièces historiques dont il comprenait si bien tout l'intérêt; il avait fait exécuter sur un plan analogue d'immenses recherches, de vastes travaux dont il avait placé les résultats dans ses galeries. De là proviennent les deux fonds connus sous le nom des *Cinq cents* et des *Cent soixante-douze* (500 et 172), bien connus de tous les travailleurs occupés d'études historiques, et qui sont entrés à la Bibliothèque quarante-cinq ans après la mort de Colbert, lorsqu'en 1732 les héritiers de ce grand homme vendirent à Louis XV les collections manuscrites qu'ils possédaient pour la somme de cent mille écus, somme alors fort considérable et qui est loin de correspondre à la valeur réelle qu'aurait aujourd'hui une pareille réunion. Des ouvrages spéciaux donnent sur cette acquisition, sur les objets importants qu'elle a placés dans le domaine public, des détails que nous n'avons point à reproduire ici; on n'ignore pas que c'est de cette source que sont sortis de biens précieux monuments littéraires du moyen âge, de bien utiles secours pour l'histoire des siècles passés. Les livres avaient fait l'objet d'une vente publique en 1728; le catalogue, rédigé avec assez peu de soin suivant l'usage du temps, est mal classé; les prix d'adjudication paraissaient bien minimes en comparaison de ceux qui se payent aujourd'hui; c'est d'ailleurs une bibliothèque toute formée de livres sérieux, et pour la plupart délaissés par les amateurs de notre époque; bien peu d'ouvrages français, le latin y domine en souverain, le grec s'y montre en certaine abondance, l'hébreu même est admis.

Colbert eut le bonheur de rencontrer l'homme qu'il lui fallait pour exécuter ses projets de bibliophile. Aujourd'hui on ne trouverait plus de Colbert, et s'il en revenait un, decouvrirait-il un Baluze?

GUSTAVE BRUNET.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

(Suite et fin [1].)

PROCÈS CONTRE JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU



ES juges du Châtelet avaient à choisir entre trois décisions : 1° Ils pouvaient faire justice : c'est-à-dire condamner Saurin à la confiscation et au bannissement, peine des libellistes et des calomniateurs ; le coupable puni et le petit savetier réprimandé, tous les débats étaient terminés ; Rousseau, sévèrement averti du danger de blesser l'amour-propre des auteurs, conservait son rang dans le monde où sans doute les poëtes de café devaient désespérer de l'atteindre.

2° Ils pouvaient déclarer que les dépositions d'Arnoult ne leur semblaient pas décisives ; que son témoignage seul avait peut-être entraîné celui de ses parents, de ses voisins ; et que, dans cet état de choses, les présomptions contre Saurin n'avaient pas force de preuve évidente. En conséquence, renvoyer Saurin de sa plainte, réprimander Arnoult, dépens compensés entre l'accusateur et l'accusé. En agissant ainsi, le premier procès n'en ouvrait pas un second, les parties se retiraient également satisfaites pour ainsi dire ; l'une de n'avoir pas été condamnée, l'autre d'avoir démontré que toutes les présomptions morales, à défaut de témoignages précis, étaient en faveur de l'accusation.

Mais les influences qui dominaient le tribunal ne permirent pas de prendre un de ces deux partis. Le Châtelet renvoya Saurin de l'accusation, condamna Rousseau à tous les frais du procès, et reçut l'accusé qu'il venait d'absoudre à poursuivre l'information contre Guillaume Arnoult.

Rousseau n'eut pas besoin de longs avertissements pour voir le danger de sa position nouvelle. « *Je suis perdu!* s'était-il écrié chez Boutet, *ils sont tous Saurin*. Gacon prétend qu'ayant vu sur la figure des assistants le présage de l'arrêt qu'on allait rendre, il ne crut pas devoir l'attendre, et se hâta de regagner Versailles, sa demeure ordinaire.

1. Voir tome I, numéros 1, 4, 6 ; tome II, numéros 3 et 4 ; tome III, numéros 1 et 3.

Le lendemain, ses amis lui conseillèrent d'appeler des juges du Châtelet à ceux du Parlement; il y consentit, bien que lui-même n'eût pas confiance dans le succès de ce dernier moyen. Il avait pourtant à faire valoir d'excellentes raisons contre la première sentence. Si Joseph Saurin était innocent, si l'on avait dû condamner son accusateur à des dommages et intérêts, il s'ensuivrait que Guillaume Arnoult avait été suborné, que Charles Olivier, Milet et les autres témoins l'avaient été comme lui. Pourquoi donc en justifiant Saurin n'avait-on pas prononcé la condamnation d'Arnoult, de Fleury, d'Olivier et de Rousseau lui-même? Quel contraste! Rousseau chargé des énormes frais du procès, sans être reconnu coupable d'avoir suborné les témoins! Pour Saurin, il est fort probable que sans l'insistance et la pression des gens du Roi, il se fût bien gardé de faire une seconde fois interroger Guillaume Arnoult; mais Rousseau savait que les gens du Roi, sans égard pour le désistement de La Faye, voulaient reprendre l'instruction commencée au mois de février, sur douze épigrammes licencieuses clandestinement répandues à l'insu de l'auteur; il savait qu'à cette très-excusable débauche d'esprit qui remontait à sa première jeunesse, on devait joindre un grand nombre de mauvais vers qu'il n'avait pas faits, et surtout cette *Moysade* composée longtemps avant sa naissance. Une seule de ces pièces, bien reconnue pour être de son fait, eût suffi pour répondre à la passion des juges. Trop d'exemples l'avertissaient qu'en matière d'écrits irréligieux ou obscènes, le Parlement, quand on faisait appel à sa justice, avait la cruauté de l'hyène. Rousseau ne voulut donc pas attendre le résultat de cette nouvelle information. D'ailleurs en quittant la France, il avait l'espoir de saisir à Verdun, à Soleure, à Genève, les preuves juridiques des anciennes friponneries de Saurin. Il entendait alors revenir et démontrer les crimes antérieurs de celui qu'il avait accusé. Il partit le 24 décembre de l'année 1710, douze jours après l'acquittement de Saurin.

Gacon nous assure que, ces douze jours, il les avait passés à Versailles dans la maison de ses amis. Cet homme écrivant à quelques mois de là, est plus digne de foi que Voltaire, qui en 1737, dans son indigne libelle intitulé : *Vie de M. J. B. Rousseau,* affuble le grand poëte d'un indigne déguisement, pour le faire arriver chez une de ses meilleures amies, Mme de Ferioles, à l'insu du maître de la maison. Nous avons démontré plus haut ce que cette assertion avait de romanesque : un seul mot la réduisait à néant : Rousseau n'avait pas alors besoin de se cacher. La justice n'informait pas contre lui, ni même encore contre Guillaume Arnoult. Mais il ne suffisait pas à Voltaire de conduire Rousseau chez Mme de Ferioles, il tenait à le présenter comme allant demander un second asile à ceux même que le bruit public accusait d'avoir sollicité contre lui.

« Rousseau, dit-il, ne sortit de cette *retraite* que pour en aller faire une « autre au noviciat des jésuites. Il crut que s'il pouvoit mettre la religion

« dans ses intérêts, il seroit sauvé. Il s'adressa au vieux père Sanadon (1) qui « était à la tête de ces retraites de dévotion. Il se confessa à lui, et lui jura « qu'il n'était auteur d'aucune des choses qu'on lui attribuait. Il lui de- « manda la communion, prêt de faire serment sur l'hostie qu'il n'était point « coupable. Le P. Sanadon ne crut devoir l'admettre à la communion ni à « cet étrange serment. *C'est un fait* que j'ai entendu conter au P. Sanadon, « et dont *plusieurs* jésuites ont été informés. Enfin pendant que son procès « s'intruisait, il se déroba à la justice. »

Voilà donc un premier point établi pour la première fois dans le libelle clandestin de 1737. Rousseau a voulu se confesser à un jésuite qui, rempli d'horreur pour ses crimes, lui refuse la communion. C'est le P. Sanadon lui-même qui a révélé le fait au libelliste anonyme. Cela posé, Voltaire dans *le Siècle de Louis XIV,* en 1752, n'hésite pas à le répéter.

Là, tenant à démontrer contre le sentiment général, contre le témoignage de Boindin, que les jésuites n'avaient pas eu de part à la condamnation de Rousseau : « Il est si faux, dit-il, que les RR. PP. se fussent déclarés contre lui, « qu'immédiatement après la sentence contradictoire du Châtelet, il fit « une retraite au noviciat des jésuites sous la direction du P. Sanadon, dans « le temps qu'il appelait au Parlement. Et cette retraite *prouve* deux choses : « la première qu'ils n'étaient pas ses ennemis ; la seconde qu'il voulait op- « poser les pratiques de la religion aux accusations de libertinage que d'ail- « leurs on lui suscitait. »

Voilà bien le procédé de Voltaire. Il invente un fait; puis à distance, il tire de ce fait les conséquences qui lui conviennent. Mais outre qu'il a seul, à vingt-sept ans de distance, parlé de cette retraite chez les jésuites, il est certain que Rousseau, ami particulier de jansénistes ardents tels que Racine le fils, Raulin, Despréaux, auteur de l'allégorie de *Torticoli* et de plusieurs mordantes épigrammes contre les jésuites, Rousseau ne pouvait rien demander aux révérends Pères, et se serait exposé à perdre l'estime et l'affection de ses plus grands amis s'il s'était avisé d'aller dans leur *Noviciat* réclamer une sorte de certificat de bonne vie et mœurs, comme on dirait aujourd'hui. Mais Voltaire tenait à laisser entendre que les sentiments religieux dont Rousseau, depuis son exil, paraissait pénétré, n'étaient qu'un jeu d'hypocrisie. Et quand, plus tard, on parla à l'auteur de la *Pucelle* du testament dans lequel le malheureux poëte, à l'heure de la mort, appelait à témoin de son innocence le grand juge devant lequel il allait comparaître : « Qu'est-ce « que cela prouve? écrivit-il, la Brinvilliers au moment de monter à « l'échafaud n'a-t-elle pas renié ses crimes? »

Puisque les jésuites sont ici intervenus, on nous permettra de rappeler

1. L'oncle du célèbre poëte latin. Voltaire savait tout le parti qu'on peut tirer des gens qui ne vivent plus. Le P. Sanadon était mort en 1720, et le neveu en 1733.



quelques beaux vers du portrait de Torticoli, satire dont l'auteur de la *Henriade* a lui-même assez bien fait son profit.

Humble au dehors, modeste en son langage,
L'austère honneur est peint sur son visage.
Dans ses discours règne l'humanité,
La bonne foi, la candeur, l'équité.
Un miel flatteur de ses lèvres distille,
Sa cruauté paraît douce et tranquille.
Ses vœux au ciel semblent tous adressés,
Sa vanité marche les yeux baissés.
Le zèle ardent masque ses injustices,
Et sa mollesse endosse les cilices.

Torticoli s'adressant ensuite aux simples gens :

« Venez à moi, venez, peuples chéris,
« Je tiens les clefs du céleste lambris.
« C'est moi qui suis cette vierge sacrée,
« Fille du ciel, des anges adorée...
« C'est moi, vous dis-je. » A cette fausse pompe,
Chacun la croit, elle-même s'y trompe,
Et se croyant vrai rejeton des cieux,
Sur les humains baisse à peine les yeux.
« Tristes captifs, misérables esclaves,
« Nés pour porter mon joug et mes entraves,
« Leurs noms, leurs droits, leurs libertés, leurs biens,
« Tout est à moi : leurs états sont les miens.
« La voix du ciel qui pour moi se déclare
« M'a commandé d'usurper la tiare,
« D'assujettir l'univers sous mes lois,
« Et de donner des fers même aux rois. »
Tel est l'orgueil de ce monstre sauvage.
L'ambition est son premier partage.
Qui lui refuse un idolâtre encens
Se livre en proie à ses glaives perçants...
On ne sait plus, grace à ses artifices,
Comment sont faits les vertus et les vices.
Tout n'est plus rien que problèmes, détours,
Subtilités, sophismes, vains discours ;
Et le plus fin doute en ce trouble étrange
Si l'ange est diable ou si le diable est ange.
Démentez-moi, vous, ses chers favoris,
Lâches flatteurs, au mensonge aguerris,
Qui, chez les grands étalant vos maximes,
Leur enseignez l'art de pécher sans crimes.

Il faut convenir qu'il eût été difficile aux RR. PP. de reconnaître dans l'auteur de cette allégorie un de leurs amis, un homme dont ils devaient protéger la querelle. Pouvaient-ils d'ailleurs oublier cette charmante épigramme faite à l'occasion des prétendues conversions opérées en Chine par les jésuites, devenus mandarins du Céleste Empire ?

Un mandarin de la société
A des Chinois prêchoit le culte nôtre ;

Un bonze, ayant quelque temps disputé,
Sur certains points convint avec l'apôtre.
Dont à part soi fort contens l'un de l'autre,
Chacun sortit en se congratulant.
Le moine dit : « Grâces à mon talent,
« De ce Chinois j'ai fait un prosélyte.
« — Béni soit Dieu ! » dit l'autre en s'en allant,
« J'ai converti cet honnête jésuite ! »

Je reviens au procès. Rousseau, aussitôt l'arrêt prononcé par le Châtelet, en avait donc appelé au Parlement ; mais pour réclamer de la Cour souveraine un nouvel examen de la cause jugée en premier ressort, il ne suffisait pas d'en appeler dans les délais voulus, il fallait encore dans les trois mois remplir la formalité du *relief d'appel*. Rousseau ne l'ignorait pas, et il ne voulait se mettre en règle sur ce point que si les amis qu'il avait laissés à Paris l'assuraient des dispositions favorables du Parlement. Dans le cas contraire, il eût mieux aimé demeurer sous le coup d'un premier jugement, qui, après tout, ne faisait que justifier Saurin sans rejeter sur lui-même la responsabilité des couplets. Mais par une sorte de fatalité douloureuse, le Procureur, dans lequel il avait mis toute sa confiance, releva l'appel, sans l'en avertir, et le laissa dans une complète ignorance de la nouvelle accusation intentée contre lui par les gens du Roi.

Ce fait singulier, qui pourrait faire soupçonner la loyauté de l'homme d'affaires honoré de la confiance de Rousseau, nous est révélé par une lettre écrite de Soleure, sous la date du 12 mai 1711. Les éditeurs des *Lettres* n'ont pas marqué l'année, et cette fois du moins ils ne se sont pas trompés. En revanche ils la font adresser au pauvre Duché, mort depuis six ans, tandis que le plus simple examen prouvait qu'elle avait été écrite au marquis d'Ussé.

« Je ne confierai qu'à vous seul, monsieur, une inquiétude où je suis depuis fort longtemps. Avant que le Châtelet ne m'eût jugé, on me donna « la connoissance d'un procureur au Parlement, homme de beaucoup d'esprit. Je lui trouvai beaucoup de capacité et un grand zèle pour ma cause, « dont il connaissoit la justice comme moi-même. Il me rendit même de « fort bons offices qui m'attachèrent à lui, et lorsque je pris la résolution de « venir ici, je la lui confiai, et il me promit non-seulement de m'écrire, mais « de veiller à nos intérêts comme si j'étois présent.

« Il m'a tenu parole durant un mois, et sur la fin de janvier, il m'écrivit « une longue lettre dans laquelle il me marquoit que les dispositions se trouvoient favorables pour moi au Parlement, et qu'en profitant de quelques « conjonctures qu'il me spécifioit, la face des choses y pourroit changer. « Pour les faire valoir en mon absence, il me demandoit une procuration en « blanc. Je la lui envoyai le neuvième février, accompagnée d'une fort grande « lettre. Je lui écrivis encore le 11 du même mois, mais pour le prier de « n'en faire usage qu'à propos, parce qu'il me revenoit d'ailleurs que l'air

« du bureau, qui décide aujourd'hui de tout, ne m'étoit pas si favorable qu'il « le croyoit. Je le priois de voir pour cela deux dames de considération (1) « qui sont dans mes intérêts. Il ne les a point vues, et ne m'a point fait ré« ponse. Je lui écrivis encore une troisième lettre du 16 mars, point de nou« velles. Enfin, monsieur, depuis que je lui ai envoyé ma procuration, je « n'ai plus entendu parler de lui.

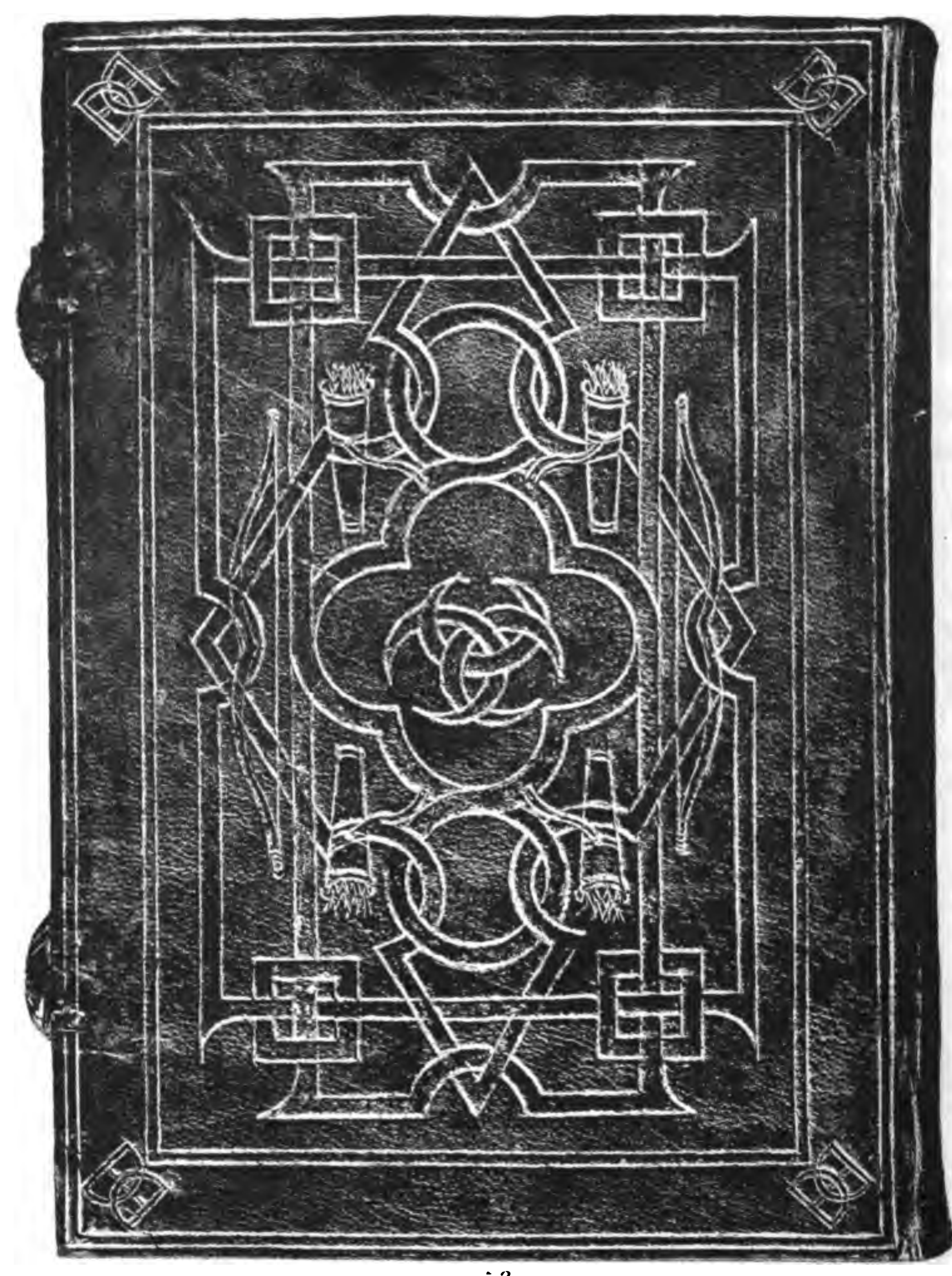
« Cependant, j'ai appris *avec une surprise non-pareille,* que mon affaire « avoit été jugée au Parlement sur la fin de Caresme (27 mars), ce qui ne « devoit point arriver, puisque je n'avois point relevé mon appel. J'ai donc « compris qu'il falloit que cet appel eût été relevé ou par M. H... ou par « quelque autre, en vertu de la procuration en blanc que je lui avois adres« sée ; mais en même temps son silence me fait juger qu'il m'avoit trahi, ou « que mes lettres ayant été mal interprétées, ma procuration étoit tombée « entre les mains de mes ennemis, qui s'en étoient servis à mon préjudice ; « ce qui me paroît assez difficile à croire.

« Voilà, monsieur, ce que je voudrois éclaircir. Et quel autre seroit plus « capable que vous de pénétrer ce mystère, si vous voulez bien à toutes vos « bontés passées ajouter celle de l'aller trouver, ou de le mander chez vous? « Vous sauriez pourquoi son grand zèle s'est refroidi si subitement et pour« quoi il a tout-à-coup cessé de faire réponse à trois de mes lettres. Pourquoi « il ne m'a pas accusé réception de ma procuration ; quel usage il en a fait ; « pourquoi, s'il n'en a point fait, j'ai été jugé au Parlement, sans avoir ap« pelé ; pourquoi enfin il n'a point vu deux dames qu'il étoit convenu d'aller « trouver de ma part. Quelque esprit qu'ait cet homme-là, vous l'aurez bien« tôt vu à nud. Je vous demande surtout un grand secret, pour la raison « que je serois fâché de commettre ce Procureur, s'il n'est point coupable à « mon égard, cet homme m'ayant paru, avant tout ceci, un homme de pro« bité. »

Nous serons plus crédules que Rousseau. Ou la procuration et les lettres de Rousseau furent interceptées, ou le Procureur, en cessant de tenir son illustre client au courant de ce qui se tramait de nouveau contre lui, ne lui permit pas de se défendre. Pour mieux établir les preuves de ce fait, il faut rapprocher de la lettre qu'on vient de lire les lignes suivantes de l'*Anti-Rousseau.*

« Ayant appris, dit Gacon, qu'on l'avoit trompetté en place publique et « par trois jours de marché, il voulut charger quelqu'un de répondre en son « absence. Mais il *ne trouva aucun Procureur* qui voulût occuper pour lui. « Celui même qui avoit instrumenté dans son premier procès, refusa son « ministère pour le second, et n'y auroit point travaillé, si M. le procureur « général ne l'y eût contraint. En effet, il n'y a point d'honneur pour un

1. Sans doute mesdames de Ferioles et de Bouzoles.



53

RELIURE DE DIANE DE POITIERS

(Collection A. F. Didot)

« praticien à se mêler à défendre des scélérats avérés, d'ailleurs le criminel « pouvoit faire lui-même ses écritures... ! »

Mais Rousseau ne fut pas seulement débouté, par défaut de l'appel qu'on avait poursuivi, en son nom, contre le premier jugement du Châtelet.

Le 7 janvier 1711, Daguesseau, procureur général, avait présenté devant la cour du Parlement une requête dans laquelle il exposait : Que le sieur de La Faye ayant, au mois de février 1710, obtenu décret de prise de corps contre Jean-Baptiste Rousseau, pour cause de vers diffamatoires répandus dans le public, l'accusateur s'était désisté, et de son désistement était résulté, le 24 mai 1710, un arrêt par défaut, déchargeant Rousseau de l'accusation, sans que la cour eût entendu le résultat des informations commencées; Qu'un tel arrêt ne pouvait conserver de force relativement au procureur général; *Que d'ailleurs il avait été averti* que Rousseau avait composé et produit dans le public plusieurs autres libelles diffamatoires de la même espèce; et comme il importait qu'un crime aussi contraire à la tranquillité publique et à l'honneur des familles ne demeurât pas impuni, le procureur général requérait qu'il plût à la cour le recevoir opposant à l'exécution de l'arrêt par défaut du mois de février, et lui permettre de faire informer *par addition*, tant des faits contenus en la plainte du sieur La Faye que des faits exposés dans sa requête. En conséquence, reprendre le procès commencé l'année précédente devant les juges du Châtelet contre Rousseau, et cela à la requête du procureur général du roi.

Cette requête dut mettre le comble à la joie des poëtes de café : c'était là ce qu'ils demandaient depuis dix ans. Rousseau n'étant vulnérable que du côté des douze ou quinze épigrammes de sa jeunesse, il fallait, sous un prétexte quelconque, obliger la justice à lui demander compte de ses épigrammes. C'est pour cela que les couplets avaient été forgés, que La Faye, un des outragés, avait, pour mieux assurer sa vengeance, informé contre l'auteur de ces douze petits chefs-d'œuvre de poésie licencieuse. Nous ne devons pas négliger de dire que le premier avocat général, Joly de Fleury, refusa d'appuyer la prise en considération de cette requête, comme cela était nécessaire au parlement. Ce fut le troisième avocat du roi, Chauvelin, qui plaida la cause du procureur général. Gacon, tout en louant Joly de Fleury, regrette beaucoup que de certaines raisons l'aient alors empêché de parler :

Joly de Fleury, qu'au parquet
On estime plus que Baquet,
Est le Cicéron de la France...
On l'applaudit, et son silence,
Muse, certes, n'est point un trait
Joly.

La requête du procureur général était une conséquence peut-être rigoureuse de l'arrêt qui avait blanchi Saurin; mais, j'en demande pardon à la grande mé-

moire de Daguesseau, le moyen de parvenir à la découverte du véritable auteur des couplets n'était pas, durant l'absence constatée de J. B. Rousseau, de joindre aux cas du procès d'autres cas qui ne s'y rapportaient en aucune manière. La *Moysade* et les épigrammes avaient, à la connaissance de toute la ville et de toute la cour, plus de quinze années d'ancienneté. Supposons qu'à l'occasion de la satire de la Fontaine contre Lully, satire que la Fontaine aurait déniée, la justice eût poursuivi le fabuliste comme auteur de la satire contestée et des contes avoués, et qu'on l'eût condamné comme ayant été convaincu d'avoir fait les pièces *dont a été question*, aurait-on par là démontré qu'il eût réellement composé la satire? Je ne le pense pas, et le cas fut encore bien plus criant ici, puisque Rousseau ne répondit pas; puisqu'il nia toujours la *Moysade*, dont rien ne le faisait préjuger auteur; puisqu'il avait reconnu dans son factum douze épigrammes, et désavoué toutes les autres; puisqu'il avait poursuivi dans Saurin l'auteur des couplets. Une fois la réunion de la *Moysade*, des épigrammes et des couplets déposée sur le tapis, il était impossible qu'il n'en sortît pas une condamnation.

D'ailleurs, il est vraisemblable que gens du Roi et conseillers, tous sentaient les dangers du retour en France de Jean-Baptiste Rousseau. Ils détestaient en lui l'auteur, non pas des épigrammes incriminées, mais de celles qui portaient sur eux et sur leurs amis; ils le voyaient persistant jusqu'à la mort à démontrer l'iniquité de l'absolution de Saurin. Et le premier procès une fois vidé, comment reprendre le cas de Saurin? Mieux valait donc suivre la voie fatale dans laquelle on était entré. L'injustice appelait l'injustice, et la considération des juges, à défaut de leur honneur, exigeait le sacrifice de l'innocent.

Le 14 janvier, la cour reçut et admit la requête du procureur général. Il lui fut permis de faire informer, *par addition* tant des faits relatifs aux couplets que de tous ceux que le procureur général avait mentionnés dans sa requête. Le conseiller messire Thomas Dreux, un des ancêtres des Dreux-Brézé de notre temps, fut commis par la cour pour présider à l'information. — Elle commença le 3 mars et se continua les 6, 14, 16 et 21 mars, le 18 mai 1711 et le 15 février 1712.

Le 11 mars, Saurin, parfaitement informé de l'air de la cour, avait demandé, à l'encontre de l'appel de Jean-Baptiste Rousseau, la confirmation du jugement qui le renvoyait de l'accusation, et la permission de commencer l'information contre Guillaume Arnoult.

Le 27 mars, l'appel de Rousseau avait été rejeté, et le profit de la sentence du Châtelet conservé à Saurin.

Le 23 avril, on avait assigné Rousseau à comparaître devant la cour le 8 mai.

Ce jour, l'accusé ne comparaissant pas, le procureur général obtint un

arrêt par lequel, afin de *parvenir à la preuve des faits* dont il informait par addition, on joignait au procès « d'anciens couplets très-dissolus, écrits d'une « écriture déguisée, *qui paroît semblable à celle des couplets* qui font la na- « ture de l'accusation; plus *douze épigrammes* aussi très-dissolue; plus une « autre pièce aussi composée en vers, intitulée la *Moysade,* remplie de sen- « timents fort impies : afin de les représenter aux témoins qui en auroient « connaissance. »

Le 9 mai, nouvelle assignation à huitaine donnée à Jean-Baptiste Rousseau.

Le 6 juin, défaut de comparution constaté de la part de Jean-Baptiste Rousseau.

Le texte des requêtes du procureur général ne semble pas mentionner une circonstance assez grave de l'instruction. Le procureur général avait joint la recherche de la subornation des témoins dans le procès précédent à celle du véritable auteur de la *Moysade*, des épigrammes et des couplets. De mon côté, je n'ai pu retrouver la moindre trace de cette instruction préparatoire, confiée au zèle de M. Dreux; mais nous avons des raisons de croire qu'elle n'a pas été conservée, parce qu'elle n'était pas assez favorable à la cause jugée du misérable Saurin (1). Quoi qu'il en ait été, Guillaume Arnoult demeura en prison quatre mois sans être jugé. Ce fut seulement le 6 avril 1712 que la cour, présidée par MM. d'Aligre, de Lamoignon et Amelot, fit comparaître devant elle comme accusés, Guillaume Arnoult, Fleury, sa femme, et Milet. Je vais religieusement transcrire l'interrogatoire auquel ils furent soumis, tel que je l'ai trouvé aux archives judiciaires; je n'abrégerai que les formes juridiques qui pourraient nuire à la parfaite clarté de l'ensemble.

Du 7 avril.

(Fait venir Guillaume Arnoult.)

Interrogé s'il connoît Saurin? — Oui; qu'il faisoit ses commissions.

—S'il n'a pas porté un paquet, vers caresme de l'année 1710, chez la veuve Laurent? — Oui.

— S'il savoit à qui étoit destiné ce paquet?—Non.—D'où vient qu'il a dit qu'il savoit que c'étoit des vers? — Il ne l'a point dit.

—S'il a connu Rousseau? — Non.

1. Nous savons, par une lettre de Rousseau à M. Boutet, du 15 avril 1712, que Dreux, ce conseiller plus honnête que courageux, avait manifesté une conviction favorable à l'innocence de Rousseau : « Je me garderai bien, dit celui-ci, de remercier, comme vous me le « conseillez, M. Dreux. Il ne m'a pas fait à la vérité tout le mal qu'il me pouvoit faire; mais « moi qui sais la vérité et connois mon innocence, je trouve qu'il en a trop fait pour être « remercié, et je regarde la plainte comme une chose inutile. Il a, je l'avoue, la réputation « d'un honnête homme, mais je vois trop qu'il n'y a point de juge qui le soit assez pour « nager contre le torrent et se roidir tout seul contre une cabale puissante. »

— Si Rousseau ne lui a point fait porter de paquets? — Non.

— S'il n'a point reçu de Rousseau trois écus, ou de sa part? — Non.

— Si Milet ne lui a point dit ce qu'il y avoit dans le paquet? — Non.

— Si Fleury ou sa femme ne l'ont point suborné pour déposer faux? — Non. Je n'ai dit que la vérité.

(Fait venir Jacques Fleury, charron.)

Interrogé sur ce que fait sa femme? — Sage-femme.

— S'il a connoissance de ce qui s'est fait entre Rousseau et Saurin? — Non.

— S'il connoit Rousseau? — Lui et sa femme ne l'ont jamais connu.

— Si sa femme et lui n'ont pas corrompu ledit Arnoult à la sollicitation de Rousseau? — Non.

— S'il connoît Milet? — Non.

— Si Milet ne l'a pas obligé aussi bien que sa femme à corrompre ledit Arnoult pour déposer faux contre Saurin? — Il ne connoît pas Milet.

(Marie-Angélique Bidault, femme Fleury.)

— Connoît-elle Rousseau? — Non, et ne sait qui il est.

— N'a-t-il pas été plusieurs fois chez elle, et ne lui donnoit-il pas un écu toutes les fois qu'il y venait?

— Elle ne connoît pas ledit Rousseau.

— Rousseau ne l'a-t-il point engagée de corrompre Arnoult pour déposer faussement contre Saurin? — Elle ne connoît point Rousseau, elle ne lui a jamais parlé.

— Milet ne l'a-t-il pas sollicitée particulièrement de suborner Arnoult pour déposer contre Saurin? — Non.

— Quand elle se fit prendre, ne tint-elle pas des discours concernant une affaire qui lui vaudroit bien de l'argent; parlant de l'affaire de Saurin contre Rousseau? — Non.

(Simon Milet, huissier, sergent à Roye, exempt de la compagnie du lieutenant, commis de robe courte; âgé de 43 ans.)

— S'il n'a pas été chez la Fleury pour l'engager à suborner Arnoult, pour déposer contre Saurin? — Il ne la connoît pas, et par conséquent dénie le surplus de l'article.

— Connoît-il Rousseau? — Dit ne l'avoir jamais veu ni conneu qu'une fois, lorsqu'il lui mit le décret entre les mains pour arrêter Saurin.

— Si Rousseau ne l'a point engagé d'aller trouver la Bidaut, femme de Fleury, pour l'obliger de suborner Arnoult, pour déposer contre Fleury? — Non, il n'a jamais été chez la Fleury.

— S'il connoît Fleury? — Non, sinon que Fleury l'a pu avoir connu comme étant cocher, et qu'il a pu prendre son carrosse.

— S'il n'a point donné trois écus pour obliger Arnoult à déposer faux? — Non.

— S'il ne s'est point trouvé sur le boulevard, où il a négocié et tramé pour corrompre Arnoult? — Non, et ne s'est mêlé d'autre chose que de mettre le décret à exécution.

Voilà *toutes les preuves* que put recueillir le parlement de la subornation d'Arnoult par Milet, et de Milet et Fleury par Jean-Baptiste Rousseau. Non moins parfaitement éclairé sur les faits qui démontraient que Rousseau avait composé les infâmes couplets du café, lui qui depuis dix ans n'allait plus au café, lui contre lequel on ne pouvait présenter d'autres inductions que les coups dont il avait été frappé, le parlement condamna, le lendemain 7 avril, Guillaume Arnoult, Fleury et sa femme, à neuf ans de séjour hors de Paris, et déclara l'instruction *par contumace* suffisamment instruite contre Jean-Baptiste Rousseau, et celui-ci atteint et convaincu d'avoir *composé* et *distribué* les *vers impurs*, *satiriques et diffamatoires qui sont au procès,* et fait de mauvaises pratiques pour faire réussir l'accusation calomnieuse qu'il avoit intentée contre Joseph Saurin. En conséquence il fut condamné au bannissement perpétuel.

Et, le 4 mai 1712, le tableau contenant l'arrêt de bannissement fut attaché à une potence sur la place de Grève, par les mains de l'exécuteur des hautes œuvres, Charles Samson.

Il semble que Pontchartrain, Bignon, le duc d'Aumont, La Motte et Fontenelle devaient être satisfaits! Beau triomphe en effet pour la France, que la condamnation la plus inique, la plus énorme, infligée au plus grand poëte de l'époque; admirable ressource pour la religion que de renvoyer au bourreau le sublime interprète de David, puni pour avoir composé la *Moysade* qu'on répétait avant sa naissance, et les couplets dont on savait parfaitement le véritable auteur! Voilà pourtant quelles furent les rigoureuses conséquences de l'acquittement de Joseph Saurin. Celui-ci blanchi, Rousseau ne pouvait demeurer en France. Car si Saurin n'avait pas employé Guillaume Arnoult, Arnoult avoit été suborné, et suborné par Rousseau. On ne comprend donc pas l'utilité du nouvel interrogatoire que nous venons de transcrire. Le premier jugement qui absolvait Saurin n'avait-il pas déjà condamné celui qui l'avait accusé, et n'établissait-il pas suffisamment que Rousseau était un calomniateur?

Mais, pour justifier la rigueur de cette conséquence, il fallut inscrire violemment dans le procès des récriminations qui lui étaient parfaitement étrangères. Il fallut parler de la *Moysade* et de douze dizains, obscènes sans doute, mais qui n'attaquaient l'honneur de personne. Ces douze dizains



n'avaient jamais été imprimés, et c'est l'impression seule dont on aurait eu le droit de demander compte. Si Rousseau les avoit lus à ses amis, ces confidences restreintes ne pouvaient constituer ce que la loi appelle distribution. D'ailleurs je le demande à tout esprit impartial, aurait-on embarrassé la cause de Saurin de ce délit de soixante vers, composés depuis plus de dix ans et non imprimés, si l'on avait pu recueillir la moindre preuve de conviction relative aux affreux couplets? Et la jonction seule de ces épigrammes aux faits du procès ne suffit-elle pas pour démontrer la mauvaise foi des juges et leur impuissance à justifier l'absolution de Saurin (1).

Ainsi voilà le créateur sublime de la Cantate française, l'auteur des plus beaux chants sacrés de notre littérature, le chantre des Odes à la Fortune, au duc de Bretagne, au prince de Conty, le censeur affectueux des sentiments épicuriens de Lafare et de Chaulieu, le plus courageux ennemi du mauvais goût dans les écrits des Lamotte, des Gacon, des Pradon et des Longepierre, l'ami, le disciple de Despréaux, l'admirateur de Racine et de Molière, le voilà, pour des vers composés par ses infâmes ennemis, publiquement frappé de coups, chassé de France à perpétuité, proclamé par le bourreau, en place de Grève, le dernier des calomniateurs et le plus coupable des écrivains! France, voilà le salaire infligé par toi à l'un de tes plus grands poëtes, à l'un de tes plus nobles enfants! Ne perdez cependant pas courage, illustre victime. Car vous n'avez pas épuisé la fureur de vos ennemis; ils vous savent innocent, et cette conviction sera pour eux un ver rongeur qui, les menaçant de vos justes représailles, les excitera à vous poursuivre jusqu'à la mort.

Rousseau reçut avec tranquillité le dur coup qui venait de le frapper. Huit jours après la prononciation de l'arrêt de bannissement, il écrivait à son ami M. Boutet: « Je ne puis comprendre sur quel prétexte on a pu fonder le ju-« gement qu'on vient de rendre contre moi. Si c'est la subornation, il est « bien doux; si c'est sur les vers qu'on a eu le front de m'attribuer, il l'est « encore trop; si je suis banni pour mes épigrammes, c'est une autre affaire. « Je ne me plains pas d'avoir été jugé à la rigueur pour une chose sur la-« quelle je passe moi-même condamnation (2). C'est ce que je vous supplie

1. Gacon lui-même convient de tout cela en vingt endroits. « Rousseau, dit-il, a si bien « compris que les épigrammes étoient suffisantes pour mériter un châtiment exemplaire, « que dès qu'il sut que M. le procureur général étoit nanti de quelques pièces originales « de sa façon, il commença à se cacher avec tant de soin, qu'il n'osoit pas même se confier « à ses plus intimes, et qu'il a cru longtemps n'être pas en sûreté au milieu des cantons « suisses. « (P. 100.)

2. Rousseau a toujours parlé dans le même sens de ses épigrammes. Sans y être contraint, et d'une manière d'ailleurs fort imprudente, il les rappelait dans son factum. « Ses « ennemis, disait-il, lui ont fait un crime affreux d'un très-petit nombre de vers échappés « à sa jeunesse, et qu'une passion peut-être un peu imprudente pour le style de Marot lui « a inspirés, plutôt qu'aucun libertinage, ses ennemis mêmes ne l'ayant jamais attaqué de « ce côté-là. »

« de m'expliquer, aussi bien que le temps de mon bannissement : non que « j'aie en vue qu'il finisse; je ne suis parti de Paris qu'en intention de n'y « rentrer que quand on m'aura rendu justice. Mon étoile me destine à être « le plus malheureux homme de toute la terre, en menant une vie irrépro« chable, et ayant obligation aux plus honnêtes gens du monde. Je vous « compte parmi ceux à qui j'en ai le plus. Si j'étois capable de consolation, « je la trouverois dans les expressions tendres et généreuses dont votre lettre « est remplie; dans la compassion, très-obligeante pour moi, que M. le duc « d'Orléans a fait voir à M. le baron de Breteuil, et dans les lettres de M. le « Grand Prieur, qui m'a fait l'honneur de m'écrire régulièrement. Si vous li« siez ces lettres que je conserve, vous ne rougiriez pas des bontés que vous « avez pour moi. J'en conserverai toute ma vie le souvenir, ainsi que l'es« time que vous m'avez inspirée par votre vertu, dont je n'aurois peut-être « jamais connu toute l'étendue, si je n'avois pas été aussi malheureux que je « le suis. »

Gacon nous apprend de quelle nature déjà pouvaient être les motifs de reconnaissance du grand poëte à l'égard de M. Boutet. Lorsqu'il s'était décidé à quitter la France, il n'avait pas d'argent, et trop fier pour en demander aux grands seigneurs qui s'intéressaient à sa cause, il avait accepté l'offre généreuse que lui avait faite M. Boutet, le notaire, de plusieurs milliers de francs qu'il croyait pouvoir être bientôt en état de lui rendre. « On « prétend, dit Gacon, qu'un ami de cette classe lui a avancé cinq à six « mille francs, dont il n'est point à se repentir; mais je ne le plains pas, « puisqu'il y a bien de l'apparence qu'il n'eût pas procuré un tel secours à un « honnête homme qui auroit été dans le malheur. » M. Boutet, dont le nom vivra éternellement près de celui de Jean-Baptiste Rousseau, ne regretta jamais qu'une chose, c'était de ne pouvoir trouver un baume plus souverain que sa fortune contre les maux de son illustre ami.

Un dernier mot sur ce douloureux procès :

Voltaire, dans presque toutes les éditions du *Siècle de Louis XVI*, dans les notes du *Temple du Goût*, dans ses *Épîtres* dans la *Crepinade*, dans la *Vie de J.-B. Rousseau*, dans un millier de lettres, dans les nombreuses apologies de Saurin, a soutenu que Jean-Baptiste Rousseau était le calomniateur de Saurin et le véritable auteur des couplets. Il a même voulu donner à ses assertions une force toute particulière en rappelant que la mère de Guillaume Arnoult, qu'Arnoult lui-même souvent interrogé, lui avaient constamment avoué la vérité, telle qu'il l'exposait. L'immense autorité de sa parole, ainsi fortifiée par ces témoignages immédiats, a suffi jusqu'à présent pour balancer l'effet de la simple exposition des faits, de l'examen des procédures, et de l'opinion contemporaine des d'Olivet, des Brossette, de Racine le fils, de Raulin, de le Franc de Pompignan, de Boindin et de cent autres. Eh bien, je ne crains pas de le dire : tous les efforts, tous les arguments de Voltaire

sont réduits à *zéro*, non-seulement par les passages de sa correspondance cités plus haut, dans lesquels il avoue que Saurin eût mérité la corde, mais par dix lignes d'une seule des nombreuses éditions du *Siècle de Louis XIV*, celle de l'année 1756. Cependant sa haine contre la mémoire de Rousseau n'était pas amortie, puisqu'on la retrouve palpitante dans les articles de *La Motte* et *Jean-Baptiste Rousseau*, au chapitre des *Ecrivains Français*. Mais la force de la vérité lui arrache l'aveu suivant :

« *Il se pourrait* que Saurin eût été l'auteur des derniers couplets attri-
« bués à Rousseau. *Il se pourrait* que Rousseau ayant été reconnu coupa-
« ble des cinq premiers, *Saurin eût fait les autres pour le perdre*. Mais il
« n'y a aucune raison d'en accuser Lamotte. Le but de cet article est seule-
« ment de justifier Lamotte, que *je crois* innocent. *Il sera difficile, après*
« *tout, de savoir qui, de Joseph Saurin ou de Rousseau, était le coupable ;*
« mais Lamotte ne l'était pas. »

Cette dernière phrase ne réduit-elle pas à sa juste valeur toutes les confidences faites au jeune Arouet par la mère de Guillaume Arnoult? Elle fut supprimée dans les éditions suivantes, parce que, dit l'excellent M. Beuchot, « J. Saurin, fils de Joseph, *réclama* contre cette *version;* et Voltaire la *modifia* « en 1763 et 1767. » Il modifia cette *version* en la supprimant ; mais dès l'instant que le fils de Saurin, constant ami de Voltaire, intervenait, il n'y avait plus rien à dire, et la muse de l'histoire, si fréquemment honorée dans le *Siècle de Louis XIV*, devait se voiler le visage.

Après avoir si longuement exposé tout les faits qui proclament jusqu'à l'évidence, le crime de Saurin, l'innocence de Rousseau et l'iniquité des juges, on nous saura gré de ne pas discuter mille pages de Voltaire, inspirées par une passion aveuglément déloyale. Il n'y a plus, au moins ne devrait-il plus y avoir, après un siècle et demi, de parti Rousseau, de parti Voltaire. Il n'y a plus de Saurin, de Gacon, de Bignon, de Lamotte à ménager ; Fontenelle et Dalembert ne sont plus secrétaires perpétuels de l'Académie française et de l'Académie des sciences. Nos lecteurs, aux plaidoiries des anciennes cabales, préféreront sans doute les conclusions de l'impartiale vérité (1).

1. Je dois relever une singulière méprise que j'ai commise dans l'article précédent, et je ne puis m'expliquer aujourd'hui comment, pour la commettre, j'avais pu m'en rapporter à l'une des notes les plus ineptes, ce qui est assurément beaucoup dire, du recueil Jottisier de Maurepas. Il s'agit des coups de canne que le chevalier de Rohan aurait infligés à Despréaux, longtemps avant d'en frapper le jeune Voltaire. Si Despréaux reçut des coups de canne, ainsi qu'une méchante épigramme du duc de Nevers nous force à le croire, ce ne fut pas assurément de la main du chevalier de Rohan ou de ses valets.

PAULIN PARIS.



L'ART SATIRIQUE D'APRÈS LES MONUMENTS

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE (1).

LES FOUS

I


E voyageur qui débarque à Rotterdam se trouve face à face d'une statue de savant, qui, les yeux baissés sur un livre, semble n'être distrait ni par le bruit ni par le mouvement du port. La science a ridé le visage de l'homme; sous sa longue houppelande on sent flotter un corps amaigri par l'étude, et cependant l'expression du visage est telle que chacun devine un ami de l'humanité et ressent à la vue de ce bronze une impression d'une nature supérieure à celle que laissent les statues de militaires, abus dont la France se guérira peut-être un jour.

Le vieux savant est Erasme de Rotterdam, à qui ses compatriotes, les marchands de poissons salés, ont élevé une statue.

L'homme n'est pas populaire seulement en Hollande. Erasme se revoit au Louvre dans l'admirable portrait de Holbein qui a peint son ami calme, grave, studieux, les yeux fixés sur un de ces in-quartos qui, au XVIe siècle, représentaient la science un peu pesante. Là, plus encore qu'à Rotterdam, Erasme inspire la sympathie. La poésie de l'étude ressort d'une peinture dans laquelle Holbein n'a fait nulles concessions à la niaiserie de l'*idéal*. Aucun portrait dans aucune école n'élève autant l'esprit. L'étude ainsi comprise semble une prière. Oubliez le nom d'Erasme, vous êtes devant un père de l'Église.

Sur les lèvres du vieux savant, bien des sourires désenchanteurs souvent se sont fixés; mais cette ombre de raillerie est dissipée par la sérieuse concentration avec laquelle l'homme a étudié les hommes. On sent des yeux bienveillants sous ces paupières abaissées. Les mains sont d'une finesse féminine. Un corps délicat était l'enveloppe de ce penseur, qu'on voudrait compter parmi ses ancêtres.

1. Voir les numéros de juin, juillet, août septembre et octobre.

Il existe encore un autre portrait du vieil Erasme; il est représenté travaillant. Erasme travaillait sans cesse. Mais, à côté du volume au fond duquel l'érudit poursuit la science, le graveur a dessiné un joli bouquet de fleurs dans une fiole de verre. C'est la nature faisant antithèse à la science, la vie en face de la lettre morte.

Erasme, au milieu de ses recherches, songea toujours à la vie. L'amour de l'humanité gît au fond de ses écrits et c'est ce qui a conservé, en même temps que sa mémoire, celle de l'*Éloge de la folie,* sans cesse imprimé et réimprimé.

Le savant naquit à l'époque agitée où Luther devait remplir l'Europe du bruit de ses réformes. Tous deux correspondaient ensemble; tous deux avaient le même but sans employer les mêmes moyens. Je pense à Mirabeau en évoquant la figure de Luther : dans cette révolution religieuse, Bailly eût été Erasme. Le Hollandais avait en partage la douceur, l'Allemand la violence. Celui-ci renversait les vieilles portes du temple; celui-là eût désiré qu'on mît de l'huile aux gonds. La grosse injure était le ton du moine; un scepticisme délicat faisait le fonds de l'érudit; aussi tous deux ne s'entendaient-ils qu'à demi, l'un se gendarmant contre l'indécision et le manque d'action, l'autre effrayé des éclats de paroles qui, comme des trompettes, sonnaient à ses oreilles délicates l'ordre de la révolte.

Et cependant la délicatesse a triomphé, tant les hommes ont besoin d'être ménagés. Les énormités allemandes contre la cour de Rome seraient difficiles à faire passer sous les yeux d'aujourd'hui; on peut mettre dans presque toutes les mains l'*Eloge de la Folie.* Si la gent monacale n'est pas épargnée



L'éloge de la Folie,
d'après une gravure attribuée à Holbein.

dans cette satire, c'est avec modération qu'Erasme a exprimé son idée tout entière.

Ce qui fit surtout la fortune du livre vint de l'heure à laquelle le savant lança une idée qui ne lui appartenait pas en propre; mais tel est le caractère principal des hommes de génie : de répondre juste aux besoins du moment, d'employer des matériaux qui n'attendaient qu'un habile architecte pour les dégrossir et d'élever un monument là où il n'y avait que constructions grossières.

Avant d'entrer dans plus de détails touchant l'œuvre d'Erasme, il est utile de montrer les Petites-Maisons dans lesquelles le satirique était allé chercher ses Fous.

II

Dans les ténèbres de ce temps, qu'on appelle volontiers moyen âge pour échapper à une chronologie plus précise, les êtres simples d'esprit qu'on croyait penser à des choses surnaturelles, les visionnaires qui mêlaient des prédictions bizarres à un chaos de paroles sans liaison, les mélancoliques renfermés en eux-mêmes, les cerveaux diffus et mal équilibrés ne furent pas traités avec indifférence par le peuple, simple d'esprit lui-même. Ce n'étaient pas des malades, c'étaient des inspirés, croyait-on. Ils semblaient hantés par l'esprit divin. On les respectait. Quelque chose s'agitait en eux, qui devait sortir un jour et donner naissance à d'importants pronostics.

Il en était d'autres riant de tout, sans fiel et sans malice, dont les coins de bouche se relevaient vers des yeux ahuris. Ils restaient enfants; le peuple, qui a les caprices de l'enfance, gâta ces Fous rieurs et ne réclama d'eux aucun travail. Un mot plaisant ou railleur qui se mêlait par hasard à leur bavardage habituel faisait croire qu'ils étaient des disciples d'Héraclite, riant sans cesse des tourmentes des humains.

Ceux-là particulièrement furent recherchés à cause de leur insouciance et de leur bonne humeur. Regardés comme des êtres curieux, on les présentait aux princes à leur passage dans les villes; leur langue qui ne s'arrêtait pas, le peu de respect qu'ils avaient pour les grands, étonnaient ceux dont les insignes commandaient le respect. Accoutumés aux adulations et aux servilités, des empereurs eux-mêmes rencontraient, chose bizarre, un être qui ne fléchissait pas le genou, ne se courbait pas et ne voyait sous la pourpre qu'un homme semblable aux autres. Les riches et les puissants ont toujours été frappés par cette indépendance d'allures.

Le premier prince qui s'attacha un de ces « Fols », on l'ignore. Il est certain que son caprice trouva des imitateurs. Ce qui avait été hasard devint règle. Il y eut une charge créée de plus dans le palais; cette charge, qui en valait bien d'autres regardées comme graves et sérieuses, fut dévolue à un

être qui, naturellement plaisant, n'eut pas de peine à faire sortir de sa libre indépendance les railleries et sarcasmes qu'excite tout courtisan. Telle était la volonté du maître. L'emploi consistait à souffler sur les vices de chacun : la vie des cours y prête. Avarice, Luxure, Ambition, Platitudes, Perfidies, Trahisons de toute nature furent mandées à la barre de ce singulier juge en habits bariolés, dont la sonnette était cousue au coqueluchon. Car un costume particulier désigna la qualité de celui qui tout le jour était appelé à rendre des arrêts « salés ». Le nouveau dignitaire n'était plus un Fou, c'était le « Fol », c'est-à-dire un personnage satirique imitant de son mieux le sans-façon et les allures des pauvres hères montrés jadis comme des curiosités.

Le Fou de cour devait pêcher dans les consciences des courtisans et étaler son butin devant les rois; mais, comme il eût risqué de ne ramener le plus souvent dans ses filets qu'une boue noirâtre et nauséabonde, il eut soin de la nettoyer, d'en extraire les parties trop bilieuses qui forment le tempérament des ambitieux; ces laideurs, il les recouvrit du sel de l'ironie, afin d'amener un sourire sur les lèvres de son maître. Quelque désagréables que fussent aux courtisans les sarcasmes d'un homme dont la langue ne respectait rien, ils déridèrent souvent la pourpre et le Fou devint une puissance. Dès lors, partout il exerça sa verve.

Je ne vois guère qu'un monument qui prouve la défaite de la Folie.

On a découvert à Bourges, dans un des coins de l'hôtel de Jacques Cœur, une sculpture historique des plus intéressantes, qu'elle soit un symbole ou une satire.

Sur un cul-de-lampe, qui supporte la retombée d'une des nervures de la salle que l'on croit avoir été le trésor de l'argentier, une femme en habit de reine, la couronne sur la tête, étendue d'une façon provoquante sur le gazon, fait signe à un seigneur en habit de cour de venir la trouver; mais l'homme, y mettant plus de retenue, montre se reflétant dans l'eau d'une fontaine la figure du roi cachée dans un arbre.

Un Fou avec sa marotte apparaît au second plan du bas-relief, plus grave et méditatif que de coutume.

On sait de quelle hauteur tomba Jacques Cœur; la perte de sa charge, sa fortune dilapidée, son emprisonnement, sa mort sembleraient prouver que, parmi les crimes que lui reprochait le roi, celui-là n'était pas le moindre que de l'avoir trompé avec Agnès Sorel.

Ce bas-relief fut peut-être sculpté à dessein dans un endroit mystérieux de l'hôtel, comme une preuve de l'innocence de Jacques Cœur, alors que les courtisans répandaient des calomnies sur le compte de l'argentier.

Agnès Sorel avait fait des avances au riche argentier : Jacques Cœur répondait en évoquant le souvenir du roi qui les séparait. Sans doute l'aventure était tentante; mais, pour la première fois, la Folie fut vaincue.

Peut-être dira-t-on que le cul-de-lampe représente un de ces contes si ré-

pandus au XVe siècle, qui ne se rapportent en rien à Jacques Cœur ; mais les mœurs de la favorite, la figure du roi et jusqu'au costume du personnage, représentant la chasteté, confirment une légende qu'ont adoptée les archéologues et les savants (1).

Des dénouements si chastes ne semblent guère le partage de la Folie. Elle est moins réservée, se plaisant davantage au scandale. La cour en fournissait à foison. Aussi, pas de fêtes, de cérémonies, sans la satire du Fou. Il était attaché au palais ; on le vit bientôt pénétrer dans les églises.

Le Fou joua son rôle dans les cérémonies bizarres de l'Ane, des Sots, des Innocents, de la Basoche, de la mère Folle. En pleine église, le Fou introduit son habit de masque, ses grelots et sa vessie pleine de pois secs ; il ose même croiser sa marotte avec le bâton pastoral et devenir l'un des principaux acteurs de fêtes étranges, que la cour de Rome, les conciles et les rois autorisent à de certaines époques et qu'ils défendent ensuite, effrayés des suites des profanations et des travestissements de ces danses jadis sacrées.

Qui triomphera, de l'Eglise ou de la Folie, de la mitre ou du coqueluchon ?

Charles VII, le 4 juillet 1538, adopte le décret du concile de Bâle de 1435 : *De spectaculis ecclesia non faciendis*. On ne doit point représenter de tels spectacles dans des églises ; les acteurs qui prennent part à la fête des Fous sont menacés des foudres ecclésiastiques.

Mais les poëtes, les érudits, les esprits libres tiennent pour ces divertissements populaires qui prêtent à la raillerie. Clément Marot, sans y mettre plus de malice, a dépeint en quelques vers le travestissement consacré de ces fêtes, et s'il rit des moines ; c'est plutôt au point de vue du déguisement qu'il peint le principal acteur :

Attachez-moy une sonnette
Sur le front d'un moine crotté,
Un oreille à chacun côté
Du capuchon de sa caboche,
Voilà un sot de la Basoche.

Ces mascarades dans les églises, il faut prendre garde de leur prêter un sens moderne et révolutionnaire ; le peuple y tenait comme à une chose traditionnelle.

En lisant tant de beaux morceaux dirigés à ce propos par les historiens contre l'Eglise, je me demande ce que pense un ambassadeur Japonais qui assiste pendant le carnaval à la promenade du Bœuf gras. Si, détaillant un à un les costumes divers des gens qui se tiennent sur le char, il prétend en

1. Le seigneur, en surtout bordé de menu-vair, la dague au côté, porte le costume que les portraits authentiques de Jacques Cœur nous font connaître. (Voir Hazé, *Monuments du Berry*, Viollet Le Duc, *Dictionnaire d'architecture*.



tirer une conclusion, je crains que le Japonais ne s'égare dans un dédale de commentaires baroques.

Il en est de même de bien des usages dans ces époques confuses pendant lesquelles la Renaissance essaya en vain de se débarrasser des traditions des siècles précédents. Plus d'un fait, je le crois, doit être relaté dans sa simplicité, et les broderies de l'imagination sous lesquelles des esprits trop ingénieux enveloppent ces faits, ne peuvent qu'en dissimuler les contours.

Que cette vessie de porc dans laquelle s'agitaient des pois secs fût, comme on l'a dit, l'emblème d'une tête folle, d'un caquetage bruyant, d'un esprit évaporé et vide de sens, je le veux bien ; mais de là à faire de l'arme du Fou une machine de guerre contre la religion, j'y souscris difficilement.

On opposera les canons de l'Église, les ordonnances royales au sujet des fêtes dans lesquelles le Fou jouait le rôle d'archidiacre. De telles mascarades dans les églises avaient pu paraître naturelles pendant la période de grossièreté de mœurs du moyen-âge ; la Renaissance apporta certaines délicatesses, et ces travestissements sous les voûtes sacrées parurent d'autant plus dangereux que la pensée en éveil cherchait les fissures du pouvoir religieux.

Chaque époque qui arrive, bénéficiant des enseignements du passé, juge dangereuse plus d'une chose qui semblait innocente. Au moyen âge, les esprits, garrotés par la confusion du passé, sont simples, naïfs et sans moyens de traduire leurs rancunes : on ne pressent pas la Réforme, on laisse au peuple plus de liberté dans ses plaisirs ; mais quand Luther lancera ses bulles contre la papauté, le catholicisme effrayé se tiendra sur ses gardes.

Le Fou, chassé des églises, fut mêlé dès lors à d'autres questions religieuses plus palpitantes. Les protestants, s'emparant de ce type, le burinèrent sur des médailles pour la plus grande injure des catholiques. Ils sont communs, les monuments de bronze sur lesquels se voit une tête de cardinal accolée à celle d'un Fou, avec la légende : *Stulti aliquandi sapientes.*



Médaille satirique contre l'Église.

Il est vrai que les catholiques reprennent le symbole pour en accabler le protestantisme ; on s'appelle *Fou* dans les deux camps ; ce que voyant, des

sceptiques, qui ne reconnaisesnt ni le pape ni Calvin, fondent des médailles pour se railler des deux adversaires.

L'injure ne semble pas aujourd'hui bien énorme. Elle suffisait alors à qualifier même les cruautés les plus grandes. On sait quelle exécration causa dans les Pay-Bas le duc d'Albe. Théodore de Bry, le fameux graveur, a cru venger ses compatriotes en représentant le terrible lieutenant-général de Philippe II avec cette légende : *Le capitaine des Folies.*

C'est là une caricature innocente (1). Il en en est de même des sculptures, des manuscrits, des gravures. Le Fou se loge partout du XIIIe au XVIe siècle, sur les façades des palais, au fronton des cathédrales, sur les stalles des églises, grimaçant, agitant sa marotte et frappant chacun de sa vessie. Du haut des monuments chrétiens, caché dans une gargouille, le Fou pisse sur les passants ; à la porte du temple, il tire la langue aux fidèles; dans le chœur des basiliques, il éclate de rire au nez des chanoines, et la grande dame qui ouvre son livre d'heures, où il est représenté sur les marges, est troublée dans ses prières. A Amboise, à Blois, il conte ses divagations sur les façades des palais ; on le retrouve accroché aux façades des maisons d'Orléans, de Tours, de Beauvais, où il fait la nique aux passants. Souvent dans l'ombre grimace le bout d'une poutre qui remplit l'esprit de visions fantastiques : un ouvrier a terminé son œuvre en sculptant une figure de Fou.

Il ne faut pas oublier dans cette popularité les combats de la Folie avec la Mort. Les dernières danses macabres montrent la Mort entraînant le Fou avec sa marotte; d'anciennes gravures représentent le Fou qui frappe le crâne de la Mort de sa vessie pleine de pois (2).

La Folie devait triompher de sa redoutable ennemie. Le XVIe siècle ayant policé les mœurs, la Mort parut brutale et son image lugubre. Le branle macabre avait fait son temps. Ces sortes de symboles, si puissants qu'ils soient, s'usent et sont remplacés quelquefois par des futilités qui n'en ont pas moins une longue durée.

III

La Mort morte, ce fut la Folie qui lui succéda. C'était une rieuse gaie, la plaisanterie sans cesse aux lèvres et corrigeant ses leçons par une constante bonne humeur. L'Europe accepta facilement son empire.

Le premier qui chanta la marotte fut un Strasbourgeois, Sébastien Brandt, érudit et moraliste. En 1494, il imprimait à Bâle un vaste poëme qui contient *cent quinze* divisions et qui porte pour titre : *Narrenschiff,*

1. Voir Rigollot et Leber, *Histoire numismatique des fols de la Picardie.*
2. Voir Holbein, pl. LXI, Langlois, Douce.

c'est-à-dire l'*Esquif des Fous* (1). L'humeur au xve siècle n'est pas toujours légère. Il faut dire que Brandt ne plaisante pas, quoiqu'une idée satirique découle de son sujet. Le vice, suivant lui, comme l'a fait remarquer M. Spach (2), n'est pas haïssable à raison de l'affliction qu'il cause à la divinité, mais parce qu'il est contraire à la raison humaine. *Le vice est ridicule.* Brandt veut corriger en réveillant dans le cœur de l'homme le sentiment de la dignité plutôt que le remords de sa conscience.

« Jamais, dit le moraliste, un sage n'a demandé à être riche sur terre, mais à se connaître lui-même. »

Brandt n'est point un réformateur religieux; s'il pressent l'orage luthérien, il le craint. Il a cependant ceci de commun avec les libres penseurs qu'il se gendarme contre les abus de la scholastique et du mysticisme. C'est avant tout un satirique, qu'il parle de l'astrologie, de la chiromancie, de l'alchimie, des superstitions et même des dangers nouveaux qu'a créés l'imprimerie.

« Plus les livres augmentent, dit Brandt, et moins on a égard aux bonnes doctrines. »

Il recommande « de prêter l'oreille à la conscience et non au sifflet des Fous. »

« Les paysans autrefois, dit Brandt, étaient heureux sous le chaume; maintenant ils s'adonnent à la boisson, s'endettent, ne s'habillent plus de bure, mais d'habits de lin d'un grand prix. Le bourgeois prétend être l'égal du chevalier; le comte veut être prince, le prince aspire à une couronne. Plus d'un brave homme se ruine, s'adonne à la juiverie, ou met sa fiance dans une succession. »

Brandt critique encore l'âpreté du gain, la vénalité de la justice, et, dans cette langue bâtarde qui a causé la ruine de l'ouvrage (3), on trouve de nombreux proverbes propres à frapper les esprits : « La pauvreté, dit le moraliste, est un don de Dieu. Celui qui est nu peut nager au loin. N'a rien à perdre qui n'a rien. » Mais Brandt a des aspirations plus élevées : « La mort est un admirable niveleur, un juge incorruptible qui n'a jamais obéi à personne... Insensés que nous sommes de construire des pyramides, des mausolées. Toute terre est bénie de Dieu, et bien couché est celui qui est mort en paix. Les astres, qui reluisent au haut du ciel dans le plus beau luminaire, éclairent une immense voûte funèbre. Dieu sait retrouver en leur place les ossements et les rendre à leur corps. Celui qui meurt en Dieu a le plus sublime monument. »

1. *La nef des fous* fut depuis le titre le plus universellement admis par les traducteurs et commentateurs.

2. *Études sur quelques poëtes alsaciens.* Strasbourg, 1862.

3. La pièce est écrite en dialecte particulier de Strasbourg, mélangé de suisse. « En lisant les vers du *Narrenschiff*, dit M. Spach, on croirait souvent entendre l'insulte langage d'un paysan du Sundgau ou du Kochersberg. »

M. Gervinus a comparé Brandt à Molière : c'est le placer bien haut; le plus souvent le poëte, par la gravité de ses admonestations, ressemble à un prédicant; j'en trouve la preuve dans les commentaires que tira de la *Nef des fous* le prédicateur Geilert de Keyserberg pour en faire la base de ses sermons, apportant plus de caprices que le moraliste dans la peinture des ridicules et des vices de son temps.

Avec Brandt, Geiler de Keyserberg se moque en chaire « des docteurs qui n'entendent pas trois mots de latin, mais se coiffent de leurs toques de velours et vantent leurs livres sans en connaître le contenu. » Ce sont des gens dignes de prendre passage sur le vaisseau des Fous; rien que pour les amateurs de livres de son temps, le prédicateur trouve qu'on peut faire choix de sept *grelots* différents. Geiler parle aussi de ceux qui n'aiment que les livres dorés sur tranche, des bibliomanes pressés qui parcourent vivement des « livres comme on cherche des poux » ; mais le prédicateur s'élève à des enseignements d'un ordre moins futile.

Le signe de la sagesse, suivant lui, c'est de peu parler et même de se taire.

« Il ne faut point ressembler à la poule qui, lorsqu'elle pond un œuf, l'annonce à toute la basse-cour.

« Les eaux profondes coulent avec lenteur; les torrents font beaucoup de bruit. Les petits marchands ambulants crient leurs marchandises dans la rue; les riches négociants trafiquent en silence.

« Un homme qui ne sait se taire ressemble à une ville sans murs et sans porte; on y entre de jour et de nuit. »

Sur les femmes le prédicateur exerce sa verve : « Il y a quatre choses, dit Geiler, que l'on ne peut suivre et reconnaître : l'aigle dans les airs, le serpent sur les rochers, le vaisseau au milieu de la mer, le chemin de la femme qui cherche aventure. »

Il serait réellement agréable d'écouter des sermons si une telle humeur en faisait aujourd'hui le fond. Bien différent des prédicateurs fort empressés à tonner contre la littérature de leur temps, Geiler de Keyserberg prêtait l'appui de sa parole et de sa verve au poëme de Brandt, qui d'ailleurs se répandait par toute l'Europe, traduit en latin, en français, en anglais, en néerlandais. Le *Narrenschiff* avait, suivant le chemin qu'il prenait, des fortunes diverses; on le contrefaisait, on l'imitait, on le copiait, on l'affadissait; toutefois, on oubliait de le brûler; il avait les honneurs de l'illustration, et les gravures sur bois d'un aspect magistral sont bien d'accord avec le texte gothique du poëme.

Vingt-cinq ans plus tard, un autre érudit, Erasme, reprit l'idée pour la transformer entièrement. Le navire des fous du vieux Brandt était trop chargé, Erasme l'allégea considérablement et, quoique le sujet fût le même, le Hollandais échappa aux reproches de plagiat que les érudits se jettent volontiers à la tête.

Brandt, quoique ayant publié diverses éditions classiques, était plutôt jurisconsulte de profession et avait même rempli des fonctions politiques en Allemagne. La vie d'Erasme au contraire fut vouée tout entière au service des belles-lettres, et, s'il scrutait le sens d'in-folio dont le format ferait fuir



D'après une gravure du *Narrenschiff*.

aujourd'hui un *chroniqueur* bien appris, c'était plus particulièrement les secrets de la langue d'Aristophane et de Lucien qu'il demandait aux anciens textes. Ces sortes d'études, qui marquent d'une austérité mélancolique les traits des véritables penseurs, si elles alourdissent le corps, allégent l'esprit. La parole de l'homme peut être lourde et embarrassée, sa plume est fine et légère. Le vieil Erasme, penché sur son pupitre, les yeux plongeants entre les lignes du texte, paraît sans doute aux curieux qui visitent les musées un savant grave et sévère; l'*Éloge de la Folie* lui donne droit d'entrer dans le panthéon des humoristes où bientôt trônera Rabelais.

Ce fut en latin qu'Erasme cacha ses railleries contre l'humanité dont la folie est le partage. « L'homme, disait la Folie (c'est elle qui prend la parole tout le long du livre) n'est pas plus misérable pour être fou que le cheval pour n'être grammairien. » Dans la société, tous les hommes sont conduits par la Folie; ce que La Rochefoucault plus tard rapportera à l'intérêt, Erasme l'attribue à un manque de sens, à un bandeau, à des grelots sonnant sans cesse aux oreilles, qui empêchent l'humanité de voir, d'entendre et de penser sainement.

La bonne humeur d'Erasme fit la fortune du livre. Le savant, dont la vie laborieuse avait chassé les passions et les vices, jugeait ses contemporains

sans fiel ni colère : « Le singe sur la pourpre n'est jamais qu'un singe, et la femme est toujours femme, c'est-à-dire une folle. »

Il y a cependant dans le badinage de l'érudit quelques *traits de force*, comme dirait un peintre. Lisez cette esquisse de vieillards :

« Plus ils sont près de la mort, moins ils sont ennuyés de vivre. Remerciez-moi, dit la Folie, si vous voyez encore tant de vieux patriarches qui ont à peine figure d'hommes, qui bégayent, qui radotent, qui n'ont plus ni dents ni cheveux ; restes hideux, rechignés, maussades, grondeurs, écourtés, dont la triste machine est faite en demi-cercle..... Tels qu'ils sont, ils aiment la vie, ils essayent de se rajeunir en peignant les quatre poils qui leur restent, ou en les cachant sous une chevelure postiche. Ils empruntent les dents, peut-être d'un cochon. Il en est même qui deviennent amoureux d'une jeune beauté et qui font auprès d'elle plus de bêtises qu'un jeune homme. »

On accuserait certainement aujourd'hui Erasme de *réalisme* pour son vieillard amoureux qui « emprunte les dents d'un cochon. » La touche n'est pas moins vive dans son portrait de vieilles coquettes.

« Tout cela n'est rien, en comparaison de ces vieux bouquins de femmes si cadavéreuses qu'on les croirait échappées des enfers, qui ne cessent de répéter *rien de tel que de vivre ;* qui brûlent, qui hennissent comme des cavales ; qui payent cher un jeune Adonis, se barbouillent le visage de céruse et de plâtre, ne quittent pas le miroir, étalent une gorge à cent replis, et, par des cris lascifs, essayent de ranimer la nature épuisée. Elles boivent, elles dansent, elles écrivent des billets doux. On se moque d'elles, on les traite d'archifolles ; on a raison. »

Quoique Erasme, qui n'aimait pas, disait-il, la « vérité séditieuse, » s'éloignât de Luther, les portraits qu'il trace des moines de son temps n'en concordent pas moins avec les imprécations contre la gent monacale du réformateur d'Eisleben.

« Après les théologiens, dit la Folie, viennent ceux qu'on appelle religieux ou moines, c'est-à-dire reclus, deux expressions fort impropres, car la plupart n'ont pas de religion et on les trouve partout... Ils sont tellement en horreur, qu'on regarde comme un présage sinistre de les rencontrer sur son chemin... Leur haute piété consiste à ne savoir rien, pas même lire. Lorsqu'ils braient dans leurs églises des psaumes qu'ils ont bien comptés et jamais entendus, ils croient que c'est une musique qui charme la Divinité. Il en est qui s'enorgueillissent de leur crasse et de leur mendicité, qui vont de porte en porte, dans les auberges, sur les grands chemins, sur les rivières, demander effrontément l'aumône, au grand préjudice des vrais pauvres. C'est ainsi que ces prédestinés croient qu'avec leur saleté, leur ignorance, leur grossièreté, leur impudence, ils sont l'image des apôtres.

« J'admire surtout leur minutieuse régularité. Ils croiraient être damnés s'ils ne soumettaient tout à la règle et au compas. Il faut tant de nœuds au

soulier; telle couleur, telle étoffe, telle largeur pour la ceinture; la robe bigarrée de tant de pièces; telle forme et telle capacité pour le coqueluchon; tant de doigts pour la tonsure, etc... Tout fiers de ces niaiseries, non-seulement ils méprisent les gens du monde, mais encore un ordre méprise tous les autres. Ces hommes, qui affichent la charité apostolique, font un bruit enragé pour une différence d'habit et de couleur. Pieusement fidèles à leurs statuts, il en est qui aimeraient mieux manier une vipère que de toucher de l'argent; mais ils ne craignent pas tant le vice et les femmes. »

Ce ne sont pas seulement les moines qu'Erasme crible de ses traits :

« Quelle folie plus grande, et en même temps plus consolante, que celle de ces braves gens qui se promettent l'éternelle félicité, pourvu qu'ils récitent tous les jours sept vers du psautier... Ces extravagances, si pitoyables, ont pourtant l'approbation non-seulement du peuple, mais encore de nos docteurs. N'oublions pas ici que chaque pays a son saint, et chaque saint son culte et sa vertu. L'un guérit du mal de dents, etc... »

Erasme dut être mal vu des dévots; il ne respectait ni les fidèles, ni les prédicateurs :

« Allez au sermon. Si c'est une pièce solide, l'auditoire s'ennuie, bâille et s'endort. Si au contraire le crieur, ou plutôt le brailleur fait, comme ils font tous, des contes de bonne femme, on ne dort pas, on écoute, on admire. »

Erasme est véritablement plus « séditieux » qu'il ne le croit. Il importe peu qu'il ne procède ni par colère ni par violence dans ses écrits; sous la forme pleine de bonhomie de son style, se cache un grand mépris pour la race encapuchonnée, et, s'il est peu de conditions qui échappent à sa verve, les moines reviennent sans cesse comme dans le portrait du marchand :

« Les plus grands et les plus misérables Fous sont les marchands. S'il y a quelque chose de plus vil que leur profession, c'est la manière dont ils l'exercent : le mensonge, le parjure, le vol, l'astuce, la mauvaise foi, sont leurs moyens; et cependant ils se croient des personnages parce qu'ils ont des doigts chargés d'anneaux d'or... Il y a de petits moines qui leur rendent hommage public pour avoir quelque part à leurs voleries. »

Erasme ne s'attaque pas seulement aux petits : courtisans, princes, rois, cardinaux et papes sont touchés de sa marotte qui, quoique tenue par la Folie, rend des sons satiriques mais graves. Sur le compte des courtisans, la Folie s'exprime ainsi, et le trait n'a guère perdu de son actualité :

« Ces braves gens de cour dorment jusqu'à midi. Ils déjeunent. Le dîner suit de près. Au dîner succèdent le jeu, les charlatans, les bouffons, les filles de joie, les fades quolibets. Il est juste de goûter au moins une fois. Le souper vient et on passe la nuit à boire. C'est ainsi qu'ils chassent les ennuis de la vie et que s'écoulent les heures, les jours, les mois, les années, les siècles. Pour moi, leur faste me fait quelquefois soulever le cœur. »

A ce dernier trait, — leur faste me fait quelquefois soulever le cœur, — on voit que ce n'est plus la Folie qui parle; son masque mal attaché tombe et laisse paraître Erasme lui-même.

Il n'existerait pas de courtisans sans rois. L'impitoyable Folie continue :

« Les rois n'écoutent que leurs flatteurs. Ils croient que, pour être véritablement rois, il ne faut que chasser, avoir de bons chevaux, faire argent des magistratures et des gouvernements, inventer de nouveaux moyens de pomper la substance du peuple en alléguant des raisons spécieuses pour donner couleur de justice à la vexation, et en faisant dans le préambule quelque compliment au peuple pour l'amadouer. »

Ne semble-t-il pas qu'on lise un La Bruyère, moins épuré, mais plus libre et sans attaches?

Erasme avait été élevé par les moines. On voulut en faire un moine. Et c'est une remarque banale de dire qu'il n'y a pas d'adversaires plus terribles de l'Église que ceux qui, ayant été élevés dans les couvents et les séminaires pour y prononcer leurs vœux, déchirent tout à coup leurs robes pour rentrer dans le monde.

Erasme fut un de ces révoltés, quoique restant catholique : « J'ai toujours évité, écrivait-il à un ami, d'être l'auteur d'aucun tumulte et le prédicateur d'aucun dogme nouveau. Je serai avec Luther, tant que Luther restera dans l'union catholique. »

Comment Erasme fait-il concorder cette déclaration avec le portrait que la Folie trace des papes :

« Il n'y a pas d'hommes sur la terre qui mènent une vie plus délicieuse, plus exempte de soucis. Ils croient faire assez pour Jésus-Christ lorsque leur sainteté, leur béatitude étale l'appareil pontifical et presque théâtral, pour faire quelques cérémonies, pour donner des bénédictions ou lancer des anathèmes. Faire des miracles, le temps en est passé! Instruire le peuple, cela donne de la peine. Expliquer l'Écriture sainte, c'est l'affaire de l'école. Prier, c'est perte de temps. Verser des larmes, cela ne convient qu'aux femmes. Vivre dans la pauvreté, on la méprise. Céder, c'est lâcheté; c'est indigne de celui qui n'admet que par grâce les plus grands rois à l'honneur de baiser ses bienheureux pieds. Mourir, la mort est si triste! La croix, c'est la potence. »

A la vivacité de ce morceau, on voit qu'Érasme ressentait une irritation contre le ministre de Dieu, dont la véritable mission est nettement indiquée au milieu de ces sarcasmes.

Il faut cependant fermer le livre, pour ne pas être tenté d'y puiser encore. Détailler la Folie d'autres personnages est inutile. Tous les hommes appartiennent à la Folie et en sont victimes, même les sages. Je veux toutefois citer un dernier fragment, dans lequel Érasme apparaît à chaque ligne :

« La sagesse rend les hommes timides. Aussi voyons-nous les sages crou-

pir dans la misère, dans l'oubli, dans le mépris et l'obscurité, et les Fous jouir de l'opulence, du pouvoir et de l'éclat.

« Si vous faites consister le bonheur à plaire aux grands, à vivre avec ces dignités chamarrées d'or et chargées de pierreries, quoi de plus inutile que la sagesse? Ils la détestent.

« Aspirez-vous aux dignités et aux bénéfices de l'Église? Un âne, un bœuf y parviendra plutôt qu'un sage.

« Tournez et retournez tant qu'il vous plaira, adressez-vous aux papes, aux princes, aux magistrats, à des amis, à des ennemis, aux grands et aux petits : partout, pour réussir, il faut de l'argent, et, comme c'est un métal que le sage méprise, toutes les portes lui sont fermées (1). »

N'est-ce pas lui-même, le savant rendu timide par la science, le misérable qui s'est adressé aux grands, espérant en tirer quelque subside nécessaire pour la continuation de ses travaux, et qui a été repoussé, laissé dans l'obscurité parce qu'il était sage, parce qu'il avait le malheur de penser. Lisez ce morceau sur la sagesse, allez au Louvre revoir le portrait peint par Holbein, alors vous comprendrez ces traits émaciés, cette discrète résignation, ce détachement de toutes choses vaines, cette attache à la science, ce mépris de l'orgueilleuse humanité, ces lèvres minces amincies encore par les humiliations venues de haut, cette mélancolie railleuse.

Dans le Salon carré où sont étalés tous les chefs-d'œuvre de l'art, une modeste toile représentant un savant éclipse les richesses de la couleur et de la forme qui l'environnent.

Du cadre se détache une figure de penseur, un homme qui en apprend plus que l'étalage des pompes de Véronèse. Celui-ci est un courtisan qui a introduit dans une scène religieuse les habits dorés et les colonnades de marbre des princes de son temps; celui-là a osé, du fond de son cabinet, dire la vérité aux grands. Je ne crois pas que les souverains manifestent un vif enthousiasme en face d'un portrait si parlant.

CHAMPFLEURY.

1. Ces citations sont empruntées à la traduction (de Barnett) en tête de laquelle M. Désiré Nisard a placé une intelligente étude d'Érasme. 1 vol. in-18, 1842, Gosselin.



L'ORNEMENT POLYCHROME

PAR M. A. RACINET (1).



Les grandes découvertes de la science moderne et leurs applications courantes ont eu, depuis le commencement de ce siècle, une influence aujourd'hui très-sensible sur la production artiste. La facilité de reproduire les originaux dans des conditions mathématiques d'exactitude, les bronzes, par exemple, par la galvanoplastie, les dessins par la photographie, les livres ou les gravures par l'héliotypie, rendent le public moderne à la fois plus indifférent pour la création et plus difficile pour le rendu. Il a sous les yeux mille styles différents, et c'est avec un geste de sultan blasé qu'il jette le mouchoir tantôt à l'art oriental, tantôt à l'art du XVIIIe siècle, tantôt aux primitifs de la renaissance italienne. Il faut en prendre son parti : de nos jours, un artiste n'a plus le droit d'être médiocre. Il faut être parfait ou excessif, produire d'incontestables chefs-d'œuvre ou couper la queue de son chien. Hors de là, il suffit d'avoir de l'érudition et du goût.

L'application de plus en plus perfectionnée de la polychromie à l'impression est venue dans ces derniers temps apporter d'immenses secours à l'école, surmenée par l'inconstance de la mode, de nos artistes industriels.

Longtemps, beaucoup trop longtemps, la vieille doctrine académique propagea cette hérésie que l'on peut distraire la couleur de la représentation figurative d'un objet. « Du noir, du blanc et des demi-teintes, professaient des personnages à abat-jour vert, doivent suffire pour tout exprimer. La coloration n'est qu'un accessoire, et il est superflu de noter, même en marge, le ton, lorsque l'on reproduit un rhyton en terre noire, ou une amphore en terre rouge. Il y a des profils et voilà tout. » Même ils supprimèrent l'effet des ombres et de la lumière, et l'on publia pendant longues années des recueils de vases ou d'objets antiques, au simple trait. C'était le vide emprisonné dans un fil de fer.

Les audaces des coloristes de l'école romantique, la facilité des voyages qui

(1) Cent planches en couleur, or et argent, contenant *deux mille* motifs de tous les styles. Paris 1869, in-4, librairie Bachelin-Deflorenne. Publication de MM. Didot frères.

provoqua les discussions solides, le goût du public pour les curiosités de la Renaissance, lesquelles procédaient de l'art oriental, l'étude plus intelligente des conditions générales de l'ornementation des intérieurs, montrèrent aux artistes modernes quelles profondes lacunes existaient dans l'enseignement à l'école, dans les bibliothèques, dans les musées. De toutes parts on demanda aux éditeurs des publications qui se pussent feuilleter comme des dictionnaires et qui offrissent à la page demandée des exemples bien choisis d'orthographe et de style.

La chromolithographie est venue rendre de grands services. Elle a réalisé, dans ces derniers temps, des progrès notables. Elle touche aujourd'hui à la perfection.

Je n'apprendrai à aucun de mes lecteurs qu'une épreuve chromolithographiée a passé autant de fois sous la presse qu'elle offre de tons francs. Le nombre des pierres, exigeant chacune un dessin spécial, est déjà une cause de difficultés; mais la grande difficulté pratique, c'est le *repérage*, c'est d'obtenir que chacune de ces différentes pierres — il peut y en avoir jusqu'à quinze et plus — vienne s'ajuster exactement, rigoureusement à la place voulue sur l'épreuve déjà en partie imprimée, et y dépose son ton spécial sans entamer en rien les tons voisins. Plus il y aura de planches, plus le dessin sera compliqué et résumé, plus les difficultés croîtront, et plus la dépense définitive sera considérable.

Les publications chromolithographiques ont donc eu, jusqu'à ce jour, à lutter contre la mise de fonds énorme qu'elles nécessitaient. Presque toujours elles étaient tirées à très-petit nombre pour pouvoir être vendues très-cher. C'était tourner dans un cercle vicieux.

Le succès récent d'une publication ancienne réimprimée à nouveau et tirée à grand nombre, a ouvert les yeux aux éditeurs Didot frères et leur a donné courage. M. A. Racinet vient d'accepter la direction d'une vaste publication qui a pour titre l'ORNEMENT POLYCHRÔME, pour programme d'offrir aux artistes le plus grand nombre de renseignements exacts pour le meilleur marché possible. Déjà deux livraisons sont sous nos yeux et nous permettent de juger des résultats acquis et des résultats attendus.

M. A. Racinet est l'un des principaux dessinateurs de ces grandes publications qui ont ouvert la voie des impressions chromolithographiques. Il a collaboré activement au *Moyen âge et la Renaissance*, aux *Arts somptuaires*, à la *Collection Soltikoff*. En ce moment on peut voir, à l'*Union centrale*, dans les salons du haut, une série de dessins originaux qui montrent avec quelle application, quelle exactitude et quel goût il reproduit des objets de haute curiosité. La photographie est un merveilleux instrument qui fournit des matériaux sans prix, mais ne traduit pas, comme la main de l'homme, la vie latente des choses. C'est un reflet dans une glace, un spectre, encore est-il plus souvent qu'on

ARABIAN

ARABE

ARABISCH

Lith par F. Durin

FIRMIN DIDOT FRÈRES FILS & Cie ÉDITEURS.

Imp. Lemercier & Cie Paris

ne croit altéré par la déviation de la perspective, les caprices de la lumière, les conditions premières du ton colorant. Ainsi les objets en or viennent presque noirs, les objets bleus viennent blancs, etc. Quant aux étoffes, aux tapis, aux substances à la surface rugueuse, il faut souvent renoncer à les reproduire, tant les aspérités ou les creux en sont exagérés par les accidents lumineux et en modifient l'aspect réel. Quant aux couleurs, dans l'état actuel de la science, il n'y faut pas encore penser.

Le rôle d'un bon dessinateur est donc capital dans une publication de l'ordre de celle que nous avons sous les yeux.

Cent planches en couleurs, or et argent, contiendront environ deux mille motifs de tous les styles, de l'art grec et romain, de l'art asiatique ancien et moderne, des arts occidentaux depuis le Moyen âge jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. C'est, on le voit, une sorte d'encyclopédie historique et pratique, que précise le titre : l'ORNEMENT POLYCHRÔME.

Les planches, dont l'impression exécutée par Lemercier ne laissent rien à désirer, ont été dessinées par MM. Dufour et Sanier, Painlevé, Pralon, Jeanningros, Daumon, F. Durin, Picard, Bauer, etc. Elles conservent, autant que le procédé peut le permettre, le style général des originaux.

En même temps que les planches parlent aux yeux de l'artiste ou du fabricant et tenteront son crayon ou son pinceau, un texte contenant des notes explicatives fournit des renseignements sérieux, et une introduction générale tracera à grands traits l'histoire de l'ornementation. C'est placer la bibliothèque côte à côte avec le musée. De cette façon il ne sera plus permis à un dessinateur de confondre les époques, les styles ou les provenances, et l'abondance des motifs lui permettra, dans un même siècle par exemple et un même pays, de suivre les modifications insensibles qu'ont éprouvées les formes générales et les détails pour passer d'un aspect très-caractérisé à un autre: telle par exemple la série des transformations qu'a traversées le mobilier français pour passer des angles simples des dernières années de Louis XIV, aux profils très-redondants de la fin de Louis XV.

Dans chaque livraison, les pages de texte correspondent aux images, non pas par des chiffres mais par de petites figures répétées : une fleur, une tête, une couronne, etc. Cela permettra, lorsque l'ouvrage sera complet, de le ranger à son gré, soit par pays, soit par époque, soit par genre d'objets, etc. C'est une innovation pratique très-commode.

Autre point plus sérieux, on s'est imposé pour règle « de présenter en général le motif d'ornementation en lui-même, sans l'adopter exclusivement à telle ou telle forme architecturale, à tel ou tel emploi industriel, en laissant chacun libre de lui donner l'usage auquel il le destine, de le répéter, de le faire tourner, de l'enlacer à d'autres, suivant sa fantaisie ou les exigences de son cœur. Dans le même ordre d'idées, on s'est borné le plus souvent à

indiquer le motif sans le répéter indéfiniment, ce que chacun peut faire soi-même, hors quelques cas où l'on pouvait espérer présenter un ensemble susceptible lui-même d'applications variées et pratiques. »

Il ne s'agit donc plus de représenter des objets, mais les détails de la décoration qui les ornent et qui peuvent servir à créer d'autres séries. C'est, je le répète, un dictionnaire historique, mais non pas un recueil d'exemples pour les rhétoriciens ou de morceaux de littérature pour les gens pressés.

Chaque livraison renferme dix planches et dix pages de texte. Les motifs ont été choisis dans les vitrines de nos musées ou chez les amateurs les plus riches par le goût des belles choses. Dans une seule feuille, consacrée aux *Soieries,* je compte jusqu'à douze motifs empruntés à des peintures de panneaux, des meubles, des vêtements du XVIIIe siècle. Dans les *Ornements de Manuscrits du* VIIe *siècle,* 38 dessins peuvent tous donner naissance à une bordure, à un encadrement. Onze *Reliures des* XVIe *et* XVIIe *siècles* juxtaposent les méandres de leurs fers et leurs compartiments à mosaïques. On voit jusqu'où cela peut s'étendre.

Le texte est suffisant. Cependant, sans entrer dans de plus longs développements critiques, — on ne sait que trop quel mal a causé l'esthétique; — je voudrais qu'il indiquât à ceux qui veulent lire un plus grand nombre de sources. Il a été publié peu de bons livres sur les arts appliqués à l'industrie. Il y a là tout une bibliothèque à créer, résumant sous une forme agréable, sans pédantisme et sans parti pris, l'état actuel de cette science et de cet art, les phases qu'ils ont traversées, l'éclat qu'ils ont jeté dans certains pays à de certaines époques. A défaut de ces livres que les Anglais savent faire, et qui jettent dans la masse une grande somme d'éducation, il faut signaler aux artistes les excellents travaux spéciaux que publient sans relâche les Revues. Les Revues ont, depuis dix ans, fait faire un pas considérable à ces questions, mais dans un public restreint d'amateurs; elles ne vont pas, à cause du prix élevé de l'abonnement, dans tous les ateliers. Il serait bon de les dépouiller avec soin et d'indiquer à ceux qui peuvent les consulter dans les bibliothèques publiques, quels renseignements ils y trouveront sur la céramique, la fonte des métaux, l'ornementation des manuscrits, les procédés de la fresque, l'histoire des tissus, de l'orfévrerie, de l'émaillerie, etc.

Outre ce que j'ai déjà signalé au passage, je citerai encore dans les deux livraisons que je feuillète, pour la *Céramique* ou l'*Ornementation murale,* des motifs de polychromie grecque et gréco-romaine, empruntés en général à des restitutions étudiées sur les lieux d'origine par des élèves de l'école de Rome : des carrelages du Moyen âge italien; des fresques du Vatican; des faïences françaises de Nevers, Rouen, Moustiers, etc. — Dans les *Tissus,* des étoffes du Moyen âge français, du XVII et du XVIII siècle; des toiles persanes d'un goût exquis où les paons s'ébattent au milieu des œillets enroulés, où les perroquets becquètent des palmes fantastiques. Dans l'*Ornementation*

des manuscrits, des rosaces adorables empruntées au Coran arabe appartenant à la riche bibliothèque de M. Ambroise-Firmin Didot (dont le *Bibliophile illustré* reproduit une page) et une page d'un manuscrit persan du IIe siècle, empruntée à la Bibliothèque nationale; des enlacements de style celtique des VIIe, VIIIe et IXe siècles; d'autres italiens ou français des XIVe, XVe et XVIe siècles.—Puis des *Plafonds,* des *Incrustations en genre Boule,* et enfin toute une page, qui n'est pas des moins brillantes, d'*Emaux cloisonnés japonais.*

On voit par cette rapide nomenclature combien sont variés les matériaux qu'offre cette publication. Elle vient sous une forme arrêtée continuer ces exhibitions provoquées tous les deux ans par l'*Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie,* et qui ont déjà eu une action si marquée sur le goût public et sur les ateliers parisiens. Je pense que dans les livraisons prochaines, les éditeurs ne cesseront pas de puiser dans l'art oriental.

La série des combinaisons occidentales semble épuisée. Le moment est venu de se retremper dans ces sources d'où nous sont venues, à l'aube de nos civilisations, les leçons d'un goût toujours original, toujours renouvelé. Je n'entends pas dire que nos artistes doivent copier littéralement ce qu'ils auront sous les yeux; la faute serait aussi grosse qu'au jour où David dessina, d'après l'antique, des toges pour nos représentants du peuple et des tabourets en X pour nos mères. Nos représentants attrapèrent des rhumes de cerveau, nos mères des courbatures, et il fallut revenir à des vêtements et à un mobilier mieux appropriés à nos climats et à notre tempérament.

Non, c'est le style de ces nations si délicatement coloristes, si ingénieuses dans les combinaisons de formes, dont il faut s'imbiber pour en chercher les applications logiques à nos mœurs, à nos besoins, à nos habitudes. Nous ne voulons pas plus devenir des Japonais, des Chinois ou des Persans, que nous ne pouvions être des Grecs ou des Romains. Mais nous avons le droit d'exiger un mobilier plus harmonieux, des bijoux d'un goût plus franc, des peintures moins gourmées, des tapisseries plus sobres et moins coûteuses, des bronzes plus décoratifs. Il faut que de cette abondance de matériaux il sorte un style plus aimable et plus fort que celui que nous avons traversé dans ces dernières années. Depuis la fin du XVIIIe siècle, depuis la réaction classique, la France a été sans cesse en déclinant. Les nations rivales n'ont plus grand'chose à lui envier. Il faut qu'une révolution artiste vienne lui infuser un sang nouveau.

Ph. BURTY.





BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS.

COLBERT DE CROISSI (Charles-Joachim), évêque de Montpellier, appelant de la bulle ***Unigenitus***. Mort en 1738.



Comme ci-dessus.

Catalogus librorum bibliothecæ... Caroli Joachimi Colberti de Croissi, episcopi Montispessulani... (*S. l.*), 1740, 2 vol. in-8.

COLIGNY.



De gueules, à une aigle d'argent membrée, becquée et couronnée d'azur, armée et languée d'or.

COLIN, conseiller au Parlement de Bourgogne.



D'azur, à trois colonnes d'or mises en pals.

CONFLANS (Godefroy-Maurice de), évêque du Puy.



D'azur, semé de billettes d'or, au lion de même brochant sur le tout.

COQUEBERT (Simon).



De gueules, à trois coqs d'or posés 2 et 1.

COSNAC (Daniel-Joseph de), archevêque d'Aix. 1690.



D'argent, semé d'étoiles de sable, au lion de même, armé, lampassé et couronné de gueules brochant sur le tout.

COSSÉ, duc de Brissac (Louis-Charles), grand panetier de France.



De sable, à trois fasces denchées d'or du côté de la pointe.

COTIN (l'abbé Charles).



Deux C entrelacés (Charles-Cotin) « ce qui, par un sens un peu mystique, indique le cercle du globe que mes œuvres remplissent. » (Œuvres galantes en prose et en vers... de Cotin.)

COTTEREAU.



D'argent, à trois lézards de sinople mis en pal 2 et 1.

COTTIN DE JONCY.



D'azur, à deux colonnes d'or mises en pal.

COUCY-CHATEAUVIEUX, en Bresse et Bugey.



Écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois fasces ondées d'or, aux 2 et 3 d'azur à une fleur de lis d'or.

COULANGES.



D'azur, à la bande d'argent chargé d'un lion armé et lampassé de gueules, et au chef d'or chargé d'une aigle au vol éployé de sable.

COURCILLON, marquis de Dangeau, grand maître des Ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare.



D'argent, à la bande fuselée de gueules, accompagnée d'un lion d'azur en chef.

COURTENAI.



D'or, à trois tourteaux de gueules, 2 et 1.

COURTAVEL DE PEZÉ (Henri-Albert de), abbé de Beaupré.



D'azur, au sautoir d'or accompagné d'un double orle de losanges de même.

COUSIN (le président Louis), de l'Académie française.



D'azur, au chevron d'or accompagné de trois cœurs enflammés de même, 2 en chef, 1 en pointe.

COUSSIN, conseiller au Parlement de Bourgogne.



D'azur, à une étoile d'argent en cœur, accompagnée de trois roses d'or.

COUSTURES (des), en Bourbonnais.



Pâlé d'argent et d'azur.

CRAMOISY (Sébastien), imprimeur ordinaire du roi, échevin de la ville de Paris.



D'argent, à l'ancre de sable, la trabe d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles aussi d'or.

Catalogue de la Bibliothèque de Sébastien Cramoisy. — *Sens, Cramoisy*, 1659, in-4°.

CREIL, membre du Parlement de Paris.



D'azur, au chevron d'or chargé de 3 molettes de sable, accompagné de 3 quintefeuilles d'or.

CRÉMEAUX (Hector de), doyen et comte de l'Église de Lyon. 1622.



De gueules, à trois trèfles au pied fiché d'or, au chef d'argent chargé d'une onde d'azur.

CRÉMEAUX, marquis d'Entragues (Louis-César). Mort en 1747.



Parti d'un coupé de deux, ce qui forme six quartiers. Au 1, d'argent, à une fasce ondée d'azur; au 2, d'or, à 3 sautoirs d'azur rangés en fasce; au 3, de gueules, à 3 croix recroisettées au pied fiché d'or; au 4, d'azur, à 3 sautoirs d'argent; au 5 de gueules, au lion naissant d'or d'une terrasse de sinople; au 6 et dernier quartier, d'or, à deux massues de sable passées en sautoir liées de gueules.

CROISET, président au Parlement de Paris.



D'azur, à la fasce d'or accompagnée en chef de 3 croisettes de même et d'un cygne d'argent en pointe.

CROISMARE (Nicolas), seigneur de Lasson.



D'azur, au léopard d'or, armé et lampassé de gueules.

CROIX DE CASTRIES (Armand-Pierre de la), archevêque d'Alby.



D'azur, à la croix d'or.

CROIX, duc de Castries (de la), maréchal de France.



Comme ci-dessus, sur le tout de Lévis.

CROIX DE CASTRIES (Armand-François de la), né le 18 octobre 1725, mort le 27 juin 1743 en Champagne, à son retour de Bohême, après avoir donné des preuves de la plus grande valeur. Il avait épousé en 1741 Marie-Louise-Angélique de Talaru-Chalmazel.



Ses livres portaient tous sur les plats de *Castries* accolé de *Talaru* qui est: *parti d'or et d'azur, à la cotice de gueules brochante sur le tout.*

CROSNE (Madame de), née Adelaïde de la Michodière.



Armes des De Crosne *accolées à celles des* La Michodière. *Les premières : d'azur à la fasce de sable; les deuxièmes: d'azur à la fasce d'or chargé d'un lévrier courant de sable colleté de gueules.*

CROY DE RENTY (Charles, premier duc de) 1560-1612.



Ecartelé : au 1 *et* 4, *d'argent, à* 3 *fasces de gueules, qui est* Croy ; *au* 2 *et* 3, *d'argent, à* 3 *doloirs de gueules,* 2 *en chef,* 1 *en pointe, qui est de* Renty.

Ces armes sont accompagnées du monogramme suivant, répété plusieurs fois, avec la devise : *J'y parviendrai. Croy.*



Dans ce monogramme on lit : CC. RR. EE. NN. YY. (Charles Croy Renty)—Voy. pl. xlv de l'*Histoire de la Bibliophilie.*

Charles duc de Croy, prince du Saint-Empire et chevalier de la Toison d'or, était un grand amateur de livres et des choses d'antiquité. Juste Lipse, qui lui dédia son *Syntagma bibliothecarum,* le signale comme un des plus ardents archéologues de son temps. Il s'était composé une magnifique bibliothèque avec un cabinet de médailles des plus précieux, duquel Jacques de Bie a tiré les médailles des empereurs depuis Jules César jusqu'à Valentinien.

Catalogus universalis... omnium librorum... ducis Croy et Archotani Bruxellœ, 19 augusti hujus anni 1614 divendi incipientur. — Bruxellœ, 1614, in-4°.

CROZAT, marquis du Châtel (Antoine), financier, né à Toulouse, en 1655, mort à Paris le 7 juin 1738.



De gueules au chevron d'argent accompagné de 3 *étoiles de même,* 2 *en chef et* 1 *en pointe.*

Ces armes sont accolées à celles de sa femme Marie-Marguerite Legendre, qui sont : *d'azur, à la bande dentelée d'or chargée de 3 papillons de sable.*

CROZAT, marquis de Thugny (Joseph-Antoine), président au parlement de Paris, petit-fils du président.

Né en 1696, mort en 1740.



De gueules au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef, une en pointe.

Crozat avait employé une grande partie de sa vie et de sa fortune à former l'une des plus précieuses collections connues de tableaux, de statues, de dessins, d'estampes, de pierres gravées et d'ouvrages sur les beaux-arts.

Catalogue des livres de M. le président Crozat de Thugny. Paris, 1751, in-8°.

CROZAT, baron de Thiers (Louis-Antoine), mort le 15 décembre 1770.

Comme ci-dessus.

Catalogue des livres de feu M. Crozat, baron de Thiers, brigadier des armées du roi, lieutenant-général pour S. M. de la province de Champagne... — *Paris*, *Saillant* et *Nyon*, 1771, in-8.



CRUES DE SAINTE-CROIX.



D'or à un pal de gueules chargé de trois croisettes d'argent.

CRUSSOL-UZÈS (François, duc de) pair de France, mort en 1736.



Ecartelé, au 1 et 4 fascé d'or et de sinople de 6 pièces, qui est de CRUSSOL, *parti d'or à trois chevrons de sable, qui est de* LÉVI; *au 2 et 3 contre-écartelé, au premier et dernier d'azur à trois étoiles d'or posées en pal, qui est de* GOURDON DE GENOUILLAC; *au 2 et 3 de gueules à trois bandes d'or, qui est de* GALIOT; *sur le tout, d'or à trois bandes de gueules, qui est d'*UZÈS.

CRUSSOL (Jean-François de Crussol), évêque de la Rochelle en 1768.



Comme ci-dessus.

CRUSSOL (François-Emmanuel, duc de), épousa, en 1753, Magdeleine-Julie-Victoire de Pardaillan-Gondrin.



CRUSSOL, *comme ci-dessus; accolé de* PARDAILLAN-GONDRIN, *qui est : coupé en chef de 4 et en pointe de 3, ce qui fait 9 quartiers. Au 1,* ESPAGNE-MONTESPAN; *parti au 2 de* ST-LARY; *au 3 de* LAGORSAN; *au 4 de* FUMEL; *au 5 de* PARDAILLAN; *au 6* D'ORBESSAN; *au 7 de* LA BARTHE *ou* THERMES; *au 8* D'ANTIN; *au 9 de* ROCHECHOUART; *et sur le tout de...*

DAILLER.



D'or, à 3 écrevisses de gueules, 2 et 1; au chef d'azur chargé d'une étoile d'or.

DALICHOUX (Armand), échevin de la ville de Lyon. 1652.



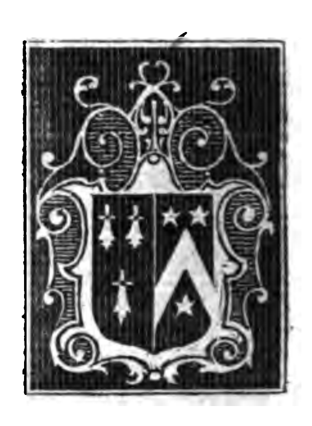
D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 croissants de même.

DAMORESAN DE PRÉSIGNY.



D'azur, à la fasce ondée d'or.

DAURAT, conseiller au Parlement de Paris.



D'argent, à 3 hermines de sable; parti d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 étoiles d'azur.

DAUVET.



De gueules, à 3 bandes d'argent, la première chargée d'un lion de sable.

DEBELAY (Jean-Marie-Mathieu), archevêque d'Avignon. 1848.



D'azur, à la gerbe liée d'or.
Devise : *Posui vos ut eatis et fructum afferatis.*

DELLEY (N.-L.-F., baron Asnens de).



D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, à 2 cotices du second brochant sur le lion.

DEMONCRIF, de la chambre des Comptes. 1712.



D'or, au lion de sable, au chef d'hermine.

DENETZ (Nicolas), évêque d'Orléans. 1631.



Ecartelé : au 1 et 4 de gueules au chevron d'argent, chargé de 3 hermines, accompagné de 3 roses d'or, 2 et 1 ; au 2 et 3 d'or à un porc-épic de sable.

DENIS, à Paris.



De gueules au mouton d'argent, au chef d'or chargé de 3 étoiles d'azur.

DENIZOT (Marc-Antoine), conseiller au Parlement de Bourgogne. 1709.



D'azur, au chevron d'argent accompagné de 2 roses en chef et d'un croissant en pointe, le tout d'argent.

DENZAU DE CHANTELOU (François), conseiller au Parlement de Bretagne. 1671.



De gueules, au chevron d'or, accompagné de 2 croissants d'argent en chef, et d'une tête de lion arrachée d'or en pointe.

DEPOIX DE FOUESNEL, conseiller au Parlement de Bretagne. 1671.



Parti: au 1, d'or, au vol de gueules; au 2, de gueules à la bande d'argent accompagnée de 6 croix recroisettées d'or.

DES BOIS (Engelbert), évêque de Namur. 1630.



D'azur, à 9 besants d'or, 3, 3, 3.

DES CARTES DE SAINT-LAU, conseiller au Parlement de Bretagne. 1671.



D'argent, au sautoir de sable cantonné de 4 palmes de sinople.

DES CORDES (Jean), d'une famille originaire de Tournay, chanoine de Limoges, mort au mois de janvier 1643, âgé de 72 ans.



D'azur, à 2 lions adossés d'or.

Jean des Cordes était un bibliophile instruit. Le P. Jacob l'appelle « vn « autre Varron de son temps. » Naudé, qui a fait son éloge et rédigé son catalogue, dit qu'il avait commencé sa collection avec celle du savant Bosius. A sa mort, le cardinal Mazarin acheta en bloc sa Bibliothèque, qui se composait d'environ six mille volumes, au prix de 22,000 livres.

Bibliothecæ Cordesianæ cum indice titulorum.—*Paris, Vitray*, 1643, in-4.

DES GRANGES.



D'azur, à l'étoile d'argent soutenue d'un croissant de même.

DES PAILLARDS.



De sable, à une fasce d'argent accompagnée en pointe d'une gerbe d'or.

DES PORTES (Philippe).



Ce poëte faisait mettre parfois sur les plats et le dos de ses volumes deux ΦΦ. Sa Bibliothèque, très-riche du reste, fut dispersée avec celle des jésuites, dans laquelle elle avait été fondue.

(La suite au prochain numéro.)

JOANNIS GUIGARD.



LE TRIMESTRE DU BIBLIOPHILE.



E débute par l'insertion d'une lettre qui explique et le nouveau titre et la nouvelle série d'articles que j'essaie aujourd'hui. Je ne dis pas que mes yeux se sont ouverts à la lumière ; mais, au *Bibliophile français* comme ailleurs, il est bon de déférer au vœu de la majorité. Mon correspondant sera donc obéi... jusqu'au jour où deux correspondants lui donneront tort. Voici sa lettre :

MONSIEUR,

Toutes les fois que vous avez signalé des livres nouveaux, j'ai remarqué que vous ne manquiez pas d'insister sur leurs qualités matérielles : papier, caractères, tirage à petit nombre, etc., etc. Je ne vous en ferais pas un crime, si je ne m'étais point aperçu que vous réserviez exclusivement à ceux-là le bénéfice de votre publicité. Sans doute, un beau livre n'est nullement à dédaigner; mais, de bonne foi, Monsieur, rangez-vous les abonnés de ce recueil parmi les bibliophiles absurdes qui ne veulent entendre parler que de la forme? Croyez-vous qu'en dehors d'un tirage à 250 exemplaires la littérature n'existe plus pour eux?

Je sais, et c'est un grand malheur, je sais qu'on a fait depuis longtemps aux bibliophiles cette déplorable réputation. Sans doute, certains excentriques ont pu la justifier, mais tous leurs confrères doivent-ils en pâtir? Non, certes. A dater d'aujourd'hui, ne vous gênez donc plus pour élargir votre cadre. Parlez-nous des publications nouvelles, quelles qu'elles soient, et nous vous ferons grâce du papier Whatmann. Ne laissez pas de côté un ouvrage curieux, parce qu'on n'aura pas numéroté ses exemplaires. Et croyez bien que la majorité des vrais bibliophiles aime les livres pour ce qu'ils sont, et non pour ce qu'ils paraissent.

UN ABONNÉ.

Cet abonné est-il aussi bien informé qu'il veut le paraître ? Nous transmet-il vraiment l'avis du plus grand nombre ? Malgré les allures critiques de sa lettre, j'avoue qu'au fond sa censure me paraît juste et que je donnerais beaucoup pour avoir eu jusqu'ici les torts dont il parle. Il est malheureusement vrai qu'en fait de livres, les mérites de l'exécution ne concordent pas toujours avec d'autres qualités plus précieuses encore. Il est vrai aussi que, sans faillir à son mandat, le *Bibliophile français* pourrait étendre singulièrement le cadre de ses remarques bibliographiques. Ainsi ferai-je pour cette fois, et, pour qu'on ne m'accuse pas de mal choisir, parlerai-je un peu de tout. Voici donc le bilan littéraire de notre dernier trimestre, au risque de tomber en plein dans le genre ennuyeux :



Si pour nous conformer à l'antique préséance, nous donnons le pas à la théologie, arrivent en première ligne les deux volumes publiés, à l'occasion du prochain Concile, par Mgr Maret, doyen de la faculté de Paris. Nul ne pouvait traiter plus à fond cette importante matière. Sans afficher le gallicanisme, l'auteur paraît soucieux en tout de relever la dignité de l'Église de France. Il affirme que le Concile ne peut rien sans le Pape, mais aussi que le Pape ne peut rien sans le Concile. Il fait des réserves sur la doctrine de l'infaillibilité du souverain pontife. Il saisit enfin l'occasion de défendre la mémoire de Bossuet et il s'honore d'obéir aux mêmes maximes,—se déclarant d'ailleurs prêt à rétracter tous ceux de ses arguments qui pécheraient contre l'orthodoxie.

Ce n'est ni à l'histoire ni aux droits des Conciles qu'en veut un autre in-octavo intitulé : *le Sanctuaire.* On ne saurait se dissimuler toutefois qu'il a saisi cette occasion de paraître pour demander une réforme du clergé en beaucoup de points qui ne sont pas tout-à-fait des questions de dogme. L'auteur anonyme paraît bien connaître l'intérieur de nos sacristies, et il a fait ou fait faire pour les besoins de sa cause des observations dont la lecture est souvent piquante.

Ce n'est pas au clergé qu'en veut M. Petrucelli de la Gatina, c'est au pape, ou plutôt à tous les papes. Il leur a décoché un pamphlet (*Le Concile*) qui eût fait fortune au XVII[e] siècle dans la librairie hollandaise, et il se montre particulièrement réjoui de donner à saint Pierre le nom de Simon Bar Jonas, *dit* saint Pierre.

Aussi excessif en son genre, M. l'abbé Jules Morel, dans ses *Incartades libérales,* tourne contre les catholiques libéraux la lance qui devrait percer M. Petrucelli. Il dénonce au prochain Concile, comme dissidents dangereux, le P. Gratry, feu Lacordaire, la rédaction entière du *Correspondant,* et d'autres écrivains religieux qui ont, à ses yeux, le tort grave de ne pas vouloir rendre l'Eglise solidaire des auto-da-fé de l'Inquisition espagnole.

La Peine de mort a fourni à M. Jules Simon le sujet d'un livre nouveau, où il s'appuie sur des souvenirs personnels pour demander non-seulement l'abolition de la peine capitale, mais encore la suppression des détentions perpétuelles. M. Jules Simon n'admet ni l'infaillibilité du juge, ni la perversité continue d'un coupable. Il croit que les derniers assassins disparaîtront avec la dernière guillotine. — J'applaudis à la générosité de M. Jules Simon. Mais il me semble qu'on ne guillotine plus guère et qu'on assassine toujours avec le même entrain. — Avis aux amateurs de statistique.

Dans le monde de la science...

M. le docteur Bertrand de Saint-Germain a payé un tribut raisonné d'admiration à la méthode de *Descartes considéré comme physiologiste et comme médecin ;* il reconnaît que ce grand homme a devancé son temps et qu'il a prévu le nôtre, sans subir aucun entraînement de doctrine.



54

RELIURE DE CHARLES D'AUVERGNE..

puis du Comte de Mansfelt

(Collection A. F. Didot)

Le docteur Donné, doyen de la faculté de Montpellier, a fait pour les gens du monde un manuel d'*Hygiène,* où il leur recommande peu de médecine, mais beaucoup d'exercice et d'hydrothérapie. — Nous voilà bien loin des Purgon.

Enfin, M. Gavarret, dans ses *Phénomènes physiques de la vie*, vient d'établir une loi très-importante : celle de la réciprocité des forces dans les manifestations de la vie. En d'autres termes, il est acquis que la force dont nous disposons est due tout entière à la combustion des aliments que nous empruntons au règne végétal, et qu'en brûlant, ces principes alimentaires ne font que rendre à leur tour la force calorique qu'au moment de sa formation la plante elle-même a empruntée au soleil. Cette théorie est appuyée sur les expériences les plus concluantes.

Une antichrétienne qui n'y va pas de main morte, c'est Mme Clémence Royer, la traductrice de l'*Origine des espèces*, de Darwin, qui a fait tant de bruit dans le monde scientifique. Mme Royer s'est inspirée des mêmes principes pour composer son dernier livre sur l'*Origine de l'homme et des sociétés.* Ses recherches la conduisent à déclarer que le paradis terrestre est une mystification, que l'humanité n'est redevable qu'à elle seule de ses perfectionnements physiques et moraux, qu'à ce double point de vue nous nous sommes développés constamment et graduellement depuis une époque nuageuse où Adam, s'il fut réellement le premier homme, n'était qu'un simple palmipède dont l'aspect ne pourrait plus nous trahir aujourd'hui la moindre consanguinité, un vrai monstre probablement amphibie, hermaphrodite, à mamelles lactifères duquel descendraient l'homme blanc, le nègre, le peau-rouge, et le singe, comme des rameaux forts ou grêles, droits ou tortus, grands ou courts, partent du tronc d'un même arbre. Pour Mme Royer, en un mot, tout vient de l'homme et par l'homme ; elle fait bon marché de l'instinct religieux, et, si Dieu existe, c'est tout au plus si elle l'excuse d'avoir fait le monde.



Dans ce trimestre, les publications historiques font presque défaut et la biographie a pris des allures religieuses. C'est *Adélaïde Capece Minutolo,* une Napolitaine que Mme Craven place au rang de Mme Swetchine. M. Clair Tisseur a publié les lettres de *Joseph Pagnon,* un jeune peintre lyonnais, mort à vingt ans ; elles peuvent passer pour un petit monument de piété et d'amour filial. Si nous quittons les contemporains, c'est *Le Cardinal de Bérulle,* une belle figure historique, pour laquelle M. Nourisson revendique tous les caractères de la sainteté.

Tout en respectant Bérulle, j'avoue que *Le Général Jomini* de Sainte-Beuve m'a plus intéressé. C'est la dernière étude de ce maître regretté ; elle n'est ni la moins lucide, ni la moins profonde.



Il est aujourd'hui de mode de crier contre la manière dont se brassent les élections académiques; mais ceux qui veulent remonter dans le passé ne tarderont pas à se convaincre qu'il en a été de même depuis Richelieu, quand ce n'a pas été pis. Aux incrédules, je signalerai pour aujourd'hui la brochure curieuse (de M. V.) sur *Montesquieu et sa réception à l'Académie*. Ils verront une fois de plus combien on dénonce facilement dans un monde respectable, et combien les plus grands esprits faiblissent lorsqu'il s'agit de ne pas compromettre une candidature publiquement posée.

A ceux qui veulent voir combien un généalogiste pouvait éprouver de mécomptes au beau temps de la généalogie, je recommande les *Lettres de d'Hozier*, qu'a publiées M. Silhol. D'Hozier était cependant presque un homme officiel. Un premier ministre l'avait pris sous sa protection, et, comme ce ministre, il avait ses bureaux et ses commis. Sa spécialité commandait en maîtresse à un monde où il n'y avait guère d'honneurs à conquérir sans des titres de noblesse en règle. Et cependant d'Hozier cria misère toute sa vie. Ces lettres le prouvent; elles sont écrites sous l'œil des créanciers, et les subsides royaux qu'elles réclament prouvent du moins que le pétitionnaire dédaigna la bourse des particuliers. — Tous ses émules n'ont pas eu depuis autant de délicatesse.

Il est un peu tard pour parler de voyages; mais comment laisser dans l'ombre l'humoristique M. John Tyndall, de l'institution royale de Londres? Nos voisins sont des grimpeurs enthousiastes, et M. Tyndall brille entre eux tous par son héroïsme, par son agilité et par la *furia* avec laquelle il monte à la charge des pics réputés inaccessibles. La traduction de ses impressions *Dans les montagnes* pourra être lue sans danger par ceux qui ne craignent pas le vertige.

Nous avons encore deux voyages en Amérique. La science n'y est pour rien, et l'observation en fait tous les frais. Ils ont cela de particulier que, accomplis tous deux dans la même direction, ils ont presque le même titre. L'un est le *Far West* de Mme Olympe Audouard; l'autre est le *Grand Ouest*, de M. Simonin. Par exemple, ce que M. Simonin n'a pu offrir de plus, c'est, comme Mme Audouard, un portrait de femme toujours charmante. Elle nous avoue cependant avoir vu la révolution de 1848 à l'âge où l'on peut déjà juger les hommes. Nos deux touristes ont donc traversé les prairies, ils ont vu aussi les Mormons et leurs innombrables épouses, et ils en reviennent avec une certaine communauté d'impressions. Le plus singulier est qu'ils s'accordent sur les bons effets de la polygamie mormonne. De la part d'un homme, cela se conçoit encore; mais de la part d'une femme, c'est plus surprenant, et il faut que le système de Brigham Young ait son mérite.

Un aussi grand fait que l'inauguration du canal de Suez devait avoir son contre-coup en librairie. En attendant celles qui se préparent, notons deux

publications importantes.—L'une, toute spéciale, est l'*Histoire du percement de l'isthme de Suez*. par M. Olivier Ritt; beau volume orné de cartes, muni des chiffres et des tableaux désirables; on peut le regarder, jusqu'à un certain point, comme encouragé par M. de Lesseps, auquel il est dédié. Un prologue historique très-complet passe en revue tous les projets qui se sont succédé dans le même but depuis près de trois mille ans. Je remarque, en passant, qu'on y rend justice aux idées du citoyen Lepère, membre de la commission scientifique de notre ancienne armée d'Égypte. Il avait pressenti le premier qu'il y avait une marche nouvelle à suivre. Nous arrivons ensuite au tableau des efforts multipliés que la Compagnie a dû faire pour triompher définitivement de tous les obstacles suscités par les hommes et par la nature. Cette partie est réellement intéressante, et, qu'on soit ingénieur ou non, on peut la lire et l'apprécier.

L'autre livre (*Le Fellah*) est beaucoup moins spécial; il affecte même un peu les allures du roman, et le percement de l'isthme n'y tient qu'une fort honorable, mais fort petite place. Il me paraît appelé cependant à seconder l'œuvre de M. de Lesseps dans une certaine mesure. Il appelle l'attention des Européens sur l'Égypte, il éveille leur sollicitude, et, sous une forme souvent séduisante, il leur montre le rôle utile qu'ils pourraient jouer dans la régénération d'un pays plein de bonne volonté. On sait que M. About a été l'invité du vice-roi. Traité avec une grande bienveillance, il a visiblement voulu lui payer sa dette d'hospitalité, mais il ne s'en est pas acquitté tout à fait aux dépens de la vérité. Il a insisté sur ce qui était bon, mais il n'a pas dissimulé ce qui lui a paru mauvais; il a parlé surtout des améliorations possibles et il en a parlé avec grand sens. Si M. About n'avait pas écrit des romans fort goûtés, il passerait plus facilement pour un bon politique et pour un économiste remarquable.

Peu, très-peu de romans nouveaux. Une septième édition de l'*Edith de Falsen* de M. Legouvé pâlit à côté de l'*Aventure de Ladislas Bolski*, où M. Cherbuliez a montré des qualités très-réelles et très-diverses. Sous une forme romanesque, il a eu le talent, sans avoir l'air d'y toucher, de juger avec une égale profondeur la faiblesse et la force du parti national polonais.

On ne saurait toucher à la Pologne sans éveiller la Russie. Rappelons donc, bien qu'ils soient un peu moins récents, les *Contes moscovites* de M. Tourgueneff. Le souffle est ici moins puissant, si l'on veut; mais quel trésor d'observation vraie, de grâce naïve et de sentiment contenu! Donnez à M. Tourgueneff quatre personnages insignifiants, un paysage prosaïque, une intrigue presque nulle, et il se chargera de vous émouvoir jusqu'aux larmes sans sortir de la situation banale où vous l'avez mis. Tourgueneff est saisissant comme la vérité, et nul mieux que lui ne m'a prouvé sa toute-puissance.

LORÉDAN LARCHEY.

DESCRIPTION DES RELIURES

CONTENUES DANS CE NUMÉRO.

N° 53. Joannis Stabæi Collectiones sententiarum (*græce*). *Venetiis, Barth. Zanetti,* 1535, *in-4°. — La reliure de ce volume est en maroquin olive. Les bordures sont peintes, la première en noir, la seconde en vert. Les compartiments des plats, en mosaïque, se composent de quatre couleurs : les croissants sont en noir; l'ornement qui les entoure, formé de cercles et de demi-cercles, et se développant ensuite en rectangle entrelacé aux quatre coins dans de petits carrés, est peint en brun; l'ornement, en forme de losange, ainsi que les carquois et les arcs, sont en vert; le rectangle extérieur, embrassant les parties précédentes dans lesquelles il est entrelacé, est en rouge. Chaque ornement est, comme toujours, bordé d'un filet double en or. La tranche, dorée et ciselée, porte successivement sur les trois côtés les lettres H et D entrelacées, un grand H, et les trois croissants comme sur les plats.*

N° 54. Artemidori Daldiani philosophi... De Somniorum interpretatione... à Jano Cornario latina lingua conscripti. *Basileæ, Hieron. Frobenius et Nicol. Episcopius,* 1544, *pet. in-8°.— Exemplaire acquis à la vente Brunet. Le savant bibliographe n'a pas cité cette édition dans son* Manuel. *Les riches compartiments de cette reliure sont en or et à petits fers. Elle a été exécutée pour Charles, comte puis prince de Mansfelt, célèbre général allemand, mort en* 1595. *Le lithographe a mis par erreur, au bas de la planche, que cette reliure avait été faite primitivement pour le comte d'Auvergne.*

Propriétaire-Gérante : Mme Bachelin-Deflorenne.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55.



Le Bibliophile Français

Imp. Ch. Chardon aîné Paris



GUY PATIN

UY PATIN était né avec le dix-septième siècle, dans un petit village du Beauvoisis. L'originalité de ses manières et de son esprit, sa verve satirique toujours en éveil le firent rapidement distinguer dans la foule des médecins de cette époque. Il avait, dit un de ses contemporains, la gaieté de Rabelais avec le visage de Cicéron (1). Plus tard, sa violente opposition contre l'antimoine lui suscita des ennemis acharnés, que sa causticité sut d'ailleurs toujours tenir à distance, et qu'il oubliait dans le commerce de quelques amis intimes et dévoués. C'étaient presque exclusivement des bibliophiles : Gabriel Naudé d'abord, qui s'était assis avec lui sur les bancs de l'école de médecine (2); Jacob Spon, un protestant, savant antiquaire qui, chassé de France par la révocation de l'édit de Nantes, alla mourir de misère à Vevey; Camille Falconet, un médecin animé aussi de la passion des livres et dont la bibliothèque renferma jusqu'à cinquante mille volumes (3); le prévôt des marchands, Robert Miron, peut-être un des ancêtres de Jean Miron

1. Bonaventure d'Argonne, *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, t. I, p. 27.
2. Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes illustres, etc.*, t. IX, p. 77.
3. Avertissement, en tête du *Catalogue de la Bibliothèque de Falconet*, p. 5.

qui, un siècle plus tard, légua tous ses livres aux Pères de la Doctrine chrétienne; Michel de Marolles, le célèbre collectionneur d'estampes; enfin le premier président Lamoignon, qui mérite une place spéciale dans une galerie de bibliophiles. Tout le monde a lu les lettres charmantes, pleines d'esprit et de finesse, qui entretenaient cette douce et savante intimité.

Guy Patin possédait déjà six mille volumes en 1644 (1); il en avait réuni près de dix mille à la fin de 1650 (2), et sa grande ambition était de les loger d'une manière définitive. En conséquence, au mois de décembre 1650, il acheta, moyennant neuf mille écus (3), une maison située place du Chevalier-du-Guet, « en belle vue et hors du bruit (4). » C'était une vaste demeure, car Patin avait pu y réserver une chambre pour ses amis (5), et ses confrères reconnaissaient qu'il était le médecin « le mieux logé de tout Paris (6). »

Il y avait surtout une salle bien éclairée, et assez grande pour que, en y ajoutant « une petite chambre qui y tenoit de plain-pied (7), » il pût y classer tous ses livres « en belle place et bel air (8). » Lui-même, encore dans la première joie de sa nouvelle acquisition, nous a donné une description enthousiaste de cette « estude, » comme il l'appelait. Quoiqu'il ne fût guère dévot, il avait placé sur la cheminée un Christ en croix, cadeau d'un peintre qu'il avait opéré de la pierre en 1627. De chaque côté de ce crucifix étaient son propre portrait et celui de sa femme; puis, aux deux coins, ceux d'Érasme et de Scaliger. Une poutre énorme, qui soutenait le plafond, traversait la pièce dans toute sa largeur, et Patin y avait accroché vingt-quatre tableaux (9).

1. L. Jacob, *Traicté des plus belles Bibliothèques*, p. 551, et *Bibliographia parisina, anno* 1645, dédicace.

2. Lui-même, dans une lettre du 2 décembre 1650, fixe leur nombre à neuf mille; le 30 du même mois, il écrit à Falconet qu'il possède dix mille volumes, et il donne le même chiffre à Bélin le 14 janvier 1651.

3. Lettre du 14 janvier 1651, à Bélin. Il avait écrit le 2 décembre 1650 à Falconet : « Elle me coûte vingt-cinq mille livres. »

4. Lettre du 14 janvier 1651.

5. Lettre du 2 décembre 1650.

6. Lettre du 14 janvier 1651.

7. Lettre du 14 janvier 1651.

8. Lettre du 30 décembre 1650.

9. Lettre du 21 avril 1651.

Il semble que tout cela ne devait pas produire un bien merveilleux effet; mais on n'y regardait pas de si près au dix-septième siècle, et Patin ne se lasse point d'admirer et de célébrer à tout propos sa chère bibliothèque, *quæ est*, dit-il, *lumen oculorum et laborum solatium* (1).

On ne peut mieux dire, car ce fut de tout temps le plus doux des délassements, et c'était encore un bonheur assez rare à cette époque que d'avoir dix mille volumes amis réunis autour de soi. Dans ses lettres charmantes, Guy Patin parle d'eux sans cesse; il les nomme, il les cite, il les vante, et, en dépouillant sa correspondance, on pourrait presque reconstruire le catalogue de cette précieuse collection. La médecine y tenait naturellement une grande place; mais Patin n'était point exclusif à cet égard: il se plaint, dans ses lettres, que ses malades lui laissent peu de temps pour la lecture, et le forcent trop souvent à quitter Sénèque et Cicéron pour Galien et Fernel (2). Platon, Plutarque, Virgile, Érasme, Scaliger, Montaigne, Charron, Saumaise, Casaubon, de Thou, Gassendi, Naudé, Riolan et Grotius sont les écrivains qu'il semble avoir affectionnés le plus. Il regardait l'histoire naturelle de Pline comme « un des plus beaux livres du monde, » et comme pouvant tenir lieu, avec les œuvres d'Aristote, de toute une encyclopédie (3), ce qui ne l'empêchait pourtant pas d'acheter, et avec une prodigalité qui parfois lui attirait les reproches de ses amis (4), des ouvrages de philosophie, de littérature et d'histoire (5). Il paraît même que sa *bibliomanie* — c'est le mot qu'il emploie(6) — n'était point égoïste; car nous le voyons écrire à Spon pour le prier de lui envoyer cinq exemplaires des *Tragiques* de d'Aubigné, dont il veut faire présent à des amis (7).

Avouons-le cependant, Patin avait une passion malheureuse pour une autre classe d'ouvrages. S'il faut en croire Bonaven-

1. Lettre du 26 juillet 1658.
2. Lettre du 15 juillet 1660.
3. Bonaventure d'Argonne, *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, t. II, p. 293.
4. Lettre du 1er mai 1654.
5. Lettre du 15 juin 1661.
6. Lettre du 1er mai 1654.
7. Lettre du 20 mars 1654.

ture d'Argonne (1), il collectionnait très-ardemment les livres licencieux: simple curiosité de bibliophile, du reste, car on n'a jamais attaqué ses mœurs. Son fils Charles, un savant de premier ordre, eut le même goût, mais fut moins sage. Chargé par Colbert de supprimer un ouvrage de ce genre, il eut l'imprudence d'en distribuer plusieurs exemplaires (2), et fut, pour ce fait, condamné aux galères. Il se sauva, parcourut l'Europe, et finit par devenir professeur de médecine à Padoue.

Guy Patin, entouré de ses livres, mena jusqu'à sa mort l'existence la plus régulière et la plus calme. Il ne quittait guère sa bibliothèque que pour aller visiter ses malades ou prendre part à quelque consultation. Rarement il soupait dehors; à peine se laissait-il parfois entraîner chez le président Lamoignon (3), où il était sûr de rencontrer la société la plus lettrée de Paris. Ses dernières années furent attristées par la conduite de ses enfants et par d'amères désillusions; mais ses livres lui restèrent et aussi les sages enseignements qu'il y avait puisés : « Je me tiens plus heureux céans, écrivait-il encore, avec mes livres et un peu de loisir, que n'est le Mazarin avec tous ses écus et ses inquiétudes: *Si panem et aquam habuero, de felicitate cum ipso Jove certare paratus sum ;* mais il faut de la santé ensuite, et un peu de loisir pour étudier ou pour méditer la patience de Dieu sur les péchés des hommes, et considérer le trictrac du monde d'aujourd'hui, qui est autant fou que jamais (4). » Sages paroles, éternellement vraies, qu'un ami des lettres et des livres pouvait seul écrire, et qùe ne désavoueraient assurément pa plus d'un des bibliophiles de notre temps.

ALFRED FRANKLIN.

1. *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, t. I, p. 27.
2. Bayle, *Dictionnaire historique*, p. 2198.
3. Lettre du 8 novembre 1658.
4. Lettre du 27 août 1678.



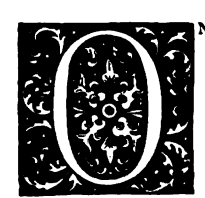
ÉTUDE

SUR

LES DIFFÉRENTS TEXTES, IMPRIMÉS ET MANUSCRITS,

DU ROMAN DES SEPT SAGES (1).

PREMIÈRE PARTIE.



ON trouve dans le XIXe volume de l'*Histoire littéraire de la France* une notice de M. A. Duval sur le *Dolopathos,* traduction poétique du livre latin de Jean, moine de Hauteseille. Cette notice nous dispensera de parler longuement des premières rédactions de la fameuse légende attribuée au sage indien Sendebad. Mais Amaury Duval n'avait alors à sa disposition qu'un texte incomplet du poëme français (2) : l'original latin n'avait pas encore été retrouvé (3), et ne pouvait être deviné que par l'épître dédicatoire de l'auteur à l'évêque Bertrand de Metz, laquelle permettait de rapporter la date de la composition à la dernière partie du XIIe siècle. Dans cette épître, l'ouvrage n'est pas désigné sous le nom de *Dolopathos,* mais sous celui de *Liber de Rege et Septem Sapientibus*. Cependant, comme l'auteur, Jean de Hauteseille, n'avait pris dans un récit déjà connu que les premières données d'une composition nouvelle, on a bien fait d'adopter un titre distinct pour cette œuvre distincte. Celui de *Dolopathos* a donc été convenablement admis par les éditeurs du poëme d'Herbert (4), après Fauchet, Legrand d'Aussy, Warton, Ellis, Dacier, Am. Duval, Loiseleur-Deslongchamps et Dunlop.

Plus tard, un second manuscrit du *Dolopathos* français a été reconnu dans

1. L'article qu'on va lire est l'introduction d'un travail complet sur le roman des *Sept Sages*.

2. Bibl. Imp., n° 7535.

3. Il vient de l'être dans la Bibliothèque Impériale de Vienne, par l'éminent philologue Mussafia. Ainsi, l'opinion émise avant nous par M. A. de Montaiglon se trouve pleinement justifiée.

4. *Le Roman de Dolopathos*, publié pour la première fois par MM. Ch. Brunet et Anat. de Montaiglon. *Paris, P. Jannet,* 1856, in-8.



la Bibliothèque alors royale (1). Il est un peu moins ancien, mais d'ailleurs conforme au premier, et contient les 3,428 vers que l'autre laissait désirer. C'est avec son aide, ou du moins à son occasion qu'on peut essayer aujourd'hui de compléter l'estimable notice d'Amaury Duval. Mais, pour saisir l'ensemble de toutes les questions que doit provoquer l'étude de ce fameux livre des *Sept Sages de Rome*, nous avertissons nos lecteurs de ne pas chercher dans le *Dolopathos* la véritable expression de la légende le mieux consacrée : elle y est traitée avec trop d'irrévérence. Les *Sept Sages de Rome* y viennent bien l'un après l'autre débiter leur histoire, mais sans laisser deviner l'intérêt qu'ils ont à défendre le fils du roi; la reine marâtre n'oppose aucun récit à ceux qu'ils ont allégués, ce qui réduit au nombre de huit les quinze exemples racontés dans le roman en prose. Encore quatre de ces huit exemples sont-ils puisés à d'autres sources que celles de la légende des Sept Sages, et tendent-ils moins à changer les résolutions du roi Dolopathos qu'à divertir agréablement l'attention des lecteurs. Enfin, près de la moitié des douze mille vers dont le poëme se compose, nous font entièrement perdre de vue le fond du sujet. On le voit donc, le *Dolopathos*, dans sa double forme latine et française, n'est qu'une imitation très-libre, j'ajouterai cléricale, de la tradition populaire des *Sept Sages de Rome*. Il est vrai qu'en l'absence du livre latin de Jean de Hauteseille, nous ne pouvons estimer le degré d'exactitude du traducteur; mais nous devons présumer que le rimeur français n'avait guère perdu de vue son modèle. Les longs détails de la conversion de Lucinien, fils de Dolopathos, ont en effet le cachet d'une origine monastique, et la dernière histoire, celle des enfants changés en cygnes, nous avertit que l'ouvrage fut écrit dans la province de laquelle dépendait l'abbaye de Hauteseille, et dans les anciens domaines attribués au duc Godefroi de Bouillon, descendant présumé du Chevalier au cygne (2).

Laissant donc à part le *Dolopathos*, nous pouvons reconnaître en France trois rédactions plus exactes de la tradition orientale, et voici l'ordre chronologique dans lequel je les rangerai : 1° Le *Roman* en prose *des Sept Sages de Rome*, souvent imprimé dans les XVe et XVIe siècles, plus fidèlement reproduit par M. Leroux de Lincy, à la suite des savantes *Recherches* de M. Loiseleur Deslongchamps *sur l'origine des Fables indiennes*, Paris, Techener, 1838. 2° Le *Poëme des Sept Sages*, dont M. A. Keller a donné, en 1836 (Tubingen, 8°), une première édition, d'après le seul manuscrit qu'on en ait reconnu jusqu'à présent. 3° Une rédaction latine : *Liber Septem Sapientium*, souvent aussi imprimée dans les deux premiers siècles de l'im-

1. Fonds de Sorbonne, n. 1422, f. 296.

2. Je sais qu'il ne faut pas confondre la basse Lorraine avec la Lorraine Mosellane proprement dite; mais la ville de Metz était inféodée à Godefroi de Bouillon.

primerie et qui se rapproche autant des deux rédactions françaises précédentes qu'elle s'éloigne du *Dolopathos* de Jean de Hauteseille.

Le poëme anonyme, publié par Keller, a certainement été taillé à la mesure du roman en prose; seulement l'auteur a, de sa propre autorité, substitué trois histoires à trois autres du récit consacré. Et ces nouvelles histoires se retrouvent aujourd'hui généralement dans les traductions faites en Italie et en Angleterre du roman français. Pour la rédaction latine, qu'elle soit antérieure ou postérieure aux deux romans français, on peut en tout cas assurer que ceux-ci ne lui ont rien dû et qu'elle ne leur doit également rien. C'est, à mon avis, l'œuvre de quelque écolier de l'Université de Paris, Anglais de nation (1), (comme en fait aisément juger son mauvais latin), qui aura voulu garder un souvenir de ce qu'il avait souvent entendu débiter dans les rues et carrefours de Paris par les jongleurs populaires.

Car cette *Histoire des Sept Sages,* assurément venue de l'Orient, dut se répandre en France par une transmission orale, longtemps avant d'y prendre la forme arrêtée d'un livre. Les jongleurs français, qui l'avaient recueillie en Espagne ou en Syrie, la redirent devant le parvis de nos églises, comme les mères et les nourrices ont dit aux enfants les contes de fées, avant que Perrault eût la bonne pensée de les écrire. Cette origine vocale, si je puis ainsi parler, nous explique les nombreuses modifications apportées à la légende primitive. Le conteur populaire est, en effet, dans une autre situation que l'écrivain : il renonce à tout préambule ; il doit intéresser vite et amuser dès l'abord celui qui veut bien s'arrêter pour l'écouter. Il choisit dans le répertoire de ses souvenirs, prend, ajoute et supprime dans la vieille tradition qu'il veut à son tour continuer; et de même qu'il n'a respecté l'ancienne donnée qu'autant qu'elle lui a paru répondre aux dispositions de son auditoire, celui qui voudra prendre dans un récit de jongleur la matière d'un livre, ne se croira pas obligé de répéter tout ce qu'il aura entendu. Il en est autrement d'un livre fait sur un autre livre, surtout aux premiers âges d'une littérature. Le modèle est pour ainsi dire sacramentel, et celui qui le transcrit, ou le transporte de la langue savante dans la langue vulgaire, se fait une loi de le suivre exactement de point en point.

Un exemple fera mieux comprendre ma pensée. Les livres français de la *Table ronde* ont été rédigés par des auteurs qui n'en avaient pas demandé l'inspiration aux jongleurs français : ils ont été écrits avant d'être contés. Voilà pourquoi la forme et le fond des récits qui constituent les romans du *Graal,* de *Merlin,* de *Lancelot,* de *Tristan,* sont les mêmes dans tous les

1. Plusieurs fois il emploie l'auxiliaire *volo*, comme les Anglais, pour remplacer le futur dans les verbes, comme *volo coronari*, je serai couronné; en anglais : *i will be crowned*. Ailleurs, pour dire : *Il sera sûr de mourir*, il écrit : *Filius mortis erit*, ce qui répond à l'ancien gallicisme : *Il iert* (ou sera) *de la mort fis*. Mais, ainsi que M. Renan me l'a fait remarquer, cette dernière forme *filius mortis* était passée de la Bible dans l'ancien usage français.

manuscrits. Mais les gestes de *Roncevaux*, de *Guillaume d'Orange*, d'*Ogier*, ou des *Loherains*, avaient été chantés longtemps avant d'être écrits, et voilà pourquoi les rédactions écrites diffèrent généralement entre elles, si bien qu'on a de la peine à décider quelle est la meilleure, la plus conforme à la tradition primitive. En effet, la parole varie sans cesse et le livre seul peut fixer la parole. On ne répète jamais exactement ce qu'on a entendu dire, et c'est pour cela qu'on a inventé l'écriture.

Or, il en fut de la transmission orale de l'*Histoire des Sept Sages* comme de nos anciennes Chansons de gestes. La tradition s'en est modifiée suivant les besoins de l'auditoire auquel on la faisait connaître, ou seulement en raison de la fidélité des souvenirs de celui qui se chargeait de la mettre en livre.

Maintenant je commencerai par séparer en deux branches bien distinctes les rameaux sortis de la branche indienne aujourd'hui perdue. La première sera la propriété de l'Orient, et formera trois rameaux distincts : arabe, hébreu, bysantin. La seconde appartiendra à la France et formera tous les rameaux qui ont surgi dans les autres langues de l'Europe.

Voici la rapide analyse de la branche orientale.

Un vieux souverain, roi ou sultan de l'Inde ou de la Perse, possesseur d'un nombre plus ou moins grand de femmes, obtient enfin de la bonté de Dieu un fils unique, dont il confie l'éducation à un brachmane ou philosophe, nommé Syntipas ou Sendebad. Après avoir plusieurs années étudié sans rien retenir, le prince, en six mois ou bien en deux ans, répare le temps perdu et devient aussi savant que son maître. Sendebad avait eu soin de le préserver de toute influence extérieure, en le retenant dans une grande maison isolée, sur les parois de laquelle étaient tracées toutes les choses qu'il devait apprendre, et surtout les constellations qui pouvaient révéler le secret des événements futurs et des destinées humaines. Au moment de retourner à la cour de son père, le prince et son maître lisent dans les astres l'annonce d'un grand malheur qui les menace, si le jeune homme s'avise de prononcer une seule parole durant les sept premiers jours de son arrivée. Il s'engage donc à garder le plus absolu silence, et le roi, désolé de voir que la belle éducation qu'il a donnée à son fils n'a servi qu'à lui enlever l'usage de la parole, permet à l'une de ses femmes ou maîtresses d'essayer de le faire parler. La dame conduit l'enfant chez elle et lui fait, tout aussitôt, l'aveu d'une passion criminelle en offrant de le débarasser du vieux roi, s'il consent à répondre à son amour. Le jeune prince repousse ces avances avec un sentiment d'horreur, il ne peut même retenir quelques paroles de menace. La femme veut prévenir les indiscrétions qui la perdraient et va l'accuser la première : c'est lui qui a tenté de la séduire, lui qui a conçu la pensée d'un parricide. Le roi ordonne le supplice de ce fils dénaturé. Arrivent alors sept conseillers ou visirs qui, l'un après l'autre, racontent une histoire et font



55 Imp. Lemercier & Cie Paris

RELIURE DU XVIE SIÈCLE GENRE GROLIER

(Collection A. F. Didot)

ainsi différer de jour en jour le supplice du jeune prince : les sept jours passés, l'enfant n'a pas de peine à confondre les calomnies de la favorite.

Telle est la trame, tel est le dessin de la triple rédaction arabe, hébraïque et bysantine. Tous les détails que je viens de rappeler se retrouvent dans chacune des trois langues.

Dans les trois récits, l'accusatrice est une femme libertine qui veut perdre le fils du roi afin de prévenir sa propre perte.

Par une étourderie de rédaction qui prouve assez bien que les trois auteurs, l'arabe, le grec et le juif, ont suivi la même légende, l'enfant, qui ne doit pas dire un seul mot s'il veut échapper à la mort dont les astres le menacent, prononce une phrase entière ; et les philosophes ou visirs qui retardent tour à tour son supplice, ne semblent venir débiter leurs exemples que pour mettre dans un plus grand jour la malice et la fourberie des femmes. Ces trois branches orientales appartiennent donc à un type commun et proviennent de la même souche, c'est-à-dire de la forme arrêtée d'un livre plus ou moins ancien. Si les trois auteurs avaient recueilli le fond de leur sujet de la bouche de conteurs populaires, on peut assurer qu'ils n'auraient pas uniformément reproduit les mêmes méprises.

Le seul point sur lequel il se soient donné quelque liberté c'est le lieu de la scène et le nom des personnages qu'ils font agir. Le livre arabe (1) ne donne pas un seul nom propre. Il met simplement en scène « un sultan, « son fils, sa favorite et sept visirs. » Dans le *Syntipas* grec, il s'agit d'un roi de Perse nommé Cyrus : un seul philosophe, Syntipas, est chargé de l'éducation du jeune fils du Roi. Dans les *Paraboles de Sendabar*, c'est Bibor, un roi de l'Inde, Béria, la mère du jeune prince, Sendabar, le premier des Sept sages. Les autres sages sont : *Hippocrate, Apollonius, Lockman. Aristote, Biber* et *Omar*. Plusieurs de ces noms, d'origine grecque, ont conduit MM. Dacier et Sylvestre de Sacy à conjecturer que le livre hébreu avait été fait sur le modèle de la rédaction grecque ; mais dans le texte grec les conseillers de Cyrus ne sont pas nommés. Ce n'est donc pas le *Syntipas* qui a pu déteindre, si je puis ainsi parler, sur la rédaction hébraïque. Il faut aussi remarquer que dans les *Paraboles de Sendabar*, un seul sage est réellement lié à l'action, et que les autres sages, nommés on ne sait pourquoi dans l'introduction, ne reparaissent plus ; d'autres personnages y sont, comme dans les deux rédactions grecque et persane, chargés de raconter les exemples ou paraboles. Il est donc permis de penser que l'auteur hébreu avait cité dans son préambule les Sept sages par quelque vague connaissance des rédactions françaises, et que son livre est par conséquent postérieur à ces rédactions, ou du moins à la tradition orale répandue en France.

1. Notice sur les contes turcs et sur le livre de Sendabad, à la suite des *Mille et un Jours*, édit. du *Panthéon littéraire*, in-8, 1838, p. 287.

La rédaction française s'est en cela montrée plus habile. Elle a confié l'éducation du prince aux Sept sages, elle a lié leur sort à celui de leur élève, et elle les a chargés du soin de conter les histoires. Elle a même distingué leurs traits caractéristiques afin de leur concilier tout d'abord l'intérêt, et de graver leurs noms dans la mémoire des auditeurs et lecteurs.

D'ailleurs, pour mieux satisfaire un auditoire chrétien et populaire du XIe siècle ou du XIIe, nos jongleurs ont senti qu'ils ne pouvaient parler de brachmanes, de visirs, ou même de philosophes, de maîtresse favorite, de Sendabar, de Syntipas ou de roi Bibor. Ces noms, ces titres auraient semblé de l'autre monde, on les y aurait laissés. Les points de la tradition orientale qui se rapportaient à des peuples, à des lieux, à des usages inconnus, ils les rattachèrent à des temps, à des lieux, à des usages familiers à leurs compatriotes, sans aller pourtant jusqu'à les gratifier d'une origine française : car le rapprochement eût, même alors, paru excessif, et la perspective toujours nécessaire à l'effet, aurait été trop en défaut. Comme la légende offrait la réunion d'un grand nombre d'exemples moraux, et présentait, comme on dirait dans l'Université, un caractère essentiellement didactique; ils firent des brachmanes, visirs, conseillers ou philosophes, de grands docteurs, des clercs autorisés. Le nombre de sept, pour ainsi dire consacré dans les premières traditions, les mettant sur la piste des Sages de la Grèce, ils en firent les Sept sages de Rome. Le roi grec ou le sultan devint l'empereur; la sultane ou la favorite, l'emperiere, et comme belle-mère, elle eut un double intérêt à conjurer la perte du jeune prince. Son histoire devient alors une sorte de variante de celle de Joseph avec la femme de l'échanson égyptien; elle nous rappelle Phèdre, la belle-mère d'Hippolyte, ou mieux encore, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, Fausta, la femme de l'empereur Constantin. Quand elle a vainement tenté de séduire le jeune prince qu'une forte éducation met à couvert de ses artifices, la marâtre prend, comme dans la rédaction orientale, le rôle d'accusatrice, et, le visage ensanglanté, les cheveux et les vêtements en désordre, elle va demander à l'empereur justice de l'outrage dont elle a été sur le point de rester victime. L'époux crédule n'hésite pas à condamner son fils, il le fait conduire au supplice. Mais les Sept sages, qui ont élevé le jeune prince et qui sont menacés de partager le même sort, arrivent tour à tour, et, par des récits sept fois renouvelés, parviennent à lutter contre l'influence des histoires racontées par l'impératrice; si bien que l'enfant est sept fois conduit à la mort et sept fois ramené dans sa prison. Enfin, il atteint le huitième jour, les astres lui permettent de se défendre lui-même, son innocence est reconnue et justice est faite de la « male marastre ».

Voilà comment, sous l'influence des habitudes françaises, fut acceptée la tradition orientale. Nos conteurs ne s'arrêtèrent pas même aux changements que je viens d'indiquer. Dans les livres arabe, hébreu et grec, la science ou sagesse que Syntipas ou Sandebar communique au jeune prince, se réduit à

lui faire apprendre les lois du mouvement des corps célestes et le rapport de ces mouvements avec les événements futurs, les destinées humaines : ce n'était pas assez pour une société, fière à juste titre de son Université. Dans la branche française, les Sages qui ont éloigné l'enfant de Rome pour « *qu'il « n'oïst par aventure aucune mauvaise parole de borjois, de vilaine, de « mauvais garçon ou de chamberiere,* » lui apprennent les Sept arts, c'est-à-dire l'astronomie, l'arithmétique, la musique, la médecine, la dialectique, la grammaire et la rhétorique. Et c'est quand il a su toutes ces sciences aussi bien qu'eux-mêmes qu'ils songent à le renvoyer à l'Empereur. Mais pour mesurer les progrès de leur élève, ils ont recours à un moyen singulier, qui doit être emprunté de quelque tradition orientale, et qui donne à penser par conséquent que les jongleurs avaient entendu des récits différents de ceux que les textes grec, arabe et juif nous conservent. On en va juger : sous chacune des quatre colonnettes qui soutenaient le lit du jeune prince, les Sages glissent quatre feuilles de lierre, à l'insu du jouvenceau. Le valet se couche; la nuit ne lui permet de rien distinguer. Mais le lendemain, au point du jour, il jette avec émotion les yeux de côté et d'autre. Les Sages, qui ne perdaient rien de ses mouvements, lui demandent la cause de cette émotion. « Beaux seigneurs, répond-il, ou la couverture de « la maison s'est abaissée, ou la terre sur laquelle mon lit repose s'est « élevée. » Les sages se regardèrent et, d'une commune voix, déclarèrent qu'ils n'avaient plus rien à lui apprendre. L'épreuve n'était-elle pas en effet décisive?

Dans la branche orientale, le Sultan ou le Roi, juge seul son fils, et les conseillers ne trouvent pas la condamnation irrégulière. Il n'en est plus de même dans la branche française. Les Sages s'accordent à représenter à l'Empereur qu'il ne peut ainsi condamner sans contrôle, et qu'il doit attendre la sentence des barons pour décider du sort de l'enfant. Ce serait, disent-ils, une grande iniquité qui vous serait à jamais reprochée, quand même il ne s'agirait pas de votre fils. Les observations font leur effet. L'Empereur promet chaque jour d'assembler ses barons et d'attendre leur décision; mais, chaque nuit, l'Impératrice combat cette bonne résolution et la fait échouer. Les scrupules du souverain, les remontrances des Sages n'ont assurément rien d'oriental; c'est donc aux habitudes de la féodalité française qu'il faut en rapporter l'honneur. Ainsi modifiée, la légende a certainement beaucoup gagné, en passant par nos jongleurs, et l'on peut assurer que si l'antique tradition était arrivée en France par un livre fait sur le modèle d'un autre livre grec, arabe ou juif, le rôle de la favorite n'aurait pas été changé, et les conseillers du Roi n'auraient pas réclamé pour le prince accusé un jugement en règle.

Je le répète donc, la tradition s'est transmise par une succession de récits rapportés de l'Orient et répétés par nos jongleurs, sous la dictée desquels ils

furent ensuite écrits (1). En la modifiant, comme nous venons de voir, pour la faire accepter de leur auditoire, ils ont heureusement tiré parti d'une autre tradition déjà depuis longtemps populaire.

Fausta, fille du tyran Maximien, fut la seconde femme du grand Constantin. Longtemps elle avait gardé sur ce prince la plus décisive influence, et rien ne lui avait coûté pour concourir aux succès et à la gloire de son règne. On lui avait vu sacrifier aux intérêts de l'empereur l'honneur et la vie de son père. Crispus, fils d'un premier lit, avait paru longtemps lui inspirer une affection presque maternelle. Mais plus tard Fausta fit éclater des sentiments entièrement contraires.

Soit pour ouvrir à ses propres enfants les avenues du trône, soit pour se venger des mépris de son fillâtre, elle accusa Crispus d'avoir médité la mort de son père et voulu souiller la couche nuptiale. Pour mieux colorer ses impostures, elle enveloppa dans la même accusation le jeune Lucinien, fils de l'odieux Licinius et alors à peine âgé de quatorze ans.

Constantin, trop facilement persuadé des crimes reprochés aux deux princes, les condamna tous deux au dernier supplice, qu'ils auraient mérité s'ils eussent été coupables. Mais, le malheureux père ne tarda pas à se repentir de sa crédulité : il apprit en même temps les désordres et les infidélités de Fausta, et le supplice de cette princesse fut la juste expiation de la mort de Crispus et de Licinien. Ces événements, devenus dans nos premiers siècles poétiques l'occasion d'un récit populaire, avaient jeté sur le règne du premier empereur chrétien un voile lugubre. Crispus, élève du sage Lactance, était aimé du peuple et de l'armée qu'il avait souvent conduite à la victoire. Licinien donnait les plus grandes espérances, et Fausta avait longtemps passé pour le bon génie de Constantin. Or, dans le *Dolopathos*, le nom du fils accusé par la belle-mère est *Lucinien*, ce qui nous reporte naturellement à l'enfant victime des calomnies de l'impératrice. Cette aventure funeste exerça donc une influence réelle sur la forme française du livre de Sendebad. Je dis la *forme française*, car le rôle de marâtre est l'œuvre de nos jongleurs; il n'est pas encore introduit dans le *Syntipas* bysantin. Il est vrai que le nom de Lucinien ne se trouve que dans le *Dolopathos* : mais on doit penser que le moine Jean, auteur de cette rédaction, dut s'inspirer en cela des récits populaires, qui lui auront fourni ce nom vraiment historique, s'il ne l'a pas lui-même détaché de la légende, également populaire, de la « male femme » de Constantin.

1. Pour le dire en passant, il serait même assez difficile de décider laquelle des trois rédactions orientales a servi de modèle aux deux autres. Je m'inscrirais volontiers contre le texte arabe, attendu qu'on n'y voit pas le nom de Sendabad, qui se trouvait assurément dans l'original indien qu'on a perdu, tandis qu'on le reconnaît dans les deux formes légèrement altérées de *Sendabar* et de *Syntipas*. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que le plus ancien des trois auteurs orientaux eut devant les yeux un seul texte ou récit, dont les autres ne se sont écartés sur aucun point important.

D'ailleurs, l'auteur anonyme de la première rédaction poétique du roman des *Sept Sages,* qui suit le texte du roman en prose et accepte par conséquent toutes les modifications apportées à la légende orientale, nous atteste la popularité de l'histoire de Fausta, en comparant cette impératrice à la marâtre de son poëme (1) :

D'engien et d'art savoir plus seule,
Que la femme au roi Constantin,
La Salemon, ne la Fortin,
Ne la femme Artus de Bretagne,
Qui tant sot de male bargaigne (2).

Dans un autre poëme beaucoup plus ancien, la Geste *d'Auberi le Bourgoing,* Auberi se console de l'infidélité supposée de sa femme par des exemples analogues.

Par femmes sont maint preudome abatu;
Roi Constantin qui tant estoit crému,
En fu honis, ce avons-nous sceu...
Sansons Fortins en perdi sa vertu
Quant par la sie fu en dormant tondu.

Tous les rapprochements nous conduisent donc à reconnaître dans le Lucinien du *Dolopathos* un souvenir du Lucinien victime de l'impératrice Fausta.

Indiquons maintenant les différences que présente la mise en scène des histoires racontées dans les quatre rédactions de notre branche française, différences qui se rapportent aux noms des lieux et des personnes, et à quelques autres points.

1. Le roman en prose, expression la plus fidèle des récits de nos jongleurs, entre tout de suite en matière, comme il convient aux récits populaires : « *Il ot jadis à Rome un empereor qui ot non Dioclétien.* »

Ni le fils de l'empereur, ni la mère, ni la belle-mère de cet enfant ne sont nommés. En revanche, on y donne le nom et le portrait de chacun des Sept Sages : 1° le vieux *Baucillas;* 2° le grisonnant *Ancille;* 3° le maigre *Lentulle;* 4° le railleur *Maucuidar;* 5° le grave *Chaton;* 6° le blond *Jessé;* 7° le jeune *Meron.*

2. Le poëme anonyme taillé, ainsi que nous l'avons dit, sur le patron du roman en prose en étend pourtant la trame. Son auteur tient à faire acte de présence en commentant les récits de son modèle, en les accompagnant de ces

1. Mss. 7595, f. 344.
2. C'est-à-dire : Elle était plus artificieuse que la femme de Constantin, que celle de Salomon, que celle du fort Samson, que celle du roi Artus.—Pour que notre poëte ait ainsi parlé de Genièvre, il faut qu'il ait écrit avant la composition du roman de Lancelot, qui devait si bien venger dans l'opinion publique la reine Genièvre des imputations de l'*Historia britonum,* composée vers 1138 par Geoffroy de Monmout.

réflexions que nous appellerions aujourd'hui philosophiques. C'est un versificateur assez habile, fort au courant de la poésie populaire, mais tout à fait étranger aux études universitaires et cléricales. Afin d'introduire dans la légende qu'il allait mettre en rime certaines traditions assez mal retenues, et certaines réflexions satiriques, il substitue à l'empereur de Rome Dioclétien, l'empereur de Constantinople Vespasien, qui avait été guéri de la lèpre par le Saint-Suaire apporté à Rome.

Lès la crois une dame avoit
Qui mout bone esperanche avoit,
Elle avoit non Cleofida,
Qui le saint sidoine fila
Où Jhesus fut enveloppé.
Elle et sa mere le vendirent
A Joseph, puis li retolirent;
Ses ieres (1) li corurent rendre.

On voit ici l'ondoyante mobilité des traditions populaires. La chanson de geste de Vespasien donne un autre tour à cette légende de la Véronique, et le roman du *Saint Graal* un autre encore. La dernière a seule prévalu : une sainte femme tend son mouchoir ou son voile à Notre-Seigneur pour essuyer la sueur ruisselant de son front, comme il marchait au supplice; la toile reçoit l'empreinte miraculeuse du douloureux visage, et ce portrait, aujourd'hui conservé à Rome sous le nom de la *Véronique,* ayant guéri Vespasien de sa lèpre, devient le motif de la vengeance que cet empereur va prendre des Juifs déicides. Mais, ajoute notre poëte, il ne condamna pas un seul Juif au dernier supplice, Dieu ne voulant pas qu'un seul homme mourût à l'occasion de son incarnation; on se contenta d'entasser les méchants Juifs dans plusieurs grandes nefs qui les vomirent sur maints rivages. De cette migration viennent ceux qui sont en Espagne et dans les Flandres.

Si arrivèrent ès contrées
Dont les cités furent peuplées.
Une estoire en Flandre arriva
Dont toute la terre peupla.
L'autre est en Espaigne venue,
Dont la terre en est revestue;
Et quant les Juis ont les chastiaus,
Et en lor mains ont les plus biaus,
C'est grans pechiés et grans viltés...

On doit conjecturer de là qu'au temps de notre trouvère, les Juifs étaient à peine tolérés en France, et que bien des gens, leurs débiteurs par exemple, auraient voulu qu'on les renvoyât en Espagne.

Tout cela doit appartenir à notre poëte anonyme qui s'en permet bien

1. C'est-à-dire : Les héritiers de Joseph le revendirent à Cleofida.

d'autres. N'a-t-il pas l'audace de dire à ses contemporains qui savaient tous, grâce aux gestes et aux légendes, que Vespasien était le fils ou le père de Titus, n'a-t-il pas l'audace d'en faire le fils de Mathusalem? et cela pour rappeler la tradition répandue sur ce patriarche :

Qui neuf cens ans et dis vesqui;
Ne onques n'ot le poil flori.
Bien sot le terme de sa vie,
Et les ars de la prophecie;
Il dist jà meson ne feroit
Quant plus longuement ne vivroit.

Était-ce en effet la peine de se ménager un abri quand on ne devait vivre que neuf cent dix ans? Le vieillard de La Fontaine, et même les jeunes gens qui le blâmaient de planter, auraient été pourtant d'un autre avis.

Citons encore le préambule où le trouvère, cédant à ses mauvaises dispositions, travestit la belle fable d'Orphée et d'Euridice, pour avoir l'occasion d'adresser d'injustes reproches à tout le sexe féminin. Les derniers vers prouveront d'ailleurs que l'*Histoire des Sept Sages*, était déjà bien connue avant lui :

Plaist vous oïr bons dis et biaus
Qui sont d'autorité nouviaus?
Romans avés oï adès
Les uns bons, les autres mauvès...
Assés avés oï chansons
Et lons respis et noviaus sons,
Dire fables et rotruenges,
Beles paroles et losanges,
Lais de rotes et de vielles,
Et autres melodies bieles,
Et bien avés oï conter
Com Alpheus ala harper
En infier por sa feme traïre
Apolins fu si debonaires
Qu'il li rendi par tel covent
S'ele ne s'aloit regardant.
Feme est tousjours plaine d'envie,
Regarda soi par mesproisie.
Il n'est occise ne dolour,
Ne tempeste ne tenebrour
Que par feme ne soit venu.
Maint malvais plait en sont méu,
Et bien avés oï la some
Por coi feme set plus que home,
Et come ele venqui par plet
A Rome les Saiges tos set.

Elle les vainquit si bien qu'elle en fut brûlée vive ; mais dans la pensée de notre poëte, elle l'eût emporté si le jeune prince n'eût recouvré la parole.

Remarquons aussi que Vespasien, père d'un beau fils, dès la première année

de son mariage avec la fille du duc de Carthage, se garde de le faire aussitôt baptiser; il se contente de le faire ondoyer (presigner), suivant l'ancienne coutume de son temps, qu'on devrait suivre encore :

Coustume estoit à icel tans
Que jà varlès ne fust levés
Tant que treize ans éust passé;
Fors presignier aucuns n'estoit.
Adont les treize ans atendoit:
Lors ert auques issus d'enfanche,
Et si entendoit sa créanche;
Sous fons estoit regenerés,
D'oile et de cresme estoit sacrés.
Si parain ne parloient pas
Por lui; à cil jor n'ert pas gas;
De sa bouche au prestre disoit
Que saint baptesme requeroit,
Lors ert l'eve moult aceptable,
Quant il renoioient le diable.

Il semble vraiment que l'insolent poëte veuille dire que le baptême n'était plus qu'un jeu depuis qu'on l'administrait à des enfants privés de raison, oubliant ainsi que l'effet de ce sacrement est de nous purifier de la tache originelle, transmise par notre premier père. Comme il ne dépend pas de nous de ne pas l'avoir, l'Église peut nous en délivrer sans notre consentement.

Il y avait encore au temps de Vespasien un bon usage également tombé en désuétude. Les nouveau-nés étaient allaités par des nourrices choisies dans une condition rapprochée de celle des parents. Il en résultait que les enfants gardaient le cœur et l'esprit de leurs aïeux :

Coustume estoit à icel tans
Que fils au roi, bien le vous dis,
Par feme à duc estoit norris.
L'enfant au duc quant estoit nés
A feme à conte estoit livrés.
L'enfant au conte à castelaine,
Jà nel baillast nus à vilaine.
L'enfant al signor de castiel
Redevaloit un escamiel (1);
La feme au noble vavassour
Le nourrissoit par grant amour.
L'enfant au vavasseur courtois
Nourrissoit la feme au bourgeois.
L'enfant au bourgeois descendoit,
Feme à vilain le nourrissoit.
L'enfant au vilain estoré
A la feme au povre ert livré.
Lors estoit droite la lignée,

1. Descendoit d'un degré.

Mais or est forment abaissée,
C'une feme toute coursal (1)
Nourri le fils d'un amiral.
Et quant d'ele prent noureture,
Sentir se doit de sa nature,
Drois est que li fils à la chate
Prenge la sorris et la rate.

L'esprit satirique du trouvère continue sur ce ton assez longtemps. C'est dit-il, par l'effet de cette première nourriture malsaine que nous voyons, aujourd'hui tant de nobles gens s'enfermer dans des palissades, des barrières et des ponts tournants. Assurément, le chevalier tient un rang élevé; mais devrait-il, à l'heure de ses repas, fermer ses portes et empêcher les uns et les autres d'approcher? Devrait-il prendre alliance avec les filles de bourgeois? Comment ses enfants seraient-ils larges de cœur quand ils se souviennent du métier de regrattier qu'avaient exercé leurs aïeux?

On peut s'étonner de voir ainsi des trouvères gourmander non-seulement ceux qui leur interdisent l'entrée libre de leurs maisons, mais ceux qui se mésallient en mêlant un sang noble avec un sang bourgeois. Ces trouvères étaient-ils donc gentilshommes eux-mêmes? Il serait permis de le conjecturer, bien que de tels reproches ne soient que l'application d'une opinion généralement admise au XIIe siècle, à savoir qu'un bourgeois devait recueillir et amasser, un gentilhomme, donner et dépenser.

Tout ce curieux préambule est l'œuvre distincte de notre trouvère, sans aucun lien avec la légende des *Sept Sages* et du fils de l'empereur. Mais dès qu'il est entré en matière, il ne s'en écarte plus : il conserve le nom des Sages tels qu'il les a lus dans le roman en prose. C'est Barcillas ou Baucilas, Lentulus, Cathon, Malquidas, Jessé, Damnas et Beron ou Meron. Si Damnas seul est mis à la place d'Ancille, c'est, je suppose, par l'effet d'une méprise, ou par ce qu'une autre leçon du roman modèle lui aura fourni cette variante.

3. Passons à la rédaction latine, dont l'auteur, ne suivant pas un texte écrit, comme le rimeur dont je viens de parler, n'a voulu que garder note des récits populaires qu'il avoit écoutés. Il a fréquemment suppléé aux torts de sa mémoire, soit en changeant l'ordre des aventures racontées, soit en se méprenant sur le nom de quelques-uns des personnages, entre autres sur Dioclétien qu'il fait fils de l'empereur au lieu d'être l'empereur lui-même. Une fois ce nom transporté au fils, l'auteur sent le besoin d'en trouver un autre pour le père; il l'a donc appelé *Pontianus*. Nous pouvons assurer que toutes les rédactions étrangères qui ont accepté cet empereur *Pontianus*, ont eu pour modèle notre forme latine *de Septem Sapientibus* (2). Les Sages con-

1. Une coureuse. *Canis corsalis*, chien courant. (Du Cange.)

2. Bibl. Imp. Mss. latin, n° 8506.

servent les noms qu'ils ont dans le roman en prose, sauf quelques changements d'orthographe dont notre auteur peut bien ne pas être responsable. *Paucillus* ou Baucillas, *Lentidus* ou Lentulus, *Catho, Malquidrac, Josephe* ou Jesse, *Cleophas*. Le nom du septième n'a pas été rempli, dans le seul manuscrit que nous ayons pu consulter.

D'ailleurs, cette rédaction présente quelques particularités qui prouvent que son auteur ne connoissait pas les textes écrits, et n'a pas eu d'influence sur elles. La mère du jeune prince recommande en mourant, à l'empereur, d'éloigner l'enfant de la cour, pour le soustraire à la malveillance présumée de la belle-mère que l'empereur ne manquera pas de lui donner. Plus loin, la belle-mère, après avoir employé tous les genres de séduction, présente au jeune prince encre et parchemin, pour lui donner un moyen de faire connaître les sentiments qu'il ne peut exprimer de vive voix. Cet expédient est préférable aux paroles que les rédactions orientales mettent dans la bouche du prince muet; mais il est encore assez maladroit, et mieux valait ne pas en donner l'idée. Voici le passage : « *Illa aït : o fili dulcissime, ecce « cartam et atramentum; si loqui non volueris ex causa rationabili, solum « mihi scribas, si debeo in tuo amore confidere. Puer vero scribebat ea quæ « sequuntur. Absit a me domina, ut violem pomerium patris mei; quod si « facerem, qualem fructum haberem ex hoc, penitus ignoro. Sed tantum « unum quod graviter peccarem et poteris* (*potentis*) *maledictionem mere« mur. Ideo amodo ad tale nephas me non sollicitetis.* » Il suffit de ces lignes pour montrer le méchant style de l'auteur. Mais il doit ici s'être mal souvenu du récit des jongleurs, qui, sans doute, en parlant d'encre et de parchemin auraient provoqué la mauvaise humeur de leur auditoire. Pourquoi, leur aurait-on dit, puisque le prince savait écrire, n'essaye-t-il pas de se défendre par le même moyen des calomnies de sa belle-mère?

4. Avec le *Dolopathos,* nous tombons dans la fantaisie; ce n'est plus un auteur qui sait ou du moins ne veut exprimer que les traditions populaires, c'est un véritable clerc qui veut dans un récit de carrefour insinuer toutes ses connaissances scolastiques et cléricales. Après avoir fait son livre, Jean de Hauteseille, bien différent des jongleurs, fut embarrassé de savoir à qui il l'adresserait; il ne voyait pas de savant digne d'en recevoir l'hommage. Enfin, la réputation de science et de vertu de l'évêque Bertrand mit un terme à ses incertitudes; il lui envoya les prémisses de son petit génie, *primitias ingenioli mei*, c'est-à-dire le livre qu'il avait fait *de Rege et Septem Sapientibus*.

C'est donc un ouvrage entièrement littéraire. Jean n'entend pas se tenir à la légende vulgaire, il veut la ramener à des proportions avouées par les hommes d'étude et de clergie. Laissant donc là ces empereurs Dioclétien, Vespasien et Pontianus, qui ne furent jamais ni contemporains de Caton, ni convertis à la foi chrétienne, il introduit un roi de Sicile, vassal d'Auguste et

neveu de cet empereur par son mariage avec la fille d'Agrippa. Tout cela, sauf le titre de roi donné à Dolopathos et à Agrippa, est assez d'accord avec l'histoire. Jean pousse les scrupules chronologiques plus loin encore : les Sept sages ne sont plus les maîtres de Lucinien fils de Dolopathos, c'est Virgile, auteur de si beaux livres, lequel tenait à Rome une sorte d'école publique. Pour saintement conclure, le prince Lucinien, soustrait aux calomnies de sa belle-mère et devenu roi de Sicile, écoute la parole d'un disciple des apôtres qui le convertit au christianisme. Dans tout cela, s'il n'y a pas un mot de vérité, il n'y a pas non plus un seul anachronisme, une seule invraisemblance. Aussi, bien que la légende orientale ou française ne se reconnaisse plus dans ces rectifications, les clercs purent applaudir au latin du moine Jean, et le clerc Herbert se charger de le mettre en roman ; mais le véritable public préféra toujours les rédactions inspirées par les récits populaires. La preuve en est dans les nombreuses imitations étrangères de ces mêmes romans, tandis que je ne connais pas une seule tentative de traduction du *Dolopathos* d'Herbert.

Je me suis proposé de compléter ici, ce qui se rapportait au livre de Sendebad, dans le remarquable Essai de Loiseleur Deslongchamps sur les fables indiennes et sur leur introduction en Europe. Le savant indianiste s'était attaché principalement aux contes rassemblés dans les récits orientaux pour en suivre leurs nombreuses transformations. De mon côté, j'ai voulu donner les moyens de distinguer les quatre rédactions françaises de la légende orientale, devenue sous la plume de nos anciens trouvères le *roman des Sept Sages*, et le seul modèle qu'aient choisi tous ceux qui, dans le moyen âge, transportèrent le même fond de récits dans les autres langues de l'Europe.

PAULIN PARIS.



L'ART SATIRIQUE D'APRÈS LES MONUMENTS

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE (1).

LES STALLES DES ÉGLISES



ON a retrouvé à Rouen des registres de comptes tenus par les fabriciens des églises, qui montrent ce que coûtait l'œuvre de « *hucherie* » d'une cathédrale, quels étaient les maîtres huchiers, leur pays, le salaire des ouvriers employés par eux.

Vers la fin du moyen âge circulaient en France des sculpteurs en bois, Flamands pour la plupart, qui allaient offrir leurs services aux constructeurs de cathédrales. Ils entreprenaient habituellement les chaires et les stalles, et étaient payés fort modestement (25 sols par figure), n'étant regardés que comme des sculpteurs de *poupées*. Tel est le nom que les architectes donnaient à leurs caprices ornementatifs.

Les prêtres, fatigués de se tenir debout pendant toute la durée des offices, imaginèrent de se reposer sur des stalles mobiles, dites *miséricordes,* offrant un petit banc pour s'asseoir et des accoudoirs sous les bras. Comme le chœur où siégeaient les prêtres était l'endroit qu'a choisi l'église pour déployer toutes ses pompes, des stalles de bois nu eussent juré avec les dallages de marbres, les vitraux éclatants, les lutrins historiés et les richesses de l'autel, la pensée vint, sans doute à un architecte, de faire sculpter ces stalles.

C'est là que s'est donné carrière la fantaisie des tailleurs en bois.

En relevant sa stalle et en l'abaissant, plus d'un prêtre put s'y regarder comme dans un miroir, assis sur ses péchés, accoudé sur ses vices.

Au XVe siècle, la sculpture ornementative semble ne relever que d'elle-même. Les compagnons flamands apportaient avec eux un répertoire de sujets profanes, sans se préoccuper du lieu sacré pour lequel ils travaillaient. Sur cinquante sujets empruntés à la vie réelle, on en compte habituellement une douzaine de fantasques, de cyniques et de bouffons. Le clergé ne croyait pas que quelques facéties renverseraient la religion : ce qu'on cherchait surtout dans l'ornementation de ces stalles était des lignes rompues et l'absence d'angles

1. Voir les numéros de juin, juillet, août septembre, octobre et novembre.

trop austères. Le long des accoudoirs se déroulèrent des caprices formant d'agréables courbes : quant à ce que sculptait l'ouvrier sur les miséricordes, le chapitre n'y regardait pas de près.



Miséricorde de l'ancienne église Saint-Spire de Corbeil.

On a recueilli de nombreux documents sur l'origine de ces stalles et les sujets qui y sont traités habituellement : les sociétés savantes qui explorent la France les ont signalées sur nombre de points. La question a été souvent posée dans des congrès archéologiques où prêtres et laïques se rencontraient avec des opinions contraires; à ce propos, ont eu lieu de chaudes discussions. Dans l'ensemble de ces fantasques manifestations répandues sur les stalles des églises de Champagne, de Normandie, de Picardie et même de Bretagne, je vois des sortes de *clichés* que les Flamands répétaient sur les monuments de la France, sans s'inquiéter si telle province était plus pieuse que telle autre; leur répertoire n'offrant pas une extrême variété, ils le portaient aussi bien au Nord qu'au Midi, à l'Est qu'à l'Ouest.

Ces sculpteurs de poupées, dont l'idéal est la représentation de ce qu'ils ont vu et ressenti, taillent d'ordinaire sur bois l'événement du jour, la dernière apparition du démon, le mari battu par sa femme, le moine surpris causant de trop près avec une religieuse, l'anecdote de la veille, les croyances populaires relevées d'un grain de malice.

Parfois ces sculptures semblent un écho des sévères admonestations des évêques dans les conciles. La robe ne gare pas tous les prêtres des passions. Plus d'un a manqué à sa chaste mission. Qui sait même si, en de certains cas, la façade des cathédrales ne fut pas choisie par le haut clergé comme un pilori où devait être exposée l'action du coupable, châtiment tant que durerait la pierre !

Ces satires ont pu être commandées par l'Église elle-même. Il y avait alors nombre d'ordres religieux qui se mangeaient entre eux. L'orgueil, la vanité, l'amour-propre, la jalousie ne sont pas exclus du cœur des hommes d'Église. La cathédrale superbe va au-devant des injures des églises ses voisines; les églises rient des abbayes, les abbayes raillent les ordres mendiants. Cela se lit quelquefois sur la pierre et le bois.

Un archéologue qui a voulu voir clair dans ces questions, M. de La Sicotière, a analysé quelques-unes des stalles de l'église de Mortain, et parmi les sujets difficiles à expliquer, je citerai le suivant :

« Un individu, dont la chevelure rasée sur le front est collée sur les joues comme celle d'un moine, est assis sur le dos d'un animal monstrueux, le visage tourné vers la queue de sa monture, dans l'attitude de la frayeur ou même de la fuite. Il tient à deux mains, jeté sur son épaule, un sac passablement garni. L'animal est presque entièrement couvert par les habits flottants de son cavalier; on ne distingue que deux pattes armées chacune de trois griffes et une grosse tête largement fendue comme celle d'un crocodile. De sa langue démesurément longue et recourbée, il lèche le dessous d'un moulin à vent; ce moulin se compose d'un carré flanqué de quatre ailes en sautoir, avec une ouverture au milieu garnie de losanges et coiffée d'un petit chapiteau.

« Quel est le sujet de cette singulière allégorie ? se demande l'archéologue. Les stalles de Corbeil offrent bien un meunier qui chemine gravement sur son âne, un sac sur la tête. Ici on dirait presque un voleur qui se sauve avec le produit de son vol, tandis que le démon de la convoitise qui l'a guidé lâche encore, en signe de regret, le moulin dépouillé; mais quel serait le voleur? (On sait que les meuniers ont depuis longtemps le privilége de servir de type aux caricatures et aux plaisanteries populaires dirigées contre les fraudeurs).

« Ne pourrait-on voir aussi dans cette caricature un trait satirique contre les moines et le clergé qui ruinaient en dîmes et en exactions le pauvre laboureur? »

Il est souvent dans les œuvres satiriques des détails troublants autant par leur surabondance que par leur bizarrerie, et le meilleur commentaire est encore la description même. On peut se faire une idée de cette stalle de Mortain en la mettant en regard d'une planche de la série des *Vices* composée par Breughel d'Enfer; c'est le même sentiment plus baroque que fantasque, la même raillerie symbolique lourde et pesante du XIVe siècle, et comme il est présumable que les stalles décrites par M. de La Sicotière sont d'un sculpteur flamand, l'analogie avec Pierre Breughel sera plus facilement explicable.

A l'église de Mortain, on voit aussi, sculptées sur les stalles, deux têtes de fous accolées, semblables à celles de l'ancienne église des Mathurins de Paris, têtes que Millin avait prises pour des têtes de moines. Quelques stalles satiriques sont également décrites par l'archéologue; mais elles n'ont pas l'importance de celles de Saint-Spire, dont il sera parlé plus loin.

Suivant M. de la Sicotière, les stalles de Mortain sont de la même date que celles de Rouen, sculptées en 1457, par Philippe Viart, maître huchier, qui recevait pour ce travail cinq sols dix deniers par jour, quand ses compagnons n'en touchaient que la moitié.

« Quel était le but que se proposaient les artistes qui sculptaient ces caricatures grossières ?... Ne serait-ce qu'un dévergondage d'imagination, qu'une débauche d'esprit ? Il est difficile de le penser, quand on voit les mêmes types se reproduire presque en tous lieux. Qu'on examine nos stalles, nos vitraux, les chapiteaux de nos colonnes, les miniatures de nos manuscrits, partout le bouffon, le grotesque, l'obscène même ; partout, comme à Mortain, *les monstres de masques*, les plus horribles qu'ait pu rêver une imagination en délire, exposés avec complaisance aux regards de la foule ; partout le costume monastique ridiculisé, caricaturé de la manière la plus grossière, au pied même de l'autel (1). »

Ce costume monastique ridiculisé dans les églises mêmes, il ne faut pas lui donner trop d'importance : la satire monacale entre tout au plus pour un vingtième dans l'ensemble de la décoration de ces stalles où sont représentés plus particulièrement les divers corps d'état entremêlés, de diableries, de grimaces de fous, de ressouvenirs du roman du Renard, d'allusions à quelque scandale domestique.

Je prendrai, par exemple, les stalles de la cathédrale de Rouen, exécutées au xve siècle. Si on en excepte un sujet ayant rapport au célèbre *Lay d'Aristote* et à certains caprices, tels que des femmes-chimères, qui appartiennent plutôt à la famille des mascarons, les autres stalles se rapportent aux corporations de chirurgiens, de tondeurs, lameurs, épinceurs de drap et à l'industrie locale. Eux-mêmes, les sculpteurs, se sont représentés façonnant des fleurons ou sculptant en ronde-bosse les petites figures des accoudoirs.

Quelques archéologues ont pensé que les professions sculptées sur ces stalles représentaient les corps d'état qui avaient concouru par leurs aumônes à mener à bonne fin ces ouvrages de hucherie. J'ai moi-même cru un moment que les personnages marquants des corporations pouvaient avoir dans le chœur droit à s'asseoir sur des stalles représentant les emblèmes de leur profession ; mais ces hypothèses ne concordent pas avec les quittances trouvées dans les registres capitulaires de la cathédrale de Rouen. « Il faut mettre sur le compte du simple caprice ou de l'imagination des artistes, dit avec raison M. Deville, les attributs et les scènes qui en rappellent le souvenir. »

Les spécimens les plus intéressants peut-être des stalles historiées se voient à Saint-Martin-aux-Bois, et je ne saurais mieux les décrire que l'abbé Barraud, qui les a analysées consciencieusement :

Sur une de ces stalles « un moine se livre à de profondes contemplations ; mais on s'aperçoit à l'état de son visage qu'il est saisi d'une frayeur subite à la vue des monstres horribles qui s'offrent à ses yeux. L'enfer n'en a jamais vomi de plus hideux. Celui-ci a l'échine fortement élevée, baisse la tête, grince les dents et s'apprête à dévorer la proie qui va s'offrir à lui. Celui-là replie sous

1. Les stalles de l'église de Mortain (Manche). *Bull. monument.*, 1839.

son ventre une énorme queue, qui se termine en avant par une gueule de monstre marin. Un troisième, séparé du précédent par une tête de femme couverte d'un long bonnet flottant, a le corps d'un quadrupède, la tête, la poitrine et les bras d'un homme : de son menton pend une barbe épaisse, qui se divise en deux touffes et qu'il saisit de ses deux mains. Un quatrième, semblable à une truie, joue de la cornemuse, tandis que ses petits pendent à ses mamelles. Une tête d'homme, à longue chevelure et à bonnet replié, termine cette rangée.

« A gauche se continue la suite des animaux grotesques. La marche est ouverte par un quadrupède à longue queue, après lequel s'avance un singe armé d'une énorme massue et un mammifère à tête d'oiseau qui paraît vouloir s'élancer vers le ciel. Ensuite se présentent successivement un énorme crapaud armé d'une cuillère avec laquelle il puise dans une ample soupière placée devant lui, une lourde vache jouant de la musette et un singe agitant ses doigts sur les touches d'une vielle, dont il fait également tourner la manivelle. Ces curieux musiciens ont à leur suite un animal chimérique qui se replie sur lui-même et se présente aux spectateurs dans une pose hideuse. Enfin vient la Mort, avec ses traits horribles, couverte d'un ample manteau, et derrière elle un griffon (1). »

Comme à Saint-Spire, une fille en habit de religieuse scie le diable par le milieu du corps (voir fig. de la p. 85. Sur une autre stalle, des ours dansent aux sons d'une musette dans laquelle souffle un de leurs confrères.

L'abbé Barraud voit dans ces figures la personnification de l'orgueil, de la volupté, de l'amour de la table, de la haine et des plaisirs mondains. Pour moi, je viens de feuilleter une fois de plus l'œuvre du prédécesseur de Pierre Breughel, le fameux Jérôme Bosch, ses tentations, et ses diableries bien autrement capricieuses que celles de Callot. Les compositions du vieux Bosch, populaires au xve siècle, semblent l'arsenal où se fournissaient les imagiers ; même confusion d'idées, mêmes caprices baroques, qui s'expliquent quand les archives ont fourni la preuve que les sculpteurs de ces stalles étaient Flamands.

L'application à un motif déterminé n'apparaît réellement que dans les deux créations qui émurent le moyen âge et la Renaissance, c'est-à-dire le roman du *Renard* et la *Folie* telle qu'elle ressort des œuvres de Brandt et d'Érasme.

Il est peu de séries de stalles ornementées du xvie siècle sur lesquelles le Renard ne montre le bout de l'oreille. Chaque province française a pour ainsi dire son Renard prêchant des poules, dont il emporte toujours quelque échantillon dans son froc pour se payer de son éloquence.

Habituellement, côte à côte des figures bibliques et profanes, on remarque

1. *Bull. monument.*, t. VIII, p. 9.

sur ces stalles des têtes de fous à bonnets ornés de grelots; des évêques mitrés se mêlent sur les accoudoirs à des animaux, des singes, des figures grotesques. Nombre d'archéologues ont voulu voir dans ces singuliers assemblages des allusions aux vices du clergé; le comte de Soultrait (1) pense, et je suis de son avis, que ces représentations sont un souvenir des fêtes de fous qui se célébraient dans l'église à certains jours de l'année. La plupart du temps, de petites figurines ou des bustes rappellent *la mère-sotte* ou quelque personnage important de ces cérémonies burlesques.

Une autre stalle représente un évêque tenant une marotte dans la main. C'est toujours l'évêque des fols.



Stalle de l'église de Saint-Spire de Corbeil.

Parmi les curieuses stalles de Saint-Spire de Corbeil, dont heureusement Millin a conservé les dessins, on remarquait un personnage coiffé d'un sorte de chapeau à cornes et jouant avec un autre homme à un jeu appelé pet-en-gueule. Le mot dispense d'une analyse.

Quelques-uns de ces motifs traditionnels sont pourtant moins clairs. A Saint-Spire de Corbeil deux rats grignotent un globe surmonté d'une croix; d'autres rongeurs, dont on n'aperçoit que les têtes et les queues, ont fait de ce globe une sorte de fromage où ils se sont retirés. Dans la même série de stalles est représenté un homme coiffé d'un bonnet de docteur et dont la figure expressive porte la trace de pensées doctorales, ce personnage porte sur son dos un globe semblable. Millin dit qu'il existait dans l'église Saint-Jacques, à Meulan, un bas-relief absolument identique, et l'honnête archéologue ajoute naïvement : « Sujets bizarres, qui sont autant d'énigmes, parce qu'on n'est pas au temps où ils ont été exécutés. »

Cet aveu de l'impuissance de l'archéologie à la fin du dernier siècle ne se reproduirait guère aujourd'hui. Millin n'expliquait peut-être pas assez, nous expliquons trop quelquefois, dissertant à l'infini sur des sujets qui n'en valent pas toujours la peine; cependant cette stalle symbolique a besoin

1. *Bull. monument.*, t. XVIII, p. 105-106.

d'être expliquée, car elle se représente ailleurs encore que dans les églises décrites par Millin, et je partage l'opinion de M. Duchalais, qui, dans un passage fort bien déduit (1), voyait dans les rats grignotant ce globe la repré-



Miséricorde de l'ancienne église de Saint-Spire de Corbeil.

sentation des vices qui rongent le monde, et finissent par le détruire.

Il est d'autres miséricordes de Saint-Spire plus claires : celle entre autres où une femme tient par l'oreille un animal que Millin appelle un singe et lui scie la tête. C'est un diable : on ne peut s'y tromper. Une vieille rancunière se venge de ses tours.

Si on ajoute à ces sujets divers des représentations de métiers de l'époque : apothicaire, porteur de bois, moissonneur, berger, tailleur de pierre, boulanger, alchimiste, etc., il sera facile de se faire une idée du répertoire des tailleurs de poupées dans les églises. Presque partout les sculpteurs en bois répètent les mêmes motifs facétieux et satiriques. Paris offre seul quelques dissemblances, les ouvriers flamands n'y ayant sans doute pas exercé leur industrie; ainsi je note, parmi les curiosités de l'église des Mathurins, la représentation sur une stalle d'un vieillard tournant un tournebroche qui porte un morceau de viande dont il recueille la graisse avec un pochon; sous la table est caché un enfant qui veut goûter au jus. Détail de mœurs moins comique que le suivant, décrit par Millin qui s'étonne de le rencontrer dans le lieu saint : « Un fabricant de parchemin à qui le diable montre le cul. »

Les artistes de la fin du xve siècle n'avaient pas notre délicatesse. Luthériens et papistes ont autrement insulté le diable.

L'église des Saints Gervais et Protais, dont les stalles offrent certaine analogie avec celles de Rouen, en possède quelques-unes d'un profane encore plus vivement accusé.

Sur une miséricorde des basses-formes un Fol folâtre avec une femme, robe retroussée. « Triste allégorie montrant le dénûment des vertus et la bassesse des habitudes, » dit à ce propos un archéologue (2). Je crains bien

1. *Revue archéologique,* 1848.
2. M. Troche. *Revue archéol.*, 9e année, 1853.

que le moraliste M. Troche, auteur de cette interprétation, ne soit souvent irrité par la vue de semblables sujets dans les cathédrales.

Une autre stalle de la même église représente une femme nue dans un bain; un homme se déshabille, de la main caresse le menton de la femme, et sans plus de façons entre dans sa baignoire. M. Troche prétend que c'est un mari qui, en compagnie de son épouse, se livre à un rafraichissement hygiénique. Dussé-je passer pour un être immoral, j'oserai dire que l'idée d'un galant s'est présentée tout de suite à mon esprit. Et cependant, comment l'église des Saints Protais et Gervais a-t-elle pu accueillir la représentation de scènes si dévergondées?

Je regarde les stalles de la même église : les unes représentent des martyrs et des évangélistes; les autres consistent en animaux et masques capricieux : truie, sirène, chien, vieillard, lion, jeune fille, aigle; mais, comme dans les monuments décrits plus haut, une partie des stalles est consacrée aux corps de métiers : on y voit des cordonniers, des rôtisseurs, des bateliers, etc.

Cette scène de bains ne serait-elle pas la représentation d'un intérieur de baigneur à la fin du xve siècle ? C'étaient des maisons assez malfamées que celles des baigneurs ; elles sont signalées par les anciens chroniqueurs comme des lieux de rendez-vous, de tout point semblables à ceux qui existent encore actuellement à Berne. Il se peut que les artistes inconscients, qui naïvement taillaient les stalles des églises, ayant à représenter le baigneur parmi les corps d'état, n'aient pas trouvé mieux, pour peindre ce qui s'y passait, que de mettre en lumière une baignoire, une jeune dame et son heureux soupirant.

Pour prouver à M. Troche qu'aucun parti pris ne me pousse à le contredire, je cite sa description d'une stalle de la même église :

« Un fou sans gêne, coiffé du capuchon à oreilles d'âne, pousse l'oubli de la



Miséricorde de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais.

décence jusqu'à venir se poser devant la porte d'une maison habitée pour sa-



tisfaire dame nature. A la fenêtre du rez-de-chaussée se montre un personnage indigné qui tenait probablement un objet menaçant; mais un pudique ciseau a profondément labouré cette grossière composition due aux mains naïves de nos ancêtres (1). »

En Angleterre on trouve nombre de ces stalles représentant plus particulièrement des scènes d'animaux imitant les actions de l'homme. Rutter, dans son livre *Delineations*, cite particulièrement les miséricordes de l'église d'East-Brent (Sommerset), de Stampford, de St-Pierre de Northampton (2).

On voit à la cathédrale d'Ulm, dont les figures furent sculptées de 1469 à 1474 par Georges Surlin (ou Syrlin), aux accoudoirs, aux miséricordes, aux panneaux inférieurs, une ornementation de végétaux, d'animaux et d'êtres plus ou moins humains. De beaux ceps de vigne et des tiges de houblon se marient avec des tournesols et des chardons en fleur. Dans cette végétation luxuriante on voit ramper des dragons, courir des chiens, bondir des lions, grimper des écureuils et des singes, percher des coqs et des hiboux, voler des griffons, planer des aigles. Des escargots se traînent sur des feuilles de chou; des faces humaines font la grimace ou tirent la langue. Au milieu de tout ce monde, naturel ou fantastique, une femme échevelée lève ses jupons, un petit homme grotesque commet une saleté. Mais, dit M. Didron, les indécences et les grimaces sont en général plus rares que dans nos stalles de France (3).

Il est d'autres stalles plus caractéristiques. Alors qu'éclate la Réforme, l'Église sent le danger de pareilles doctrines et, voulant lutter avec la violence de ses adversaires, elle commande, comme à Saint-Sernin de Toulouse, une stalle représentant un porc et pour légende ce nom : CALVIN.

1. Il est fâcheux que, malgré les avis d'hommes intelligents dont la vie tout entière a été vouée à l'archéologie, M. de Caumont entre autres, Paris ne possède pas un musée de moulages des principaux détails de monuments religieux du moyen âge. Les Anglais ont donné l'exemple en ce sens : l'administration de Kensington a fait mouler en France un certain nombre de nos stalles ayant trait à l'histoire des mœurs. Nous empilons tableaux sur tableaux dans les greniers de nos musées, sans savoir qu'en faire, et si on excepte notre musée de Cluny, si petit, si pauvre, et dont le manque de classement chronologique convertit la plupart des objets en bric-à-brac peu instructifs, aucune salle n'est ouverte aux études archéologiques d'après les monuments.

2. Voir quelques anciens dessins du monastère de Sherbone, en Angleterre, dans les *Spécimens de sculptures anciennes*, de Carter.

3. *Annales archéol.*, t. IX.

CHAMPFLEURY.



LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

DANS LES ENVIRONS DE PARIS



E viens ici augmenter le nombre déjà trop considérable de ceux qui ont écrit sur la Révolution française. La matière est si vaste, qu'elle en paraît être inépuisable, et qu'il semble toujours qu'il y a quelque chose de neuf à dire. Je n'ai pas la prétention de combler une lacune, encore moins de développer des considérations nouvelles sur les faits connus et jugés par les esprits les plus considérables de ce temps; mon seul but est de signaler aux curieux une mine inexploitée jusqu'ici, et qui renferme des matériaux aussi nombreux que peu connus : je veux parler des documents manuscrits conservés dans les mairies de villages, que personne ne visite et qui mériteraient cependant l'attention des hommes d'étude.

Parmi ces documents, il y en a qui sont contemporains de la Révolution et qui permettent d'étudier avec fruit certaines questions sur lesquelles se sont tus nos historiens les plus éminents, soit par dédain, soit par manque absolu d'éléments d'observations.

De toutes ces questions, la plus intéressante à élucider est de découvrir le rôle que les communes ont joué dans le drame révolutionnaire, de savoir si le contre-coup des événements de Paris s'est fait sentir à l'entour d'une manière uniforme, et, dans le cas où cette uniformité n'existerait pas, d'expliquer les causes des différences signalées, enfin, de chercher si, pendant toute la période révolutionnaire de 1789 à 1795, les communes ont quelquefois agi spontanément, de leur propre mouvement, sans subir d'influence extérieure.

J'examinerai d'abord la conduite des communes au début de la Révolution. Leurs cahiers de remontrances suffisent amplement à définir le caractère de leur opposition naissante, quoiqu'il soit assez difficile de démêler, dans l'exposition de leurs doléances, ce qui leur appartient en propre de ce qui est du fait du rédacteur; car, sauf de rares exceptions, ces cahiers sont beaucoup mieux rédigés que les procès-verbaux des séances de nos conseils municipaux actuels, et l'on s'aperçoit aisément que l'interprète en sait beaucoup plus long que ceux qu'il représente.

En effet, pour ceux qui vivent une grande partie de l'année à la campagne et qui, soit par plaisir, soit par devoir, ont des rapports constants avec la population agricole, il est évident que les paysans sont aujourd'hui ou ultra-conservateurs ou ultra-communistes, selon la position qu'ils occupent dans la société, mais que, d'une manière comme de l'autre, ils n'ont qu'une idée très-vague de leurs droits et même de leurs propres aspirations.

De même que dans le sommeil il se produit certaines actions inconscientes, de même, chez l'homme sans éducation, la perception de certains actes intellectuels ou moraux fait complétement défaut. Cette faiblesse de conceptions politiques est plus ou moins absolue chez le paysan, selon qu'il habite une commune plus ou moins populeuse ou plus ou moins éloignée d'un grand centre, mais il existe incontestablement. A plus forte raison la retrouve-t-on partout avant la Révolution, et cependant la rédaction des cahiers est, sauf quelques exceptions, des plus remarquables. On doit donc tirer cette conclusion que les doléances n'ont pas été faites par les plaignants, et que, par conséquent, la critique ne peut pas considérer ces doléances comme une émanation directe de la volonté populaire, comme une photographie, si je puis m'exprimer ainsi, d'une pensée collective, mais simplement comme un tableau plus ou moins pittoresque des misères du temps.

En effet, dans les doléances rédigées sans art et sans métaphores, il y a un souffle de rudesse et de brutalité qui donne la note exacte des souffrances populaires.

Lisez, par exemple, ce cahier des plaintes, doléances et remontrances des habitants de la paroisse de Roquencourt pour l'année 1789 :

Nous avons entendu les voix les uns après les autres; nous avons trouvé les personnes de Charles Alavaut et Mauny, tous deux de la paroisse et tous deux présents, fait et arrêté ce jourd'hui 14 avril 1789, dont nous avons signé tous ensemble sur ce que nous vous demandons.

Moi, Plauquet, syndic, représente qu'il y ait une police plus réglée, vu que je ne la puis tenir par moi-même.

Deuxièmement, moi, Deslandes, greffier, je vous demande la diminution du pain, attendu que nous ne gagnons que 20 sous dans les pépinières de Sa Majesté, et étant chargé de beaucoup de famille qui meurt de faim.

Moi, Charles Alavaut, dénommé, député, je ne saurai quoi vous demander, car la misère est si grande que personne ne peut avoir de pain.

Moi, Chabot, je vous demande une modération de taille, vu que nous sommes trop chargés dans notre petite paroisse.

Moi, André Cavet, je vous déclare qu'il y a quatre bourgeois, qui sont : M. Vassale, apothicaire, M. Heubert, intendant de Madame, le sieur Rochon, maître d'école des enfants du comte d'Artois, et le sieur Morelle, au lieu et place du château de Madame, qui tiennent les trois quarts des biens de ce pays-ci.

Moi, Jacques Hubert, je vous dis que, si peu de petits jardins qu'il y ait dans la paroisse, tout est mangé par le gibier; de fait il n'y a pas de commerce dans notre pays, et c'est tous hommes de journée.

Je vous dirai que nous avons quatre gardes dans notre paroisse, et que le gibier nous ruine, et que nous ne pouvons pas faire un brin de bois.

Je vous dirai que ladite paroisse de Roquencourt est enclavée et entourée par trois parcs, dont un voisin de Versailles, voisin des murs de la forêt de Marly et du parc de Roquencourt et dépendances, ainsi que des pépinières de Sa Majesté, ce qui retranche totalement les biens de ladite paroisse; le peu de biens qui reste et qui est occupé par des particuliers sert de jardin et est mangé par le gibier.

Je vous demande que la messe, qui est fondée pour la paroisse de Roquencourt, qui est dite à Noisy-le-Roi, qui a été fondée par madame de La Fée, châtelaine des lieux dans le temps, je demande que cette messe soit dite à la paroisse, à cette fin que les habitants en profitent, car il faut qu'ils aillent à Versailles ou au Chainois.

Je vous demande la diminution des impôts pour le vin, pour le sel, pour la viande, pour le tabac, et que nous sommes abîmés d'impôts.

Je vous dirai qu'il n'y a pas de travaux ni de commerce, vu que l'on fait travailler les ouvriers pour rien.

Que la totalité de la taille se monte à 750 livres, et qu'il est impossible qu'un journalier puisse payer cette somme en gagnant 20 sous par jour.

Pour les deux députés de notre paroisse : Charles Alavaut et Charles Mauny.

Signé : Alavaut, Hubert, Broquet, Dufay, Rigot, Picard, Chabot, Deslandes, Mauny, Plauquet, syndic, Deslandes, greffier.

Comparez maintenant ce style primitif, il est vrai, mais bref, énergique et sans fard, au style boursouflé et prétentieux de l'adresse des habitants de Pontcarré; le fonds est le même, mais la forme est changée et l'exposition perd en vigueur ce qu'elle gagne en élégance.

Art. 1er. — Nous souffrons, et voici pourquoi et comment :

Courbés sous le joug des impositions, nous ne cultivons pas nos petites possessions pour nous. Nous sommes même souvent obligés d'ajouter à nos récoltes une partie de nos semences étrangères à elles, pour satisfaire les collecteurs des tailles, vingtièmes, capitations, corvées, milices et autres; et c'est dans le centre des immunités et exemptions qui nous environnent de toutes parts que nous portons ce pénible fardeau comme si nos travaux étaient moins utiles à l'État que les repas et les plaisirs de ceux qui en jouissent! Nous désirerions, en conséquence, qu'on abolisse toutes espèces d'impôts royaux actuellement subsistants sous les différentes dénominations sus-énoncées, et qu'on leur substituât un seul impôt territorial, auquel serait assujetti tout propriétaire des trois ordres de l'État, sans exception quelconque des bois, parcs, étangs, jardins et autres, lequel serait versé directement dans le trésor royal par les collecteurs de la paroisse, aux poursuite et diligence du procureur du Roi, sans qu'il fût nécessaire d'intendant subdélégué ou autre commis en cette partie. Qu'on établisse, de plus, un impôt sous une dénomination quelconque de dixièmes ou vingtièmes sur les rentes perçues sur le Roi, la ville ou autres; par ce moyen, en doublant la perception royale, on nous déchargerait de plus de moitié.

Art. 2. — Réduits aujourd'hui à la plus affreuse indigence, nous n'entendons que les cris languissants d'une famille affamée à laquelle nous regrettons presque d'avoir donné le jour.

Tristes victimes d'un barbare intérêt, nous supplions au moins pour ceux qui nous succéderont, si nous n'avons pas le bonheur d'échapper à la famine qui nous exténue, de statuer sur les moyens assurés de prévenir la disette des grains, objet de première nécessité, et fixer le pain à un prix raisonnable et invariable dans tous les temps et en toute circonstance, de favoriser la liberté du commerce pour toute denrée, en abolissant toute espèce d'impôt sur le comestible, comme sel, boissons et autres denrées que l'étranger nous fournit ou que nous récoltons dans le royaume.

Le moyen de prévenir la disette du blé pourrait se trouver, en construisant dans l'étendue du royaume, à distance proportionnée à la population, des greniers que le Gouvernement

aurait soin de remplir, dans les années d'abondance, pour l'approvisionnement de deux ans.

Art. 3.— Nous sommes vexés encore et cruellement dévorés par une nuée de vils animaux de toute espèce, et plus particulièrement de lapins, presque aussi multipliés que les épis dans un champ, biches, cerfs et autres animaux réservés pour l'agrément du prince et seigneur.

Les dégâts sont au point qu'il n'est d'année qu'on ne soit forcé de couper à la faulx une partie très-considérable de nos terres, engraissées, cultivées et ensemencées, de perdre par conséquent le produit, nature et semence. Cet hiver dernier, les ravages ont été si considérables que, dans les jardins, presque tous nos arbres fruitiers sont tous ravagés par la dent meurtrière, et, pour récompense, nous n'entendons que les menaces des gardes. D'après ce, n'avons-nous pas à espérer que, faisant droit à nos remontrances, on ordonne incessamment la destruction de ces animaux avides de nos dépouilles, et qu'on supprimera à l'avenir le droit de chasse pour la conservation de ce gibier, en permettant à tout propriétaire ou fermier de détruire respectivement, sur l'étendue de leurs propriétés, par des moyens raisonnables qu'ils aviseront, laissant au seigneur, si l'on le juge à propos, la liberté de chasser dans toute l'étendue de sa terre comme véritable propriété dont on ne peut le dessaisir; nous n'entendons pas pour cela que le port d'armes soit plus permis que par le passé.

Art. 4.— La justice elle-même est une source de peines et de vexations pour nous. Ce tribunal, établi pour nous rendre heureux et maintenir nos possessions et nos droits respectifs, les envahit sans retenue; vu l'impossibilité de réunir les officiers sur les lieux, nous éprouvons des délais ruineux; nous observons que plusieurs fois lesdits officiers sont quatre mois sans paraître à l'audience et que cinq à six personnes assignées depuis ce temps ont perdu plus de dix journées à les attendre. Nous estimons qu'il serait fort avantageux pour nous qu'on réunisse notre bailliage seigneurial au bailliage royal le plus prochain que l'on jugera à propos et que l'on change les formes onéreuses dans l'administration de toute justice actuellement subsistante, qu'on ne peut réclamer qu'à force d'argent, à laquelle la plupart de nous ne peuvent prétendre, faute des moyens pour nous faire entendre.

Art. 5. — La milice devient pour nous un impôt aussi onéreux que tous les autres ensemble, par les dépenses qu'elle nous occasionne et la perte de temps qui en est la suite ordinaire, impôt encore plus désastreux que les craintes légitimes qu'il nous inspire.

De là, les divisions et batteries qui en sont la suite; par des loteries bizarres, ne voyons-nous pas enlever inhumainement à une famille nombreuse et pour ainsi dire au berceau, un frère devenu absolument nécessaire à sa mère par la perte d'un père qui vient de mourir? Si l'on veut en conserver les vestiges et s'assurer des bras pour le service de la patrie, on peut obliger les cinq ou même six paroisses qui tirent bien souvent ensemble, à fournir au gouvernement une somme convenable pour avoir un homme; par ce moyen, ce qui coûte cent écus à une paroisse ne paraîtrait pas lui coûter six livres; elle aurait en outre la paix et la tranquillité.

Art. 6.— Depuis longtemps nous désirons un maître d'école pour l'institution d'une jeunesse qui croupit dans l'ignorance et dans l'oubli presque de ses devoirs. On pourrait, comme ne possédant aucun bien des communautés ni autres ressources, on pourrait pour cet établissement y pourvoir en faisant établir par le gouvernement un seul et unique impôt sur chacun.

Art. 7.— Nous désirons nous procurer un chirurgien et une sage-femme instruite, dotés par chacune des paroisses de son arrondissement, obligée de prêter son ministère dans des circonstances aussi intéressantes que le travail d'enfants, moyennant une rétribution juste et raisonnable que payeraient les personnes aisées et gratis pour les pauvres.

Art. 8.— Que les dîmes des foins que nous payons qui ne se payent pas dans d'autres pays ne se perçoivent plus à l'avenir. Ainsi, que de toute manière l'on fasse une dot au curé, convenable, afin qu'il puisse vivre sans percevoir aucun droit pour les mariages, enterrements et autres; que tout soit pris par le gouvernement qui en ferait le payement, ou par le collecteur si on le juge à propos.

Art. 9.— Qu'à l'avenir, les seigneurs ne perçoivent pas de droits sur les lots et ventes, sur les biens qui se peuvent vendre; que cela rentre avec le contrôle qui pourrait rester

au gouvernement, que cela ruine beaucoup de pauvres gens. Nous demandons que les arrêts et règlements rendus, soit de Sa Majesté ou du parlement, soient exécutés, sans pouvoir les casser; cela devenait la ruine de plusieurs familles.

Art. 10. — Enfin, comme notre terrain est aquatique et tout entouré de forêts, ce qui nous cause beaucoup de misères dans notre paroisse, vu les mauvaises récoltes, il nous semble très-indispensable que le gouvernement vienne à notre secours, pour nous mettre à même et à portée de faire tous les travaux nécessaires pour pouvoir opérer le desséchement dudit pays, en nous accordant une somme convenable qui serait prélevée sur les impositions de la paroisse.

Telles sont les demandes, plaintes et doléances, les réformes et les établissements que proposent les habitants de Pontcarré, par lesquels ils pourront espérer une existence beaucoup plus douce et plus tranquille en rendant encore nos travaux plus utiles et plus avantageux à l'état et au gouvernement.

Fait et rédigé par nous, habitants de ladite paroisse, soussignés et autres, assemblés à cet effet dans les lieux ordinaires de l'assemblée de ladite communauté, à Pontcarré, ce 13 avril 1789.

Ces deux cahiers donnent une idée exacte des différences de style, que l'on rencontre dans la rédaction des cahiers adressés aux États-Généraux.

HIPPOLYTE COCHERIS.

(La fin prochainement.)



DESCRIPTION D'UN COMMENTAIRE

DE L'APOCALYPSE

Manuscrit du XIIe siècle compris dans la bibliothèque d'Altamira



L'Ange de l'Apocalypse. (Folio 16.)

Il existe dans les bibliothèques publiques de Paris, de Londres et de Turin et dans la splendide bibliothèque particulière de lord Ashburnham, au comté de Sussex, en Angleterre, plusieurs manuscrits d'un *Commentaire de l'Apocalypse* dont l'auteur n'a pas été jusqu'à ce jour exactement déterminé. Toutefois, un travail plein d'érudition et d'une logique serrée, que M. d'Avezac, membre de l'Institut, a eu l'obligeance de nous communiquer et qui paraîtra dans un des prochains numéros du *Bibliophile illustré,* constate péremptoirement que le véritable auteur de ce Commentaire est saint Béat.

Beatus, prêtre et moine espagnol dans les montagnes des Asturies, vivait sur la fin du VIIIe siècle. Il écrivit avec Ethérius, son disciple, depuis évêque d'Osma, contre Elipand, archevêque de Tolède, un ouvrage en deux livres sous ce titre : *De adoptione Christi filii Dei.* Pierre Stevard, ayant tiré cet ouvrage de la bibliothèque de Tolède, le publia à Ingolstad, et depuis on l'a mis dans la bibliothèque des Pères.

Cet ouvrage est écrit sans ordre et sans méthode, mais avec assez de feu et de solidité. L'auteur fait voir dans le premier livre que Jésus-Christ est véritablement Dieu et fils de la Vierge Marie. Dans le second livre, il répond aux injures dont Elipand l'avait chargé en l'appelant hérétique et antechrist, dans sa lettre à l'abbé Fidel. Puis, l'attaquant lui-même sur sa doctrine, il montre qu'elle est différente de celle que l'Église catholique enseignait par toute la terre. L'auteur de la vie de Beatus dit qu'il mourut le 19 février 798, et lui attribue un commentaire qui n'est pas venu jusqu'à nous. *Vita Beati*, tome V. *Act. ord. sancti Benedict.*, dom Cellier, *Hist. des auteurs ecclésiastiques*, tome XVIII, page 360 et suivantes.

L'importance historique et théologique de ce précieux Commentaire de l'Apocalypse n'a pas besoin d'être démontrée, et nous attendons avec une véritable impatience une étude approfondie que prépare, en ce moment, M. Paulin Paris, de l'Institut, sur le texte du monument qui fait l'objet de cette description et qui, au point de vue de l'histoire de l'art, n'a rien de commun avec les diverses copies que nous avons signalées plus haut.

En effet, les nombreuses miniatures qui enrichissent les pages de vélin des exemplaires connus à Paris, à Londres et à Turin et dont l'exécution remonte aux IXe et XIe siècles, quoique d'un intérêt incontestable, sont infiniment loin de posséder les caractères d'art véritablement grandioses qui distinguent le *Commentaire de l'Apocalypse* compris dans la bibliothèque d'Altamira. Ces caractères en font évidemment le plus beau, sinon le seul monument du XIIe siècle, dans lequel on retrouve les grandes traditions d'art des Romains et des Grecs que l'on croyait perdues vers les XIe et XIIe siècles, c'est-à-dire aux environs de cette millième année de l'ère chrétienne où les peuples effrayés et découragés attendaient en tremblant la fin du monde, dès longtemps annoncée.

« ... En France, lisons-nous dans le *Moyen âge et la Renaissance* (tome II), le clergé prêchait la fin du monde pour le premier millénaire qui allait s'accomplir. On fut donc occupé à tout autre chose qu'à orner des livres. Aussi le XIe siècle est-il celui qui a légué le moins de monuments de peintures chrétiennes ou autres. Le volume no 821 de la Bibliothèque nationale nous représente le dernier degré de l'abaissement de cet art. Rien au monde n'est plus barbare, rien n'est plus éloigné du sentiment du beau et même de l'idée du dessin. »

Jusqu'aux XIe et XIIe siècles, on ne connaît aucun manuscrit avec miniatures d'une certaine importance, montrant que le niveau de l'art ait été élevé sensiblement.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette question, et nous laisse-

rons à l'acquéreur futur du manuscrit qui nous occupe le soin de rechercher son origine exacte, son intérêt au point de vue du texte et son mérite réel en ce qui concerne la question d'art. Nous nous bornerons ici à une simple description des miniatures nombreuses qui enrichissent le volume qui est annoncéainsi qu'il suit dans la première partie du catalogue de la Bibliothèque du comte d'Astorga, marquis d'Altamira.

I. — COMMENTAIRE SUR L'APOCALYPSE (attribué à Saint-Béat, prêtre et moine espagnol, qui vécut dans les montagnes des Asturies, vers la fin du VIIIe siècle), suivi des Prophéties de Daniel. *Manuscrit* du XIIe siècle, grand et fort in-fol. veau. (*Ancienne reliure.*)

Manuscrit sur VÉLIN, aussi extraordinaire que précieux, comprenant 498 pages de texte, et enrichi de CENT DIX miniatures d'une exécution hors ligne, et la plupart de la grandeur des pages, et cela non compris un grand nombre de lettres onciales, dont plusieurs d'une richesse d'ornementation hors ligne. Hauteur : 44 centimètres et demi ; largeur : 31 centimètres.

Le texte, calligraphié en gros caractères gothiques, est à deux colonnes de 38 lignes chacune. Le texte même de l'*Apocalypse* est écrit en lettres rouges et le texte du *Commentaire* en lettres noires.

Ce manuscrit, au point de vue du texte, offre des variantes avec les trois ou quatre copies connues du même commentaire ; quant à la disposition des sujets des miniatures et à leur exécution artistique, il n'a AUCUN RAPPORT AVEC CES COPIES, ainsi qu'il est possible de s'en rendre un compte exact en examinant les reproductions de notre manuscrit, publiées dans le *Bibliophile illustré* (numéro de décembre 1869), que l'on peut comparer avec les reproductions nombreuses du *Manuscrit de Saint-Sever* (conservé à la Bibliothèque Impériale), et publiées par M. le comte Auguste de Bastard, dans son magnifique ouvrage : *Peintures et Ornements des Manuscrits.*

Voici, du reste, l'opinion de M. le comte de Bastard sur le *Manuscrit du Commentaire de l'Apocalypse*, compris dans la Bibliothèque d'Altaimra :

Mon cher monsieur Bachelin,

Je viens vous remercier de la communication que vous avez bien voulu me faire. Aucune de nos Bibliothèques ne possède un manuscrit plus curieux, à cette date du XIIe *siècle ; et je ne vois que le* Hortus deliciarum, *de la célèbre Herrat de Landsperg, qui puisse lui être comparé. Vous savez que ce* Commentaire sur l'Apocalypse, *peint par Garsias, existe à Paris, et que plusieurs de ses miniatures sont reproduites dans les* Peintures et Ornements des Manuscrits. *J'ai vu de même les exemplaires de Turin et de Londres, et je déclare qu'aucun de ces livres ne montre, comme celui-ci, la permanence des traditions antiques de l'art. En le parcourant, je songeais au nord de la France, à la Belgique, aux bords du Rhin. Quoi qu'il en soit de l'origine, sa beauté, sa conservation et l'intérêt spécial qu'il présente à l'histoire de l'art, à l'archéologie et à la symbolique chrétienne, ne peuvent être*

mis en doute. J'ai donc l'espoir que ce splendide manuscrit, réellement exceptionnel et d'une haute valeur, ne sortira pas de notre pays.

Agréez, mon cher Monsieur, la nouvelle expression de ma reconnaissance pour l'extrême plaisir que vous m'avez procuré, et l'assurance de mes sentiments les plus empressés.

Comte Auguste DE BASTARD.

Paris, 25 *novembre* 1869.

Et maintenant, abordons la description de toutes les miniatures de ce manuscrit dont la publication en *fac-simile*, et faite par les soins d'un éditeur riche et amoureux des œuvres d'art, obtiendrait un succès considérable et rendrait les plus grands services aux artistes et aux savants.

PREMIÈRE MINIATURE. (Folio 1 recto.)

FRONTISPICE.

Porte monumentale de style mauresque à fond rouge et vert foncé. En haut et en bas huit anneaux, dans lesquels devaient figurer les premières lignes de la généalogie du monde.

DEUXIÈME MINIATURE. (Folio 1 verso.)

L'AGNEAU AU PIED D'UNE CROIX DITE GALLICANE.

Fond bleu. — Une croix, terminée aux quatre extrémités par des demi-fleurs de lis, occupe le haut de la miniature; elle est soutenue par une sorte de poutre verte qui vient s'appuyer sur le dos d'un agneau passant. Du pied de la poutre se dressent, à droite une lance surmontée d'une éponge d'or; à gauche, une autre lance ensanglantée à pointe d'argent; les deux lettres grecques, l'*alpha* et l'*oméga,* emblèmes du commencement et de la fin de toutes choses, sont appendues aux deux bras de la croix gallicane; au premier plan, deux anges, aux vêtements bien drapés, et dans une attitude d'une grande noblesse, montrent avec amour l'Agneau divin qui va s'immoler pour le salut des hommes.

TROISIÈME MINIATURE. (Folio 2 recto.)

JÉSUS-CHRIST ROI DE GLOIRE.

Dans une losange à encadrement rouge et à fond jaune, Jésus, vêtu d'une

robe bleue sur laquelle est jeté un manteau artistement drapé, est assis sur un trône du XIIe siècle, tel qu'on le retrouve sur les sceaux des rois de France. Il bénit le monde de la main droite, à la manière latine; de la main gauche il porte le livre des Évangiles. A droite de sa divine tête nimbée d'or, le soleil; à gauche, la lune. Autour de sa gloire, dans une sorte de nuée à fond bleu bordée de jaune apparaissent les symboles des quatre évangélistes dans l'ordre suivant : 1° Mathieu, 2° Jean, 3° Marc, 4° Luc.

L'ensemble de cette belle composition est soutenu par deux anges aux ailes vertes et jaunes, dont les poses hardies sont bien dans la tradition de l'art antique.

QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 2 verso.)

DIEU LE PÈRE ET SAINT JEAN.

Fond bleu, rouge, vert et bistre. Dieu le père, vêtu d'une tunique verte et d'un manteau à reflets roses, est assis sur un trône. Il parle à saint Jean, qui, debout et vêtu d'une tunique jaune surchargée d'un manteau bleu, vient prendre les ordres du Seigneur et se dirige, un livre à la main gauche et par un mouvement de départ d'une grande beauté, vers les contrées qu'il doit évangéliser. Au-dessus de ces deux personnages, dans la vaste embrasure d'une porte cintrée à la manière arabe, on remarque un homme qui serre contre sa poitrine un *sceptre à tête de fol,* qui nous paraît être le symbole de saint Mathieu, c'est-à-dire un animal à tête d'homme.

CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 3 recto.)

SAINT JEAN CONDUIT PAR L'ANGE.

Fond rouge, bleu et rouge. En regard de la précédente miniature, un autre sujet, peint à pleine page, représente dans sa partie supérieure, sous un arc cintré, l'*animal-homme*, ayant un nimbe d'or, ses ailes déployées, retombant à la grecque et tenant d'une main un livre d'or, tandis que de l'autre il fait un signe indicateur de la parole évangélique qui va retentir sur ses lèvres. Au-dessous de lui, deux anges aux poses merveilleuses de grandeur et aux costumes antiques, soutiennent ensemble le livre de la loi; leurs ailes sont déployées et retombent aussi à la grecque. Il est permis de supposer qu'on voit ici l'animal mystérieux (l'homme ailé de saint Mathieu) et l'ange qui accompagne saint Jean dans l'Apocalypse. Il a des ailes dans la partie supérieure, par suite de l'erreur générale qui, dès les temps anciens, fait supposer que saint Mathieu avait un *ange* pour symbole, tan-

dis que c'est un *animal en forme d'homme,* auquel on ajoute quelquefois des ailes pour le spiritualiser, comme on le verra plus loin à propos du lion et du veau.

SIXIÈME MINIATURE. (Folio 3 verso.)

DIEU PARLANT A SAINT JEAN.

Fond bleu et jaune. — Dieu, assis sur un trône, parle à saint Jean, qui, debout, tient un livre ; en haut, un lion naturel d'un dessin énergique passe au galop.

SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 4 recto.)

L'ANGE ET SAINT JEAN.

Fond jaune, bleu et rose. — L'ange et saint Jean, aux ailes grecques, tenant chacun d'une main une baguette blanche, soutiennent de leurs autres mains un coffret d'or à forme triangulaire. En haut, dans un arc cintré, le lion de la page précédente est transformé en être humain à tête de lion nimbée d'or; ses ailes sont déployées.

HUITIÈME MINIATURE. (Folio 4 verso.)

SAINT-JEAN ET DIEU LE PÈRE.

Fond bleu, bistre, vert et rouge. — Saint Jean est debout, en présence du Seigneur, qui est assis sur un trône, et tient d'une main le livre sacré, tandis que de l'autre il paraît ouvrir ce livre. En haut, dans un arc cintré, un veau est peint au naturel.

NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 5 recto.)

L'ANGE ET SAINT JEAN.

Fond bistre, bleu et rouge. — Saint Jean et l'ange aux ailes déployées, soutiennent un livre d'or. En haut, le bœuf de saint Luc, à corps humain, aux ailes déployées, tient également un livre d'or.

DIXIÈME MINIATURE. (Folio 5 verso.)

DIEU ET SAINT JEAN.

Mêmes personnages que dans les précédentes miniatures; seulement les

poses ne sont pas les mêmes; en haut l'aigle peint au naturel a la tête nimbrée d'or. Fond bleu, rouge et jaune.

ONZIÈME MINIATURE. (Folio 6 recto.)

L'ANGE, SAINT JEAN ET L'AIGLE ÉVANGÉLIQUE.

La composition de cette miniature, dont nous donnons ci-contre une copie exacte, imprimée en chromolithographie, est de la grandeur de l'original, de même style et de pareille grandeur que les miniatures précédentes.

DOUZIÈME MINIATURE. (Folio 6 verso.)

ADAM ET ÈVE.

Au commencement de la généalogie de Jésus-Christ, on a représenté Adam et Ève nus, et les mains croisées sur les pudenda. La tête d'Adam est belle; les seins d'Ève sont pendants. Auprès d'eux, le serpent est enroulé autour d'un arbre aux fruits roses.

TREIZIÈME MINIATURE. (Folio 7 recto.)

PORTES CINTRÉES.

Ces portes sont à peu près du même style que celles du premier feuillet. Fond vert, rose, bleu et bistre.

QUATORZIÈME MINIATURE. (Folio 7 verso.)

ABEL.

Abel offre deux colombes se becquetant sur un autel rose, à pied d'azur.

QUINZIÈME MINIATURE. (Folio 9 recto.)

SACRIFICE D'ABRAHAM.

Isaac, les mains levées au ciel, est étendu sur un autel rose à cercle d'or. Abraham va accomplir le sacrifice, mais il se retourne à la voix de Dieu

dont la main se détache de la marge; un bélier vient s'offrir à Abraham au lieu et place d'Isaac.

SEIZIÈME MINIATURE. (Folio 9 verso.)

ISAAC.

Portrait en petit médaillon d'Isaac assis sur un trône.

DIX-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 10 recto.)

JACOB ET LIA.

Portraits en petits médaillons de ces deux personnages bibliques.

DIX-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 10 verso.)

RACHEL.

Petit médaillon dans lequel est peint le portrait de Rachel.

DIX-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 11 verso.)

DAVID.

Portrait de David dans un petit médaillon.

VINGTIÈME MINIATURE. (Folio 13 recto.)

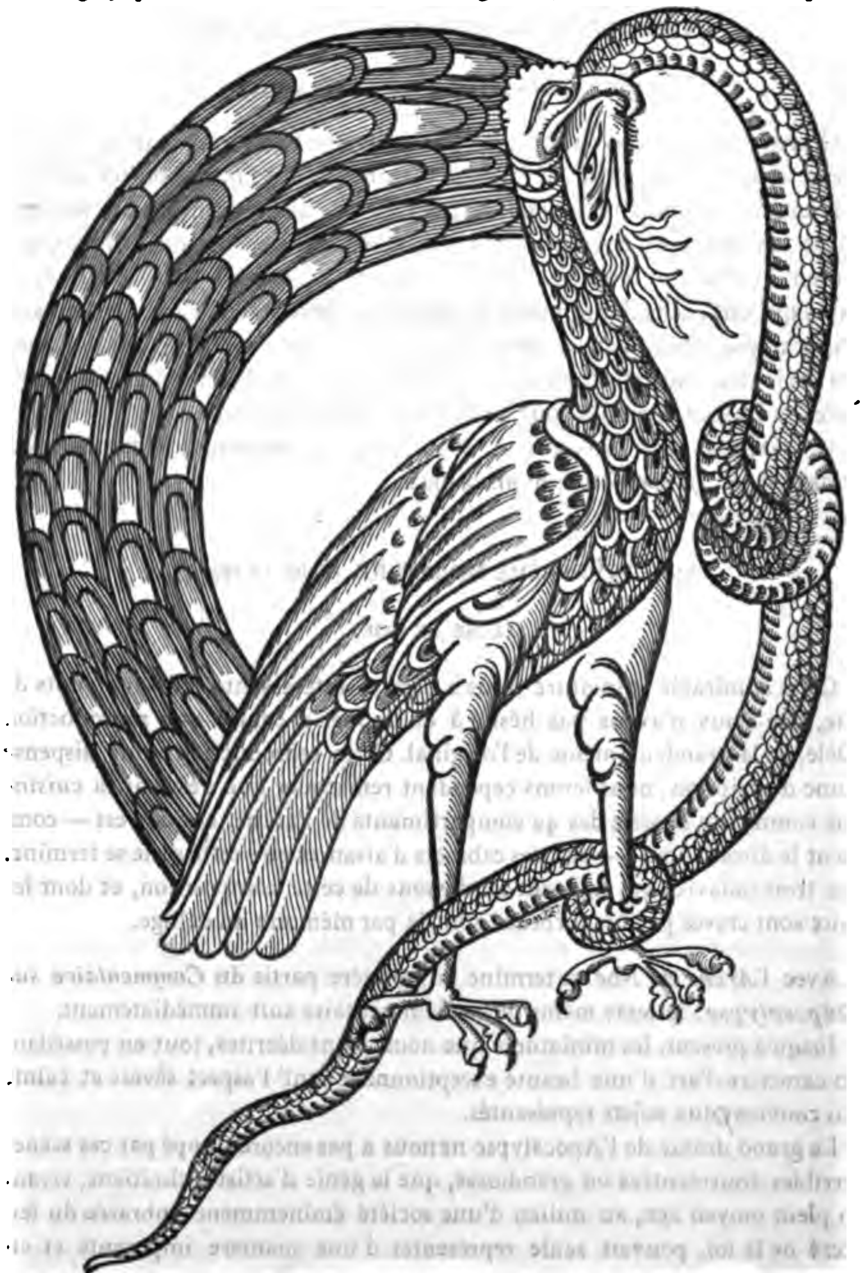
ADORATION DES ROIS.

Grande composition (fond bleu) représentant la Sainte Vierge assise sur un trône et portant dans ses bras l'Enfant Jésus. Un ange portant une *haste* ou bâton d'or est debout à sa droite; à sa gauche, trois rois aux couronnes d'or et aux riches vêtements antiques, qui nous paraissent être le costume allemand du XII[e] siècle, vont s'agenouiller aux pieds du fils de Dieu. Ces trois Mages (le vieillard, l'homme fait et l'imberbe) présentent l'or et l'encens qu'ils portent avec respect. Sainte Marie soutient de sa main droite la racine de Jessé (?) d'où le Christ devait sortir. A cette époque, dans les sceaux des rois, des évêques et des abbés, le personnage porte souvent une fleur qu'il présente de la même manière. Au-dessus, brille une étoile d'argent à neuf rais : l'étoile conductrice des Rois Mages.

VINGT ET UNIÈME MINIATURE. (Folio 14 recto.

VICTOIRE DU CHRIST.

L'aigle, symbole de Saint Jean l'évangéliste, défait la bête de l'Apoca-



lypse, c'est-à-dire le serpent. Le dessin de cette scène extraordinaire est à

peu près de la grandeur de la page. Nous en donnons d'autre part une réduction qui indiquera suffisamment l'énergie et la beauté de cette peinture apocalyptique.

VINGT-DEUXIÈME MINIATURE. (Folio 14 verso.)

LES COMMENTATEURS DE L'APOCALYPSE.

Grande composition coupée horizontalement en trois bandes égales, bleue, rouge et verte; sur ces fonds se détachent deux hautes portes cintrées à la manière arabe. Sur le fond vert, au bas de la miniature, huit personnages aux attitudes diverses et aux costumes antiques richement drapés, entourent quatre autels roses à cercles d'or et d'argent. Ce sont les huit écrivains qui ont, sans doute, fourni le plus de documents aux Commentaires de l'Apocalypse; ils sont aussi représentés, mais en des poses différentes et avec des variantes, dans le *Manuscrit de Saint Sever* de la Bibliothèque impériale, où ils sont indiqués sous les noms et dans l'ordre suivant :

1° JOHANNES; 2° HIERONIMUS; 3° AUGUSTINUS; 4° AMBROSIUS; 5° FULGENTIUS; 6° GREGORIUS; 7° ABRINGIUS; 8° HISIODORUS.

VINGT-TROISIÈME MINIATURE. (Folio 15 recto.)

ARCHE DE NOÉ.

Cette admirable miniature nous a paru si intéressante à divers points de vue, que nous n'avons pas hésité à en donner ci-contre une reproduction fidèle, de la grandeur même de l'original. Cette reproduction nous dispense d'une description; nous ferons cependant remarquer que c'est par la *cuisine* que commence la série des 42 compartiments de l'arche, et que c'est — comment le dirons-nous? — par des cabinets d'aisances que cette série se termine. Les trois cadavres qui figurent au-dessous de cette composition, et dont les yeux sont crevés par un corbeau, sont là par mémoire du déluge.

Avec l'*Arche de Noé* se termine la première partie du *Commentaire sur l'Apocalypse*; le texte même de ce Commentaire suit immédiatement.

Jusqu'à présent, les miniatures que nous avons décrites, tout en possédant un caractère d'art d'une beauté exceptionnelle, ont l'aspect sévère et calme qui convient aux sujets représentés.

Le grand drame de l'Apocalypse ne nous a pas encore frappé par ces scènes terribles, tourmentées ou grandioses, que le génie d'artistes chrétiens, vivant en plein moyen âge, au milieu d'une société éminemment embrasée du feu sacré de la foi, pouvait seule représenter d'une manière imposante et en quelque sorte tragique.



Toute la vie religieuse de ce moyen âge va se retrouver, en effet, dans les compositions que nous allons énumérer; il fallait *croire* puissamment en Dieu, en la vie éternelle; il fallait *craindre* les ténèbres profondes de l'enfer, les horreurs de la damnation, pour comprendre, ainsi que l'ont fait les auteurs des tableaux étonnants de ce manuscrit, cette vaste et prodigieuse Révélation de saint Jean, dont Bossuet a dit en termes si pieux, dans son livre de l'*Apocalypse*:

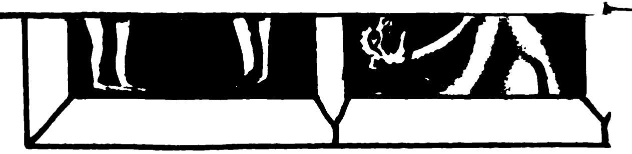
« Malgré les profondeurs de ce divin livre, on y ressent en le lisant une impression si douce et tout ensemble si magnifique de la majesté de Dieu; il y paraît des idées si hautes du mystère de Jésus-Christ, une si vive reconnoissance du peuple qu'il a racheté par son sang, de si nobles images de ses victoires et de son règne, avec des chants si merveilleux pour en célébrer la grandeur, qu'il y a là de quoy ravir le ciel et la terre.

« Il est vrai qu'on est à la fois saisi de frayeur en y lisant les effets terribles de la justice de Dieu, les sanglantes exécutions de ses Saints Anges, leurs Trompettes qui annoncent leurs Jugements! leurs coupes d'or pleines de son implacable colère et les plaies incurables dont ils frappent les impies; mais les douces et ravissantes peintures dont sont meslez ces affreux spectacles jettent bientost dans la confiance, où l'âme se repose plus tranquillement après avoir été longtemps étonnée et frappée au vif de ces horreurs. »

A. BACHELIN.

(La fin au prochain numéro.)




Racinet direxit



LE MOIS DU BIBLIOPHILE

Ils sont venus, les correspondants que j'attendais. Le premier d'entre eux, M. P..., de Grenoble, approuve sans réserve la marche nouvelle suivie sur l'indication de notre anonyme. Il entre aussi dans des considérations fort sages sur le cadre qui convient à ce recueil. En donnant la même approbation, d'autres ont dénoncé la sécheresse inévitable d'un compte rendu trimestriel de cinq pages. Comme premier moyen de l'éviter, ils demandent une périodicité plus fréquente, ce qui est facile. Ils souhaitent également que, tout en restant très-concis vis-à-vis de certaines publications, j'entre volontiers dans de plus grands détails dès qu'elles me paraîtront devoir récréer le lecteur.

Fort de tous ces avis, je me remets donc en marche, dès ce mois de novembre, avec la ferme résolution de toucher à tout et d'ennuyer le moins possible.



Et d'abord, il me faut parler du troisième fascicule des *Supercheries* de Quérard, que je garde depuis un mois avec le regret d'arriver aussi tard. C'est dans celui-là qu'on trouve cette immense notice sur Lamennais, très-complète, très-curieuse, mais peù impartiale et très-éloignée du vrai caractère de l'œuvre. C'est aussi là que vous trouverez des articles qui sont tout à fait du domaine de M. Barbier. Tel est le chapitre des Hermites. Mais, comme je l'ai constaté déjà, les auteurs ont résolu de respecter religieusement le monument Quérard, et le fait n'est pas à leur charge. Ainsi que dans les deux premiers volumes, ils se sont montrés prodigues de révélations nouvelles; leurs éclaircissements tournent souvent à l'article bibliographique et font une concurrence sérieuse au *Manuel* de Brunet, mais on ne saurait s'en plaindre quand on lit des chapitres comme celui-ci, qui présente un véritable intérêt d'actualité, car il roule sur les autographes de M. Chasles, et prouve qu'en scrutant le passé, MM. Brunet et Jannet ont l'œil sur le présent. Postérieure à l'impression de l'article cité ici (il se trouve à la feuille 5 du volume), l'arrestation du faussaire Vrain Lucas est venue donner à leur arrêt la confirmation la plus éclatante.

GALILÉE, *auteur supposé*.

La « Revue de Paris » a commencé, en 1869, la publication de *Lettres inédites de*

Louis XIV, madame de Maintenon, Galilée, Pascal, le comte d'Hamilton, Marie de Médicis, François de Sales. Toutes ces pièces sont extraites d'une prétendue cassette où Louis XIV aurait conservé les minutes de ses lettres, *les lettres qu'il recevait et celles dont il obtenait des copies.* Ces documents sont présentés au public par M. M. Chasles qui, dans son avant-propos de quelques pages, raconte l'origine et la destinée de ces autographes en empruntant à la correspondance elle-même les données dont il ne met point en doute l'exactitude. Voici ce qu'il dit au sujet des lettres de Galilée : « L'intérêt général « qu'inspiraient en France les grandes découvertes de Galilée et les persécutions jalouses « qu'il éprouvait dans son pays expliquent jusqu'à un certain point le grand nombre de ses « lettres que Louis XIV a pu réunir, DEUX MILLE peut-être. Mais on peut se demander « comment il n'existe pas de traces dans les publications faites en Italie de toutes ces cor- « respondances, ni des lettres de Galilée, ni de celles qu'il avait reçues. »

Les « raisons de ce fait en apparence assez singulier » qu'allègue l'auteur ne sauraient être acceptées par une critique rigoureuse. La seule réponse à faire est celle-ci : S'il n'y a nulle trace de toutes ces correspondances, c'est qu'elles n'ont jamais existé, comme le déclarait M. Goris, c'est qu'elles *sont apocryphes*. Et, en effet, il n'est pas besoin d'un examen approfondi pour reconnaître que toutes les lettres qu'on publie ici sont fabriquées, et que l'honorable savant qui les a recueillies a été dupe d'une fraude insigne. Comment Louis XIV aurait-il écrit à Mme de Maintenon : « Madame, je me sens souffrant, et dans « la crainte que la fin de ma vie soit proche, je veux vous confier une cassette contenant « des papiers... ce sont mes relations avec plusieurs savants dans les lettres et dans les « sciences. » — Comment aurait-il écrit à Cassini : « Monsieur, j'avais autrefois remis à « M. Cassini, votre illustre père, un bon nombre de documents de toutes sortes, et en « particulier touchant quelques particularités de la vie « du très-illustre Galilée, pour qu'il « en fasse l'histoire?... » — Comment Marie de Médicis aurait-elle écrit à saint François de Sales : « Monseigneur, un de mes bons amis d'enfance « est en ce moment entre les « mains du tribunal inquisitorial, pour avoir soutenu l'opinion de Copernic qui traite du « mouvement de la terre, etc. ? » —Dans toutes ces lettres, la fraude saute aux yeux; en vérité, il faut être sous l'empire d'étranges illusions pour attribuer quelque valeur à de semblables documents.



Vous savez que M. Jouaust, déjà réputé comme imprimeur, s'est fait de plus éditeur et auteur. En cette triple qualité, il réimprime un choix de livres anciens formant collection sous le titre général de *Cabinet du Bibliophile.* Chaque volume contient une réimpression *fac-simile* de l'édition originale depuis le titre jusqu'à la dernière page. En tête se trouve une notice bibliographique. précédée d'un titre particulier.

A diverses reprises, les jurys d'exposition ont trop complimenté M. Jouaust pour que j'aie à revenir sur les mérites de l'exécution matérielle. Je me contenterai de parler du choix de ses dernières publications. Un certain esprit de réhabilitation littéraire paraît y présider. M. Jouaust recherche de préférence le passé des auteurs dignes d'être remis en lumière ou du moins dignes d'être aussi connus que certains autres plus en faveur près de la postérité. Parmi ces oubliés et ces dédaignés, je vois se présenter pour aujourd'hui Dulorens et ses *Satyres* (édition de 1646); Dufresny et ses *Amusements sérieux et comiques* (édition de 1705); Sainte-Foix et ses *Lettres Turques*, (édition de 1730).

Dulorens est un président satirique, dont la verve ne me déplaît pas; comme il le dit très-justement.

> Quand je pense flater, je ne fais que le sot,
> Et je perdrois plustôt un amy qu'un bon mot.

Sa muse peu parlementaire a souvent l'heureuse vigueur qui caractérise les écrivains du siècle précédent. C'est un Régnier si l'on veut, moins les charmes du côté descriptif, qui font chez lui totalement défaut. Il est tout à la pensée et non à la situation. Le dessin le préoccupe trop pour qu'il songe à peindre.

Où la couleur ne chôme guère, c'est chez Sainte-Foix. On ne saurait mieux nous peindre le côté *fanfreluche* du siècle de Boucher, et ses scènes de petit-maître donnent une force nouvelle à ses boutades philosophiques.

Mais des trois livres, celui que je préfere sans hésiter, c'est le troisième, c'est l'œuvre de Dufresny. On est tout surpris de rencontrer le sage derrière le bohême insouciant qu'on connaît en lui, qu'on connaît trop, hélas ! pour l'apprécier comme il mérite de l'être, car la manière dont Dufresny paya sa blanchisseuse a fait plus que ses œuvres pour son souvenir. Il nous faut donc insister avec M. Jouaust sur la supériorité méconnue d'un esprit original et observateur, d'un poëte charmant, pillé par Regnard, imité par Montesquieu, mais non surpassé, quoi qu'on en dise, parce que son œuvre a des mérites de clairvoyance qui ne souffrent pas de comparaison. Oui, vraiment, ce fantaisiste si mal marié fut prodigieux de bon sens et de raison. Laissez-moi plutôt vous montrer ce qu'il pensait de la médecine, à l'heure où régnaient la diète et la lancette, plus d'un siècle avant qu'on s'insurgeât contre l'école de Broussais :

> Le païs de la Faculté est situé sur le passage de ce monde à l'autre.
>
> C'est un païs climaterique où l'on nous fait respirer un air rafraîchissant, tres-ennemi de la chaleur naturelle.
>
> Ceux qui voïagent dans cette contrée dépensent beaucoup, et meurent de faim.
>
> La langue y est fort savante, et ceux qui la parlent sont tres-ignorans.
>
> On aprend ordinairement les Langues pour pouvoir exprimer netement ce qu'on fait; mais il semble que les Medecins n'aprennent leur jargon que pour embroüiller ce qu'ils ne savent point.
>
> Que je plains un malade de bon sens! Il faut qu'il ait à combatre tout à la fois les argumens du Medecin, la maladie, les remedes et l'inanition. Un de mes amis à qui tout cela ensemble avoit causé un transport au cerveau, eut une vision fievreuse qui lui sauva la vie : il crut voir la fievre sous la figure d'un monstre ardent qui poursuivoit à pas continus et redoublés un malade qu'un conducteur vint prendre par le poignet pour le faire sauver à travers d'un fleüve de sang; ce pauvre malade n'eut pas la force de le traverser, et se noïa. Le conducteur se fit payer et courut à un autre malade entraîné par un torrent d'eau de poulet et d'émulsion. Mon ami profita de cette vision, congedia son Medecin et cela lui fit du bien, car rien ne l'empêcha plus de guerir tout seul.



Nous ne sommes pas encore assez loin de la Saint-Hubert pour qu'il soit hors de propos de rappeler comment on la fête dans certaines parties de l'Afrique. L'auteur d'un livre récent sur *les Chasses de l'Algérie*, le général Margueritte, nous donne le bulletin suivant d'une tournée commémorative accomplie dans la région des Plateaux, sur le territoire de ce cercle de Teniet-el-Had, où il était commandant supérieur. Il faut dire que cette tournée de Saint-Hubert dura dix jours, et que les chasseurs étaient au nombre de soixante, si nous voulons faire accueillir la liste énorme de leurs victimes :

Gazelles : 56. — Sangliers : 5. — Lièvres : 47. — Chacals : 8. — Renards : 4. — Lynx : 2. — Outardes : 17. — Grues : 8. — Perdrix : 63. — Canards cols-verts : 37. — Sarcelles : 44. — Bécassines : 78. — Pluviers gris : 94. — Courlis : 43. — Gangas : 112. — TOTAL : 618 pièces.

C'est à se croire dans les tirés impériaux, aux grands jours. C'est à se croire aussi dans le laboratoire culinaire le mieux monté, lors qu'on jette un coup d'œil sur ce menu d'un dîner de Saint-Hubert donné, en 1854, par le même général.

Potages. — Consommé aux gangas. — Bisque de crabes de rivière.

Entrées. — Civet de lièvre. — Matelotte de barbeaux. — Timbales de perdrix aux choux. — Salmis de bécassines. — Râles de maronettes à la chasseur. — Cotelles de lapereaux à la saharienne. — Grues en daube. — Sarcelles braisées aux olives. — Filets de sanglier aux *terfès* (truffes blanches des hauts plateaux).

Rôts. — Outardes farcies de becs-fins. — Cols-verts, bécasses. — Cuisseaux de gazelle. — *Bouts de table.* — Jambon de lion. — Hure de sanglier. — Pâté froid de pluvier.

S'il est des privations au désert, on voit qu'il est encore de bons jours. L'auteur est, du reste, un Africain de vocation ; il va jusqu'à demander qu'il soit défendu de chasser le lion, dans l'intérêt de la repoduction de l'espèce. Ceci sera compris par nos louvetiers, qui conservent leurs loups avec tant d'amour.



Jé m'étais fait une fête de lire les *Souvenirs de Madame Vigée-Lebrun*, car je ne possède pas leur première édition, dont le libraire Charpentier, ceci soit dit en passant, me semble tout à fait ignorer l'existence. Si on trouve presque à chaque page de ce livre des particularités curieuses, j'avoue que sa lecture n'a pas néanmoins répondu à mon attente. Il m'a paru surtout, et je le regrette, rédigé bien après les événements dont il parle, parce qu'il en complète le récit par des détails postérieurs en date. Ainsi, un souper fait avec

M. de Sombreuil aux Invalides mène l'auteur à nous parler des massacres de septembre, du verre de sang bu (??) par mademoiselle de Sombreuil, des vers de Legouvé sur ce sujet, et de la mort du fils de M. de Sombreuil à Quiberon. Toutes ces interpolations nuisent à la marche du récit. Des *Souvenirs* tirent leur plus grand mérite du compte rendu immédiat de l'impression du moment. Si on lit des mémoires, c'est pour savoir ce que leur auteur a vu, et non ce qu'il a lu ailleurs. Quand madame Vigée-Lebrun reste dans ces conditions, elle est toujours intéressante. On s'en aperçoit en lisant les particularités de son séjour à Louveciennes, chez madame Dubarry, et à Naples lorsqu'elle peignit la fameuse lady Hamilton.

On peut regarder, jusqu'à un certain point, les *Mélanges* de M. Edmond Taigny comme un pendant du livre que je viens de signaler. Ami de la famille Isabey, l'auteur a obtenu communication de notes autobiographiques fort intéressantes, et il en a tiré le meilleur parti. Comme madame Lebrun, Isabey commença par travailler sous les yeux de Marie-Antoinette, mais il n'émigra point pour cela. Recherché par tous les régimes, il en peignit tour à tour les représentants, et ceux-ci ne crurent jamais, à propos de politique, devoir troubler l'exercice de son art. Les extraits de M. Taigny se recommandent par un choix tel, qu'ils me font vivement souhaiter la publication intégrale du manuscrit. En attendant, j'y retrouve la fameuse histoire de la prééminence du fromage de Brie au congrès de Vienne, et, comme Isabey fut témoin du fait, je reproduis sa version avec tous les égards qui lui sont dus :

« Il n'y a pas de congrès sans festins ; les diplomates ont toujours passé pour aimer la bonne chère ; les princes d'Esterhazy, d'Hardinguen, Rasumowski, rivalisaient de luxe (1). Après avoir résolu, dans la journée, les questions les plus ardues de la politique, remanié la carte de l'Europe, ces graves visages se déridaient autour d'une table somptueusement servie; il n'y avait plus de puissances prépondérantes ; elles disparaissaient pour faire place aux puissances de l'esprit. L'éloquence des ambassadeurs ne s'employait qu'à vanter les productions gastronomiques de leurs pays ; mais le patriote perçait encore sous le gourmet, et, sur ce terrain, on défendait sa nationalité.

« Je me souviens qu'à un dîner donné chez le prince de Bénévent, la discussion s'engagea sur les fromages. L'Angleterre réclama la priorité pour le stilton, le chester, etc. Une voix suppliante, qui devait être italienne, prononça tout bas le nom de *strachino;* mais l'arrogante Albion ne cédait pas ; elle allait triompher, quand on annonça un courrier de France. — Qu'apporte-t-il ? Des dépêches importantes ? — Bien mieux : un fromage de Brie. — Le déboîter, le chapeler fut l'affaire d'un instant. Et le congrès décida, à la majorité des voix, que la France était la terre promise des fromages. »

Bien qu'ils soient amis déterminés du Brie, les Parisiens d'aujourd'hui ne goûtent pas ce mets diplomatique dans toute sa pureté. Le vrai Brie est

1. Pour donner une idée du faste déployé dans ces circonstances, nous dirons que la table impériale coûtait 50,000 florins par jour. On évalue à plus de 40 millions les dépenses occasionnées par le congrès. (*Histoire du Congrès de Vienne*, par M. le comte de la Garde, tome Ier.)

beaucoup plus épais que celui dans lequel nous taillons d'ordinaire; il coûte plus cher (les plus petits sont de 8 francs), et comme certains vins de Champagne, il est surtout destiné à l'exportation.



J'ai fait en route des stations si nombreuses qu'il me reste à peine le temps de nommer MM. Jules Janin et ses *Petits Romans d'hier et d'aujourd'hui*, légendes éminemment parisiennes, où se retrouvent encore quelques bons grains du romantisme de 1830; — Marmier et ses *Dernières Glanes*, rareté poétique qu'il n'a pas voulu laisser tirer à plus de cent exemplaires, comme si elle ne contenait pas les vers les plus jeunes et les mieux sentis qu'ait jamais commis un candidat au fauteuil académique; — Firmin Maillard et ses *Études psychologiques*, autre rareté, non mise dans le commerce, et que je vous prie de ne pas croire ennuyeuse sur la foi de son titre; très-colorée, très-émouvante, elle est digne d'appartenir à la petite famille des confessions autobiographiques qui a pour pères Rousseau, Restif, Fonvielle et autres originaux de génie; — Firmin ~~Boissin et ses~~ *Visionnaires*, lancés en avant-garde d'un ouvrage plus considérable sur les personnages qui, par calcul ou de bonne foi, ont appelé depuis deux siècles le surnaturel à leur aide; — le marquis de Laincel et son *Voyage humoristique dans le Midi*, recueil très-complet d'analectes qui feront la joie des amis de l'histoire provençale; — Victor Jacquemont et ses *Récits espagnols*, qui reconstituent la vie du Cid en débrouillant, avec le courage du vrai critique, les contradictions et les légendes de nos historiens; — le comte Fernand de Sassenay et *les Brienne*, autre étude sérieuse de la même école sur une grande famille féodale qui a fourni des maîtres aux cités d'Athènes et de Florence, dans le temps où toutes les royautés étaient permises à la chevalerie aventureuse; — l'abbé Marchant et ses *Notices sur Rome*, où toute la constitution du grand empire est scrutée pour l'édification des numismates qui déchiffraient les légendes de leurs médailles sans se rendre un compte bien exact de la valeur des mots; — Janolin et *Laïeul*, paraphrase en style élevé du meilleur guide pour le choix d'une carrière; — l'abbé Saglier et son *Voyage d'un enfant à Paris*, fiction ingénieuse qui tend au même but sous une forme plus anecdotique; — Verne et son *Voyage sous la mer*, paradoxe soutenu avec la précision scientifique qui a fait sa réputation; — Simonin et *les Pierres*, revue des richesses minéralogiques du monde entier, renfermant assez de chromolithographies et de gravures pour être classée parmi les étrennes dites sérieuses, c'est-à-dire capables d'en apprendre autant à ceux qui donnent qu'à ceux qui reçoivent.

Est-ce là tout?... Il ne s'en faut de guère, si je compte encore la dernière

étude de Sainte-Beuve sur *le général Jomini*, où de grandes difficultés d'appréciation sont très-franchement et très-habilement franchies.

En parlant des produits de la typographie Jouaust, je m'aperçois au dernier moment d'un oubli capital. Je ne me suis pas incliné devant sa splendide édition de *Candide*. Si Voltaire nous revenait, de quel madrigal il saluerait un si beau volume! Pangloss a beau être pour vous une vieille connaissance, vous le reverrez avec plaisir paré de ce bel habit neuf. — On ne pouvait faire moins ni mieux pour le plus mordant des contes philosophiques.

LORÉDAN LARCHEY.

DESCRIPTION DES RELIURES

CONTENUES DANS CE NUMÉRO.

N° 55. Hore intemerata Virginis Marie secundum usum romanum. *Paris, Thielman Keruer, pour Guillaume Eustace* (*vers* 1497), *pet. in-4°, goth. — Exemplaire sur vélin d'une édition non décrite dans le* Manuel *de Brunet. Reliure en maroquin brun, avec ornements et compartiments en mosaïque. Celui du milieu est en noir; les parties du compartiment extérieur, représentées en blanc sur la reproduction, sont peintes également en blanc, avec une petite partie servant de séparation, qui est en bleu. Les deux parties opposées sont en rouge vermillon. Les quatre bordures sont, en commençant par l'extrémité des plats, en vert foncé, noir, blanc et or.*



ARMORIAL DU BIBLIOPHILE

IIe SECTION.



BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS

DESMARETS (François), avocat général. 1681.



D'azur, à une dextrochère d'argent, tenant trois fleurs de lys de marais de même.

DESTUTT DE TRACY.



Ecartelé : au 1 et 4 d'or, à 3 pals de sable ; au 2 et 3 d'or, au cœur de gueules.

DES VIGNES (Nicolas), sieur des Perrières, échevin de la ville de Lyon. 1653.



De sinople, au chevron d'or, accompagné de trois raisins de même, 2 en chef, 1 en pointe.

DEUMÉ DE LA CHESNAYE (Jean-Baptiste), grand écuyer tranchant.



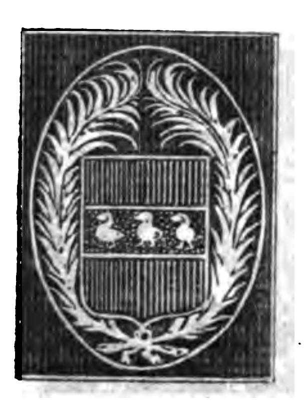
D'argent, au chevron de sable, accompagné de trois merlettes de même, 2 en chef, 1 en pointe.

DODUN, marquis d'Herbault (Charles-Gaspard), contrôleur général des finances. Mort en 1736.



D'azur, à la fasce d'or, chargée d'un lion naissant de gueules, accompagnée de trois grenades ouvertes d'or, tigées, feuillées et grenées de gueules, 2 en chef, 1 en pointe.

DOINET (Nicolas), chanoine.



De gueules à la fasce d'or, chargée de trois canettes de sable.

DONNEAU DE VISÉ, le fondateur du Mercure de France.



D'azur, au chevron d'or accompagné de trois vires ou cercles de même, 2 en chef, 1 en pointe.

DORIEU.



D'azur à la bande d'or chargée de 3 molettes de gueules.

DORIGNY.



D'azur, à la tête de licorne d'argent coupée.

DOUBLET DE PERSAN.



D'azur, à 3 demoiselles à doubles ailes d'or.

DORSANNE, chantre et chanoine de l'église de Paris en 1718.



De gueules, au chevron d'or, au chef d'azur chargé de trois menses d'or mises en fasce.

DOUJAT.



D'azur, au griffon rampant d'or, couronné de même.

P. DOYEN, avocat au Parlement de Paris.



D'azur, au chevron d'or accompagné de trois canettes de même.

DREUX, conseiller au Grand-Conseil en 1637, mort doyen le 4 décembre 1680.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 2 roses d'argent en chef et d'un soleil d'or sans fasce en pointe.

DREUX (de) BRÉZÉ, grand-maître des cérémonies (Thomas).



Comme le précédent.

DRUY (de).



De gueules, à la fasce d'argent accompagnée de trois canettes de même.

DU BARRY (Jeanne-Gomard de Vaubernier, comtesse).

Deux écus accollés.

Le 1er : De gueules, à trois jumelles d'argent.

Le 2e : D'azur au chevron d'or portant en cime un geai surmonté d'un G, et accompagné en chef de deux roses en pointe, d'une main dextre en pal, le tout d'argent.

Devise : *Boutez en avant.*



La majeure partie des livres de la comtesse du Barry se trouvent aujourd'hui conservés à la Bibliothèque publique de Versailles.

Catalogue des livres de madame la comtesse du Barry avec les prix. — Versailles, 1771, in-4 de 23 ff. (Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal.)

A la fin de l'avertissement qui se trouve en tête de ce catalogue on lit : « Les fers où les armes de madame la comtesse sont gravées en petit et en grand sont entre les mains de Redon, maître relieur, rue Chartrière. »

DU BELLAY (cardinal).



D'argent, à la bande fuselée de gueules, accompagnée de six fleurs de lys d'azur posées en orle.

DU BOIS (Guillaume), cardinal, ministre d'État, né en 1656 à Brives-la-Gaillarde, mort à Versailles en 1723.



D'azur, à trois palmiers d'or posés 2 *et* 1 ; *au chef cousu de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'argent posées en fasce.*

La Bibliothèque du cardinal du Bois, à l'origine, appartenait à l'abbé Bignon, qui l'avait formée avant d'être bibliothécaire du roi. Il la vendit à Law dans le temps où celui-ci pouvait et voulait tout acheter. Law la revendit en 1723 au cardinal, la somme de 50,000 fr. Elle était alors composée de 35,000 volumes. A la mort de du Bois, les libraires de Paris l'achetèrent 65,000 fr., et la cédèrent presque aussitôt pour le prix de 80,000 fr. à un nommé Guiton.

Bibliotheca Duboisiana, ou Catalogue de la Bibliothèque de feu Son Éminence... le cardinal du Bois, recueillie ci-devant par monsieur l'abbé Bignon.. La vente publique se fera le 27 août 1725, par Jean Swart et Pierre de Hondt. — *La Haye*, 1725, 4 vol. in-12.

DU BOIS DE MENILLET, conseiller au Parlement de Paris.



D'argent, au chêne de sinople, au chef d'azur chargé de trois croissants d'argent.

DU BOIS GAULTIER.



D'azur, à trois chevrons d'or accompagnés de trois étoiles d'or.

DU BOUCHET (Jean), conseiller et maître d'hôtel de S. M., chevalier de l'ordre de Saint-Michel.



D'hermines papelonné de gueules.

DU BOUCHET-BOURNONVILLE (Henri), conseiller au Parlement de Paris. Mort en 1633.



D'or à une merlette de sable, au chef d'azur chargé de trois besants du premier.

Toute la bibliothèque de ce savant bibliophile, qui était composée d'environ six mille volumes fut léguée par testament aux religieux de l'abbaye de Saint-Victor.

DU BOURG, en Bugey.



D'azur, à un dragon d'or.

DU BUTAY, en Anjou.



D'or, au pin arraché de gueules.

Chiffre : deux D *et deux* B *entrelacés.*



DU CHAMP, conseiller au Parlement de Bourgogne.



D'azur, à deux étoiles d'or en chef, et un croissant renversé d'argent en pointe.

Devise : *Tout bien du champ.*

DU CHATELET, branche puinée de la maison de Lorraine.



D'argent, à la bande de gueules chargée de 3 alérions d'or dans le sens de la bande.

DU FOS, conseiller au Parlement de Paris.



De gueules à trois pals d'or, au lambel à 3 pendants de même.

DU FRESNOY.



D'or, au sautoir de sable chargé de cinq billettes d'argent alias du champ.

Aux angles des plats se trouve ordinairement son monogramme, composé des neuf lettres qui entrent dans *du Fresnoy*.



DU GERMONT, de la Chambre des Comptes. 1705.



D'argent, au chevron d'azur accompagné de deux étoiles de gueules en chef et d'une montagne de sinople en pointe.

DU LAURENS (Gaspard), archevêque d'Arles, mort en 1630.



D'or, à un laurier de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

DU LYS (Eustache), évêque de Nevers. 1607, mort le 17 juin 1643, dans la 82e année de son âge, et de son épiscopat la 37e.



D'azur, à trois chiens épagneuls d'or l'un sur l'autre, et une fleur de lys d'argent en chef.

DU MONCEAU.



D'azur, à trois trèfles d'or.

DU PÉRIER (Aymar), conseiller au Parlement de Grenoble, vers 1630.



D'azur, à la bande d'or accompagnée en chef d'une tête de lion de même, lampassée de gueules, couronnée d'argent, à la bordure dentelée de gueules.

DU PERRON DAVY (Jacques), archevêque de Sens, mort en 1618, âgé de 63 ans.



D'azur, au chevron d'argent accompagné de 3 harpes d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

DU PLESSIS (L. A. M. Gitton).



D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de sept merlettes de sable, quatre en chef, trois en pointe, 2 et 1.

Cet amateur, qui habite aujourd'hui Blois, possède une collection de livres comprenant un spécimen des presses les plus célèbres depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours, et les modèles de reliure des artistes les plus connus. Il a aussi réuni quelques manuscrits anciens et modernes, curieux et rares.

DU PRAT.



D'or, à la fasce de sable, accompagnée de trois trèfles de sinople.

DU PUY (Pierre et Jacques), tous deux historiens et tous deux gardes de la Bibliothèque du roi. 1651-1656.



D'or, à la bande de sable chargée de 3 besants d'argent.

Ces deux savants étaient en outre d'ardents bibliophiles; leur collection était considérable et chaque volume portait leurs armes sur les plats, et au dos le double *Delta* comme il suit.

Jacques du Puy légua à la Bibliothè-



que du roi 9,000 volumes imprimés et 300 volumes manuscrits.

DURET DE CHEVRI (Charles), président à la Chambre des Comptes de Paris. Il était fils de Louis Duret, médecin de Charles IX et de Henri IV.



D'azur, à trois diamants taillés en losanges d'argent, chatonnés d'or, portant en cœur un souci feuillé de sinople.

Ce magistrat avait une fort belle bibliothèque dans l'hôtel qu'il s'était fait construire à l'angle de la rue Richelieu et de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Jacques Tubeuf, président à la même cour, acheta cet hôtel et le réunit au sien. Ce sont ces deux hôtels que l'on a restaurés pour en faire une partie des bâtiments servant aujourd'hui à la Bibliothèque Impériale.

DU RIVAIL (Aymar), conseiller au Parlement de Grenoble.



D'azur, à trois étoiles d'or.

DU SAUSAY (Marc-Antoine), prévôt des marchands de Lyon. 1662.



D'azur, à la tour d'argent buttée de même, hersée de sable, sur un tertre de sinople, à deux étoiles d'argent en chef.

DU TARTRE (Antoine), membre de la Confrérie de Saint-Georges, au comté de Bourgogne. 1652.



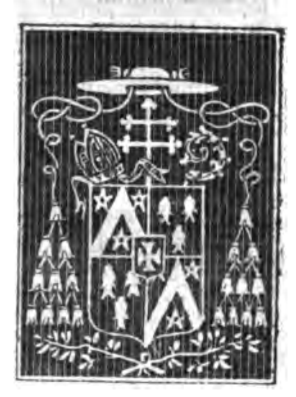
D'azur, à deux bars adossés d'argent, accompagnés de quatre croisettes tranchées du même.

DU THIER DE BEAUREGARD, secrétaire d'État.



D'azur, à trois grillettes d'or.

DU TILLET (Jean), évêque de Meaux.



Écartelé: au 1 et 4 d'azur, au chevron d'or accompagné de 3 molettes d'éperon de même; au 2 et 3 d'or à 3 chabots de gueules; sur le tout, d'or à la croix pattée et alezée de gueules, qui est du Tillet.

DU TILLET (Jean), seigneur de la Bussière, greffier au Parlement de Paris, vers 1600.



Écartelé : au 1 et 4 d'azur, au chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon de même; au 2 et 3 d'or à trois chabots de gueules; sur le tout, d'or à la croix pattée et alézée de gueules : l'écu entouré d'une bordure de gueules, chargée de 8 besants d'or.

Jean du Tillet, évêque de Meaux, et Jean du Tillet, seigneur de la Bussière, greffier en chef du Parlement de Paris, avaient successivement possédé une belle Bibliothèque, qui fut ensuite dispersée à la mort de leur successeur, un autre Jean du Tillet, qui suit.

DU TILLET, membre du Parlement de Paris.



Ecartelé : au 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même; au 2 et 3 d'or, à trois chabots de gueules : sur le tout, d'or, à la croix pattée et alezée de gueules, qui est du Tillet.

DU VACHE (Edmond), conseiller au Parlement de Grenoble. 1658.



D'or, à la bande de gueules, chargée d'un lion d'argent.

(La suite au prochain numéro.)

JOANNIS GUIGARD.

Propriétaire-Gérante : Mme Bachelin-Deflorenne.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55.



DESCRIPTION D'UN COMMENTAIRE

DE L'APOCALYPSE

Manuscrit du XIIe siècle, compris dans la bibliothèque d'Altamira

(Suite et fin.)

VINGT-QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 16 recto.)

L'ANGE DE L'APOCALYPSE.

Un ange, debout au milieu d'un encadrement mauresque, indique du doigt le texte du manuscrit. La pose de cet ange rappelle les plus beaux ivoires byzantins. Au-dessus de cette miniature on lit : *Sancti Spiritus adsit tibi.*

Deux lettres initiales, d'une remarquable ornementation, se trouvent dans cette première page du texte, où le commentateur, après avoir parlé des motifs qui ont dirigé son travail, ajoute :

« Que tamen non a me, sed a sanctorum patrum que explanata repperi in hoc libello indita sunt et firmata his auctoribus, id est, Jheronimo, Augustini, Ambrosio, Fulgencio, Gregorio, Thironio, Ireneo, Ambrigio et Isidoro... Hec ego, sancti patris Etheri repetente ob edificationem studiu fratrem tibi dicam ut quo consorte perfruor religionis coheredem faciam et mei laboris. »

Ce nom d'Etherius ne se trouve pas dans le texte du *Manuscrit de Saint-Sever;* quant aux noms des Pères que nous venons de citer, il y a une différence avec ceux des divers commentateurs dont nous avons donné plus haut la liste, d'après le même manuscrit conservé à la Bibliothèque Impériale.

Du reste, nous ne nous étendrons pas davantage sur ces variantes : elles sont nombreuses et d'une grande importance dans notre manuscrit, qui, nous le répétons, surtout en ce qui concerne l'histoire de l'art, ne peut être assimilé aux quatre exemplaires déjà connus.

VINGT-CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 25 verso.

VOCATION DE SAINT JEAN.

Fond bleu, rouge et vert, par bandes horizontales. Dieu le Père, à la barbe et aux cheveux blonds, vêtu d'une tunique verte et d'un manteau drapé en sautoir autour de son corps, est assis sur un trône. De face, d'une main il tient le livre saint, de l'autre il bénit selon le rit latin. De chaque côté du trône, deux anges, aux ailes déployées, portent aussi un livre d'or. Aux pieds de l'Éternel, saint Jean, sans nimbe, accompagné d'un ange et d'un homme tenant un livre, reçoit l'ordre d'écrire l'Apocalypse.

VINGT-SIXIÈME MINIATURE. (Folio 27 verso.)

JÉSUS APPARAIT A JEAN DANS LA NUÉE.

Jean, accompagné de sept personnages (personnification des sept villes de l'Apocalypse), se trouve en présence de Jésus, qui apparaît assis sur un trône, au milieu d'une nuée bleue et blanche, soutenue par onze chérubins aux ailes multicolores. Le fond de cette miniature est rouge et vert en deux bandes horizontales.

VINGT-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 29 verso.)

SAINT JEAN DEVANT L'ÉTERNEL.

Fond bleu et rouge en deux bandes horizontales. Sept étoiles d'or, emblèmes des sept anges (ou évêques ??) qui président aux sept Églises de l'Apocalypse et les sept Églises sous l'emblème de sept chandeliers ou lampes d'or. Au milieu de ces emblèmes, Dieu, assis sur un trône, dirige sa main droite vers saint Jean, qui est couché et comme mort à ses pieds; un ange est à la gauche du Seigneur; plus bas, saint Jean, dans une pose de statue antique, contemple sept autels placés entre sept arceaux.

VINGT-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 43 verso et 44 recto.)

CARTE DE LA TERRE CONNUE.

Cette carte, d'un intérêt considérable, occupe deux feuillets du livre. Elle est de forme elliptique, et offre des variantes avec les cartes des exemplaires de Paris, de Turin et de Londres. Rien n'indique, dans cette carte, un travail du Midi.

VINGT-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 44 verso.)

LES DOUZE APOTRES.

Fond rouge, jaune et vert par bandes horizontales. Les douze apôtres sont représentés ici, debout, dans leurs costumes romains et avec des attitudes sévères; les têtes ont une belle expression. Saint Pierre tient d'une main les clefs du Paradis, et de l'autre un *rôle* sans écritures; les autres apôtres tiennent tous un livre d'or. L'ordre dans lequel sont placés ces saints personnages mérite d'être signalé. En effet, saint André est le deuxième, et saint Paul le dixième.

TRENTIÈME MINIATURE. (Folio 49 verso.)

LES QUATRE BÊTES.

Sur un fond bleu et rouge, coupé en deux bandes horizontales, apparaissent quatre bêtes d'un épouvantable aspect; elles paraissent sortir de quatre points différents. La première bête, rouge, à tête de léopard et aux ailes jaunes et vertes, fait face à une sorte de chien ailé dont le col est terminé par quatre têtes rouges ressemblant aussi à des têtes de léopard; au-dessous, un ours rugit en présence d'un quadrupède noir dont la langue est longue et pointue, et dont la tête est armée de dix cornes, au milieu desquelles une tête de femme blonde.

Dans le bas de la page, en dehors de la miniature, on voit la hideuse statue de Nabuchodonosor, qu'une pierre détachée d'un énorme rocher vient frapper aux jambes : ces jambes ont la couleur sombre de la boue, tandis que le haut du corps est tout d'or et d'argent.

TRENTE-UNIÈME MINIATURE. (Folio 51 recto.)

LA GRANDE PROSTITUÉE.

Cette miniature, d'un caractère antique, d'un dessin ferme, d'une expres-

sion vivante, représente une femme, largement et royalement drapée, à cheval sur une sorte de mule rouge aux pieds de lion, à la queue terminée par une tête de renard. Cette femme, c'est la grande prostituée figurant les crimes et les vices de Babylone : elle porte d'une main énergique et sûre un lourd vase d'or rempli des semences de la prostitution. La bête apocalyptique se dirige vers un palmier portant deux fruits. Ce palmier est le symbole de la justice dont la grande prostituée veut détruire les fruits.

Fond bleu et rouge en deux bandes verticales.

TRENTE-DEUXIÈME MINIATURE. (Folio 56 verso.)

L'ÉGLISE D'ÉPHÈSE.

Deux tableaux rapprochés l'un de l'autre, l'un à fond rouge et vert, l'autre à fond bleu et rouge, représentent ici l'Église d'Éphèse. Dans le premier tableau, un ange aux ailes blanches et bleues, et vêtu d'une admirable tunique bordée en forme de croix d'or et de pierreries, précède saint Jean qui, les yeux légèrement baissés, reçoit les instructions de l'ange sur les sept Églises; dans le deuxième tableau, un autel, recouvert en partie d'une nappe blanche, soutient un vase d'or; autour, colonnes et arceaux arabes figurent une église.

TRENTE-TROISIÈME MINIATURE. (Folio 60 verso.)

L'ÉGLISE DE SMYRNE.

Deux tableaux : dans l'un, saint Jean et l'ange aux ailes triples, et dont les pointes s'élancent vers les cieux; dans l'autre, un autel d'or et une lampe aussi d'or suspendue à la voûte d'une église, dont l'architecture est extrêmement remarquable.

TRENTE-QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 64 verso.)

L'ÉGLISE DE PERGAME.

En bas, une église curieuse, dans laquelle brille un autel d'or; au-dessus, saint Jean et l'Ange, peints sur un fond bleu en rouge et bandes horizontales.

TRENTE-CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 68 verso.)

L'ÉGLISE DE THIATYRE.

Ici encore deux tableaux : à gauche une église d'un style intéressant; au

milieu de laquelle brille le trône et la lampe d'or; cette église, — remarque importante, — est encadrée par un arc ogival, aux bords dentelés et soutenu par deux colonnes torses; à droite, saint Jean et l'Ange, peints dans des attitudes sévères et correctes, sur un fond bleu, rouge et vert.

TRENTE-SIXIÈME MINIATURE. (Folio 72 recto.)

L'ÉGLISE DE SARDES.

Deux tableaux : à droite, Jean et l'Ange, aux ailes à doubles divisions; à gauche, une église figurée par cinq colonnes soutenant cinq arceaux de style antique.

TRENTE-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 75 recto.)

L'ÉGLISE DE PHILADELPHIE.

Même composition; seulement, l'architecture de l'église de Philadelphie est différente : les arcs cintrés sont de style arabe.

TRENTE-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 81 recto.)

L'ÉGLISE DE LAODICÉE.

Même disposition également que dans les précédents sujets; l'architecture de l'église est différente. Le costume de l'ange est ici plus riche, et le dessin de ses ailes est des plus curieux comme mouvement.

TRENTE-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 86 recto.)

VISION DE DIEU SUR SON TRONE.

Admirable composition représentant les vingt-quatre vieillards dont il est parlé au chapitre IV de l'*Apocalypse*, en adoration devant le Seigneur. Dieu, représenté sur un fond d'or éblouissant, est revêtu d'un costume antique harmonieusement et savamment drapé; il est assis sur un trône majestueux et entouré d'un arc-en-ciel qui paraît « semblable à une émeraude; » deux anges, dont les poses sont très-pittoresques, soutiennent de leurs mains l'arc-en-ciel. Ces anges se détachent vigoureusement sur un fond bleu constellé d'étoiles d'argent. En haut et au-dessous du Seigneur, les vingt-quatre vieillards, aux têtes nimbées d'or et par groupes de douze, sont assis, dans des attitudes variées et superbes; ils sont revêtus de costumes différents, dont les draperies sont étudiées et rendues avec un art merveilleux.

QUARANTIÈME MINIATURE. (Folio 89 recto.)

LES QUATRE ANIMAUX MYSTÉRIEUX DEVANT L'AGNEAU.

Cette miniature est d'une composition si savante et si extraordinaire, que nous avons cru devoir la reproduire ci-contre *au trait*, mais de grandeur de l'original.

QUARANTE ET UNIÈME MINIATURE. (Folio 103 verso.)

OUVERTURE DES QUATRE PREMIERS SCEAUX. LES QUATRE CHEVAUX DE L'APOCALYPSE.

Ce tableau, des plus curieux au point de vue de la symbolique, est coupé par quatre bandes horizontales. Sur la première bande, bleue, l'agneau, tenant une croix, est dessiné dans un médaillon à fond pourpre; à sa droite, l'animal mystérieux à tête de lion (dont on a fait depuis le symbole de l'évangéliste Marc), saisit par la main un homme à genoux devant lui, qui est peut-être l'évangéliste lui-même. En regard, l'animal mystérieux à tête d'homme (symbole ultérieur de Mathieu) saisit à la même manière un personnage également à genoux, et dont la tête est ornée d'un nimbe; sur la deuxième bande, rouge, deux hommes à cheval s'élancent au galop dans un sens opposé : l'un, tirant de l'arc, est monté sur un cheval blanc; l'autre, monté sur un cheval roux, brandissant une épée; sur la troisième bande, les deux autres animaux mystérieux à têtes de veau et d'aigle (plus tard les symboles des évangélistes Luc et Jean), répètent le sujet de la première bande.

Ces quatre animaux mystérieux reposent sur les roues qui leur servent à aller et à revenir « comme des éclairs qui brillent dans l'air. » (*Ezéchiel*, I, 14.) Cette manière de représenter les quatre animaux mystérieux se renouvellera, à partir de cette miniature, dans presque tous les autres sujets; sur la quatrième bande, enfin, deux hommes à cheval, allant au pas l'un sur l'autre; l'un, monté sur un cheval noir, tient une balance; le second, sur un cheval pâle, regarde un affreux démon ailé et paraît le terroriser en lui montrant l'homme au cheval noir.

Le cheval blanc est le symbole de Jésus-Christ.

Le cheval roux, le symbole de la guerre.

Le cheval noir, le symbole de la justice.

Le cheval pâle, le symbole de la mort.

Rien, dans l'Apocalypse, ne fait connaître l'action de ces quatre animaux mystérieux, dont le harnachement mérite un examen spécial.



Racinet direxit *Bie lith*

L'AGNEAU

QUARANTE-DEUXIÈME MINIATURE. (Folio 106 verso.)

OUVERTURE DU GRAND SCEAU.

Fond bleu, rouge et vert, par bandes horizontales. Sur la première bande (bleue), en haut, les âmes des justes, sous la forme de blanches colombes, s'agitent autour d'un autel d'or, chargé d'une belle draperie. Elles ont été égorgées pour le Seigneur, et attendent le jour de la justice. A droite et à gauche de l'autel, huit masses d'or sont suspendues au-dessus des colombes. Sur la bande du milieu (rouge), Jésus est debout et bénit à la manière latine. Son nimbe d'or (comme toujours) est surchargé d'une croix rouge. De chaque côté du divin Sauveur on remarque deux arbres aux branches vertes artistement enlacées. Enfin, sur la bande inférieure (verte), douze saints, bien groupés et aux attitudes admirables de noblesse et de simplicité, paraissent écouter religieusement la voix de saint Jean, qui est placé au milieu d'eux, et forme le treizième personnage de cette scène magnifique.

QUARANTE-TROISIÈME MINIATURE. (Folio 109 recto.)

CHUTE DES ÉTOILES ET TREMBLEMENT DE TERRE.

Fond bleu, rouge, vert, violet, par bandes horizontales.

Ce tableau imposant représente l'ouverture du sixième sceau.

V. 12. « Je vis (*Apoc., ch. VI*) que lorsqu'il (le Seigneur) eut ouvert le sixième sceau, il se fit tout d'un coup un grand tremblement de terre : le soleil devint noir comme un sac de poil (*tanquam saccus cilicium*), la lune devint comme du sang.

« 13. Et les étoiles du ciel tombèrent sur la terre, comme lorsque le figuier étant agité par un grand vent, laisse tomber les figues vertes.

. . . .

« 15. Et les rois de la terre, les princes, les officiers de guerre, les riches, les puissants, et tous les hommes esclaves ou libres se cachèrent dans les cavernes et dans les rochers des montagnes.

« 17. Et ils dirent aux rochers et aux montagnes : Tombez sur nous et cachez-nous de devant la face de Celui qui est assis sur le trône et de la colère de l'Agneau.

« 16. Parce que le grand jour de leur colère est arrivé, et qui pourra subsister en leur présence ? »

Cette scène est admirablement représentée. En haut de la miniature, Dieu apparaît sur un trône dans une gloire d'or que soutiennent deux anges; au-dessous de lui, quatre personnages debout; puis au-dessous, sur la bande

verte, apparaissent le noir soleil, la lune rougeâtre et les étoiles aux rayons argentés; puis enfin, tout au bas du tableau, trois groupes d'hommes libres et d'esclaves se cachent et se lamentent dans les anfractuosités de trois roches formidables qui se heurtent les unes contre les autres sous la pression du tremblement de terre.

QUARANTE-QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 111 verso.)

ANGES PORTEURS DES QUATRE VENTS.

Fond marron, jaune et rouge, entouré d'une nuée violette. Le milieu de ce tableau est occupé par un arbre vert, entouré de onze personnages (les justes). Du haut du ciel apparaît, la tête en bas, un ange sortant d'un soleil aux rayons multicolores et tenant à la main le signe du Seigneur, c'est-à-dire la Croix; aux quatre coins de la miniature on remarque quatre anges qui, ayant reçu le pouvoir de bouleverser la terre et les mers, soufflent avec violence en des cornes d'ivoire cerclées de bandes d'or.

QUARANTE-CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 113 recto.)

ADORATION DE L'AGNEAU.

Cet admirable tableau est d'une composition des plus harmonieuses et d'un aspect véritablement grandiose. Il représente l'Adoration de l'Agneau par les cent quarante-quatre mille justes. L'Agneau divin, soutenant une croix d'or byzantine, se trouve en haut du sujet dans un cercle lumineux encadré d'or; quatre anges et les quatre évangélistes chantent la Gloire du Seigneur; au-dessous d'eux, rangés avec art et debout, se trouvent douze saints dont les costumes sont variés, et qui, tous, tiennent d'une main la palme de la victoire; au-dessous de ces douze personnages, trente-deux autres saints groupés à droite et à gauche, seize par seize, paraissent concourir aux chants célestes des anges et des animaux mystérieux qui sont devenus, plus tard, le symbole des évangélistes. Le bas de la miniature est occupé par une sorte de frise dont l'ornementation est d'une incomparable beauté.

QUARANTE-SIXIÈME MINIATURE. (Folio 123 recto.)

LE PALMIER MYSTIQUE.

Un immense palmier (occupant presque toute la page) s'élève vers les cieux; il est chargé de fruits, et un homme, tenant une serpette de la main droite, se hisse péniblement au sommet de l'arbre pour en abattre les rameaux.

QUARANTE-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 125 recto.)

OUVERTURE DU SEPTIÈME SCEAU.

Dieu est assis, en haut de la miniature, à gauche, sur un trône qu'encadre un fond d'or, cerclé de rouge ; sept anges, porteurs de trompettes d'ivoire, sont debout « devant la face de Dieu ; » au-dessous d'eux, un autre ange, debout sur un autel d'or et les ailes largement déployées, tient un encensoir d'or ; à droite de ce dernier, un ange se précipitant vers la terre et tenant l'encensoir empli du feu de l'autel, le jette dans l'espace, et « il se fit des bruits dans l'air, des tonnerres, des voix et des éclairs, et un grand tremblement de terre. »

QUARANTE-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 126 recto.)

PREMIER ANGE SONNANT DE LA TROMPETTE.

L'ange, étendu horizontalement dans les cieux, sonne de la trompette, et de cette trompette s'échappe une grêle mêlée de feu et de sang, qui tombe sur des arbres verts s'élevant vigoureux et forts du milieu des rochers.

QUARANTE-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 127 verso.)

DEUXIÈME ANGE.

Le deuxième ange, planant dans l'espace, sonne de la trompette, et soudain la troisième partie de la mer est transformée en sang, et sous les flots de cette mer six cadavres s'entre-choquent d'une façon lugubre.

CINQUANTIÈME MINIATURE. (Folio 128 recto.)

TROISIÈME ANGE.

Le troisième ange, soufflant dans une trompette rouge, plane au plus haut des cieux, et de ces cieux vient de se détacher « une étoile, ardente comme un flambeau, » qui tombe sur un fleuve, dont elle transforme les eaux en absinthe ; les hommes qui burent cette absinthe moururent, et quatre cadavres apparaissent au bas de ce tableau pour indiquer cette punition. Le dessin de l'ange rappelle les fresques de Pompéi.

CINQUANTE ET UNIÈME MINIATURE. (Folio 129 recto.)

QUATRIÈME ANGE.

Fond bleu, violet et jaune; sur le fond bleu, les étoiles, le soleil et la lune, qui vont être frappés de ténèbres, dominent le quatrième ange, qui, debout dans l'immensité, sonne de la trompette en présence d'un aigle nimbé d'or et criant: Malheur! Malheur!... Trois arbres verts occupent le fond jaune inférieur.

CINQUANTE-DEUXIÈME MINIATURE. (Folio 130 recto.)

CINQUIÈME ANGE.

Fond bleu, jaune et vert. En haut, le cinquième ange, couché dans l'espace et vêtu d'une tunique rose surchargée d'une croix blanche, sonne dans une trompette d'ivoire. Auprès de lui on remarque un soleil obscurci par la fumée épaisse et noire qui s'échappe d'une étoile qui, tombée sur la terre, brille sur une sorte de vase d'or figurant le puits de l'abîme, qu'un personnage tenant une clef vient d'ouvrir. A droite et à gauche d'énormes scorpions, ayant les queues attachées à des têtes d'hommes, se meuvent en divers sens, entraînant ces hommes qui cherchaient la mort et ne la pouvaient trouver. Le dessin de ces scorpions est étrange et montre que l'artiste n'avait jamais vu cette terrible bête.

CINQUANTE-TROISIÈME MINIATURE. (Folio 131 verso.)

SIXIÈME ANGE.

Fond bleu, jaune, violet, vert. Quatre chevaux à griffes et à crinières de lion, à têtes d'hommes, mais à bouches effroyables, traversent en divers sens ce fond multicolore. A leurs queues, qui étaient semblables à celles du serpent, sont attachés par le sommet de la tête des hommes aux costumes variés. L'ange, debout, les ailes déployées, combat l'un de ces animaux apocalyptiques; cet ange est armé d'une pique et d'un bouclier.

CINQUANTE-QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 132 verso.)

SIXIÈME ANGE (*autre sujet*).

Dieu, assis sur un trône encadré d'or, voit au-dessous de lui couler l'Euphrate, dont les eaux ondoyantes chargées de poissons traversent diagona-

lement, de gauche à droite, toute la miniature. En haut, deux anges sonnent de la trompette auprès d'un autel d'or; en bas et debout, apparaissent les quatre anges qui étaient liés sur le bord du fleuve, et que le sixième ange a déliés.

CINQUANTE-CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 133 recto.)

SIXIÈME ANGE (*autre représentation*).

Cette peinture occupe toute la page. Fond jaune, rose et vert. Quatre chevaux à têtes de lion, et montés par quatre hommes aux costumes divers, dont l'un est coiffé d'un turban, marchent sur deux rangs, les uns contre les autres; leurs queues sont terminées par des têtes de serpent, qui saisissent et soulèvent quatre hommes : deux de ces hommes sont entièrement nus. Au-dessous, sept cadavres d'hommes et de femmes sont précipités dans l'abîme.

Le harnachement des chevaux (mors, brides et selles) est curieux à observer.

CINQUANTE-SIXIÈME MINIATURE. (Folio 134 verso.)

SAINT JEAN REÇOIT UN LIVRE POUR LE DÉVORER.

En haut un arc-en-ciel; au-dessous un ange, le pied droit appuyé sur une mer houleuse, remet à saint Jean le livre qu'il doit dévorer avant de prophétiser; à gauche, un autre ange remet un bâton d'or à saint Jean : ce bâton doit servir à mesurer le temple de Dieu, temple d'une architecture bizarre, qu'on voit plus bas, et qu'entourent quatorze personnages. Saint Jean auprès d'un autel d'or mesure le portique du temple, selon l'ordre qu'il en a reçu.

CINQUANTE-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 137 recto.)

ÉNOCH ET ÉLIE.

Fond rouge, bleu et jaune, par bandes verticales. Deux Saints (*les deux témoins*), aux costumes et aux types juifs, sont debout et pieds nus auprès de deux oliviers : au-dessus d'eux sont appendues deux lampes d'or. Les deux oliviers et les deux chandeliers sont les deux témoins posés devant le Seigneur (Hénoch et Élyas) dont parle l'Apocalypse.

CINQUANTE-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 138 verso.

LE SAC DE JÉRUSALEM.

La ville de Jérusalem est représentée ici par une sorte de forteresse que dominent trois tours d'une architecture curieuse. Des hommes d'armes armés d'épées et de bâtons menacent sept personnages qui encombrent la porte de la ville assiégée. Au-dessous de cette ville d'autres soldats armés de piques et d'épées décapitent les deux témoins Énoch et Élie.

CINQUANTE-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 139 verso.)

ÉNOCH ET ÉLIE MONTENT AU CIEL.

Fond rose, jaune, rouge, vert par bandes horizontales. En haut Dieu le père et deux anges, puis Énoch et Élie montant au ciel dans un nuage bleu. Cinq personnages assistent à cette ascension, d'autres, plus bas, sont à genoux et prient, sur la bande verte, inférieure. Quatre tombeaux ouverts et d'une forme singulière laissent voir quatre cadavres. Dessin médiocre.

SOIXANTIÈME MINIATURE. (Folio 140 verso.)

SEPTIÈME ANGE.

Fond bleu, rouge et vert. Un ange aux ailes vertes sonne dans une trompette d'ivoire. Le dessin de ce tableau est mauvais, comme dans les deux ou trois miniatures précédentes, ce qui prouve que les peintures de notre manuscrit sont de deux mains.

SOIXANTE-UNIÈME MINIATURE. (Folio 141 recto.)

TEMPLE DE DIEU OUVERT.

Fond bleu et rose. Sur le fond bleu un temple d'une architecture pittoresque tenant de l'arabe, mais dont la porte d'entrée a quelque chose d'ogival; sur le fond rose, la bête de l'Apocalypse monte de l'abîme. Cette bête, au dessin énergique, a du loup dans son expression ; mais, selon le texte de l'Apocalypse, elle devrait avoir sept têtes et dix cornes.

SOIXANTE-DEUXIÈME ET SOIXANTE-TROISIÈME MINIATURES
(Folios 142 et 143.)

COMBAT DE SAINT MICHEL CONTRE LE DRAGON.

Fond bleu, rose, jaune et vert. Ce tableau occupe deux feuillets : au milieu apparaît un immense serpent à sept têtes dont le corps, ondoyant et terrible, est attaqué à droite par deux anges, l'un armé d'une massue, l'autre d'une épée; et à gauche par trois anges armés de bâton, de pique et d'épée. A droite, dans le coin supérieur, Dieu, assis sur un trône, paraît ordonner le combat; dans le coin inférieur un diable est enchaîné d'une façon curieuse dans une sorte de palissade, mais de ses griffes terribles il tient encore plusieurs cadavres, dont quelques-uns lui sont arrachés par deux anges. A gauche, dans le coin supérieur, apparaît une femme couronnée d'étoiles : la moitié de son corps est formée d'un soleil aux rayons lumineux; et ses pieds nus s'appuient sur un croissant d'argent; l'ange de l'Apocalypse est au-dessous de la Femme.

Cette planche est intéressante parce qu'elle complète le combat de saint Michel, qui ne se trouve qu'*à moitié* dans le *Manuscrit de Saint-Sever*, appartenant à la Bibliothèque Impériale.

SOIXANTE-QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 146 verso.)

ADORATION DE LA BÊTE.

Deux bêtes apocalyptiques d'un dessin admirable paraissent sortir d'un abîme; l'une est un serpent au corps noué et à sept têtes, l'autre est une sorte de loup à sept têtes et à dix cornes. Quatorze personnages aux attitudes diverses tendent les mains vers ces bêtes d'un aspect effroyable.

SOIXANTE-CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 149 verso.)

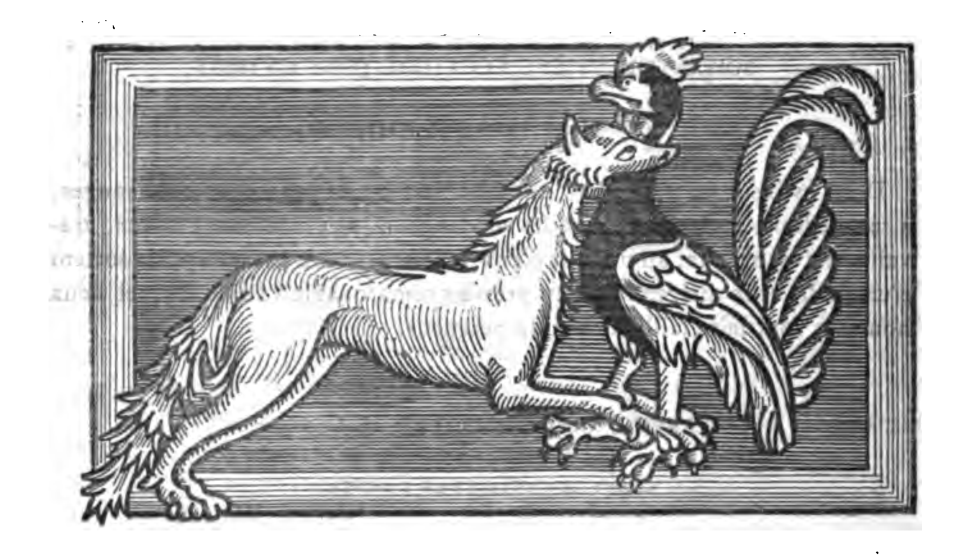
LA BÊTE QUI S'ÉLÈVE DE LA TERRE.

Cette bête, d'un beau dessin, a la forme d'un loup, mais sa tête a deux cornes.

SOIXANTE-SIXIÈME MINIATURE. (Folio 151.)

RENARD DÉVORANT UN COQ.

Nous reproduisons ci-dessous cette miniature symbolique.



SOIXANTE-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 158 verso.)

ADORATION DE L'AGNEAU SUR LA MONTAGNE DE SION.

Ce magnifique tableau mérite une attention toute particulière. Au-dessous d'une montagne bleue qui occupe le milieu du sujet, l'Agneau, tenant une croix, est entouré de divers personnages groupés sur trois rangs; en haut, les quatre évangélistes; à leur droite et à leur gauche dix spectateurs paraissent les écouter pieusement; au milieu huit personnages, quatre par quatre, et en bas six autres, trois par trois, jouent d'une sorte de viole dans des attitudes d'une incroyable beauté. — Fond bleu, rouge et vert.

SOIXANTE-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 160 verso.)

ANNONCE DE L'ÉVANGILE ÉTERNEL.

Fond bleu, rose et vert. Sur le fond bleu supérieur, constellé d'étoiles, apparaissent trois anges d'un dessin pris certainement chez les Grecs. Au-dessous huit saints représentant les justes accueillent avec amour la parole céleste, tandis qu'à leurs pieds huit cadavres nus tombant pêle-mêle, têtes en bas au milieu des ruines d'une ville (Babylone), sont précipités dans l'abîme.

SOIXANTE-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 160 recto.)

MOISSON ET VENDANGE MYSTIQUES.

Dieu, assis sur un trône, tient une faucille d'argent ; à sa gauche trois anges ; à ses pieds des moissonneurs et des vendangeurs, aux costumes curieux, travaillent avec ardeur ; au-dessous d'eux, à gauche, deux chevaux sellés sortent d'une ville et se dirigent vers un pressoir remarquable à l'aide duquel deux hommes vont faire jaillir le vin du Seigneur.

SOIXANTE-DIXIÈME MINIATURE. (Folio 164 recto.)

CHANT DU CANTIQUE DE L'AGNEAU.

Page très-belle et d'une composition harmonieuse. En haut, les sept anges des sept fléaux, tenant les sept coupes (aux formes étranges) de la colère de Dieu, dominent un agneau qui, *portant* une croix, est debout sur un trône de marbre surchargé d'une tapisserie bien drapée. A droite et à gauche de l'agneau, six personnages entonnent un cantique divin en s'accompagnant chacun d'une viole.

SOIXANTE-ONZIÈME MINIATURE. (Folio 166 verso.)

DISTRIBUTION DES SEPT COUPES.

Fond bleu, marron, jaune, rouge et bleu. En haut, une porte ouverte et bardée de fer, représente la porte du Ciel. De chaque côté des étoiles brillent. L'animal mystérieux, à tête d'aigle, la tête en bas, descend vers sept autres anges qui, debout et vêtus de blanc, reçoivent sept coupes d'or.

SOIXANTE-DOUZIÈME MINIATURE. (Folio 166 verso.)

MÊME SUJET.

Fond bleu, rose et vert. Les sept anges seulement, représentés en rang comme sur le tableau précédent.

SOIXANTE-TREIZIÈME MINIATURE. (Folio 168 recto.)

PREMIER ANGE.

Fond bleu, rouge et marron. L'ange, couché dans l'espace, verse la première coupe sur la terre, « et les hommes furent frappés d'une plaie maligne et dangereuse. »

SOIXANTE-QUATORZIÈME MINIATURE. (Folio 169 verso.)

DEUXIÈME ANGE.

Fond bleu et marron. Le second ange répand sa coupe sur la mer, « qui devint comme le sang d'un mort. »

SOIXANTE-QUINZIÈME MINIATURE. (Folio 170 verso.)

QUATRIÈME ANGE.

Fond bleu, rose et vert. Le quatrième ange répand sa coupe sur le soleil, « et le pouvoir lui fut donné de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu. »

SOIXANTE-SEIZIÈME MINIATURE. (Folio 170 verso)

CINQUIÈME ANGE.

Fond bleu, rose et marron. La bête de l'Apocalypse, d'un dessin magnifique et d'une pose hardie, est représentée sous la forme d'une sorte de lion ; elle a sept têtes et porte un collier d'or. L'ange répand la cinquième coupe sur le tronc de la bête, et « son royaume devint ténébreux. »

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 171 recto.)

SIXIÈME ANGE.

Fond bleu, rose et jaune. L'ange répand la sixième coupe sur le fleuve

d'Euphrate, « et son eau fut séchée pour ouvrir le chemin aux rois qui devaient venir d'Orient.

AUTRE SUJET.

Fond jaune, rouge et vert. La Bête-Dragon est ici représentée avec une seule tête. Le faux prophète figure tout auprès, en serpent, avec une seule tête portant deux cornes. Les trois grenouilles dont parle l'Apocalypse sortent de la gueule des deux bêtes et se transforment en trois esprits impurs, que l'artiste a peints plus bas sous la forme humaine.

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 173 recto.)

ANGE VERSANT LA SEPTIÈME COUPE.

Une ville fortifiée, à trois portes et neuf tours, est représentée au premier plan : un ange, les pieds appuyés sur deux tours, verse dans l'air une coupe d'or. « Aussitôt il se fit des éclairs, des bruits et des tonnerres, et un grand tremblement de terre... Et la grande cité fut divisée, et les villes des nations tombèrent, et Dieu se ressouvint de la grande Babylone pour lui donner à boire le vin de l'indignation de sa colère. »

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 174 recto.)

ADORATION PAR LES ROIS DE LA GRANDE PROSTITUÉE.

La grande prostituée est assise sur un trône; sa tête est ceinte d'une couronne d'or enrichie de perles précieuses; elle tend une coupe d'or à deux rois qui, vêtus magnifiquement, sont debout en sa présence. Le costume de ces rois rappelle celui des Allemands du XII[e] siècle. Le texte n'a pas été suivi ici par le peintre.

QUATRE-VINGTIÈME MINIATURE. (Folio 175 recto.)

LA GRANDE PROSTITUÉE.

Fond bleu, rouge et vert. La grande prostituée est à cheval sur une bête

bleue, aux têtes multicolores. Nous en donnons ici une gravure réduite à moitié de l'original.



QUATRE-VINGT-UNIÈME MINIATURE. (Folio 179 verso.)

COMBAT DE L'AGNEAU ET DE LA BÊTE.

Fond bleu, rouge et vert. En haut, sur le fond bleu, l'Agneau, tenant la croix d'or, est entouré de dix-huit étoiles d'argent; au milieu, sur le fond rouge, un homme, armé d'un glaive et se parant à l'aide d'un rondache, attaque la Bête-Dragon, dont le dessin est vigoureux ; au-dessous sur le fond vert, la Bête-Serpent rampe aux pieds d'un homme d'armes, qui vient de couper la tête à trois rois, dont les cadavres et les têtes pantelantes sont précipités dans l'abîme.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME ET QUATRE-VINGT-TROISIÈME MINIATURES.
(Folios 181 verso et 182 recto.)

1. DESTRUCTION DE BABYLONE.
2. ROIS ET MARCHANDS PLEURANT SUR BABYLONE.

Ces deux splendides peintures occupent chacune une page entière du volume. Sur le verso du feuillet 181, l'artiste a représenté Babylone sous la forme d'un vaste palais de style arabe; mais ce palais, merveilleux de décors, vient d'être incendié par un ange, qui, planant dans l'espace, crie anathème sur la ville maudite; de toutes parts jaillissent des flammes ardentes. En regard de Babylone figurent, sur le folio 182 recto, les rois et les marchands, aux costumes brillants et variés : ils pleurent sur la chute de la grande cité. Nous donnons ci-contre une reproduction au trait, grandeur de l'original, de cette peinture remarquable.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 184 verso.)

L'ANGE FORT.

Au premier plan, une ville à l'architecture mauresque; au-dessus, une mer remplie de poissons; plus haut, un ange, l'ange fort, couché dans l'espace et jetant une meule bleue dans la mer.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 185 verso.)

LES SAINTS GLORIFIENT LE SEIGNEUR.

Cette page curieuse représente trois sujets :

3° *Les quatre animaux mystérieux adorant le trône de l'Éternel.* — Ils l'acclament de la droite et chantent ses louanges, tandis que de la gauche ils portent le livre des Évangiles. Il est à remarquer que deux des animaux, fidèles à la tradition grecque, ne touchent pas le livre sacré, mais le font reposer sur leur manteau. Ici, comme dans la plupart des autres peintures de ce livre extraordinaire, leurs jambes et leurs pieds sont cachés par les *roues* que décrit Ézéchiel (chap. Ier, verset 15 et suivants) : « Or, dit le « prophète, lorsque les animaux marchaient, les roues marchaient aussi au-« près d'eux; et lorsque les animaux s'élevaient de terre, les roues s'élevaient « aussi avec eux. »

Le trône est de l'époque capétienne.

2o *Les Saints et les Vieillards glorifient le Seigneur.* — Cette peinture, sur fond rouge, est loin d'avoir le caractère de la première. Ces vieillards sont tous imberbes; ils ont les genoux demi-ployés dans l'attitude de l'adoration et lèvent les mains au ciel; mais on sent qu'on est ici dans la deuxième manière du livre, et c'est à peine si l'on y retrouve quelques-unes des poses antiques que présentent fréquemment les autres pages de notre manuscrit.

3° *Saint Jean tombe aux pieds de son Ange conducteur pour l'adorer.*

QUATRE-VINGT-SIXIÈME MINIATURE. (Folio 187 recto.)

COMBAT DU VERBE DE DIEU.

Fond bleu, rouge et bleu constellé d'étoiles d'argent. Six cavaliers, dont quatre armés de lances, se précipitent les uns sur les autres : les chevaux sont dessinés avec avec énergie. Cette page, fort remarquable, donne une grande idée de la manière large dont les peintures sont traitées dans ce manuscrit.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 188 recto.)

ASSEMBLÉE DES OISEAUX.

Fond bleu, rouge et vert. Au milieu du sujet un ange, dont le bas du corps est caché par un soleil pareil à la fleur connue sous ce nom, assemble des oiseaux de familles différentes pour le grand souper de Dieu.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME MINIATURE. (Folio 189 recto.)

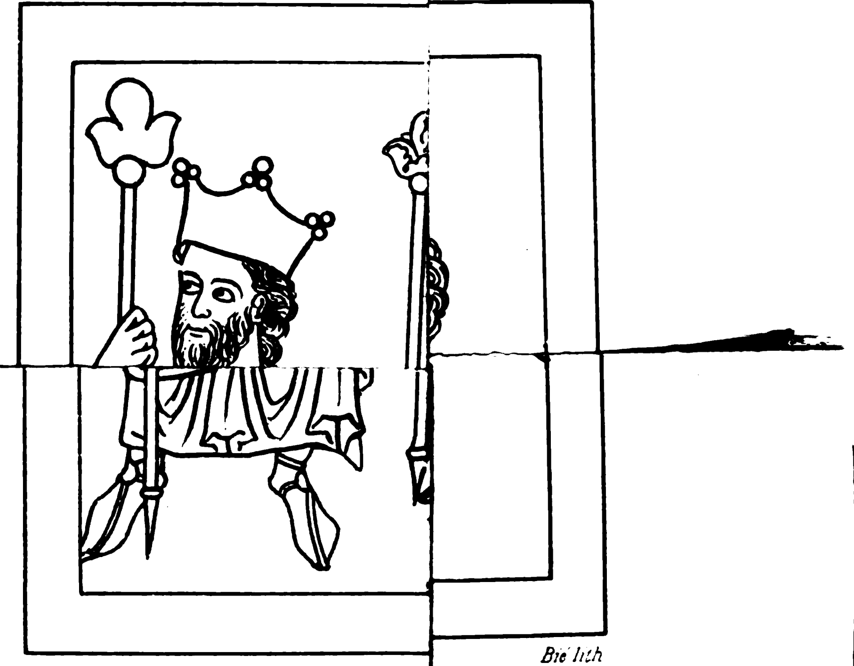
PRISE DE LA BÊTE ET DU FAUX PROPHÈTE.

Deux hommes armés de massues d'or attaquent un sanglier, bien dessiné, et l'assomment; deux autres hommes, plus bas, assomment également un être humain, tandis qu'à leur côté gît un cadavre, un dont les yeux vont être arrachés par deux corbeaux.

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME MINIATURE. (Folio 190 recto.)

ENCHAINEMENT, POUR MILLE ANS, DE L'ANCIEN SERPENT.

Fond bleu, rouge et vert. Un ange tenant d'une main deux clefs d'argent, traîne, par une chaîne, de l'autre main un serpent gigantesque : aux pieds de l'ange apparaît un démon hideux, dont la tête, les pieds et les mains sont enserrés dans un piége de forme carrée, rappelant la cangue chinoise,



ROIS ET

QUATRE-VINGT-DIXIÈME MINIATURE. (Folio 191 recto.)

LES JUGES DES HOMMES DEVANT L'ÉTERNEL.

Fond bleu, rouge et vert. L'Éternel est assis sur un trône, tenant un livre d'or d'une main, et, de l'autre, bénissant à la manière latine, douze juges, assis devant lui sur des fauteuils; au-dessous de ces personnages on voit des oiseaux de diverses couleurs, dont la plupart se reposent sur des pierres blanches. Les oiseaux symbolisent les âmes des martyrs de Jésus, et les pierres représentent les autels.

QUATRE-VINGT-ONZIÈME MINIATURE. (Folio 192 verso.)

TRIOMPHE MOMENTANÉ DE LA BÊTE ET DE L'ANTÉCHRIST.

Fond bleu, rouge et vert, par bandes horizontales comme toujours. Sur le fond bleu, dans la partie supérieure, la béte aux sept têtes et dessinée avec une grande énergie, est entourée de neuf personnages aux costumes variés. Sur le fond rouge, au milieu, figure une sorte de forteresse, dans laquelle on voit huit autres personnages; de chaque côté de la forteresse apparaissent des hommes d'armes armés de lances, d'épées et de boucliers : ils sont précédés de l'Antéchrist, tenant à la main le livre des fausses doctrines. Plus bas, sur le fond vert, trois groupes de fidèles sont cachés dans les anfractuosités de trois montagnes.

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME MINIATURE. (Folio 194 verso.)

LE LAC DE FEU ET DE SOUFRE.

Fond jaune et rouge; sur le fond rouge, la béte, le faux prophète et les envoyés du diable sont précipités dans le lac de feu et de soufre.

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME ET QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME MINIATURES.
(Folios 195 verso et 196 verso.)

JUGEMENT DERNIER.

Ces deux peintures admirables occupent deux pages entières du manuscrit.

Sur la première page, Jésus-Christ, vêtu de blanc et assis sur un trône *blanc* au milieu d'une gloire soutenue par deux anges, va prononcer le der-

nier jugement. Il se tourne vers les morts ressuscités et qui, remplis d'effroi, viennent comparaître devant lui pour recevoir une seconde vie ou une seconde mort éternelles. Tous arrivent, en se tenant les uns aux autres, comme pour augmenter leurs forces dans ce terrible jour.

Au-dessous de Jésus-Christ, sur trois fonds bleu, rouge et vert, le peintre a représenté tous les hommes apportant chacun le livre de leur conduite sur la terre, afin de se faire enregistrer dans le livre de vie. Ils se présentent debout devant leurs juges et plaidant eux-mêmes contradictoirement leur cause.

Il faut remarquer que dans cette peinture les juges et les solliciteurs sont (du moins dans les deux premières bandes) harmonieusement groupés trois par trois, comme dans la Cène de Léonard de Vinci.

Sur la deuxième page, les méchants sont jetés dans l'étang de feu, où la mort et l'enfer avaient été déjà précipités. Un démon hideux, armé de crochets, entraîne les damnés vers la porte d'enfer, figuré par la gueule ouverte d'une baleine fantastique. Un autre semblable au premier se prépare à les faire dévorer par un serpent monstrueux.

On ne peut s'empêcher d'appeler l'attention sur le grand effet que devaient produire de pareils sujets, lorsqu'ils étaient reproduits sur les murs des églises.

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME MINIATURE. (Folio 197 recto.)

DERNIÈRE VISION DE SAINT JEAN.

Cette page de toute beauté représente, en haut, l'Éternel assis sur son trône et tenant d'une main un livre d'or, tandis que de l'autre il bénit dix-huit saints qui l'entourent à droite et à gauche, et sont assis chacun sur une sorte de fauteuil. Chaque saint est placé, sur un fond de couleur différente, dans un encadrement qui rappelle les vitraux du moyen âge. Un fleuve « d'eau vive et claire comme du cristal » jaillit du trône de l'Éternel et tombe en ondoyant sur l'arbre de vie, dont les rameaux s'étendent auprès d'une montagne sur laquelle saint Jean, accompagné d'un ange, vient d'être transporté en esprit, pour voir de là la sainte cité de Jérusalem, illuminée de la clarté de Dieu.

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME ET QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME MINIATURES.
(Folios 203 verso et 204 verso.)

1. SAINT JEAN VEUT ADORER SON ANGE CONDUCTEUR.
2. LA VILLE DE BABYLONE.

1. l'Éternel, dans une gloire circulaire soutenue par deux anges, dont le



mouvement est superbe, étend les bras sur le monde; au-dessous de lui, saint Jean veut s'agenouiller aux pieds de son ange conducteur pour l'adorer; mais celui-ci le relève et lui dit :

« Gardez-vous bien de le faire, car je suis serviteur comme vous... Adorez Dieu. »

Plus bas, saint Jean est encore représenté en présence de sept portiques, symbole des sept églises. Il leur parle et leur dit :

« C'est moi, Jean, qui ai entendu et vu toutes ces choses. »

2. En regard de ce tableau, sur tout le feuillet 204, on voit s'élever une ville qui fut l'admiration de l'univers : Babylone ! qui n'est plus maintenant que la demeure des chats-huants, des dragons et des bêtes féroces. Quatre serpents aux replis tortueux et gluants entourent les murailles de la cité maudite, ou bien rampent le long de la porte d'entrée, où nul être humain ne passera plus.

L'architecture de cette ville « morte » est extrêmement remarquable. Les murailles sont flanquées de contre-forts et surmontées de tourelles dans le style qui a précédé l'art ogival.

Aux deux tiers de la construction, près du couronnement de l'édifice, on voit, sous des portiques, trois petits monuments en partie d'or : ce sont des tombeaux, dont il serait intéressant de connaître l'origine; nous laissons ce soin à l'acquéreur futur du manuscrit.

Ici se termine le *Commentaire sur l'Apocalypse*. Au folio 205, verso, commence le *Commentaire sur les Prophéties de Daniel*, accompagné également de miniatures que nous indiquerons sommairement, afin de ne pas fatiguer le lecteur par une description qui déjà est fort longue, et pour les fautes de laquelle nous réclamons toute l'indulgence possible.

COMMENTAIRE SUR DANIEL.

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME ET QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME MINIATURES
(Folio 206 verso.)

SIÉGE DE JÉRUSALEM PAR NABUCHODONOSOR.

« La troisième année du règne de Joachim, roi de Juda, Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint mettre le siége devant la ville de Jérusalem. Et le seigneur livra entre ses mains Joachim, roi de Juda, et une partie des vases de



la maison de Dieu, qu'il emporta au pays de Sennaar, en la maison de son Dieu, et il mit les vases en la maison du trésor de son Dieu.» (DANIEL, chapitre I, vers. I et II).

L'attaque de la place occupe la plus grande partie du folio 206. Jérusalem est en regard; ses défenseurs sont rangés sur les remparts et repoussent les assiégeants.

Ces deux peintures (la première surtout) doivent être considérées non comme les plus belles, mais comme les plus curieuses de ce beau manuscrit. L'infanterie est représentée sur un fond vert, par sept combattants armés de lances, de massues, d'arcs et de frondes. Un seul porte un casque où le nasal et l'œillère sont très-indiqués. La plupart ont des boucliers de petite dimension; l'archer et le frondeur n'ont pas cette arme défensive qui gênerait leurs mouvements. Tous ont des tuniques courtes et des pantalons serrés à la cheville. La cotte d'armes courte du XIIIe n'est encore portée que par le fantassin pourvu d'un casque.

Un des hommes armés de lances et garantis par leurs boucliers, lance des pierres contre les assiégés, et une massue se voit dans les mains du musicien qui excite les hommes au combat par le retentissement de son oliphant.

Dans la seconde zone de la peinture fond rouge une troupe de cavalerie (quatre hommes) vient prendre part au siége. Ils lancent des flèches et sont prêts à frapper de leurs lances, sans doute pour repousser une sortie de l'ennemi. Ici, comme dans la bande supérieure, tout est digne de remarque: La coiffure des hommes, leurs armes offensives et défensives (lances, arcs, boucliers), leurs éperons, leurs chaussures à la poulaine (mode qui revient deux ou trois fois durant le moyen âge); enfin, la forme des chevaux, leur équipement et la manière dont ils sont montés méritent la plus grande attention. Nous reproduisons du reste, ci-après, ces deux parties de la peinture. (*Voir la gravure, pag. 156 et 167.*)

La troisième partie n'a pas de rapport avec les deux précédentes. Le fond est bleu, et nous observerons en passant que, dans cette dernière partie du manuscrit, se remarque aussi l'affectation de placer les peintures sur des fonds bariolés. Ici ce sont précisément les couleurs allemandes pures qui prédominent, c'est-à-dire le vert, le rouge et le bleu.

Nabuchodonosor, la couronne en tête, est assis sur une trône du XIIe siècle. Sa main droite tient une lance au lieu de sceptre et la gauche porte sans doute le code de ses commandements. La pose du roi de Babylone est très-noble; il tient les genoux écartés comme dans tous les sceaux de la même époque, aux deux côtés de l'autocrate, des bourreaux arrachent les yeux ou coupent les têtes des sages de Babylone (les devins, les mages, les enchanteurs et les Chaldéens) pour les punir de n'avoir point découvert « un songe dont « son esprit fut extrêmement effrayé et qu'ensuite il oublia entièrement. »

Au plan suivant, Jérusalem est figurée par une large porte fermée et flan-

quée de tours. Les juifs réunis sur les remparts (six personnages) se sont défendus à coup de flèches et de pierres. Le son de l'oliphant anime de même les combattants et peut-être le roi Joachim lui-même, qui placé, au milieu du rempart et tenant haut le drapeau national, a la jambe traversée d'une flèche.

Cette peinture est moins riche de détails que la précédente, parce qu'elle en est, sur certain point, comme la répétition; mais on peut comprendre l'intérêt qui s'attacherait à ce petit groupe de combattants, si l'on n'avait pas sous les yeux les richesses archéologiques de la page voisine.

Hors de la ville un personnage assis est en colloque animé avec un des assiégés.

CENTIÈME MINIATURE. (Folio 208 recto.)

INTERPRÉTATION DU SONGE DE NABUCHODONOSOR.

Fond bleu, rougeâtre et vert. En haut, Daniel et deux de ses compagnons sont auprès de Nabuchodonosor et lui expliquent un songe effrayant; au-dessous d'eux un homme est couché sur un lit de forme curieuse : près du lit, une statue extraordinaire, au pied posé sur une boule, fait pendant avec une haute montagne; au-dessous encore, les membres de cette statue gisent çà et là sur le fond vert.

CENT UNIÈME MINIATURE. (Folio 212 recto.)

LES ENFANTS DE LA FOURNAISE.

Cette peinture est divisée en deux parties : en haut les habitants de Babylone sont prosternés aux pieds de la statue d'or; en bas, à gauche, le roi de Babylone est assis sur un trône; à droite, les trois pauvres enfants sont dans la fournaise qu'attisent deux hommes à l'aide de fourches, mais leurs liens seuls sont brûlés et, pour indiquer la protection divine, l'artiste a représenté en buste l'Éternel qui, étendant les bras sur les trois enfants, regarde Nabuchodonosor et semble lui dire : Que prétends-tu contre moi?

CENT DEUXIÈME MINIATURE. (Folio 215 recto.)

PUNITION DE NABUCHODONOSOR.

Un arbre vert, portant des oiseaux aux plumages brillants, s'élève aux trois quarts de la page : auprès de cet arbre, un bœuf paraît à gauche; à droite on remarque Nabuchodonosor qui, chassé de la compagnie des hommes, mange du foin.

CENT TROISIÈME MINIATURE. (Folio 218 recto.)

FESTIN DE BALTHAZAR.

Portique arabe. Fond bleu, rouge et vert.

Le festin se passe dans une salle du palais de Babylone, voûtée en arc surbaissé et soutenue par deux colonnes dont les chapiteaux et les bases servent de nouvelles indications pour la date du manuscrit. Le fils de Nabuchodonosor donne un grand festin à mille des plus grands de la cour, « et chacun buvait suivant son âge. »

Le roi est étendu sur un coussin broché d'or près de la table faite en fer-à-cheval, telle qu'on la retrouve dans les peintures antiques. Un nimbe d'or entoure sa tête. En face de lui, étendu de même sur un coussin pourpre, son principal ministre, gratifié de même d'un nimbe d'or, échange avec son maître des paroles de frayeur. Chacun, par le même geste, montre à l'autre les trois mots : MANÉ, THÉCEL, PHARÈS que des doigts et comme la main d'un homme écrivent près du candélabre sur la muraille de la salle « et le roi voyait le mouvement des doigts de la main qui écrivait. »

Les mille conviés, représentés par sept personnages têtes nues, sont groupés à l'extrémité de la table et leur figure exprime, sinon la terreur, du moins la stupeur dont ils sont saisis en entendant l'explication que donne le prophète Daniel.

Au bas de la composition, à l'ouverture du fer-à-cheval, les serviteurs (un seul personnage) apportent « les vases d'or et d'argent que Nabuchodonosor avait emportés du temple de Jérusalem, afin que le roi bût dedans avec ses femmes, ses concubines et les grands de la cour. »

Comme d'usage, le fond tripartite de la peinture est bleu, rouge et vert. Le festin est représenté par le fond vert.

Au milieu, sur le fond rouge, seulement l'inscription : *Hic est Balthazar in convivio cum obtimatibus suis.*

Au-dessus, dans la voûte surbaissée, sur le fond bleu, le prophète Daniel, debout devant le candélabre et tête nue, sans nimbe, explique les trois paroles terrifiantes. On voit la main qui sort du candélabre et les écrit sur la muraille. Des inscriptions multipliées indiquent les objets et l'action. Nous ne pouvons que renvoyer au chapitre V du prophète Daniel, que nous serions obligé de copier en entier pour faire connaître cette scène saisissante. Cette peinture ne brille pas pour l'art, quoiqu'il y ait dans la pose de Daniel et des deux personnages couchés près de la table du festin, des souvenirs de l'antiquité. L'archéologie n'a pas non plus d'enseignement à y puiser, si ce n'est peut-être la forme du candélabre; mais l'ensemble n'en produit pas moins un grand effet, lorsqu'on songe en même temps à cette terrible nuit

qui vit finir l'empire des Chaldéens et qui avait commencé par l'orgie la plus splendide qui se puisse imaginer.

CENT QUATRIÈME MINIATURE. (Folio 221 verso.)

DANIEL DANS LA FOSSE AUX LIONS. — VOYAGE AÉRIEN DU PETIT-PROPHÈTE HABACUC. — INSOMNIE DE DARIUS, ROI DES MÈDES.

Ces trois sujets sont représentés sur la même page divisés en trois zones bleu, jaune et rouge.

Au milieu, sur la bande jaune, Daniel est debout en prières, les bras étendus, tandis que deux lions lèchent ses pieds. Il est donc dans la fosse, quoiqu'il n'y ait pas de fosse; on connaît son histoire. Deux fois il fut livré aux lions pour avoir refusé d'obéir aux ordonnances idolâtres et impies de Darius et de Cyrus. (Daniel, chap. VI et XIV.)

Le peintre a pris un peu de la première histoire, un peu de la deuxième. Dans la partie supérieure, sur le fond bleu, il montre le petit prophète Habacuc traversant horizontalement les airs, entraîné par un ange qui le tient par les cheveux; il est porté avec la vitesse et l'activité d'un esprit jusqu'à Babylone, au-dessus de la fosse aux lions (chap. XIV, v. 35). Mais Habacuc, assez étonné du voyage, semble prier pour sa vie et ne porte point « le potage trempé de » pain qu'il allait porter dans le champ à ses moissonneurs. » (V. 32.)

Du reste, la scène est curieusement rendue et aussi belle dans son genre que celle de Daniel priant à la manière antique, entouré de *deux* lions au lieu des *sept* indiqués par les livres saints.

Mais après avoir rendu plus ou moins heureusement la scène du chap. XIV, qui se rapporte à Darius, l'artiste revient dans la zone inférieure (couleur rouge) au chapitre VI et montre Cyrus affligé d'avoir été contraint d'abandonner Daniel aux princes et aux satrapes qui le jetèrent dans la fosse aux lions.

Le roi des Mèdes, Cyrus est couché sur un lit à colonnes, sans baldaquin ni draperies. Il a les yeux ouverts; sa tête repose sur sa main gauche, et la droite, étendue, indique l'agitation qui a chassé le sommeil. Il « s'était mis au lit sans avoir soupé. »

Aux deux extrémités du lit royal, des gardes, armés de la lance et du bouclier, veillent sur les jours du prince et semblent étonnés de son insomnie.

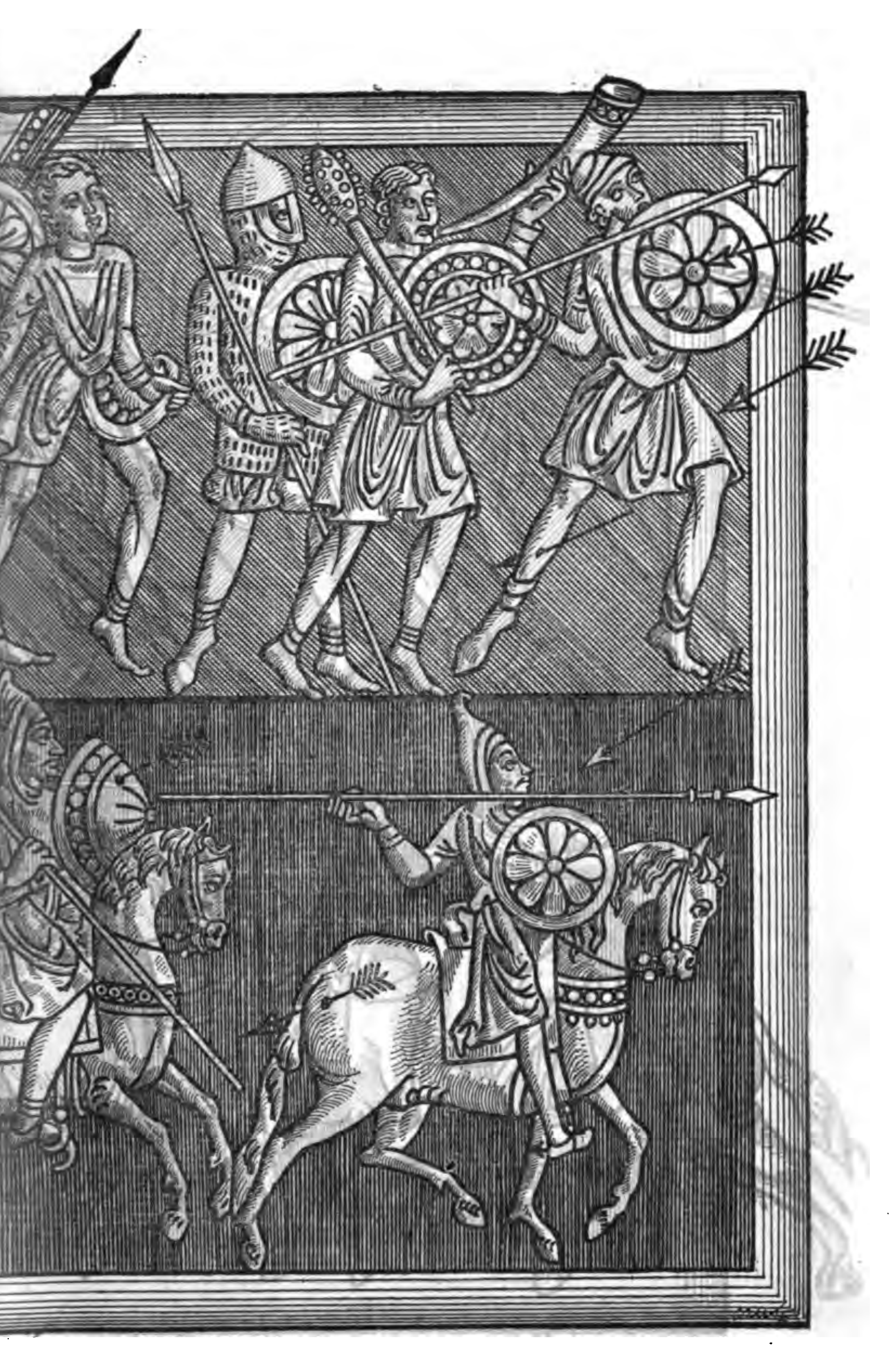
CENT CINQUIÈME MINIATURE. (Folio 222 recto.)

L'ANCIEN DES JOURS.

Il s'agit ici de la première vision de Daniel; mais l'artiste ne s'est nullement préoccupé du texte. Au lieu de donner à *l'Ancien des jours* un vête-



SIÉGE DE JÉRUSALEM. (*Pa*



e la 9e. Miniature.)

ment blanc comme la neige, et à ses cheveux la couleur de la laine « la plus blanche et la plus pure, » c'est Jésus-Christ, au nimbe d'or et aux cheveux blonds, qui est assis sur un trône du XIIe siècle; bénissant de la main droite, et de l'autre tenant le livre sacré. Il repose dans une arcade céleste, entourée de quatorze têtes d'anges, ailées et ornées d'un nimbe pourpre.

Au lieu d'un fleuve *de feu* sortant de dessous le trône, on ne voit qu'une trace bleue et blanche, rendant assez bien l'écoulement de l'eau. Les quatre vents du ciel, pauvrement représentés (VII, 2) sur la marge, sont en regard des quatre bêtes de la seconde vision: La *lionne,* aux ailes d'aigle, — le *léopard* ailé, à quatre têtes, l'*ours* carnassier à trois rangs de dents dans la gueule (ici *sans dents*), — et *la bête à dix cornes*, ayant sur une des cornes « des yeux « comme les yeux d'un homme et une bouche qui disait de grande choses. »

Ces animaux ne manquent pas de caractère et la peinture est d'un grand effet dans son ensemble. Placés sur les murs des églises, en grandes proportions, les esprits étaient terrifiés; aussi les représentations de l'*Apocalypse* et des *Visions de Daniel* étaient choisies avec prédilection.

CENT SIXIÈME MINIATURE. (Folio 226 recto.)

2e VISION DE DANIEL, AU CHATEAU DE SUZE, AU PAYS D'ELAM.

La ville de Suze, comme Jérusalem et comme toutes les autres villes, est figurée ici par une forte porte ou par une entrée libre, flanquée de tours et de contreforts. Au-dessus de la porte, qui est la porte d'Ulaï, Jésus-Christ, au nimbe crucifère et vu à mi-corps, appelle l'ange Gabriel et lui dit, parlant de Daniel: « Faites lui entendre cette vision. »

Il s'agit du combat symbolique du bélier contre le bouc, image de la puissance successive des peuple qui dominaient alors la terre. On voit, pour l'image en question, que les peintres de ces siècles reculés étudiaient la nature de manière à saisir (à côté des incorrections du dessin) le caractère et l'individualité de chaque animal.

CENT SEPTIÈME MINIATURE. (Folio 227 verso.)

UN ANGE ET DANIEL.

CENT SEPTIÈME MINIATURE.

DERNIÈRE VISION DU PROPHÈTE DANIEL.

Cette peinture, la dernière du livre, ne répond pas à sa magnificence habituelle. L'exécution est commune, et l'on ne s'arrêterait pas sur cette compo-

sition, du reste peu attrayante, si la pose des figures ne rentrait pas dans les données précédentes.

Daniel voit deux hommes qui sont debout, l'un en deçà du bord du fleuve (sans doute l'Euphrate), l'autre au delà sur le bord du même fleuve. En même temps il aperçoit un homme vêtu de lin, qui se tenait debout sur les eaux du fleuve et qui jurait par celui qui vit dans l'éternité.

Ces trois hommes sont trois anges, aux nimbes d'or, et Daniel lui-même ici a de même un nimbe d'or. Il tend les bras à l'ange vêtu de lin et lui dit: « Monseigneur, qu'arrivera-t-il après cela, après vos prédictions? »

CENT HUITIÈME MINIATURE. (Folio 234 verso.)

DANIEL.

Fond rouge et jaune. Un ange aux ailes déployées et les bras étendus, marche en quelque sorte sur un fleuve dont les eaux serpentantes occupent une partie de la peinture. Daniel, debout devant l'ange, tend les mains vers lui ; deux autres anges se trouvent à droite et à gauche, au bas de ce tableau.

CENT NEUVIÈME ET CENT DIXIÈME MINIATURES. (Folio 155 recto et verso.)

Nous avons omis à leur ordre, volontairement, deux tableaux que nous classons au nombre des miniatures, et qui, dans des encadrements curieux, renferment des chiffres et des lettres dont les combinaisons ont besoin d'être profondément étudiées. Nous laissons ce travail d'analyse à l'acquéreur futur de ce *Commentaire de l'Apocalypse.*

Tel est le manuscrit qui sera vendu aux enchères publiques, dans la Bibliothèque d'Altamira, le 29 janvier prochain.

Sa conservation est parfaite, sauf pour le dernier feuillet du texte, qui est d'une écriture plus moderne ; mais ce texte est complet, ce qui est important.

Il reste encore à établir à quelle nation appartenait l'artiste qui, d'un pinceau vigoureux et sûr, a tracé, ainsi que nous les avons décrits, les nombreux tableaux inspirés par ce sujet terrible et grandiose de l'Apocalypse ; il reste également à faire ressortir tout le mérite, toute la science du Commentaire, que l'érudit M. d'Avezac attribue à saint Béat. Nous désirons donc vivement que ces questions soient au plus tôt élucidées ; mais ce que nous désirons plus ardemment encore, c'est que ce précieux manuscrit soit acquis par la France ou par un amateur français, car il n'est pas de collection particulière ou publique où un pareil livre ne doive figurer au premier rang !

A. BACHELIN.



LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

DANS LES ENVIRONS DE PARIS

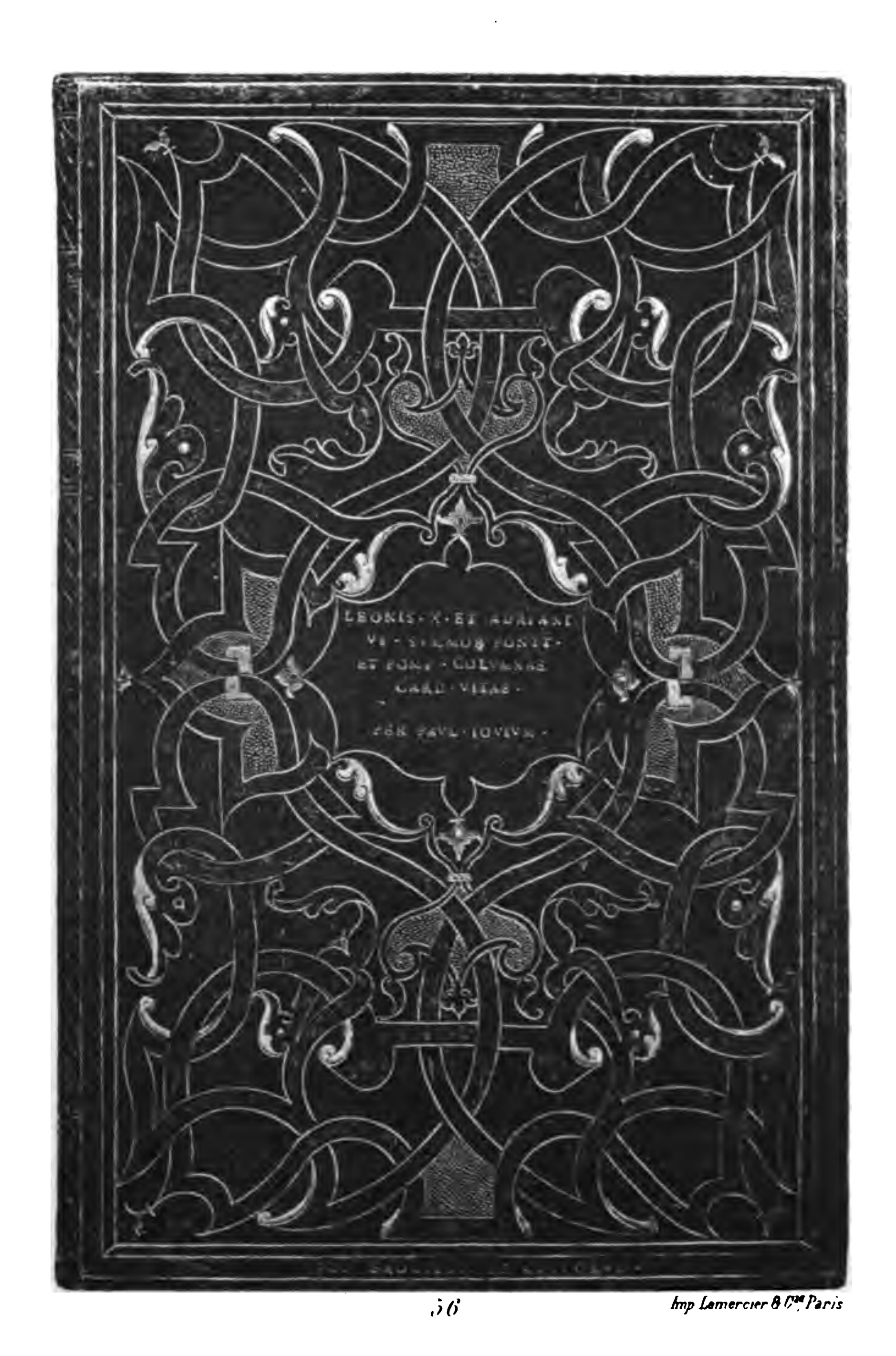
(Suite.)



Si, au point de vue de la forme, on peut diviser les cahiers des communes en deux séries distinctes, les uns écrits *ex abrupto*, les autres, et c'est la grande majorité, rédigés d'une manière insinuante; au point de vue du fond, on doit les classer en trois catégories : 1° cahier de doléances purement politiques; 2° cahier de doléances politiques et locales; 3° cahier de doléances purement locales. Les doléances de Roquencourt et de Pontcarré, que j'ai données plus haut, appartiennent à cette dernière catégorie.

Dans les environs de Paris, 198 paroisses sur 445, adressèrent aux États-Généraux des doléances purement politiques (1); 214, des doléances à la

1. Voici le nom de ces villages : Ablon, Andresy, Angervilliers, Annet-sur-Marne, Athis, Attilly, Avrainville, Bagnolet, Baillet, Ballainvilliers, Beaubourg, Beauregard, Bellay, Bethemont, Beyne, Bièvre-le-Châtel, Bobigny, Boissy-Saint-Leger, Bondoufle, Bondy, Bonnelles, Bonneuil-sur-Marne, Bonneuil-en-France, Bouffemont, Boulogne, Bouqueval, Bouray, Brou, Brunoy, Bruyères-le-Châtel, Bussy-St-Martin, Carrière-sous-Poissy, Champigny-sur-Marne, Champlan, Champlâtreux, Champs-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Châteaufort, Chatenay-en-France, Chatillon-les-Paris, Châtres-en-Brie, Chennevière-les-Louvres, Chennevières-sur-Marne, Chétainville, Chevilly, Clichy-en-l'Aunois, Combault, Combs-la-Ville, Conflans-Saint-Honoré, Coubron, Courneuve, Coye, Croissy-en-Brie, Danmartin, Domont, Eaubonne, Égly, Égremont, Ermery, Ecouen, Enghien, Épinay-Quincy, Épinay-Saint-Denis, Ermont, Favières-en-Brie, Ferrières-en-Brie, Feucherolles, Fleury-Merogis, Fontenay-sous-Bois, Fontenay-les-Briis, Fontenay-les-Louvres, Fosses, Fourqueux, Frepillon, Fresnes, Fresnes-les-Rungis, Garges, Germigny-sous-Colombes, Gometz-le-Chatel, Gonesse, Gournay-sur-Marne, Goussainville, Grès-en-Brie, Grigny, Guibeville, Herblay, La-Houssaye-en-Brie, Jablines, Jaignes, Jauvry, Igny-les-Paris, Jouy-en-Josas, Jouars-Ponchartrain, Jouy-les-Moutiers, Juilly, Juvisy-sur-Orge, Madeleine-les-Tournon, La-Queue-en-Brie, Lardy, Lassy, Lessart, Limeil, Linas, Liverdy-en-Brie, Longperier, Longpont, Louvres, Luzarches, Maffliers, Marles-en-Brie, Marly-la-Ville, Marolles-en-Hurepoix, Mauregard, Maurepas, Mériel, Mesnil-Aubry, Mesnil-en-France, Meudon, Moisselle, Moissy-Cramayel, les Molières, Montfermeil, Montgé, Montgeron, Montlhéry, Montmagny, Montroult, Mory-en-France, Mours, Moucy-le-Vieux, Nantouillet, Neufmoutiers-en-Brie, Neuilly-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Noisiel-sur-Marne, Noisy-le-Sec, La Norville,



56

Imp Lemercier & Cie Paris

RELIURE DE GROLIER

(Collection A. F. Didot.)

fois politiques et locales (1); 33, des doléances exclusivement locales (2).

Les doléances locales n'offrent aucun intérêt au point de vue de l'histoire générale. Ce sont des réclamations relatives au curage des fossés, à la construction des routes, au rétablissement des chemins, à la décharge de certains

Ocquerres, Ollainville, Orangis et Plessis-le-Comte, Ormesson-en-Brie, Orly, Palaiseau, Paray, Passy, Pecqueux, Perray-les-Corbeil, Piscop, Pissefontaine, Plessis-Luzarches, Presles-en-Brie, Puiseux, Rosny-sous-Bois, Rouvres-sur-Danmartin, Rungis, Saclay, Saint-Brice, Saint-Cloud, Saint-Fargeau, Saint-Germain-Desnoue, Saint-Germain-les-Arpajon, Saint-Gratien, Saint-Maurice-Montcouronne, Saint-Marc-sous-Danmartin, Saint-Prix, Saint-Remy-l'Honoré, Saint-Soupplet, Saux-les-Chartreux, Savigny, Servon-en-Brie, Stains, Sucy-en-Brie, Thiais, Tournan, Toussus-le-Noble, Trappes, Le Tremblay, Triel, Les Troux, Varennes-en-Brie, Vaujours, Vemars, Veuilly, Vigneux, Vilaine, Villebon, Villecresne, Villemoisson, Villemomble, Villennes, Villiers-le-Bel, Villiers-sur-Marne, Villiers-sur-Orge, Vinantes, Villiers-Adam, Saint-Witz-sous-Montmelian, Wissous.

1. Ampouville, Andilly et Margency, Antony, Arcueil-Cachan, Argenteuil, Arpajon, Asnières, Attainville, Aubervilliers, Aulnay-les-Bondis, Auteuil, Bagneux, Bazemont, Bazoche, Belleville, Besons, Bessancourt, le Bourget, Bourg-la-Reine, Bretigny, Brie-comte-Robert, Bry-sur-Marne, Bures, Bussy-Saint-Georges, Carnetin, Chapet, Charenton-Saint-Maurice, Charly, Charonne, Chatenay, Chatou, Chavenay, Chelles, Chevannes, Chevreuse, Chevry, Chilly, Choisy-le-Roi, Clamart, Claye-les-Clayes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Compans-la-Ville, Corbeil, Cormeilles, Coubert, Coudray-s.-Seine, Courbevoie, Courquetaine, Creteil, Croissy-sur-Seine, Crosnes, Cuisy, Dampmart, Deuil, Drancy, Draveil, Ecugny-sur-Oise, Echarcon, Ecquevilly, Élancourt, Épinay-sur-Orge, Essonnet, Etioles, Évry-le-Château, Evry-sur-Seine, Ezanville, Ferolles, Fontenay-le-Vicomte, Fontenay-les-Bayeux, Fontenay-en-Brie, Franconville, Gagny, Garches, Gennevilliers, Gentilly, Gif, Gometz-la-Ville, Gregis, Grisy et Suines, Groslay, Guermantes, Herbeville, Houilles, Issy, Jagny, Jossigny, La-Chapelle-St-Denis, La-Ferté-sous-Jouarre, Lesigny, l'Étang, Leudeville, Leuville, Lieusaint, Limours, Livry, Loges-en-Josas, Longjumeau, Magny-l'Essart, Maisons, Maisons-Charenton, Mandres, Marcoussis, Mareil-en-France, Mareil-Marly, Mareil-s.-Mandre, Massy, Marle-sur-Marne, Medan, Mennecy, Mesnil-le-Roy, Mesnil-Saint-Denis, Messy, Mitry-en-France, Monceaux-Villeroy, Montlignon, Mons-sur-Orge, Montesson, Montfort-l'Amaury, Montmartre, Montreuil-sous-Vincennes, Montrouge, Morainvilliers, Morangis, Morsang, Morsang-sur-Seine, Nanterre, Neauphle-le-Château, Noisy-le-Grand, Nozay, Ormoy, Villabbé-Orgeval, Orsay, Ozoir-la-Ferrière, Pantin, le Pecq, Pierrefitte, Plessis-Gassot, Plessis-Piquet, Plessis-Pâté, Poissy, Pomponne, Pontault-en-Brie, Pré-Saint-Gervais, Précy, Puiseaux, Puteaux, Quincy-sous-Senart, Ris, Roissy-en-France, Romainville, Rive-en-Brie, Saint-Aubin-sur-Ger et Saint-Aulde, Saint-Denis, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Lambert, Saint-Martin-de-Sainte-Gemne, Saint-Martin-du-Tertre, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Nicolas de Bellefontaine, Saint-Ouen-de-Lévy, Saint-Ouen-la-Bretèche, Saint-Ouen-sur-Seine, Saint-Remy-les-Chevreuses, Saintry, Saint-Vrain, Sannois, Sarcelle, Sartrouville, Sceaux-Penthièvre, Servan, Sognolles, Soisy-sous-Enghien, Soisy-sous-Étiolles, Souilly, Suresnes, Taverny, Thieux, Thillay, Thorigny, Tigery, Torcy-en-Brie, Tremblay, Vuires, Valenton, Vanves, Vaucresson, Vauhalland, Vaugirard, Ver-le-Grand, Ver-le-Petit, Vernouillet, Verrières, Versailles, Villabbé, La-Ville-du-bois, Villejust, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-s.-Dammartin, Villeron, Villetaneuse, La Villette, Villevaudé, Villiers-le-Bâcle, Villiers-la-Garenne, Villiers-le-Sec, Vincennes, Viry-Chatillon, Vitry-sur-Seine.

2. Achères, Alleux-le-Roi, Boussy Saint-Antoine, Carrières-Saint-Denis, Chalifert, Chambourcy, Champcueil, Chanteloup, Chanvry, Coignières, Dauvres, Ile-Saint-Denis, Marolles, Méry-sur-Oise, Montainville, Pavant, Périgny-en-Brie, Pierre-Laye, Le-Pin-près-Lagny, Plessis-Bouchard, Pontcarré, Roquencourt, Rueil, Saint-Germain-les-Corbeil, Saint-Leger-en-Laye, Senteny, Vaires, La-Varenne-Saint-Maur, Vaudherland, Viarmes, Villejuif, Villeparisis, Villepinte.

impôts particuliers, à la liberté de certaines pâtures, à l'exercice de certains droits dans les forêts, à l'établissement d'écoles, etc., etc. Toutes ces questions, utiles à connaître lorsque l'on s'occupe de l'histoire particulière des localités perdent beaucoup de leur importance, dès qu'on les examine en masse; elles offrent cependant cet intérêt, de démontrer l'incurie de l'administration et la nécessité absolue d'y remédier.

Les doléances politiques témoignent au contraire des aspirations du peuple et des désirs qu'avaient les plus éclairés d'en finir avec le régime oppresseur sous lequel ils vivaient.

Ah! si notre bon Roi le savait, il ne le souffrirait pas; mais notre consolation est que ce cahier l'en instruira, et qu'il ne l'aura pas plutôt appris qu'il y mettra bon ordre.

Puisse le ciel favoriser nos intentions, examiner les vœux que nous faisons pour la prospérité de l'État et le bonheur du peuple! Que le tout-puissant daigne nous conserver aussi longtemps que nous le désirons notre Roi, que nous baignerions de nos larmes, si nous étions assez heureux de jouir du bonheur de l'embrasser de tout notre cœur! Nous le supplions à mains jointes de revêtir M. Necker du ministère général. Et pour toi, ô incomparable ministre, pour éterniser notre reconnaissance, ton nom enrichira notre langue, comme tes opérations vont enrichir l'État; et puisqu'elle ne nous fournit pas d'expression pour désigner un homme qui réunisse comme toi toutes les vertus, quand on aura le bonheur d'en rencontrer un qui te ressemblera, on s'écriera dans un saint transport: Ah! c'est un Necker (1)!

Ces doléances, rédigées quelquefois, comme on le voit ici, dans une forme plus que respectueuse envers la royauté, touchaient à toutes les questions vitales de l'époque.

Quelques-unes entraient dans des considérations générales qui peignaient avec vérité les souffrances de la classe agricole.

« Non-seulement les habitants des villages, lit-on dans le cahier de Jablines, portent tout le poids des impositions, sans aucun allégement, ni les maladies, ni les accidents, ni la nombreuse famille si commune à la campagne et si rare à la ville, ni l'indigence même ne peuvent les mettre à l'abri des poursuites, des frais de vente de meubles, des prisons; mais encore pour comble de malheur, on leur refuse la jouissance et l'administration de leurs petits priviléges, de leurs biens communaux, dont ils pourraient s'aider dans bien des circonstances fâcheuses. On les traite presque partout comme des esclaves ou comme des enfants qu'on tient en tutelle. Il n'y a point de petite ville, de corps de métier, de communautés d'arts, de société, même de jeux, qui n'aient leurs priviléges, leurs revenus, leurs propriétés, dont ils usent à leur gré, dont ils se servent pour l'agrandissement, l'amélioration, le soutien du corps; au village, rien de tout cela.

Les revenus sont morts pour les habitants; déposés entre les mains d'un receveur nommé par le ministère public, il ne leur est pas même permis de savoir ce qu'il y a dans leur caisse.

S'ils en demandent quelque chose pour subvenir au besoin public, tels que des maladies épidémiques, des pertes inopinées, des disettes de vivres, des réparations à leur charge, l'entretien et l'amélioration de ces mêmes biens communaux, on leur répond qu'ils ne doivent servir que pour des chemins; demandent-ils des chemins, on veut leur prouver qu'ils ne sont pas nécessaires : de sorte que tout périt, faute d'entretien, les biens communaux se dégradent, les édifices tombent en ruine, les chemins crèvent par tout, les malheureux habitants languissent et leurs revenus sont comme s'ils n'étaient pas à eux. »

1. Doléances de Jagny, près Gonesse.

Je classe ici les doléances d'après l'importance des questions qu'elles traitent, et d'après le nombre des plaintes que les abus suscitaient. Ainsi la question des impôts paraît avoir été la plus brûlante de toutes, et les communes étaient unanimes à demander énergiquement la suppression des droits abusifs perçus sous les noms divers de tailles, aides, capitations, vingtièmes, gabelles, traites, trop-bu, etc., etc., et leur transformation en un impôt unique, réparti également entre les trois classes.

« Pouvons-nous, Sire, disaient les habitants de Sannois, nous taire sur les vexations énormes des agents de la ferme générale ou des Aides ? Faudra-t-il que nous soyons continuellement exposés à être tourmentés par des sangsues publiques? Le droit cruel du trop-bu subsistera-t-il toujours dans une nation libre ? Combien de fois les commis ne nous ont-ils pas induits en erreur pour nous faire trouver en contravention !

« Un particulier qui ne possède aucun bien en propriété, chargé de quatre petits enfants, manquant de pain, avait succombé à l'innocente tentation de vendre, en cachette, une pinte de vin à un passant qui lui demandait à boire. Les commis, qui rôdaient dans le village, ayant aperçu entrer chez le vigneron cet étranger, qui était peut-être un espion de la ferme, frappèrent peu de temps après à la porte de l'habitant et surprirent en effet une bouteille de vin sur la table. Ils dressèrent sur-le-champ leur procès-verbal, saisirent le peu de vin, qui était son unique ressource. Mais ils offrent de ne pas aller si loin si le malheureux veut s'obliger de payer, à un terme préfix, la somme de 300 livres. Dans le trouble et la crainte où cet événement l'avait jeté, il osa promettre 150 livres. On le mène au directeur des Aides, à Enghien, et il y fait son obligation. Revenu à lui-même, il vit bien qu'il serait dans l'impossibilité d'y satisfaire. Il emploie des protecteurs auprès des fermiers généraux, mais sans aucun succès ; et enfin, pour éviter l'emprisonnement qu'on allait faire du paysan, des personnes charitables ont payé les 150 livres exigées. »

Les perceptions augmentaient encore la misère des pauvres.

A ce propos, les habitants de Saint-Denis faisaient entendre leurs plaintes :

« Le commerce se détruit tous les jours.

« L'extension inimaginable faite, en pays taillable, de droits qualifiés tantôt *rétablis*, tantôt *réservés*, et de *cent pesant*, dont la plupart ne sont perceptibles qu'aux portes de Paris, parce qu'ils tiennent lieu de la taille pour cette capitale, est la principale cause de cette destruction.

« La perception, bornée d'abord à quelques objets, s'est insensiblement étendue à tous.

« Un malheureux journalier achète à Saint-Denis une fourche de six sous, pour faner dans la plaine ; les employés l'y suivent, et, sous le prétexte qu'il a mis le pied sur la banlieue, il est taxé à une amende de douze sous. Une

chaise de sept sous paye, au sortir de Saint-Denis, 3 sous 6 deniers de passage sur la banlieue.

« Une malheureuse femme porte une demi-livre de sucre pour ses enfants malades ; le droit réservé ou le cent pesant s'exerce encore, et toutes les personnes domiciliées aux portes de Saint-Denis payent la taille.

« C'est dans le temps des foires surtout que ces exactions se font sentir d'une manière encore plus cruelle.

« Un petit bureau, servant ordinairement aux droits d'aides, que rien n'indique être destiné à d'autres perceptions, sert alors d'embuscade aux autres employés. Ils voient en riant passer sous leurs yeux, et en plein jour, les particuliers qui, sans s'en cacher, portent sous leurs bras des marchandises qu'ils viennent d'acheter à la foire pour leur usage personnel.

« D'autres les transportent sur des chevaux, sur des petites voitures ; on ne leur dit rien, mais à peine ont-ils dépassé la ville que ces mêmes employés fondent sur eux, confisquent, menacent, mettent les chevaux en fourrière, exigent de grosses amendes arbitraires, et ce qui prouve que les droits exigés ne sont pas dus, c'est que s'il survient alors une personne instruite à qui l'on soupçonne la possibilité de faire entendre une réclamation, les menaces s'apaisent, et les employés se contentent d'un droit quelconque, souvent assez modique.

« En vain le juge conservateur des priviléges des foires de cette ville a-t-il demandé à l'un des directeurs de la ferme générale, spécialement chargé du régime de ces droits nouveaux et de l'inspection des employés qui y travaillent, de lui en faire connaître le tarif et la loi qui les autorise, même de faire mettre au-dessus du bureau, au moins pendant le temps des foires, un extrait indicatif de ce tarif, afin que le public ne fût pas dupe de sa bonne foi ; toutes ces promesses ont été sans effet et les prières inutiles.

« En vain les officiers municipaux ont-ils offert de faire placer à leurs frais, et pour le temps des foires, une barrière mobile à la porte du bureau, pour que le public pût prévoir qu'il y avait là quelque payement à faire ; ces précautions ont été mal accueillies, et l'on a continué à épier les personnes de bonne foi, pour les saisir à deux cents pas de là ; s'il en échappe quelques-unes, les employés ambulants, dont la plaine est infestée, arrêtent et fouillent nuit et jour pour que rien n'échappe. »

Toutes ces infamies étaient alors d'autant plus sensibles que la famine régnait partout. Toutes les communes se plaignaient du prix et de la rareté des blés. Il y en avait dont les habitants paraissaient affolés par les souffrances et le besoin.

« Supplient très-humblement Sa Majesté, écrivent les habitants de la Ville-du-Bois, de faire diminuer la cherté du blé, ce qui ruine tous les peuples ; que le mardi de Pâques, 14 avril, au marché de Montlhéry, il est arrivé

quatre charretées de blé; et aussitôt le blé s'est trouvé soulevé dans les chambres, quoiqu'il y eût des cavaliers de maréchaussée à cheval.

« Les peuples se voyant sans espérance d'avoir du blé, on entend leurs cris effroyables retentir partout: « mourir pour mourir, il nous faut du blé, j'en aurai; je n'ai que douze livres, il m'en faut une mine »; les autres, en s'écriant, « je n'ai que six livres! mourir pour mourir, nous en aurons! » On se l'arrache des mains de toutes parts.

« Ah! Sire, quelle désolation pour tous les peuples dans un temps de la résurrection de Jésus-Christ, le Roi des rois, de voir de pareils désastres, de se voir tous exposés à périr dans des révoltes!

« Ah! grand Dieu! souverain Roi des rois, inspirez Sa Majesté le Roi très-chrétien, dont le nom est si grand, pour qu'il fasse retentir sa puissance et développe le canal de sa charité envers tous les peuples qui crient et meurent de faim; et ils font tous retentir, de tous côtés, les cris lamentables du prophète Jérémie, et ils attendent tous la diminution du blé! »

Après les impôts et la famine, ce qui excitait le plus la colère des paysans était la chasse. Sur quatre cent quarante-cinq communes, cent soixante et une demandaient la suppression des capitaineries.

« Le plus grand de tous les fléaux, aux yeux des habitants de Tigery et d'Étiolles, était d'être dans la capitainerie royale de Sénart; il n'y a point de vexations, ajoutaient-ils, qui approchent celles qu'on leur fait éprouver. Le propriétaire n'est maître de rien, pas même de passer dans son champ. Sa perte, chaque année, est inappréciable par les chasseurs. Ils passent eux-mêmes à cheval, et quelquefois en cabriolet, à leur volonté, à toute heure, en tout temps, en toute saison, dans ses blés prêts à être moissonnés, dans ses vignes au moment de faire vendange, dans toute sa récolte enfin, malgré toutes les représentations qu'il peut faire; on n'ose pas dire ce qui est arrivé, on ne tire pas sur les hommes comme sur un lièvre. Les moissons dévastées, on plante des remises malgré vous dans les meilleures terres; le gibier s'y multiplie, les champs sont par conséquent ravagés, après avoir amendé, cultivé, semé; point de récolte, point de dédommagement; il faut pourtant payer les impôts, vivre, payer les domestiques, avoir des chevaux, des équipages, etc.

« Cette paroisse est partout dévastée par le gibier; il n'y a pas le plus petit coin de terre qui n'en souffre; c'est une calamité de tous les ans et de toutes les saisons. Quand on verrait manger son blé, son raisin, il faut bien se garder de donner un coup à ce gibier voleur, faute d'être traîné en prison et de payer une amende, quand ce serait le père et la mère de dix enfants. On n'ose pas dire les horreurs qui se commettent à cet égard dans les capitaineries.

« Le cultivateur ne peut entourer ses héritages de murs, de haies, de fossés, y bâtir une méchante masure, sans une permission qu'on ne lui accorde qu'avec peine et souvent en payant.



« On ne peut pas dire que cette capitainerie soit pour les plaisirs du roi et des princes ses frères, puisqu'ils n'y font qu'une chasse par an, et souvent point du tout; elle est donc pour le plaisir et le profit du capitaine, de sa famille et des autres officiers.

« Le cultivateur doit, ou bien il sera traité inhumainement, garnir ses champs de cinq épines par arpent. S'il n'en a pas, ce qui arrive souvent dans une plaine, il faut qu'il s'en fournisse à quelque prix que ce soit; il faut aussi qu'il établisse, ou laisse établir dans sa terre, au milieu de son champ ensemencé, un buisson que l'on appelle hallier, pour servir de retraite au gibier, qui peut plus tranquillement consommer ses moissons. Il se fait même des élèves, dans les maisons de garde, de perdrix et de faisans qu'on porte dans les remises entourées des terres les mieux ensemencées. On y va faire la visite plusieurs fois par jour, tant à pied qu'à cheval. On foule aux pieds, par conséquent, les blés. Jugez du dégât et de la tyrannie!

« Le cultivateur ne peut purger ses emblavures des mauvaises herbes qui l'infectent. Il ne peut faucher ses foins avant le 23 juin, quand il les verrait perdre, et cela pour des œufs de perdrix qui souvent n'y sont pas. Il fait des représentations, on lui répond qu'il y a des règlements pour cela qu'il faut suivre, s'en pût-il jamais voir de plus injustes... de plus rigoureux et de plus tyranniques! oui, afin que tant de vérités frappent enfin l'attention générale, les capitaineries sont les fléaux de l'agriculture.

« Elles sont surtout le fléau des pauvres habitants. Ils sont dans le voisinage de la forêt, et ne peuvent y ramasser du bois et des herbes sèches que dans un temps marqué. Les gens de la capitainerie, avant ce temps-là, ont soin de faire ramasser le plus beau et le meilleur. En cela, ils ont deux bonnes raisons :

« Premièrement, leur intérêt particulier, et en second lieu, le public ne voit pas le dégât que le gibier a fait dans les jeunes taillis. »

Les habitants de Villejuif exhalent les mêmes plaintes et ils ajoutent :

« Qu'en outre, le régime de capitainerie les soumet à des frais considérables qui les oblige à mettre des épines dans leurs terres, aussitôt qu'ils ont fait leur récolte; qu'il les expose pareillement à des persécutions de tous les genres, et les rend le plus souvent victimes du ressentiment ou de l'avidité de gens qui sont aussi suspects qu'à craindre; suspects, en ce que, fomentant les amendes qu'ils font encourir, ils sont personnellement intéressés à trouver des délinquants, et même à supposer des transgresseurs, et à craindre en ce que, par la nature de leur établissement, ils n'ont d'autres supérieurs qu'eux-mêmes, d'autre tribunal pour juger et réprimer leurs infractions, que celui dont ils sont membres.

« Que ce dernier abus de la capitainerie met le comble à tous les autres et complète le désastre qu'ils en éprouvent; qu'en effet, ils n'ont aucun moyen de faire parvenir leurs plaintes, que les appels de ce tribunal se portent à des

commissions du conseil, et que la connaissance des affaires qui concernent la capitainerie est interdite aux tribunaux de la loi et de la nation, ce qui rend toute réclamation impraticable et même dangereuse, tout réclamant étant, par le seul fait de sa réclamation, jugé réfractaire, et les sentences exécutoires par provision.

Ces vexations sans nombre faisaient demander à la commune de Villemomble :

« Que toutes les capitaineries, à l'exception néanmoins de celle que le souverain désire conserver pour son amusement particulier, soient supprimées, comme charge à l'État qui en paye l'entretien, oppressives pour les peuples dont elles désolent et ravagent les possessions, nuisibles à l'agriculture par le découragement des cultivateurs, dont elles sont la cause, humiliantes enfin pour tout homme né Français, dont la subsistance, prix bien naturel et bien légitime de ses sueurs et de ses travaux, est sacrifiée, et sans pudeur d'alimenter des animaux non moins nuisibles qu'ils sont inutiles. »

Les habitants de Torcy en Brie, ceux de Collégien en Brie, d'Emery, Gournay sur Marne étaient encore plus exigeants. Ils auraient volontiers demandé l'anéantissement du gibier, tant ils avaient à en souffrir. Ils espèrent:

« ART. 14. Que l'exercice de la chasse *(si elle n'est pas absolument supprimée)* sera réduit au moins aux termes des ordonnances et conformément à l'intérêt public.

« ART. 15. Que le droit de chasse ne pourra être exercé que dans un temps où les grains étant sur terre ne pourront en recevoir de préjudice.

« ART. 16. C'est une chose criante de voir les seigneurs chasser en tout temps; eux et leurs gardes se rendent dans les grains, les parcourent tant pour chasser que pour remarquer les nids qu'ils mettent sous la garde des cultivateurs en les en rendant responsables.

« ART. 16 bis. Il est plus criant encore de voir que, pour la conservation de leur gibier, tous les seigneurs devenus despotes suivent les exemples des princes, font tuer tous les chiens, qui sont les gardiens de toutes les habitations et tous les chats, qui sont les conservateurs des grains.

« ART. 17. Mais ce qui met le comble à la désolation du cultivateur, c'est qu'il est de notoriété que la chasse est devenue un objet de spéculation pour les seigneurs. C'est qu'il est de fait que la chasse leur fait un second revenu, souvent plus considérable que celui des fermages de la terre, par le gibier qu'ils vendent, et les gardes, à l'exemple de leurs maîtres, s'en enrichissent. Il est des gardes qui se font à part des 3 à 4000 livres par an, qui achètent journellement des terres, des vignes et deviennent des hommes riches par le gibier.

« ART. 18. On pense bien que ce n'est pas la perdrix et le lièvre seuls qui procurent de si grands profits aux seigneurs et aux gardes, ce sont les lapins, ces bêtes si pernicieuses et si défendues par les ordonnances; aussi sont-ils si



cultivés, si multipliés, que les terres en sont couvertes, et que les abatis, que les seigneurs en font, dans le temps marqué où les peaux sont chères, ne se comptent que par 1000 livres, tandis que le cultivateur voit ses moissons détruites, et sa ruine tourne au profit des seigneurs et des gardes.

« Art. 19. Les suppliants demanderont donc que les seigneurs et les gardes ne puissent entrer dans les grains depuis le mois de mars jusqu'après la récolte, qu'il en soit de même pour les vignes : c'est la disposition des ordonnances.

« Art. 20. Nous demanderons en outre que les lapins soient entièrement détruits dans tous les champs et qu'il soit permis, en cas qu'il s'en trouve dans les dits champs des campagnes, de les tuer et de les détruire, ainsi que toutes autres espèces de gibier qui se trouveront sur chacune de leurs propriétés.

« Art. 21. Cette demande est également fondée sur les ordonnances. Le lapin n'est point permis à tous les seigneurs, il ne l'est qu'aux seigneurs de fiefs pour leurs titres ou droits de garenne, il ne leur est permis d'en avoir que dans leurs garennes.

« Art. 22. Que Sa Majesté et MM. les députés aient la bonté de jeter les yeux sur l'ordonnance du roi Jean, de 1355. Ils y verront que le roi connaissait l'abus des concessions du droit de garenne et le mal affreux que les lapins font à l'agriculture. Défendre aux seigneurs d'agrandir leurs garennes, leur défendre pareillement d'user de ce droit aucunement s'ils ne sont propriétaires de 50 arpents de terres autour de la garenne, et permettre à tout le monde de tirer les lapins hors l'enceinte sans encourir d'amende, et dans le cas où les seigneurs auront le droit de garennes ouvertes, ils seront tenus de les fermer de murs.

« Art. 23. Et aujourd'hui tous les seigneurs, sans même avoir le droit de garennes, couvrent les terres de lapins, les multiplient en multipliant leurs remises, qui sont autant de réserves pour les élever.

« Art. 24. Il en est de même de la chasse des cerfs, des biches et des daims. Cette chasse est le plaisir de nos princes que nous chérissons, on n'en doit parler qu'avec respect et circonspection ; mais peut-on taire une vérité que les princes ignorent peut-être, et qui intéresse beaucoup l'agriculture d'où dépend la richesse de l'État et la vie de tous les citoyens? Peut-on le taire au roi, au meilleur des rois, qui a commandé à ses sujets de la lui faire connaître?

« Art. 25. Oui ! ces bêtes fauves détruisent les campagnes par un malheur qu'on ne doit attribuer qu'à la division que les princes font de leur temps pour les plaisirs. Oui, cette chasse ne se fait dans la Brie que depuis et dans le temps où elle cause le plus grand mal aux moissons. Cette chasse ouvre le 15 avril, époque où les grains entrent en force, et ferme du 15 au 20 août, époque où la moisson finit.



« Ainsi, cette chasse entraîne entièrement la destruction de l'agriculteur. Les cerfs chassés parcourent souvent 8 à 10 lieues de terrain en traversant les champs : les hommes, les chevaux et les chiens les suivent, souvent les voitures. Le cultivateur, à la vue de ses moissons ruinées, n'a que des larmes à verser ; il se force lui-même au silence en disant : c'est la chasse des princes, je suis sans ressource et il faut encore que je me taise. »

Ces plaintes s'élèvent de toutes parts, et de toutes parts on était unanime à démontrer les abus de pouvoir qui se commettaient journellement.

« L'abondance du gibier de toute espèce, augmentant de jour en jour, fait, pour le cultivateur et même pour tout le peuple, l'impôt le plus désastreux (1).

« Le cerf, la biche, etc., etc., rongeant et mangeant continuellement les bois déjà venus, en empêchent la croissance, et les bois nouvellement plantés ne peuvent être conservés que par le moyen des palis très-dispendieux. Ces circonstances réunies font que, depuis environ quinze ans, le bois a doublé de prix et que nous sommes menacés d'en manquer.

« Peut-on voir d'un œil indifférent et de sang-froid le délit journalier causé par des troupeaux de lièvres, de lapins, de faisans et de perdrix qui inondent les campagnes à plus de vingt lieues à la ronde de Paris, tant sur les terres de particuliers que sur les capitaineries, fléau plus désastreux que celui des grêles et des gelées, puisque celui-ci n'arrive que rarement et que l'autre se renouvelle chaque année et dure même l'année entière ? Pour le peu qu'on veuille y faire attention, on jugera facilement des faits que nous avançons. »

H. COCHERIS.

1. Doléances de Bouqueval.

(*La suite au prochain numéro.*)



L'ART SATIRIQUE D'APRÈS LES MONUMENTS

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE (1).

LE DIABLE



Il n'existe pas depuis le commencement du monde de création symbolique qui ait autant frappé l'esprit des hommes que le diable.

L'idée d'un Dieu bienfaisant ne pouvait suffire à les diriger; il fallut à Dieu un envers, une négation. Ainsi, à côté du Dieu bon et rayonnant, fut créé un être pervers et dissolvant, qui en devint l'antithèse.

Les premiers rayons du jour ne nous rempliraient pas d'un ineffable contentement sans la fuite de la nuit. Aussitôt que l'idée de Dieu pénétra dans les esprits, l'idée du diable se présenta immédiatement, et ce n'est pas blasphémer de dire que Dieu sans le diable ne pourrait exister. Ce fut une négation que le diable, une de ces négations aussi essentielles que le vice opposé à la vertu, la couleur noire à la blanche; aussi le noir fut-il chez presque tous les peuples la livrée de cette négation. Dans la plupart des textes anciens, Satan est appelé : *Ethiopien, noir, enfumé, ténébreux.*

Dans la Perse ancienne, deux génies, Ormuzd et Ahriman se disputent l'empire du monde. Ormuzd, le bon génie, est lumineux et blanc, Ahriman, le mauvais génie, est noir et sombre; de même, le moyen âge représenta le diable noir et sombre en opposition avec les anges blancs et illuminés.

L'histoire des religions comparées prouve que, s'il n'y a pas de peuples sans Dieux, il en est peu sans diables. C'est pourquoi, dans la représentation du génie du mal, les peuples primitifs, les civilisations en enfance dépensèrent une imagination singulière.

1. Voir les numéros de juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre.

Le Diable affecta mille variations étranges, quand le Dieu offrait un type harmonique et régulier. Un sombre empereur était appelé à régner sur les vices, comme une figure douce et immatérielle devait protéger la vertu. Le Diable fut l'inquisiteur chargé de châtier par le feu les pensées coupables, les actes répréhensibles, les crimes, toutes les passions mauvaises qui s'agitent dans le cœur de l'homme.

Pour rendre saisissante la représentation de ce mauvais génie, on en fit d'abord un composé d'homme et d'animal auquel les mythologies anciennes fournirent le poil, les cornes, les griffes, et tout ce qui rappelait extérieurement des souvenirs bestiaux : le serpent, le renard, le chien, le chat, le porc, le singe, le bouc ; de telle sorte qu'à la vue de ces animaux, vils ou malicieux, le peuple, jusqu'au XVIe siècle, tremblait de voir un diable caché sous leur pelage.

Les anciens poëtes ne parlent qu'avec terreur de ces légions de démons évoquant toutes les formes :

Diables d'enfer horribles et cornus,
Gros et menus, aux regards basiliques,
Infâmes chiens, qu'êtes-vous devenus ?
Saillez tout nus, vieux, jeunes et charnus,
Bossus, tortus, serpens diaboliques,
Aspidiques, etc., etc. . . . . . .

Des bestiaires rimés, du XIIIe siècle, montrent l'assimilation du Diable et du renard :

Cil goupils (renard) ki tant fet de mal
. . . .
Cest li moutes (le mauvais, le diable) ki nous guerroie.

Guillaume Le Normand, dans son *Bestiaire*, dit du singe :

. . . . . Cette bieste
Au dyable afiert et ressanle (ressemble).

Les érudits ont cherché avec beaucoup d'attention le premier monument qui, en France, représente le Diable ; ils ne l'ont guère trouvé avant le XIe siècle. Et qui était mieux à même d'élucider ce sujet obscur, que l'artiste qui, par ses études, aurait pu donner le pendant qui manque à l'*Iconographie de Dieu*, de M. Didron ?

En quelques pages de son *Dictionnaire d'architecture*, M. Viollet-Le-Duc a esquissé une monographie du diable dont il donne les principaux caractères à diverses époques :

« Dans les premiers monuments du moyen âge, dit-il, on ne trouve pas de représentation du Diable, et nous ne saurions dire à quelle époque précise les sculpteurs ou peintres ont commencé à figurer le démon dans les bas-reliefs ou peintures.... Dans la sculpture du XIe siècle, en France, le Diable commence à jouer un rôle important : il apparaît sur les chapiteaux, sur les tympans ; il se trouve mêlé à toutes les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi qu'à toutes les légendes de saints. Alors l'imagination des artistes s'est plu à lui donner les figures les plus étranges et les plus hideuses; tantôt il se présente sous la forme d'un homme monstrueux, souvent pourvu d'ailes et de queue... Pendant la période romane, le Diable est un être que les peintres ou sculpteurs s'efforcent de rendre terrible, effrayant, qui joue le rôle d'une puissance avec laquelle il n'est pas permis de prendre des libertés.

« Chez les sculpteurs occidentaux du XIIIe siècle, presque tous avancés comme artistes, l'esprit gaulois commence à percer. Le Diable prend un caractère moins terrible ; il est souvent ridicule, son caractère est plus dépravé qu'effrayant, sa physionomie plus ironique que sauvage ou cruelle; parfois il triche, souvent il est dupé. Vers la fin du moyen âge le diable a vieilli; il ne fait plus ses affaires... Le grand diable sculpté sur le tympan de la porte de la cathédrale d'Autun, au XIIe siècle, est un être effrayant bien fait pour épouvanter des imaginations naïves; mais les diablotins sculptés sur les bas-reliefs du XVe siècle sont plus comiques que terribles, et il est évident que les artistes qui les façonnaient se souciaient assez peu des méchants tours de l'esprit du mal. »

Des drames dans lesquels le Diable est mêlé habituellement, le plus caractéristique est la pèse des âmes, comédie quelquefois étrange, quelquefois bouffonne.

C'est de l'Égypte que vient cette tradition, représentée si fréquemment sur les monuments du moyen âge; mais dans le jugement dernier des anciens, l'antagonisme du bien et du mal ne fut pas exprimé aussi vivement que par le christianisme ; il était tenu compte seulement des actions du défunt pendant sa vie, sans l'idée de châtiment immédiat qui devait plus tard frapper les esprits.

Au moyen âge, la pèse des âmes est un jugement solennel auquel assistent les anges et les démons. L'âme du juste et de l'injuste doit être pesée dans des balances; sur un plateau sont placés les vices, sur l'autre les vertus, symbole matériel et visible. Au fronton des cathédrales surtout, se fait remarquer le Diable et son cortége de monstres menaçants; véritablement imposant en cette circonstance, il devient l'accusateur public dans ce grand débat, et les sculpteurs n'ont pas manqué de lui donner une apparence étrange et fantastique.

Avec la tentation, la pèse des âmes fait partie des deux épisodes principaux que le Diable joue dans la vie des mortels, et si, dans le premier cas, il se présente entouré de créatures séduisantes pour charmer celui dont il veut faire son sujet, la pèse des âmes évoque plus particulièrement les malices du Diable. Il est seul dans les tentations, et on n'y voit pas les anges venir au secours des saints personnages enveloppés des séductions de la luxure. La pèse des âmes est un tournoi dans lequel combattent l'ange avocat du défunt, le Diable son accusateur, et souvent le malin esprit l'emporte.

Sa mission paraît facile, car de ces âmes à juger il en est plus d'une pétrie de boue et d'immondices. Elles n'ont pas traversé la vie sans être souillées par quelque coin ; et si l'ange entreprend d'en montrer les parties saines et immaculées, le Diable découvrira sans peine les taches qui les salissent.

L'accusateur a donc beau jeu ; aussi le voit-on traîner avec joie, papes, empereurs, princes et courtisans liés à la même chaîne dont lui, Diable, est le garde-chiourme.

De semblables scènes sont fréquemment représentées sur les monuments avant l'invention de la Danse des morts. C'est le même esprit d'égalité, le même principe, sauf les pas en avant posés dans le domaine du réel par celui qui le premier peignit la danse Macabre. Le peuple trouvait la Mort un personnage moins abstrait que le Diable, et la Danse des morts semble déjà un signe de l'affaiblissement des croyances.

C'est dans la pèse des âmes que le Diable justifie son titre de « malin. » A sa terrible puissance il joint la tromperie et répond à la pensée des auteurs des anciens bestiaires qui, sous la peau du renard, voient percer la ruse du Diable.

Avide de montrer sa puissance le Diable, quoique son cortége fût considérable, tenait encore à le grossir. Ce n'étaient pas cent âmes qu'il lui fallait, c'étaient mille, dix mille, cent mille, un million, un milliard. Il rêvait de les accaparer toutes. Dans son orgueil le Diable n'admettait pas qu'une seule pût lui échapper, et comme quelques-unes, bien rares, apparaissant pures dans la terrible balance, étaient réclamées par un ange protecteur, le Diable n'hésitait pas à imiter les marchands qui vendent à faux poids.

A Vézelay, un Diable tient un paquet de verges suspendues sur la tête d'une femme et s'écrie : *Time;* un prêtre au contraire dit à la pécheresse : *Spera.* Dans ce monument n'éclate pas encore la tricherie qui se voit ailleurs avec un grand développement sarcastique.

Qu'une âme immaculée soit placée dans le plateau de la balance, le Diable n'hésite pas à faire pencher le plateau de son côté, malgré *l'advocatie* de l'ange. Une sculpture du XIIe siècle, du portail de l'église de Louques (Aveyron), représente un Ange et un Diable pesant les âmes. « Le Diable, dit M. Mé-

rimée, a l'air très-fripon et cherche évidemment à rendre sa part meilleure. »


La pèse des âmes,
fragment d'un bas-relief du fronton de la cathédrale d'Autun.

En effet, il pose un doigt sur le plateau de la balance pour la faire pencher de son côté, profitant de ce que saint Michel est occupé à regarder ailleurs.

Sur un chapiteau de l'église de Chauvigny, un des suppôts du Diable apporte un lézard, symbole du mal, afin d'en charger le plateau de la balance qui contient les péchés. Sous la figure sont gravés ces mots : *Ecce Diabolus!*

Mêmes sujets à Conques (1), au Mans (2), à Bourges (3).

1. Mérimée, *Voyage en Auvergne*, p. 84. — 2. Mérimée, *Voyage dans l'Ouest*, p. 61. 3. Vitraux de Bourges, pl. III.

Dans un tableau du XVe siècle, du musée de Cologne, on voit le Diable guetter une âme qui sort du tombeau. La pauvrette, effrayée à la vue du malin, se jette dans les bras d'un ange (1).

Mais il est rare que le Diable ne réussisse pas dans ses entreprises. On voit, dans l'église paroissiale du Bar (Var), un tableau du commencement du XVIe siècle, représentant des hommes et des femmes dansant au son de tambourins et de galoubets. Au-dessus de la tête de chaque danseur gambade un petit Diable noir, ce qui n'empêche pas la Mort, armée d'un arc, de décocher ses flèches contre les danseurs. Un diable accourt aussitot à la bouche du moribond pour s'emparer de son âme et la peser (2).

C'est une des rares reproductions d'une lutte entre la mort et le diable.

Quand, aux approches de la Renaissance, il fut reconnu que le Diable, jusqu'alors regardé comme terrible et sauvage, était plutôt de nature perfide et malicieuse, mi-partie singe, mi-partie renard, l'opinion populaire en fit un représentant direct de la nature féminine. La femme, depuis l'antiquité la plus reculée, n'avait-elle pas été regardée comme un être à la fois séduisant et malfaisant, qui jette la perturbation dans la vie des hommes? Sur ce sujet, législateurs, philosophes, auteurs sacrés et profanes, Pères de l'Église et trouvères étaient d'accord : sous chaque jupon se cachait un diable, aux tentations duquel il était difficile de résister.

C'étaient les femmes qui déterminaient les renversements de dynasties, les guerres, les trahisons; par le pouvoir des femmes, les lions se changeaient en moutons, les hommes les plus loyaux en parjures. On pouvait compter le nombre de telles métamorphoses depuis le commencement du monde; toujours la femme se tenait cachée dans quelque coin, assistant tranquillement aux chutes des empires, aux massacres de peuple à peuple, aux crimes, aux traîtrises.

La femme ne pouvait donc être qu'un acolyte du Diable. Aussi, plus d'une fois fut-il représenté entouré de créatures dont les charmes provoquants l'aidaient à triompher de ceux qui résistaient à ses promesses de trésors et de puissance.

L'homme, fier de sa nature masculine, se plaisait à rappeler que la femme avait été séduite la première par le serpent, et il avouait qu'il lui était difficile de résister à l'alliance féminine avec le Diable.

Ces idées et bien d'autres furent traduites par le ciseau et le pinceau sur les monuments avec de si nombreux développements, qu'il est difficile de faire un choix parmi ces sujets.

Un des plus finement présentés est la tentation de saint Martin, qui exerça la verve des conteurs, des poëtes et des pieux auteurs de légendes.

1. A. Darcel, *Excursion en Allemagne*.
2. Tome III, Bulletin du Comité historique, 1852.

Jacques de Voragine rapporte, dans *la Légende dorée*, qu'un jour, pendant que saint Martin célébrait la messe, deux commères bavardaient à cœur joie. Le Diable se mit en tête d'écrire cette conversation dans le but de faire éclater de rire le saint et de troubler le service divin.

Le moyen que le malin employa semble emprunté à une ancienne pantomime.

La longueur de la conversation des deux commères, pendant la messe est considérable; de leurs paroles on remplirait un boisseau. « Le Diable, dit Rabelais, escripvant le quaquet de deux Gauloises, à belles dents, allongea bien son parchemin. »

Il est certain que si saint Martin s'était retourné pendant cette scène, il lui eût été difficile de garder son sérieux. La meule de la conversation des femmes en mouvement, ce n'était plus une feuille de parchemin qu'il fallait au diable pour en noter les étincelles, c'était un cahier.

Un conteur de l'époque (1553), Pierre de Grosnet, l'a dit :

Notez, en l'ecclise de Dieu,
Femmes ensemble caquetoyent.
Le Diable y estoit en ung lieu
Escripvant ce qu'elles disoyent.
Son rollet plain de poinct en poinct,
Tyre aux dens pour le faire croistre :
Sa prinse eschappe et ne tient point,
Au pillier s'en cobby la teste.

Le diable avait entrepris une trop forte besogne que de vouloir noter ces bavardages de femmes ; son parchemin venant à manquer, il essaya de l'allonger et avec de si vifs efforts que la feuille cédant, le malin vaincu alla se cogner la tête contre un des piliers de l'église.

Ce récit eut du succès, à en croire les monuments qui nous en sont restés sous diverses formes, sur des manuscrits et des tapisseries. M. Éloi Johannau rapporte qu'on le voyait représenté encore, en 1678, sur un tableau de l'église de Notre-Dame de Recouvrance, à Brest, avec une légende en bas-breton et en français.

C'est aux accointances présumées avec le Diable que les femmes et particulièrement les vieilles furent regardées comme des sorcières. Toute vieille délaissée dans son coin et osant à peine regarder en dessous ceux qui la méprisaient, devait nourrir des pensées coupables, user de maléfices, vivre de tromperies et se rendre au sabbat qu'a décrit mieux qu'avec un pinceau l'auteur de ce *Mystère de la Passion* (1).

Je vois tous les Diables en l'air,
Plus épais que troupeaux de mouches;

1. Frères Parfaict, t. 1er, p. 228.



57

RELIURE DU COMTE DE MANSFELT

(Collection A. F. Didot)

Qui vont faire leurs escarmouches
Avec un tas de sorcières,
Et ont plein leurs gibecières
De gros tisons et de charbons,
Pour faire rôtir les jambons
A des tas de larrons pendus.

J'ai donné dans l'*Histoire de l'Imagerie populaire* la légende du fameux Lustucru indiquant aux maris une recette pour rendre leurs femmes meilleures; il s'agit d'envoyer leurs têtes aux forgerons et de les réduire à coups de marteau sur l'enclume jusqu'à ce que les mauvais principes en sortent.

On voit, dans les panneaux d'une fenêtre du château de Villeneuve, en Auvergne, une sculpture du xvie siècle, qui offre quelque analogie avec la facétie de Lustucru. Trois horribles démons forgeant une tête de femme, pendant qu'à côté trois anges forgent une tête d'homme.

Les femmes diront pour leur défense que si elles se servaient du ciseau des sculpteurs, ce serait une tête d'homme que fabriqueraient les diables et qu'au contraire les anges apporteraient toute leur application à modeler une tête de femme.

Quelques sculpteurs se montrèrent plus galants; les compagnons qui taillaient les stalles des églises ont, à diverses reprises, représenté la femme, non plus complice du diable, mais son ennemie. Après un combat acharné elle triomphe du méchant et, en signe de sa défaite, lui scie son oreille de bouc.

Avec la Réforme le rôle du Diable fut singulièrement diminué, et les agitations considérables auxquelles il se livre dans les combats à la plume entre catholiques et protestants, sont un signe de son pouvoir qui va expirer.

Les réformateurs qui tentaient de supprimer les saints, les mystères, la papauté, jugèrent que le Diable était également inutile et celui qui se montra son ennemi le plus acharné fut Luther, qui, malgré sa bonne humeur, tourmenté par les démons pendant sa vie, cherchait à les écarter par mille moyens.

— Ce diable est un esprit triste qui ne peut souffrir une chanson joyeuse, disait-il à ses disciples.

C'est sans doute pour ce motif que le réformateur composa des chansons et se plut à en entendre; mais le moyen était trop doux et, pour vaincre un adversaire si redoutable, Luther menaçait de traiter la sequelle diabolique avec un mépris dont elle ne se relèverait pas.

Les *Propos de table* font mention de la singulière prison dans laquelle le moine comptait les loger.

« Un jour, Luther penchait vers l'idée qu'il avait lui-même pour adversaires deux diables qui le guettaient de près et qu'ils étaient allés se promener avec lui dans le dortoir du couvent : « Quand ils m'auront tout à fait épuisé la tête, dit-il, ils pourront m'entrer dans le c.. ; c'est là leur place. »

Le moine ne se contentait pas d'une si dure incarcération; de là il comptait

bombarder le Diable et [illegible] avec lui d'[illegible]; les disciples du réformateur nous ont conservé le propos :

« Si le Diable s'obstine à ne pas ~~me laisser~~ tranquille, disait Luther, je tiens pour lui un pet en réserve (*illi crepitum admitto ventris*), il faut qu'il en reçoive beaucoup de moi. »

On pense si, par de tels moyens le Diable fut vaincu, la recette d'un semblable exorcisme étant dévoilée, qu'il était si facile à tout possédé mployer.

Diable,
d'après un manuscrit du XIe siècle,
de la Bibliothèque de Douai.

CHAMPFLEURY.

LE MOIS DU BIBLIOPHILE

Ce mois-ci, le mouvement littéraire s'est naturellement ressenti de l'approche du 1er janvier. Le livre d'étrennes a pris le haut du pavé. J'y reviendrai après en avoir fini avec les ouvrages qui rentrent dans le courant ordinaire de la librairie.

Dans le domaine du roman, le fait le plus considérable est la publication de *l'Éducation sentimentale* de M. Flaubert. L'auteur n'est de ceux qui font du métier, c'est-à-dire qui condamnent leur plume à une production réglée sur les besoins de leur budget. Il a débuté par une étude d'adultère dont le succès dure encore, qui a fait crier à l'immoralité chez les uns et à la moralité chez les autres. J'avoue que je me range parmi ces derniers. *Madame Bovary* est pour moi la leçon la plus crue, mais la plus sévère et la plus efficace qu'on puisse offrir aux méditations d'une femme mariée prête à oublier ses devoirs. Après la Normande est venue la Carthaginoise. Après *Madame Bovary* nous avons eu *Salammbo*, une réminiscence de l'*Origine des cultes*, ornée de tous les détails reconquis par l'archéologie moderne. On a été surpris par l'étrangeté de cet essai, mais on n'a pas été séduit. *Salammbo* a été considéré comme un caprice de restitution, mais non comme un pas en avant. Aujourd'hui M. Flaubert est revenu dans sa première voie. Après nous avoir initié aux drames du ménage provincial, il a voulu nous faire assister à la comédie des galanteries Parisiennes, et pour cela il n'a pas fallu moins de deux grands volumes in-octavo, cotés douze francs.

Ce n'est pas sans intention que j'énonce et le format et le prix; j'ai beaucoup à dire à leur sujet. L'un et l'autre accusent en effet une fois de plus les efforts de certains éditeurs pour nous ramener au temps où le roman se publiait en grand format au prix de 7 fr. 50 le volume. La chose avait sa raison d'être. Le roman était lu par le public, mais il n'était pas acheté par lui, il n'était acheté que par les cabinets de lecture qui le louaient pour quelques sous. On pouvait alors leur vendre assez cher un produit dont le prix de location couvrait de beaucoup le prix d'achat. — Aujourd'hui, les conditions ont bien changé. La librairie a créé le volume à vingt sous; elle a multiplié le volume à trois francs; elle s'est formée par le bon marché un public d'acheteurs qui n'existait pas, mais elle a tué nécessairement le cabinet de lecture en lui enlevant du même coup la meilleure partie de sa clientèle. Aujourd'hui que ces derniers ont partout fermé boutique, est-il prudent de porter les publications nouvelles à des taux qu'ils pouvaient seuls supporter?

L'amateur qui s'abonnait d'abord à cent sous par mois pour lire cent

volumes s'il le voulait, puis qui en est venu à donner vingt sous ou trois francs pour devenir propriétaire du roman signé par un nom connu. Cet amateur là prendra-t-il l'habitude de sacrifier douze francs pour un livre qui pourra lui déplaire?

Mon Dieu! je sais qu'il est des curiosités qui se payent plus cher; mais, à part certaines exceptions, le roman ne rentre point dans leur classe privilégiée. Ah! s'il s'agissait d'un roman goûté, classique pour ainsi dire, je comprendrais de telles hausses. On se met volontiers en frais pour ce qui vous a plu, parce qu'on aime à revoir. On connaît *Manon Lescaut*, mais on la rachète volontiers plus belle. De même pour *Paul et Virginie*, de même pour *Picciola*. De même pour Sterne, de même pour Silvio Pellico, de même pour Balzac. Ici le volume à six francs est une consécration motivée.

Mais tel n'est pas le cas de l'*Éducation sentimentale*, dont le prix ne représente qu'un simple agio sur la nouveauté. On voudrait aujourd'hui faire de la nouveauté en toutes choses une sorte d'impôt sur la vanité. On voudrait assimiler une première lecture à une première représentation; mais on oublie que, si on paye cher au théâtre à certains jours, c'est plus pour être vu que pour voir.

Je me suis étendu sur la maladresse de ce système parce qu'il nuit, selon moi, à tout le monde: à l'éditeur qui vend moins, à l'auteur vis-à-vis duquel on se montre plus exigeant, au lecteur qui craint l'apparition d'une autre édition à bon marché. On n'a pas oublié ce qui s'est passé lors de la souscription à l'édition de luxe d'Alfred de Musset.

Ce triple inconvénient ne date pas d'aujourd'hui. Les dernières publications de nos auteurs les plus estimés, pour ne citer qu'About et Victor Hugo, en ont particulièrement souffert. Je crains que M. Flaubert n'en souffre encore davantage. Sans être dénué de mérite, son livre a le défaut immense de ne pas justifier l'exactitude minutieuse des détails par la force de l'action. Cela est vrai, sans doute, mais cela n'émeut pas; cela peut faire dire enfin: je n'en ai pas pour mes douze francs. »

Parmi les romanciers du petit format, je citerai, pour ce mois-ci, M. Gustave Droz, qui a dépeint au vrai les intrigues et les tripotages auxquels on pouvait se livrer *Autour d'une source*, susceptible d'exploitation.

M. H. Verneuil nous a fait assister aux infortunes imméritées d'un innocent condamné à mort *Par contumace*.

M. Lucien Biart arrive, avec un tableau véridique de certains bas-fonds parisiens, à nous montrer tous les petits bonheurs qui séparent la rue des Arcis de la campagne de Houdan; M. Toubin est resté, lui, avec ses montagnards, et il nous en a fidèlement dépeint les types dans ses *Récits Jurassiens*. C'est à l'autre bout de la France, dans le pays de Caux, que M. D'Héricault a placé sa *Reine Sauvage*.

En somme, on ne peut qu'être frappé de l'importance que prend chaque

jours dans cette branche de notre littérature, l'observation de nos mœurs provinciales. C'est de la vraie et de la bonne décentralisation.

M. Charles Yriarte se garde, lui, de quitter Paris. Où trouverait-il ailleurs les types des *Nouveaux portraits* qu'il a publiés sous le pseudonyme de Villemer ? Et il a beau dire qu'ils ne ressemblent positivement à personne, on ne veut pas le croire, heureusement pour son libraire, car la *personnalité* est toujours une caisse de recettes.

Aux Parisiens purs, qui dédaignent le présent, je signale une étude topographique et historique de M. Alfred Franklin, sur le *Plan de* 1540, dit *Plan de tapisserie*, avec un relevé fidèle des innombrables variantes de nos noms de rues. M. Victor Fournel n'est pas remonté si haut, et, en fait de tapisseries, c'est à M. Haussmann qu'il prétend donner du fil à retordre, avec sa *Déportation des morts*; — une vive satire de la nécropole future de Méry-sur-Oise.

Les grandes études biographiques sont toujours en honneur. M. Pierre Clément, qui devient décidément le Victor Cousin du grand siècle, nous fait admirer la plus merveilleuse des abbesses en la personne de Gabrielle de Rochechouart, la sœur de madame de Montespan. — La dévote La Vallière et la résignée Marie-Thérèse ont fourni à M. l'abbé Duclos la matière d'un gros volume de huit cents pages, hors duquel les glaneurs de l'histoire ne trouveront plus rien à ramasser.

La nouveauté ne fait pas chômer les classiques. Ainsi deux Boileau ont surgi en même temps; ils ne peuvent d'ailleurs se faire concurrence : le premier est un livre de luxe, illustré à l'ancienne manière par des eaux-fortes placées en têtes de chapitre. Toutes ces planches sont dues à M. Foulquier, qui a déjà donné un La Bruyère et un Bossuet sur le même modèle; elles sont traitées avec une finesse et une vigueur heureusement empreintes du cachet magistral qui convient à de telles interprétations. Comme exécution, elles me paraissent toujours irréprochables; comme composition, il me semble que je donnerais encore la palme au La Bruyère paru il y a deux ans. Il est vrai que le sujet prêtait davantage à l'illustration. Un reproche aussi à l'éditeur de ces beaux volumes : son papier est d'un blanc satiné qui ne convient pas au caractère de la publication; elle exigerait un papier moins criard à l'œil.

Mon second Boileau n'a point d'eaux-fortes, mais il se distingue par le plus grand cortége de notes et d'éclaircissements qu'on ait encore vu. Le premier volume est presque entièrement occupé par une biographie très-complète faite dans un esprit tout nouveau. Son auteur, M. Gidel, n'a pas séparé l'homme de la cause littéraire dont il restera toujours le champion, et ses conclusions me paraissent sans appel.

En fait de poésie contemporaine, deux livres à citer : les *Roses d'antan*, de M. André Lemoyne, avec des eaux-fortes qui valent presque ses vers, — croyez bien que je ne leur fais pas là un petit compliment, — et le *Kaïn* de

M. Leconte de Lisle, légende biblique, majestueusement incompréhensible. Ce Kaïn (M. Leconte de Lisle ne veut pas du C de tout le monde) forme la première livraison d'un *Parnasse contemporain* édité avec luxe.

L'éloquence judiciaire et parlementaire est représentée par un volume de Crémieux, l'ancien ministre, le nouveau député. C'est un recueil de plaidoyers et de discours réunis sous le titre un peu conventionnel de *Liberté!* N'oublions pas le point d'exclamation. Plaidoyers éloquents, d'ailleurs, où l'auteur est amené, par les besoins de la défense personnelle, à faire plus d'une révélation touchante. Je voudrais trouver ici la place nécessaire au récit des efforts heureux qu'il fit, dès sa jeunesse, pour réhabiliter la mémoire de son père compromise par une faillite.

Le contre-coup de l'inauguration de Suez se fait encore sentir: les uns, comme M. Fontane et M. Sorin, se bornent à retracer l'histoire des longs travaux de la Compagnie; les autres, comme de M. Coninck, n'ont que des critiques amères pour la conduite et pour la gestion financière de l'entreprise; d'autres encore, comme M. Daleng, examinent l'entreprise au point de vue politique, et craignent que le commerce de Marseille et de l'Algérie ne soit mis en péril. Nous verrons à quel augure l'avenir donnera raison.

On continue à vouloir marier les prêtres à la barbe du saint Concile. Les deux derniers volumes, faits dans ce but avoué, sont les *Mémoires d'un prêtre* qui ne se nomme pas (naturellement) et *les Curés* de M. Cayla, qui se nomme toujours du moment qu'il faut battre le cléricalisme en brèche.

Il me faut enfin parler des livres d'étrennes, c'est-à-dire des livres à gravures, car l'image est un accessoire presque obligé de la prose qu'on sert le 1er janvier.

Avec le *Boileau* de Foulquier, les grands ouvrages illustrés du mois sont *les Femmes de Gœthe* et les *Chefs-d'Œuvre de la peinture italienne*. Le texte flamboyant de M. de Saint-Victor était chargé de faire goûter les planches de Kaulbach, mais il n'a pu réussir à leur donner de la chaleur et de la vie.

Chose étonnante! dans ces compositions de Kaulbach, dont chacune est un tableau mûrement étudié, c'est presque toujours la figure principale qui cloche, tandis que les accessoires sont charmants de vérité et d'expression. Cela manque *d'ensemble*, et on n'admire pas certainement en raison de la science et du travail dépensés par l'auteur. Il est regrettable aussi que les légendes soient en langue allemande. Cela jure avec le français du texte. — On ne peut adresser ce reproche aux *chefs-d'œuvre de la peinture italienne*, dont les chromolithographies ont été faites tout exprès par un artiste bien connu, M. Kellerhoven, et dont le texte est dû à la plume distinguée de M. Paul Mantz.

Il m'en coûterait de laisser croire que M. Gustave Doré est resté inactif.

Ce serait par trop invraisemblable. On lui doit les illustrations des *Idylles du Roi*, de Tennyson; elles ont été gravées sur acier par un artiste anglais, dont le travail est singulièrement noir et embrouillé. Format exagéré comme toujours. La quantité dépasse la qualité.

Parmi les histoires de naufrage les plus fraîches on peut signaler : *Vingt mois sur un récif des îles Auckland*, comme celle qui a eu le plus de succès. Son auteur, M. Raynal, y révèle tout le parti qu'on peut tirer du phoque, non au point de vue de la langue française, mais à celui, bien plus essentiel, de la nourriture et de la cordonnerie. Pendant vingt mois, M. Raynal s'est nourri de la chair du phoque et s'est chaussé de son cuir.

Mais c'est à la science vraiment qu'on est forcé ce mois-ci de rendre les armes. Elle a pour elle je ne sais combien de beaux volumes couverts de vignettes et consacrés aux spécialités les plus piquantes, les moins connues. — Avec *Nos ennemis et nos alliés*, M. Arthur Mangin arrive à nous captiver en parlant puces, punaises et vers solitaires. Avec *les Architectes de la nature* du révérend Wood, traduits par Hippolyte Lucas, nous nous replongeons avec délices dans un monde grouillant de chenilles, de scorpions, de crabes, de fourmis dévorantes. — Citons, pour terminer, les *Voyages aériens* de Glaisher, Flammarion, Fonvielle et Tissandier, — quatre relations et 117 vignettes après la vue lesquelles un séjour en ballon n'a plus rien d'inédit.

Notre très-rapide résumé peut se clore ici. Après les *Pierres précieuses* de M. Rambosson, l'*Histoire de la dentelle* de Pannyser, que madame la comtesse de Clément Tonnerre n'a pas dédaigné de traduire, et surtout après l'*ABC du cheval* de M. Pinel, — une nécessité de ce temps où l'anglomanie a fait la France hippique, — je ne vois plus trop ce qui pourrait être signalé en fait de nouveautés vraies, et il ne me reste, lecteur Bibliophile, qu'à saluer avec vous cette année nouvelle.



P. S. Au dernier moment m'arrivent à la fois une coquette monographie des *Oiseaux chanteurs* des frères Muller, une botanique pittoresque d'Henri Lecoq, professeur à la faculté des sciences de Clermont (*le Monde des Fleurs*); un roman illustré de Louis Enault (*Dans les Bois*); une cinquième édition (agrandie et enrichie de planches nouvelles) des *Chats*, de M. Champfleury; et une cinquième édition de ses *Souffrances du professeur Delteil*. Le temps presse, et je crois que, pour éviter un mois de retard, leur éditeur aimera mieux encore se voir décerner très-brièvement les éloges que mérite l'excellent choix de ses papiers teintés, le bon goût de ses impressions et de ses vignettes dont plusieurs annoncent des talents nouveaux. Je tiens l'illustrateur du *Professeur Delteil*, M. Cralty (Jerosez), pour un caricaturiste de premier ordre.

LORÉDAN-LARCHEY.

ARMORIAL DU BIBLIOPHILE.

IIe SECTION.

BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS.

DUGUÉ DE BAGNOLS, membre du Parlement de Paris.



D'azur, au chevron accompagné de trois étoiles; celle de la pointe surmontée d'une couronne ducale, le tout d'or.

DURAND, conseiller au Parlement de Paris.



De gueules, au lion d'or tenant un coutelas d'argent garni d'or.

DURAND (Philibert), conseiller au Parlement de Bourgogne. 1710.



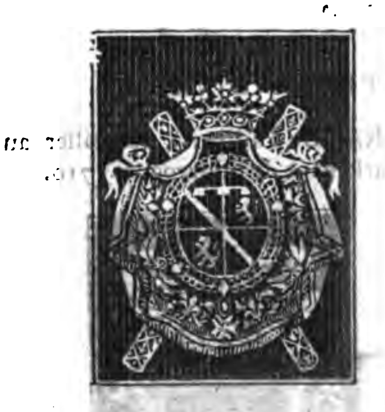
D'or, à la fasce de gueules, chargée de trois têtes de lion arrachées d'or.

DURAND DE SAINT-EUGÈNE (Phillippe-Alexis), maître d'hôtel ordinaire du roi.



D'or, à la bordure engrêlée de gueules, à la fasce de même chargée de trois têtes de lion arrachées d'or.

DURFORT, duc de Lorges (Guy-Michel de), maréchal de France, 1702.



Écartelé : au 1 et 4, d'argent, à la bande de gueules qui est de Durfort; *au 2 et 3, de gueules, au lion d'argent qui est de* Duras; *sur le tout, au lambel d'or à trois pendants.*

DURFORT, duc de Duras (Emmanuel-Félicité de), maréchal de France. Né le 19 décembre 1715, mort à Versailles le 6 septembre 1789.



Écartelé : au 1 et 4, d'argent, à la bande de gueules qui est de Durfort; *au 2 et 3, de gueules, au lion d'argent, qui est de* Duras.

Catalogue des livres... de feu M. le maréchal duc de Duras, dont la vente se fera le 12 avril 1790... — Paris, Prault, 1790, in-8.

DURFORT-CIVRAC (Jean-Laurent de), comte de Lorges, marié le 22 mai 1762 à Adélaïde-Philippine de Durfort de Lorges.



Écartelé : au 1 et 4, d'argent, à la bande d'azur qui est de Durfort; *au 2 et 3, de gueules, au lion d'argent. Le tout accolé des armes de sa femme, qui porte de même.*

DU VAIR (Guillaume), garde des sceaux de France sous Louis XIII, évêque de Lisieux.



D'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois croissants d'argent,

2 en chef, 1 en pointe, les 2 du chef brisés d'un lambel de trois pendants de gueules.

DUVAL D'ESERTENNE, conseiller au Parlement de Bourgogne. 1780.



D'azur, à la bande d'argent.
Devise : *En tout candeur.*

ELBENE (Alphonse d'), évêque d'Orléans. 1647.



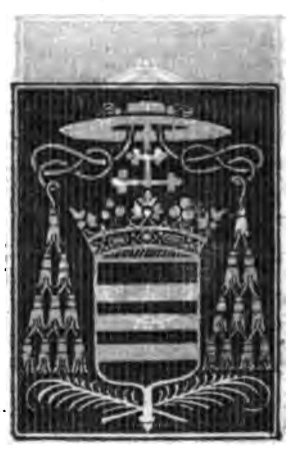
D'azur, à 2 bâtons d'argent fleurdelisés passés en sautoir.

ENFRENEL (le chevalier d').



D'azur, à la fasce d'or accompagné en chef d'une étoile aussi d'or et en pointe de deux glands de chêne du même.

ESCHAUX (Bertrand d'), archevêque de Tours. 1618.



D'azur, à trois fasces d'or.

ESCOUBLEAU (Charles d'), marquis de Sourdes et d'Alluye, chevalier des ordres du roi.



Parti d'azur et de gueules à la bande d'or brochant sur le tout.

Charles d'Escoubleau, dit le P. Jacob, soignait les « exercices de Mars et d'Apollon. » Il avait une très-riche



bibliothèque dans son château de Jouy à quatre lieues de Paris, qui contenait les livres les plus rares et les plus recherchés sur toutes les sciences.

ESPERNON (Jean-Louis duc, d'), pair de France. 1642.



Parti : au 1 d'argent, à un noyer de sinople, qui est de NOGARET; *au 2, de gueules, à la croix clochée, vidée et pommettée* QUI EST DE TOULOUSE ; *au chef de gueules chargé d'une croix potencée d'argent; sur le tout, d'azur, à la cloche d'argent bataillée de sable.*

ESPIARD.



D'azur, à trois épis de froment d'or, ardents de gueules, 2 en chef, 1 en pointe.

ESPINAC (Pierre), archevêque de Lyon. 1574.



D'argent, à un lion de gueules, à la bordure de sable chargée de 8 besants d'or, qui est D'ESPINAC; *écartelé de sable, à la croix d'or qui est* D'ALBON.

ESPINAY-COSSÉ.



Écartelé : au 1 et 4, d'ESPINAY-SAINT-LUC; *au 2, de gueules, à 3 fasces d'or, qui est* GRONCHES-RIBOUAL; *au 3 de gueules à 3 chevrons d'or qui est de* UXELLES; *sur le tout, de sable à 3 fasces denchées d'or du côté de la pointe, qui est de* COSSÉ.

ESPINAY (marquis d'). Saint-Luc.



D'argent, au chevron d'azur chargé de onze besants d'or.

ESPINOY.



D'azur, à trois besants d'or mis en bande.

ESTAING (François, comte d'), lieutenant général.



D'azur, à trois fleurs de lis d'or, 2 et 1; au chef d'or.

ESTRÉES (César d'), cardinal. 1628-1714.



*Écartelé : au 1 et 4, d'argent, fretté de sable de 6 pièces, au chef d'or chargé de 3 merlettes de sable qui est d'*ESTRÉES*; au 2 et 3, d'or, au lion d'azur couronné et lampassé de gueules qui est de la* CAUCHIE *en Boulonnois.*

ESTAING (Joachim-Joseph d'), évêque de Saint-Flour. 1693.



Comme ci-dessus.

ESTRÉES (Victor-Marie, maréchal de France et duc d'). 1650-1737.



Comme ci-dessus.

Monogr. V. M. D. entrelacés. (Victor-Marie d'Estrées.)

Catalogue de la bibliothèque de



M. le maréchal d'Estrées. — *Paris*, 1740, in-8.

ESTRÉES (François-Annibal d'), ambassadeur de France, abbé de Saint-Germain-des-Prés et membre de l'Académie française.



Comme ci-dessus.

ESTRÉES (Jean D'), abbé de Saint-Claude, puis archevêque de Cambrai. 1666-1718.

Comme ci-dessus.

Ce prélat fit don, en 1718, de toute sa Bibliothèque à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

ESTRÉES (Lucie-Félicité de Noailles, duchesse d'), morte en 1745.



Comme ci-dessus.

ESTAMPES (Léonor), de Valençay, d'abord abbé de Bourgueil-en-Anjou, puis archevêque de Reims. Mort en 1651.



D'azur, à deux girons d'or appointés en chevron; au chef d'argent, chargé de trois couronnes ducales, de gueules mises en fasce.

Ce bibliophile, dont le P. Jacob et Claude Robert parlent avec éloges de la bibliothèque, eut deux fers, l'un



quand il était abbé (n. 1), l'autre quand il fut archevêque (n. 2).

(La suite au prochain numéro.)

JOANNIS GUIGARD.

DESCRIPTION DES RELIURES CONTENUES DANS CE NUMÉRO.

N° 56. ***Pauli Iovii Novocomensis, episcopi Nucerini, De Vita Leonis X, Pont. Max., libri IV. — ...Hadriani Sexti, Pont. Max. et Pompeii Columnæ, Cardinalis, Vitæ, ab eodem Paulo Iovio conscriptæ.*** Florentiæ, ex offic. Laur. Torrentini, mense Februario MDXLIX (1549), in-fol. — Superbe reliure de Grolier, tant pour la beauté et l'originalité de l'ornementation, que pour sa conservation. Elle a été citée bien des fois comme un chef-d'œuvre de reliure du XVIe siècle. Le fond est en veau brun; les rinceaux sont en mosaïque, noir bordé d'or; le pointillé est en or. Les parties claires de notre reproduction, figurant aux extrémités des rinceaux, simulent le vieil argent.

N° 57. *Le quart volume de Vincent, Miroir hystorial.* (A la fin :) *Cy fine... Nouvellement imprimé à Paris par Nicolas Couteau. Et fut achevé d'imprimer le XVIe iour du moys de mars, l'an mil cinq cens XXXI* (1531), *pour Jehan de la Garde, libraire iuré.* In-fol. goth. à 2 col. — Curieuse reliure aux armes et avec la devise (Force n'est trop) de *Pierre-Ernest*, comte de Mansfeld, prince du Saint-Empire, chevalier de la Toison d'Or, célèbre général de Charles-Quint, et protecteur éclairé des arts. La reliure est en veau brun avec ornements peints en mosaïque : le feuillage en noir avec milieu en bleu; les petites fleurs en rouge avec feuilles en vert. Le cartouche de l'écusson est peint en bleu, avec revers en rouge, bordés de noir. Le fond criblé et les armoiries sont en or, avec les émaux en couleurs. Les filets et les bordures des ornements sont en vieil argent. Tranche ciselée. — Sur un feuillet de garde on lit : *Ce livre apertient à René de Chalon et à mon amé Anne de Gros, 1607, 4e de mars. De feu mon gran pere le prince et comte de Mansfelt, Pier-Ernest.*

PETITE CHRONIQUE

Trois ventes de livres d'une certaine importance ont seulement eu lieu cette saison; je veux parler des Bibliothèques du château de Saint-Ylie, du comte Corbière et de M. Garde. La première a produit une cinquantaine de mille francs, la seconde a fait cinquante mille francs également, et la troisième près de soixante mille francs. A la vente du comte Corbière, le *Cicéron* de 1466 a été adjugé au prix de 8,500 fr. Ce volume précieux est le plus bel exemplaire connu, de l'avis même de Van Praët.



Le livre d'Heures ayant appartenu à Louis XVI, à la tour du Temple, ce qui est constaté par le savant marquis de Prat et par la signature autographe de l'héritier de Vincent (dont parle Cléry dans le *Journal du Temple*), a atteint le prix de 2,000 fr. à la vente Garde. C'est le prix que valait intrinsèquement ce volume charmant qui est digne de rivaliser avec les plus belles œuvres de Jarry.



On annonce, pour le premier mois de 1870, plusieurs ventes de Bibliothèques importantes : 1° celle du marquis d'Altamira, qui se fera en deux parties; 2° celle de l'académicien Sainte-Beuve; 3° celle de M. Huillard, qui sera fort suivie des amateurs; 4° celle de M. P.....; 5° celle du comte K.....



En Angleterre, aucune vente sérieuse n'est encore annoncée.



M. Boone, le célèbre libraire anglais que tous les bibliophiles d'Europe connaissaient et estimaient, est mort tout récemment à Londres, dans un âge déjà avancé.



M. Bauzonnet, le relieur-artiste dont nous avons tant parlé à propos de la vente Yemeniz, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette faveur était bien due au plus grand des relieurs modernes.



Nous sera-t-il permis de mentionner ici que la Librairie Bachelin-Deflorenne a obtenu la médaille de première classe à la dernière Exposition du Palais de l'Industrie? Cette récompense a été exclusivement décernée en raison de la publication du *Bibliophile illustré*.

Le Bibliophile JULIEN.

Propriétaire-Gérante : Mme Bachelin-Deflorenne.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55.





Le Bibliophile Français

Imp. Ch. Chardon aîné Paris



PIERRE DIDOT ET SA FAMILLE



EPUIS la renaissance des lettres, depuis l'origine de l'imprimerie, trois familles illustres ont occupé, pendant une longue période, un rang des plus distingués dans l'histoire de la typographie, dans les annales de l'érudition et de la littérature. L'activité industrielle s'y est montrée jointe au travail incessant de l'intelligence la plus éclairée, et pendant des générations successives, le feu sacré s'est conservé dans son éclat. Ces trois familles sont celles des Alde Manuce, des Estienne et des Didot; il faut se féliciter de voir que deux d'entr'elles appartiennent à la France; elles font partie de sa gloire.

Nous rendons justice à des typographes célèbres qui ont cultivé leur art avec amour et avec succès; nous savons tout ce qu'on doit aux Elzevier, qui, pendant près d'un siècle, ont jeté tant d'éclat sur les presses de la Hollande (1); nous apprécions

1. Nous n'avons pas besoin de dire que l'ouvrage le plus complet, le plus étendu sur ces typographes illustres, c'est celui de M. Ch. Pieters, de Gand : *Annales de l'imprimerie des Elzevier*, 2me édit., *Gand*, 1858, in-8. Il a rendu inutile l'*Essai* de M. Bérard, publié en 1822 ; toutefois il serait encore lui-même susceptible d'un assez grand nombre d'additions et de rectifications. Quant aux Estienne, il est bien difficile de rien ajouter d'important au

comme ils le méritent les chefs-d'œuvre de l'anglais Baskerville, de l'espagnol Ibarra, de l'italien Bodoni (1); mais ces laborieux typographes se sont bornés à publier les œuvres d'écrivains plus ou moins célèbres, ils n'ont point ambitionné l'honneur d'ajouter eux-mêmes, par leur travail, à l'ensemble des connaissances humaines; tandis que les Manuce ont composé des livres qui, bien dépassés sans doute par le mouvement de la science, n'en offrent pas moins le témoignage d'une ardeur des plus méritoires; tandis que les Estienne, Robert, et surtout son fils Henri, ont élevé de véritables monuments où éclatent le savoir le plus étendu et la persévérance la plus infatigable.

Venus plus tard sur la scène du monde, les Didot ont maintenu pendant plus d'un siècle, ils conservent encore les grandes traditions de leurs célèbres devanciers; leurs publications en tout genre sont bien plus nombreuses, sont plus importantes que celles de leurs prédécesseurs du xvi[e] siècle. Nous avons inscrit en tête de cette notice le nom d'un des membres les plus laborieux de cette famille célèbre; il nous servira de point central pour rallier autour de lui l'histoire rapidement tracée de cette série de littérateurs, d'érudits, de typographes, d'éditeurs, dont l'éclat est toujours si vif et si pur.

Ce fut en 1713, sous le règne de Louis XIV, que le nom de Didot se montra pour la première fois dans la librairie pari-

consciencieux travail de M. Renouard : *Annales de l'imprimerie des Estienne, Paris*, 1837-38; seconde édition, 1843. Notons en passant que l'exemplaire unique sur vélin, indiqué au *Manuel* comme adjugé à 280 fr., a depuis été payé 400 fr., vente Costa de Beauregard, en 1864.

1. Ibarra figure en première ligne parmi le petit nombre des typographes espagnols qui ont montré un véritable talent. Son *Don Quixote*, 1780, 4 vol. in-4°, est un très-beau livre, justement recherché. Un exempl. relié en maroquin, 708 fr., vente Radziwill. La traduction espagnole de Salluste, faite par l'infant don Gabriel (1772, in-folio), montre qu'alors Madrid pouvait lutter avec Londres et Paris. La multitude d'ouvrages imprimés à Parme par Bodoni, en grec, en latin, en italien, parfois en français, est indiquée en détail dans le *Catalogo cronologico* qui accompagne sa *Vita*, écrite par C. de Lama. *Parma*, 1816, 2 vol. in-4°. Quant à Baskerville, son Virgile de 1757 est le plus parfait de ses classiques latins, in-4° ; mais il eut le tort grave d'en donner sous la même date une réimpression inférieure, qui fut tirée à mille exemplaires, et que d'*honnêtes* libraires de Londres vendirent de leur mieux, en gardant sur cette circonstance un silence complet. L'Horace de 1770, in-4°, est malheureusement accompagné de cinq gravures médiocres ; mais celui de 1762, in-12, est d'une élégance irréprochable.

sienne; ce fut en cette année que François Didot (né en 1689, mort en 1759) fut reçu dans la corporation; plus tard, il joignit la profession d'imprimeur à celle d'éditeur. Lié d'une manière intime avec l'abbé Prévost, il publia les nombreux écrits du laborieux auteur de *Manon Lescaut;* tous les livres qu'il mit au jour se recommandent par les soins donnés à leur exécution; convenons cependant qu'il ne fit pas faire de véritables progrès à son art; cette œuvre fut celle de son fils François-Ambroise (né en 1720, mort en 1804) : il fit graver et fondre des caractères nouveaux d'une élégance remarquable; il réforma le système hétéroclite et suranné qui présidait encore aux dénominations des divers caractères; les noms grotesques de *cicéro,* de *saint-augustin,* de *trismégiste,* de *gros canon,* firent place à une nomenclature régulière basée sur le nombre de points typographiques qu'offre la hauteur des caractères, la ligne du pied de roi, divisée en six points, servant de base pour cette nomenclature nouvelle. François-Ambroise dirigea son attention perçante et féconde sur toutes les parties de son art; il introduisit dans le fonctionnement des presses d'utiles améliorations; l'Angleterre seule avait jusqu'alors connu le papier vélin; il en établit une fabrique à Annonay. La pureté des textes fut aussi l'objet de son attention incessante.

Des pages entières se rempliraient bien vite, si nous entreprenions de placer ici une énumération même incomplète des éditions importantes sorties des presses de Firmin-Ambroise; nous ne saurions cependant nous dispenser de signaler la charmante *collection* de divers ouvrages français imprimée à petit nombre par ordre du comte d'Artois (64 vol. in-18); l'importante réunion des Classiques français destinée à l'éducation du Dauphin (ce Dauphin fut l'infortuné Louis XVII); elle forme 32 vol. in-4°, y compris un Bible latine (1), qui est un véritable chef-d'œuvre d'impression.

Pierre-François Didot (né en 1732, mort en 1795), frère de

1. Cette Bible reparut aussi en 8 volumes in-8°; il a été tiré des exemplaires sur peau de vélin dans les deux formats; l'in-quarto a été adjugé 1,000 fr. et l'in-octavo 1,250 fr. à la



François-Ambroise, se distingua de même par son habileté et son zèle; il perfectionna la fonte des caractères; il établit à Essonne une papeterie à laquelle il donna une grande extension. Monsieur, frère du roi (et roi lui-même sous le nom de Louis XVIII), le choisit pour son imprimeur; ce fut de ce titre que Pierre-François signa quelques volumes qui auront toujours le plus grand prix aux yeux des amateurs. Son édition italienne de la *Jérusalem délivrée*, 1778, 2 vol. in-4°, fut regardée quelque temps comme ce que l'on pouvait produire de plus parfait; l'*Imitation*, datée de 1788, in-4°, suffirait seule pour constater à quelle hauteur il s'était élevé (1).

Passons rapidement sur les trois fils de Pierre-François. Un d'eux continua les travaux typographiques de son père, sous le nom de Didot jeune; parmi ses publications, nous mentionnerons seulement le *Voyage du jeune Anacharsis*, 1788, 7 vol. grand in-8°, de l'exécution la plus élégante.

Henri Didot (né en 1765, mort en 1852) se plaça au premier rang des fondeurs en caractères; il grava, dans un âge avancé, les caractères microscopiques qui ont servi à l'impression d'un Horace (1828) et d'un La Rochefoucauld (1832), véritables chefs-d'œuvre de difficulté heureusement vaincue. Janson à Sédan, et Pickering à Londres, qui s'étaient efforcés d'atteindre à la dernière limite en fait d'exiguïté des types, se trouvèrent complétement battus. Didot Saint-Léger, directeur de la papeterie d'Essonne, eut le mérite d'introduire en France, après de

vente de M. Yemeniz. La collection d'Artois fut une fantaisie princière, mais cette fantaisie eut l'heureux résultat d'encourager un imprimeur qui marcha dès lors de succès en succès. « Ces 64 élégants volumes furent le prélude des nombreux chefs-d'œuvre par lesquels « F.-A. Didot l'aîné a immortalisé son nom et relevé l'honneur de la typographie française.» (Renouard.)

1. Cette édition, annoncée avec grand appareil, fut presque entièrement enlevée dès le moment de sa publication, quoique le prix de douze louis fût élevé pour l'époque. L'impression ne laisse rien à désirer, mais les estampes, dessinées par Cochin, ne sont pas des compositions d'un grand mérite. Elles sont au nombre de quarante et une, et il en existe un pareil nombre qui n'ont pas été gravées. Renouard possédait ces 82 dessins, et il avance, dans son *Catalogue*, publié en 1818, que Monsieur paya 500 francs au dessinateur pour chacune de ces pièces. Le fait est sans doute contestable; ce qui est certain, c'est que, de nos jours, les amateurs se sont bien refroidis, car les 82 dessins n'ont pas dépassé 500 fr. à la vente Renouard en 1853, et 425 à celle de Thibaudeau en 1857.

longues études poursuivies en Angleterre, les machines destinées à produire le papier *sans fin*, dont il était l'inventeur, et cette découverte est une de celles qui honorent le plus l'industrie du XIXe siècle.

Pierre Didot, dont nous tenons à parler avec quelques détails, né en 1760, mourut en 1853, offrant ainsi un des témoignages qui attestent la vigueur vitale de la plupart des membres de sa famille. Il succéda en 1789, comme imprimeur, à son père François-Ambroise; mais il se trouva aussitôt aux prises avec des agitations politiques qui paralysèrent complétement la typographie. Pendant quelques années d'orage, l'art disparut, la presse ne mit au jour que de tristes journaux, que d'affligeants pamphlets bien dignes d'être exécutés comme ils l'étaient, sur d'affreux papier, avec des caractères de rebut. Lorsque le calme revint, Pierre Didot se montra plein d'ardeur pour reprendre la suite des belles traditions. Le Directoire, bien inspiré ce jour-là, mit à sa disposition le local qu'avait jadis occupé au Louvre l'Imprimerie Royale; Pierre s'empressa d'y exécuter quelques volumes qui le placèrent au premier rang des typographes européens. Les amateurs dirigeaient alors leur goût vers de pompeux in-folio, ornés de gravures du plus grand mérite. Les ateliers du Louvre firent paraître, en 1798, Virgile, illustré de vingt-trois gravures, dont Girodet et Gérard avaient fourni les dessins (1); il fut immédiatement suivi d'un Horace, dont Percier avait dessiné les vignettes; en 1801, parut le Racine en trois volumes in-folio, avec cinquante-sept gravures. Les burins les plus habiles s'exercèrent à reproduire les modèles dus au crayon de Girodet, de Prudhon, de Gérard. Le jury de l'Exposition de 1801 formula une vérité incontestable, en avançant que ces volumes étaient la plus parfaite production typographique de tous les pays et de tous les temps.

Les *Voyages de Denon en Égypte*, l'*Iconographie grecque et romaine*, entreprise par Visconti (1808-1833), sept vol. in-folio, d'après les intentions de Napoléon Ier, tiendront toujours une

1. On a cependant reproché à ce somptueux volume d'offrir un format et des marges hors de proportion avec la grosseur des caractères.



place d'honneur dans toute collection où l'on voudra réunir ce que l'union de la typographie et de la gravure a pu produire de plus accompli.

La collection des chefs-d'œuvre de la littérature française, qu'il voulut dédier *aux amis de la Typographie française*, et accessible à tous par le choix du format in-8° et par son prix modéré, offre les meilleurs textes que l'on connut alors, reproduits avec une parfaite élégance et avec une correction scrupuleuse. Depuis, la critique a fait des progrès : on est devenu plus exigeant; nos classiques sont étudiés avec l'attention minutieuse qu'on n'accordait autrefois qu'aux écrivains de la Grèce et de Rome; on collectionne toutes les éditions originales, mais on ne parviendra point à dépasser, au point de vue de l'exécution matérielle, les volumes qu'a signés Pierre Didot; le temps lui manqua pour se consacrer, comme il l'aurait voulu, aux travaux littéraires; cependant une traduction en vers français d'une portion des écrits de Virgile et d'Horace, un recueil de *Fables*, œuvre de sa jeunesse, une *Épître sur les progrès de l'Imprimerie*, publiée en 1819, attestent la pureté de son goût, l'habileté de sa versification. Circonstance piquante, les vers bien tournés du jeune auteur furent, en 1784 et en 1786, imprimés avec élégance par son père, avec des caractères que son frère avait habilement fondus.

Firmin Didot, frère cadet de Pierre, ne se borna point à soutenir avec éclat le renom de sa famille; il y ajouta un nouveau lustre. Né en 1764, il mourut en 1836. Comme typographe, son activité fut égale à son talent; comme graveur et fondeur de caractères, il n'eut pas d'égal. Ce fut lui qui dessina les types qui servirent aux éditions du Louvre, et il est impossible de porter plus loin la perfection.

Inventeur intelligent, il découvrit la stéréotypie, à laquelle il donna une vive impulsion et qui permit d'obtenir une correction parfaite, tout en livrant de jolis volumes à des prix dont la modération n'avait pu encore être atteinte. Les classiques latins et français, les meilleures productions des littératures anglaise et italienne furent, grâce à ce procédé ingénieux, répandus à profusion. Quelques exemplaires de premier tirage, exécutés avec

des types entièrement neufs, sont de charmants volumes, et les connaisseurs savent fort bien en apprécier tout le mérite (1).

Bibliophile passionné, Firmin Didot rassembla une collection des plus remarquables à une époque où le goût des amis des livres suivait une direction différente de celle qu'il a prise depuis. On se passionnait alors pour les plus belles éditions des classiques grecs et latins. Les exemplaires en grand papier étaient couverts de pièces d'or; les vieux poëtes français, les facéties, les éditions originales de nos grands écrivains, les volumes à la reliure d'amateurs illustres étaient très-loin d'exciter l'enthousiasme qui les accueille aujourd'hui. Nous ne voulons point apprécier ces nouvelles tendances; nous constatons simplement un fait. Firmin Didot avait acquis, comme base de sa collection, celle qu'avait formée l'encyclopédiste Naigeon, amateur difficile et méticuleux. On a eu le droit de dire qu'une ligne de marge, un maroquin un peu plus brillant, le faisaient pâlir et pâmer d'aise quand le livre lui appartenait, de chagrin et de mécontentement quand un autre en était l'heureux possesseur.

Le grand typographe s'aperçut bientôt qu'il n'avait ni le temps de jouir de ses trésors, ni les loisirs nécessaires pour les augmenter; il prit le parti de les livrer aux chances des enchères. Le catalogue de cette vente est encore aujourd'hui consulté avec curiosité; on y voit cédés, à des prix infimes, des volumes qui provoqueraient maintenant les luttes les plus acharnées, et, par contre, on remarque des adjudications qu'on n'atteindrait certes plus.

L'énumération des belles publications exécutées dans les ateliers de Firmin Didot nous entraînerait trop loin; il n'est

1. Parmi ces volumes il faut distinguer le Virgile de l'an VI, et le bibliophile qui possède le premier tirage, bien supérieur à ceux venus plus tard, a le droit de s'écrier avec le transport qui animait un elzevierophile: « Quel bonheur! j'ai la bonne édition, celle qui a la faute. » Les premiers exemplaires de ce Virgile offrent à la page 178 (premier vers) : *Ne te noster amor*, au lieu de *nec*. M. Renouard donne dans son *Catalogue* de 1818, tom. I, p. 318, des détails intéressants sur quelques-uns de ces stéréotypes qui présentèrent d'abord un éclat auquel les amateurs rendirent justice et qui ont pris rang parmi les curiosités typographiques. Ce premier tirage avait eu lieu lorsque les caractères avaient encore toute leur fleur et tout leur brillant, avant l'enfoncement des caractères mobiles dans d'épaisses plaques de plomb.



cependant pas permis de passer sous silence la *Henriade* (1819, grand in-4°, texte revu et annoté par le savant Daunou; 200 exemplaires); la *Lusiade* du Camoens (1817, grand in-4, magnifique édition qui n'a point été mise dans le commerce, et qui est ornée de dix gravures dues à des artistes du premier mérite); le Salluste (1819, in-folio, tiré à très-petit nombre); le *Panthéon égyptien* de Champollion, ouvrage dont l'impression offrait de sérieuses difficultés; l'important ouvrage de Gau sur les *Antiquités de la Nubie*; le livre de Mazois, si remarquable à tous égards sur les *Antiquités de Pompéi*, et qui n'a nulle concurrence à craindre de la part de tout ce qui a été publié depuis sur ces monuments si curieux de la vie civile en Italie à l'époque des Césars.

Comme littérateur, Firmin Didot se plaça à un rang fort honorable; voué au culte de l'antiquité, à l'étude de Corneille, il fit passer en vers français, où l'élégance s'allie à la fidélité, les Chants de Tyrtée, les Idylles de Théocrite, les Bucoliques de Virgile; il écrivit deux tragédies où l'on distingue un style ferme et pur, mais ni la *Reine de Portugal*, ni la *Mort d'Annibal* n'offraient, il faut en convenir, des beautés assez saisissantes pour pouvoir se maintenir sur la scène.

A tant de titres divers, Firmin Didot joignit celui d'homme politique; en 1827, les électeurs de Nogent-le-Rotrou l'envoyèrent à la Chambre des députés, et, à trois reprises différentes, ils renouvelèrent son mandat. Il ne prit guère la parole que pour défendre les intérêts de la librairie et de la typographie; il se montra toujours indépendant, ne s'attachant à aucun parti, si ce n'est à celui du bien public; il fut le défenseur d'une sage liberté fondée sur le respect des lois, sur l'observation des devoirs.

Le neveu de Firmin, Jules Didot, exerça, lui aussi, la typographie avec succès; parmi ses nombreuses éditions, non moins recommandables par leur élégance que par leur correction, nous mentionnerons seulement la charmante série des Classiques grecs, in-32, revue par le plus attique des hellénistes, par M. Boissonade. Malheureusement, Jules eut des goûts un peu



59

RELIURE DU XVIE SIÈCLE

aux Armes de la Ville de Paris et aux Chiffres d'Etienne de Neuilly Prevot des Marchands (1582-1586)

(Collection A. F. Didot)

nomades; il quitta Paris pour Bruxelles, il revint de la Belgique, et il alla s'établir hors de Paris, dans la banlieue, à une époque où les facilités de communications, aujourd'hui si répandues, étaient alors ignorées. Une maladie cruelle l'enleva à ses nombreux amis.

Il serait souverainement injuste de restreindre dans un cadre nécrologique cette notice rapide consacrée à la famille qui occupe depuis un siècle le premier rang dans l'histoire de la typographie, et de ne pas faire mention du savant qu'entoure une vénération universelle, et qui a donné un nouveau lustre à son nom glorieux. M. Ambroise-Firmin Didot, fils aîné de Firmin (né en 1790), a rendu aux lettres, à l'érudition, des services qu'il serait bien difficile de surpasser. On doit à sa généreuse initiative des publications que lui seul peut-être aurait eu, de nos jours, le courage d'entreprendre. Réalisant une pensée qu'avait caressée son père, il a achevé une édition complétement refondue et mise au niveau des progrès de la science du *Thesaurus græcæ linguæ*, cette œuvre gigantesque qui suffirait pour immortaliser Henri-Estienne. Le concours des érudits les plus distingués de l'Europe a contribué à perfectionner ce monument, qui n'a pu s'achever sans d'immenses travaux. La *Bibliothèque grecque* est une œuvre non moins utile : publier d'une façon uniforme les Classiques qui ont fait usage du plus bel idiome qu'ait parlé la race humaine; donner des textes scrupuleusement corrects, établis d'après la collation des manuscrits, accompagnés de fragments encore inédits, interprétés en latin avec une fidélité rigoureuse, c'est une entreprise à laquelle tout ami des saines et fortes études ne saurait accorder trop de louange et de sympathie. Une foule d'autres publications d'un mérite réel, d'une utilité incontestable, ont été mises au jour grâce à l'impulsion de M. A.-F. Didot. L'*Univers pittoresque*, la *Nouvelle Biographie générale*, l'*Encyclopédie moderne*, la nouvelle édition du *Glossarium* de Du Cange, figureraient avec honneur dans une liste qui prendrait rapidement de vastes proportions. Hâtons-nous d'ajouter que les travaux incessants de l'éditeur n'empêchent nullement M. Didot de se livrer à la composition de livres des plus estimables. Son

infatigable activité atteint à tout. Nous citerons parmi ses écrits l'*Essai sur la Typographie*, si riche en détails d'une exactitude rigoureuse; l'*Histoire de la gravure sur bois*, le meilleur manuel qui expose les origines, les progrès, les vicissitudes d'un art qui a joué, qui joue encore un rôle important dans le mouvement intellectuel; sa traduction de Thucydide, 1833, 4 vol. in-8° (avec le texte grec et des notes), est la seule qui fasse bien connaître à des lecteurs français le plus parfait des historiens de l'antique Hellénie. Il y a peu de temps encore que, s'adonnant avec une heureuse ardeur à l'étude, en dépit d'un âge qui invite à un repos auquel il paraîtrait juste de se livrer après une existence aussi active, M. A.-F. Didot a publié, sur l'orthographe de la langue française, un livre auquel le savoir le plus étendu s'unit aux aperçus les plus fins et les plus judicieux. Après ce que le critique le plus autorisé de notre époque a dit de ce beau travail, après l'article de M. Sainte-Beuve (reproduit dans les *Causeries du lundi*), nous ne nous hasarderons point à en parler.

Ce n'est pas dans un recueil consacré en grande partie à la bibliophilie qu'il serait possible de ne pas dire quelques mots de la vaste et admirable collection que M. A.-F. Didot a réunie dans son cabinet. Les monuments les plus rares, les plus précieux de la typographie depuis son origine, les anciens livres ornés de figures sur bois, les romans de chevalerie (et il en est qu'on ne trouve nulle part ailleurs), les manuscrits sur vélin accompagnés de miniatures, tous ces trésors abondent chez M. Didot. On pourrait lui appliquer ce que Nodier écrivait au sujet de la bibliothèque de M. A. Renouard (fort importante sans doute, mais ne pouvant se comparer à celle qui nous occupe) : « Lucullus avait formé une volière où se trouvaient rassemblés et vivants presque tous les oiseaux du mondu connu; mais, à quelque prix que ce fût, il n'avait pu se procurer le phénix. » Chez M. Didot, on compte des phénix par douzaines.

Il y a trois ans environ, M. Ambroise-Firmin Didot eut l'heureuse pensée de publier le catalogue de sa bibliothèque; l'émotion fut grande dans le monde des amateurs et des bibliographes; on savait d'avance qu'on allait recueillir une abondante moisson de

détails nouveaux, de renseignements du plus vif intérêt. Le premier fascicule de ce riche inventaire a paru, il a pleinement répondu aux espérances qu'il avait fait naître; mais nous constatons à regret qu'on attend encore la suite d'un travail si bien commencé.

On ne trouvera pas, nous l'espérons, que nous sommes entré dans trop de détails à l'égard d'une famille qu'il suffit de nommer pour en faire un brillant éloge. Plus tard, sans doute, un ami des beaux et des bons livres écrira les *Annales* des Didot; on a déjà les annales des Alde, des Estienne, des Elzevier, et rien ne justifiera mieux la supériorité que nous avons revendiquée pour nos illustres typographes du XVIIIe et du XIXe siècle.

GUSTAVE BRUNET.



CHARLES NODIER CHEZ LADY HAMILTON

Charles Nodier, après son mariage, en 1806, avec mademoiselle Désirée Charves, mariage d'amour qui réalisait pour lui tous les rêves de bonheur qu'il avait pu faire dans des jours d'épreuve, de lutte et de misère, s'était retiré à Quintigny, au pied du Jura, pour y vivre heureux, obscur, ignoré, auprès d'une femme charmante, « qui unissait à un cœur droit et simple un esprit pénétrant, un caractère noble et dévoué, toutes les séductions d'une âme confiante et d'une sensibilité vraie. » C'est M. Francis Wey qui nous donne ainsi, d'après les entretiens de Nodier lui-même, un reflet de sa lune de miel, dans sa délicieuse retraite de Quintigny.

Après une année de cette vie champêtre, dont l'amour, la nature et l'étude faisaient toutes les joies, en 1807, Charles Nodier s'aperçut qu'il avait oublié de se créer des moyens d'existence, et que les travaux de l'esprit les plus beaux et les plus assidus ne nourrissaient pas un écrivain au milieu des bergers et des laboureurs. Il pensa donc à revenir à Paris, avec les ouvrages qu'il avait préparés depuis son exil politique dans le Jura. Il n'eut pas de peine à obtenir, par l'intermédiaire du Préfet du Doubs, de Jean Debry qui lui avait rendu tant d'autres services, la permission de rentrer dans la capitale. Il était marié, il allait être père; on n'avait plus à craindre ses affiliations avec les sociétés secrètes républicaines et royalistes.

« C'est un moment redoutable et solennel dans la vie, dit M. Francis Wey, le biographe intime de Charles Nodier, que celui où l'on se décide à quitter le lieu de sa naissance, pour venir chercher à Paris la gloire et, sinon la fortune, l'aisance à laquelle le succès seul peut conduire un artiste ou un poëte. Bien qu'il dût avoir déjà la conscience de ses forces, Charles Nodier avait hésité longtemps, avant de se résoudre à un parti auquel se déterminent avec tant de facilité les génies imberbes de notre temps d'indépendance et de présomption. Prêt à quitter Dôle, il avait cherché à s'y fixer dans quelque emploi modeste, et sollicité la place de bibliothécaire, avec mille francs d'appointements, que la ville, avec autant de reconnaissance que de sagacité, s'empressa de lui refuser. »

Charles Nodier partit pour Paris avec quelques centaines de francs qu'il devait à la généreuse amitié de Jean Debry et qui composaient tout son

avoir. Il était accompagné de sa femme, de sa fille au berceau et de sa belle-sœur, madame de Tercy, que des raisons de santé et d'économie avaient empêché de suivre son mari, envoyé en mission dans les provinces illyriennes. La famille alla s'établir provisoirement dans un modeste hôtel, voisin du Palais-Royal, et Charles Nodier recommença sur-le-champ sa vie littéraire : il courut les librairies, les journaux, les cafés, les théâtres, pour chercher du travail et pour vivre de sa plume. Il retrouva la plupart de ses anciennes connaissances de 1803 et de 1804. On l'accueillit partout avec empressement, avec faveur. On savait que la police l'avait interné en province, pour cause politique ; on n'en savait pas davantage, et Nodier ne raconta jamais les circonstances mystérieuses, romanesques, qui avaient amené son expulsion hors de Paris en 1804. A peine laissa-t-il soupçonner qu'il eût conservé des regrets et des sympathies pour la royauté et pour la république.

Il fallait vivre, il fallait gagner, et quoiqu'à cette époque il fût plus facile qu'aujourd'hui de battre monnaie avec son encrier, un nouveau venu dans la littérature avait besoin de courage et de persévérance pour frapper à la porte des libraires, des journaux et des théâtres. Nodier rencontra au café du Vaudeville : Étienne, Jouy, de Longchamps, Dieulafoy, Martainville et la plupart des auteurs du théâtre qu'il avait connus lors de son premier séjour à Paris ; on lui fit bonne mine, mais on ne lui offrit aucune collaboration dramatique ; on l'invita seulement à déjeuner et à souper. Il n'y eut que Martainville qui accepta deux ou trois canevas de pièces qu'il fit jouer plus tard sous son seul nom.

Cependant Etienne et Jouy avaient apprécié le mérite réel de Nodier, son talent de styliste et son érudition. Ils l'encouragèrent, ils lui promirent leur appui. Étienne lui fit écrire quelques articles pour le *Journal de l'Empire*, dont il était rédacteur et propriétaire. Jouy le mit en relations avec un savant anglais, le chevalier Croft, qui était en France depuis le traité d'Amiens et qui n'avait pas obtenu la permission de retourner en Angleterre. Cet étranger, chose étonnante ! s'occupait de commenter grammaticalement nos grands écrivains français. Charles Nodier pouvait lui être d'un grand secours, Nodier qui avait en portefeuille des travaux considérables sur la linguistique, et qui apportait justement à Paris un dictionnaire raisonné des onomatopées françaises, pour le faire imprimer. Charles Nodier, présenté au chevalier Croft, lui plut tout d'abord et fut bien vite agréé en qualité de collaborateur ou plutôt de *teinturier* littéraire. Il se trouva chargé, moyennant une rétribution convenable, de revoir, de compléter, de récrire les commentaires informes du docte Anglais sur Massillon, La Fontaine, La Bruyère, et notamment sur Horace.

La subvention mensuelle qu'il recevait pour ce travail suffit d'abord aux premiers frais de son installation, mais ce n'était point assez pour amener l'aisance et le bien-être dans le ménage, d'autant plus que la nourrice de

l'enfant prélevait la plus grande partie du produit de ce traitement fixe et assez modique, car le chevalier Croft n'était pas riche, ou du moins il ne touchait pas ses revenus, à cause de la guerre qui avait interrompu toute espèce de rapports entre l'Angleterre et la France. Nous croyons même que le chevalier eût été aussi pauvre que Charles Nodier, si une compatriote, lady Hamilton, qui résidait en France depuis 1800, n'avait pas mis sa bourse au service de son vieil ami. Lady Hamilton avait marié sa seconde fille à M. de Jouy ; elle habitait continuellement une vaste propriété, qu'elle avait acquise près d'Amiens, et le chevalier Croft, qui ne voulait jamais enchaîner sa liberté en acceptant un logement au château, vivait seul avec ses livres dans un joli ermitage voisin de la superbe résidence de sa généreuse amie.

Il faut dire que Nodier avait horreur du genre de travail qui lui était imposé par son marché avec le chevalier Croft ; il ne donnait à cette humble corvée que le moins d'heures possible, et il alléguait, pour excuser ses lenteurs, la difficulté de la tâche qu'il avait à remplir. Croft, il est vrai, n'était pas là pour le surveiller et pour le presser. Leurs rapports, assez fréquents d'ailleurs, n'avaient lieu que par la poste. Charles Nodier n'eût pas de peine, au moyen de sa correspondance, à se faire du chevalier Croft un admirable enthousiaste et un fidèle ami. Le commentaire sur la langue d'Horace n'avançait guère cependant, et bientôt il resta tout à fait interrompu. Nodier n'avait pas trop de tout son temps pour griffonner des articles de journaux qui lui coûtaient peu et lui valaient beaucoup ; il travaillait aussi à ses propres ouvrages, à ses recherches de linguistique, à ses poésies, à ses romans. Il avait retrouvé, dans les meilleures dispositions pour lui, la bonne madame Cavanagh, libraire au Palais-Royal, l'illuminé Bonneville, libraire vis-à-vis le théâtre Français. Madame Cavanagh et Bonneville ne publiaient plus rien et leur librairie était transformée en cabinet de lecture ; mais ils recommandèrent à leurs confrères Charles Nodier et ses ouvrages ; grâce à cette chaude et active recommandation, Nodier put faire paraître chez Demonville son *Dictionnaire raisonné des Onomatopées* (1808, in-8°), et chez les libraires du Palais-Royal une seconde édition de *Stella ou les Proscrits*, augmentée et suivie de la *Lettre d'un solitaire des Vosges*, de la *Fille du Seigneur*, de la *Vision* et de *Fanchette* (1808, in-8°).

Ces deux publications n'eurent aucun succès et passèrent inaperçues, quoique les premiers essais de l'auteur eussent été remarqués dans la presse et que les connaisseurs eussent gardé un excellent souvenir du *Peintre de Salzbourg* et du *Dernier chapitre de mon roman*. Le Dictionnaire des Onomatopées obtint pourtant quelques articles élogieux et encourageants dans les journaux et les revues, mais le goût n'était pas alors aux œuvres de linguistique et de grammaire comparée. L'édition ne se vendit pas, et la plupart des exemplaires, après avoir jauni sous la poussière dans le magasin du

libraire, allèrent se perdre feuille à feuille chez l'épicier et la beurrière. Voilà pourquoi les exemplaires de cette première édition sont à peu près introuvables. Il ne faut pas oublier que l'auteur avait dédié son livre à son ancien complice des sociétés secrètes du Jura, Oudet, qui était devenu un personnage au ministère de la police !

Charles Nodier n'eut pas à se louer de sa double tentative en librairie; faute de libraires, il se consacra tout entier au journalisme, c'est-à-dire à la critique littéraire dans les journaux et dans les revues. Nous exhumerons, un jour, quelques-uns des meilleurs articles qu'il y a enfouis et que personne ne songerait à en tirer. Nous avons ouï dire que, pendant le cours de cette année 1808 et dans les premiers mois de 1809, il prêta sa plume, à beaux deniers comptants, pour différents ouvrages qui parurent sous d'autres noms que le sien et dont il ne revendiqua jamais la propriété, car il n'y avait pas attaché le moindre importance, et il se sentait assez riche de son propre fonds pour prêter ou plutôt pour vendre à autrui quelques volumes de bonne prose. Il vécut ainsi de son métier d'homme de lettres et il fit vivre sa famille, qui se contentait, comme lui, de cette existence modeste et précaire.

Nous devons, néanmoins, en nous bornant à recueillir des traditions qui ne reposent que sur le ouï-dire des contemporains, que Charles Nodier fut condamné insensiblement à reprendre d'anciennes habitudes de dissipation, en fréquentant les gens de lettres, le monde des théâtres et la camaraderie de café. Il n'en était pas, sans doute, moins bon, moins affectueux, moins heureux dans son intérieur de famille, mais il s'éloignait souvent de cet intérieur, il déjeunait tous les jours hors de chez lui et il ne dînait pas chez lui tous les jours. C'était un convive charmant, plein d'humour, de gaîté et d'entrain; on l'aimait, on le recherchait, parmi les vaudevillistes, quoiqu'il ne fît pas de vaudevilles; parmi les journalistes, quoiqu'il n'écrivît jamais d'article politique; parmi les romanciers et les littérateurs, quoiqu'il affectât de renoncer à la littérature romancière et poétique. Ce fut alors, si nous en croyons les récits qui nous servent de guide, qu'il eut un accès, très-court, mais terrible, de la passion du jeu.

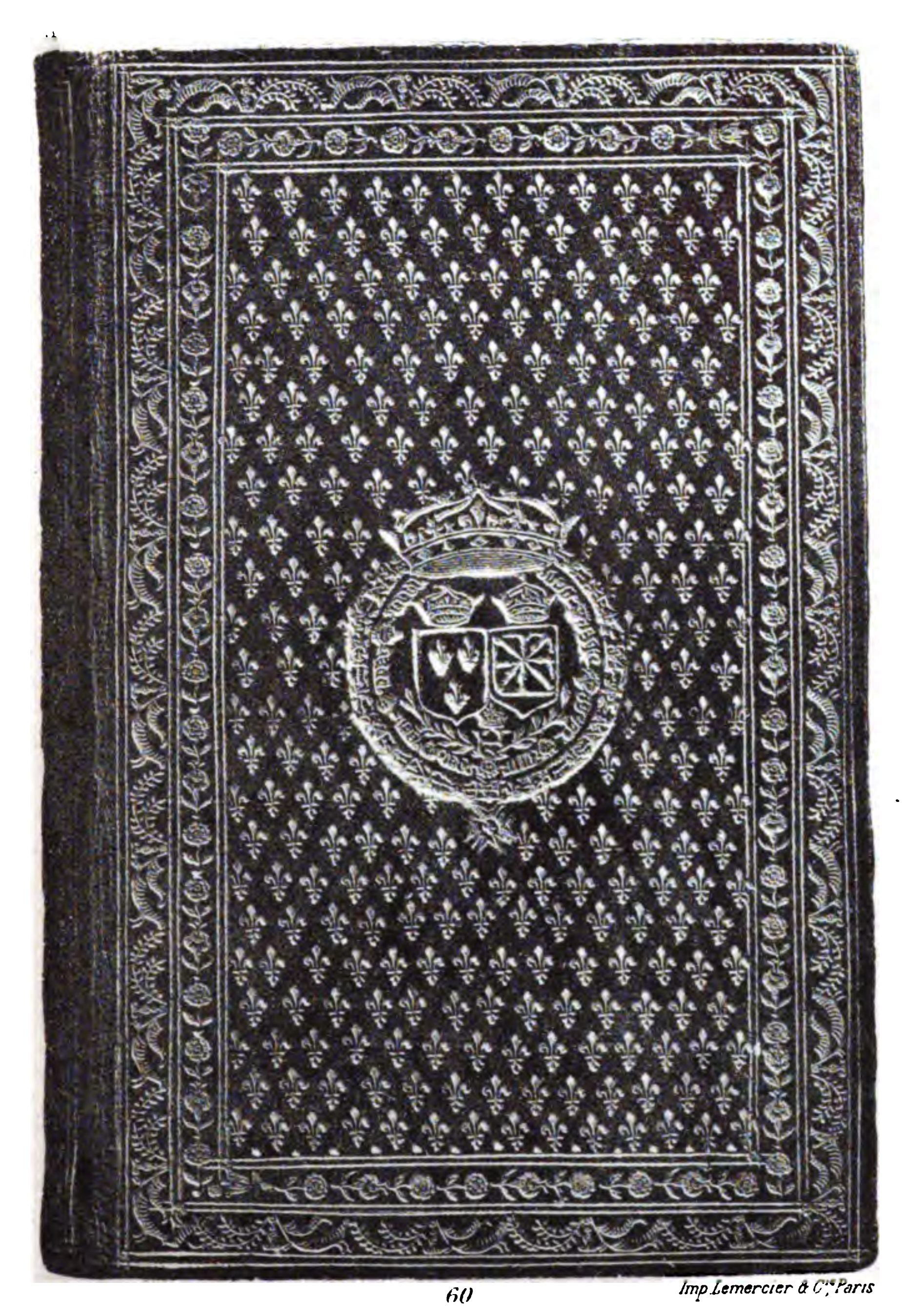
Il n'en fallait pas davantage pour déranger et troubler sa vie. Son excellente femme ne lui adressa pas un reproche et redoubla seulement de tendresse, de douceur et de dévouement, pour le consoler. Elle ne le guérit pas de sa fatale passion, mais elle l'empêcha, du moins, de s'y abandonner avec frénésie. La gêne était entrée dès lors dans la maison, et elle ne cessa plus de s'accroître de jour en jour, jusqu'à ce que le pauvre Charles Nodier se vît dans l'impossibilité de faire face aux nécessités de la vie domestique. Ses amis lui vinrent en aide à plusieurs reprises; le chevalier Croft, qui soupirait après l'achèvement de son commentaire sur Horace, épuisa plus d'une fois ses ressources personnelles, afin de tirer d'embarras son collaborateur, qui ne le payait qu'en protestations de reconnaissance. . . . .

Ce fut le chevalier Croft qui eut l'idée de rapprocher de lui Charles Nodier et de le retirer ainsi d'un milieu qui pouvait compromettre son avenir et son bonheur. M. de Jouy le seconda dans cette combinaison, en conseillant à sa belle-mère, lady Hamilton, de prendre un secrétaire, et de donner ce poste au jeune littérateur dont Croft lui parlait sans cesse avec enthousiasme et qu'il lui avait cent fois recommandé. Lady Hamilton était une très-grande dame, appartenant à la plus haute noblesse d'Angleterre, comme la duchesse de Devonshire; mais elle était née *bas bleu;* elle avait écrit et publié plusieurs romans en anglais; ces romans avaient plu, à cause du nom de leur auteur, et lady Hamilton s'imaginait que sa vocation était toute littéraire : or, depuis vingt ans, elle n'avait pas discontinué d'écrire des romans. Ces romans, il faut bien le dire, malgré les succès de ceux qu'elle avait fait imprimer à Londres, de 1775 à 1782, n'avaient point d'autre mérite que leur monotonie et leur insignifiance. Bien plus, depuis qu'elle s'était établie en France, elle avait eu l'incroyable fantaisie d'écrire ses romans en français, et Dieu sait en quel français. Elle connaissait bien sa langue et n'était jamais parvenue à apprendre la nôtre.

Elle avait espéré, en accordant la main de sa chère fille à M. de Jouy, que ce littérateur spirituel et distingué l'aiderait à mettre ses romans en état de voir le jour en France. M. de Jouy s'y était toujours refusé avec un inflexible dédain, et il ne souffrait pas même qu'on parlât devant lui de ce qu'il appelait la maladie incurable de lady Hamilton. Il avait fallu toute l'obstination et toute l'adresse du chevalier Croft pour que M. de Jouy consentît à se faire indirectement, dans cette circonstance, le complice indulgent de la monomanie romancière qui tourmentait la mère de sa femme. Il fit prévenir Charles Nodier de passer chez lui un matin, et il lui proposa d'entrer comme secrétaire et professeur de langue française dans la maison de lady Hamilton. En ce moment, la situation de Nodier était des plus critiques; il n'avait pas un écu en poche, et il en était aux expédients pour trouver chaque jour de quoi nourrir sa famille. Outre cela, il se voyait en présence de dettes criardes, et il n'avait plus même assez de tranquillité d'esprit pour continuer ses travaux. Une lettre cordiale du chevalier Croft l'avait bien préparé à la proposition de M. de Jouy, mais il n'avait pas eu le temps de s'y résigner.

— Eh bien! mon cher Nodier, lui dit Jouy avec sa franchise un peu brusque et presque impérieuse, vous sortirez au moins de la triste position où je vous vois vous embourber tous les jours davantage. Vous avez dix fois plus de talent qu'il n'en faut à un homme pour faire son chemin dans quelque carrière que ce soit; mais vous manquez d'énergie, de volonté, de persévérance, de décision...

Charles Nodier ne répondit pas: il pleurait, en pensant qu'on lui proposait de se séparer de sa femme, de sa fille et de sa belle-sœur, les trois êtres ché-



60

Imp. Lemercier & Cie Paris

RELIURE DE HENRI IV

(Collection A. F. Didot.)

ris sans lesquels et loin desquels il ne croyait plus que la vie lui fût possible pendant un mois, même pendant quelques jours. Cependant il devait, avant tout, songer à leur assurer du pain, et il ne savait pas ce jour-là comment il subviendrait aux dépenses de la journée. Il n'accepta pas l'offre de M. de Jouy, mais il ne la refusa point.

— Surtout, mon ami, objecta Jouy, n'allez pas laisser soupçonner à lady Hamilton que vous êtes marié? Elle ne me pardonnerait pas de l'avoir trompée; je lui ai dit que vous êtes un jeune célibataire, très-innocent, très-doux, très-naïf, et que, comme les vrais savants, vous ne savez peut-être pas qu'il y ait des femmes au monde... Rassurez-vous, mon cher, ajouta-t-il en riant, ma belle-mère a soixante-dix ans bien comptés.

M. de Jouy, sans attendre une réponse précise de Charles Nodier, lui annonça qu'on l'attendait le lendemain au château de lady Hamilton; que sa place serait retenue à la diligence et qu'il eût bien soin de ne pas oublier l'heure du départ ; puis il lui remit, d'avance, le montant du premier trimestre de ses honoraires.

— Vous qui avez fait des romans en volumes, lui dit-il gaiement, vous allez en faire un par lettres, car vous écrirez souvent à votre aimable femme; vous viendrez la voir quelquefois en bonne fortune, car Amiens n'est qu'à trente lieues de Paris, et lady Hamilton vous accordera bien, de temps en temps, une permission de vingt-quatre heures. Mais ne vous trahissez pas : jouez votre rôle de célibataire. Au reste, rien ne vous manquera, excepté votre femme et votre fille. Vous aurez au château une vie de chanoine et vous y trouverez une assez bonne bibliothèque pour vous distraire. Six mois sont bientôt passés, et vous ferez des économies, en nous faisant de beaux livres comme vous savez les faire.

Charles Nodier se mit en route le lendemain. Il avait eu beaucoup de peine à décider sa femme à cette séparation, qui, disait-il pour se consoler lui-même, ne devait pas être de longue durée ; il lui laissa toute la somme qu'il avait reçue des mains de M. de Jouy, et il arriva la bourse vide chez lady Hamilton. L'accueil que lui fit cette dame était de nature à ne pas lui faire regretter d'avoir pris ce parti héroïque; il entra sur-le-champ en fonctions de secrétaire, et deux jours après, il était aussi choyé, aussi chéri, aussi adulé, que s'il eût été le maître de la maison. Lady Hamilton croyait enfin avoir trouvé ce qu'elle cherchait depuis des années, un collaborateur, un *teinturier*, un écrivain français à ses ordres.

Charles Nodier avait frémi, en mesurant la tâche qui lui était réservée, quand lady Hamilton l'avait conduit dans son cabinet de travail, tout rempli des manuscrits qu'elle voulait faire revoir et imprimer. Elle voulait aussi faire traduire en français les romans qu'elle avait déjà publiés en anglais, et ceux qu'elle avait, en outre, préparés pour l'impression. C'étaient vingt à trente volumes de traduction et de rédaction à faire; car il eût été impos-

sible de conserver une page des ouvrages que la bonne dame avait essayé d'écrire dans notre langue, qu'elle ignorait parfaitement, avec l'incroyable prétention de la savoir. Au reste, dans ces essais romanesques, le fond valait la forme.

Peu s'en fallut que Charles Nodier ne quittât la partie avant d'avoir commencé la terrible besogne à laquelle il était condamné : il fut tenté de reprendre la diligence pour retourner à Paris. Il l'aurait fait certainement s'il avait eu de quoi payer sa place. Mais les bontés, les égards, les attentions dont il était l'objet de la part de lady Hamilton, lui donnèrent le courage de la reconnaissance, et son ami Croft ne manqua pas de venir tous les jours, et souvent plus d'une fois par jour, le réconforter, l'admonester et lui faire prendre patience, en lisant avec lui Horace et La Fontaine.

Charles Nodier, après avoir examiné les manuscrits qui lui étaient confiés, se résigna bon gré mal gré, et annonça à lady Hamilton qu'il travaillerait journellement à la traduction du *Village de Munster,* qui avait paru à Londres en 1778, et à la rédaction de la *Famille du duc de Popoli,* que l'auteur n'avait fait qu'ébaucher pendant son séjour en France. Chaque matin, il consacrait deux ou trois heures à cette corvée quotidienne, et chaque soir il lisait à lady Hamilton le produit de son travail journalier.

S'il n'avait pas écrit tous les jours de longues lettres à sa femme, il serait devenu idiot ou fou, comme il le disait au chevalier Croft, car rien n'égalait, ajoutait-il, le dégoût que lui inspirait cette affreuse servitude littéraire. Il tomba bientôt dans une tristesse morne, et il cessa de travailler. Lady Hamilton le surprenait, immobile et inerte, les yeux pleins de larmes, devant son bureau, où il passait des heures sans toucher à sa plume.

— Êtes-vous malade? lui dit cette excellente femme. Vous m'inquiétez, vous m'affligez, mon cher monsieur Nodier. Vous ne travaillez plus, ni pour moi, ni pour vous, ni pour le chevalier Croft? Vous avez un chagrin, je veux le connaître....

— Oui, madame, j'ai un chagrin qui me tue, répondit Nodier en fondant en larmes : j'ai une jeune femme que j'adore, et j'en suis séparé depuis un mois !

— Que ne le disiez-vous donc? reprit lady Hamilton. Eh bien, faites venir votre femme!

Charles Nodier profita de l'offre bienveillante de lady Hamilton; il écrivit à sa femme de partir sur-le-champ et de laisser leur fille sous la garde de sa belle-sœur, madame de Tercy. Il fallait, d'ailleurs, se garder de parler de cet enfant, qui eût été peut-être un obstacle à la position que Nodier voulait conserver au château; car lady Hamilton n'aurait certainement pas consenti à faire venir madame Nodier, si elle avait pensé qu'elle la séparait de sa fille unique. Madame Nodier n'eut qu'à se montrer aimable, gracieuse, spirituelle comme elle l'était, pour plaire à tout le monde et pour participer à

toutes les sympathies que son mari s'était acquises dans la famille de lady Hamilton.

Nodier avait repris avec ardeur son travail journalier, sous les yeux de sa noble et généreuse hôtesse, et, malgré les répugnances dont il avait peine à se défendre, il avançait dans la double tâche de rédacteur et de traducteur qui lui était imposée. Il avait traduit la moitié du roman du *Village de Munster;* il avait écrit ou plutôt composé la moitié du roman de *la Famille du duc de Popoli.* Mais, tout à coup, le voilà qui retombe dans ses tristesses, dans ses humeurs noires; le voilà qui suspend sa tâche de sécrétaire et qui n'a plus le courage d'écrire une ligne. Les soupirs, les pleurs, les rêveries, de recommencer, et cette fois, madame Nodier semble partager le chagrin de son mari.

— Vous êtes malade? mon pauvre Nodier, lui dit avec bonté lady Hamilton. Je vais faire appeler le médecin....

— Ah! madame, s'écrie Nodier en donnant cours à ses larmes, le médecin n'a rien à voir dans mon chagrin et celui de ma femme. Nous avons une fille de trois ans....

— Vous avez une fille, et vous ne le disiez pas? répliqua lady Hamilton avec un ton de reproche.

— Une fille que j'aime à la folie, continue Nodier, une fille qui est la joie de sa mère, une fille qui doit être bien grandie, bien embellie, depuis trois mois que je ne l'ai embrassée!

— Eh bien! Nodier, faites venir votre fille, reprend lady Hamilton. Le château est assez grand pour que nous ne soyons pas en peine de la loger. Vous avez raison, c'est un supplice pour une mère que d'être éloignée de son enfant. Allez, de ma part, annoncer à madame Nodier que demain la diligence d'Amiens lui amène votre fille.

Nodier et sa femme se confondirent en remerciements; de ce moment, leurs larmes se séchèrent, et rien ne sembla plus manquer à leur bonheur quand ils se trouvèrent enfin réunis à leur enfant. Charles Nodier s'était remis à l'œuvre avec plus d'énergie que jamais, et le roman de *la Famille de Popoli* touchait à sa fin. Nodier l'avait refait de toutes pièces, et il y avait intercalé bon nombre de morceaux qu'il destinait à ses propres ouvrages et qui attendaient dans son portefeuille l'occasion d'être employés pour son compte. Lady Hamilton était la plus heureuse des femmes ou plutôt des auteurs; elle se persuadait sans peine que tout ce que Nodier avait écrit pour elle et sous son nom n'appartenait qu'à elle seule et se trouvait en germe dans le chaos de ses ébauches manuscrites.

Enfin, le roman est terminé : le chevalier Croft est allé à Paris s'entendre, pour la publication, avec le libraire Antoine-Auguste Renouard, rue Saint-André-des-Arcs, 55; on envoie la copie à l'imprimerie de P. Didot l'aîné, et les épreuves arrivent bientôt au château de lady Hamilton, qui est au comble

du bonheur. Toute son ambition va se trouver réalisée : elle publie, sous son nom, un roman écrit en français. Mais, pendant la correction des épreuves, Nodier redevient triste et sombre; madame Nodier a les yeux rouges et pleure en cachette.

— Qu'est-ce encore, mon ami? demanda lady Hamilton. Auriez-vous une seconde fille à Paris ou en nourrice? N'êtes vous pas heureux chez moi? Que vous manque-t-il?

— Ah! madame, répliqua Nodier, je serais le plus ingrat des hommes si je me plaignais; vous m'avez comblé de vos bontés... Mais c'est ma femme qui a du chagrin....

— Quel est-ce chagrin? Y puis-je quelque chose? Vous savez que je ne désire rien tant que de vous voir content, gai, joyeux et dispos, car nous avons du travail pour plusieurs années....

— Ce n'est pas moi qui veux vous quitter! répliqua Nodier.

— Me quitter! Vous voulez me quitter? s'écria lady Hamilton, stupéfaite et attristée.

— C'est ma femme qui se désole, dit Nodier qui a jugé le moment favorable à cette révélation; c'est ma femme qui me tourmente pour revenir à Paris... Nous avons une belle-sœur, une personne très-distinguée, très-bonne, très-lettrée, madame de Tercy....

— Eh bien, Nodier, faites-la venir, interrompit lady Hamilton; je serai charmée de faire sa connaissance, et si elle est lettrée comme vous dites, elle pourra vous aider à revoir mes manuscrits.

Ce qui fut dit fut fait. Madame de Tercy arriva au château et y fut reçue de la manière la plus flatteuse par la maîtresse de la maison. Madame de Tercy, dès son installation, se rendit utile et partagea activement les occupations que son beau-frère avait acceptées. Grâce à elle, la traduction du *Village de Munster* fit des progrès rapides, et elle mit la main à plusieurs des nouveaux ouvrages que lady Hamilton avait projetés.

P.-L. JACOB, *bibliophile.*

(La suite au prochain numéro.)



L'ART SATIRIQUE D'APRÈS LES MONUMENTS

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE (1).

LA DANSE DES MORTS.

I.

L y a dans l'art tels sujets où le symbole d'une excessive clarté est visible et parlant pour tous. Ce sont pourtant quelquefois ces sujets mêmes sur la nature desquels les historiens s'accordent le moins. L'enseignement donné par l'artiste n'a pas alors besoin de commentaires; c'est autour de cet enseignement que les commentateurs se sont donné rendez-vous. Ce qui était net et positif, il semble que les érudits l'aient rendu obscur et trouble à dessein. La pensée de l'auteur se fait jour en cinquante planches rapidement vues; il a fallu, depuis, cent volumes pour les expliquer. Ce qui demandait un quart-d'heure au penseur pour se nourrir de graves et sérieuses réflexions veut maintenant des années de recherches pénibles pour être élucidé. Un mince livret suffisait, il faut une bibliothèque spéciale sur la question.

On se surprend à maudire la vulgarisation de l'imprimerie, et on comprend le paradoxe du socialiste qui voulait brûler les bibliothèques pour forcer l'esprit à penser à nouveau, ce qui n'eût pas empêché l'hydre de l'érudition de donner sans cesse de nouvelles têtes.

La Danse des morts est peut-être le sujet qui prête le plus aux débats de la critique, ses nombreuses représentations à diverses époques ayant poussé les archéologues à indiquer les analogies et les variantes du même drame qui existent en Europe. Ces recherches ne furent pas sans résultats; mais quand toutes les formes furent à peu près connues, les commentateurs

1. Voir les nos de juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1869; janvier 1870.

ne se tinrent pas pour satisfaits. Ils discutèrent la pensée de l'artiste, et comme les passions ne sont pas étrangères à l'archéologie, les uns firent de ce sujet symbolique un hommage à l'Église, les autres une insulte.

Il ne fût pas admis universellement que le principe d'égalité prêché par le Christ avait enfin trouvé sa forme définitive, que l'art s'emparait de cette doctrine pour la rendre palpable et que, sous forme sarcastique, le peuple recevrait dès lors un enseignement plus direct que celui des catéchismes. N'est-il pas certain que l'Église, en favorisant ou laissant peindre ces fresques sur les murs des cimetières, des maladreries et des églises, comme le fit l'autorité civile pour les ponts et les hôtels de ville, proclamait hautement le principe égalitaire ?

Que plus tard la réforme, s'emparant de ce thème, le retourne contre l'Église, la Danse des morts n'en reste pas moins un des titres du catholicisme, qui eut conscience des salutaires conséquences qu'une telle représentation devait exercer sur l'esprit du peuple. Et il faut rendre cette justice à l'Église qu'elle n'épargna pas ses dignitaires. Tous sans exception prirent part à la danse : ni la tiare, ni la mitre, ni l'étole ne furent protégées contre la faux de l'impitoyable ménétrier.

Sans doute, en face d'un drame si clair, les gens de bon sens ne pouvaient se tromper ; mais pour quelques intelligences qui raisonnent juste, combien d'archéologues ont-ils voulu courber cette danse sous le poids de leurs systèmes ; combien d'historiens ont-ils cherché dans les actes du personnage principal une attaque contre l'esprit du catholicisme ; combien d'auteurs de monographies ont-ils cherché matière à symbolisme creux et vide ?

La Danse des mort est à la fois une œuvre philosophique et satirique, car toute philosophie contient un principe de raillerie, comme toute raillerie un principe philosophique.

Celui qui le premier pensa à faire intervenir dans un drame le squelette et sa mâchoire sarcastique fit preuve de grave ironie. Et quand au XVIIIe siècle, Maupertuis, visitant un cimetière avec un de ses amis qui lui demandait de quoi riaient ces têtes de morts, répondait : « De nous autres vivants, » ce mot n'est que la réelle traduction de la pensée du peintre de la danse macabre primitive.

Un tel sujet semble aujourd'hui funèbre à certains esprits ; la terreur leur mettant un bandeau sur les yeux les empêche d'en saisir l'impression fortifiante, et quoique le nombre de ces esprits soit considérable à notre époque, sans prendre garde à leur débilité, j'offre de nouveau une interprétation de ces compositions.

La mort est la conséquence de la vie. Nous venons au monde pour mourir. La mort ne quitte pas la base du triangle dont péniblement nous gravissons un des angles pour redescendre l'autre non moins péniblement. C'est la loi et non la dure loi. Qu'y a-t-il là d'assombrissant pour l'esprit ? Aussi, faut-il

laisser les faibles se voiler la face et fermer les yeux devant ces reconfortantes imaginations du moyen-âge.

La durée de la danse macabre avait un autre caractère particulier, de montrer au peuple qui souffrait que ni la pourpre ni les richesses n'empêchaient la mort de faire son office. Ceux qui vivaient dans le pouvoir et l'opulence étaient condamnés au même dénoûment, on peut dire au même dénûment. Le xve siècle fut persuadé qu'un pape ne valait pas plus qu'un cordonnier, un empereur qu'un paysan, une grande dame qu'une femme du peuple, un moine à ventre bien rempli qu'un pauvre hère sans pain.

— Tout est périssable, criait la Mort. Couvrez-vous d'habits dorés, empêchez le froid de pénétrer dans les palais, que le bon vin réconforte votre estomac, vous n'en mourrez pas moins que celui qui, à peine couvert, grelotte dans un taudis sans feu et pense en se réveillant qu'il n'a pas mangé la veille.

— Tous, vous êtes égaux.

— Toi, laboureur, tu pèses autant dans ma balance que le seigneur qui prélève une dîme sur ton travail. Toi, conquérant, par ambition tu fais massacrer des armées, tu mourras. Toi, courtisan, tu es plein de morgue et de vanité; malgré ton insolence, la Mort t'attend. Toi, riche, tu refuses l'aumône aux pauvres, tu n'auras même pas l'aumône des larmes de ceux qui suivront ton convoi. Tes salons sont tendus de brillantes étoffes d'or et d'argent, elles serviront à envelopper ton cercueil. Toi, courtisane, tu vends ton corps aux débauchés; ce corps, qui représentait cent louis par nuit, la Mort l'aura pour rien. Toi, juge, tu étais revêtu d'hermine, tu le seras de vermine.

Les caricaturistes de tous les temps ont bien compris la portée de cette satire; aussi maintes et maintes fois l'ont-ils reprise et habillée à la mode du jour, sans s'inquiéter de blesser la faiblesse d'esprit de leurs contemporains. Et depuis le xve siècle nous vivons sur ce triomphe de la Mort.

II.

On lit dans le *Journal du règne de Charles VI et de Charles VII* : « Item, l'an 1424, fut faicte la Danse Maratre (pour Macabre) aux Innocents, et fut commencée environ le moys d'Aoust et achevée en karesme prenant... »

Des historiens, Villaret, de Barante et autres ont tiré de ce texte l'indication que cette danse avait été dansée devant le duc de Bedfort et le duc Philippe-le-Bon, auxquels Paris asservi faisait fête. Un peu d'attention démontre que si cette hypothèse était adoptée, une danse commencée au mois d'août et terminée en carême suivant durerait *huit mois*, ce qui serait fatigant.

Le spectacle donné aux Anglais était la représentation d'une danse, non la danse elle-même. Elle n'avait pas pour but de divertir un ennemi triomphant qui venait de gagner la bataille de Verneuil, si désastreuse pour la France. Cette danse se produisait sous la forme de fresque, sans se relier aucunement aux événements du jour.



D'après une planche de la Danse macabre de 1485,
publiée par Guyot Marchant.

L'heure qui annonce la naissance d'une grande conception avait sonné. Rattacher cette conception à un fait particulier, y voir un symptôme positif de l'état des esprits à une époque a entraîné les généralisateurs dans des sentiers pénibles. A ce compte la Danse des morts, symbole de l'Égalité, pourrait être réclamée également par la Révolution de 1789. La génération qui va suivre ne sera occupée qu'à enlever les prétentieux *repeints* dont nous sommes si fiers et qui dénaturent la plupart des événements historiques.

Un écrivain qui a annoté récemment la *Grant Dance macabre des femmes* (1) voit dans cette composition un rapport avec l'envahissement de la France par les Anglais et les pestes épidémiques non moins cruelles.

Il y a en effet quelque chose de tentant dans cet aperçu, si commode à faire danser sur la corde de l'analogie et de l'antithèse.

Paris vaincu donne des fêtes à l'ennemi triomphant; au charnier des Innocents le peintre apprend au conquérant qu'il finira comme le conquis. Une peste se joint à la guerre pour éprouver la France; les rues de Paris sont pleines de cadavres; à deux pas un imagier, dans une suite de tableaux satiriques, se nargue de la Mort. Ces sortes d'oppositions plaisent aux écrivains qui aiment le cliquetis dramatique. Et si à ce jeu de raquettes on joint des rancunes politiques ou religieuses, la fête est complète.

1. *Bibliophile français*, 1er novembre 1868.

Le même commentateur de la Danse macabre des femmes profite de ces fresques pour juger à grands traits le xv° siècle :

« Époque de doute et de révolte même contre le sentiment religieux, contre l'idée dominatrice de l'Église, elle a été pour les arts le berceau d'une de ces représentations bizarres les plus repoussantes, les plus terribles qui aient jamais été données en pâture à la curiosité publique. L'Église a jeté à cette misérable époque la Danse macabre comme une proie. »

Sans doute l'idée chrétienne se montre dans ces peintures ; mais est-il bien certain qu'elles furent commandées directement par l'Église ?

« Quand l'Église, interprétant l'idée de la Mort, la représentait matériellement sous la forme d'un squelette, elle exploitait les sentiments populaires et se mettait ainsi à la portée de tous. Il y avait dans cette conduite plus de politique que de charité chrétienne. »

Ici il y a progression. L'Église, suivant le commentateur, est devenue machiavélique. De telles affirmations sont toujours gaies quand l'auteur croit à ce qu'il dit.

Nous allons voir maintenant ce qui se cache au fonds de la Danse macabre.

« Dans cette peinture hideuse on sent battre le cœur de la France, de la patrie, mais de la France anéantie, de la patrie découragée qui, dans son égarement, ne compte plus que sur la Mort, au lieu de compter sur son seul courage. »

Du moment où « *on sent battre le cœur de la France* » dans la Danse des Morts, j'abandonne le commentateur. Ses conceptions sont trop élevées pour moi et je me retourne vers d'autres archéologues dont l'un, M. Leber, jugeant sans respect il y a vingt ans, de telles imaginations, disait à propos du même sujet : « Nos historiens modernes ont fait bien du bruit pour peu de chose. »

Un autre érudit qui passa de longues années à étudier les représentations macabres a montré l'enchaînement naturel des idées traduites par un pinceau sarcastique :

« Nous sommes porté à croire, dit Langlois, que la Danse des Morts est simplement la mise en scène du drame moral et chrétien que l'on trouve, dès le xii° siècle, dans les sermons populaires des prédicateurs et des scolastiques, et dont le fond est une sorte de prosopopée dans laquelle la Mort s'adresse aux personnes de chaque condition. De ces sermons, cette idée passa naturellement dans les poésies vulgaires et donna naissance à des quatrains, à des versets d'après lesquels les figures ont dû être faites. Ces dernières étaient dues, pour ainsi dire, au développement progressif de l'esprit. Il ne faut pas douter que le peuple, tendant toujours à s'émanciper malgré l'oppression des grands, n'ait accueilli avec enthousiasme ces sortes de caricatures de l'époque, qui lui offraient sous une forme très-plaisante une certaine consolation en lui montrant les chefs de la société et les seigneurs traités sur le même pied que les plus misérables. »

M. Leber, répondant à ces assertions par une lettre pleine de sens, ajoutait:

« L'origine de la Danse macabre n'est pas un fait isolé, singulier, qui appartienne entièrement à un acte ou à une époque déterminée de l'histoire. C'est, si je ne m'abuse, une succession de faits qui dérive des mœurs, des pratiques, des préjugés de nos pères, qui, répandus dans le vague des siècles barbares, existent partout et ne se voient nulle part revêtus de la forme *arrêtée* que leur prête notre imagination, d'après les tableaux dont nous cherchons l'original... Ils rappellent les préjugés, la croyance et les pratiques superstitieuses du moyen âge, en tout ce qui appartient ou semble appartenir à l'ordre des choses surnaturelles. Les effets singuliers de contagions jusqu'alors inconnues, les traditions erronées de vingt générations sur l'apparition des esprits, l'existence des sorciers, des génies et des fées, le dogme du purgatoire, le culte des morts et les accidents de la vie future ont dû nécessairement conduire à l'idée de notre tableau et en fournir l'ébauche. »

Voilà en effet le véritable sens de la Danse des Morts. Les deux érudits, qui ne se laissent prendre ni au pittoresque, ni à l'antithèse, ni aux effets, n'admettent pas « toutes les belles choses qu'on y a vues depuis (1). »

Suivant eux un tel fait ne se produit pas instantanément, sur commande ou d'après l'événement du jour. Leber et Langlois, ces vaillants chercheurs, apportent dans l'exposé de leurs idées de la simplicité, de la bonhomie, un sens clair, précis, sans nuages, et si après eux M. Fortoul trouve dans ces peintures l'action des Franciscains et des Dominicains qui prêchaient l'égalité et que le peuple respectait parce que ces moines vivaient pauvres, il l'indique avec une modération et une prudence qui ne ressemblent guère à la prétendue *exploitation* des sentiments populaires par l'Église.

D'ailleurs, si le fait isolé dont parle le commentateur de la Danse macabre des femmes était admis, la France, échappant à la peste et à la domination anglaise, aurait dû renoncer à ces représentations symboliques qui n'avaient plus de raison d'être. Au contraire, la Danse des Morts se répand dans tout le royaume pendant plus de deux siècles.

L'Allemagne et la Suisse ne furent pas conquises par les Anglais. Cependant les suisses et les allemands peignent également des Danses de mort.

— C'est l'Église catholique, dit-on, qui exploite cette donnée. — Comment se fait-il que la Réforme en fasse son profit ?

Et les Anglais, contre qui est dirigé le macabre symbole, que font-ils? Pleins d'admiration, ils emportent l'idée dans leur île et en décorent les murs de leurs cathédrales. Naïvement ils croient qu'ils ont mis la main sur une idée philosophique; ils ne se doutent pas qu'ils ont emporté un battement du « *cœur de la France.* »

1. Leber, *Lettre à Langlois.*

III.

On voyait jadis en Bretagne, près des églises, des constructions dites *reliquaires* dans lesquelles étaient entassés les ossements des anciens cimetières. Le même usage existait en Suisse, comme il se voit dans une gravure qu'on pourrait appeler le Concert de la Mort.

C'est la Mort qui appelle les morts. Une troupe de squelettes tire de la trompette des fanfares éclatantes, et avec frénésie le chef d'orchestre frappe sur des timbales calées par des ossements. Le premier qui sort de l'ossuaire fait écho aux trompettes qui l'appellent; derrière lui les morts se dressent par milliers. C'est un prologue saisissant de la Danse. Tous ces morts aux orbites creuses, cherchant à reconnaître leurs os dans le tas, vont se répandre par le monde, dans toutes les classes, sans pitié pour personne.

Le branle est donné et excite l'imagination des peintres. Les fresques barbares du charnier des Innocents sont laissées de côté; celles qui suivront, empruntées à la même donnée, conserveront encore des traces de brutalité jusqu'au commencement du siècle actuel, pénétreront jusqu'au fond de nos campagnes, montrant au peuple les laideurs de cadavres écorchés représentés encore avec des lambeaux de chair trop vivants; mais des imaginations poétiques appelaient l'art à leur aide pour recouvrir de son manteau ces macabres nudités.

Un poëte anglais, Pierre Plowman, ayant publié au XVI° siècle sa *Vision* dans laquelle la Mort renverse rois, empereurs, chevaliers, papes, Geoffroy Tory s'inspirait de cette conception et en illustrait un de ces admirables livres d'Heures auxquels il a attaché son nom.

La Mort-Roi, montée sur un cheval apocalyptique et suivie de deux autres serviteurs décharnés, tous trois armés de faux, abattent chaque être vivant qui se présente devant elle. Détail ingénieux, la mort tient une lettre à la main, comme si elle portait la lettre de deuil du genre humain.

On n'a que l'embarras du choix dans les caprices macabres des manuscrits où souvent le sujet est égayé par des encadrements de fleurettes et de petits oiseaux se détachant sur fond d'or. Plus le sujet est lugubre, plus riant est l'entourage.

A la fin de la Renaissance, la Mort a quitté son aspect farouche; si elle ne s'humanise pas quant au fond, elle est devenue polie et presque engageante. Aussi les poëtes la chantent-ils sur tous les tons et les peintres ont-ils fait assaut d'ingénieuses inventions pour faire entrer ce fantastique personnage dans la vie habituelle, la présentant au public comme familière et bon enfant.

« Au pont de Lucerne, dit M. Saint-Marc Girardin, la Mort plaisante avec nous. Faisons-nous une partie de campagne, elle s'habille en cocher et fait

claquer son fouet. Les enfants rient et pétillent; la mère se plaint que la voiture va trop vite. Que voulez-vous? c'est la Mort qui conduit; elle a hâte d'arriver. Allez-vous au bal, voici la Mort qui entre en coiffeur, le peigne à la main. Le pont de Lucerne nous montre la Mort à nos côtés et partout: à table, où elle a la serviette autour du cou, le verre à la main et porte des santés; dans la boutique où, en garçon marchand, assis sur des ballots d'étoffes, elle a l'air engageant et appelle les pratiques; au barreau où, vêtue en avocat, elle prend des conclusions: — Le seul avocat, dit la légende, qui aille vite et gagne toutes les causes (1). »

A Bâle, où la Mort donna une de ses principales représentations, entr'autres détails piquants, on la voyait emmener le cuisinier, et à la place qu'occupe habituellement la faux, c'était une broche avec un poulet rôti que portait la Mort, se plaisant à rappeler à ses suivants le rôle qu'ils avaient joué pendant la vie.

Suivant la condition des gens avec qui elle doit lutter, la Mort emploie des armes différentes. A cheval, elle combat les cavaliers; c'est avec un filet qu'elle prend l'oiseleur. Quand elle se présente chez un médecin, elle lui présente une drogue de nouvelle invention. Celle qu'on appelle « l'insatiable glouton de tous les hommes » met des formes suivant la clientèle, ce qu'a surtout compris l'admirable artiste qui de la Danse des morts a tracé une suite de petits chefs-d'œuvre.

Sur les cinquante-trois planches d'Holbein il y en a vingt qu'on peut opposer aux grandes œuvres artistiques, et j'indiquerai celles qui me frappent particulièrement et que je ne saurais me lasser de regarder.

Le *roi* est assis sous un dais devant une table chargée de mets. Ses serviteurs s'empressent autour de lui; mais voici qu'un bizarre échanson, plus empressé encore, s'approche une bouteille à la main et verse au prince le breuvage qu'il boira pour la dernière fois. Il faut quitter le palais aux étoffes fleurdelisées, renoncer aux repas somptueux. La Mort s'est glissée dans cet endroit.

Le *moine*, gros et gras, trouve qu'à lire le bréviaire la vie est agréable. Il ne pense pas que son supérieur, un évêque d'une affreuse maigreur, viendra le prendre par la robe et l'entraînera dans un lieu tranquille où celui qui l'habite n'a même pas la peine de tourner les pages d'un livre de prières.

Le *prêteur d'argent* est de bonne humeur. C'est le jour des arrérages. Il a avancé peu de monnaie, ses débiteurs lui en rendent beaucoup; aussi son escarcelle est-elle grosse de la maigreur de celles qui se vident dans la sienne. Déjà le prêteur compte sur ses doigts les intérêts qu'il va tirer de cet argent décuplé. — Tu n'as pas payé ma dette, il faut compter avec moi, s'écrie la Mort qui, bien importunément, barre la route au prêteur.

1. *Journal des Débats*, 13 février 1835.

Le *prédicateur* est monté en chaire, prenant pour texte de son sermon : la brièveté de la vie. Dans le feu de son improvisation, il ne remarque pas qu'un sablier a été posé sur la chaire. — A mon tour, prêtre, lui dit la Mort; tu as été long, je serai courte. Tu conseillais à ces braves gens de mettre leur âme en paix, songe à la tienne. Tu parlais de la brièveté de la vie, tu avais raison et je vais te prendre pour exemple.

L'*astrologue* est occupé à regarder un globe terrestre. La Mort se présente à lui et lui montrant un vieux crâne déterré :

Tu dis par amphibologie
Ce qu'aux aultres doibt advenir.
Dy moy donc par astrologie
Quand tu debvras à moy venir.

L'*avare* dans son caveau entasse des lingots d'or, des bijoux, des diamants, et c'est avec la rage d'un voleur forçant la boutique d'un changeur que la Mort empoigne l'argent et les pierres précieuses, certaine d'être suivie par l'avare.

La *jeune fiancée* fait sa toilette, souriant au son du tambourin joyeux qui annonce au dehors l'arrivée de l'époux. — Il faut se dépêcher, dit la Mort qui attache au cou de sa victime un riche collier de perles.

Le *laboureur* oublie ses fatigues quand le soleil, au loin, darde ses rayons derrière la vieille église. Derrière la charrue se présente la Mort :

A la sueur de ton visaige
Tu gaigneras ta pauvre vie.
Après long travail et usaige,
Voicy la Mort qui te convie.

L'*aveugle* remercie celui qui vient de l'aider à sortir d'un mauvais pas. — Je tiens ton bâton, lui dit la Mort, pour te mener dans un sentier plus tranquille.

Le *chevalier* a mis à mort plus d'un homme dans sa journée ; son épée est encore teinte de sang. Et cependant voici qu'un nouvel adversaire se présente n'ayant pour arme qu'un ossement ramassé dans un cimetière. La lourde épée doit en avoir facilement raison. Le chevalier, malgré son armure, n'en ira pas moins rejoindre ceux à qui il a fait mordre la poussière, et personne ne le plaindra :

Peuples soubdain s'eslèveront
A l'encontre de l'inhumain,
Et de violence osteront
D'avec euls sans force de main.

Ainsi défilent devant le grand niveleur hommes et femmes de toutes les classes : pape, empereur, cardinal, grandes dames, magistrats, alchimistes, mar-

chands, navigateurs, courtisanes, joueurs, ivrognes, mendiants. A voir le sourire sarcastique qui, le plus souvent, accompagne les discours de la Mort quand elle rend visite aux riches et aux puissants, il semble que Gœthe ait pris la Mort des anciennes gravures pour type de son Méphistophélès. Tous ceux qui par des moyens factices sont heureux sur terre sont réellement empoignés par la Mort avec une joie sauvage. Les vicieux, les débauchés, les avaricieux la remplissent de gaieté. Cachée dans un coin, derrière une porte, elle se montre tout à coup à eux comme une pantomime imprévue et s'écrie: Me voilà, voilà la Mort! » Et la terreur qu'elle excite change sa grimace habituelle en une raillerie bizarre.

Mais quand il s'agit d'un pauvre, d'un enfant au berceau, d'une vieille revenant de la forêt, courbée sous le fagot, alors la Mort s'humanise et témoigne une sorte de pitié. A ces pauvres êtres elle souffle de consolantes paroles : *Mors melior vita.*

CHAMPFLEURY.



UNE DIGRESSION GÉOGRAPHIQUE

A PROPOS

D'UN BEAU MANUSCRIT A FIGURES

DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ALTAMIRA

LA MAPPEMONDE DU VIIIᵉ SIÈCLE DE SAINT BÉAT DE LIÉBANA.



'EST par des côtés fort divers que les livres se recommandent à l'attention des hommes; et très-variée aussi est l'appréciation qui s'en fait, selon les caprices du goût et les fantaisies de la mode, les séductions de la surface plus que les mérites du fond, le plaisir des yeux plus que la délectation de l'esprit, l'agrément, en un mot, plus que l'utilité; et toujours dans les conditions, sous l'empire de l'invariable formule des économistes, que la valeur de toutes choses est subordonnée aux fluctuations alternatives de l'offre et de la demande.

Voici qu'un libraire heureux et habile à faire arriver sur le marché parisien des raretés bibliographiques de haut goût nous apporte tout fraîchement de Madrid une des riches bibliothèques seigneuriales de la vieille Espagne, pour en livrer les joyaux aux convoitises rivales des amateurs, jaloux d'emporter, au prix des luttes de l'auction publique, les trophées prochains d'Altamira, comme naguère les trophées de Yemeniz. Or, parmi ces joyaux dignes d'envie, il en est un qui semble destiné à une poursuite plus ardente : c'est un grand et gros volume in-folio, manuscrit du XIIᵉ siècle, sur vélin, orné d'innombrables peintures d'un style artistique très-remarquable, dont le possesseur actuel à fait apprécier le mérite par des spécimens photographiques et coloriés, en *fac-simile* du manuscrit original.

La vue de ces dessins pourra bien faire oublier à plus d'un amateur le soin de s'enquérir du texte qu'ils accompagnent ou dont ils sont accompagnés ; beaucoup se borneront, sous ce rapport, à regarder au dos de la reliure le titre qui s'y trouve imprimé, savoir : *Sanctus Amandus in Apocalypsin.* Et en effet, parmi les concurrents avides de se disputer l'acquisition de cette riche moisson de peintures, qui donc va se soucier d'un commen-

taire sur l'Apocalypse, grave élucubration de Saint-Amand ou de tout autre? Ce n'est en vérité qu'une étoffe trop modeste pour que l'œil y prenne garde à travers la magnifique broderie dont elle est couverte et éclipsée.

Pourtant, c'est ce commentaire même qu'il m'est venu à la pensée d'examiner de plus près, sinon profondément, tout au moins assez pour y découvrir quelques éclaircissements relatifs à un seul des dessins accumulés avec tant de profusion dans le précieux volume. Hélas! le poëte romain nous l'a inscrit au front depuis des siècles : « Chacun obéit à ses goûts », et je ne saurais dissimuler que ce n'est pas de la poussière olympique ni de tant d'autres belles choses énumérées en si beaux vers que je fais mes délices. Non, il y a tout simplement dans ce volume splendide une grande mappemonde bien naïve, bien grossière, bien rudimentaire, et c'est là précisément que s'est dirigée ma curiosité. J'en avais déjà vu de semblables : quelles conformités et qu'elles variantes se laissent remarquer entre elles? Qu'en ont pensé et qu'en ont dit les érudits qui les ont vues? Combien en a-t-on compté d'exemplaires? A-t-on reconnu comment elles se trouvent encadrées à cette place? Et, si elles sont, comme on peut le croire, des copies, douteusement bien fidèles, d'un même type original, a-t-on déterminé la date et l'auteur de celui-ci? Voilà de fait les préoccupations réelles qui m'ont assailli de nouveau quand le manuscrit d'Altamira m'a été montré dans le cabinet de M. Bachelin-Deflorenne ; et j'ai tout aussitôt résolu de ne plus laisser dormir, sans en dire mot, quelques indications certaines que je gardais insoucieusements *in petto* depuis deux ou trois ans, et qui m'avaient suggéré en dernier lieu la vérification complémentaire d'un autre manuscrit du même ouvrage, conservé à la bibliothèque impériale de Paris, en attendant la faculté d'étendre à d'autres exemplaires déjà signalés une collation analogue.

Les dessins, je n'ai pas autrement à m'y arrêter, ils trouveront d'eux-mêmes assez de curieux; et quant au texte, je n'ai aucun besoin d'en examiner le fond, il ne me touche qu'au point de vue des déterminations auxquelles il peut aider relativement à la mappemonde dont il est accompagné: c'est uniquement autour de la mappemonde que se concentre tout l'intérêt que je pourrai occasionnellement accorder aux particularités du texte susceptibles d'appeler mon attention. Disons tout d'abord, au préalable, que le point d'attache de la mappemonde avec le texte consiste dans la mention qui est faite en celui-ci du partage des contrées de la terre entre les douze apôtres chargés d'y semer la parole divine, ce qui fournit au docte écrivain l'occasion d'insérer en cet endroit une représentation figurée du champ de la prédication évangélique, ce champ où s'est étendue l'Église universelle, où s'est propagé le saint sacerdoce, ce champ labouré par les prophètes et préparé pour la moisson : « *Quod subjecta formula picturarum demonstrat.* »

Je ne crus point indigne d'être porté à la connaissance de l'Académie des

Inscriptions et Belles-Lettres, dans une communication orale faite à la séance du 1er octobre dernier, un aperçu de l'état actuel d'une question dont je l'avais déjà entretenue trois ans auparavant (dans sa séance du 28 septembre 1866). J'en ai pareillement rendu compte à la Société de géographie, à la séance du 15 octobre. Et j'en vais de nouveau reproduire ici une esquisse analogue.

C'est en 1749 que pour la première fois l'attention fut éveillée sur ce sujet. Dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Turin, Joseph Pasini inséra, sous le n° XCIII, d. V. 39, une notice de quelque étendue sur un volume in-folio de 221 feuillets, écrit sur vélin au XIIe siècle, orné de figures presque innombrables dessinées d'une main médiocrement habile, et au milieu desquelles paraissait principalement remarquable une mappemonde ou planisphère qui s'y rencontrait au feuillet 86; le docte bibliothécaire jugea ce morceau suffisamment intéressant pour en faire graver sur bois un *fac-simile* de la grandeur de l'original, à colorier et joindre à la notice imprimée de l'ouvrage entier. Cet ouvrage est un commentaire anonyme sur l'Apocalypse portant en soi l'indication expresse que le rédacteur était occupé de ce travail en l'année 787 de Jésus-Christ; il est précédé de tables généalogiques des patriarches jusqu'à la venue du Sauveur, et suivi du commentaire de saint Jérôme sur le livre de Daniel, incomplet de la fin. Pasini copie tout au long, dans sa notice, la préface initiale du commentateur anonyme, en ayant soin de faire remarquer la dédicace qui la termine, et qui est adressée à Étherius, lequel est peut-être le célèbre évêque d'Osma adversaire d'Élipand de Tolède en 783, peut-être un autre: dans tous les cas le style et le mode d'élocution lui font soupçonner Rhaban Maur d'être l'auteur de ce traité, sans en avoir une assurance suffisante pour oser l'affirmer. A la suite de la préface adressée à Éthérius se trouve expressément rapporté dans le manuscrit un prologue fait par saint Jérôme, pour un semblable traité plus succinct ayant pour auteur Victorin évêque de Pettau. Le catalogue de Pasini ayant ainsi fait connaître du public la mappemonde circulaire du VIIIe siècle gravée par ses soins, elle acquit une grande notoriété : elle eut désormais sa place marquée, sous l'appellation de mappemonde de Turin, dans la série des monuments géographiques du moyen-âge; il en fut fait ultérieurement de nouvelles éditions d'après la gravure de Pasini, et on la retrouve notamment dans les recueils spéciaux de Jomard et de Santarem, émendée par une révision attentive sur le dessin original due aux soins de mon éminent confrère Amédée Peyron.

Le Musée britannique possède, sous le n° 11,695 des manuscrits additionels, un second exemplaire du même ouvrage, acheté de l'ancien roi d'Espagne Joseph Napoléon. C'est un volume in-folio sur vélin, achevé d'écrire en l'année 1109 de Jésus-Christ, dans le célèbre monastère bénédictin de Silos, au diocèse de Burgos, en Vieille-Castille; il est richement et

abondamment orné de peintures et d'arabesques, y compris la fameuse mappemonde. Le catalogue des cartes manuscrites du British museum, rédigé par Holmes sous la direction de l'érudit sir Frédéric Madden, consacre un article spécial à celle-ci, et par suite à l'ouvrage même où elle est contenue; il le considère comme rédigé probablement en Espagne vers l'année 787, par un auteur anonyme, à l'égard duquel il ne hasarde aucune conjecture, et se borne à noter que le livre est dédié à Éthérius évêque d'Osma. — La mappemonde, d'une exécution moins grossière que celle de Turin, offre dans ses traits fondamentaux une grande ressemblance avec celle-ci, bien qu'elle affecte, au lieu du contour circulaire, une figure élargie en forme de rectangle à coins arrondis; le vicomte de Santarem en obtint, en 1849, un *fac-simile* qu'il fit aussitôt lithographier pour son Atlas, et lui consacra en même temps une notice descriptive (sous le nº 21) dans le tome II de son *Essai sur l'histoire de la Cartographie*, paru en 1850.

Un troisième exemplaire de cette curieuse carte s'était rencontré isolément sur mon passage, il y a trois ans, chez un bouquiniste de Paris; c'était un planisphère elliptique, occupant deux feuillets détachés, en peau de vélin, au dos desquels se trouvaient deux pages de texte. Cette épave provenait, me dit-on, d'un résidu de papiers resté en possession de la famille de l'ancien historiographe de France, Jacques-Nicolas Moreau, mort en 1804; elle était accompagnée d'un bulletin informe de quelques lignes, expliquant son origine et désignant le manuscrit d'où elle avait été tirée comme ayant appartenu au cardinal de Sourdis, puis au marquis de Paulmy, et « acheté à sa vente » : mention équivoque et singulière, sur laquelle il pouvait paraître y avoir lieu de s'enquérir. Le plus pressé était d'arracher ce précieux fragment aux hasards d'une vente publique à laquelle il était destiné, et j'en obtins la cession immédiate au prix de 200 francs, à l'intention du cabinet géographique de la Bibliothèque impériale, qui s'empressa d'agréer le marché; mais sur des indices artistiques recueillis par le zélé bibliothécaire M. Eugène Cortambert, dans les riches souvenirs de mon vieil et excellent ami Ferdinand Denis, qui a tant vu de choses et qui met tant d'obligeant empressement à les communiquer à tous, la nouvelle acquisition ne tarda point à passer du cabinet géographique au département des manuscrits, pour y reprendre sa place légitime dans un beau manuscrit du XIe siècle, qui fut vérifié être précisément celui d'où les deux feuillets avaient été autrefois enlevés : gros volume abondamment orné de peintures, marqué sur les plats de la reliure aux armes de Sourdis (parti d'azur et de gueules à la bande d'or sur le tout), inscrit naguère sous le nº 1075 du supplément, maintenant nº 8878 du fonds latin, et bien connu sous l'appellation de manuscrit de Saint-Sever, pour avoir été exécuté dans le monastère bénédictin de ce nom, en Gascogne, par ordre de l'abbé Grégoire de Montaner, qui siégea de 1028 à 1072, et dont le nom est disposé en losange polygramme, au milieu d'arabesques

spécialement étudiées en 1845 par mon savant confrère M. Adrien de Longpérier, dans la *Revue archéologique* (II, 698). Le volume contient de plus, en appendice final, une série de chartes intéressant l'abbaye de Saint-Sever. Ce monastère est tout particulièrement figuré d'une manière très-apparente sur la mappemonde, laquelle est, au surplus, beaucoup plus riche de détails que tous les autres exemplaires que j'aie vus.

Le quatrième qui soit venu sous mes yeux est celui que renferme le manuscrit appartenant aujourd'hui à la librairie Bachelin-Deflorenne, et qui fait partie de la bibliothèque d'Altamira, acquise récemment du chef actuel de cette noble maison, Don José Osorio de Moscoso y Carbajal, quatre fois duc, quatorze fois marquis, dix fois comte et dix fois grand d'Espagne. Le magnifique volume semble offrir, dans sa disposition générale, la plus grande analogie avec celui de Turin, et le commentaire de saint Jérôme sur la prophétie de Daniel s'y trouve de même incomplet du dernier feuillet. Les mappemondes de ces deux manuscrits ont entre elles la plus étroite ressemblance, sauf que celle de Turin est circulaire, tandis que celle d'Altamira est elliptique comme celle de Saint-Sever.

L'*España sagrada* en la portion due au R. P. Joseph de La Canal, et le « Voyage littéraire aux églises d'Espagne », de Villanueva, constatent l'existence, dans la bibliothèque de la cathédrale de Girone, en Catalogne, d'un cinquième manuscrit du même ouvrage, achevé d'écrire l'an 1013 de l'ère d'Espagne, qui répond à l'an 975 de Jésus-Christ. Cette date, ainsi que les noms du scribe qui a exécuté la copie (*Senior presbyter*) et du personnage qui l'avait ordonnée (*Dominicus abbas*) sont révélés par des inscriptions terminales dont Villanueva a donné un *fac-simile*. La Canal estime fort précieux ce manuscrit avec ses dessins « extravagants » dans le style gothique; Villanueva le déclare d'une valeur égale pour le moins à celle d'un autre qu'il avait précédemment vu dans la cathédrale (la *Seo*) d'Urgel, et décrit avec assez de détail, ce qui autoriserait peut-être à compter un exemplaire de plus, s'il ne me semblait hasardé de faire dès à présent, sans confirmation nouvelle état à part d'un manuscrit à l'égard duquel nous n'avons d'autre lumière que cette notice, déjà vieillie. Le beau manuscrit de Girone a été vu sur place en dernier lieu, à la fin du mois d'avril 1868, par notre savant romaniste et habile paléographe M. Paul Meyer, dont l'amitié me fait espérer un complément d'informations, et peut-être même un calque de la mappemonde, à réclamer de l'obligeant concours de M. Henri Girbal, historiographe en titre (*cronista*) de l'*immortelle* cité de Girone.

Nous connaissons l'existence d'un autre exemplaire, plus important que tous ceux-là par l'antériorité de sa date, qui le fait remonter au IXᵉ siècle, suivant la description, dont il faut nous contenter jusqu'à vérification (prochaine, pouvons-nous espérer) de la part de M. Paul Meyer, qui nous a promis d'y consacrer son attention personnelle dans un futur voyage en Angle-

terre, où ce manuscrit est conservé dans la riche collection du comte d'Ashburnham, en sa résidence près de Battle, dans le Sussex. C'est un volume in-folio de 302 feuillets en vélin, de 38 centimètres de haut sur 28 centimètres de large, relié en velours rouge sur ais de bois, écrit sur deux colonnes en caractères wisigothiques du IXe siècle, rempli de miniatures, et renfermant la fameuse mappemonde. Peut-être ce manuscrit est-il le même qui, vers la fin du XVIe siècle appartenait encore à l'église anciennement abbatiale de Valcavado au diocèse de Léon, et qui, transporté au siége épiscopal pour y être collationné avec un autre exemplaire conservé dans l'église de Saint-Isidore, y fut reconnu en 1572, en même temps que ce dernier, par le célèbre historiographe royal Ambroise de Morales, lors de son voyage aux royaumes de Léon et de Galice pour le récolement des reliques, sépultures et manuscrits. Plus tard, l'évêque François Trugillo énonçait que ce volume, précieux par son exécution soignée et ses peintures, emporté de Valcavado par le vicaire-général Theophile Guerra archidiacre de Valderas, n'avait plus reparu; et Nicolas Antonio rapporte l'affirmation d'un témoin qui déclarait l'avoir vu entre les mains d'un particulier. Une lettre de Libri raconte néanmoins que le manuscrit de Valcavado aurait été acquis de cette abbaye (laquelle n'existe plus depuis plusieurs siècles), par M. Robert Frasinelli, de Madrid, en échange d'une montre d'argent d'une valeur de trente francs; acheté 1,040 francs en 1847 par M. Francisque Michel, qui le revendit 1,500 francs à Libri, il devint, au prix de 12,500 francs, la propriété de lord Ashburnham, et se trouve compris en son catalogue sous le nº XV de l'Appendice.

J'ai rencontré diverses mentions, soit directes, soit accidentelles, de plusieurs autres manuscrits du même ouvrage, notamment un à Oviedo et un à l'abbaye d'Espina, vus l'un et l'autre par Morales; un à la métropole de Tolède; un au couvent des hiéronymites de Guadalupe; un en la possession du célèbre Henri Florez; sans parler de celui de Léon et de celui d'Urgel, déjà cités. Et bien d'autres sans doute pourraient être éventés par d'ultérieures recherches. Mais il serait oiseux de s'arrêter à ces indications plus ou moins surannées, et auxquelles ne se rattache aucune constatation d'existence actuelle : tout au plus convient-il de les désigner aux investigations des fureteurs de vieilles bibliothèques.

En me bornant à ce que j'ai vu de mes yeux, ou dont j'ai reçu témoignage de la bouche de ceux qui avaient eux-mêmes vu, je viens de passer expressément en revue six exemplaires bien déterminés, qui offrent autant de copies distinctes et sensiblement diverses entre elles, d'un même type de la carte du monde, accompagnant un commentaire de l'Apocalypse rédigé en 787 d'après l'indication précise que Pasini a relevée dans le manuscrit de Turin, et qui est répétée dans le catalogue de Madden; le passage corrélatif du manuscrit d'Altamira donne l'année 784; Florez lisait 786 dans son propre

exemplaire; mais l'indication analogue du manuscrit de Saint-Sever remonte à 776 : j'ignore les autres variantes possibles, et lors même que la leçon de Saint-Sever ne serait pas, comme je suis porté à le croire, un lapsus de copie (*era* DCCCXIIII pour *era* DCCCXXV ou pour *era* DCCCXXIIII), la date de compilation de ce livre demeurerait restreinte en d'assez étroites limites.

Quant à l'auteur, on répète encore tous les jours qu'il est anonyme; les catalogues de manuscrits le donnent uniformément comme tel, aussi bien que les *fac-simile* et les notices qui ont été publiés jusqu'à présent de la mappemonde. Cette anonymie cependant ne pouvait persister devant un examen quelque peu attentif de l'ouvrage, auquel il est grand temps de restituer définitivement, ainsi qu'il est possible de le faire en toute assurance, le nom, d'ailleurs célèbre par d'autres côtés, de l'auteur à qui est dû ce curieux monument d'exégèse pittoresque et géographique.

Un indice caractéristique, malheureusement tronqué par la négligence du copiste dans le manuscrit de Paris (ainsi que dans celui de Léon, suivant la remarque de Morales), mais que présentent tout au long celui de Turin aussi bien que celui d'Altamira, et, paraît-il aussi, les divers autres, ne peut laisser aucun doute en effet sur l'auteur véritable: non Rhaban Maur, comme conjecturait Pasini, car Rhaban Maur naissait à peine quand ce livre s'achevait; encore moins Saint-Amand, comme porte sur le dos l'exemplaire d'Altamira, puisque Saint-Amand de Maestricht est antérieur d'un siècle, et Saint-Amand de Bordeaux, de trois siècles; bien moins encore saint Victorin de Pettau, que désignait par méprise le Père Joseph de La Canal, puisque saint Victorin appartient au IIIe siècle; mais en réalité un moine bénédictin espagnol renommé par son savoir et son orthodoxie, vaillant aux luttes théologiques engagées par les doctrines d'Elipand de Tolède et de Félix d'Urgel sur la valeur dans un sens purement adoptif du titre de « Fils de Dieu », considéré au point de vue de la chair. L'histoire ecclésiastique raconte les péripéties de ce schisme où se laissaient entraîner une partie de l'Espagne et de la France méridionale, et qui appela la sévérité de plusieurs conciles successifs, présidés par Charlemagne lui-même.

Malgré les avertissements du pape Adrien, Elipand continuait à enseigner la doctrine erronée qu'il avait reçue de son maître Félix; mais il trouva dans les montagnes des Asturies, au couvent de Saint-Martin de Liébana (dont le vocable a depuis été changé en celui de Saint-Toribio), une résistance aussi ferme que respectueuse de la part du prêtre et moine Béatus, secondé par Ethérius son disciple. Elipand s'étonna fort, dans une lettre adressée en 785 à l'abbé Fidelis, de l'outrecuidance de ce « montagnard vagabond appelé Béat par antiphrase », ainsi que du jeune compagnon qui se laissait abuser par lui. Béat répondit à la lettre de l'orgueilleux archevêque par un traité en deux livres *De adoptione Christi filii Dei*, pour lequel il s'adjoignit encore Ethérius, nouvellement promu à l'évêché d'Osma : polémique dont ils furent

l'un et l'autre hautement loués par Alcuin, forcé de s'engager à leur suite dans la même voie. Canisius et la Bibliothèque des Pères ont publié l'écrit original. —Mabillon et les Bollandistes ont reproduit, d'après le martyrologe d'Astorga, une vie de Beatus où nous apprenons qu'il se retira (avec le titre d'abbé) au monastère bénédictin de Valcavado près de Saldaña, au diocèse de Léon, y composa un commentaire sur l'Apocalypse, et y termina ses jours en odeur de sainteté le 19 février 798.

Or, voici que parallèlement à ce récit des faits et gestes de saint Béat et de ses affinités avec Ethérius, le bibliographe Pasini a relevé depuis plus d'un siècle, dans le manuscrit de Turin, la date de 787 comme celle où l'auteur anonyme écrivait son commentaire de l'Apocalypse ; qu'il a aussi copié tout au long la préface de ce même commentaire, terminée par cette dédicace : « Hæc ego, sancte pater Etheri, te petente, ob ædificationem studii fratrum « tibi dicavi, ut quo consorte perfruor religionis, cohæredem faciam et mei « laboris. »

En présence de tels repères, nul doute n'est possible sur la désignation résolûment affirmative de saint Béat (ou sous une forme plus populaire au lieu où gisent ses reliques, saint Biez) de Liébana, prêtre et moine bénédictin, abbé de Valcavado au diocèse de Léon, fêté par l'Église sous le quantième du 19 février, comme l'auteur avéré du commentaire sur l'Apocalypse, dont six mauuscrits splendides présentent à la fois à notre étude, parmi d'admirables peintures sans nombre, la curieuse mappemonde pour laquelle je confesse humblement mes préférences.

De simples indications bibliographiques m'ont permis de constater l'existence, dans le format petit in-4° espagnol, d'une édition imprimée à Madrid, en 1770, sous ce titre : « Sanctis Beatis presbyteri Liebanensis in Apocalysin « ac plurimas utriusque fœderis paginas Commentaria, ex veteribus non« nullisque desideratis Patribus mille retro annis collecta, nunc primum « edita opera et studio R. P. Henrici Florez. » — Ni les grandes bibliothèques de Paris, ni celles de la Belgique obligeamment fouillées à ma prière, ni les librairies spéciales les mieux assorties, n'ont encore pu en mettre un seul exemplaire à ma portée.

D'AVEZAC.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PEINTURE ITALIENNE

PAR M. PAUL MANTZ (1)



ALUONS amicalement cette année 1870. Elle aura été l'occasion d'un beau livre, lequel, chose rare, est un livre sérieux.

La librairie des frères Firmin Didot s'est piquée d'honneur : elle a arrêté un des plus beaux sujets qui se puissent traiter, les *Chefs-d'Œuvre de la Peinture italienne;* elle en a réservé l'illustration à l'habile chromolithographe, M. F. Kellerhoven; elle en a demandé le texte à un lettré, élégant et érudit, M. Paul Mantz.

Ces préparatifs terminés, les éditeurs ont choisi les caractères les mieux gravés, le papier le plus blanc et le plus résistant, les presses dont le tirage est le plus égal.

Et voilà comment nous avons eu, un livre qui, de la table du salon, devra passer sur les rayons de la bibliothèque. Toute la famille y pourra puiser quelque plaisir. Qu'on le feuillète en le commentant ou qu'on en lise à haute voix un chapitre, la conversation du foyer se fera, ce soir-là, plus nourrie et plus grave.

Trop longtemps, l'histoire de l'Art a passé pour un amusement futile ou pour un sommet trop ardu. Les beaux parleurs ne lui ont pas moins nui que les pédants. Les politiques s'entendaient avec les cuistres pour l'éloigner de nos lycées. Combien de gens ont retenu le nom du moindre tyranneau du Bas-Empire, qui ignorent le nom et les œuvres d'Orcagna, de Masaccio ou de Crivelli!

Mais chaque jour quelque pan du passé s'écroule sous l'irrésistible choc des besoins nouveaux. Il eût été bien difficile de prouver à un ministre, il y a quarante ans, que la connaissance de l'histoire de l'Art est, à de certains esprits, aussi utile que la connaissance des langues vivantes. Deux faits tout

1. Ouvrage contenant vingt planches chromolithographiques, exécutées par F. Kellerhoven, trente planches sur bois, quarante culs de lampe et lettres ornées. Un vol. in-fol., dans un cartonnage spécial.—Paris, Firmin Didot frères, éditeurs.

contemporains sont venus presque simultanément créer à l'esprit des distractions et, par conséquent, des séries de pensées entraînant des jugements nouveaux : c'est la facilité toute récente des voyages et les perfectionnements de la photographie. De là, un besoin prouvé d'instruction nouvelle.

L'extrême rapidité des voyages à travers le monde, et, — sans aller si loin, — à travers les Flandres, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, a eu pour résultat d'élargir le jugement en fournissant d'infinis éléments de comparaison entre les peuples et entre leurs œuvres. Voyez ce que Stendhal avait déjà gagné, sous la Restauration, à visiter ville à ville l'Italie ! Nous pouvons, en une saison, amasser autant d'idées générales que lui en six ans.

Au retour, nos musées, — si vides, alors qu'ils sont le plus riches, — nous aideront à entrer dans le détail des choses : le style des maîtres, leur choix de modèles, leurs indécisions, leurs tendances. Nous en aurons entrevu les raisons en traversant les lieux où ils ont vécu, travaillé, aimé, souffert. — Nous rejetterons les livres bourrés d'anecdotes travestissant la gravité de l'histoire, ou étincelants de variations brillantes. Edifiés que nous sommes sur la sincérité des choses, nous chercherons un livre de bonne foi, qui groupe ces efforts isolés, qui nous dise le mot de ces antagonismes persistants, qui nous explique les progrès subits d'une école à un moment donné, et aussi ses arrêts et sa décadence.

Notre éducation sera déjà plus qu'à moitié faite. Car le voyage nous aura montré à Milan, sur la place du Dôme, les filles de la *Joconde*, qui passent, un voile de dentelles sur le front, pâles, avec des yeux langoureux et un fin sourire aux lèvres. A Venise, l'indicible pureté d'un air sans poussière, la singularité d'un ciel bleu, taché de nuages blanc pur, la vivacité du soleil sur les palais réfléchis par le Grand-Canal nous auront expliqué la saveur du coloris vénitien. L'austérité du dessin florentin ne se retrouve-t-elle pas dans la précision des lignes du paysage toscan ? A des souvenirs précis il faut des explications loyales; le temps des rhéteurs est passé.

En même temps que l'esprit s'aguerrit à ces comparaisons de pays, de villes, de maîtres et de styles, l'œil, par la photographie, s'enhardit et interroge curieusement ce qui jadis lui paraissait barbare. La gravure au burin avec sa monochromie de blanc, de gris et de noir, surtout avec sa tendance à créer une langue universelle en adoucissant les angles du dessin et les vives oppositions des tons, est devenue pour nos regards impartiaux un interprète trop timide ou trop peu fidèle. Il y a aussi loin entre un Carpaccio et un Raphaël qu'entre le zézayement d'une bouquetière de la place Saint-Marc et l'accent mâle d'une Transtéverine. Dans un burin l'accent est toujours affaibli.

Au contraire, la photographie nous redira avec une vérité imperturbable (sauf bien entendu l'exactitude dans les relations des tons colorants) les singularités les plus marquées d'une fresque ou d'un panneau. Il n'y a pour elle

ni barbarie, ni perfection atteinte, ni décadence. Il y a des faits que la réalité lui dicte. Ses seuls ennemis sont l'ombre et la morsure du temps sur l'épiderme des chefs-d'œuvre. Ce qu'elle voit, elle le répète en toute sincérité, et nous devons nous fier à un procès-verbal entre les lignes duquel l'homme ne peut rien écrire.

Ce relief dans la vérité vraie, l'histoire le voudrait atteindre aujourd'hui. Le lent et courageux travail de reconstitution entrepris par la critique moderne ne fait pas seulement jaillir des faits nouveaux, il déplace les points de vue consacrés en créant des horizons plus larges. Le livre de M. Paul Mantz, si hardi, sous sa forme réservée, est comme division et comme base, juste le contraire de ce qu'eût pu être, il y a dix ans, un livre analogue. Les primitifs y ont le pas sur les habiles. Les personnalités rentrent dans les ensembles. Les écoles aurorales absorbent le double de place des époques de floraison achevée. Les maîtres de sentiment l'emportent sur les maîtres de tradition. C'est le renversement irrespectueux de la vieille esthétique. Lanzi pleurerait. Winckelmann se voilerait la face.

Personne, que je sache, n'était plus apte à écrire ce livre que M. Paul Mantz. On demande beaucoup au critique moderne. Il faut qu'il possède la forme qui est à la parole écrite ce que l'éloquence est à la parole parlée; il faut qu'il sache, car nos bibliothèques s'emplissent à déborder, et, notre vie se faisant chaque jour plus morcelée, les savants doivent condenser pour nous toute cette science en un petit flacon de quintessence. Il faut qu'il ait des idées, par ce que l'Art nous apparaissant de jour en jour plus sérieux et plus lié à nos mœurs démocratiques, nous voulons, par l'enseignement du passé, entrevoir quel rôle lui est réservé dans les sociétés de l'avenir. Il faut enfin qu'il soit homme de sentiment, parce que les virtuoses de la plume ont su jongler avec des phrases si chatoyantes et si vides que nous sommes en garde contre ce qui ne correspond point exactement à l'émotion et à la sincérité des maîtres.

M. Paul Mantz est un robuste et sincère travailleur. Il est né et a été élevé dans le Midi. Dès son arrivée à Paris il s'occupa d'art et, en 1847, il publia un Salon dans lequel il se déclarait le ferme champion des gloires encore contestées du romantisme. En même temps qu'il semait dans l'*Artiste* des sonnets pénétrants et exquis, il fondait, en compagnie de Chennevières, de Montaiglon, de Soulié, de Dussieux, ces *Archives de l'Art français* qui ont tant fait pour la réhabilitation sérieuse de nos arts nationaux. Le journal l'*Événement* l'a eu dans ses rangs, et on l'a vu là encore, contenu dans la passion, ironique et intègre. Heureusement il s'est retiré de l'engrenage du journalisme quotidien. Il est avant tout ce que les anglais appellent un *reviewist*. Ce qu'il a donné à l'*Artiste* pendant dix ans et à la *Revue française*, mériterait presque sans exception d'être réuni en volume. Il a été l'un des collaborateurs actif de cette *Histoire des Peintres*

de toutes les écoles, fondée il y a vingt ans par Charles Blanc et qui a si intelligemment intéressé la foule aux questions d'art. Depuis dix ans, j'assiste à ses travaux dans la *Gazette des Beaux-arts*. Chaque année, — outre des morceaux de longue haleine tels que son *Histoire de l'Orfèvrerie*, — il y parle des Salons avec autorité et avec mesure. Chaque année il croît aussi dans l'estime de son public.

J'ai confiance que ce livre des *Chefs-d'Œuvre de la Peinture italienne*, dans lequel il est loin d'avoir dit tout ce qu'il sait, conquierra à sa plume élégante, à sa pensée discrète, à son érudition intelligente et profonde, une popularité qu'ont semblé fuir jusqu'à ce jour sa personne un peu sauvage et sa réserve un peu hautaine. Si j'insiste, c'est que, dans ce livre vraiment remarquable, Paul Mantz parle trop souvent de « ses maîtres » et qu'il n'isole pas assez nettement l'empreinte, très-caractérisée pour ceux qui savent lire, de ses jugements personnels. Je sais que cette délicatesse n'a rien chez lui que de sincère. Je ne voudrais pas qu'on prît au mot sa modestie, et je plaide pour Mantz... contre Mantz lui-même.

Le livre des *Chefs-d'Œuvre de la Peinture italienne* embrasse avec une force réelle l'ensemble de cette histoire si vivante, si passionnée, si variée dans le développement. Cela tient à la volonté du système adopté par M. Mantz de ne point distraire les personnalités, si hautes qu'elles soient, des groupes, et de montrer l'école italienne marchant dans une vaste unité vers un idéal de beauté à peu près commun à toute la nation.

« Cette unité, dit-il, échappe aux historiens qui ont jugé à propos de classer les peintres de l'Italie selon le hasard de leur origine. Dans ce système, pour enrégimenter un artiste sous tel ou tel drapeau, on ne lui demande pas quel est le caractère de son œuvre, on s'enquiert du lieu de sa naissance. L'abbé Lanzi, si ingénieux d'ailleurs et si savant aux choses italiennes, ne reconnaît pas moins de quatorze écoles. Lancé sur cette pente, il n'y a plus de raison de s'arrêter. Gardons-nous de pousser jusqu'à l'abus, qui dérive de l'ancien antagonisme provincial, et ne faisons pas aussi bon marché des réalités de l'histoire. »

« Pour nous, ajoute-t-il, nous reconnaissons deux grands courants, qui se sont mêlés quelquefois, qui plus souvent ont paru ne point se confondre. Dans son ensemble l'école florentine a été plus particulièrement touchée de la beauté du dessin ; les Vénitiens ont plus particulièrement cherché le coloris et la lumière. Florence et Venise sont les deux extrémités de l'axe autour duquel l'art italien a tourné. »

On voit dans ces lignes l'affirmation, cachée d'une proposition qui déroute bien des jugements tout faits : la subordination de la tradition au sentiment personnifié dans Léonard de Vinci et Michel-Ange, et à la science purement picturale de Véronèse, du Titien, de Giorgion. Dans ce système, Raphaël, dont les qualités absolues de maître-professeur ne sont pas niées en

elles-mêmes, mais discutées, relativement à d'autres, perd sa souveraine importance, et de dictateur devient membre du glorieux triumvirat.

J'indique sans insiter. Je feuillète en revenant sur mes pas, et je lis une étude très-ferme sur Giotto, le véritable initiateur de l'art moderne en Italie, et un chapitre ému et touchant sur l'école de Sienne, si peu représentée dans les galeries du Louvre.

L'école florentine du XVe siècle tient une large part dans le livre. On sent que M. Mantz a passé à Florence des jours heureux, tout à l'étude des panneaux et des fresques, tout à la lecture des documents récemment publiés en Italie et en Angleterre — car notre pauvre France ne brille pas, depuis longtemps, dans ces travaux d'érudition, et reste comme hébétée.

Le lecteur trouvera là bien des noms qui lui seront nouveaux.

S'il va au Louvre, il constatera bien des absents parmi ces noms que M. Mantz lui présente comme illustres ou respectables dans sa loyale ardeur de réhabilitation. Nos musées sont remplis de maîtres de la décadence. Tout le XVIIe et le XVIIIe siècle ont affiché le plus hautain mépris pour ces maîtres dont la franche originalité était taxée d'ignorance et de barbarie. Et, à vrai dire, arrachées aux chapelles qu'elles ornaient, leurs *predellas* paraissent en effet sauvages et dépaysées comme des montagnards dans une ville. C'est dans les cloîtres qu'il faut étudier ces maîtres qui nouent l'art du passé à l'art moderne. Des mosaïstes partis de Bysance, aux décorateurs du palais Ducal, quelle distance! Et cependant elle fut franchie en moins de quatre cents ans, et l'on peut suivre presque feuille à feuille le bulletin des conquêtes, lorsque l'on prend soin, comme le fait le critique moderne, de ne plus isoler les hautes personnalités.

M. Paul Mantz a éliminé de ses récits tout le côté purement anecdotique et n'a conservé que les faits intimement liés à l'œuvre. Vasari — à qui l'on doit tant de renseignements précieux — avait semé à pleine plume les histoires puériles ou romanesques. Les commentateurs actuels de son œuvre, à Florence, ont fait justice d'une grande partie de ces légendes.

M. Mantz, en réagissant courageusement contre les anciens systèmes, s'est aussi tenu en garde contre les systèmes modernes, qui font à la physiologie une trop large part, et montrent le génie humain fleurissant, mûrissant, pourrissant dans un point de pays avec la passivité d'un fruit sur une branche. Mais peut-être est-il allé trop loin et n'a-t-il point assez accordé au tempérament pour trop donner au système. Son école vénitienne est froide. On juge ainsi d'ordinaire au sortir des églises et des musées de Florence. Pour n'indiquer qu'une réparation, l'impartiale justice voudrait, ce me semble, une plus belle place à ce Carpaccio dont l'œuvre est si tendre, si élégant, si frais et dont le nom n'est guère connu que de ceux qui l'ont admiré à Venise même et aux mâles fresques de Mantegna.

Mais je sens combien peu je dois m'attarder aux détails; M. Mantz a voulu

son livre ainsi. « Tout se tient, dit-il, dans les choses humaines ; mais c'est surtout en matière d'art que la conséquence se lie au principe. Ici l'influence de l'hérédité, l'action salutaire ou mauvaise des milieux ambiants s'imposent à l'historien avec l'autorité d'une loi. Le passé se prolonge et reste visible dans le présent, qui laisse déjà deviner l'avenir. Les plus hautes individualités tiennent aux foules ; les écoles elles-mêmes sont étroitement mêlées les unes aux autres. Il est impossible de morceler cette grande histoire... Grands ou petits, illustres ou obscurs, les maîtres italiens ont bien moins obéi à la loi de leur origine, aux fatalités locales de la géographie qu'aux influences générales des temps, à ces courants d'idées qui, à un moment donné, passent sur le monde, enflamment toutes les intelligences et font vibrer toutes les âmes. Lorsqu'on voit en des lieux qui semblent si divers, s'opérer simultanément les transformations les plus radicales — la défaite du principe byzantin, l'étude de la nature remise à son rang, le style ardemment cherché, la beauté conquise, le maniérisme succédant au grand art, la décadence envahissant l'Italie entière — on doit reconnaître que, malgré quelques divergences apparentes, les écoles italiennes n'en forment qu'une... »

Telle est la conclusion de ce livre. Nous n'y adhérons qu'avec réserve. Certes, elle est vraie dans son ensemble. Il est curieux, il est passionnant de suivre cette noble et grande marche de l'esprit humain vers un idéal suprême. Mais au point de vue absolu, on pourrait faire rentrer toutes nos aspirations occidentales dans une synthèse plus vaste encore. A peine accorderait-on encore que les autres races aient des visées personnelles. Cela est trop vague. L'homme qui vit dans le moment ne peut se désintéresser de l'accident. Rien ne l'intéresse davantage que de lui démontrer le jeu des pièces de cette immense horloge qui ne s'arrête jamais. M. Mantz, gêné sans doute par la place, s'est un peu trop désintéressé de ces questions d'origine, de race, de géographie, d'antagonisme locaux, et, quoi qu'il dise, les personnalités, les manières de sentir et d'exprimer individuelles ont joué dans l'histoire un rôle plus précis. Chaque homme dans chaque minute a son idéal. Il ne faut point substituer le fatalisme des faits généraux à l'influence des hommes s'exerçant dans des milieux particuliers. Nous y perdrions le droit d'exécrer les tyrannies de quelque côté qu'elles vinssent nous opprimer.

Je n'insiste pas sur les gravures et les chromolithographies qui ornent ce beau livre : il y a quarante bois qui alternent avec vingt pierres enluminées. Naturellement, les sujets ont été choisis parmi les œuvres les plus célèbres ou les plus dignes de l'être. L'idée de donner l'aspect approximatif des colorations est en elle excellente. Les chromolithographies de M. Kellerhoven montrent jusqu'à quel degré de perfection est arrivé aujourd'hui ce procédé qui sera d'autant plus sûr qu'il sera traité plus simplement.

Ph. BURTY.



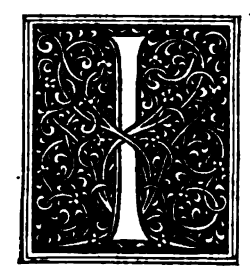


MME DU BARRY

Le Bibliophile Français

Imp. Ch. Chardon aîné Paris

LA COMTESSE DUBARRY



Il y aura tout à l'heure un siècle, en 1771, une jeune et belle personne, douée de beaucoup d'esprit naturel, mais qui savait lire à peine et qui n'écrivait pas sans faire une faute d'orthographe à chaque mot, eut l'honnête fantaisie de se donner une bibliothèque, en y consacrant seulement une somme de cinq à six mille francs, presque le prix d'une de ses toilettes. C'était Marie-Jeanne Gomard de Vaubernier, dite mademoiselle Lange, devenue comtesse depuis le 22 avril 1769 par son mariage avec le comte Guillaume Dubarry. Voici comment lui vint le goût des livres ou plutôt le caprice d'avoir une bibliothèque à elle.

Le roi Louis XV, épris des charmes de cette sirène qui ne se piquait pas d'avoir appris dans les livres tout ce qu'elle savait, lui avait accordé un appartement dans le château de Versailles, et la comtesse, qui avait ouï parler de la célèbre bibliothèque de madame de Pompadour, annonça très-haut qu'elle ferait aussi apporter au Château sa bibliothèque particulière, quoiqu'elle n'eût pas en sa possession plus de vingt volumes, qui étaient des dons que les auteurs courtisans lui avaient déjà offerts.

Elle manda donc secrètement un vieux libraire de Paris, qui *faisait* des bibliothèques à juste prix, et elle mit cinq mille livres à la disposition de cet habile homme, en lui ordonnant de se hâter et d'envoyer le plus tôt possible à Versailles la bibliothèque toute reliée aux armes de Dubarry, avec sa devise : *Boutez en avant !*

On se demandait tout bas à Versailles quelle pouvait être cette bibliothèque, dont Louis XV parlait sans cesse, comme pour faire oublier ce qui manquait, du côté de l'éducation, à la charmante comtesse. Il tenait à constater par là que sa nouvelle maîtresse n'était pas inférieure, en fait d'intelligence, à la marquise de Pompadour, puisqu'elle aimait les lettres comme celle-ci et qu'elle avait également des livres pour son usage. — Bon, disait une méchante langue de la cour, vous verrez qu'elle possède son Arétin !

Pendant ce temps-là, le digne libraire ne s'amusait pas à la bagatelle : il avait fait son plan de bataille, c'est-à-dire de bibliothèque; il achetait des livres d'occasion au rabais et il les expédiait au fur et à mesure chez Redon,

maître relieur, demeurant rue Chartière, au Puits-Certain. Tous ces livres étaient reliés, à la hâte, en maroquin rouge avec filets, dorés sur tranche, et ornés des armes de Dubarry.

La bibliothèque, qui s'élevait en tout à 1090 volumes, fut composée de bons ouvrages de morale, de philosophie, de littérature, de voyages et d'histoire; la poésie, le théâtre, le roman y avaient, il est vrai, la plus large place. Le libraire crut cependant devoir glisser dans le nombre quelques livres érotiques qui pourraient égayer les moments perdus de la favorite; il n'hésita pas à introduire ainsi, chez la maîtresse du roi, Crébillon fils, représenté par ses romans à la mode: le *Sopha*, la *Nuit et le Moment*, le *Hasard du coin du feu*; l'abbé de Grécourt, représenté par ses poésies légères; La Fontaine, représenté par ses *Contes*; Dorat, représenté par ses *Baisers*, etc. Il choisit avec intention divers ouvrages galants qui prêtaient à la circonstance, tels que l'*Art d'aimer*, poëme par Gentil Bernard, le *Prix de la beauté ou les Couronnes*, pastorale de Goudot, etc. Ce fut peut-être par malice qu'il comprit parmi ces livres, qui prêtaient à l'allusion, les *Malheurs de l'amour*, de la marquise de Tencin, l'*Univers perdu et reconquis par l'Amour*, roman mythologique du sieur de Carné, et l'*Histoire amoureuse des Gaules*, de Bussi-Rabutin.

Au reste, quand la bibliothèque, au sortir des mains du relieur, arriva dans l'appartement de la favorite de Louis XV, le bruit se répandit aussitôt que madame Dubarry avait appris à lire dans le traité de Fénelon, intitulé: *Direction pour la conscience d'un roi.* Ce traité se trouvait réellement parmi les livres envoyés de Paris, ainsi que l'*Éducation des Filles*, du même auteur. On y voyait aussi, avec quelque surprise, le *Catalogue des livres de madame la marquise de Pompadour!*

Le libraire avait fait les choses en homme d'esprit, mais la somme de cinq mille francs était un peu dépassée. Voici la note de ses déboursés:

Mémoire de ce qu'a coûté la bibliothèque de madame la comtesse.

	livres.	sols.	
Achat de 1,068 volumes de toutes grandeurs	3,008	»	8
Reliure des 1,068 volumes en maroquin rouge, dorés sur tranche, avec les armes	2,812	13	
Étiquettes des tablettes du cabinet	18	»	
Étiquettes des matières	9	»	
Fers des armoiries en grand et en petit	42	»	
Huit caisses pour emballer les livres	36	9	
Port de caisses, de chez moi à la messagerie	4	»	
Frais de voiture des caisses de Paris à Versailles	37	»	
Port desdites caisses, de la messagerie de Versailles au Château	12	10	
	5,980	2	

Le libraire avait eu la précaution de joindre à la bibliothèque un catalogue

dans lequel les livres étaient d'avance classés par tablettes, au nombre de trente-neuf, de manière à prendre place sur-le-champ dans les armoires, et ce catalogue, dont il y avait deux exemplaires écrits à la main et reliés aux armes, contenait non-seulement tous les titres des livres, mais encore les prix d'achat et de reliure. On comprend que la comtesse Dubarry n'ait pas fait parade d'un semblable catalogue, qui révélait l'origine de sa bibliothèque improvisée et dont l'avertissement était une maladresse, sinon une perfidie du libraire :

« Le prix de tous les livres achetés chez les libraires est à un quart au moins au-dessous du prix commun. Tous les autres auraient été au même prix, s'il n'avait fallu les acheter à des ventes publiques et payer la reliure qui est devenue inutile.

« Il faut objecter qu'il y a dans cette collection plusieurs livres non achevés et dont il faut être attentif à se procurer la suite, du moins au prix de souscription ; tels sont les œuvres de Voltaire, in-4°, l'*Histoire naturelle du cabinet du Roy*, par M. de Buffon, l'*Histoire des Voyages*, l'*Histoire de France* continuée par l'abbé Garnier, les *Vies des hommes illustres de France*.

« Les livres dont le prix n'est pas marqué dans ce catalogue, sont ceux que madame la comtesse Dubarry avait déjà.

« Ceux qui sont marqués d'une étoile * sont ceux qui seraient nécessaires pour rendre cette collection plus complète et qu'on n'a pu encore se procurer. Il y en a dans le nombre quelques-uns qu'il faut avoir absolument. »

Les livres que Madame la comtesse *avait déjà* formaient ensemble vingt-deux volumes, savoir : l'*Explication du Cantique des Cantiques*, les *Mémoires de Dubarry*, deux exemplaires en maroquin et en veau ; le *Mercure de France*, de l'année 1771 ; les *Spectacles de la Cour en 1770*, cinq ou six pièces de théâtre, et l'*Histoire amoureuse de Pierre le Long*, par Billardon de Sauvigny.

Madame Dubarry paya sans marchander, et Louis XV, enchanté du bon goût qui avait présidé au choix de la collection, en rapporta tout l'honneur à sa chère comtesse. « La marquise de Pompadour avait plus de livres, disait-il avec une sorte d'orgueil, mais ils n'étaient pas si bien choisis ni si bien reliés que ceux de la comtesse, qui mériterait d'être nommée notre bibliothécaire de Versailles. »

Grâce à cette bibliothèque, madame Dubarry se perfectionna dans la lecture ; mais elle ne réussit point à corriger l'orthographe de ses pères !

La comtesse Dubarry conserva, jusqu'à sa mort (7 décembre 1793), la bibliothèque qu'elle avait rapportée intacte du château de Versailles à son pavillon de Luciennes ; elle y avait fait peu d'augmentations. On assure pourtant qu'on y trouva un très-joli Enfer, composé des ouvrages les plus libertins, avec les estampes les moins couvertes, tous reliés aux armes de la

dame de Luciennes et à sa devise : *Boutez en avant.* Une partie de ces petits scélérats seraient conservés, dit-on, chez un amateur de Tours.

Quant à la bibliothèque formée en 1771, on la trouve presque entière à la Bibliothèque publique de Versailles où elle est entrée révolutionnairement comme confisquée par la Nation. Il n'existe chez les amateurs que quelques volumes aux armes de madame Dubarry, lesquels se sont vendus à des prix excessifs, notamment à la vente de M. Léopold Double, et ces volumes, dont la reliure laisse beaucoup à désirer, ne sont tombés dans la circulation que par suite d'une vente de doubles, faite, il y a trente ans, à la bibliothèque publique de Versailles, en vertu d'un arrêté de M. le maire. Parmi les livres que madame Dubarry avait acquis depuis la formation de sa bibliothèque et qui sont restés à Versailles, il faut citer les quatorze premiers volumes de la *Correspondance secrète* de Métra, dans lesquels la chronique scandaleuse des amours de Louis XV est racontée sans réticence et sans ménagements.

Par un singulier effet de la destinée des livres, le Catalogue, les deux exemplaires du Catalogue, ne sont point allés à Versailles ; ils figurent maintenant parmi les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, sous les nos 862 *bis* et 862 *ter*, H. F. L'un des deux est la mise au net de l'autre ; il semble avoir été destiné plus particulièrement à madame Dubarry, qui y a laissé quelques notes on plutôt quelques mots de sa main. Le catalogue se compose de vingt-trois feuillets comprenant les divisions suivantes : histoire, géographie, belles-lettres, philosophie et morale, théâtre français, théâtre étranger, poëtes français, poëtes anciens, poëtes étrangers, politique, théologie, histoire naturelle, romans anciens, romans étrangers, romans français. Le titre général est ainsi conçu : *Catalogue des livres de madame la comtesse Dubarry, avec les prix. A Versailles*, 1771. Ce titre est encadré d'une guirlande de fleurs peinte à l'aquarelle, avec une corbeille de fleurs en guise de fleuron. On remarque, dans le cours du Catalogue, plusieurs culs-de-lampe dessinés à la plume et teintés en couleur, notamment, au fol. 7, un Apollon tenant sa lyre, et au fol. 4, le portrait de Louis XV.

P. L. JACOB, *bibliophile.*

DESCRIPTION DES RELIURES CONTENUES DANS CE NUMÉRO.

N° 59. *Les Ordonnances royaux, sur le faict et jurisdiction de la prevosté des Marchands et Eschevinage de la ville de Paris.* Paris, Jeanne le Roy, veufve de Nicolas Roffet, 1582, in-4. — Cette magnifique reliure en maroquin vert, couverte de riches ornements à petits fers, est un des plus beaux spécimens de l'art du relieur en France à la fin du XVIe siècle. Tout porte à croire qu'elle a été exécutée par le maître de Le Gascon, entre les années 1582 et 1586, période pendant laquelle Etienne de Neully exerçait les fonctions de prévôt des marchands, en remplacement d'Augustin de Thou. Les armes de Neully, qui sont : *De gueules à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de quatre billettes de même*, figurent dans un médaillon sur le second plat de la reliure.

N° 60. *Cronique sommairement traictée des faictz heroïques de tous les Rois de France, et des personnes et choses memorables de leur temps.* Lyon, Clement Baudin, 1570, in-8. — Très-belle reliure en veau brun, aux armes de France et de Navarre, faite pour le roi Henri IV, dont l'initiale, surmontée d'une couronne, figure au-dessous de deux écus. Les deux plats sont identiques.





BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS

ESTAMPES (Jacques), seigneur de Valençay, conseiller d'Etat. 1633.



D'azur, à 2 girons d'or, appointés en chevron, chargés sur la pointe d'un croissant, montant de gueules, au chef d'argent chargé de trois couronnes ducales de gueules.

EXPILLY (Claude), président au Parlement de Grenoble.



De sable, au coq d'or crêté et barbé de gueules, au chef d'or chargé de trois molettes de sable.

« Feu Claude d'Expilly, dit le P. Jacob, estoit homme savant, comme le tesmoignent ses œuvres; et curieux sur la recherche des bons livres, desquels il avoit fait sa bibliothèque, qui est à présent conservée par Madame la Présidente de Brion, sa fille. »

FAGNIER DE VIENNE (Jean-Thierri), prêtre-chanoine et grand-vicaire du diocèse de Châlons, puis conseiller-clerc au Parlement de Paris. 1733.



D'azur, au chevron d'or chargé de 2 lions de gueules affrontés et accompagnés de 3 molettes d'éperon d'or, deux en chef, une en pointe, qui est de FAGNIER*; écartelé de gueules, à un dragon d'or ailé de même, qui est de* BRAUX.

FAGON, le médecin de Louis XIV.



D'azur, au soleil d'or en chef, au lion regardant le soleil, en pointe d'un mouton paissant; le tout de même.

FALCOZ, en Dauphiné.



D'azur, au faucon d'argent.

FARGES DE CHAUVEAU, en Bourbonnais.



D'argent, au lion de gueules.

FASSION, en Dauphiné.



De gueules, à la croix d'or cantonnée en chef de 2 étoiles de même, et de 2 roses d'argent en pointe.

FAUCHER (Paul de).



D'azur, à 3 bandes d'or, au chef d'hermine.

FAUCHET (Claude), l'historien, président de la Cour des Monnaies, né en 1530, mort vers 1601.



D'azur, à 3 chevrons bretessés d'or.

Indépendamment d'un grand nombre d'ouvrages rares et curieux, il avait recueilli les manuscrits de nos vieux poëtes français, dont il a écrit l'histoire.

FAULCONNIER (Pierre), écuyer, grand bailli héréditaire de la ville et du territoire de Dunkerque. Il était fils de l'historien de Dunkerque, Pierre Faulconnier, qui avait été également grand bailli et, de plus, fondateur de la Bibliothèque communale de cette ville.



D'or, à 3 roses de gueules boutonnées du champ, mises en bande entre 2 cottices d'azur, et accompagnées de 2 faucons au naturel, chaperonnés de gueules.

FAULTRIER (Joachim), abbé de Notre-Dame d'Ardaine, près de Caen, et de Saint-Loup de Troyes, né à Auxerre, en 1626, avocat au Parlement de Paris; il mourut en cette ville, le 11 mars 1709.



D'argent, au lion de gueules chargé d'une fasce de sable, surchargée d'une

étoile du champ posée à sénestre, à la bordure componnée de guèules et d'or.

Catalogus librorum Bibliothecæ D. Joach. Faultrier, abbatis Beatæ Virginis Arduennensis et Sancti Lupi Tricassini...... Digestus a Prospero Marchand.—*Parisiis, P. Marchand*, 1709, in-8.

FAURE, conseiller au Parlement de Paris.



De sable, au chevron d'argent accompagné de 3 roches de même.

FAVART (Lancelot), chanoine.



D'azur, à la fasce ondée d'argent, accompagnée en chef d'un croissant montant de même, et en pointe d'une ancre couchée d'or.

FAVRE (Antoine), chevalier, baron de Pérôges, premier président au Sénat de Savoie. 1617.



D'argent, au chevron d'azur accompagné de 3 têtes de more liées ou tortillées d'argent, deux en chef et l'autre en pointe.

FAYE D'ESPEISSES.



D'argent, à la bande d'azur chargée de 3 têtes de licorne d'or.

La famille des Faye d'Espeisses est une des plus célèbres dans la magistrature. La plupart de ses membres avaient travaillé à former une Bibliothèque qui, du temps du P. Jacob, c'est-à-dire vers 1644, était en grande réputation.

FERRAND.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 épées d'argent garnies d'or, la garde en bas.

FERRAND (Étienne), vicaire général de l'église de Sens. 1552.



D'azur, au phénix éployé d'or, enflammé de gueules, posé sur un rocher de sinople, regardant la pointe; au canton dextre du chef un soleil d'or.

FERRUS (Pierre de), conseiller au Parlement de Grenoble, vers 1680.



Parti : au 1, d'argent, coupé de sinople; au 2, de gueules.

FESCH (Joseph), cardinal, archevêque de Lyon. 1801.



D'azur, à l'aigle d'or empiétant un foudre de même, le foudre chargé d'un écusson sur lequel est un F de sable; la tête de l'aigle tournée à sénestre, et les ailes abaissées.

Ces armes sont celles que le cardinal portait comme membre de la famille impériale.

La famille Fesch, originaire de

Basle, dont le cardinal était issu, avait pour armes primitives les suivantes,



qui sont : *d'azur, au chevron courbé de sable, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une croix de cimetière calée, le tout d'or.*

FEURS (Antoine de), doyen et comte de l'Église de Lyon, vers 1500.



Losangé d'or et de sable.

FEVRET DE FONTETTE (Claude-Marie), conseiller au Parlement de Dijon, l'éditeur de la *Bibliothèque historique de la France*, 2e édition, né à Dijon en 1710, mort en cette ville le 21 février 1772.



Écartelé : au 1 et 4, d'argent, à une hure de sanglier arrachée de sable, armée d'argent et lampassée d'une flamme de gueules ; au 2 et 3, d'azur, à trois bandes d'or.

Catalogue des livres... de feu M. Fevret de Fontette... — *Paris*, Moutard, 1773, in-8.

FEVRIER DE LA BELLONNIÈRE



D'argent, au porc de sable.

Voyez le *Catalogue* Dinaux, 2e partie, no 71.

FEYDEAU DE BROU (Denis), conseiller au Parlement de Paris, vers 1620.

(1)



Écartelé : au 1, vairé d'or et d'azur, au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent, qui est Hennequin; *au 2, d'azur, à la merlette de sable, au chef d'azur chargé de trois besants d'or, qui est* du Bouchet; *au 3, d'azur, à la levrette courante d'argent accolée de gueules et bouclée d'or, qui est de* Nicolaï; *au 4, d'azur, à la bande de pourpre ou d'argent accompagnée de deux dragons d'or, qui est* Baillet; *et sur le tout, d'azur, au chevron d'or accompagné de trois coquilles de même, deux en chef, une en pointe, qui est* Feydeau.

Il avait épousé Gabrielle Hennequin, morte en 1657, fille d'Oudart Hennequin, seigneur de Chantereisse, second fils de Dreux-Hennequin, chevalier d'Assy, aussi conseiller du roi, et de Magdeleine du Bouchet.

Dreux-Hennequin, troisième fils de Michel Hennequin, sieur de Cury et de Catherine Gabaille, dite de Crécy, de la ville de Troye, avait épousé Renée Nicolaï, fille d'Aimar Nicolaï, sieur de Saint-Victor, premier président à la Cour des Comptes, et de Anne Baillet. Il mourut en 1550.

La marque de ce savant collectionneur affecte deux formes particulières quant aux ornements extérieurs. Dans le nº 1, l'écu repose sur un ovale feuillé, et dans le nº 2, il est accosté

(2)



de ses supports, sommé d'un casque avec lambrequin et lion issant. On trouve quelquefois des reliures à ses armes portant aux angles deux ΦΦ

(3)



entrelacés et traversés à leurs centres respectifs de flèches en sautoir.

FEYDEAU DE BROU (Denis), intendant de Montauban en 1686, président au Grand Conseil, mort en

1690. Il avait épousé, en 1672, Marie-Anne Voisin, fille de Marguerite Marcel et de Charles Voisin, 4e fils de Daniel Voisin, le garde des sceaux.

Cet amateur avait une des plus belles et des plus riches Bibliothèques de son temps. Les livres étaient en grande partie très-élégamment habillés, et sur les plats figuraient tantôt ses armes pures, qui sont : *d'azur, au*



chevron d'or accompagné de trois vannets de même, deux en chef, un en pointe; tantôt ses armes accolées de celles de sa femme, qui sont : *écartelé : au 1 et 4, d'argent, à une croix de Lorraine de sable; au 2 et 3, d'or, à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys,* alias *étoiles, du champ; et sur le tout de* Voisin, *qui est d'azur, à trois étoiles d'argent, deux en chef, une en pointe, et en cœur un croissant montant du même.*

Dans l'*Histoire de la Bibliophilie,* ces dernières armoiries sont attribuées à Daniel Voisin. C'est incontestablement une inadvertance des savants rédacteurs de ce curieux et splendide recueil.

FIEUBET DE NAULAC.



D'azur, au chevron d'or accompagné de deux croissants d'argent, et d'un rocher de même en pointe.

FIRMAT DE PERIÈS (le lieutenant-général comte de), mort en Allemagne en 1828, l'ami intime du roi Frédéric de Wurtemberg.



Écartelé : au 1 et 4, d'argent, à trois poiriers arrachés de sinople, qui est Periès; *au 2 et 3, d'argent, à l'aigle éployée de sable ; chapé-parti d'azur et de gueules, à une fleur de néflier de cinq feuilles d'or et d'argent brochant sur le parti, qui est* Cappel ; *sur le tout, d'argent, à trois mouches d'hermine de sable, au chef cousu d'argent chargé d'une fleur de lys d'or.*

FIZES (Simon), secrétaire d'État, mort en 1579.



D'argent, à la fasce de gueules accompagnée de trois merlettes de sable en chef.

FLAHAUT DE LA BILLARDERIE.



D'argent, à 3 merlettes de sable, posées 2 et 1.

FLÉCHIER (Esprit), évêque de Nîmes, mort le 6 février 1710.



D'argent, à l'arbre de sinople, au chef de gueules chargé de 3 étoiles d'or.

Jeune encore, Fléchier était connu comme bibliophile ; et à l'âge où l'on entre dans la vie active, il possédait une collection remarquable par le choix et la rareté des éditions, et le luxe de la reliure. Sa Bibliothèque fut vendue à Londres en 1725, et perdue en quelque sorte pour la France.

Catalogus librorum Bibliothecæ domini Esprit Fléchier. — *Londini*, 1725, in-8.

FLEURIAU D'ARMÉNONVILLE (Joseph-Jean-Baptiste), garde des sceaux de France, mort en 1728.



D'azur, à un épervier d'argent,

membré, longé et grilleté de même, perché sur un bâton de gueules, au chef d'or chargé de trois glands feuillés et tigés de sinople.

FLEURIAU D'ARMENONVILLE (Jean-Baptiste), comte de Morville, membre de l'Académie française, mort en 1732.



Comme ci-dessus.

FLEURIEU (le chevalier de).



D'argent, à la bande d'azur chargée en cœur d'un soleil du premier.

En grande partie, les livres de cet amateur contiennent ses armes en *Ex libris*, quelque fois sur les plats; mais toujours le *soleil* figure au dos entre les nervures.

FLEURY (Joly de), président au Parlement de Bourgogne.



Écartelé : au 1 et 4, d'azur, au lys naturel d'argent, au chef d'or chargé d'une croix patée de sable; au 2 et 3, d'azur, au léopard d'or, armé de gueules.

FLEURY (Jean-André-Hercule, cardinal de), mort en 1743.



Écartelé : au 1 et 4, d'azur, à trois roses d'or boutonnées de gueules; au 2 et 3, d'azur, au chef chargé d'un lion naissant de gueules, qui est La Treille.

FLEURY (Jean-Hercule de Rosset duc de), pair de France. Mort le 31 décembre 1748. Neveu du précédent.



Écartelé : au 1, d'argent, au bouquet de trois roses de gueules rangées 1 et 2, tigées et feuillées de sinople, qui est de Rosset ; *au 2, de gueules, au lion d'or, qui est de* Lasset ; *au 3, écartelé d'argent et de sable, qui est de* Vissec de Latude ; *au 4, d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or, 2 et 1, qui est de* Rocozel ; *et sur le tout d'azur, à 3 roses d'or, posées 2 et 1, qui est de* Fleury.

FLEURY (Henri-Marie-Bernardin de Rosset des Ceilhes de), archevêque de Tours, sacré en 1751.



Comme ci-dessus.

FOLIN, conseiller au parlement de Bourgogne.



De gueules au hêtre d'or, et en pointe un croissant d'argent.

Devise : *Folium ejus nunquam defluet.*

FONTANGES.



De gueules, au chef d'or chargé de trois fleurs de lys d'azur.

FONTANIEU (Gaspard-Moïse), historien, né en 1695, mort en 1767. Intendant de Grenoble, puis conseiller d'État.



D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une montagne de même.

Ce savant était un amateur des plus érudits. Il avait rassemblé sur l'histoire du Dauphiné une immense collection de titres empruntés aux diverses archives de la France et même des pays étrangers. Ce recueil, qui forme 841 portefeuilles in-4°, est déposé à la Bibliothèque impériale, ainsi que la plupart des livres composant sa bibliothèque, dont tous portaient la marque ci-dessus.

FONTENELLE.



D'argent, à quatre fleurs de lys de gueules posées 2, 2.

FONTENU DE MONTRETOUT (François de), 1667-1759.



D'argent, au chevron de gueules chargé de trois croisettes d'or, et accompagné de 3 mouchetures d'hermine de sable, 2 en chef et 1 en pointe, au chef d'azur chargé d'un léopard de sable.

V. la pl. B. de l'*Hist. de la bibliophilie*

FONTETTE DE GOMMERY (Pierre-Bernard de), chef d'escadre des armées navales. 1696.



D'azur, à trois fasces d'or.

FORBIN (Toussaint de), évêque de Digne. 1653.



D'or, au chevron d'azur, à 3 têtes de léopard de sable.

FORCADEL.



D'argent, au pin de sable accompagné en chef de deux losanges d'azur, et d'une levrette de gueules passant au pied.

FOREST, en Bresse et Bugey.



D'or, à trois pals d'azur, au chef d'or chargé d'un lion passant du second.

FORETS, membre du Parlement de Paris.



D'argent, à trois croissants de sable, au chef d'azur chargé de 3 têtes de cerf d'or.

FORGES (des).



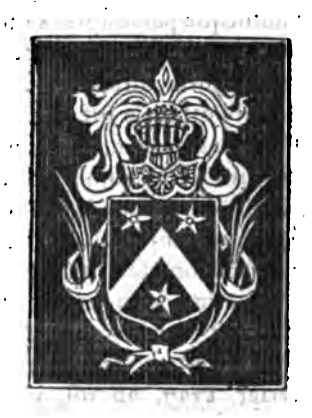
De sinople, à six bezants d'or, 3, 2, 1.

FORGET (Pierre), secrétaire d'État, mort en 1610.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 *coquilles de même*, 2 *en chef et* 1 *en pointe.*

FORTIN DE LA HOGUETTE, archevêque de Sens en 1692.



De gueules, au chevron d'or accompagné de trois molettes d'argent.

FOUCAULT (Nicolas-Joseph), conseiller au Parlement de Paris, intendant de la généralité de Montauban et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Né en 1643, mort en 1720.



De sable, au lion d'argent armé et lampassé de gueules et couronné d'or.

Ce savant avait une bibliothèque que le P. Lelong rangeait parmi les

plus précieuses concernant l'histoire de France. On ignore en quelles mains cette bibliothèque passa après sa mort. Il possédait aussi un cabinet de médailles et de figures antiques très-estimé. Si la bibliothèque fut dissipée, il n'en fut pas heureusement de même du cabinet, qui forme aujourd'hui une des principales richesses des antiques, à la Bibliotèque impériale. Cette magnifique collection devint la possession d'un nommé Mahudel, médecin et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui la revendit le 27 février 1727, au roi, pour la somme de 40,000 fr. — F. BAUDRY. *Mémoires de Foucault.*

FOUCAULT DE SAINT-GERMAIN BEAUPRÉ DU DAUGNON, d'abord vice-amiral, puis maréchal de France. 1653.



D'azur, semé de lys d'argent sans nombre, alias *d'or.*

Les livres de ce bibliophile étaient reliés sinon avec luxe, du moins avec goût. La plupart portaient ses armes frappées sur les plats, et aux angles le monogramme suivant, composé d'un F et d'un S entrelacés, surmonté de la couronne de comte.



FOUCHÉ, duc d'Otrante, ministre de la police générale. Mort le 25 décembre 1820.



D'azur, à la colonne d'or accolée d'un serpent du même semé de cinq mouchetures d'hermine d'argent, 2, 2 et 1. *Franc-quartier de comte-ministre. Chef de duc brochant sur le franc-quartier.*

Voy. le catal. DINAUX, 2e partie, nº 93.

FOUGÈRES (Claude de), doyen et comte de l'Église de Lyon. 1507.



D'azur, au chef losangé d'or et de gueules de deux traits.

(*La suite au prochain numéro.*)

FOULLÉ.



D'argent, à la fasce de gueule, à 3 pals d'azur brochant sur la fasce, accompagné de 6 mouchetures d'hermine de sables dans les entre-deux, 4 en chef et 2 en pointe.

JOANNIS GUIGARD.

M. CURMER.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Henri-Léon Curmer, le célèbre éditeur. Cette perte sera vivement sentie par tous les amis des beaux livres, et surtout par tous les amis de ce libraire artiste, dont nous avons, dans cette Revue même, publié la biographie.

M. Curmer a succombé, après une longue et douloureuse maladie, dans un âge encore peu avancé. Il n'avait, en effet, que 68 ans, et avec lui s'éteignent de magnifiques projets de publication, qui, réalisés, eussent ajouté à sa renommée, et fait la joie des bibliophiles artistes et lettrés.

A. BACHELIN.

Propriétaire-Gérante : Mme Bachelin-Deflorenne.

Paris.—Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55.



Le Bibliophile Français

Imp. Ch. Chardon aîné Paris



LE COMTE HENRI DE LA BÉDOYÈRE

SOIT par pur hasard et en apparence, soit en vertu des lois mystérieuses de l'atavisme, il n'est pas rare de voir un individu reproduire exactement, dans sa personne, le type caractéristique des individus d'une époque antérieure. Il y a, parmi nous, beaucoup d'hommes qui ressemblent à des portraits du XVI[e] siècle. Le masque accentué de Henri IV revit, à l'heure qu'il est, avec une frappante exactitude, dans les traits d'un prince de sa maison. Le comte Henri de La Bédoyère était, par le galbe et l'habitude de sa personne, un pur gentilhomme du XVII[e] siècle. Tel que je l'ai vu, vieillard sec et droit, il me rappelait le portrait de Louis XIV peint par Rigaud, vers le temps où M. de Bouillon disait du grand roi que c'était un gentilhomme de campagne dans son château.

Noël-François-Henri Huchet, comte de La Bédoyère, naquit à Paris, au mois de novembre, de l'an 1782. Il était de vieille noblesse bretonne de robe et d'épée. Les La Bédoyère sont connus vers le milieu du XIV[e] siècle. Un Bertrand Huchet, garde des sceaux de Jean V, duc de Bretagne, épousa Jeanne, dame de La Bédoyère. On peut se figurer ces vieux bretons chassant longuement dans la lande héréditaire, et sonnant le huchet maintenant suspendu dans leur blason (1) et remémoré par leur nom.

(1) Le blason de La Bédoyère est : écartelé, au premier et quatrième d'argent à trois huchets de sable, qui est de Huchet ; au deuxième et troisième d'azur à six billettes percées d'argent, qui est de La Bédoyère.

Henri de La Bédoyère reçut cette aristocratique éducation que madame de Genlis, que Berquin nous peignent. Ce qui nous frappe, nous autres, c'est le ton grave, la tenue de ces éducations solides et glaciales, faites sous le toit familial par un précepteur, un Mentor, comme disaient les livres d'alors. L'enfant porte son nom de toute la hauteur de sa petite taille. Dès qu'il peut marcher on lui donne une épée. Il y a dans Berquin l'histoire d'un châtiment plein de larmes : Le gouverneur d'un M. le chevalier grand comme le bras et querelleur comme un reître, remplace par une plume de paon la lame de l'épée de son élève.

Henri de La Bédoyère avait onze ans, en 1793. Sa famille n'avait point émigré, mais l'enfant n'avait point été détourné un moment de ses études. Les heures de la rue n'avaient point sonné pour lui. Plus tard, quand il put se connaître, son entêtement breton ne fut pas sans grandeur. Il n'avait (comme ceux de Coblentz) rien appris et rien oublié. Il ne s'était pas enquis de ce qu'avaient fait *ces gens-là.* Sa mère l'avait-elle porté dans ses bras, au Champ de Mars, pour l'associer à la fête de la Fédération ? L'avait-on mené à Notre-Dame, derrière le char de la déesse de la Raison ? Le grondement de la *Marseillaise* n'avait point traversé les fenêtres closes de sa chambre d'étude. Le *Ça ira,* en sonnant contre les vitres, n'avait pas soulevé sa jeune tête inclinée sur un Horace *ad usum Delphini.*

Quand le Directoire, rouvrant les bals, et le premier consul, rouvrant les églises, eurent permis aux femmes de prier et de danser, quand Napoléon eut réorganisé la France, M. Henri de La Bédoyère en était encore à l'ancien régime. C'était un esprit vraiment littéraire. Il vivait dans le paisible domaine des livres. Il aimait les voyages comme on les aimait sous Louis XVI. En 1804 il donna une traduction du voyage du docteur Johnson dans les îles Hébrides. L'année suivante, il visita la Savoie et le midi de la France. La relation de cette promenade parut en 1807. Le livre trouva un traducteur allemand en 1809, et fut réimprimé par l'auteur en 1849.

Les études de M. de La Bédoyère eurent ce caractère intéressant, de s'attacher aux langues modernes et aux œuvres étran-

gères, auxquelles la littérature française est restée si longtemps obstinément fermée. Il donna en 1804 une imitation de *Werther*. Un peu plus tard, en 1809, il refit, et compléta ce travail, mais sans songer le moins du monde à reproduire le vrai caractère et les formes natives de son modèle. Il exécuta une de ces versions libres que Laharpe appelle, si je ne me trompe, les conquêtes du génie français. C'était alors une vieille habitude nationale de plier les écrivains étranges au goût de la ville et de la cour. Puis on avait d'étranges timidités. Letourneur et Ducis, de fort honnêtes gens d'ailleurs, jugèrent que le mouchoir de Desdémone blessait la dignité d'une si tragique personne, et ils le lui changèrent en *voile*. Le père Brumoy, avant eux, avait transformé en canapé le lit où Euripide étend, mourante, la reine Alceste. C'était, disait le savant père, afin *de ne point éveiller des idées indécentes*. On voit que ce discret translateur n'avait pas, à l'endroit des canapés, l'opinion sceptique que Napoléon Ier exprima depuis.

M. de la Bédoyère eut des scrupules de ce genre. Il lui sembla, par exemple, qu'un vulgaire détail de toilette dût gâter le suicide de Werther, et il supprima, dans sa version, l'habit bleu, la veste et la culotte jaunes que Gœthe avait eu grand soin d'indiquer comme vêtement du pauvre ami de Charlotte; car c'était dans un semblable costume que Werther, l'année précédente, avait valsé avec la femme aimée jusqu'à la mort. Il est périlleux, quand on traduit Gœthe, d'avoir plus de goût que lui.

M. de La Bédoyère ne fit pas moins une traduction de *Tom Jones* fort agréable à lire. La manière, le style Fielding importent moins que la forme impérissable de Gœthe. *Tom Jones* est, avant tout, une amusante histoire qu'il s'agissait de conter agréablement, et M. de La Bédoyère l'a contée avec une verve décente qui sied à merveille.

C'est dans ces travaux littéraires que j'aime à trouver l'origine du goût pour les beaux livres, qui se développa plus tard dans l'âme choisie de M. le comte de La Bédoyère. Le plan de sa bibliothèque est d'un lettré. Il voulait y faire entrer tous les meilleurs livres de littérature et d'histoire qui aient été faits à toutes les époques.

Les grandes passions, (celle des livres comme les autres), éclatent par illumination soudaine ou se développent avec la persistance sourde et croissante d'un incendie. Je crois que c'est plutôt de cette dernière manière que l'amour des livres est venu à l'excellent bibliophile qui nous occupe. Son caractère tranquille et réfléchi était plus capable de persistance que de spontanéité. D'ailleurs on ne saurait fixer de date précise à l'origine de ses collections. « Lorsqu'eut lieu la vente Caillard, en 1810, M. le comte de La Bédoyère occupait déjà une place honorable entre les amateurs les plus distingués. Il acquit à cette vente nombre d'articles d'un grand prix. Il fit aussi d'importantes acquisitions aux ventes Didot et d'Ourches, qui eurent lieu en 1811. » (*Catalogue Potier*, 1862, *pag. vi*).

M. de La Bédoyère dut procéder avec quelque lenteur : il avait des scrupules trop exquis sur l'intégrité des exemplaires qui devaient être admis dans sa bibliothèque. Il trouvait bien rarement *tout faits* des livres dignes de lui, et c'était le plus souvent feuille à feuille qu'il tirait d'un amas d'exemplaires le volume d'élection.

Il s'attacha naturellement aux belles éditions si sages, si simples et si vraiment françaises qu'on publiait alors. Il affectionnait les papiers de choix, le vélin du temps, charmant et fragile comme le teint des femmes blondes. Quand il avait formé un exemplaire parfait, il le confiait à un excellent artiste qui le sût revêtir d'une digne reliure, disant, comme dans Corneille :

> ......Je veux donner d'une âme résolue
> A l'époux sans macule une épouse impollue.

La révolution de 1830 troubla le gentilhomme jusque dans son intime amour des livres. Entré dans les Gardes du corps en 1814, il avait fait la campagne d'Espagne en 1823. En 1830, il quitta le service avec le grade de colonel de cavalerie. La terre manqua sous ses pieds après la chute de la monarchie qu'il aimait. Quand Juillet fut accompli, il se vit seul survivre à un monde. Las, découragé, il perdit, il crut avoir perdu l'amour des livres. Il fit vendre sa bibliothèque en 1837. Ce furent des

adieux pareils à ceux que Titus fait à Bérénice, dans la belle tragédie idyllique de son cher poëte Racine. « Je vous quitte et vous aime ». Il n'eut pas jusqu'au bout la cruelle constance de l'Empereur. Il voulut rappeler sa belle bibliothèque répudiée; et les plus éclatants d'entre les livres qui la composaient reprirent le chemin de ses rayons. C'est de la sorte qu'il racheta, aux enchères, le *Dictionnaire* de Bayle, exemplaire en grand papier relié par Derome, les épreuves avant la lettre de la *Galerie du Palais-Royal* et les beaux vers à Fouquet, l'*Adonis* de La Fontaine écrit de la belle écriture de Jarry, et relié par le Gascon, touchant monument et de la piété d'un grand poëte envers le malheur et de l'art d'une noble époque.

A partir de ce moment, M. de La Bédoyère mit une étrange ardeur à rechercher tous les livres qui lui avaient jadis appartenu. Il semblait vouloir, par son zèle à les recueillir, réparer son ingratitude envers ces irréprochables compagnons dont il s'était séparé, bien qu'ils fussent parfaitement beaux.

M. de La Bédoyère donna un grand charme à beaucoup de ses livres en les illustrant richement de vignettes et de dessins. Il s'entendait surtout à égayer de gravures les poëtes du XVIII[e] siècle. Il mariait à merveille le madrigal à la vignette, Dorat à Eisen.

Mais peut-être M. de La Bédoyère doit-il sa plus grande originalité comme bibliophile à sa collection de documents imprimés sur la Révolution française. C'est tout au moins un fait psychologique singulièrement intéressant que l'homme du XVII[e] siècle que nous savons, le gentilhomme royaliste, muré dans sa foi bretonne, qui n'avait pas plus voulu reconnaître la Révolution que le père Loriquet n'avait consenti à tenir Napoléon I[er] pour empereur des Français, que le comte de La Bédoyère enfin se soit fait le gardien des archives de cette histoire non accomplie pour lui. La Révolution le prit tout d'abord, semble-t-il, par la curiosité.

« M. de La Bédoyère parcourait le midi de la France (en 1805), observant tout sur son passage, en voyageur intelligent. Traversant nous ne savons quelle ville, il avisa, dans quelque bou-

tique obscure, un amas de brochures et de journaux contemporains de la Révolution. Quand il eut parcouru quelques-unes de ces pages, on eût dit, à le voir, qu'il venait de découvrir un monde nouveau. » (*N. France, description La Bédoyère, p. XII.*)

Mais ce ne fut guères qu'après 1830 que la collection révolutionnaire de M. de La Bédoyère prit des développements considérables.

A cette époque, le libraire France (je suis heureux et fier de nommer mon père) s'était fait, dans son magasin du quai Malaquais, un peu l'archiviste de la Révolution française. Le premier, il avait imaginé de recueillir les documents épars où gisait encore la vérité qui depuis s'en est dégagée. Il assemblait, complétait les journaux, classait les pamphlets, ébauchait la bibliographie révolutionnaire. C'était une tâche opportune : la Révolution entrait dans l'histoire. C'est du gouvernement de Juillet que datent les premiers grands travaux sur la fin éclatante du XVIIIe siècle.

Mon père fut de la sorte l'obscur et modeste guide de bien des hommes de lettres. Il devint et demeura le collaborateur de M. de La Bédoyère. Il y avait un autre lien, je puis le dire, entre le gentilhomme et le libraire. Ils se souvenaient tous deux d'avoir, à Cherbourg, en 1830, après les adieux de Rambouillet, brisé, l'un son épée, l'autre son sabre, et emporté tous deux un lambeau fleurdelisé du même drapeau blanc.

C'est avec ce laborieux collaborateur que M. de La Bédoyère assembla et ordonna un amas formidable de cent mille pièces.

Des collections entières vinrent se fondre, se perdre dans la sienne : celle de Portier de l'Oise, celle d'Alissant de Chazet, qui tenait beaucoup de journaux des mains de Delisle de Salle, celle de M. Deschiens, avocat à la cour de Paris, qui avait vécu sous la Révolution, enfin celle du colonel Maurin, laquelle vaut un souvenir en passant.

Les collectionneurs se rappellent la petite maison de la rue des Boulangers-saint-Victor, où le vieux colonel vivait enseveli dans un amas de choses précieuses et mortes. On longeait le mur d'un petit jardin où les abricots mûrissaient en espaliers, et on entrait dans des salles sombres où des débris de tous les pays

et de tous les temps se confondaient sous un voile épais de poussière grise, poussière sacrée que le colonel Maurin défendait qu'on enlevât jamais. On voyait là l'échelle de Latude, des sarcophages égyptiens avec leurs momies, des verres de Venise, des olifans d'ivoire, des bancs d'œuvres dont les miséricordes, sculptées d'ânes et de porcs, soutenaient des Diane et des Vénus au lieu de chanoines; on y voyait des insignes révolutionnaires: piques, médailles, plaques, boutons; de très-patriotiques montres en bois, des pierres de la Bastille taillées par le patriote Palloy, mille choses. Michelet se souvient d'y avoir contemplé, ému, un portrait en miniature de l'aimable Lucile Desmoulins. Il demande ce qu'est devenue cette charmante relique.

Il y avait aussi une quantité considérable de documents imprimés sur la Révolution française; c'est celle partie du Musée-Maurin qui passa tout entière à l'hôtel La Bédoyère.

C'est de la sorte que fut amassée cette collection sans égale qui, maintenant acquise par la Bibliothèque impériale, permettra aux historiens de creuser l'histoire de la Révolution sans avoir besoin, pour ce labeur de vivre, comme Louis Blanc, dans l'Exil du *British-Museum*.

Cette Babel de documents est confuse comme les cris du club et de la rue; mais il s'en dégage assurément des voix puissantes et neuves que M. de La Bédoyère n'avait pas voulu entendre. La Gironde et Condorcet y ont des accents plus profonds, sans doute, que l'ingénieux Royou et que Suleau, un ami attardé du Régent. Les écrivains royalistes avaient gardé le ton de l'ancien régime. C'étaient des rieurs qui s'intéressaient fort aux filles du Palais-Royal. Ils regrettaient le Trône et l'Opéra et songeaient plus volontiers encore à railler mademoiselle Théroigne qu'à combattre Robespierre. Ils mouraient en riant et laissaient une épigramme pour testament; tels Montjoie et Royou, rédacteurs de l'*Ami du Roi*, Rozoy qui faisait la *Gazette de Paris*, Peltier et les autres auteurs des *Actes des Apôtres*.

Bien que ces feuillets de grain inégal, ces cahiers brusquement jaunes et bleus réclamassent peu un vêtement de maroquin, M. de La Bédoyère les couvrit de magnifiques reliures sombres qui

leur font comme des monuments expiatoires. Il se souvenait que le dernier numéro avait touché l'échafaud.

J'ai vu la vieillesse de M. de La Bédoyère.

Il passait les longs hivers parisiens dans son hôtel de la rue Saint-Dominique. C'est là qu'était sa bibliothèque, et la joie grave de sa vie. L'ameublement sévère était plein de souvenirs aristocratiques. Le velours des grands fauteuils avait ces teintes fanées qui ressemblent à des regrets. La Bibliothèque où personne, autant dire, n'entrait, était une grande salle du rez-de-chaussée. Le jardin, beau de mélancolie, de vieillesse et d'abandon, y faisait pénétrer, par les hautes fenêtres, l'air, la lueur verte des grands arbres et les chansons des oiseaux. Dans de grands meubles d'acajou plaqué de cuivre, les livres montraient discrètement leur dos de maroquin, à travers un grillage tellement fin que les papillons et les mouches ne pouvaient passer au travers.

Là, le comte de La Bédoyère, assis au milieu de ces nobles richesses, palpait du doigt les grains de maroquin ou faisait sonner les feuillets du hollande, ayant son vieux chien Zerbin couché, en rond, à ses pieds.

L'été, il faisait d'assez brefs séjours dans son château de Raray, près de Verberie. C'est une magnifique résidence actuellement la propriété de son fils, M. le comte Antoine de La Bédoyère. Le château, dont l'histoire est douteuse et confuse, dresse, au milieu d'un superbe parc, sa belle façade à fronton que terminent deux vastes ailes. Il a le grand caractère pompeux du XVIIe siècle. Au-devant, s'ouvrent deux galeries portant sur chaque arcade les chiens, le cerf et le sanglier d'une grasse chasse de pierre. Il y a, à Raray, un superbe mobilier, un lit Renaissance, qu'on dit d'origine royale, et une bonne bibliothèque.

Mais les premiers froids de novembre et les soirées croissantes ramenaient vite le collectionneur au pays des ventes publiques et des hasards bibliographiques. On le revoyait chez son libraire familier. Il y venait causer devant quelques visages connus, et c'était un causeur charmant. Je l'ai entendu, bien souvent, faire de l'iconographie révolutionnaire avec M. Guillaume Conbrouze, l'auteur du *Décaméron numismatique* et de

la bibliographie des journaux avec M. Charles Brunet, le parfait annaliste de la presse de 1793. Les plus longs entretiens, faits d'une voix lente et grave, étaient ceux qu'il avait avec un bibliophile aimable et regretté, M. Adolphe de Puibusque.

M. de Puibusque était, comme M. de La Bédoyère, un lettré. Il a même traduit en français la royale prose castillane de don Juan Manuel, et écrit deux volumes sur l'Espagne littéraire et la France littéraire, les deux parties des deux Cid.

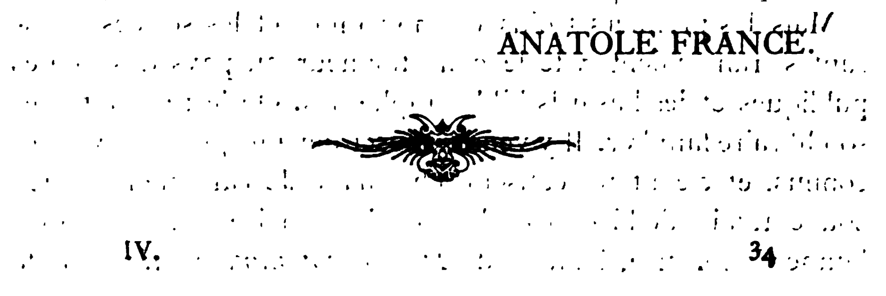
Le traducteur du comte Lucanor plaisait au traducteur de Tom Jones. Ils parlaient de leurs passions comme deux princes de tragédie. M. de Puibusque discourait sur Goya mieux qu'un espagnol : il adorait la spontanéité puissante de l'étrange poëte des Manolas, les libres procédés du graveur qui voilait de dentelle noire les chaudes blancheurs de ses rêves. M. de La Bédoyère vantait l'exquis vignettiste Eisen, pour sa science aimable à passer sur une même planche la pointe et le burin.

J'ai voulu laisser à cette place un faible écho de ces deux voix maintenant éteintes. Mais ce m'est un devoir d'inscrire trois noms qui sont intimement associés à l'œuvre bibliographique de M. de La Bédoyère. J'ai déjà cité l'un des trois, il me reste à donner les deux autres : le non de M. Sylvestre, l'habile libraire, qui introduisit le moyen âge romantique dans la bibliographie, et le nom de M. Potier, l'expert plein d'autorité que chacun connaît. C'est faire du libraire et du bibliophile une égale louange que de dire qu'ils s'estimaient d'un grand prix l'un et l'autre.

M. le comte Henri de La Bédoyère mourut, à Paris, le 18 juin 1861.

Il avait chargé, par testament, M. Potier de dresser le catalogue de ses livres rares et précieux, et M. France de décrire sa collection de documents sur la Révolution française.

ANATOLE FRANCE.



L'ART SATIRIQUE D'APRÈS LES MONUMENTS

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE (1).

LA RÉFORME.

Un des côtés particuliers de la caricature vient de ce qu'elle ignore sa force de projection. Elle lance souvent au hasard des bombes dont les éclats rejaillissent autant sur ceux qu'elle croit défendre que sur ceux qu'elle attaque.

Luthériens et calvinistes, surtout les luthériens, car à Genève la doctrine méprise le masque railleur, me paraissent trop avoir chargé leurs armes contre l'Église romaine, et plus d'un coup qui devait atteindre la tiare passa par-dessus.

Malheureusement pour les réformateurs, le chef de l'Église, au moment où se produisit la scission, était un de ces hommes considérables qui arrivent à leur date et semblent prédestinés à résumer en eux les lumières et la gloire d'une époque. On dit le siècle de Léon X comme on dit le siècle de Louis XIV. Léon X se présente à la postérité, rayonnant des splendeurs que projettent les poëtes, les penseurs et les hommes politiques de son temps : Machiavel et Michel-Ange, l'Arioste et Raphaël consacrent la mémoire de Jean de Médicis, de même que Molière et La Fontaine rehaussent la majesté de Louis XIV. Sans doute, papes et rois sont pour infiniment peu de chose dans le développement intellectuel des penseurs qui les entourent; ils leur préfèrent même des natures courtisanesques d'un ordre très-inférieur. Léon X et Louis XIV n'en bénéficient pas moins de l'action des hommes de génie vivant sous leur règne.

Luther témoignait donc d'une suprême audace en s'attaquant à Jean de Médicis. De même Léon X eut tort d'anathématiser et d'excommunier Luther; car c'est une faute que de lancer à la tête d'un pauvre moine toutes les foudres du Vatican.

Ce fut alors que de l'Allemagne, de la France et de l'Italie furent vomies (l'adjectif n'est que trop vrai) des injures que nous sommes étonnés de voir s'échapper d'esprits religieux. Des paquets de sottises et des paquets de choses

1. Voir les nos de juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1869; janvier et février 1870.

bien autrement sales étaient lancés par les adversaires des deux partis, qui ne trouvaient rien d'assez immonde dans la nature pour se caractériser mutuellement.

A cette époque surtout, joua un rôle considérable le diable, qui eut pour tâche de ne pas laisser un instant de repos aux réformateurs. Contre eux, l'Église déchaîna une légion infernale dont la puanteur se répandait partout. Combien de fois Luther ne se plaint-il pas de sentir l'odeur infecte des démons! C'était une obsession constante semblable à celle que certains de nos contemporains, quoique petits-fils de Voltaire, ont ressenti, disent-ils, de la part des jésuites.

Alors commence la véritable caricature. Jusque-là elle ne fait que balbutier. Elle a mis quinze siècles à apprendre à parler, ignorant les ressources dont elle dispose. On l'a vue sous la décadence romaine faire ses premiers pas timidement; la barbarie des premiers siècles l'empêche de se produire; hybride et confuse au moyen âge, elle ressemble à ces animalcules qui rampent et grouillent sous terre.

Rome l'a armée; c'est l'excommunication d'un moine obscur de Witemberg qui décide de la puissance de la caricature. Elle trouve enfin un adversaire digne d'elle, l'Église. Elle peut se prendre corps à corps avec des hommes et non plus avec des abstractions. Sans doute elle nous paraît aujourd'hui grossière et d'un esprit douteux; mais il faut faire la part de la nation qui hâta son développement et de l'époque où elle se produisit.

En 1496 fut publiée la première gravure satirique contre Rome. Cette



D'après Wenceslas d'Olmutz (1496).

estampe est très-rare, comme toutes celles du même graveur, Wenceslas d'Olmutz; mais surtout la nature du sujet fait qu'il est parvenu jusqu'à nous si peu d'exemplaires, que seul le *British Museum* en possède une épreuve datée avec le monogramme W, signature habituelle du maître.

Une ânesse, le corps couvert d'écailles de dragon, un masque de satyre au derrière, est certainement plus bizarre que remarquable par deux bras terminés, l'un par une patte de lion, l'autre une main d'homme, et deux jambes dont l'extrémité de l'une forme sabot et l'autre griffe d'animal.

Ce monstre d'une excessive complication est bien le produit d'une époque où les graveurs, ouvriers plutôt qu'artistes, le cerveau plein de choses troubles, de visions apocalyptiques, s'imaginaient que leur crayon ne s'exprimerait jamais assez clairement; aussi ajoutaient-ils sans cesse à leurs conceptions un détail plus significatif pour leurs yeux, plus trouble pour les nôtres. De tels symboles, qui nous paraissent aujourd'hui absurdes et enfantins, frappaient pourtant les yeux du peuple.

Wenceslas fait poser la patte de son hydre sur le château Saint-Ange au sommet duquel flotte le drapeau papal, portant pour armoiries les clefs entrelacées de saint Pierre. Cela est écrit: *Castel-St-Agno*, cela est certain. De même que le *Tevere* qui coule aux pieds; en effet, l'écriture a besoin d'apporter son secours au burin. Moins claire est l'urne placée aux pieds du monstre. Est-ce un vase d'iniquités? Je laisse à d'autres le souci de la découverte.

Mais telle est la conception compliquée qui a présidé à cette satire, qu'au besoin elle pourrait être retournée contre les préparateurs de la réforme, car cette révolution religieuse ne se produisit que plus tard (1).

La légende *Roma caput mundi* peut être regardée comme un hommage. Appeler Rome la « tête du monde » n'est pas une injure.

Les catholiques pourraient dire également que le monstre qui pose sa patte sur le château Saint-Ange, comme pour en prendre possession, personnifie l'esprit de révolte qui va éclater à quelques années de là. En tous cas, l'allégorie prête à la controverse, et celle-là en particulier n'a pas porté un grand tort à l'Église.

Cette même estampe se retrouve en tête d'un pamphlet postérieur, dont on ne connaît que quatre exemplaires et qui a pour titre: *Représentation de la papauté, Abbildung des Bapstums*, par Martin Luther, Wittemberg, 1545, in-4°. Diverses autres gravures, attribuées à Lucas Cranach le père, ornent ce livre que seules possèdent les bibliothèques de Halle, de Berlin, et sans doute celle de Weymar, où dut passer l'exemplaire ayant appartenu à Goethe.

Les planches ne sont pas toutes aussi emblématiques que la première. On y voit le diable mettant au monde le pape et cinq cardinaux. « Voici la naissance de l'Antechrist » comme il est dit dans des vers placés au bas de l'image.

1. Luther n'est qu'un disciple de Jérôme de Prague, qui lui-même tient son enseignement de Jean Huss. Et Jean Huss n'est-il pas le porte-voix des Albigeois, qui, déjà au XIIe siècle, s'insurgent contre les abus de la cour de Rome?

La furie Mégère allaite le petit pape, sa compagne Alecto le berce et Tisiphone le conduit par des lisières.

Si Luther n'est pas l'auteur de ce pamphlet, il dut l'inspirer; en tout cas il l'approuvait, comme on peut le voir dans sa lettre du 8 mai 1545, adressée à Nicolas d'Amsdorf.

Dans d'autres images le pape met le pied droit sur l'empereur Henri IV qui se prosterne devant lui: « Le pape montre ainsi qu'il est l'esprit de Dieu et des hommes. Ce que Dieu a établi et ce qu'il veut qu'on respecte, le saint homme le foule au pied. » Telle est la traduction d'une légende destinée à exciter le pouvoir temporel contre le despotique pouvoir spirituel qui abusait de sa puissance. Une estampe du même ouvrage montre Conradin, roi de Sicile, s'agenouillant devant Clément IV, et le pape brandissant un glaive pour trancher la tête du monarque. « L'empereur, dit la légende, avait fait beaucoup de bien au pape et le pape lui en témoigne sa reconnaissance d'une manière cruelle, ainsi que le montre fidèlement cette image » (1).

Les réformateurs mettaient sur le compte des papes toutes les ambitions déçues des princes du moyen âge, espérant ainsi se donner pour alliés les hommes haut placés qui luttaient contre les abus de la cour de Rome.

Dans une autre planche le pape est monté sur un animal immonde. « Il est juste, en effet, dit la légende, que tu aies une truie pour monture; elle te conduira où tu dois aller. » Porc, diable, enfer, sont les injures à la mode. Le pape, dans cette estampe, tient un vase rempli d'ordures. « Tu veux convoquer un concile, est-il dit dans les vers qui suivent, pour t'aider dans ce but, je te donne ma fiente. »

C'est alors que réformateurs et papistes mettent en pratique la théorie du *circulus* de Pierre Leroux; mais surtout les luthériens en ont abusé.

Une autre planche représente encore un bourreau qui accroche à des potences le diable et les cardinaux; attirée par ce spectacle, une troupe de diables vole au-dessus du gibet. Ces images font penser à celles de 1792 et les légendes témoignent de violences semblables à celles des révolutionnaires parisiens: « Viendra le jour où le pape et les cardinaux seront punis sur terre comme ils le méritent, ainsi que vous le voyez ici représenté, et ils ont bien gagné ce qu'ils endurent (2). »

Ce langage naïf devait plaire au peuple, qui, comme les enfants, se plaît aux choses simples. Pour l'entretenir dans des idées hostiles contre la

1. Manfred, fils naturel de l'empereur Conrad IV, s'étant emparé des États de Naples et de Sicile au détriment de son jeune frère Conradin, fut vaincu par Charles d'Anjou, que le pape avait investi du royaume de Naples; il périt en 1266 dans la bataille de Grandella, où se jouait la possession de ce royaume.

2. Pour plus de détails sur ce pamphlet introuvable, voir G. B. (Gustave Brunet), *Notice sur un recueil de caricatures satiriques*, *Cabinet de l'Amateur*, 1845-46.



papauté, les réformateurs lui fabriquaient des jouets. Un des disciples de Luther rapporte dans les *Propos de table* le fait suivant :

« Le docteur Luther dit que lorsqu'après la diète d'Augsbourg, le cardinal Campège entra, avec Ferdinand, dans la ville de Vienne, on habilla en cardinal un petit homme de bois, et après lui avoir attaché au cou des indulgences et le sceau du pape, on le mit sur un chien à la queue duquel on avait lié une vessie de porc pleine de poix. On donna la chasse à ce chien dans toutes les rues de la ville. »

Ne sourions pas trop de ces enfantillages du XVIe siècle; nous avons vu, il n'y a pas bien longtemps, hier encore, d'honnêtes bourgeois se poser en adversaires terribles du pouvoir, par l'adjonction à leur chaîne de montre d'une petite *lanterne* en signe de l'enthousiasme qu'ils professent pour un pamphlet qui ne brille pas précisément par la délicatesse.

Gravure du *Poëme du Loup* (vers 1530).

Il faut donner ici une estampe curieuse d'après le *Poëme du Loup*, un livre allemand rare. (In-4, sans date ni lieu, imprimé vers 1530.) L'estampe est plus spirituelle que le texte, dans lequel le pape joue le rôle du loup. Mais encore dans ce ressouvenir du *Roman du Renard*, la fiction enlevait-elle les ongles de la brutalité. Il n'en était pas toujours ainsi. C'est la grossièreté qui sert d'arme habituelle aux réformés.

Aux violences germaniques je préfère les attaques des troubadours. Il y a de l'élan et du lyrisme dans les doléances parties de France.

Le moine Guyot de Provins, gallican, accuse le pape de tous les maux du siècle :

« Ha! Rome, Rome,
Encore occiras-tu maint home! »

Et ailleurs, dans un beau vers plein de lamentations :

« Rome nos suce et nos englot. »

Guyot, dont quelques idées semblent toutes modernes, voudrait que les dons des particuliers, au lieu de s'amasser dans les coffres du clergé, fussent employés à construire des ponts, des routes et des hôpitaux.

Au commencement du XIIIe siècle, le troubadour Guillaume Figuèras de Toulouse, se révolte contre les massacres de Béziers et s'en prend à la papauté :

« O Rome, telle est la grandeur de votre crime, que vous méprisez et Dieu et les saints.

« Rome fourbe et trompeuse, vous gouvernez si injustement qu'auprès de vous se cache toute ruse, toute mauvaise foi!

« Rome, sous les dehors d'un agneau, avec un regard simple et modeste, vous êtes au dedans un loup ravisseur et un serpent couronné. »

Pierre Cardinal, autre adversaire de l'Église, s'écrie :

« Les prêtres tentent de prendre de toutes mains, quoi qu'il en puisse en coûter de malheurs. L'univers est à eux; ils s'en rendent maîtres; usurpateurs envers les uns, généreux envers les autres, ils emploient les indulgences, ils usent d'hypocrisie, ils séduisent ceux-ci avec Dieu, ceux-là avec le diable. »

Mais l'Inquisition ne laissa pas chanter les troubadours longtemps sur ce ton. Traqués et persécutés, ils durent se taire ou s'enfuir à l'étranger; et si la lutte n'avait pas recommencé dans le Nord de la France, qui tenait bon en Picardie, en Champagne et en Normandie, l'Église eût été délivrée d'adversaires inquiétants.

J'ai dit la grossièreté de la plupart des gravures symboliques exécutées pour le compte de la Réforme. Deux livres cependant font exception par leurs images : L'*Antithesis figurata vitæ Christi et Antechristi*, et *la Mappe romaine*. Le premier de ces ouvrages contient de remarquables figures sur bois d'un maître habile, qui a dessiné effectivement en antithèse le *Christ* et *l'Antechrist*, c'est-à-dire le pape. En regard du Christ, humble et pauvre, on voit constamment le pape étalant ses pompes et ses richesses.

Saint Joseph, Marie et Jésus sont dans l'étable. Le pape, entouré d'une cour brillante, accorde ses audiences. Le Christ lave les pieds des pauvres. Les empereurs et les rois baisent la mule du pape. Le Christ fait son entrée à Jérusalem, monté sur une ânesse. Quand le pape sort, c'est sur un cheval richement harnaché, suivi d'une bande de hallebardiers en grand costume. Le

Christ chasse les marchands du Temple. Riches et puissants apportent leurs deniers au pape.

On voit la conception emblématique qui a présidé à ce pamphlet qui se termine par une ascension radieuse du Christ vers les cieux, quand, en regard, des diables s'emparent du pape et le précipitent dans les flammes de l'enfer.

La portée de ces planches, traduites par le burin d'un habile maître en bois, dut être considérable, car l'antithèse s'y présente clairement. Et on s'explique combien les exemplaires sont devenus rares, la cour de Rome ayant intérêt à faire disparaître cette accusation contre la papauté (1).

Le graveur anonyme du frontispice de *la Mappe romaine* (2) a mis en œuvre plus d'ingéniosité que la plupart de ses confrères. Autour du titre se relient divers incidents dont quelques-uns témoignent d'un réel sentiment satirique.

On voit au milieu de l'estampe une figure du pape, l'*Oiseleur romain*, préparant ses filets pour y prendre les oiseaux de la réforme voltigeant gaiement. Un capucin accroupi regarde une cage dans laquelle est déjà enfermé un de ces oiseaux.

Au bas de la même planche un prince baise les pieds du pape, qui lève au-dessus de la tête du personnage agenouillé sa tiare et son épée dans la même main. Aux pieds du trône se tient un sombre cardinal : un poignard caché derrière le dos, il n'attend que le moment d'achever le suppliant. C'est la même idée que celle traduite en 1545 par Lucas Cranach.

La *fournaise romaine*, à laquelle des moines apportent du bois pour y



Fragment du frontispice de la *Mappe romaine* (1623).

1. Ce n'est que grâce à l'obligeante entremise de M. Alfred Franklin, l'un des conservateurs de la Bibliothèque protestante, ouverte place Vendôme par M. Schickler, que j'ai pu prendre des notes sur l'un des rares exemplaires imprimés vers 1540, qu'a bien voulu me communiquer M. Alfred André.

2. Pamphlet prétendu extrait de l'anglais de T. T. et publié à Genève par J. de la Ceriser. en 1623.



brûler princes et chevaliers, hommes et villes, relient ces divers sujets dont le plus curieux certainement est *la Conception romaine,* c'est-à-dire un pape en mal d'enfant, entouré de cardinaux, de prêtres et de moines agenouillés pour assister à l'heureuse délivrance de leur chef spirituel qui accouche de foudres recueillies pieusement dans un vase par les princes de l'Église.

C'est la plus spirituelle idée des réformateurs que cette conception des foudres de l'Église par le pape. L'idée est fine comme la gravure, qui, quoique anonyme, part d'un burin exercé.

Ces querelles religieuses fournirent un nouveau champ aux graveurs en médailles, dont les burins n'avaient été employés jusque-là qu'à consacrer les traits des souverains et le souvenir des grands événements politiques. Il est peu de cabinets où ne se trouvent quelque association du diable et du pape, de furie et de cardinal, parodies de médailles où le pouvoir spirituel avait été geminé jusque-là avec le pouvoir spirituel et où les têtes de papes étaient accolées à celles de puissants empereurs.

Suivant Klotz (1), ces médailles satiriques, fabriquées par les protestants, furent répandues particulièrement de 1537 à 1547 en Allemagne, en France et en Angleterre. Elles semblent la traduction du pamphlet *La papauté instituée par le diable,* publié par Luther pendant la diète de Worms, en 1545.

On voit au cabinet des médailles un plomb représentant une tête de cardinal accolée à une tête de fou. La légende porte : DES. BAPST. GEBOT. IST. WIDER GOT. MDXLIII. (La domination du pape est contraire à Dieu.) Au revers une femme tenant un glaive et une sorte de croix est assise sur un pape renversé qui tient une coupe. On lit : FALSGHE. LERE. GILT. NIGHT. MEHR. MDXLIII. (La fausse doctrine ne prévaut plus, 1543).

Les papistes répondaient à ces révoltes par d'autres médailles où fous et diables sont accolés également à la tête de « *Calvinvs heresiarch. pessimvs.* »

Le père Jobert, qui fit graver deux de ces ornements satiriques pour sa *Science des médailles,* disait : « Je n'aurais pas daigné en parler si ce n'était que ces ridicules pièces sont fort communes et tombent aisément entre les mains des gens curieux qui se tourmentent inutilement pour les entendre, car on a beau faire, il n'est pas possible de rendre intelligibles les visions de certaines têtes mal-faites qui n'eurent jamais de raison. »

Le père Jobert ne fit pas preuve de vive induction pour comprendre le sens de ces médailles qui peuvent être divisées en trois classes :

1° Celle des réformateurs contre Rome;

2° Celle des défenseurs du pape contre la Réforme;

3° Celle des sceptiques qui, devançant Swift et le *Conte du Tonneau,* se raillaient sur la même médaille de Calvin, du pape et de Luther.

Une véritable caricature contre le pape, LVTHERVS TRIVMPHANS,

1. *Opuscula nummaria, de Nummis contumeliosis et satyricis,* 1772, in-8.

mais qui fut faite plus tard, car les jésuites jouent un rôle dans le tableau, est réellement importante. On y voit la bataille engagée et deux corps d'armée en présence : les docteurs luthériens armés de leurs Bibles et de leur plume, et leur chef *D. M. L.* (docteur Martin Luther), qui les commande.

Ils sont en petit nombre si on les compare au nombreux groupe qui s'avance menaçant faisant cortége à Léon X; les cardinaux portent tous les instruments de l'église, les moines des divers ordres tiennent en mains épées et torches enflammées ; les jésuites soutiennent de leurs fourches le fauteuil papal, bien mal assujetti quoiqu'il s'appuie sur Aristote. Toute cette armée de jésuites, pour répondre aux porteurs de Bibles, trempent leurs plumes dans l'encrier que leur fournit une sorte de Cerbère vomissant des flammes par la gueule.

Naturellement les réformés ont représenté Luther noble et inspiré. Léon X, vieux et chancelant sur son trône, a besoin d'être soutenu par les jésuites; mais les soutiens se rompent, l'épée du pape se brise, les clefs de saint Pierre se rompent, quand Luther lui montre ces paroles du livre : *Justus in suâ fide vivet. Qui ex fide sunt ii sunt filii Abrahæ.*

Il est certain que dans ce tableau l'avantage reste aux docteurs; mais si on excepte quelques représentations symboliques traduites gravement par les réformés, les pamphlétaires attachés à leur cause se croient obligés d'ajouter aux injures déjà violentes du crayon une série d'invectives contre Rome : peste, cancer, prostituée, vipère, avec un choix d'épithètes de la même fabrique.

Ceux qui défendaient la foi en l'Église ne furent pas moins grossiers d'ailleurs que les réformés, à prendre pour type la *Généalogie et fin des huguenots,* par Gabriel de Saconay, archidiacre de l'église de Lyon. Ce prêtre avait entrepris de lutter contre les huguenots qu'il appelle *hu! guenons!* Ce calembour par à peu près, que ne repousseraient peut-être pas nos petits journaux d'aujourd'hui, a décidé de l'esprit du dessinateur employé pour illustrer le livre de Saconay. Les huguenots sont divisés en différentes espèces ; les uns à tête de chien comme Luther, les autres à tête de loup comme Calvin, certains demi-renards, demi-singes voulant dévorer la France.

Combien nous paraît inutile aujourd'hui cette bataille engagée sous Jean de Médicis, où fut dépensée tant d'encre et de bile ! Sans les bibliophiles, qui s'intéresserait à ces pamphlets de la Réforme?

Au risque de ne pas traiter sérieusement ces graves questions religieuses, qui ne sont pas encore aujourd'hui terminées, j'ose avouer que dans la Réforme je ne m'intéresse qu'à Luther, et, dans Luther, je ne vois que le poëte qui disait :

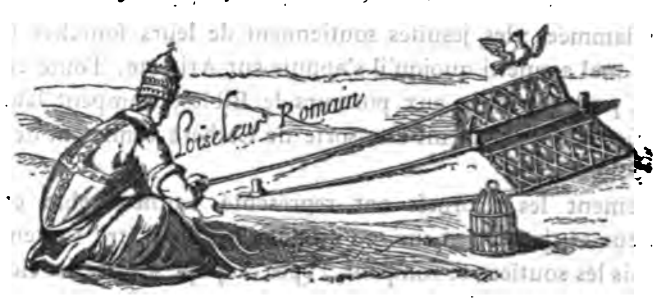
—Où chantent de braves compagnons l'humeur méchante ne saurait être; la colère, l'envie, la haine, les chagrins ne sauraient rester dans le cœur.

Luther revient souvent sur le chapitre de la joie, et tous les honnêtes gens

étrangers aux querelles religieuses ne peuvent qu'approuver le moine chantant :

Wer nicht liebt wein, weib und gesang,
Er bleibt ein narr sein leben lang.

(Celui qui n'aime ni les femmes, ni le vin, ni la musique, dépense fort sottement son ennuyeuse vie).



L'oiseleur romain,
d'après le frontispice de la *Mappe romaine*.

CHAMPFLEURY.

CHARLES NODIER CHEZ LADY HAMILTON

(Suite.)



CEPENDANT, l'impression de *la Famille de Popoli* étant achevée, on mit en vente les deux volumes in-12 qui composaient ce roman, auquel Nodier avait ajouté ce sous-titre : *Mémoires de M. de Cantelmo, son frère, publiés par lady Mary Hamilton.* Lady Hamilton se donna le plaisir d'adresser des exemplaires de ces Mémoires à toutes les personnes qu'elle connaissait, non-seulement en France, mais encore en Angleterre. Elle se garda bien de dire que Charles Nodier lui avait prêté une plume secourable, et elle s'attribua exclusivement tous les éloges que la critique accorda, dans les journaux, à cette publication, que Nodier avait chaudement recommandée à ses amis de la presse périodique.

Le roman était dédié à sir Herbert Croft, chevalier-baronnet, vicaire de Prittlewel, et Charles Nodier s'était plu à répandre toutes les grâces de son style dans cette dédicace que lady Hamilton n'avait fait que signer. Cette dédicace doit donc être restituée à son véritable auteur :

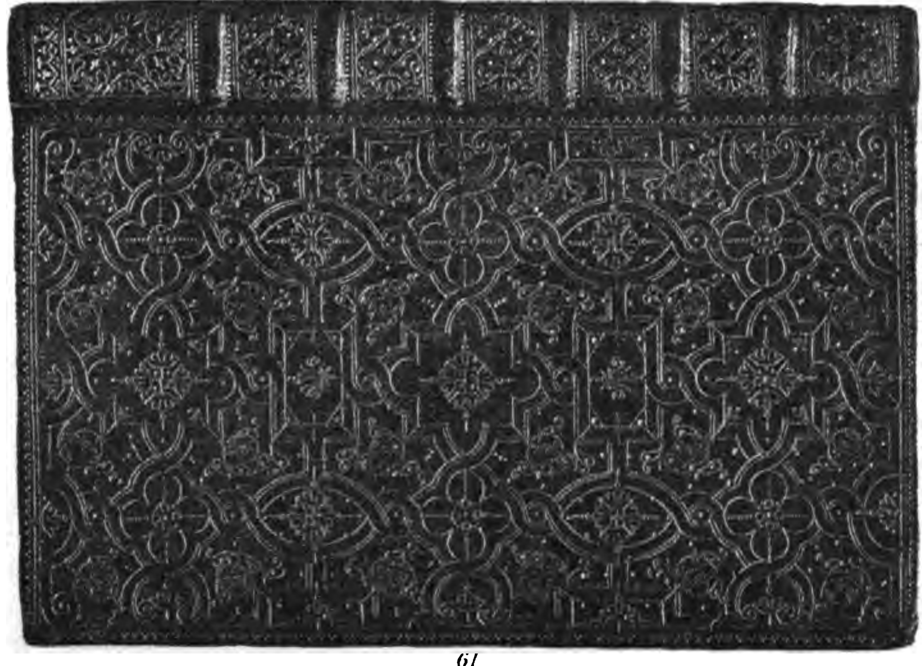
« Mon respectable ami, j'étais déjà bien avancée dans une vie à laquelle Dieu n'avait pas encore ménagé les plus cruelles épreuves du cœur, quand j'eus le bonheur de vous rencontrer, il y a sept ans. Votre sagesse et votre amitié m'ont fait goûter des consolations; et lorsque, revenue à des études qui avaient charmé mes premiers malheurs, j'ai osé m'essayer dans une littérature qui nous était encore presque étrangère à tous deux, vous avez encouragé mes efforts. Voilà d'assez justes titres à la dédicace de ce faible ouvrage, que je craindrais cependant de vous offrir, si la lecture de mes deux petits volumes devait vous détourner longtemps de ce que vous imprimez maintenant sur Horace et de ce que vous préparez sur *Télémaque.*

« Ceux qui vous connaissent un peu savent bien que vos talents mériteraient un hommage plus distingué! Mais je vous connais assez, pour être sûre que votre sensibilité n'en pourrait pas recevoir un plus agréable.

« MARY HAMILTON.

« 4 juin 1810. »





61

RELIURE AUX ARMES D'ANNE D'AUTRICHE

par Le Gascon (plat et doublure)

(Collection A. F. Didot)

A la suite de cette dédicace, Charles Nodier avait fait imprimer une *notice de l'éditeur,* signée de ses initiales, notice que lady Hamilton ne lui permit pas de présenter avec plus de développements et sous une forme plus élogieuse. Cette notice est la seule qui renferme quelques détails biographiques sur lady Hamilton; à ce titre, elle peut être recueillie dans ces notes qui concernent l'auteur de *la Famille de Popoli* autant que Charles Nodier lui-même :

« Lady Mary Hamilton, née Leslie, fille du comte de Leven et Melville, tante du comte actuel et des comtes de Northesk et de Hopetoun, est née à Édimbourg en 1739.

« Elle épousa en premières noces M. Walker; en secondes noces M. Hamilton, descendu des ducs d'Hamilton, et de l'écrivain ingénieux dont l'esprit n'a pas moins honoré sa famille que les grands titres qu'elle a possédés, l'auteur des *Mémoires du comte de Grammont.*

« Lady Mary Hamilton, venue en France, avant la Révolution, avec son dernier mari, qui lui a laissé une fortune considérable, a eu le malheur de l'y perdre après un séjour de quelques années. Elle a continué d'y résider et a marié deux de ses filles avec des Français, l'une avec le général Thiébaut, actuellement commandant de Burgos; l'autre avec M. de Jouy, connu dans la littérature par l'opéra de *la Vestale* et par celui de *Fernand Cortez.*

« Voici les titres des principaux ouvrages anglais de lady Mary, avec les dates de leur première édition :

« 1° Letters from the dutchess de Crouy and others. *London, Robson,* 1775, 5 volumes in-12, dédiées à la Reine.

« 2° Memoirs of the marchioness de Louvoi. *London, Robson,* 1777, 3 vol. in-12.

« 3° Munster's village. *London, Robson,* 1778, 2 vol. in-12.

« 4° The life of M[rs] Justman. *London, Beckett,* 1782, in-12.

« On a imprimé en Hollande une assez mauvaise traduction de *Munster's village.*

« L'éditeur de ce nouvel ouvrage de lady Mary Hamilton a l'intention de donner, avec sa permission, une traduction libre de ses productions anglaises. »

Lady Hamilton se délectait à recevoir des éloges qui lui arrivaient de tous côtés et qui trouvaient un écho dans la plupart des feuilles littéraires de Paris. M. de Jouy, qui n'avait qu'une médiocre indulgence pour la monomanie romancière de sa belle-mère, n'hésita pas cependant à lui faire compliment du succès qu'elle avait obtenu avec son premier roman écrit en français, mais il ne put se taire à l'égard de Charles Nodier, qui avait si spirituellement et si habilement arrangé les choses, avec un désintéressement, dit M. de Jouy, bien rare chez un écrivain et surtout chez un bon écrivain.

— Il y a des pages charmantes dans ces deux volumes, ajouta-t-il, et Nodier

aurait pu s'en faire honneur. J'ai surtout remarqué, dans le second tome, l'épisode romantique de la Grotte de Fingal (1). C'est du Chateaubriand tout

(1). Cet épisode porte à un tel degré le caractère du genre romantique et l'empreinte du grand style de Charles Nodier, avec son système d'orthographe, que nous n'hésitons pas à le transcrire ici, pour engager les éditeurs futurs, à réunir la *Famille du duc de Popoli* aux romans de l'auteur de *Trilby* et de *Smarra:*

« Un jour, au milieu de ces isles que le Créateur a semées sur la mer d'Ecosse, et qui n'offrent au loin que l'aspect de rochers nus, inhabités et stériles, le guide de notre petit bâtiment signala l'isle de Staffa. Nous n'avions oublié, ni mon neveu ni moi, le nom de ce lieu solennel, attesté par la devineresse de Saint-Germain, et où devoient reposer les cendres et les traditions d'un grand poëte encore inconnu. Nous descendîmes sur ses bords, avec le respect religieux que porte le voyageur de Grèce, aux lieux célébrés par Homere ; les voyageurs d'Italie, aux champs de Mantoue ! Peut-être même, l'austérité de ces souvenirs sauvages, perdus pour la gloire et pour la postérité, ajoutoit-elle encore à notre admiration. Nous gagnâmes lentement, à travers de longs sables, brillantés de mille cristaux, et le long d'un roc dont la surface, polie par les flots et par le temps, se partageoit en plusieurs couches nuancées des couleurs les plus éclatantes ; nous gagnâmes, dis-je, la simple demeure d'un pauvre pêcheur, qui l'avoit bâtie près du rivage. Nul champ, nulle terre cultivée, n'y annonçoit, d'ailleurs, la demeure de cet homme. Content de recevoir de la mer, fidele à ses vœux, le tribut accoutumé, il avoit négligé de demander au sillon ingrat le fruit d'un pénible labeur. Les grèves de Staffa étoient pauvres en végétaux, et, particulièrement, en végétaux utiles. Un nuage presque permanent flottoit sur son sol infécond, et, descendant sur tous ses rivages, se confondoit à l'horizon avec les flots qui baignoient ses côtes ; mais une grande richesse de métaux compensoit, autant que cela est possible, la pauvreté des cultures. La nature y paroissoit dire à l'homme : « Voilà tous les trésors qui « flattent l'orgueil de tes semblables ; l'argent qui les enrichit, le cristal pur dont ils for- « ment leurs coupes, le spath élégant et varié qui brille dans leurs meubles les plus re- « cherchés, le granit qui pèse sur leurs tombes ; mais cette vile terre, semblable aux pom- « peuses et frivoles apparences dont ils repaissent leur vanité, éclate aux yeux et ne produit « rien ». Aussi le sage insulaire de Staffa, presque riche de ses travaux, mais indifférent à tout ce luxe dont il étoit environné, vivoit sans autre soin que de vivre, et prenoit peu d'intérêt à l'inutile opulence de son rocher natal.

« Du lieu où nous étions assis, nous distinguions la mer qui battoit la côte à quelque distance, en glissant de loin en loin sur sa vaste étendue d'un bleu foncé de larges bancs d'écume blanche ; et, un peu plus près, une large pierre brute, élevée, comme par un pouvoir surnaturel, sur des piliers que la main de l'homme ne paroissoit pas avoir touchés, et entourée d'autres pierres calcinées par le temps. Sur la question que j'adressai à notre hôte, il se leva tristement, et, détachant de sa muraille humide un vieil instrument à corde à demi-détendu, il alla s'asseoir sur la pierre sépulcrale, et commença une espece de chant funebre, dans un langage qui ne m'étoit pas connu. Seulement le retour périodique des cadences et l'harmonie des sons me firent penser que j'entendois quelque beau reste des poëmes du Barde calédonien, et que mon insulaire étoit quelque riche rhapsode de cet Homere ignoré. Mon neveu avoit compris ma pensée, et, plongés dans un égal saisissement, nous écoutions en silence. Je crois que c'est là un de ces moments qui révelent à l'ame de l'homme le sentiment de sa dignité, car alors il acquiert d'une maniere bien certaine la conviction que tout n'est pas matériel en lui. Telle étoit du moins ma maniere de sentir ; et quelle devoit être celle de mon jeune compagnon de voyage, dans la force d'une organisation si sensible ? Que manquoit-il à la vigueur, à la majesté de ses émotions ? Tout ce qu'il y a de touchant et d'imposant dans le monde agissoit au même moment sur son cœur : la mer qui mugissoit près de lui, le tombeau qui reposoit devant ses yeux ; les chants sublimes de la poésie, simples accords d'une musique sans regles, qui s'élevoient en commun vers le ciel avec la voix des vagues et des échos ; et, dans son ame si vivement ébranlée, tous les souvenirs de ses pertes ; toutes les fievres de son amour !

pur, et même, entre nous, c'est mieux que Chateaubriand. Oh ! Nodier est un maître en fait de style.

il tressaillit, mais il ne trembla pas. Je lus dans son regard lumineux et assuré qu'il n'avoit pas oublié le malheur, mais qu'il avoit gagné la force de le soutenir.

« Il étoit déja tard au moment de notre arrivée, et le bâtiment ne pouvoit passer qu'une nuit. Heureusement, cette nuit étoit, en quelque sorte, illuminée par un brillant clair de lune, et rien ne nous empêchoit de bien voir la grotte de Fingal, si toutefois une femme âgée, de sa race, qui l'habitoit dans ce moment, ne refusoit pas de nous y admettre. Je ne sais quel pressentiment, qui me fit deviner Maggy Macpherson dans cette souveraine mystérieuse, me détermina à lui faire porter nos noms et l'expression de notre désir. On ne tarda pas à nous répondre que nous pouvions nous rendre à la grotte, et que nous y étions attendus.

« Je n'essayerai point de décrire la magnificence de ce palais naturel, autrefois esquissé avec assez de vérité par Maggy, dans un de ces moments d'enthousiasme poétique où j'avois eu occasion de la voir. Peut-être même, à l'instant où j'écris ces lignes, un voyageur à qui le ciel a donné plus de loisirs, et sans doute plus de talents, acheve de fixer l'histoire si intéressante des Hébrides ; et bientôt dans le cas où le grand poëte de la Calédonie aura échappé à l'oubli dans lequel ses chants sublimes ont été ensevelis jusqu'à nos jours, nul cœur sensible au pouvoir de la nature et du génie n'entendra nommer Staffa sans émotion ; Staffa, immortalisé par ces demeures antiques et majestueuses, comme la nature elle-même, que l'Ecossois, fidele à ses traditions imposantes, croit consacrées au pere et au chef des bardes, par les génies de ses montagnes et par les esprits de ses nuages.

« Sur la base d'une colonne détruite, à l'entrée des souterrains, une femme étoit silencieusement assise, et de là elle tenoit ses yeux arrêtés sur le ciel. Comme les torches de la grotte répandoient une partie de leur lumiere au dehors, et que la lune brilloit de tout son éclat, nous apperçûmes de loin cette femme, et nous ralentîmes notre marche. Au bruit de nos pas elle se leva : « Soyez les bien-venus, nous dit-elle en françois, d'un son de voix « altéré ; je ne descendrai pas, sans témoins, dans la tombe de mes peres. Voilà, continua-t-« elle en nous montrant la brume blanchâtre qui flottait sur la côte, voilà qu'ils m'atten-« dent dans leurs palais de brouillards, et qu'ils se penchent déjà pour m'y recevoir ». En effet, les brumes épaisses de ces rivages affectent des formes singulières et caractérisées, auxquelles l'imagination est portée à attribuer une existence réelle ; et, dans ce moment, en particulier, on auroit cru voir de gigantesques vieillards, laissant flotter au gré du vent les boucles de leurs barbes blanches et les plis de leurs larges manteaux. L'un d'eux paroissoit armé d'une longue lance, et plus bas un autre avoit l'air de gémir sur des ruines. Aux côtés de ce dernier, une jeune ombre immobile et pensive dessinoit sur le fond du ciel les contours fugitifs de son corps svelte, et la brise qui s'emparoit en passant de sa chevelure abandonnée la chassoit en ondes légeres au-devant de son visage. Bientôt même, cette belle créature aérienne sembla s'appuyer sur une harpe courte et courbée, comme on dit qu'on en usoit autrefois dans les montagnes d'Ecosse, et sa main errante s'arrêta quelque temps sur les cordes qui alloient s'effacer. Alors (combien l'imagination n'a-t-elle pas de prestiges !) une espece de musique lointaine se fit entendre à nos oreilles ; ou plutôt le seul de nos sens qui n'avoit pas encore été occupé, maîtrisé par l'illusion qui trompoit les autres, s'associa librement à leur touchante erreur. Il n'est personne qui n'ait quelquefois prêté avec attendrissement une attention taciturne aux mélodies de la nuit, et, nulle part, elles n'ont plus de charme et de majesté que sur les bords de la mer. Les sons qui s'élevent des flots se marient merveilleusement à ceux qui s'élevent de la terre ; et du bruit des eaux qui expirent sur les rivages, des brises qui murmurent dans les herbes seches, des grands arbres qui balancent leur front couronné de feuillages, des insectes nocturnes qui redisent leur chant accoutumé, il résulte une grave harmonie qui étonne et qui intéresse. Pendant que ces méditations absorboient nos pensées, l'apparition s'étoit évanouie peu-à-peu ; et, quand nous reportâmes nos regards sur le ciel, elle étoit tout-à-fait éteinte. L'héritiere de

Lady Hamilton avait distribué un si grand nombre d'exemplaires, *de la part de l'auteur*, que l'édition fut bientôt épuisée. Elle pria Nodier d'y faire quelques légères corrections, et une seconde édition, tout à fait semblable à la première, parut, chez le même libraire, avec le millésime de 1811. On avait seulement ajouté à cette édition une pièce de vers anglais, dans lesquels le chevalier Croft remerciait lady Hamilton de la dédicace qu'elle lui avait adressée. Ces vers, datés d'Amiens, 20 février 1811, sont intitulés : *On the death of musico a piping bull-finch belonging to the right honourable lady Mary Hamilton.*

Le succès du roman de *la Famille du duc de Popoli* n'avait fait que rendre Lady Hamilton plus insatiable de gloire littéraire : au lieu de se reposer sur ses lauriers, elle ne songeait qu'à publier coup sur coup plusieurs ouvrages;

Fingal marchoit lentement devant nous appuyée sur deux serviteurs ; et, arrivée au fond de la grotte, elle s'assit sur un siege de pierre couvert de mousse. La lueur vague et tremblante des flambeaux de résine qui nous éclairoient ajoutait encore à la sévérité solennelle de sa figure mourante ; au travers de la pâleur livide de son teint et du dérangement de ses traits, il étoit difficile de retrouver des traces de la physionomie vive et inspirée de Maggy. C'étoit elle cependant.

« Son abattement ne l'empêcha pas de nous adresser quelques paroles qui me rappelerent les discours prophétiques de Saint-Germain. Elle paroissoit avoir connoissance de tout le passé, et ces paroles entrecoupées échappées, au délire d'une prochaine agonie, faisoient retentir à tout moment à nos oreilles des souvenirs et des menaces de mort. Je ne me retrace cette scene que comme un songe, mais je n'ai pas oublié qu'elle mêloit à ses discours des phrases en langue cadencée, dont le tour et les figures réveilloient l'idée de son grand aïeul. « Les enfants de l'étranger, disoit-elle, ont été appelés pour être témoins de ma chûte ; « ils n'ont pas vu le feu de mes festins ; ils n'ont pas entendu les concerts de mes bardes ; « j'ai été pour eux comme un grand arbre dont le front brûlé de la foudre ne donne plus « d'ombre aux passants. Le voyageur viendra et cherchera de loin la haute cime de mon « feuillage ; il passera, en sifflant, sur l'endroit où je m'élevois, et il foulera aux pieds mes « rameaux sans les avoir reconnus. »

« Cette scene qui nous touchoit vivement ne fut pas de longue durée. J'entraînai mon neveu, à qui une profonde émotion avoit presque dérobé l'usage de ses sens. Il ne les reprit tout-à-fait qu'à l'entrée de la grotte, où, accablé de ses sensations, il s'assit sur le sable brillant qu'inondoit la pure clarté de la lune. Nous nous taisions et nous regardions le ciel où quelques nuages errants se suivoient, traînant derriere eux une ample et obscure draperie, comme un long convoi de fantômes. Un de ces oiseaux à ailes étroites et découpées qui planent sur les greves que la marée abandonne, pour leur ravir quelques insectes, monta perpendiculairement vers le ciel en poussant un cri semblable à celui d'une femme effrayée : et les serviteurs de Maggy sortirent avec leurs torches éteintes et renversées vers la terre. Nous pensâmes qu'elle n'étoit plus.

« Le lendemain, nous nous éloignâmes de bonne heure de Staffa, et, en y jetant un dernier regard depuis le bateau qui nous emportoit, nous distinguâmes une assemblée d'hommes et de femmes qui paroissoient occupés d'une cérémonie funebre. Nous fîmes cette observation, en même temps, mais sans nous la communiquer. Peut-être même ne produisit-elle point sur nous cette forte émotion que cause la vue des scenes de cette espece à ceux qui ont perdu naguere quelques personnes aimées. L'élément sur lequel nous étions confiés à un frêle esquif a la propriété de pénétrer l'âme d'un sentiment de contemplation qui exclut les idées timides et les terreurs pusillanimes. La vie de l'homme est si peu de chose au milieu de l'Océan ! l'infini en étendue a quelque chose de la solennité de l'infini en durée ; il révele aussi l'éternité, et fait oublier le temps. »

elle avait préparé des matériaux pour une quantité de volumes, mais ces matériaux étaient si imparfaits, si insuffisants, que Charles Nodier avait en perspective bien des heures du travail le plus pénible et le plus fastidieux. Il s'en émut, il s'en attrista sérieusement. Le chevalier Croft dut intervenir auprès de Lady Hamilton, pour obtenir un peu de répit en faveur du malheureux esclave de lettres, qui était sur le point de réclamer sa liberté et sa pauvreté.

Le chevalier Croft était, d'ailleurs, intéressé à se réserver une partie du temps que Nodier pouvait donner à des œuvres de littérature, car il avait besoin d'être aidé lui-même dans les commentaires philologiques qu'il se proposait de faire sur les grands poëtes de l'antiquité latine et sur tous les grands écrivains français du XVIIe siècle. Charles Nodier était, à cet égard, l'homme le plus apte à ce genre de travaux et il s'y adonnait de grand cœur, non-seulement par amour pour les classiques anciens et modernes, mais encore par amitié pour le chevalier Croft.

Mais il ne devait pas moins se consacrer à la révision et au remaniement des œuvres de lady Hamilton, et il crut se donner quelques loisirs en achevant la traduction du *Village de Munster,* qu'il avait entreprise depuis un an et qu'il mit en état de voir le jour, de concert avec sa belle-sœur, madame de Tercy. Cette traduction libre et très-libre, car Nodier y avait inséré des parenthèses de son cru, fut imprimée chez Pierre Didot l'aîné, comme l'avait été *la Famille du duc de Popoli*, et parut aussi chez Ant.-Aug. Renouard. Ces deux petits volumes in-12 étaient précédés d'un avertissement du traducteur, que nous allons reproduire ici, pour prouver que le roman anglais a été entièrement écrit et remanié par Charles Nodier.

« L'éditeur de *la Famille de Popoli* avait annoncé au public qu'il était dans l'intention, si ce roman obtenait quelque succès, de transporter dans sa langue les ouvrages anglais de lady Mary Hamilton. La manière favorable dont il a été accueilli lui fait une loi d'exécuter sa promesse, et nos meilleurs journaux littéraires n'ont pas dédaigné de le lui rappeler :

« Ce roman est bien remarquable, dit le *Journal de Paris* du 30 août 1810,
« en parlant de celui que nous venons de citer. Conception neuve et hardie;
« événements extraordinaires, sans invraisemblance; caractères passionnés,
« sans être romanesques; conduite simple, rapide et claire, des détails bril-
« lants et qui n'ont pas le faux éclat des fictions ordinaires; des situations
« rares, mais toujours possibles; des pensées fortes exprimées sans aucun
« faste de mots; un style pur, varié, toujours convenable, toujours élégant
« (et l'auteur est étranger!) et cependant naturel. Tel est le premier ouvrage
« français de lady Mary Hamilton. Elle en a en anglais plusieurs qui ont eu
« à Londres le plus grand succès et qui vont être traduits. Je conseille à ses
« compatriotes de traduire celui-ci; ils n'ont rien de mieux dans leurs romans
« modernes; et nous, il faut en convenir, nous en avons peu de mieux con-
« çus, de mieux conduits et de mieux écrits. »

« Quel que soit le mérite des ouvrages anglais de lady Mary, son traducteur n'a pas cru devoir en annoncer cependant une traduction littérale : le génie des deux langues s'y oppose, et on a pensé qu'il était permis de manquer de temps en temps à la fidélité que l'emploi de traducteur prescrit, pour satisfaire au goût naturel. Par exemple, l'auteur s'est en quelque sorte créé dans sa langue un genre très-remarquable et sans doute très-utile, en liant à ses écrits une suite de notions curieuses, tirées des sciences, de la philosophie, de l'histoire et des principales connaissances de l'homme, qui, au moyen de leur enchaînement avec la partie romanesque de la composition, instruisent l'esprit, sans le distraire d'une occupation agréable, et enrichissent la mémoire en amusant l'imagination. Cette tentative a été renouvelée chez nous tant de fois, que les ouvrages de lady Mary Hamilton n'y passeroient peut-être que pour des imitations fastidieuses, malgré leur priorité bien démontrée, si elle n'avait pas désiré elle-même qu'on en retranchât cette partie tout entière, de manière à ce qu'ils se soutinssent par la seule force de l'action. C'est donc de son aveu et sous ses yeux, que nous avons fait subir à celui-ci les modifications qui y seront remarquées par ceux de nos lecteurs à qui la littérature anglaise est familière : heureux si la copie n'a pas perdu sous notre plume une partie des agréments qui ont assuré le succès de l'original !

« Il nous reste à faire observer que le *Village de Munster* a déjà été traduit en français et imprimé en Hollande, sous le titre de *Paris*, 1782, in-12, deux volumes. Cette traduction n'ayant pas obtenu l'approbation de l'auteur et ne se trouvant plus dans le commerce, nous ne l'avons pas regardée comme un motif d'abandonner la nôtre, et le plan sur lequel elle a été faite n'ayant pas le moindre rapport avec celui que nous nous sommes tracé, elle ne nous a été d'aucun usage. »

Charles Nodier avait mené de front, depuis plus d'un an, ses travaux de correcteur et de réviseur avec lady Hamilton, et ses travaux d'annotateur et de linguiste avec le chevalier Croft. Ce dernier, enchanté de l'intelligence collaborative de son jeune ami, avait voulu publier un spécimen de son grand ouvrage sur Horace. Il avait donc fait imprimer à Amiens, dans l'imprimerie de Ledien-Canda, un petit volume in-8 de 204 pages, sous ce titre : *Horace éclairci par la ponctuation* (Paris, chez Ant.-Augustin Renouard, 1810). Ce volume, dont la rédaction générale revenait de droit à Charles Nodier, renfermait, en outre, une foule d'observations ingénieuses que ce jeune philologue avait fournies à l'auteur. Celui-ci n'avoua pas dans sa préface le service que Nodier lui avait rendu, mais il le cita dans une note, sans le nommer, en annonçant une édition de Rabelais que Nodier préparait à cette époque : « De quel intérêt, dit-il, ne serait pas pour la langue française une édition exacte de Rabelais, avec un index bien complet des mots que cet auteur a employés ! Ce livre, dont un de mes amis s'occupe, est un des plus

essentiels qu'on puisse donner à la littérature nationale. » C'était Nodier lui-même qui avait rédigé cette note.

Il commençait à se lasser d'être en proie, pour ainsi dire, à ces deux vampires qui s'enrichissaient aux dépens de son esprit, de son imagination et de son savoir. Le chevalier Croft, d'une part, le pressait de mettre la dernière main à la nouvelle édition de *Télémaque*, qu'il avait commencée depuis dix ans, avec l'idée de perfectionner, par la seule ponctuation, la langue de Fénelon; il avait, de plus, confié à Nodier un amas de notes grammaticales et morales sur les Fables de La Fontaine. D'autre part, lady Hamilton n'accordait plus un instant de repos à Charles Nodier, qui s'était engagé à composer, dans le plus bref délai, la suite de *la Famille de Popoli*. Cette suite, il fallait la tirer des inintelligibles griffonnages anglo-français de lady Hamilton, et tous les jours elle poursuivait, de ses sollicitations incessantes, le trop complaisant secrétaire qui s'enfuyait dans le parc pour échapper à cette continuelle obsession.

Charles Nodier ne s'appartenait plus : ses travaux particuliers étaient sacrifiés à cette exploitation de son génie, entourée, il est vrai, des plus délicates prévenances et des attentions les plus généreuses. Il résolut de reconquérir à tout prix son libre arbitre; mais, auparavant, il eut à cœur de tenir la promesse qu'il avait faite à lady Hamilton; il composa, il écrivit, sous le titre d'*Auguste et Jules de Popoli*, la suite des Mémoires de M. de Cantelmo. Cette suite, qui est loin de valoir la première partie du roman, fut imprimée à Paris, chez Pierre Didot l'aîné, et mise en vente chez Ant.-Aug. Renouard, à la fin de l'année 1811.

Ces deux volumes, qui portent le millésime de 1812, sont accompagnés d'une préface de l'éditeur, qu'on peut considérer comme l'adieu adressé par Charles Nodier à lady Hamilton, dont il allait se séparer, après lui avoir donné deux années de sa vie littéraire.

« L'Angleterre a donné naissance au roman d'éducation. C'était une idée heureuse, sans doute, d'animer, de l'intérêt d'une fiction simple, mais agréable, un sujet aride en apparence, et que la plupart des parents abandonnent, sans autre motif, au caprice des gouvernantes et à la routine des pédagogues. Lady Hamilton (alors Mary Walker) eut, jeune encore, le bonheur de mettre cette idée en pratique, de manière à mériter le suffrage des personnages les plus illustres de son temps, par ses *Lettres de la duchesse de Croui*.

« Son exemple fut rapidement suivi, et il l'est encore de nos jours, à un point désespérant, s'il faut que l'on en convienne. Il n'y a pas de pensée ingénieuse dont la servile espèce des imitateurs ait fait un abus plus fatigant et plus absurde; en effet, comme si le vase de la science n'avait pu désormais être présenté à la jeunesse sans qu'une main prévoyante ait pris soin d'exprimer du miel sur les bords :



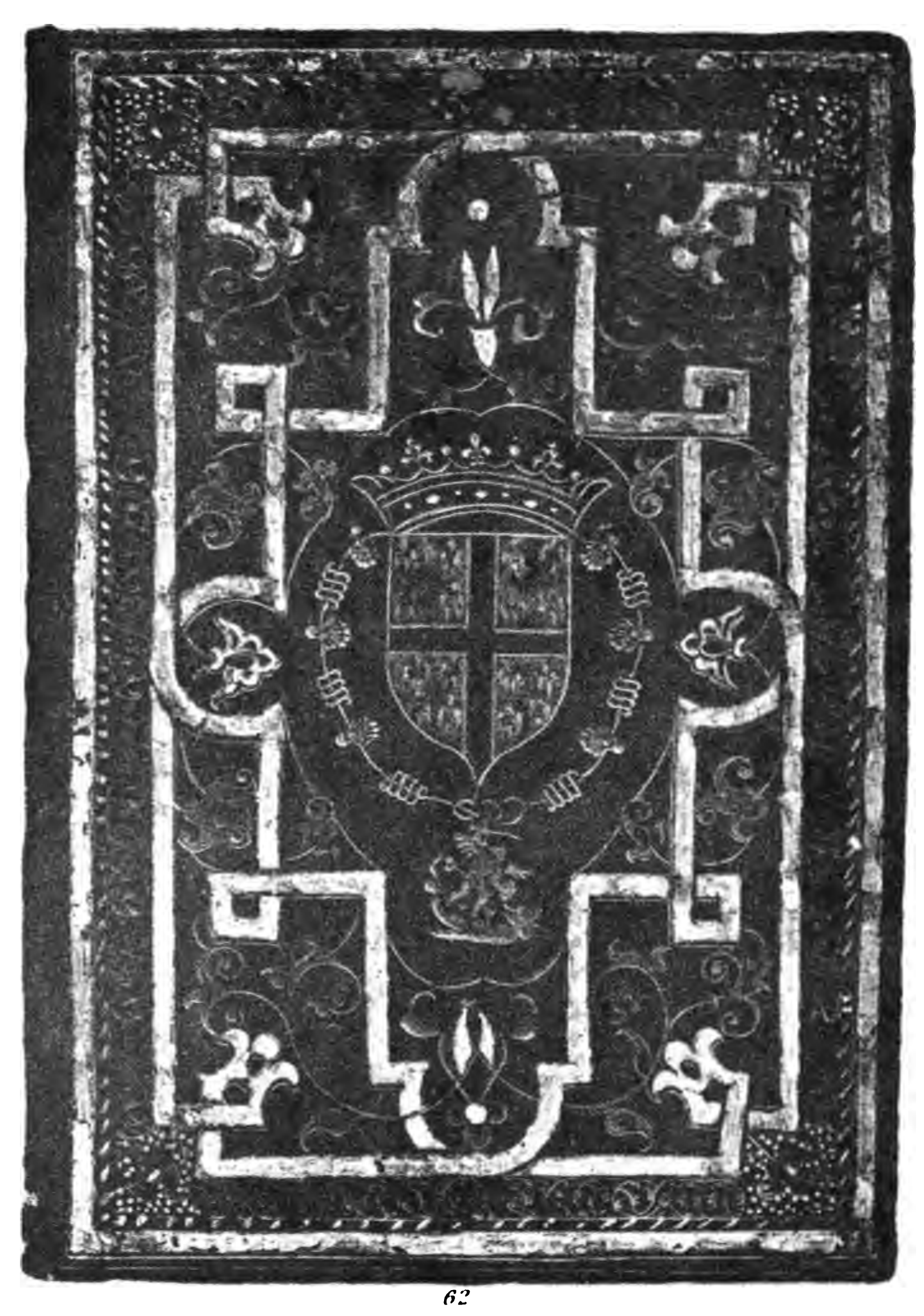
Cosi all egro fanciul porgiamo aspersi
Di soave licor gli orli del vaso;
Succhi amari ingannato intanto ei breve,
Et del' enganno suo vita riceve.

TASSO, *Gerus. lib.*, c. I.

« L'instruction n'a plus osé s'offrir qu'avec des ornements empruntés et des parures frivoles; l'histoire, la morale, les mathématiques ont revêtu, pour s'accommoder au goût général, les atours capricieux de la mode; et la chimie elle-même, étonnée d'oublier le langage de ses docteurs pédantesques, n'a pas craint de soumettre aux lois élégantes de la mesure poétique ses formules redoutables, tout hérissées d'hellénismes durement assortis; elle a voulu, cependant, parler la langue des muses et apprendre aux échos du Parnasse le nom de ses alambics et de ses cornues, folie nouvelle après tant de folies et qui demanderait un nouveau Cervantes.

« Je ne doute pas que lady Mary Hamilton n'ait gémi quelquefois sur cet excès, qui l'a peut-être décidée à ne plus traiter elle-même que des sujets de pure imagination, dont le résultat, toujours moral, ne peut cependant s'appliquer à aucune théorie en particulier. Il faut convenir, toutefois, que les longues réflexions que milady a dû faire lors de la conception de ses premiers ouvrages sur l'éducation de la noblesse, ont jeté quelques germes dans les derniers qu'elle a produits, et on y retrouve, avec un peu d'attention, le sceau de ses idées habituelles et de ses études favorites. Il serait difficile de croire, en effet, que le caractère du jeune Popoli, dans le roman de ce nom (1), et ceux d'Auguste et de Jules, dans la suite de cet ouvrage que milady m'autorise à publier aujourd'hui, ne furent pas contrastés à dessein et que l'on n'ait pas eu l'intention de faire voir, par leur opposition, jusqu'à quel point la nature et l'éducation se modifient l'une par l'autre, puisque de tous les sentiments qui en résultent pour le lecteur il n'y en a point de plus positif que celui-ci. Qui n'a reconnu, dans le développement de la vie de Popoli, l'élan d'une âme très-belle et très-généreuse, mais qu'une éducation funeste avait dépravée et que le malheur seul corrige? Auguste et Jules, ses enfants, ont le bonheur de croître sous les yeux d'une femme divine, qui cultive dans l'âme du premier toutes les semences de vertus que la nature y a placées, et qui s'efforce d'extirper de l'âme du second toutes celles que le crime y fait éclore: l'un s'avance dans la vie toujours digne d'admiration, quoique faible quelquefois, car il est homme; l'autre, qui a reçu de la destinée une organisation forte, mais terrible, brise de bonne heure les entraves de l'éducation; et s'il revient aux principes qu'on a essayé de lui inculquer, c'est lorsqu'un sentiment tendre amollit son cœur; mais il les abondonne dès que la moindre contrariété l'irrite, et ne s'y attache

1. Seconde édition, chez A. A. Renouard, à Paris. 2 vol. in-12, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné.



62

RELIURE DU XVI[e] SIÈCLE

aux Armes de Montmorency

(Collection A. F. Didot)

tout à fait qu'éclairé par l'inévitable expérience de ses fautes ou subjugué par l'empire de l'opinion, qui a fait tant de fausses vertus. Ces trois personnages présentent les principales nuances du caractère de l'homme dans les principales circonstances de la vie. Lady Mary Hamilton en aurait tiré un parti plus piquant, peut-être, en les peignant de couleurs plus vigoureuses, et en exagérant leurs oppositions, mais elle a cherché avec plus de soin les effets qui plaisent à l'esprit par leur naturel, que ceux qui l'étonnent par leur force; elle n'a pas écrit pour la curiosité avide et blasée, qui ne veut voir dans les romans que des vertus chimériques ou des forfaits sans excuse et sans remords, mais pour l'homme sage, qui connaît trop ses semblables pour croire aux anges et qui honore trop son espèce pour croire aux monstres.

« L'auteur de *Popoli* n'a point exécuté cet ouvrage à deux reprises différentes, quoique la seconde partie paraisse à une assez longue distance de la première; elle a été conçue et même écrite en même temps, mais lady Hamilton, qui n'avait encore rien publié dans notre langue, n'osa pas hasarder plus de deux volumes, avant de connaître l'esprit des lecteurs et l'espèce de succès qu'elle pouvait attendre d'un travail qui fait d'ailleurs le plus grand charme de sa vie; elle convient qu'il a dépassé de beaucoup ses espérances et qu'elle en attribuerait volontiers quelque chose à cette indulgence délicate avec laquelle la politesse française se fait un devoir d'accueillir les tentatives littéraires des étrangers. Quoi qu'il en soit, les marques de bienveillance qui ont honoré ses essais, n'ont été pour elle qu'une raison de défiance de plus, et la crainte de mal justifier des suffrage trop flateurs s'est jointe dans son âme à celle d'exciter des critiques trop légitimes. Non-seulement elle s'est empressée de rectifier, dans la seconde édition de *Popoli*, le petit nombre d'anglicismes ou d'incorrections légères, que des censeurs, d'ailleurs infiniment favorables, avaient daigné lui impliquer, mais elle s'est soumise, avec une sollicitude tout aussi vive, à la plupart des observations d'un journaliste qui paraissait animé de dispositions contraires. Lady Mary Hamilton ne le dissimule point, elle a ressenti la plus douce émotion à la lecture de ces éloges, que les noms des plus illustres critiques lui rendent si recommandables et si chers; mais elle se sent capable de lire sans trouble les pages où les fautes de ses écrits seront relevées avec sévérité et même avec amertume, parce qu'elle est convaincue que ces atteintes n'auront d'autre but que l'intérêt des lettres, et qu'elle ne craint pas de trouver nulle part un ennemi dans son juge, elle qui espère n'avoir rien fait, dans le cours d'une assez longue vie, qui puisse lui en susciter un seul.

« Trop heureux de joindre ici le témoignage de mon cœur à celui de la noble conscience de lady Mary Hamilton, si je pouvais oublier que je ne suis, dans ces lignes, que le faible interprète de ses pensées ! »

Lady Hamilton était tout entière à la joie de se voir imprimée en fran-

çais, pour la troisième fois, lorsque Charles Nodier lui annonça qu'il avait le regret de la quitter. Cette honorable dame fut atterrée de cette nouvelle imprévue ; elle fit de vains efforts pour faire changer de résolution son secrétaire ; elle lui offrit d'augmenter, de doubler ses émoluments ; elle le conjura du moins de lui accorder un sursis et de retoucher encore un nouveau roman qu'elle venait de terminer. Nodier persista dans son projet de partir et de partir presque sur-le-champ. Il ne pouvait pas même donner ses soins à la publicité du roman *Auguste et Jules de Popoli*, qui ne faisait que de paraître et qui n'était pas même encore annoncé dans les journaux de Paris.

C'était en Illyrie que Nodier devait se rendre avec sa famille. M. de Tercy, son beau-frère, remplissait une place importante dans l'administration française des provinces illyriennes que gouvernait alors le général Bertrand. Il avait appelé auprès de lui sa femme, et il invitait Charles Nodier à chercher fortune dans ce pays, récemment annexé à l'empire, pays où l'on pouvait fonder des journaux et créer des bibliothèques. Nodier acceptait donc la proposition de son beau-frère et il allait se rendre directement à Laybach, avec sa femme, sa fille et sa belle-sœur madame de Tercy. Ce fut lady Hamilton qui pourvut aux frais du voyage.

Nodier avait promis les soins de sa plume à lady Hamilton, et il emporta plusieurs manuscrits qu'il devait corriger en Illyrie, ainsi que les notes du chevalier Croft ; mais, une fois à Laybach, il n'y songea plus, et tout ce que l'on savait de son séjour de deux années près d'Amiens, au château de lady Hamilton, se trouve résumé dans ce paragraphe de la vie de Charles Nodier, par Francis Wey, qui n'a fait que recueillir d'une manière très-incomplète et même erronée, quelque réminiscence d'une conversation intime avec l'illustre bibliothécaire de l'Arsenal.

« Comme sa vie était devenue précaire, il accepta une place de secrétaire chez le chevalier Croft, Anglais exilé qui demeurait à Amiens chez lady Mary Hamilton, bas-bleu dont l'érudition linguistique se bornait à la langue anglaise et qui avait la prétention de prendre rang parmi les auteurs français. Elle écrivait, avec l'aide de sa femme de chambre, des romans inintelligibles, et, sous prétexte d'en revoir les épreuves, Charles Nodier, qui ne pouvait comprendre le texte original écrit *entre deux langues*, refaisait tranquillement un autre livre, dans lequel lady Hamilton avait la bonté de se reconnaître. Elle publia de la sorte un volume profondément inconnu, que Nodier m'a dit se nommer la *Famille Popoli*. »

Charles Nodier, dans les dernières années de sa vie, avait peut-être oublié la *Famille du duc de Popoli*, qui doit pourtant être réintégrée dans ses œuvres et qui n'y fera pas trop mauvaise figure, mais il n'avait probablement pas oublié, et lady Hamilton, et le chevalier Croft, et M. de Jouy, qui lui avaient donné tant de preuves d'intérêt et d'affection, et qui eurent plus

d'une occasion de lui rendre service, lorsqu'il revint de l'Illyrie, plus pauvre qu'il n'y était allé, et après avoir rempli les fonctions de commissaire de la loterie et de bibliothécaire de Laybach. Nodier avait le souvenir du cœur, et il se souvenait, dans son for intérieur, de l'agréable générosité de lady Hamilton et du chevalier Croft.

Malheureusement, lady Hamilton mourut en 1816, sans avoir publié un nouveau roman qui reposait dans les papiers de Nodier; le chevalier Croft mourut aussi, la même année, sans avoir pu recouvrer les manuscrits de ses commentaires sur *Télémaque* et sur les *Fables* de la Fontaine.

— Il est bien fâcheux pour vous que vous ayez perdu votre secrétaire, disait M. de Jouy à sa belle-mère lady Hamilton; avec le concours de ce diable de Charles Nodier, vous auriez fait des chefs-d'œuvre et vous eussiez sans doute fini par devenir membre de l'Académie française.

P. L. JACOB, *bibliophile.*



JACQUES TAHUREAU

POÈTE DU XVIe SIÈCLE (1)

Lettre à Théodore de Banville.

CHER POÈTE,



Vous entourez d'un véritable culte les rimeurs de la renaissance et, entre tous, le grand Ronsard. Vous avez même cadencé maintes fois vos vers, sur des rhythmes pareils ou analogues à ceux qu'il *avait pris le soin,* comme le disait Maurice de Laporte, son éditeur, *de mesurer sur la lyre.* Voulez-vous me permettre de choisir et de vous présenter, parmi cette *Brigade* (la Pléiade n'était pas encore formée), qui se pressait sur les pas du brillant prince des poëtes français, l'un des plus gracieux et l'un des plus jeunes?

Ne semble-t-il pas singulier d'appeler *jeune* un trépassé de trois siècles? Il le faut bien pourtant! C'est à vingt-huit ans que la mort a touché Jacques Tahureau. Tant qu'un souvenir restera de lui, les siècles auront beau couler, toujours il conservera sa jeunesse et l'auréole de ses vingt-huit ans.

Parmi ces aimables génies, qui s'épanouirent au XVIe siècle, il n'est pas l'un des moins attrayants. Ses vers n'ont reçu d'autre inspiration que celle de l'Amour et des Muses légères; mais, dans sa veine juvénile, on sent bouillonner cette ardeur passionnée, cette puberté naïve, cette exubérance de séve, qui nous ravissent, en ce printemps des arts et des lettres qu'on a si bien nommé LA RENAISSANCE, qu'on eût mieux appelé peut-être *le Renouveau,* si l'on eût voulu parler le langage de ce temps-là.

Tahureau me fait songer à ces arbres qui périssent pour s'être parés d'une

1. La notice que nous publions est destinée à une nouvelle édition des poésies de J. Tahureau, que M. Jouaust va faire paraître dans le CABINET DU BIBLIOPHILE.

Cette charmante collection, imprimée dans le même format et avec les mêmes soins que notre *Écrin du Bibliophile,* comprend déjà sept volumes: le *Premier Texte de La Bruyère,* le *Premier Texte de La Rochefoucauld,* la *Chronique de Gargantua,* les *Satyres de Dulorens,* etc. BACHELIN-DEFLORENNE.

trop grande foison de fleurs, et laissent le regret des fruits qu'ils auraient pu donner. Sa poésie est douce, gracieuse, facile et brillante. On dirait qu'il a prodigué son âme dans cette floraison, comme s'il avait pressenti que le hâle brûlant de juin devait dessécher toutes les promesses de son avril.

C'est pour sa Muse éphémère que Jean de la Taille, son contemporain, aurait dû réserver cette strophe ravissante, consacrée à une pauvre fille dont la jeunesse se fane sans amours :

> Elle est comme la rose franche
> Qu'un jeune pasteur, par oubli,
> Laisse flétrir dessus la branche,
> Sans se parer d'elle au dimanche,
> Sans jouir du bouton cueilli.

Jacques Tahureau, écuyer, sieur de la Chevallerie, fils puîné de Jacques Tahureau, lieutenant-général du Maine, naquit au Mans, en 1527. Il avait pour trisaïeule Anne Du Guesclin, sœur du Connétable, laquelle avait épousé un Tahureau. Gentilshommes originaires de Bretagne, les Tahureau portaient d'argent, à trois hures de sanglier de sable, posées deux et une. — La mère du poëte, Marie Tiercelin, était de cette famille des Tiercelin de La Roche du Maine, en Poitou, illustre dans les armes et alliée aux plus nobles maisons Tourangelles et Poitevines.

Aujourd'hui la naissance a perdu beaucoup de ses priviléges; mais à une époque où Bernard de Palissy adoptait cette décourageante devise : *Povreté empesche les bons espritz de parvenir!* pour avoir le droit d'écrire, il fallait être riche et gentilhomme.

Jacques fut envoyé, par ses parents, à l'Université d'Angers. Après de solides études, comme on en faisait alors, il suivit en Italie, où l'on guerroyait de plus belle, son frère aîné Pierre, qui avait embrassé la carrière des armes. Vraisemblablement, ils servirent l'un et l'autre sous les ordres de leur oncle, le vaillant capitaine Tiercelin, seigneur de la Roche du Maine. Malgré sa prestance guerrière et son aptitude à tous les exercices du corps, Jacques se lassa bientôt de porter la cuirasse et l'épée. Son expédition militaire devint un voyage d'artiste, où les souvenirs de l'antiquité réveillèrent à la fois ses goûts littéraires et ses instincts poétiques. Les chefs-d'œuvre du siècle de Léon X étaient dans tout leur éclat; les Médicis, au comble de la fortune et de la gloire, venaient de donner une dauphine à la France. Il s'italianisa comme la cour de François Ier; il apprit à parler cette douce langue, où résonne le si, qui se mêlait alors à la nôtre, pour en adoucir la vieille âpreté.

A Rome, il trouva une véritable colonie de Français et, qui plus est, de poëtes. Joachim du Bellay, neveu et secrétaire du cardinal du Bellay, allié à la famille maternelle de Tahureau, y écrivait ses *Regrets* et ses *Antiquités*

de Rome; Olivier de Magny y rêvait à sa Castianire absente. — La vocation du poëte était désormais décidée. Aussi de retour en France, sous les auspices de sa tante, Catherine Tiercelin, qui avait épousé le frère aîné de Pierre de Ronsard, il alla se présenter à cet illustre parent, qui l'accueillit comme un fils en Apollon et le nomma dans ses vers.

On trouve à chaque page, dans les poésies de Tahureau, la trace de sa liaison non-seulement avec Ronsard, mais avec Jodelle, La Péruse, Denizot, le peintre-rimeur de noëls, Pierre Paschal, l'orateur latiniste, et même avec le vieux Meslin de Saint-Gelays, qui, ne pouvant plus soutenir l'ancienne école, avait pactisé avec la nouvelle. Son union était surtout intime avec Jan Anthoine de Baïf, qui, de Paris, venait le voir dans son manoir de Chesnay en Courcemont au Maine, d'où ils se rendaient ensemble à Tours et à Poitiers. — A Poitiers, c'était le goût des lettres qui les attirait. Dans cette ville universitaire, peuplée de jeunes gens instruits, se formait autour d'eux un petit cénacle littéraire, dont faisaient partie les Sainte-Marthe, Charles Toutain, Raphaël Grimoult, Vauquelin de Lafresnaye, Guillaume Bouchet, etc. On y voyait aussi les de Marnef, ces imprimeurs lettrés qui avaient pour associés les Bouchet, et dont les presses ne dédaignaient pas la poésie. — Mais à Tours, ils étaient enchaînés par le cœur. Tours, où Ronsard s'est aussi laissé prendre, Tours est la cité des jolies filles. Je ne sais trop si les Tourangelles d'aujourd'hui sont aussi amoureuses que leurs aïeules, mais elles n'ont pas déchu de leur beauté. Guy, de Tours, un poëte du temps, a écrit un poëme : *le Paradis d'Amour*, où il nomme et dépeint toutes les beautés ses contemporaines. En conférant quelques vers de cette œuvre avec d'autres vers de La Péruse et de Baïf, j'ai découvert que Baïf et Tahureau s'étaient épris de deux sœurs tourangelles, les demoiselles de Gennes, et cette circonstance explique leur persévérante intimité.

Tahureau fait remonter la passion qu'il éprouve pour son *Admirée* (c'est ainsi qu'il nomme sa bien-aimée) jusqu'à la plus tendre jeunesse. Les poëtes se vantaient alors d'un attachement précoce et, à l'exemple de Pétrarque, d'une longue fidélité.

L'an quatorziesme à peine commençoit
A me pousser hors de l'enfance tendre,
Quand mon œillade esclave me fist rendre
De ce bel œil qui le mien caressoit.

Cette passion aurait débuté au carnaval de l'année 1541, et dans un bal où le sort l'avait désigné pour être, tout un jour, le cavalier de la belle de Gennes.

Ce fust le jour qu'à ce Dieu deux fois né
Maint vineux vœu s'espand en mainte tasse,
Et que le bal en voltes s'entrélace,
De son troupeau lascif environné;



Ce fust le jour aux festins ordonné,
Ce grand Mardy, qu'une angélique face
M'oultreperça des rayons de sa grâce,
Et qu'à ses yeux en proye fus donné.

Bien me souvient qu'au jeu de momerie,
Ce mesme jour, m'adressant à m'Amie,
Le dé me fist de son gage vainqueur;

Mais je ne sçay à quel jeu ce peust estre
Que, par son œil à gaigner tant adestre,
El' demeura maistresse de mon cœur?

Il aurait ainsi promené pendant dix ans ces juvéniles amours, à travers la France, à la guerre en Piémont, à Rome, partout enfin. Il ferait bon les suivre dans leur effervescence de plus en plus brûlante; car ils ont donné lieu à des vers charmants, à de véritables élans de passion et de poésie. Il ferait bon s'écrier avec le jeune amoureux :

Allons voir les bois ramés:
Allons cueillir les fleurettes;
Allons, sur les herbelettes,
En quelque ombrageux destour,
Deviser de nostre amour!
Allons, ma belle maistresse,
Faire à ce printemps caresse!...

Mais pensons qu'il n'est pas seul et que, sur ses pas, nous serions exposés à rencontrer :

Une caverne béante
Dans un rocher entr'ouvert,
Tout peinct au dedans de vert.
Là mille sentes secrètes
Séparent mille chambrettes,
Si bien closes à l'entour,
Qu'en faveur de nostre amour
On jugeroit la nature
Avoir faict ceste closture...

Dieux immortels! que se passait-il sous le règne de Henri II et de.... Diane de Poitiers, dans cette grotte, si pareille à celle du IVe livre de l'Æneide?

Speluncam Dido dux et Trojanus eamdem
Deveniunt!.....

Laissons à ceux que charment les baisers de Catulle et de Jean Second le plaisir de chercher et de lire dans le livre même, les Mignardises amoureuses et les baisers de Tahureau. Les vers en petit nombre que nous venons de

citer suffisent pour donner un avant-goût de cette poésie fluide et gracieuse.

Le lecteur de ces tableaux amoureux se posera sans doute une question : Ces peintures sont-elles du domaine de la fiction ou de la réalité? Le poëte, après s'être complu dans ces images voluptueuses, se prend tout à coup à chanter la palinodie :

Je me suis fait, en vers, heureux.
Flattant le souci langoureux
De ma triste destresse;
Mais ce malheur tant malheureux
Pour cela ne me laisse.
Souvent j'ay menty les esbats;
Mais telle jouyssance, hélas!
M'est encore incogneue!

Ces excuses sont-elles sincères ou ne sont-elles qu'un voile jeté sur des réalités trop vivement dépeintes? Pour l'honneur de l'Admirée, je veux croire à la sincérité de cette amende honorable, bien que les élégies du poëte soient terriblement ardentes, pour n'être qu'une simple entéléchie. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Admirée conserva une cruelle rancune. Le charme fut rompu, le lien brisé; la muse des premières amours resta pour toujours muette. Les autres vers de Tahureau, quoiqu'ils ne respirent plus la même passion, n'en ont pas moins leur attrait élégant et harmonieux. Pourquoi, disait-il quelque part, l'Envie me blâme-elle?

En m'accusant que je ne suis la trace,
Estant dispost, de mes nobles ayeux,
Qui ont conquis, par la poudreuse place,
Et par le sang maint loyer vertueux?

Ou bien pourquoi me reprend-elle d'estre
Si peu soigneux d'estudier la loy,
Pour l'aller vendre au Palais, qui fait naistre
Un bruit confus et mercenaire abboy?

Telle entreprise en vain tant estimée
Ne fuit de mort les accidents divers;
Mais j'auray bien une autre renommée,
Dont je vivray sans fin en l'univers.

Pindare vit, et du divin Horace
Encore n'est abbolı le renom;
Et ne mourra jamais la haute grace
Du Mantouan célèbre par son nom...

Que tous les Roys et leur gloire estoffée,
Cèdent adonc aux hommes bien disans,
Dont les escrits leur haussent un trophée,
Pour se venger du long oubli des ans.

Quant est de moy, rien plus je ne souhaite
Que d'Apollon me voir favoriser,
Et, pour me voir son excellent poëte,
Pouvoir de l'eau de l'Hélicon puiser.

A celle fin qu'une belle couronne
Ceigne mon front de lauriers couronné,
Et que l'honneur qu'aux beaux écrits on donne,
Soit quelquefois à mon livre donné.

Ces citations, recueillies plutôt pour l'utilité du récit que pour offrir au lecteur ce qu'il y a de plus remarquable dans l'œuvre du poète, suffisent pour motiver le succès obtenu par le livre, que Tahureau fit paraître, à Poitiers, en 1554.

Encouragé par ce début, il partit pour Paris où il offrit à Henri II un discours sur la grandeur de son règne, suivi de quelques poésies dédiées à Marguerite de France, sœur du roi, la protectrice intelligente et dévouée de Ronsard et de tous les poëtes de son école.

Ce fut le dernier ouvrage qu'il fit imprimer. Il avait en portefeuille deux dialogues satiriques en prose, où il critique en assez bon termes les vices et les mœurs de son temps. Il les remit entre les mains d'Ambroise de Laporte, un imprimeur lettré comme on en compte encore quelques-uns aujourd'hui. Mais Ambroise étant mort, ils ne furent publiés que longtemps après, par Maurice de Laporte. Ils eurent grand succès, car on les réimprima seize fois en douze ans.

Charles Toutain et Vauquelin de Lafresnaie parlent d'une traduction en vers de l'Ecclésiaste et de Bergeries, que Tahureau aurait composées. Lepàige, en 1777, dans son *Dictionnaire historique du Maine*, affirme que ces ouvrages étaient encore conservés, de son temps, dans les archives de la famille. Il est probable que les titres et manuscrits des Tahureau, dont la descendance semble éteinte, ont disparu pendant la tourmente révolutionnaire. Mais la première cause de l'oubli où restèrent ces ouvrages fut la mort prématurée du poëte. Agé de vingt-huit ans à peine, il revenait parmi les siens jouir de ses premiers succès et, pour comble de joie, une épouse aimée s'asseyait à son foyer. — Les fêtes du mariage venaient de s'accomplir, et fixé dans son domaine, il s'abandonnait tout entier aux ivresses de son nouvel amour, lorsqu'en peu de temps il s'épuisa, languit et mourut.

On croirait qu'il avait souhaité cette fin en lisant ces vers qu'il écrivait :
De l'heur que reçoivent ceux qui meurent entre les bras de leur Dame :

Heureux cent fois, vous, dont la vie
Ne doit jamais estre ravie,
Sans avoir, pour dernier secours,
Un embrasser de vos amours !

O mort! des morts délicieuse!
O mort! mais plus tost vie heureuse!
Hélas! que l'on me trouve ainsy
Au sein de ma Dame transy!... etc.

Mes recherches ne m'ont point appris le nom de cette jeune femme, dont l'amour fut si fatal au poète.

Ce dernier épisode de sa vie dut avoir pour théâtre son domaine de Chesnay-en-Courcemont, apporté en dot à son aïeul par Isabeau de Courthrady, et dont il donne une description à la fin de son premier dialogue.

« Tu peux voir, dit-il, là au-dessus de ce petit lieu montueux, une maison quarrée faite en terrasse, appuyée de deux tourelles d'un costé et, de ce costé mesme, une belle veue de prairie au bas, coupée et entrelassée de petits ruisseaux. De l'autre costé, voy ceste touffe de bois fort haute et ombrageuse, dont l'un des bouts prend fin à ces rochers bocageux, et l'autre au commencement de ceste grande plainte, qui est un peu au-dessous de ceste maison que je t'ay monstrée. La vois-tu bien, entre ces deux chesnes? » — « Je la voy fort bien. » — « Or tu vois une maison qui est mienne. »

On croirait lire l'ébauche des vers de Lamartine :

Il est sur la colline
Une blanche maison ;
Un rocher la domine...

Qu'en dites-vous, cher poëte? le lieu n'était-il pas charmant? n'était-il pas choisi comme à souhait, pour s'y cacher à deux et pour y mourir d'amour?

PROSPER BLANCHEMAIN.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LES DIVERSES ÉDITIONS DE TAHUREAU.

1° Les premières poésies de Jaques Tahureau, dédiées à Monseigneur le révérendissime cardinal de Guyse. A Poitiers, par les de Marnefz et Bouchetz frères, 1554, in-8°, lettres italiques. Privilége donné à Escouan, le 7 mars 1547.

— Les mêmes sous le titre de Odes, sonnets et autres poésies gentilles et facétieuses de M. J. Tahureau. Lyon. B. Rigaud, 1574, in-16 de 160 p., lettres rondes.

— Les mêmes. Lyon, 1602, in-16.

— Les mêmes. *Genève, J. Gay*, 1869, in-12, de VI et 176 pages. Tiré à cent ex. plus 3 sur peau de vélin.

2° Sonnets, Odes et Mignardisés amoureuses de l'Admirée, par le mesme autheur. *Poitiers*, chez les *de Marnefz* et *Bouchetz frères*, 1554, in-8°, lettres italiques. Même privilége que pour les premières poésies, dont ce volume forme le complément.

— Les mêmes. *Lyon, Rigaud*, 1574, in-16 de 158 pages. Lettres rondes.

— Les mêmes. *Lyon*, 1602, in-16.

— Les mêmes. *Genève, J. Gay*, 1868, in-12 de XXVIII et 116 pages. Tiré à cent ex., plus 3 sur peau de vélin.

3° Oraisons de Jacques Tahureau au Roy de la grandeur de son règne et de l'excellance de la langue françoyse, plus quelques vers du mesme auteur dediez à madame Marguerite. — *Paris, Vᵉ Maurice de Laporte*, au Clos-Bruneau, à l'enseigne Saint-Claude, 1555, in-4° de 22 ff. Lettres italiques. Le Privilége du 30 avril 1555 est accordé à Catherine L'Héritier, Vᵉ de Maurice de Laporte. — Parmi les six pièces de vers qui suivent l'oraison au roi, figure une épître aux Muses sur la mort du jeune comte de Tonnerre, Henri du Bellay, qui ne se voit dans aucune autre des anciennes éditions.

Cette plaquette a été reproduite à la suite des Odes, Sonnets, etc., de Tahureau, réimprimés à Genève, en 1869.

4° Les poésies de J. Tahureau, du Mans, mises toutes ensemble et dédiées au Rev. Card. de Guyse, in-8° de 136 ff. et 8 ff. préliminaires, y compris le titre. Le volume n'a pas de privilége. On le trouve avec les noms de cinq éditeurs différents : J. Ruelle, R. le Mangnier, Sonnius, N. Chesneau et G. Buon. — Il reproduit les recueils antérieures, plus cinq pièces tirées du volume qui précède.

5° Les dialogues de feu J. Tahureau, gentilhomme du Mans, non moins profitables que facétieux, où les vices d'un chacun sont repris asprement pour nous animer davantage à les fuir et à suivre la vertu. (Publiés par Maurice de Laporte). — *Paris, G. Buon*, 1562, in-8°; 1565, in-8°; 1566, in-8° de 264 pages; 1568, 1570, 1572, 1574, 1576, 1580 et sans date in-16. — *Lyon*, 1568, in-16. *P. Rigaud*, 1602, in-16. — *Rouen, Nic. Lescuyer*, 1583, in-16; 1585, in-16, 1589. — *Anvers*, 1568, in-12; *Pierre Vibert*, 1574, in-12 ou in-16.

Je n'ai vu qu'une partie de ces éditions. Elles reproduisent toutes le texte de la première, publiée sept ans après la mort de l'auteur. Celles que j'ai vues contiennent à la fin les cinq pièces de vers qui terminent l'édition des poésies. *Paris*, 1574, in-8°.

P. B.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

DANS LES ENVIRONS DE PARIS

(Suite.)



L est démontré et prouvé, d'après l'expérience, que deux terres d'égale qualité, cultivées avec le même soin, que sur l'une, il y ait peu de gibier, et que sur l'autre il y en ait beaucoup. Comme il n'arrive que trop souvent, sur cette dernière le cultivateur est obligé de mettre 3 boisseaux de semence par arpent plus que dans l'autre et est moins certain de sa récolte. Ainsi 100 arpents, à 3 boisseaux de plus par arpent, font 25 setiers à 24 livres le setier, ce qui fait 600 livres de perte pour le cultivateur. Nous avons dit moins sur la récolte: 1° parce que s'il vient un hiver sec, le lièvre et le lapin, broutant continuellement la fane des blés, les tiennent dans un état de langueur ; la perdrix et le faisan viennent ensuite enfoncer leur bec meurtrier jusque dans le cœur des plantes, leur donnent la mort: aussi point de récolte où très-peu; 2° s'il vient un hiver tendre et qui donne beaucoup de neige, et qu'elle reste longtemps sur la terre, le gibier ne peut plus prendre la portion que le cultivateur lui a sacrifiée, alors le blé vient trop fort, il verse et ne produit que de mauvais grains et de mauvaise paille. Ainsi le cultivateur, malgré ses soins, est frustré du fruit de ses travaux, tandis que son voisin, n'ayant point de gibier, récolte abondamment, même avec moins de dépenses. On voit donc clairement que la bête se nourrit librement du pain que Dieu a créé pour l'homme, et l'homme partout meurt de faim, la bête tient la place de l'homme et l'homme la place de la bête. Qu'il soit donc permis à tous les hommes de détruire ces sortes d'animaux si destructeurs et si nuisibles à la nourriture du genre humain. »

Les habitants de Clamart demandaient en conséquence que les chasses fussent abolies sur tous les héritages des particuliers, comme destructeurs du droit de propriété, et comme anéantissant dans sa source une partie importante des premières richesses de l'État.

« Placés dans le voisinage du parc de Meudon, leur territoire, disent-ils, est continuellement dévasté par le cerf, par le daim, par le chevreuil, par des troupeaux entiers de gibier semblable, désigné sous les noms de grosse bête.

« Durant l'hiver, ces animaux destructeurs écorcent, renversent, brisent leurs arbres, et viennent les braver, avec autant d'insolence que leurs gardes, jusqu'aux portes de leurs maisons, et presque dans leurs foyers. Durant l'été ils détruisent leurs moissons, ils foulent aux pieds leurs vignobles; et puisque la paroisse dépense chaque année plus de 1000 livres en faux frais de *garde biche*, à peine trouve-t-elle à la récolte la compensation de ses avances.

« Voilà le délit des animaux; voici ceux de la chasse, plus cruels encore et moins réparables.

« Pour rendre cette chasse plus facile, plus étendue, plus gaie peut-être, on a d'abord établi les murs qui circonscrivaient toute la *grande bête* dans le parc, et la belle et vaste portion du territoire qui les avoisine et que l'on nomme *plaine de Clamart*, fut dès ce moment ouverte à toutes les excursions.

« Ensuite on trouva plaisant de pouvoir aller tout d'un coup du parc au bois de Verrières, situé vis-à-vis, de l'autre côté de la plaine; bientôt cette plaine fut morcelée par six grandes routes, et les terres qui la composaient perdirent deux tiers de leur valeur.

« Le cor se fait entendre, une légion de chasseurs se précipite çà et là du sein de la forêt; tout-à-coup la plaine est couverte de piqueurs, de palefreniers, de valets de chiens et de leurs meutes nombreuses, et de leurs chevaux fougueux, et d'une armée de gens de pied. Cependant la bête se montre, s'effraye et fuit au hasard; on la courre, on la relance, on se rallie à travers champs, et les blés foulés sont mis en poussière, et les moissons qui déjà tournaient aux vœux du pauvre laboureur, se trouvent plus abîmées que par la grêle : un seul jour de plaisir prive la moitié de la paroisse d'une année de subsistance. »

L'opposition des paysans à l'institution de la milice n'était pas moins violente que celle qu'il faisait aux abus des capitaineries et des chasses.

Sur 445 communes, il y en avait 192 qui demandaient la suppression de la milice.

« La milice dans les campagnes, disaient les habitants de Tigery, est plus ruineuse que tout autre impôt. Elle fait enfuir les jeunes gens, l'espoir et le soutien de leurs familles. On défend aux garçons de se cotiser, mais ils le font secrètement. Ils empruntent, à cet effet, sur leurs gages et salaires futurs, et tel met 24 francs à la bourse, et souvent, il y a plusieurs garçons dans la même maison, dont le père ne paye que 10 livres de taille. Pendant plusieurs jours, avant et après leur tirage, on boit et on se divertit; ainsi, temps perdu. dépenses considérables. Le sort tombe-t-il à quelqu'un, la bourse lui est donnée. On lui offre, à l'intendance, son congé pour 200 livres; quel commerce! ce n'est donc que pour enrichir les intendants.

« La commune de Villeneuve-sous-Dammartin demande aussi la suppression de la milice, désastreuse aux pauvres gens! Par ce moyen il n'y aura plus l'entretien pour l'équipement des miliciens, qui coûte à la paroisse 100 li-

vres annuellement, et aux douze autres paroisses auxquelles elle est unie, pareille somme : ce qui fait chaque année, pour l'entretien de deux hommes, la somme de 400 livres ; notez que les soldats, depuis nombre d'années, ne consomment rien, ne se servant point.

« Les habitants de Villeron assurent que la milice, encore plus que la misère, dépeuple la campagne à l'approche du tirage ; les garçons vont se mettre en service, ou prendre des métiers à Paris, et on manque de bras suffisants pour les travaux de la campagne.

« Villetaneuse demande également l'abolition des milices, fléau des habitants des campagnes, qui empêchent les populations, les jeunes gens se retirant à Paris ou se mettant domestiques pour s'en affranchir. »

Toutes les autres questions traitées dans les cahiers de doléance n'étaient pas l'objet de vœux aussi unanimes.

La suppression de tout casuel pour l'administration des sacrements, de façon à empêcher le prêtre de vivre de l'autel, paraissait nécessaire à soixante-seize paroisses.

« Que tous les fidèles, disaient les habitants de Bonneuil sur Marne, soient inhumés gratis avec la même pompe qu'on le faisait dans les premiers temps de l'Église, et avec autant de respect qu'on doit le faire charitablement pour ses frères. Enfin, que dorénavant mariages, enterrements et autres fonctions ecclésiastiques soient faits gratis. Mais que MM. les curés et vicaires des paroisses soient dotés d'un revenu suffisant, afin que les malheureux soient ici-bas, comme au pied de l'Eternel, traités avec égalité, et comme étant tous frères et que les cérémonies sacrées ne soient point vendues comme les marchandises dans le commerce. »

A cette question de la suppression du casuel se rattachait aussi celle non moins délicate de l'extinction de la dîme, réclamée unanimement, en termes plus ou moins respectueux, selon l'esprit des habitants et la conduite des curés.

« Il est révoltant, selon les uns, de voir un curé se disputer avec ses paroissiens sur le plus ou moins des gerbes qu'ils auront récoltées. — La dîme du curé de Courquetaine, selon les autres, se préleva à la troisième gerbe ou botte, sur toute espèce de grains et de fauchaisons, ce qui lui produit le treizième du revenu du territoire ; le vœu de la paroisse est que cet objet soit restreint, et que toutes variations à cet égard soient anéanties, pour qu'une paroisse ne se trouve point écrasée par un prélèvement de dix ou treize gerbes ou bottes de la récolte, tandis que sa voisine n'est tenue qu'à la quatrième par argent, différence écrasante. — Nous nous plaignons, disait-on ailleurs (à Montgé), qu'il y a beaucoup de curés qui font valoir leurs terres ou dîmes, quoiqu'ils jouissent de très-bonnes cures, en exerçant leurs privilèges, et par là, au lieu d'être les pères de leur paroisse, ils s'en rendent les tyrans, en leur faisant porter le poids de toutes leurs tailles, que souvent les dîmes appartenant

« des abbés ou religieux qui demeurent à 30 lieues de l'endroit où ils sont les décimateurs, et que par là les pauvres des paroisses se trouvent privés des charités qu'ils pourraient faire, s'ils demeuraient sur les lieux et s'ils connaissaient la misère des gens. »

L'anéantissement de la dîme retirant au curé la plus grande partie de son revenu, il fallait bien trouver un moyen d'y suppléer. Les paroisses étaient unanimes à proposer que l'on donnât aux curés des appointements fixes, pris sur les biens du haut clergé et des monastères dont on demandait la suppression.

« Nous demandons la suppression de tous les ordres religieux qui ne s'occupent que de la vie contemplative, tels que les Chartreux, les Bénédictins, les Bernardins, etc.; on assignera à chacun des sujets qui le composent une pension viagère suffisante pour leur subsistance et leur entretien. Le surplus de leur revenu sera mis en masse et affecté aux augmentations des honoraires des curés et des vicaires, au payement du maître d'école et l'entretien des maisons de charité. »

Le clergé régulier était en général beaucoup moins estimé que le clergé séculier, et les doléances sont remplies d'imprécations plus ou moins justifiées contre les moines.

« Des religieux que les ancêtres des commettants ont enrichis; des moines qui ne doivent leur riche existence qu'à la protection du gouvernement et à la piété de nos pères, devenant les oppresseurs des enfants de leurs bienfaiteurs; des moines qui font vœu de pauvreté, et qui possèdent plus de bien dans leur oisiveté que des milliers d'hommes courbés sous le poids de la chaleur; qui habitent des palais superbes, couchent sous des lambris dorés, se promènent dans de vastes jardins, au lieu de végéter dans d'affreux déserts.

« Des moines engagés par le vœu de chasteté, se nourrissant de mets exquis et délicieux, se fortifiant d'excellents vins, de bonnes liqueurs, sans craindre l'agitation naturelle d'un tempérament échauffé; des moines liés par le vœu d'obéissance et qui refusent d'obéir à la première voix de l'humanité et de la compassion; les moines morts au monde et qui ne sortent que pour jeter le trouble, l'inquiétude et le désespoir parmi leurs censitaires, leurs débiteurs.

« Quel étrange contraste avec notre divin modèle, qui n'est ressuscité que pour le bonheur de tous, eux, qui refusent même de faire la plus légère remise sur les lots et ventes, contre l'usage et de grands exemples. »

Le facétieux rédacteur du cahier de Mesnil-le-Roi exprimait les mêmes plaintes en trois mots : « Il faut nous délivrer des pigeons, des lapins et des moines, parce que les premiers mangent notre bien en grains, les seconds en herbes, et les troisièmes en gerbes. »

La croisade entreprise alors contre le clergé n'eut pas toutefois dans les

campagnes le succès qu'elle obtint dans la suite, car une vingtaine de paroisses seulement demandèrent l'abolition des ordres religieux.

Les autres ne réclamaient que la suppression des collégiales, chapelles et bénéfices qui n'étaient pas soumis à la résidence. Ils exigeaient tous, par exemple, une dotation suffisante pour les prélats, curés et vicaires, à condition d'une résidence fixe, la prohibition de la pluralité des bénéfices, la suppression du droit d'annates, de bulles, et de dispenses en cour de Rome, l'application de leurs produits aux réparations des églises et des presbytères, à l'éducation des pauvres enfants et au soulagement des pauvres malades, « les sommes considérables qui vont à Rome étant perdues pour la France. »

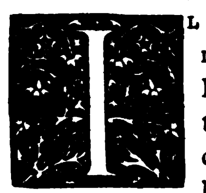
On devait dépasser de beaucoup ces espérances modestes, on devait aussi, par une réaction qui est presque mathématique en France, revenir à des idées beaucoup moins radicales, et passer successivement de la déclaration des droits de l'homme à la charte de 1815, de l'emprisonnement de Pie VII au denier de saint Pierre. Ces variations étranges en moins d'un siècle, se comprennent du reste dans un pays qui a vieilli sous le joug de l'autorité et dont l'éducation politique est encore à faire. Lorsqu'il reprend ses droits, il en abuse, et lorsqu'il en a abusé, il retombe dans les errements du passé, heureux momentanément d'abdiquer un pouvoir si enivrant mais si dangereux.

H. COCHERIS.

(La suite au prochain numéro.)



CHARLES-HENRY, COMTE D'HOYM (1)



L est à croire que le comte d'Hoym, malgré ses titres de ministre plénipotentiaire et de chevalier de l'ordre de l'Aigle Blanc, serait oublié depuis longtemps, puisqu'on ignore toutes les particularités de sa vie officielle, et que son nom comme diplomate n'est cité dans aucun ouvrage historique. Mais grâce à son amour pour les livres, grâce à sa Bibliothèque, si remarquable par le choix des meilleurs écrivains et des plus rares éditions, il n'est pas jusqu'au plus humble bibliomane qui ne sache que ce fut l'un des plus célèbres bibliophiles du XVIIIe siècle, et que sa collection était une merveille de goût et de rareté comme typographie et comme reliure.

On n'ignore pas, en effet, avec quels soins et quelles dépenses « cet étranger, si Français par le goût, » s'était appliqué à acquérir les livres du meilleur choix et du plus grand prix.

Voici, d'après le marquis d'Argenson, comment lui vint cette passion pour les livres :

« L'abbé de Rothelin, écrit-il, l'inspira au comte d'Hoym, ministre plénipotentiaire du roi de Pologne, et lui persuada, *quoiqu'il ne fût rien moins que savant*, qu'il devait avoir les livres les plus rares en tous genres d'érudition, et les faire magnifiquement relier. »

Toutefois, si le comte n'était *rien moins que savant*, il n'en est pas moins vrai qu'il avait fini par devenir non-seulement un amateur intelligent et entendu, passé maître dans l'art de faire des recherches en tous genres, mais même un littérateur distingué, très-bon juge en fait de livres. Sa Bibliothèque annonce du reste autant de goût que de discernement, et il paraît que dès 1732 elle était déjà digne d'éloges, puisque le célèbre abbé Lenglet Dufresnoy, dans son épître dédicatoire du Marot, in-4, 1732; après avoir remercié le comte de lui avoir procuré à grands frais le Marot, édition de Niort, de 1596 (2), et de lui

1. Allemand d'origine, ambassadeur en France du roi de Pologne Auguste II, et chevalier de l'ordre de l'Aigle Blanc, dont le collier entoure ses armes. — Consulter : *Bibliothèque française*, 1738; *Glaneur historique et moral*, 1732; *Almanach royal*, 1726; *Bulletin du Bibliophile*, 1836 et 1848. — Consulter également : Fournier, *Histoire de la Reliure*; *Ducatiana*, tome II, *Journal des Savants*, 1738; *Journal de Verdun*, 1725.

2. Ce volume, que M. d'Hoym paya 50 livres chez Dufay, se retrouve plus tard chez Mirabeau.

avoir fait connaître l'unique exemplaire « *de la Vraie disante Advocate des Dames,* » termine en adressant au comte des félicitations sur « sa Bibliothèque si nombreuse, si magnifique et si bien choisie, qu'elle pourrait passer à juste titre pour un prodige de littérature. »

N'est-ce pas, en effet, aux plus riches bibliothèques de France et de l'étranger, comme celles des Dufay, des Colbert, des Baluze, des Lambert (1730) et des Brochart (1), qu'il vint, durant une période de seize années (1717-1733), collectionner ses livres les plus précieux, ne reculant ni devant la fatigue, ni devant les dépenses ? Mais ce fut surtout à la vente de Dufay, en 1725, et à celle de Colbert, en 1728, qu'il fit ses plus nombreuses et ses plus sérieuses acquisitions. A cette dernière il prouva à l'abbé Rothelin qu'il avait pris ses conseils au sérieux et qu'il savait en profiter. « On continue, lit-on dans les nouvelles en date du 20 août 1728, la vente des livres de la bibliothèque de feu M. Colbert. La semaine passée M. le comte d'Hoym, ambassadeur du roi de Pologne, acquit, par enchères de 5 livres sur M. l'abbé Rothelin, pour 3,005 liv. la Bible de Mayence.» (2 vol. in-fol. imprimés sur vélin et reliés en maroquin rouge) (2).

Toutefois si M. d'Hoym était un bibliophile éminent, c'était en revanche un diplomate peu habile, à en juger par les deux anecdotes suivantes. L'une est rapportée dans le *Journal des Savants,* de 1725 : « Le baron d'Hoym, en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi de Pologne, a eu aujourd'hui sa première audience du roi à Fontainebleau, pour complimenter Sa Majesté sur la célébration de son mariage ; et le lendemain le même ministre, conduit par M. de Sainctot, introducteur ordinaire des ambassadeurs, eut aussi une audience de la jeune reine Marie Leszczynska, à laquelle il adressa, de la part d'Auguste II, une harangue qu'il termina ainsi : « Le roi mon maître compte que Votre Majesté recevra avec plaisir les marques publiques de son attention et qu'elle sera persuadée de la part qu'il prend à un événement intéressant pour toute l'Europe.... » , compliment étrange, puisque Auguste II avait aidé les Russes à détrôner et à proscrire Stanislas, père de la Princesse.

Quant au second fait, ce n'est pas une très-noble action, puisque le comte, par une indiscrétion inqualifiable dont il espérait tirer grand profit, essaya de dévoiler les procédés saxons employés pour la fabrication de la porcelaine.

« Tout le monde sait, lit-on dans le *Glaneur historique et moral* de 1732, qu'un des principaux sujets de la disgrâce de l'ambitieux comte d'Hoym a été

1. Professeur au collége des Quatre-Nations, et auteur de l'intéressante préface du catalogue de Dufay.

2. Dix ans après, à la vente du comte, ce même incunable fut adjugé au cardinal de Rohan pour 2,000 livres. Cette belle production typographique, la première portant une date, le nom des imprimeurs et le lieu d'impression, avait appartenu au roi de Bavière, à Munich, d'où il avait passé aux Carmes de la place Maubert. Il reparut plus tard chez le prince de Soubise.



d'avoir tenté, par toutes sortes de moyens, de faire passer en France l'important secret de la fabrication de la porcelaine de Saxe. Ce ministre avait même envoyé à Chantilly quelques chariots chargés de la terre dont on se sert en Saxe. »

M. d'Hoym, disgracié, vint se réfugier près de Stanislas, à Nancy.

On raconte, mais ce récit n'a rien d'authentique, que, n'ayant pas trouvé dans cette ville l'accueil qu'il croyait mériter encore, il se pendit de désespoir (*1736*).

La vente de son admirable bibliothèque ne fut faite que deux ans après (*1738*) à Paris, en l'hôtel Longueville, qui sans doute était alors consacré aux ventes publiques, car on ne sache pas que le comte l'ait jamais habité. Elle dura près de trois mois, du 12 mai au 2 août, et produisit 85,000 fr. en 59 vacations.

« Le catalogue (1) latin, vol. in-8 d'environ 600 pages, qui en fut dressé par Gabriel Martin, est fait, dit le *Journal des Savants*, avec toute l'exactitude et le soin que mérite une bibliothèque aussi choisie et aussi nombreuse. On y trouve exposés pour plus de relief, quelques échantillons qui peuvent exciter l'attention des curieux ». Tels sont entre autres :

La *Biblia Polylgotta* du Cardinal Ximenès, 6 vol. in-fol., adjugée au duc d'Orléans pour 660 livr. La *Biblia Polylgotta* annotée par Walton, 1657, sur grand papier, adjugée 650 liv.

Le *Bréviaire* et le *Missel* mozarabes, provenant de la biblioth. Baluze et vendus pour 2,481 liv. au cardinal de Rohan, qui acheta aussi les *Capitulaires des Rois de France*, grand papier, exemplaire presque unique, provenant également de la vente Baluze et qu'on retrouve plus tard chez Firmin Didot et chez M. de Noailles.

Le fameux livre d'Occhino intitulé : *Apologi nelli quali si scuoprano gli abusi sciochezze*..... 1544 in-8 m. b., adjugé à Turgot, prévôt des marchands.

Le Quintilien, Romæ 1470, in-fol. m. r., vendu pour le Roi 90 liv. Edition de la plus grande rareté, autrefois inconnue à la plupart des bibliographes, et appelée aujourd'hui *de Campanus*, du nom de son éditeur.

Les *Grands Voyages de Debry* et *Mérian*, 6 vol. in-fol. adjugés à Gabriel Martin pour 400 liv.

Les *grandes Chroniques de France*, dites de *St-Denys*, 3 vol. in-fol. *Paris, Vérard*, 1493, furent acquises pour 232 liv. par le même amateur dont le nom se retrouve fréquemment sur la liste des acquéreurs.

1. Catalogus librorum Bibliothecæ Caroli Henrici, comitis de Hoym, olim regis Poloniæ Augusti II ad regem christianissimum legati, digestus et descriptus a Gabriele Martin, bibliopolâ Parisiensi; cum indice auctorum alphabetico, Parisiis, mars 1738. — La Bibliothèque Sainte-Geneviève possède un exemplaire de ce catalogue annoté par Mercier de Saint-Léger, et en tête duquel l'illustre bibliographe a mis cette note : « Ce catalogue de la Bibliothèque du comte d'Hoym est rare et très-recherché des curieux. Il se vend aujourd'hui (1758) jusque 15 fr. en feuilles et sans les prix. »

Ce fut encore lui qui acheta pour 200 liv. l'ouvrage prohibé de Wecchietti. De anno primitivo, ab exordio mundi ad... 1621, in-fol. Très-recherché des amateurs à cause de sa table chronologique, qu'on regarde comme une merveille de l'imprimerie. Il devient chaque jour de plus en plus rare, et il est peu probable qu'il soit jamais réimprimé.

Pour 660 liv. le *Memorie recondite Di Vittorio Siri* : ainsi que : *Il mercurio Del medesimo*, bien que les volumes fussent inégaux de format;

Pour 210 liv. l'édition complète des *Œuvres de St-Augustin*, de 1679;

Pour 100 liv. le *Tacite de Vindelin de Spire*, sans date, in-fol., m. r. (1)

Il payait 680 liv. les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 62 vol. in-4°, ouvrage peu recherché aujourd'hui.

Enfin, pour terminer la liste des acquisitions moins importantes quoique très-nombreuses de ce célèbre bibliographe, nous ne citerons plus que *l'Ammien Marcellin de Rome* (1474), qui lui fut adjugé pour 30 liv. Cette remarquable édition est d'autant plus considérée dans la littérature, que Henri de Valois en fait grand cas dans la préface qu'il a mise en tête.

M. D'Argenson acquit pour 150 liv. les 2 vol. in-fol. des *Diverses vues de France et d'Italie, gravées* par Israël Sylvestre et Callot;

Le même amateur poussait jusqu'à 250 liv. le bel exemplaire du *Roman des Romans*, 7 vol. in-8, provenant de la bibliothèque de Cisternay Dufay, où il n'avait été vendu que 121 liv. en 1725.

Parmi les autres acquéreurs on trouve encore les noms de : l'abbé Sallier, du libraire hollandais Gosse, de Brisson, syndic de la Compagnie des Indes, et de Piget.

Ce dernier achetait 400 liv. l'ouvrage de Servet : *De Trinitate*, in-8, 1531-1532, provenant de la vente Dufay, où il avait été adjugé pour 456 liv. Manuscrit autographe contenant une note de la main même de Dufay.

Quant à Gosse, il se rendait acquéreur pour 170 liv. seulement du *César de Rome*, in-fol., 1469, et pour 15 liv. du *Procès de Bélical*, in-4, gothique.

Nous citerons encore, parmi les plus beaux ouvrages de la bibliothèque de M. d'Hoym : *Zayde, Histoire espagnole*, par M. de Legrais, 2 vol. in-8, édition originale de 1670, reliée, par Padeloup m. o., et provenant de la Bibliothèque de Paris. Ce même ouvrage fut revendu 2,156 fr. en 1868, à la vente Radziwill. Le livre si singulier ayant pour titre : « *Attalanta fugiens*; ...... très-recherché à cause de 50 gravures en taille-douce qui le décorent, provenant de la bibliothèque Dufay, et qu'on retrouve à la vente Pichon, 1869;

1. Édition originale, aujourd'hui d'une rareté extraordinaire et d'un prix considérable. Une particularité que ne présente aucune autre édition de Vindelin, et qui l'a fait longtemps attribuer à Jean, c'est que les feuillets sont tous rappelés les uns aux autres par des réclames que l'on remarque à la fin de la page et au verso. Elle ne renferme que les six derniers livres des *Annales* et les cinq premiers des *Historiens*, seuls fragments de Tacite lors recouvrés.

ainsi que le charmant et précieux exemplaire du *Roman de la Rose*, édition de *Galiot du Pré*, 1529, in-8, en lettres rondes et figures sur bois, qui ne fut vendu que 28 liv. à Bonnemet, et qu'on vit figurer ensuite dans les bibliothèques La Vallière, Naigeon, F. Didot et de La Bédoyère, 1837.

L'exemplaire fort rare et très-précieux des Œuvres de feu Bonaventure des Périers, 1544, in-8, vendu seulement 6 liv.

Le Triomphe de très-haute et puissante dame Vérolle, royne du puy d'amours. Lyon, 1539, Fr, Juste, pet. in-8, mar. rouge. — Cette rareté bibliographique, que le comte d'Hoym avait payée 17 liv., fut revendue 72 à sa mort pour la Bibliothèque Impériale. Volé en 1794, ce volume passa successivement dans la bibliothèque de la comtesse d'Yves, en Belgique; puis en Angleterre, où M. Cigongne l'acheta à la vente Richard Heber pour 29 liv. sterling (725 fr.) Il se trouve actuellement à la Bibliothèque Impériale, qui le revendiqua.

Le *Pétrone* latin, 1677, in-12, magnifiquement relié par Padeloup, ne fut vendu que 8 fr. à Bonnemet. Il reparut successivement chez Firmin Didot en 1810, chez de La Bédoyère en 1837, et chez le baron J. Pichon en 1869.

La traduction française du même auteur, 2 vol. in-8, 1694, texte en regard, provenant de la bibliothèque Soleinne et adjugé pour 25 livr. à Bonnemet, d'où il passa, comme le précédent, chez F. Didot, de La Bédoyère et Pichon.

Le magnifique exemplaire du *Cicéron* elzevier, relié par Padeloup, m. r., 10 vol. in-12, 1642, vendu 91 liv. — En 1793, à la vente du prince de Saint-Mauris, ce même elzevier fut adjugé à Naigeon pour 300 fr. Cette édition, d'une très-belle exécution et d'un format commode, n'a jamais été contrefaite. Le volume *De officis* fut réimprimé deux fois sous la même date, et il est bon d'avoir les deux éditions, puisque le *Somnium Scipionis*, qui se trouve dans l'une, n'est pas dans l'autre.

Le superbe exemplaire du *C. Plinii Panegyricus*, in-8, 1675, adjugé pour 8 liv. et qu'on retrouve depuis à la vente Saint-Mauris, 1793, chez Naigeon et dans les bibliothèques de F. Didot, 1810, de Gabriel Réné Bocher, 1838, et du baron J. Pichon en 1869.

La *Bible* latine de Fust et Schœffer, tirée sur vélin, 1462, qui fut adjugée au cardinal de Rohan, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

L'*Atlas universel*, ou Recueil de cartes géographiques de toutes les parties du monde, des meilleurs auteurs, parmi lesquelles il y en a de singulières et d'une méthode utile et nouvelle, avec des tables manuscrites, 4 vol. in-fol. avec cartes enluminées, et qui fut vendu pour 600 liv.

Les Œuvres de Guez de Balzac, 1659-1677, 9 vol. in-12, m. v., provenant de la bibliothèque de M. de Longepierre, dont l'*ex libris* est placé à l'intérieur. Ce vol. se retrouve, en 1869, à la vente J. Pichon, ainsi que l'édition

rare et si curieuse de l'*Alcoran des Cordeliers*, Genève 1578, in-8, m. c., qui avait appartenu à Dufay. Ce livre est tiré de l'ouvrage si rare de Bartholomeus de Pisis : *De conformitatibus*, dont les cordeliers brûlaient tous les exemplaires qu'ils trouvaient. Un apothicaire de Genève en refusa 50 écus de Mme de Rohan (1569).

L'Ovide (1), sans date, vendu à l'abbé Sallier pour 26 liv.

La *Méthode de dresser les chevaux*, traduit de l'anglais, du comte de Newcastle. *Anvers*, 1658, in-folio, m. c., qui fut vendu 300 liv. La beauté des estampes est le principal mérite de ce livre rarissime, qu'on trouve difficilement, même à un prix considérable, la plus grande partie de l'édition ayant été consumée dans un incendie.

Et enfin, pour terminer cette liste déjà trop longue et dans laquelle il faudrait citer tous les volumes de la bibliothèque, nous mentionnerons encore : le *Diodore de Sicile*, traduit par Macault et Amyot, in-folio, imprimé par Beys, 1585, m. r., livre plus rare que recherché, provenant de la vente du cardinal de Bourbon (Charles X, roi de la ligue), dont les armes se trouvent sur le dos de ce volume avec un lis entouré de cette devise :

Superat candore et odore.

Le comte d'Hoym avait acquis cet exemplaire à la vente Dufay et y avait fait graver ~~ses armes~~ — écusson à deux faces parallèles entouré du collier de l'Aigle-Blanc dont il était chevalier — sur le plat; manie singulière qu'il avait d'appliquer ses armes partout.

« N'est-ce pas un crime de lèse-bibliophilie, dit Fournier (2), que de ne pas respecter mieux un des rares volumes qui avaient survécu à la dispersion d'une des plus précieuses bibliothèques du XVIe siècle? »

« On ne sait pas au juste, continue le même auteur, quel était le relieur du comte d'Hoym. Ce fut sans doute Dubois, dans les premiers temps, et ensuite Padeloup, dont la réputation était déjà très en vue. »

Si jusqu'ici nous n'avons point parlé de la superbe collection *in usum Delphini*, nos 4744 à 4782, provenant de la bibliothèque Colbert et reliés si magnifiquement par Boyer, c'est qu'on ignore à qui elle fut vendue; mais on présume que tout entière elle passa entre les mains d'un même amateur, car jusqu'alors il paraît qu'on n'a jamais vu chez personne un seul exemplaire de cette riche collection aux armes du comte d'Hoym.

Quant à la collection des *Variorum*, comprenant 123 vol., nos 1361 à 1484,

1. Première édition de cet auteur, provenant de la Bibliothèque La Vallière. Le premier volume est ainsi daté : Rome quinto Decimo Kal... Augu... MCCCCLXXI. Le second volume ne porte aucune indication de ville, d'imprimeur, ni d'année; mais les caractères sont conformes à ceux employés pour le premier, ce qui donne lieu à plusieurs conjectures vagues de la plupart des bibliographes sur sa véritable date, qui est probablement 1473.

2. *Traité de la Reliure.*

également reliés par Boyer, elle fut adjugée à Brisson de Coligny, syndic de la Compagnie des Indes, pour le prix de 1,100 liv. A la mort de cet amateur on la revendit 1,120 liv.

Deux particularités bizarres pour terminer cette étude. Bien que le comte d'Hoym ait été ministre polonais, on ne trouva dans sa bibliothèque que fort peu de livres concernant la Pologne, encore sont-ils pour la plupart imprimés en français.

On connaît peu de bibliothèques ayant renfermé autant de doubles que celle du comte d'Hoym: on y comptait 92 exemplaires de 68 éditions différentes d'Horace, ce qui fait 24 doubles; l'édition elzévier de 1729 y était quadruple (1). Un grand nombre d'auteurs de la collection des *Variorum* étaient doubles.

Il y avait 6 exemplaires du *Catulle* de Ratisbonne, 1577, et quantité d'autres dont la liste serait trop longue.

Il n'y aurait qu'une seule explication de ce fait singulier : ce serait de supposer que le comte achetait un double quand l'exemplaire qu'il possédait lui paraissait inférieur comme édition, format, impression ou papier, et qu'il conservait en même temps ceux qu'il possédait déjà.

1. *Bulletin du Bibliophile.*

E. GRÉLOT.



II° SECTION.

BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS

FOUQUET (Nicolas), le célèbre surintendant des finances. Mort, dit-on, dans la forteresse de Pignerol, en 1680.



D'argent à l'écureuil rampant de gueules.

Devise : *Quò non ascindam.*

On trouve souvent des volumes portant sur le dos l'écureuil de Fouquet alterné avec un double ΦΦ et la



marque du collége des jésuites de Paris. Ces volumes ne proviennent pas de sa collection. Fouquet avait donné aux Jésuites une rente de six mille livres pour leur Bibliothèque, et ceux-ci, en reconnaissance, faisaient mettre sur la reliure de tous les volumes achetés avec cet argent les deux ΦΦ du donateur, en ayant soin de les entrelacer, pour les distinguer de ceux que l'on voyait aussi sur les livres que leur avait donnés Philippe Desportes, le poëte.

FOUQUET DE BELLE-ISLE (Charles-Louis-Auguste), lieutenant général des armées du roi. 1760.



Comme le précédent, moins le double ΦΦ.

FOURCY (Henri de), président au parlement de Paris.



D'azur à l'aigle éployée d'or, au chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

Catalogus librorum bibliothecæ ill. V. D. Henr. de Fourcy, comitis consistoriani, quorum auctio die lunæ mensis Augusti, 1713. — *Parisiis, G. Martin,* in-12.

FOURCY (de), abbé de Saint-Wandrille.



Comme le précédent.

Catalogue des livres de M*** (de Fourcy, abbé de Saint-Wandrille) dont la vente se fera... le lundy 13 mai 1737... rue de Jouy, dans le cul-de-sac-de-Fourcy. — *Paris, G. Martin,* 1737, in-12.

La bibliothèque de cet amateur s'était formée de celles de Bourdelot, médecin de la reine Christine de Suède, de l'abbé de Santeuil, frère du poëte de ce nom, et d'Amelot de la Houssaye.

FOVEL.



D'azur, à l'arbre de sinople soutenu d'un croissant montant d'argent.

FRAGNIER, conseiller au parlement de Paris.



D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois grappes de raisin d'or.

FRANCE (Jean-Claude de), conseiller au parlement de Bourgogne. 1739.



D'azur, à deux fasces d'argent, accompagnées de six fleurs de lys d'or posées 3, 2 et 1.

FRANQUETOT DE COIGNY, maréchal de France. Mort en 1759.



De gueules, à la fasce d'or chargée de trois étoiles d'azur et accompagnée de trois croissants montant d'or, deux en chef, un en pointe.

FRANCON (François), conseiller au parlement de Dauphiné. 1658.



D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois gerbes d'or.

FREZON.



De sable à deux lions passés en sautoir et adossé d'or.

FRONSAC (Wignerot-des-Plessis de Richelieu, duc de), maréchal de France.



D'argent, à trois chevrons de gueules, posé en cœur sur l'écusson de Gênes *qui est d'argent, à la croix de gueules.*

FROULLAY DE TESSÉ, maréchal de France. (Réné.)



D'argent, au sautoir engrêlé de gueules.

FROULLAY DE TESSÉ (Charles-Emmanuel), comte de Lyon, abbé de Saint-Maur, sur Loire. 1715.



Comme le précédent.

FUMÉE (Adam), chancelier sous Louis XI.



D'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six besants de même, 3, 2, 1.

Sa bibliothèque, qui était l'une des plus splendides du temps, fut vendue après sa mort au libraire Camusat.

FURSTEMBERG (Ferdinand de), évêque de Paderborn, le célèbre auteur des : *Monumenta Paderbornentia*. Mort le 26 juin 1683.



Écartelé : au 1 et 4 de gueules, à la croix d'or ; au 2 et 3 d'or, à la croix ancrée d'azur ; et sur le tout, d'or à deux fasces de gueules.

Devise : *Fortiter et suaviter.*



Le blason ci-dessus était ordinairement accompagné du chiffre suivant, composé de deux FF. entrelacés.

FURSTEMBERG (Guillaume-Egon de), cardinal-évêque et prince de Strasbourg. Mort en 1704.



D'or, à l'aigle de gueules, becquée et membrée d'azur, à la bordure componée d'argent et d'azur, l'aigle chargée d'un écusson écartelé : au 1 et 4 d'argent, au gonfanon de gueules et au 2 et 3, d'argent, à la barre vivrée d'azur.

FYOT, conseiller au parlement de Bourgogne.



D'azur, au chevron d'or accompagné de trois losanges de même.

Devise : *En doutant je m'asseure*

GAIGNAT (Louis-Jean).



D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cygne, le tout d'argent; au chef du second, chargé de trois roses de gueules.

Avant Gaignat, dit Debure, il n'avait pas encore été formé, dans la république des livres, un cabinet des livres aussi riche dans son genre ni aussi digne d'admiration. Ses livres étaient aussi remarquables par l'élégance des reliures que par la beauté des exemplaires.

Catalogue des livres du cabinet de feu M. Louis-Jean Gaignat, écuyer, conseiller, secrétaire du roi honoraire et receveur général des consignations des requêtes du palais, disposé et mis en ordre, par Guillaume François de Bure le jeune, libraire de Paris, avec une table alphabétique des auteurs. — *Paris*, 1769, 2 vol. in-8.

GAIGNE, dont un membre au parlement de Bourgogne.



D'azur à trois molettes d'éperon colletées d'or.

Devise : *In me fel nullum.*

GAILLARD (de), conseiller au parlement de Bourgogne.



D'azur, à deux coutelas ou badelaires d'argent passés en sautoir, les pointes en bas, les gardes et les poignets d'or.

Voy. le Catal. DINAUX, 2ᵉ partie, nᵒ 54.

GAILLON, chevalier de l'ordre de Malte.



D'hermine, à la croix de gueules.

GALIGAI (Sébastien), abbé de Marmoutiers, 1617.



D'or, à une chaîne d'azur en sautoir.

GALIEN, en Bresse et Bugey.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 étoiles de même en chef, et d'un croissant d'argent en pointe renversé.

GALLIAN (François), conseiller au parlement de Grenoble, 1673.



D'azur, au coq d'or tenant au bec un serpent d'argent et perché sur un lion couché d'or.

GALLIEN (François de), conseiller au parlement de Grenoble, 1680.



D'azur, au lion d'or traversé d'une fasce de sinople chargée de trois besants d'argent.

GANAY, conseiller au parlement de Bourgogne.



D'or, à l'aigle désarmée de sable.

GANAY (le marquis de).



D'argent, à la fasce de gueules chargée de 3 roses d'or, 1 et 2, accostées de 2 coquilles de même.

GARÇIN, en Dauphiné



Ecartelé d'or et d'azur, à la fasce d'argent chargée de trois molettes de sable.

GASSION (Pierre de), évêque d'Oléron, 1648.



Ecartelé : au 1 et 4 d'azur, à une tour d'or; au 2, d'or au pal de gueules de 3 pièces; au 3 d'argent, à un arbre de sinople et un levrier de gueules courant en pointe, vis-à-vis du tronc de l'arbre accolé d'azur, bordé d'or.

GASTINEAU (François de), colonel du régiment de Cambraisis.



D'argent, au chevron d'azur accompagné de trois canettes de sable, 2 en chef, 1 en pointe.

GATIEN.



D'or, à une sphère de gueules posée sur un cône de même soutenu d'un double croissant d'azur, et accosté d'une étoile et d'un cœur de même.

GAUDART, conseiller au parlement de Paris.



D'or, à la bande d'azur chargée de 3 défenses de sanglier d'argent.

GAULT (Jean-Baptiste), évêque de Marseille, 1640.



D'azur, à un épervier d'argent becqué et grillé d'or sur un écot de même mouvant des deux flancs vers la pointe.

GAUMONT (Jean de), maître des requêtes.



D'azur, au chevron d'or accompagné de trois têtes de lion arrachées lampassées de même, 2 en chef, 1 en pointe.

GAUTHEROT, conseiller au parlement de Bourgogne.



D'azur, au chevron d'argent accompagné de trois quintefeuilles de même, 2 en chef 1 en pointe.

GENAS (François de), conseiller au parlement d'Aix, 1556.



D'argent, au genest de sinople boutonné d'or.

GENEST (Jean), protonotaire apostolique, archidiacre et official de l'évêché de Nevers, en 1614.



De sable, au chef vivré d'argent.

GENESTOUX DE VALLIÈRE, en Bourbonnais.



D'azur, au chevron d'or.

GENESSE.



D'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 étoiles d'or en chef et d'un lion de même en pointe.

GESVRE, famille de Paris, dont un procureur au parlement de cette ville, d'après l'*Epitaphier*.



D'azur à trois bandes d'or, au chef abaissé de même surmonté de trois étoiles aussi d'or.

GIAC, en Auvergne.



D'or, à la bande d'azur, accompagnée de six merlettes de sable, 3 en chef et 3 en pointe.

GILBERT DE VOISINS, maître des requêtes.



D'azur à la croix engrêlée d'argent, cantonnée aux quatre cantons d'un croissant montant d'or.

GIGAULT DE BELLEFONDS (Jacques Bonne), 1746.



D'azur, au chevron d'or accompagné de trois losanges d'argent, 2 et 1.

GIRARD, chanoine de Saint-Symphorien.



D'argent à la rencontre de cerf de sable.

GIRARD (Louis), seigneur de Thil, conseiller au parlement de Bourgogne, 1673.



D'azur à trois bandes d'or.

(La suite au prochain numéro.)

GIRARD DE VIENNE.



De gueules à une aigle d'or.
Devise : *Tant bien à Vienne.*

JOANNIS GUIGARD.

Propriétaire-Gérante : Mme Bachelin-Deflorenne.

Paris.—Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55.



Le Bibliophile Français   *Imp. Ch. Chardon aîné Paris*



GABRIEL NAUDÉ.



Il faudrait un gros volume pour raconter la vie de Naudé, et je suis surpris qu'un sujet aussi attrayant n'ait encore tenté aucun biographe; une simple étude littéraire exigerait encore des développements qui ne peuvent trouver place ici : je dois donc me borner à envisager cette physionomie si originale sous un seul aspect, à montrer dans Naudé le bibliophile, et surtout le créateur de notre belle et chère Bibliothèque Mazarine.

La race des Parisiens, qui s'est perdue depuis, paraît-il, existait encore au XVIIe siècle, car Naudé prend presque toujours ce titre en tête de ses livres; il en avait d'ailleurs bien un peu le droit, puisque, fils de bons bourgeois, il était né, en février 1600, sur la paroisse Saint-Merri. On lui fit faire sa médecine. Mais la passion des livres s'empara de lui de bonne heure, et il avait à peine vingt ans quand il entra comme bibliothécaire chez le président de Mesmes. Il abandonna, on ne sait trop pourquoi, cette position, et alla terminer ses études médicales à Padoue. Là, il devint bibliothécaire du cardinal Bagni, puis du cardinal Barberini, neveu du pape. Richelieu l'appela ensuite à Paris, et lui confia les mêmes fonctions.

Naudé avait alors quarante-deux ans, et jouissait déjà d'une grande estime parmi les savants. Non content d'acheter et de

classer des livres, il en avait publié plusieurs; et quelques-uns d'entre eux sont devenus de véritables raretés bibliographiques. Le *Marfore*, une plaquette assez insignifiante que Naudé écrivit à vingt ans, était restée si longtemps introuvable, que certains bibliographes avaient été jusqu'à contester son existence; la question s'est trouvée résolue il y a deux ans à peine, lorsqu'un exemplaire, découvert en Belgique, a pu être acheté par la Bibliothèque Mazarine. La première édition de l'*Advis pour dresser une bibliothèque*, ouvrage dédié au président de Mesmes, n'est guère plus commune. Il faut citer encore les *Considérations politiques sur les coups d'Estat*, livre que Naudé composa par l'ordre du cardinal Bagni; or, le cardinal, qui n'aimait point à lire les manuscrits, fit imprimer celui-ci magnifiquement, et pour lui seul; car, s'il faut en croire la préface, il ne fut tiré « qu'à une douzaine d'exemplaires, au lieu des copies qu'il en faudroit faire (1). » C'était, à coup sûr, plus d'honneur que n'en méritait ce travail, où l'auteur, sous prétexte de raison d'État, excuse des forfaits tels que les Vêpres siciliennes et la Saint-Barthélemy.

La mort de Richelieu laissait Naudé sans emploi; mais Mazarin hérita à la fois du pouvoir et du bibliothécaire de son prédécesseur : il prit Naudé auprès de lui, et le chargea de rassembler une bibliothèque qui pût être ouverte au public. Richelieu était mort sans avoir réalisé cette généreuse pensée, que son testament nous a fait connaître. Elle fut reprise aussitôt par Mazarin, et Naudé, qui s'y associa, s'y dévoua tout entier; c'est là l'œuvre qui va désormais remplir sa vie.

Il est facile de se représenter sa joie en présence d'une pareille tâche, quand on se rappelle qu'il n'y avait alors en Europe que trois bibliothèques publiques : l'Ambrosienne à Milan, la Bodleyenne à Oxford, et l'Angélique à Rome; puis on donnait à Naudé carte blanche pour le choix des livres, et de l'argent à discrétion. Il achète d'abord toute la collection du chanoine Descordes, composée de six mille volumes; il fouille ensuite

1. Suivant Ch. Nodier, on n'aurait retrouvé encore aucun exemplaire de l'édition princeps; celle que nous signalons ne serait qu'une contrefaçon tirée à petit nombre, et faite sur un volume envoyé sans doute à Paris par quelque ami indiscret.

toutes les librairies de Paris, et en moins d'un an il réunit ainsi douze mille volumes dans une des salles de l'hôtel Mazarin, rue Neuve-des-Petits-Champs. Il en ouvre alors les portes, et invite les savants à venir y travailler chaque jeudi de huit à onze heures du matin, et de deux à cinq heures du soir.

Bien des lacunes se révélèrent alors. Douze mille volumes, c'était plus que n'en possédaient les plus riches bibliophiles de l'époque : Bassompierre, de Thou, de Mesmes, Séguier, etc., plus aussi qu'on n'en avait réuni à la Bibliothèque du Roi, encore fermée aux érudits ; mais cela ne représentait cependant guère que le chiffre des meilleurs ouvrages imprimés en France. Naudé ferma la Bibliothèque, et fit d'abord un court voyage en Flandre ; il partit ensuite pour l'Italie, d'où il rapporta quatorze mille volumes ; puis il parcourut l'Allemagne et l'Angleterre, et les circonstances politiques seules l'empêchèrent d'aller visiter l'Espagne.

Dans ces excursions bibliographiques, Naudé avait adopté un système d'achat fort original : il prenait tout, sans trop s'inquiéter des titres. J.-V. Rossi, qui peut-être l'avait vu à l'œuvre, nous le représente entrant une toise à la main chez les libraires, mesurant les tablettes, et offrant un prix d'après leur dimension ; aussi, dit-il, les magasins où il avait passé semblaient-ils avoir été dévastés par un ouragan plutôt que visités par un bibliophile, *ut non hominis unius sedulitas, sed calamitas quædam per omnes bibliopolarum tabernas pervasisse videatur*. Naudé, en outre, marchandait beaucoup, et, à force de discussions, d'insistances et d'importunités, il finissait, dit toujours Rossi, par payer ses livres moins cher que s'il se fût agi de poires ou de limons. Daniel Huet raconte dans ses Mémoires que lorsqu'il commença à former sa bibliothèque, Naudé, son ami, lui donna de bons conseils, entre autres celui de se défier des ruses des libraires, *ut caveret à calliditate bibliopolarum*; il paraît que Naudé ne voulait pas être en reste avec eux, car il cherchait sans scrupule à les tromper. Dans son *Advis pour dresser une bibliothèque*, il approuve hautement les principes que professait à cet égard Richard de Bury ; or, ce brave évêque nous déclare avec ingé-

nuité, au chapitre VIII de son *Philobiblion*, que, pour acquérir des livres, tous les moyens lui étaient bons. J'aime à croire que Naudé n'allait pas aussi loin en pratique qu'en théorie; pourtant, nous dit encore Rossi, quand on le rencontrait couvert de poussière et de toiles d'araignée, les poches remplies de volumes, l'air joyeux et portant haut la tête, on pouvait être certain qu'il venait, à force de peine, de conclure un marché plus avantageux pour lui que pour le libraire. Quant à celui-ci, s'apercevant, mais trop tard, qu'il avait été dupe, il se prenait à regretter de n'avoir pas vendu sa marchandise aux épiciers et aux beurrières, près desquels il en aurait tiré meilleur parti, *quod libros illos multo potuisset carius aromatariis ad thus ac piper amiciendum, vel cetariis ad butyrum, garum aliaque salsamenta obvolvenda, divendere.*

Pendant les voyages de Naudé, l'hôtel Mazarin s'était fort agrandi. Une longue galerie, qui avait été construite sur la rue Richelieu, reçut les tableaux, les bustes, les œuvres d'art réunis par le cardinal, et aussi les quarante-cinq mille volumes rassemblés pour lui par Naudé. A la fin de l'année 1647, la Bibliothèque était installée et classée dans ce nouveau local, et Naudé pouvait être fier à bon droit en contemplant cette collection qu'il nous présente comme « la plus belle et la mieux fournie de toutes les bibliothèques qui ont jamais esté au monde; » il ajoute naïvement : « et qui pourront, si l'affection ne me trompe bien fort, y estre à l'advenir. » L'affection le trompait bien un peu quand il l'appelle « la huictiesme merveille de l'univers; » ailleurs encore, il nous la présente comme « la meilleure et la plus nombreuse qui ait jamais esté au monde. » Il ne l'aimait pas toutefois d'un amour égoïste, car il voulait que les savants y eussent toujours un facile accès, et il venait de rédiger à leur intention un règlement ainsi conçu :

« Elle sera ouverte pour tout le monde, sans excepter âme vivante, depuis les huict heures du matin jusques à onze, et depuis deux jusques à cinq heures du soir; il y aura des chaises pour ceux qui ne voudront que lire, et des tables garnies de plumes, encre et papier pour ceux qui voudront escrire; et les

bibliothéquaire avec ses serviteurs seront obligez de donner aux estudians tous les livres qu'ils pourront demander, en telle langue ou science que ce soit, et de les reprendre et remettre à leurs places quand ils en auront fait, en leur baillant les autres dont ils auront besoin. »

La prévoyante sollicitude de Naudé pour les savants ne s'était point arrêtée là. Voyant que, lors de l'agrandissement du palais, l'architecte avait négligé de ménager une entrée spéciale destinée à la Bibliothèque, il fit comprendre à Mazarin que « la pluspart des hommes doctes et judicieux aimeroient mieux se passer de cette Bibliothèque, que de s'exposer aux caprices d'un suisse et aux insolences de tant de pages et de laquais pour y entrer. » Le cardinal consentit volontiers à venir en aide à la timidité des « gens de lettres, qui, nourris dans les colléges, *in umbrâ*, parmy les morts, se rebuttent facilement du moindre bruit et tracas des vivants, » et, vers l'extrémité de la galerie, presque exactement à l'endroit où se trouvait encore, il y a quelques mois, l'arcade Colbert, il donna l'ordre d'établir une petite porte avec un escalier dérobé qui conduisît à la salle publique. Une grande plaque de marbre, dont l'inscription engageait tous les hommes studieux à entrer, allait être placée au-dessus de cette porte, lorsqu'éclatèrent les troubles de la Fronde.

De rudes épreuves commençaient pour Naudé. Le 8 janvier 1649, un arrêt de proscription frappe Mazarin; le 16 février, le Parlement ordonne la saisie et la vente de tous ses biens,

> Excepté la Bibliothèque,
> Qui demeure pour hypothèque
> A tous les sçavants de Paris,

dit un pamphlet du temps. Celle-ci fut laissée à la garde de Naudé, qui s'engagea, et de tout son cœur, on peut le croire, à la « conserver en son entier. » C'était promettre beaucoup, et pendant deux ans Naudé put trembler chaque jour pour cette collection, sa « fille bien aimée, » comme il l'appelait. Malgré les dangers qui le menaçaient en sa qualité d'ami de Mazarin, il resta fidèlement à son poste; pourtant, « le son des tambours,

le bruit et le tumulte ne lui permettaient guère de poursuivre ses études, et l'on comprend les angoisses qu'il dut éprouver tant que sa chère Bibliothèque resta menacée d'un arrêt de vente. Aussi, lui-même nous le dit, il n'en sortoit guère que pour venir à la mangeoire, et veillait sur elle comme une mère tendre sur un enfant en danger.

C'est le 6 janvier 1652 que la vente de cette admirable collection fut résolue; Naudé répondit à cet arrêt par une éloquente protestation (1), dernier et vain appel à l'équité du Parlement. Il lui fallut donc assister à la dispersion, au pillage de ces chers volumes, à l'anéantissement de l'œuvre à laquelle il avait voué sa vie. Cela dura plus d'un mois, puisque le 20 janvier Guy Patin écrivait à Falconet : « On vend toujours ici la bibliothèque de Mazarin; seize mille volumes en sont déjà sortis, il n'en reste plus que vingt-quatre mille. Tout Paris y va comme à la procession; j'ai si peu de loisir que je n'y puis aller; joint que le bibliothécaire qui l'avoit dressée, qui est M. Naudé, mon ami de trente-cinq ans, m'est si cher, que je ne puis voir cette dissolution et destruction. »

Naudé sauva ce qu'il put du naufrage, en achetant tous les ouvrages relatifs à la médecine; puis, le cœur navré, il partit pour Stockholm, où la reine Christine lui offrait la direction de sa bibliothèque. Naudé y trouva une société digne de lui, car Saumaise, Descartes, Heinsius, Huet, Bochart, Vossius, l'élite de la science européenne, s'étaient rendus aussi à l'appel de la reine de Suède. Mais rien ne fut capable de le retenir quand Mazarin, revenu au pouvoir, lui eut fait connaître l'intention où il était de reconstituer sa bibliothèque. Naudé, d'ailleurs, supportait mal le climat de la Suède; la dispersion des trésors qu'il avait rassemblés avec tant d'amour lui avait porté un coup dont il ne devait pas se relever. Les fatigues du voyage abrégèrent encore ses jours, et il n'eut pas même la consolation de revoir son maître; il mourut pourtant sur la terre de France, à Abbeville, le 29 juillet 1653.

1. Voyez le *Bibliophile français*, t. III, p. 257.

Cette perte fut vivement sentie dans le monde littéraire; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur le *Tumulus Naudei* qu'a rassemblé le Père L. Jacob, son ami. « Je le pleure jour et nuit, » écrit Guy Patin. Naudé vivait en vrai philosophe, dit Colletet, n'ayant d'autre ambition que celle de servir son maître; sa sobriété était presque passée en proverbe, et il se montrait vivement attaché à Mazarin, qui, en récompense de tous ses services, ne lui avait accordé que deux petits bénéfices, le canonicat de Verdun et le prieuré de l'Artige, en Limousin. Son traitement, comme bibliothécaire, était de deux cents livres, encore dans les derniers temps ne lui avait-il pas été payé bien exactement.

On sait que les livres de Mazarin furent, en 1687, transportés au collége des Quatre-Nations; mais la magnifique galerie qui leur avait été préparée prit le nom de Colbert, l'un des exécuteurs testamentaires du cardinal. En 1809, une salle complémentaire dut être établie au-dessus de celle-ci; un hommage bien tardif fut alors rendu à la mémoire du véritable fondateur de la Bibliothèque, et la nouvelle galerie reçut le nom de Gabriel Naudé, sous lequel elle est encore désignée. Un buste de Naudé, en marbre blanc, sculpté par Gayrard, a, en outre, été placé en 1825 dans la galerie Colbert.

ALFRED FRANKLIN.

MALORY'S « MORTE D'ARTHUR. »

(The French Romance of MERLIN used by him, containing the long sought-for BOOK OF BALIN AND BALAN. — *Malory's Second Book.*)



ONSIEUR Paulin Paris, dont on connaît les curieuses recherches sur les *Romans de la Table Ronde*, avait exprimé à l'un des mediævistes anglais les plus distingués, M. Furnivall, son opinion sur un manuscrit recueilli par M. Bachelin, et contenant le *Roman de Merlin*. Bien qu'écrit en excellent français, la valeur de ce manuscrit n'a été justement appréciée qu'en Angleterre. M. Furnivall a fait imprimer à Londres la lettre de M. Paris, et nous sommes heureux de la faire connaître à ceux qui veulent se tenir au courant des études du même genre qui passionnent nos voisins, et ne font que commencer à nous intéresser.

« CHER MONSIEUR,

« J'ai dans ce moment sous les yeux un manuscrit du *Merlin*, qui présente un récit tout différent du récit consacré. Les héros ne sont plus les mêmes, ou se présentent sous un tout autre caractère. La fée Morgan est mariée au roi Urien de Galles; Sagremor est fils de Bréhus sans pitié; Merlin ne cesse d'être la providence d'Artus, et celui-ci, pour prévenir le danger dont le menace un enfant venu au monde dans l'année même où Merlin le lui annonce, fait (comme Hérode avec les *Innocents*) prendre tous les enfants nés en Bretagne cette année-là, et après avoir voulu les tuer, consent à les abandonner à la merci des flots dans un grand vaisseau privé de voiles et de gouvernail. Ces contes ont dû paraître aux arrangeurs du XIIIe siècle moins bien imaginés que les autres, et ils les auront délaissés; mais ils n'en étaient pas moins en vogue, avant la rédaction coordonnée de ces romans.

« D'ailleurs, ainsi que vous me le rappelez, l'histoire des enfants exposés dans une nef par Artus, afin de prévenir l'effet de la prophétie de Merlin en faisant périr le petit Mordret, se retrouve dans le texte de Malory, ainsi que beaucoup d'autres récits particuliers au texte manuscrit du Merlin dont

je vous entretiens et dont je vais vous présenter le sommaire en aussi peu de lignes que je pourrai.

« C'est d'abord la marche du poëme publié par Fr. Michel en 1841 (1). En vous reportant aux preuves que j'ai données p. 126-129 (2) de l'antériorité de cette rédaction en vers sur la rédaction en prose, vous ne douterez plus, je l'espère, des assertions suivantes : 1° le poëme que l'auteur déclare avoir écrit avant la publication du livre du *Graal*, est bien de Robert de Borron, ou Boron ; 2° ce Boron l'écrivit pour Gautier de Montbéliard, dans les domaines duquel la légende de Joseph d'Arimathie était depuis longtemps répandue, et je trouve un nouveau témoignage de cette origine franc-comtoise dans la chronique de Senones, compilée par Richer, moine de l'abbaye, d'après de plus anciens documents : *Tempore Caroli magni, vir quidam venerabilis, Fortunatus nomine, patriarcha Hierosolymitanus, corpus S. Josephi decurionis, sepultoris domini, paganos fugiens qui Terram Sanctam vastabant, apportavit et ad Medianum Monasterium* (Moyen-Moustiers, à deux lieues de Senones et à huit de Montbéliard) *deveniens, ibidem cum ipsis suis reliquiis se collocavit. Sed postmodum, ipsum Sancti corpus a quibusdam monachis peregrinis noctu furatum asportatum est, et ita illud monasterium tali est thesauro viduatum.* (*Act. Sanct. Bolland.*, Mart. 17, p. 504.)

« Quels étaient ces moines *étrangers* qui avaient volé le corps de Joseph d'Arimathie ? Peut-être les moines de votre Glastonbury, chez lesquels on prétendit le retrouver au XIIIe siècle. Quoi qu'il en soit, il suffit de savoir que la tradition de sa présence chez les moines de notre *Moyen-Moustier* ait été constatée, pour être assurés qu'une légende aura été composée dans ce monastère sur ce personnage évangélique. Et dès lors on ne s'étonne plus qu'un poëte de Montbéliard, ou de Boron, village voisin de Montbéliard, ait composé le poëme qui en effet porte son nom :

> En ce tens que je la retrais
> O (ou à) monseigneur Gautier en peis
> Qui de Montbellial estoit,
> Unques retraite estoit n'avoit
> La *grant estoire* dou Graal.

« Et quelle était cette grande histoire ? Celle qui, sous ce nom de *Saint-Graal*, forme aujourd'hui la première branche des *Romans de la Table Ronde*. On y raconte les faits et gestes de Mordrain et de Nascien, l'histoire de la nef de Salomon, de la femme d'Hippocras, etc., etc., toutes légendes qui ont, pour le dire en passant, un caractère plus oriental que celtique, gallique ou armoricain.

1. Réimprimé à la fin du tome Ier du *Seynt-Graal*, pour le Roxburg-Club en 1861.
2. *Romans de la Table Ronde*, Techener, 1869, tome I.

« Le poëme franc-comtois, qui n'admettait pas ces légendes, forme un récit complet. Joseph d'Arimathie, après avoir envoyé ses missionnaires en Occident (et non pas en Grande-Bretagne en particulier), retourne en Judée, d'où son corps devait plus tard être transporté à Moyen-Moustier. Boron avait achevé son œuvre, quand parut le livre en prose du *St-Graal*, apparemment composé par un écrivain français dans la grande ou dans la petite Bretagne. Cet écrivain, piqué d'émulation en lisant le poëme de *Joseph d'Arimathie* de Robert de Boron, avait apparemment voulu rapporter la légende à la tradition britannique de l'abbaye de Glastonbury. Il fit un livre entièrement nouveau, qui eut un grand retentissement en raison du beau style et des merveilleuses histoires dont il était semé. Nous trouvons une preuve de ce retentissement dans le passage d'Helinand, que j'ai cité p. 90 de mon *Introduction aux Romans de la Table Ronde*. Pour Robert de Boron, il entendit parler de ce roman en prose avant de l'avoir lu. Voilà pourquoi, dans une addition faite à son poëme, il a prévenu ses lecteurs que s'il n'avait rien dit de tout ce qu'on pouvait trouver dans le grand livre du *Saint-Graal*, c'est que ce livre n'était pas encore publié quand il avait écrit son poëme. Mais le grand livre ne pouvant manquer de compléter les histoires de Petrus et d'Alain commencées dans le poëme, il promettait de les achever dès qu'il aurait pu se procurer le texte de ce grand livre; en attendant, ajoutait-il, il allait s'occuper d'une branche en dehors de celles qui étaient développées dans le *Saint-Graal*. Or, cette cinquième branche est celle de *Merlin*, qu'il écrivit en vers à la suite de son *Joseph d'Arimathie*, et qu'il poursuivit apparemment jusqu'au couronnement d'Artus, sans y comprendre l'histoire de l'épée et de l'enclume; sans représenter Antor comme le père nourricier du nouveau roi; ces derniers incidents ayant été ajoutés pour se lier aux continuations qu'on entendait faire ou qu'on avait déjà faites.

« Voilà, dans ma conviction, toute la part que prit Robert de Boron à l'invention des *Romans de la Table Ronde*. Le fond du *Merlin* lui avait été fourni par Geoffroy de Montmouth; et si l'on excepte l'admirable début du Conseil des démons, de la naissance et du jugement de Merlin, tout le reste, — histoire des enfants d'Aurelius Ambroise, de Stonehenge, de la citadelle de Vortigern, des Dragons, de la conception d'Artus, — est pris de Geoffroy de Monmouth. Quant au magnifique début, il était déjà mieux préparé dans le *Joseph d'Arimathie* (pp. 1, 2, 88 et 89 de l'édition de Fr. Michel) qu'il ne l'avait été dans le roman en prose du *Saint-Graal*. Maintenant, nous ne pouvons douter de la vogue et de l'estime qui furent accordées au poëme de Robert de Boron, puisque nous connaissons déjà *trois* manuscrits de la réduction en prose qu'on s'empressa d'en faire; puisque le manuscrit de M. Bachelin, que j'ai sous les yeux, contient encore cette réduction.

« Robert de Boron a-t-il pu faire sur le même sujet deux ouvrages aussi différents que le poëme de *Joseph* et le roman en prose du *Graal*? C'est là ce

qui doit paraître invraisemblable. Il faut choisir : ou Robert de Boron n'a fait que le poëme, ou il n'a fait que le roman en prose ; et tout doit nous porter à lui attribuer le poëme plutôt que le roman. D'abord, dans le poëme il parle de lui-même à la première personne, tandis que l'auteur du roman l'allègue plutôt à titre de garant et comme autorité : *Ce dist messire R. de Boron — et messire Robert de B. s'y accorde bien, — et messire Robert de Boron, qui le premier translata ce livre à l'aide de messire Gautier Map, le dist aussi, — si com dist messire de Boron*, etc., etc.

« Je renvoie maintenant aux preuves que j'ai données de la distinction à établir entre la première partie du *Merlin*, que j'accorde encore à Robert de Boron, et la seconde partie, qui ne doit plus être du même auteur (t. II, p. 101 et suiv.) Cela bien entendu, Robert de Boron étant restreint au premier *Joseph* et à la première partie de *Merlin*, il faut rechercher qui aura composé le reste, c'est-à-dire la seconde partie du *Merlin* ou l'*Artus*, le *Lancelot*, la *Quête du Graal* et le *Tristan*.

« Les auteurs auxquels les manuscrits les attribuent sont, à mon avis, autant de pseudonymes. Le seul qui aurait quelques droits de réclamer le beau roman de *Lancelot* serait Gautier Map, dont les arrangeurs du XIIIe siècle ont constamment réuni le nom à ceux de Robert de Boron et d'un prétendu Hélie de Boron : mais combien de difficultés ! Map était un grand clerc latiniste, et son ami *Giraldus Cambrensis* lui a prêté ces propres paroles : *Maître Girald, vous avez beaucoup écrit, j'ai beaucoup parlé ; vous avez donné des écrits, moi des paroles*. Giraldus aurait-il attribué cet aveu à Map, si Map eût été l'auteur d'un livre aussi fameux que le *Saint-Graal*, le *Lancelot*, l'*Artus*? Cela n'est aucunement vraisemblable ; ce qui l'est davantage, c'est que le véritable auteur ne voulant pas ôter, en se nommant, toute confiance dans les récits fabuleux qu'il écrivait, aura pris à témoins, avec intention, les noms autorisés de Robert de Boron et de Gautier Map. Il en aura été de même de ces autres noms de Henry le Blond, parent du roi d'Angleterre ; d'Hélie de Boron, parent de Robert ; de Luce de Gast, chevalier, seigneur d'un château imaginaire près de Salisbury ; enfin, du livre latin du *Saint-Graal*, déposé dans les archives de Salisbury, etc., etc. Toutes ces allégations mensongères me paraissent le fait des arrangeurs du XIIIe siècle, auxquels nous devons le texte le plus généralement consacré du *Saint-Graal*, du *Merlin*, de l'*Artus*, du *Lancelot* et de la *Quête du Saint-Graal*.

« Ici se présente un nouveau point à élucider. L'intention des arrangeurs fut de coordonner, tant bien que mal, les quatre ou cinq ouvrages séparés qui se rapportaient au même ordre de traditions. Entre le *Joseph* de Robert de Boron et le *Saint-Graal* en prose, ils donnèrent la préférence au *Saint-Graal*, tout en le terminant par des réflexions qui étaient à leur place dans le *Joseph*, et qui ne l'étaient plus dans le *Graal*. Car on avait complété, dans le *Graal*, les aventures de Pierron, d'Alain et de Bron, que Robert de Boron n'avait pas

achevées, et qu'il devait seul promettre de reprendre plus tard. Les arrangeurs joignirent au *Saint-Graal* le *Merlin* de Boron, déjà réduit en prose avant leur arrangement. Ils l'accolèrent à l'histoire d'*Artus*, que Boron avait arrêtée à son couronnement, et ils supprimèrent le récit de la mort du héros, pour intercaler le *Lancelot*, dont le caractère est tout autre que celui du livre d'*Artus*. Le *Lancelot* contient aussi deux parties distinctes; la seconde est plutôt un assemblage de Contes sur tous les chevaliers de la Table ronde, que la continuation de l'histoire du héros principal. On peut encore assurer que cette seconde partie n'est pas due à l'auteur de la première, mais à l'auteur de la *Quête du Saint-Graal*.

« Ainsi, avant le roman des assembleurs, il y avait des romans séparés qui racontaient l'histoire d'*Artus* autrement que dans le texte adopté par les assembleurs. C'est un de ces livres que nous offre le manuscrit Bachelin, le même que l'auteur anglais du xvᵉ siècle avait suivi dans la *Morte d'Arthur*, tout en l'abrégeant beaucoup. Ainsi, nous avons retrouvé en France l'original, jusqu'à présent non reconnu, de la célèbre traduction de sir Thomas Malory. Découverte fort importante, qui vient à l'appui des conjectures précédentes, à savoir que la traduction en prose du poëme de Robert de Boron avait eu, dès le commencement du xiiiᵉ siècle, une assez grande vogue, puisqu'on en a jusqu'à présent reconnu quatre copies; et en second lieu, que les branches d'Artus et de Lancelot, reproduites dans une foule innombrable de manuscrits français, sont l'œuvre des assembleurs du xiiiᵉ siècle, et ne contiennent pas toutes les anciennes compositions faites dès la fin du xiiᵉ siècle sur les compagnons d'Artus et sur Artus lui-même.

« Le manuscrit de M. Bachelin vient de la bibliothèque vendue après le décès du comte Corbière, ancien ministre de nos rois Louis XVIII et Charles X, de bonne et respectée mémoire. Il est du milieu du xiiiᵉ siècle, et il contient les particularités suivantes :

« Fᵒ 1 à 18. Réduction en prose du poëme de Robert de Boron, *Joseph d'Arimathie.*

« Fᵒ 19 à 74. Réduction en prose du *Merlin* de Robert de Boron, jusqu'au couronnement d'Artus. *Ainsi fu Artus esleus à roi et tint la terre et le regne de Logres lonc tans en païs* (correspondant au ch. V du texte de Malory, jusqu'à la 16ᵉ ligne de la seconde colonne, p. 30, éd. Strachey, 1868).

« A partir de là, texte français nouveau.—Fᵒ 74. Récit particulier de la conception de Mordret, fils d'Artus et de sa sœur la reine d'Orcanie.—Songe d'Artus.—Chasse de la bête glatissante. (Malory, liv. I, ch. XVII.)—Fᵒ 77. Merlin apprend à Artus le secret de sa naissance. (Malory, ch. XVIII.)

« Fᵒ 80. Ulfin accuse Ygierne, mère d'Artus, pour lui donner occasion de se justifier. (Malory, ch. XIX.)— Le chevalier du Pavillon.—Fᵒ 86. Défi de l'empereur de Rome. (Malory, ch. XXI.) Girflet abattu par le chevalier du Pavillon.—Artus, également abattu, doit son salut au sommeil du chevalier,



67

RELIURE DE LA REINE MARGUERITE DE VALOIS
par Nicolas Eve
(Collection A. F. Didot)

que Merlin avait enchanté (fº 92, Malory, ch. XXII). — Ibid. La Demoiselle du lac présente Escalibor à Artus, à la condition d'un don. Le fuerre ou fourreau de l'épée est encore de plus grand prix que l'épée. Description du lac. Mariage de Morgan avec le roi Urien de Garlot (fº 94). Conception d'Yvain, fils d'Urien et de Morgan (ibid.). Défi du roi Rion. Naissance de Mordret. Artus fait réunir les enfants nés dans le même temps, et les enferme dans un vaisseau sans mât ni avirons. (Fº 95. Malory, ch. XXV.)

« Fº 98. Arrivée de la demoiselle de l'Ile d'Avalon, qui présente une épée qu'un chevalier sans reproche peut seul tirer du fourreau. Balaham parvient à la tirer et veut la garder avec celle qu'il portait auparavant, quoique la demoiselle lui prédise que cette épée lui sera funeste. (Malory, liv. II, ch. II.) De là son surnom de *Chevalier aux deux épées*.

« Fº 100. Retour de la Demoiselle du lac, qui demande au roi, pour le don qu'il lui a promis, la tête de la demoiselle de l'Ile d'Avalon, ou celle du chevalier qui a pu tirer l'épée du fourreau; Balaham la prévient, tue la Demoiselle du lac, et s'éloigne en laissant le roi et tous les barons irrités de cette action. (Malory, ch. III.)

« Fº 103. Le chevalier envoyé par Artus pour le venger de Balaham est tué par lui, et sa maîtresse se perce mortellement sur son corps : regrets de Balaham. Rencontre des deux frères Balaham et Balin. Le roi Marc fait élever un tombeau au chevalier tué et à sa fidèle maîtresse.

« Fº 106. Les deux frères Balaham et Balin font prisonnier le roi Rion et les rois ses auxiliaires. Ils les livrent à Artus, qui se réconcilie avec Balaham. — Bataille contre Nero, frère de Rion, puis contre le roi Loth, qui, par ressentiment de l'enlèvement de son fils Mordret, avait passé du côté de Nero. Le roi Loth est tué par Pellinor, le chevalier du Pavillon. Cette mort devait plus tard être vengée par Gauvain. (Malory, ch. X.) Monument élevé à Loth et aux douze rois vaincus par Artus.

« Fº 118. Merlin, amoureux de Morgan, l'instruit dans l'art des enchantements : elle lui défend de l'aimer, et Merlin s'éloigne d'elle. Elle devient éperdument amoureuse d'un chevalier, pour lequel elle vole le fourreau d'Excalibor, et puis l'épée. Elle tente inutilement de faire mourir Artus, parce que le chevalier qu'elle aimait révèle ses mauvais desseins, au lieu de les mettre à exécution. Merlin, qui l'aime toujours, lui permet d'échapper à la vengeance du roi, et celui-ci tue le bon chevalier, qu'il accuse d'avoir faussement accusé sa sœur.

« Fº 122. Aventure du chevalier affligé qu'Artus fait suivre par Balaham, le Chevalier aux deux épées. Celui-ci l'atteint, le décide à revenir vers le roi; mais comme ils revenaient, une main invisible frappe mortellement le chevalier. Cette main était celle de Garlain, son ennemi, qui avait la faculté de se rendre invisible. Le Chevalier aux deux épées raconte au roi ce qui vient de lui arriver, et s'engage dans la quête que le chevalier mort avait entreprise.

Le roi fait faire une tombe à la victime de Garlan, avec les mots : *Ci gist le chevalier mesconneus*.

« Ici, f° 123, v°, s'ouvre une parenthèse assez importante de l'arrangeur, pour nous annoncer la fin de la première partie du livre prétendu de messire de Boron, et le commencement de la seconde partie, qui remplira la fin du volume. Voici cette parenthèse :

« *Or laisse li contes à parler du Roi, et parole del chevalier as* II. *espées. Et pour conter coment il vient de la queste* (1) *à fin; coment il fait le cop por coi les aventures avinrent al roiaume de Logres, qui durerent* XXII *ans; et coment il ochist son frere par mesaventure, et ses freres lui. Et sachent tout cil qui l'estoire monseigneur de Boron vauront oïr, come il a devisé son livre en trois parties, l'une partie aussi grant comme l'autre, la premiere aussi grant comme la seconde, et la seconde aussi grant comme la tierce. La premiere partie finit au comencement de ceste queste. Et la seconde el comencement du Graal. Et la tierce finist apres la mort de Lancelot, au point qui divise de la mort le roi March. Et ce est chose à mettre à la fin du premier livre, pour ce que se l'estoire du Graal estoit corrompue par aucuns translators qui apres lui venissent, tout li sage home qui metroient leur entente à oïr et escouter, pourrent par ceste parole savoir si elle est baillée entiere ou corrompue. Et quant il a ainsi devisé l'ordonnance de son livre, il retourne à sa matiere, comme vous allez oïr.*

« On remarquera que dans le manuscrit, commençant par la réduction en prose du *Joseph d'Arimathie*, et continuant par le *Merlin*, l'auteur de cette parenthèse devait entendre, par la troisième partie de son travail, le *livre du Saint-Graal*, composé, comme je l'ai démontré plus haut, par un autre auteur que le *Joseph*. Il ne faut pas penser que cette tierce partie puisse être la *Quête du Graal*, car les dernières lignes de notre volume, qui finit avec la seconde partie (égale en étendue à la première), nous disent :

« *Si laisse ore li contes à parler de la demoiselle du lac et du roi, et de toute la vie de Merlin. Et devisera d'une autre matiere qui parlera dou Graal, pour chou que c'est li* COMENCHEMENS *de cest livre.*

« On peut entendre les mots : *La tierce fenist après la mort de Lancelot, à chelui point mesme qu'il devise de la mort du roi March*, de la manière suivante : « La troisième finit par le récit de la mort du roi Lancelot, » laquelle mort en effet termine le *Saint-Graal* (Voy. mon tome I, *in fine*), « au moment où reprend l'histoire du roi March, c'est-à-dire où commence l'histoire de Tristan ; » mais je crois bien qu'il y a une méprise dans notre texte, et qu'il eût fallu : *A celui point mesme qu'il devise de la Marche*. On sait, en effet, que le livre de Lancelot commence par les mots : *En la marche de Gaulle*. Si l'on reconnaît un second exemplaire de notre texte, on y

(1) La quête annoncée plus haut.

trouvera, j'espère, la correction que je propose; mais, dans tous les cas, personne au XIIIe siècle n'attribuait le livre du roi Marc et de Tristan à Robert de Boron; par conséquent, notre auteur n'a pu vouloir dire ici qu'il donnerait l'histoire de *Marc* dans la troisième partie d'un livre qu'il attribue à Boron.

« Ajoutons que si la troisième partie avait contenu non-seulement l'histoire de *Lancelot*, mais celle du roi *Marc* et de la *Quête du Saint-Graal*, elle aurait nécessairement surpassé en étendue dix fois chacune des deux premières parties, et qu'ainsi serait démentie l'assertion de notre assembleur, que les trois parties de son prétendu livre de Robert de Boron sont d'égale longueur. Le *Graal*, au contraire, aujourd'hui commencement ou première partie du *Cycle de la Table Ronde*, est précisément de l'étendue de la moitié de notre manuscrit Bachelin. Nouvelle preuve que cette troisième partie promise était, dans la pensée de l'assembleur, le *Saint-Graal*.

« A la fin du récit de la mort et des funérailles de Balaham, dit le Chevalier aux deux épées, on trouve encore la preuve que la troisième partie de notre rédaction ne se rapportait pas à Lancelot du Lac. Après avoir dit que sur le lit où Balaham avait pris la lance dont il avait frappé Peléan, nul depuis ne se reposa sans recevoir la mort, excepté Lancelot et son fils Galaad, encore Lancelot ne fut-il préservé que par l'anneau que lui avait donné la Dame du Lac, notre assembleur ajoute :

« *Cet aneau li avoit doné la dame du Lac, si come la grant estoire de Lancelot la devise. Celle estoire de Lancelot doit estre despartie de mon livre, non pour ce que ele n'y apartiengne, et que ele n'en soit traite, mais pour ce qu'il convient que les trois parties de mon livre soient ingaus* (égales), *l'une aussi grant comme l'autre. Et se je ajoutasse celle grant estoire, la mienne partie de mon livre fust au tresble* (trois fois) *plus grant que les autres deus; pour ce, me convient-il laisser cette grant estoire qui devise des œuvres de Lancelot et sa naissance.* (Fo 145, ro.)

« Notre seconde partie commence donc au fo 124, correspondant au chapitre XIII du livre II de sir T. Malory; mais la matière est extrêmement abrégée dans Malory, qui attribue même au second chevalier qui accompagne le Chevalier aux deux épées, le nom de *Perrin de Montbeliard*, que ne donne pas notre manuscrit. Balaham, ou Balain, pénètre dans le château du roi Peléan, frère de l'odieux Garlain, qui tombe sous ses coups. Peléan veut venger son frère; Balaham cherche partout quelque arme qui remplace son épée brisée. Il trouve sur un lit magnifique une forte et belle lance, la prend, en frappe Peléan, qui dès lors ne fut plus appelé que le roi *Mehaigné*, celui auquel était confiée la garde du Graal. (Malory, ch. XV.) L'histoire fatale et déplorable de ce pauvre Chevalier aux deux épées est ici racontée plus longuement et d'une façon bien plus touchante que dans le texte de Malory. Sur sa tombe et sur celle de son frère, Merlin écrivit : *Ci gist*

Balaam, li Chevaliers as deus espées, qui fist de la lance vengeresse le coup douloureus, par coi le royaume de Listenois est torné à dolour. (F° 145.)

« Après avoir longuement raconté tous les enchantements faits par Merlin dans l'île des Merveilles, où était déposé le Saint-Graal, nous reprenons le courant du III[e] livre de sir Th. Malory. La demande en mariage de Geneviève, fille de Leodegan; la cession que lui fait ce prince des chevaliers de la Table Ronde, réduits alors au nombre de cent, et qu'Artus doit porter à cent cinquante; Gauvain, Pelinor, Tor le fils Ate, et autres y figurent. Les trois quêtes de Gauvain, d'Urien et d'Accolon, amant de Morgain; le combat d'Accolon contre Artus; comment Morgan tente de tuer son mari Urien; l'arrivée à la cour d'une demoiselle de Morgan, portant un manteau empoisonné, que le roi la contraint de revêtir. Ici, la demoiselle qui était venue l'avertir de la nouvelle trahison de Morgan, prend congé d'Artus en lui recommandant de toujours honorer la chevalerie : *A lendemain, s'en parti od toute sa maisnie. Et li rois s'en revint à Carlion. Si laisse ore à tant li contes à parler et de la dame et del roi, et de toute la vie Merlin.* Cette fin correspond au milieu du seizième chapitre du quatrième livre de sir Th. Malory.

« Tel est, cher Monsieur, le manuscrit de M. Bachelin. Il a cela de particulier qu'il offre une rédaction du roman de Merlin toute différente de celle qui a été consacrée par les assembleurs du XIII[e] siècle, et qui est ordinairement placée soit à la suite de la réduction en prose du poëme de Robert de Boron, soit à la suite du roman du Saint-Graal, dont M. Henry B. Wheatley vient de publier une ancienne traduction anglaise, entièrement faite sur l'original français.

« Le manuscrit Bachelin est le seul jusqu'à présent qui donne les récits suivis dans la traduction de sir Th. Malory. Sans lui, nous aurions été disposés à croire que l'ancien écrivain anglais avait inventé les épisodes qui diffèrent de ceux qui sont contenus dans la traduction publiée par M. Wheatley. Ainsi, nous sommes conduits à reconnaître qu'il y eut, dès la fin du XII[e] siècle, plusieurs formes distinctes de la seconde partie du roman de Merlin, et que les écrivains que l'on chargeait de disposer les différents récits de la Table Ronde firent entrer dans leur compilation tantôt une de ces formes, tantôt une autre. Les grands seigneurs pour lesquels ils faisaient ces volumes désiraient y trouver la réunion de plusieurs branches encore séparées l'une de l'autre, et composées par des auteurs distincts. L'auteur du texte Bachelin a fait de ses récits trois parties; dont les deux premières se retrouvent dans le volume conservé, et la troisième devait reproduire le *Saint-Graal*, attribué à tort à Robert de Boron et à Gautier Map.

« Pour se rendre compte de ces suppositions de noms d'auteurs, il faut se rappeler la position respective de Robert de Boron, auteur du poëme de



63

RELIURE DU XVIE SIÈCLE

aux Armes du cardinal de [illegible]

(Collection A. F. Didot.)

Joseph, et celle des romanciers, auteurs du *Saint-Graal*, du *Merlin*, du *Lancelot*, du *Tristan*.

« Robert de Boron suivait, dans la première partie de son poëme, la légende déjà autorisée de l'apostolat de Joseph d'Arimathie en Lorraine et en Grande-Bretagne ; il n'avait donc pas besoin de garder l'anonyme. On ne pouvait l'accuser de donner des contes pour des vérités.

« Quand il en vint à l'histoire de Merlin, il avait encore pour garant Geoffroy de Monmouth ; il pouvait encore avouer son ouvrage.

« Mais ses continuateurs, auxquels nous devons le *Saint-Graal*, l'*Artus*, ou 2e partie de *Merlin*, le *Lancelot*, la *Quête du Graal* et le *Tristan*, ne pouvaient s'appuyer sur de telles autorités consacrées. Ils affirmèrent donc qu'il y avait un livre latin où ils avaient puisé. Mais où était ce livre latin ? Ils dirent que Robert de Boron l'avait connu et suivi, qu'il l'avait mis en français. — Mais, pouvait-on leur répondre, Robert de Boron était un chevalier : comment avait-il pu traduire un livre latin ? — Oh ! il l'avait traduit avec l'aide du fameux chapelain de Henri II, Gautier Map. Ces assertions prévenaient les doutes ; on crut qu'il existait un livre latin du *Saint-Graal*, et que ce livre avait été expliqué à Robert de Boron par maître Gautier Map.

« Au lieu de ces attributions mensongères, si les auteurs de la seconde partie du *Merlin*, du *Lancelot* et du *Tristan* s'étaient fait connaître, on leur aurait dit avec indignation : *Dove avete prese tante coglionerie?* Et on leur aurait dit plus sérieusement qu'à messire Ariosto, lequel s'était, en souriant, autorisé de l'archevêque Turpin. Tant on a senti, à toutes les époques, et principalement au XIIIe siècle, le besoin de justifier, d'une façon plus ou moins bonne, les inventions qu'on se permettait.

« Comme il est évident que Robert de Boron n'a pu faire en même temps le poëme de *Joseph* et le *Saint-Graal*, qui se contredisent, il n'a pu faire, après la première partie du *Merlin*, les deux rédactions différentes de la seconde partie, qui se contredisent également. Il ne faut donc pas en croire les véritables auteurs de l'*Artus* et du *Lancelot*, quand ils lui en attribuent toute la responsabilité.

« Le point qui touche aux poëmes français, regardés à tort (avant mes recherches et celles de M. Jonckbloet) comme plus anciens que les romans en prose, est plus facile à débrouiller. Il est aujourd'hui reconnu qu'ils furent taillés sur le patron des romans en prose, dont ils reproduisent un nombre d'épisodes plus ou moins grand, comme le *Chevalier au lion*, — le *Chevalier à la charette*, — le *Manteau mal taillé*, — le *Beau descogneu*, — *Erec et Enide*, — *Perceval*, — le *Chevalier à l'épée*, etc., etc. Et Chrestien de Troies, auteur des meilleurs de ces poëmes, ayant certainement écrit vers la fin du XIIe siècle, sur des livres français que lui communiquaient soit le comte de Flandres, soit la comtesse de Champagne, il en faut conclure que les romans

en prose, le *Lancelot*, le *Tristan*, le *Merlin*, ont été composés et répandus avant la fin du XIIe siècle, d'abord séparément, si bien (comme dit Helinand) qu'on avait peine à les réunir; puis rassemblés et coordonnés dans l'ordre où ils se présentent aujourd'hui le plus fréquemment dans les manuscrits des XIIIe et XIVe siècles. »

PAULIN PARIS.

DESCRIPTION DES RELIURES CONTENUES DANS LES DEUX DERNIERS NUMÉROS

No 61. *Officium B. Virginis Mariæ.* Pet. in-8. — Admirable manuscrit sur vélin, orné d'un grand nombre de miniatures de l'école italienne, d'une beauté éclatante, et de ravissantes bordures composées de fleurs et de fruits. Ce manuscrit, fait probablement pour la reine Anne d'Autriche elle-même, est recouvert d'une riche reliure en maroquin rouge doublé de même, avec l'ornementation à petits fers d'un goût exquis et d'une finesse remarquable. Sur les plats de la doublure, on voit des fleurs de lys et des A entrelacés et couronnés.

No 62. *I tre libri di Messer Giovan Battista Susio della ingiustitia del duello et di coloro che lo permettono*; in Vinegia, Gabriel Giolito di Ferrari, 1555, in-4, caract. ital. — Magnifique reliure en veau fauve, avec compartiment peint en mosaïque et ornements en or; la mosaïque est en blanc, et elle est représentée de même sur notre planche.

C'est une des plus belles reliures de ce genre qu'on connaisse du XVIe siècle. Elle a été faite non pas, comme on l'a cru, pour le célèbre duc Anne de Montmorency, mort en 1567, mais bien pour son fils François, duc de Montmorency, *chevalier de l'ordre* en 1556; on voit, en effet, autour de l'écusson, le collier de l'ordre de Saint-Michel. La date d'impression de ce volume et celle de promotion dont on vient de parler, suffiraient pour décider la question de la provenance; mais la couronne de *marquis* surmontant l'écu vient ajouter une nouvelle preuve à l'appui. En effet, du vivant du duc Anne, son fils ne pouvait porter que la couronne de marquis sur ses armes; il en résulte, en outre, que, le duc étant mort en novembre 1567, cette reliure a été faite de son vivant, après la promotion de son fils au rang de chevalier de l'ordre (1556), et avant la fin de l'année 1567.

No 63. *Les Mémoires de Mess. Martin du Bellay, seigneur de Langey*; à Paris, à l'Olivier de P. l'Huillier, 1571, in-8. — Magnifique exemplaire réglé, provenant de la vente Desq. Il avait appartenu à Charles de Bourbon-Vendôme, cardinal et archevêque de Rouen, proclamé roi de France sous le nom de Charles X, par le parti de la Ligue, après l'assassinat de Henri III. Sa royauté ne fut qu'imaginaire et de courte durée, car il mourut dans la prison de Tours en 1590, où il était enfermé depuis 1588. — La reliure de ce volume est en veau fauve, à compartiments en or, bordés chacun d'une bande en noir et en argent.

No 64. *Petri Criniti, viri doctissimi, de honesta disciplina, de poetis latinis et de poëmaton, cum indicibus*; Lugduni, apud Antonium Gryphium, 1585, pet. in-8. — Jolie reliure *à la Marguerite*, aux armes et à la devise de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX et femme de Henri IV. Elle est en maroquin rouge, richement dorée à petits fers. Sa provenance et la beauté de son exécution autorisent à l'attribuer à Nicolas Eve, ou même, plus probablement encore, à son fils Clovis Eve, tous deux célèbres relieurs des rois Charles IX, Henri III et Henri IV. — M. Didot possède encore dans sa collection quatre autres volumes du même format et reliés de même; ce sont : *Plutarchi Cheronæi vitæ comparatæ illustrium virorum*; Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1566-67, 3 vol. — *Thesaurus Plutarchi Cheronæi, autore Franc. Le Tort andegavo*; Parisiis, apud Ioan. Poupy, 1577.

G. P.

L'ART SATIRIQUE D'APRÈS LES MONUMENTS

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE (1).

E LA RARETÉ DES FIGURES SATIRIQUES DANS LA DÉCORATION DES MONUMENTS CIVILS.



E ne crois pas que jusqu'ici les archéologues se soient préoccupé de la rareté relative des figures satiriques dans l'ornémentation des monuments civils; le fait est utile à signaler, surtout en regard de l'abondance de semblables sujets sur les monuments religieux.

En pareille matière, il serait commode d'affirmer que l'Eglise étant l'ennemie, c'est contre un si puissant adversaire que la raillerie populaire dirigea toutes ses forces. Des assertions de telle nâture, on en trouve une certaine quantité dans nos meilleurs historiens. Et pourtant, je ne peux croire qu'une grimace taillée sur la pierre corresponde à un grave événement. La politique d'un règne me semble avoir un rapport médiocre avec un mascaron, et la lutte entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux a besoin d'affirmations plus précises qu'un détail burlesque, dégrossi au bout d'une poutre.

Ces sculptures faciles à constater, plus difficiles à expliquer, trouvaient naturellement un vaste champ sur les monuments religieux, car les monuments civils du moyen âge, plus rares, ne marchent qu'en seconde ligne, comportent moins d'ornementations, et par là offraient moins de place aux caprices des imagiers.

La commune, bien qu'affranchie, resta longtemps modeste en face de l'église. Elle ne songeait pas encore à élever un édifice aussi important que celui consacré à Dieu. L'église était le véritable centre de la commune : autour d'elle se groupaient les petites maisons de bourgeois et d'ouvriers, qu'à grand tort les restaurateurs de cathédrales, d'accord avec les municipalités, font abattre aujourd'hui, s'imaginant donner plus de pompe aux

1. Voir les nos de juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1869; janvier, février et mars 1870.

anciens monuments; ces humbles constructions bourgeoises étaient le cadre, et, par leur groupement sous la protection de l'église, témoignaient plus vivement des sentiments de nos aïeux que les expropriations pour cause d'utilité publique qui dégagent aujourd'hui les monuments religieux, donnent de la sécheresse aux lignes d'ensemble, et surtout favorisent ces imitations et ces moulages déshonorants dont on a tant abusé depuis quarante ans.

Ce ne fut guère qu'à la fin du xve siècle que la commune, assez riche pour élever à son tour un « hôtel » où s'assemblaient ceux qui s'intéressaient aux besoins de la cité, prit une certaine importance, comme le prouvent les *maisons de ville* du nord de la France.

Un des édifices qui me paraît le plus curieux spécimen de l'architecture civile en France, surtout par les nombreux caprices de son ornementation, est l'hôtel de ville de Saint Quentin. Sur la façade courent des sujets fantasques analogues à ceux des églises.

« Les cent soixante-treize statuettes et figurines que j'y ai comptées en 1836, dit M. Didron qui les étudia de près, représentent des sujets de fabliaux, des animaux qui prêchent, des coqs qui se battent, des cochons qui mangent des glands, des lapins et des chèvres qui broutent des herbes potagères et des feuilles d'arbustes, des écureuils qui épluchent des pommes, des singes montés sur des échasses, et qui font mille grimaces aux passants.

« La chauve-souris, le moineau, le hibou, le chien, le cochon, c'est-à-dire les oiseaux vulgaires et les bêtes de basse-cour, abondent sur cet édifice. Ils



Figurine de la façade
de l'hôtel de ville de Saint-Quentin, (xvie siècle).

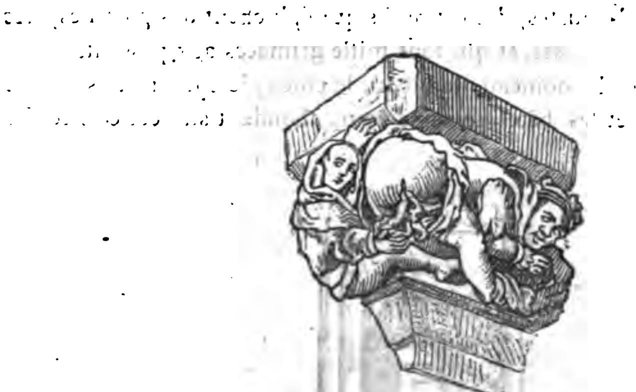
répondent à des gens plus laids et plus grimaçants que des singes, à des bourgeois et à des bourgeoises non moins laids et qui font des actions communes ou indécentes, à des paysans plus orduriers encore.

« Je sais bien qu'on y voit des animaux plus nobles, des aigles et des griffons; J'y ai même noté six anges qui font de la musique; on y trouve le soleil et la lune, la Sainte-Face de Véronique et la figure de Notre-Seigneur. Mais ce sont là de véritables caricatures. On les voit là sculptés, comme on les trouve décrits ou mis en action dans les fabliaux recueillis par Méon et Barbazan. Si ce n'est pas impie, c'est trivial et ridicule.

« D'ailleurs, ce qui domine dans cette foule, ce qui accentue tout le monument, c'est le chat et la souris, le chien et le singe, le coq et la poule, le lapin et le cochon; le gros homme ventru qui montre sa bedaine quand il ne fait pas voir autre chose; l'ivrogne qui perce un tonneau et s'enivre; la bourgeoise qui rit et se pince le nez avec des lunettes; la femme qui accomplit en public des actes que la plus grosse indécence n'a jamais permis (1). »

La description est exacte : toutefois, M. Didron me paraît exagérer les détails un peu libres de l'ornementation de la façade.

Qu'aurait-il dit de l'hôtel de ville de Noyon, où un fou accroupi, la culotte bas, se livre à un acte que les gens grossiers ne commettent habituellement que dans l'ombre des ruelles? La sculpture est d'une exécution délicate, l'idée ne l'est guère; mais si on pense aux « bons tours » de Til Vlespiègle qui, à la même époque, avaient le privilége d'amuser trois nations,



Corbeau de l'hôtel de ville de Noyon.
(Fin du XVe siècle.)

on ne s'étonnera plus qu'un tel acte fasse partie de l'ornementation d'un hôtel de ville.

Les sculpteurs avaient été plus audacieux encore dans leur ornementation du château de Blois. Aux fenêtres de la chambre à coucher de Louis XII, à ces mêmes fenêtres où le roi se plaisait, dit-on, à s'entretenir avec son premier ministre, le cardinal d'Amboise, dont l'hôtel était en face, les retombées de l'encadrement supérieur sont supportées par des figurines

1. *Annales archéologiques*, 185[illegible]

finement ciselées, mais d'une moralité douteuse. Les *maîstres des pierres vives* qui ont imaginé ces ornementations, ne paraissent pas s'être arrêtés à l'idée qu'Anne de Bretagne lèverait nécessairement les yeux sur ces figurines.

On pourrait croire, d'après un des bas-reliefs, que le vent a soulevé les cotillons de la femme; mais il en est un autre du même palais où le vent n'a rien à voir : un galant audacieux de la main relève la jupe d'une personne de bonne volonté.

Et dire que les étudiants ont protesté contre M. Charles Nisard, qui parlait de plusieurs morales ! Elles existent en tout cas en archéologie, et la morale du xve siècle n'a rien à voir avec celle du xixe.

Il faut cependant chercher le sens de l'ensemble de ces figurines. L'hôtel de ville de Saint-Quentin, par la profusion de ses images, me paraît en fournir une explication dont les archéologues seront à même de juger tout à l'heure la valeur.

Deux de ces figurines représentent des animaux en chaire, un renard et un singe sans doute, échos du roman de Renart qui a laissé sa griffe sur presque tous les anciens monuments français.

Sur un cul-de-lampe, un fou et un diable se sont emparés de la cotte d'une jeune commère, et la chiffonnent avec un peu trop d'ardeur.



Détail de la façade de l'hôtel de ville de Saint-Quentin.

Les sculpteurs, en un autre endroit, font rissoler au-dessus d'un grand brasier un malheureux que des diables retournent comme une dinde à la broche.

Le caprice qui a présidé à ces compositions n'est qu'un ressouvenir des figures de même nature qui se voient aux murs des cathédrales : les notions bibliques sont mêlées à celles des sciences naturelles : la femme qui trompe

son mari; le moine ridiculisé; la bête sauvage des forêts voisines; la terreur de l'enfer; le manant qui bat sa commère; la haine du riche; le bateleur qui fait danser des ours et des singes; tous ces menus événements du jour trouvaient place sur les chapiteaux et sous les portails des églises. Si leur répétition au XVIe siècle, sur la façade d'un monument civil tel que l'hôtel de ville de Saint-Quentin, offre encore quelque énigme aux esprits précis qui veulent se rendre compte de la signification des moindres détails, le chanoine Charles de Bovelles, par une énigme rimée qui détermine la date de la construction du monument, nous aide à comprendre le sens général de ces figurines. Il est une école médicale qui traite les symptômes d'une maladie en déterminant chez le sujet la maladie elle-même. L'inconnu peut être dévoilé par l'inconnu.

Le monument terminé, une plaque de cuivre fut enchâssée dans un des piliers de la façade de l'hôtel de ville de Saint-Quentin. Sur cette plaque on lisait :

D'un mouton et de cinq chevaux
Toutes les lettres prendrez, M CCCCC
Et à icelles, sans nuls travaux,
La queue d'un veau joindrez; V
Et au bout adjouterez
Tous les quatre pieds d'une chatte. IIII
Rassemblez, et vous apprendrez
L'an de ma façon et ma date M CCCCC VIIII (1509).

Ces cinq chevaux, les quatre pieds de la chatte, la queue du veau, n'offrent-ils pas de l'analogie avec les bizarres sculptures du monument? L'archéologue doit y chercher moins de rime et pas plus de raison. L'esprit confus mais jovial d'alors donnait naissance à la plupart des figurines qu'à tort, je crois, nous appelons satiriques.

J'ai déjà longuement insisté sur ce point et ne crains pas d'y revenir, dussé-je être traité de rabâcheur. L'art des tailleurs de pierre n'était pas si compliqué du côté de la conception qu'on a bien voulu le dire. C'est un art inconscient, naïf, aussi innocent que l'enfant qui lève sa chemise en public.

De même que les maçons inintelligents qui recouvrent de plâtre de délicates sculptures, nous avons entouré cet art de bandelettes symboliques, qui lui enlèvent sa netteté de lignes, sa franche signification. Je crois le moment bon pour gratter le badigeon du symbolisme, et j'en profite à propos d'une abondance de caprices peu commune dans l'ornementation civile.

DE QUELQUES MINIATURES DE MANUSCRITS.

C'est seulement au commencement du XIVe siècle que l'intention comique perce et devient lucide, surtout dans certaines miniatures de manuscrits.

Une idée plaisante, la parodie de l'homme par les animaux, dont on voit

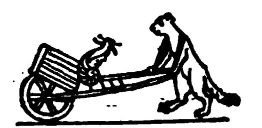
les premiers jalons sur les monuments, se complète dans l'esprit des peintres. C'est la truie qui file, dont le symbole s'est perpétué pendant près de six siè-



D'après un manuscrit du XIVe siècle.

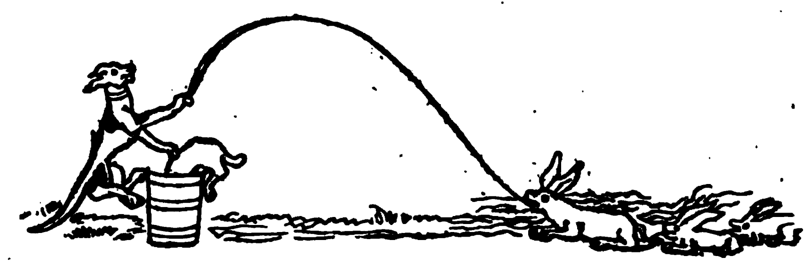
cles, car on en retrouve encore quelques reproductions sur les enseignes d'anciennes villes.

C'est un animal, loup ou renard, brouettant un limaçon, comme dans le manuscrit du XIVe siècle, de Cambrai, dont le motif semble emprunté à une pierre gravée antique.



Manuscrit de la Bibl. de Cambrai.

La chasse est en grand honneur au XIVe siècle : voilà un chien qui imite



D'après un manuscrit du XIVe siècle.

ses maîtres ; seulement, par une bizarrerie dont le sens est peu clair, le chien prend des lièvres avec une ligne.

Il est regrettable que M. Champollion-Figeac (1), à qui on doit connaissance

1. *Louis et Charles d'Orléans. Leur influence sur les arts*, etc., un vol. in-8, 1844. Les planches de cet ouvrage ne peuvent que troubler l'érudit dans ses recherches. M. Champollion-Figeac a détaché de petites figures de compositions de miniatures, sans y joindre aucun renseignement, et ce n'est qu'à l'aide de M. Michelin, conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque Impériale, que j'ai pu retrouver certaines sources où a puisé l'auteur de *Louis et Charles d'Orléans*.

d'un certain nombre de semblables miniatures, n'ait pas indiqué leur provenance. Ces peintures sont quelquefois d'une invention si particulièrement malséante, qu'il est utile de savoir si elles font corps avec un manuscrit sacré ou profane.

M. Ed. Fleury, dans ses beaux travaux sur les manuscrits (1), n'a pas obéi à un tel système, et si l'auteur avait étendu ses patientes investigations à d'autres manuscrits que ceux des bibliothèques de l'Ile-de-France, nous aurions aujourd'hui une importante série de documents à l'aide desquels les sujets des miniatures mis en regard pourraient être élucidés plus facilement.

Dans un manuscrit du XIVe siècle de la bibliothèque de Soissons, le *Missale Suessionnense*, on trouve un spirituel caprice, qui certainement contient une arrière-idée de ridiculiser les tournois. Un lièvre et un coq, la lance en avant, le bouclier protégeant le corps, sont lancés à toute vitesse l'un contre l'autre et s'envoient de vigoureux coups d'estoc. M. Ed. Fleury fait remarquer la pensée plaisante qui a présidée à ce croquis. Le lièvre est monté sur



D'après le *Missale Suessionnense*, manuscrit de Soissons. (XIVe siècle.)

un chien, le coq sur un renard; à l'exemple du Bertrand de Robert-Macaire se sauvant sur le cheval du gendarme, les deux animaux timides ont enfourché leurs redoutables adversaires.

Ces parodies de tournois se retrouvent sculptées et peintes dans d'autres endroits. On voyait jadis, sur une cheminée de l'hôtel de Jacques Cœur, à Bourges, un carrousel de chevaliers montés sur des ânes. Un archéologue, qui a dessiné cette cheminée avant qu'elle fût détruite, dit à propos des figures : « Malgré le respect que l'on devait avoir pour ces nobles exercices (les tournois), nous trouvons ici la farce la plus grotesque qu'il soit possible de voir; ce ne sont pas de brillants et valeureux chevaliers, portant de pesantes armures et montés sur de fougueux coursiers, mais de simples paysans, sur de paisibles baudets, ayant pour rondaches des fonds de paniers et des cordes pour étriers. Les valets et les héraults d'armes sont des garçons de ferme et des porchers; l'un porte un faisceau de bâtons, un autre sonne du cornet à

1. *Les Manuscrits à miniatures des Bibliothèques de Laon et de Soissons*, 2 vol. in-4°, avec figures nombreuses. 1863-1865, Didron, Dumoulin.

bouquin ; l'un des champions a la figure cachée par une espèce de camail et porte à son chapeau une plume de coq ; tels étaient peut-être les délassements du peuple, car les hommes du peuple ont toujours cherché à copier les grands. Il est probable aussi que ce ne soit qu'un caprice des sculpteurs qui, à cette époque, mettaient un certain mérite à produire des objets fantastiques, propres à récréer les oisifs » (1).

Ainsi les tournois, à en juger par ces sculptures et ces miniatures, perdaient de leur crédit dans l'esprit du peuple. Ne voit-on pas dans un manuscrit du XIVe siècle (2) une femme à cheval combattre avec son fuseau, contre un chevalier armé de toutes pièces ?

On trouve également dans le *Recueil de chants religieux et profanes*, manuscrit flamand, daté de 1542, de la Bibliothèque de Cambrai, une miniature représentant, casque en tête, bouclier au bras, des enfants à cheval sur des tonneaux traînés par une bande de galopins, jouant au tournoi.

Un esprit exercé qui pourrait comparer les divers manuscrits des grands dépôts de l'Europe, apporterait certainement de vives lumières sur les courants satiriques de diverses époques, si l'initiative individuelle suffisait à de si nombreuses recherches ; mais ne court-elle pas grand risque d'être abattue, quand elle est si peu protégée par les hommes, ceux qui parlent sans cesse du développement intellectuel et ne le favorisent qu'en paroles ?

C'en est assez des gens de cour qui ne rêvent qu'armes et combats, et font bâtir des salles d'armes à la place de bibliothèques. Ces brutes et ces soudards qui méprisent l'intelligence et ne reconnaissent que la force, sont à juste titre raillés par les miniaturistes et les sculpteurs. Aux nobles coursiers des tournois le sculpteur substitue des ânes ; et les chevaliers à leur tour sont remplacés par des lièvres. Je crois que les exemples ci-dessus suffisent pour prouver que le commentaire n'est pas abusif.

De semblables caprices devaient conduire naturellement à l'idée du *Monde renversé*, un cliché dont les caricaturistes se sont emparés si longtemps. Le



D'après un manuscrit du XIVe siècle.

lièvre qui emporte triomphalement le chasseur au bout de son fusil, le bœuf

1. Hazé, *Notices pittoresques sur les antiquités et les monuments du Berri*, in-4, Bourges, 1840.

2. *Histoire du Saint-Graal, jusqu'à l'empire de Néron*, à la Bibliothèque Impériale

dirigeant une charrue, traînée par deux laboureurs, sont des miniatures du xive siècle dont on retrouverait aujourd'hui encore des redites dans la collection des images d'Epinal.

Un manuscrit du xive siècle, de la Bibliothèque Impériale, renferme une miniature d'un ordre plus important, qui semble le point de départ des railleries contre la toilette des femmes, sujet que les prédicateurs prenaient souvent pour thème.

Une noble dame donne un dernier coup à ses atours, entourée de femmes de chambre singulières. Toute une légion de petits diables est accourue pour la servir : l'un lui présente un miroir, l'autre peigne sa chevelure;



Manuscrit de la Biblioth. Impériale, (xive siècle.)
D'après un calque communiqué par M. Alfred Dercel.

deux diablotins relèvent la traîne de sa robe; d'autres, nichés dans la retombée des manches, soufflent dans des instruments de musique, en signe des plaisirs auxquels la dame est appelée.

Cette miniature est la symbolisation des pompes du monde auxquels Satan convie habituellement la femme.

Dans un autre manuscrit du siècle précédent, les enfants paresseux sont

raillés sous forme de singes étudiant en classe, pendant que le magister lève sa verge sur un animal plus indiscipliné que ses camarades.



D'après le manuscrit nº 95, de la Biblioth. Impériale, (XIIIe siècle).

Rien qu'à ce point de vue, l'érudit, le philosophe, le savant trouveront dans l'étude des manuscrits toute une mine de détails de mœurs, à la condition de n'y pas mettre plus d'importance que les miniaturistes qui égayaient leur besogne par un détail plaisant. Certains entourages des manuscrits appellent un sourire, comme la petite pièce après le drame : c'est un repos au milieu de ces volumes énormes.

Le meilleur commentateur en pareille matière sera le plus humble. Il devra plus dessiner qu'écrire, et la prose la plus travaillée ne vaudra jamais le calque d'un croquis de ces miniaturistes dont on se surprend à envier la calme existence.

Je ne m'étendrai pas plus longuement sur de tels sujets. Dans leur essence, il est vrai, germe une idée comique; mais habituellement la fantaisie absolue règne dans les lettres ornées et les entourages de miniatures où, en regard des sujets bibliques, des grotesques prennent leurs ébats.

Le peintre dessinait toutes les folies qui lui passaient par l'esprit. J'imagine cependant que la besogne était divisée comme pour les sculpteurs de cathédrales, les uns *tailleurs-imagiers* ou sculpteurs de statues, les autres appelés *tailleurs-folliagers*, c'est-à-dire creusant dans la pierre les ornements, les feuillages et les rinceaux. Il y avait sans doute des miniaturistes chargés de traiter les sujets pieux, et d'autres ornemanistes pour égayer les sujets bibliques par des caprices. Comment expliquer que le même peintre qui dessinait une Annonciation par exemple, c'est-à-dire la Vierge en prières et un Ange lui annonçant la bonne nouvelle, ait pu ajouter dans l'entourage de la miniature un Fou qui se frappe sur la fesse?

« Le but, dit M. Le Roux de Lincy, que se proposait, croit-on, l'artiste, était de représenter au lecteur pieux les vices, les mauvaises pensées auxquelles il était le plus enclin (1). »

1. Le Roux de Lincy, *Notice sur la vente Yemeniz*.

Il me paraît difficile à admettre que, dans un Livre d'Heures exécuté spécialement pour la dame de Saluces, le Fou en question fût appelé à dissuader la noble dame de se frapper sur un endroit inconvenant, siége de tant d'appétits de toute sorte. La leçon eût été brutale et peu galante.

Au XVe siècle, époque à laquelle furent exécutées ces miniatures (1), l'art ne se pique guère de pruderie. Un pinceau naïf et innocent retrace des *obscœna* qui, par leur fréquente répétition, ne troublaient en rien les yeux d'une grande dame ouvrant son Livre d'Heures à l'église.

Il ne faut pas porter au compte du XVe siècle notre science d'impuretés, qui a donné naissance à un *cant* hypocrite plus immoral que l'immoralité même.

1. A. Bachelin, *Description du Livre d'Heures de la dame de Saluces.*



Manuscrit de la Biblioth. Impériale.
(XIVe siècle.)

CHAMPFLEURY.

LE CAPITAINE LASPHRISE[1]

POËTE DU XVIe SIÈCLE

(1555-1600.)



LE capitaine Lasphrise est une des figures poétiques les plus originales du XVIe siècle. Par malheur pour lui, il jouit en même temps d'une réputation détestable. C'est un coureur, un vicieux, un débauché. Il s'en vante avec une rare effronterie :

> J'ay dans le champ Manceau mes premières amours.
> En ma chère Touraine une Nymphe m'admire;
> Sous l'air Parisien on m'aspire tousjours;
> En Bourgogne un bel œil, lumière aux doux secours,
> Favorise mon cœur que ce vainqueur desire.

Et ce n'est là qu'un de ses aveux les plus anodins. L'abbé Goujet, ce grand aristarque de nos vieux poëtes, l'a jugé et condamné. Comme le roi Balthasar, il a été pesé, et il a été trouvé trop *léger*. En effet, la légèreté de conduite et de langage, c'est là ce qu'on a de grave à lui reprocher. Heureusement, le bon abbé Goujet n'était pas un Torquemada : il ne brûlait pas ceux qu'il condamnait; car tous les chanteurs de sonnets et d'élégies qu'il a doctement analysés et vertueusement proscrits, tous ces poëtes amoureux, qui lui ont appartenu, enrichissent aujourd'hui la Bibliothèque de Versailles. Heureusement encore pour Lasphrise, d'autres appréciateurs ont été moins sévères; j'oserai dire plus justes. Ils lui reconnaissent de la verve, du talent et une certaine allure délibérée. Cela donne à sa poésie un caractère martial et gaulois, qui ne messied point à ce gascon tourangeau.

Ne lisez pas les pages où il se lance dans la poésie métaphysique et distille le sentiment. Son style y est tout aussi alambiqué que celui des autres *Pétrarquiseurs* à la suite de Ronsard. Ne pouvant s'approprier le génie du chef d'école, les disciples prenaient à tâche d'exagérer ses défauts. Mais quand Lasphrise s'abandonne à lui-même, il n'a besoin, pour plaire, d'emprunter le style ni l'esprit de personne. Il n'est pas toujours correct; il affecte même de ne pas l'être, et choisit exprès le terme qui exprime le plus brutalement sa

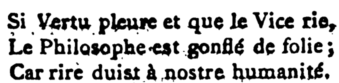
pensée. Chez lui, on n'a pas besoin de lire entre les lignes. Loin d'éviter une gaillardise, il l'aborde de front et vous la lâche tout à trac. Pas plus que l'*unique Rabelais*, comme il l'appelle, il ne mâchera le mot, qui sort, tel qu'un trait d'arbalète, de ses lèvres arquées par le rire, à travers ses moustaches blondes, avant que l'on ait songé à s'en effaroucher, tant il sait mettre de soldatesque franchise sur son visage ouvert et dans ses yeux brillants de malicieuse gaîté. Écoutez, par exemple, ce sonnet, qui me tombe sous la main. Quoique la morale en soit passablement épicurienne, il se peut dire sans blesser personne :

O qu'il est doux le plaisant jeu d'aimer!
Qui eust pensé une telle délice?
Si c'est cela que l'on appelle Vice,
Le Vice ainsi joye se peut nommer.

Il falloit donc le faire plus amer,
Chagrin, pleurant, mauvais, plein d'artifice;
Non gay, riant, naturel, sans malice,
Comme est l'Amour qui me fait enflammer.



Si le Vice est d'avoir douce allegresse,
La Vertu donc est pleine de tristesse :
Chaque chose a sa contrariété.



Si Vertu pleure et que le Vice rie,
Le Philosophe est gonflé de folie;
Car rire duist à nostre humanité.

Marc de Papillon naquit, vers 1555, près d'Amboise, dans le petit fief de Lasphrise, qui appartenait à sa famille, et dont il prit le nom. Il avait un frère aîné, Jean de Papillon, escuyer, sr du Puy de la Source, qui fut tué devant Orléans, et une sœur, Geneviève, qui mourut en couches. Il n'était encore âgé que de quatre ans lorsqu'il perdit son père, N. de Papillon, sr de Vauberault. Il semble avoir conservé beaucoup plus longtemps sa mère, Marie du Plessis-Prevost, sœur du poëte P. du Plessis-Prevost, de qui les œuvres de Lasphrise contiennent plusieurs pièces.

Il semble qu'avec la mort la mauvaise fortune soit entrée dans cette famille privée de son chef. A douze ou quinze ans, le jeune Lasphrise fut contraint d'embrasser la carrière des armes. Lui-même a pris soin de consigner ces détails çà et là dans ses poésies; mais ce dont il se vante aussi, beaucoup trop pour qu'on puisse le croire, c'est qu'il n'aurait plus désormais ouvert un livre :

Mais si quelqu'un te dict que mes beaux vers françois
N'ont esté faicts sans art, que je lis quelquefois,
Respons, pour m'approuver, que ma Bibliothèque
Est un ratelier d'arme, où de jour en jour presque,
Si le ciel ne larmoye et si je suis dispos,
Je pren mon escopette et m'exerce à propos;
Que je regrette fort de n'avoir la nature,
Comme tant de sçavants, encline à la lecture.

Il fait, ce me semble, parade d'une ignorance démentie par ses propres écrits, car il connaissait évidemment le latin, l'italien, le grec peut-être; il possédait la mythologie et l'histoire. C'est ainsi qu'autre part il fait le fanfaron de vice, tandis que son bon cœur et son excellent naturel éclatent, comme en dépit de lui-même :

Heureux ceux-là qui n'aiment rien!
Ils ne sont sujets aux traverses,
Aux ennuis, aux peines diverses
Que souffrent ceux qui aiment bien...

Leurs cœurs ne sont d'amour glacés;
Les pleurs ne baignent leur visage;
Perdissent-ils tout leur lignage,
Ils chantent pour les trespassés!...

Non! cet heur est un triste sort;
Car, sans l'amour qui nous enflamme,
On n'a ni cœur, ni sens, ni âme;
Et ceste vie est une mort!

Nous n'essayerons pas de suivre Lasphrise dans toutes ses garnisons, dans tous ses combats, où il aurait dû, dit-il, obtenir de la fortune et de la gloire :

Car si l'artisan a du gaing de son ouvrage,
Je devrois, advancé, paroistre opulemment.
Vous m'en estes tesmoings rencontre de Dormant,
Où je fus veu suant, en pourpoint, pesle-mesle;
Le Vernay, Vimory, fossé de la Rochelle,
Vous monde d'escarmouche, assauts de Lusignan,
Danfront, Sainct-Lô, Brouage et Fontenay, Maran,
Saincte, Mesle, le Meure et villes Dauphinoises,
La Gascogne et Thetis, vous honorables noises,
Et vous, cent mille hazards par miracle passez,
Qui m'ont souvent faict mettre au rang des trespassez.

On voit qu'il servit non-seulement sur terre, mais aussi sur mer, où, pendant une année, il navigua le long des côtes d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Par malheur, il ne nous a pas conservé le récit de ses campagnes, qui eussent offert un vif intérêt; force nous est de borner cette étude à sa vie de poëte et d'amoureux.

A vingt ans, il tenait garnison au Mans, lorsqu'il entendit, dans la chapelle d'un couvent de Bénédictines, qu'il appelle Le Pré, une voix qui lui alla au cœur. Bientôt il sut que c'était la voix d'une novice, qu'il parvint à voir, à connaître, l'accès des couvents étant alors plus facile qu'aujourd'hui. Depuis ce moment et pendant une dizaine d'années, ce fut un déluge incessant de sonnets, d'élégies, de chansons, de poulets d'amour, afin d'engager celle qu'il avait surnommée Théophile à quitter son cloître. « C'est la vraye amitié », lui disait-il, en apprenant qu'elle allait prononcer ses vœux,

Qui me faict vous escrire, ayant sceu qu'estes preste.
De faire à vostre dam ceste mortelle feste.
Lisez bien, je vous prie, avant que d'espouser
Ce fard religieux, qui vous fait abuser.
Vrayment, si vous trouvez en la saincte Escriture
Qu'on doive vivre ainsi dans une prison dure,
Je me condamneray; mais Dieu veut autrement;
Il veut estre prié d'un chacun librement.....
Que nous servent les biens, dictes, je vous supplie,
Si ce n'est pour passer joyeusement la vie?
Dieu les a ordonnez à ceste intention,
Et, si beaucoup avoient votre religion,
Pour néant nous aurions tant de biens en ce monde;
Or doncques désormais nagez sur une autre onde.
Croyez moy, Théophile, et n'ayez point de peur;
Hommagez l'Amour grand, du grand monde vainqueur.
Le temps ameine tout et mine toutes choses;
On ne trouve tousjours les odorantes roses;
Tandis que la saison est belle à les cueillir,
Mandez-moy que j'y aille... et j'irai sans faillir.

Je crois que ses intentions étaient pures; mais ses instances et ses belles raisons furent sans pouvoir. Pendant que les hasards de la guerre le tenaient éloigné du Mans, Théophile prononça ses vœux. Il n'eut plus qu'à pleurer son désespoir, et ne craignit pas de révéler, dans deux sonnets acrostiches, le nom de l'inexorable beauté dont le Dieu jaloux avait fait son épouse. Elle se nommait Renée Le Poulchre, et tenait sans doute à la famille de François Le Poulchre de la Motte-Messemé, qui a raconté, dans un volume de poésies intitulé: *Les Honnestes Loisirs*, la part qu'il a prise à l'histoire de son temps. (Les sept livres des *Honnestes Loisirs*, etc., Paris, Orly, 1587, in-12 de 12 ff. prél., puis un second titre, différent du premier, et 288 ff. chiffrés.)

Les Amours de Théophile sont le début du poëte. Ils sont plus faibles et moins brûlants que l'Amour passionné de Noémie. Cette flamme, moins chaste que la première, avait pour objet une Dame noble, qui demeurait en Bourgogne, et était mariée à un vieil époux, fort incapable d'apprécier une femme jeune, ardente et passionnée. D'après certains indices, elle était un peu parente de Lasphrise, ce qui explique son admission chez elle et le rapide succès de ses amours. Il en dépeint, avec un réalisme qui n'est pas sans poésie, tous les désirs, toutes les espérances, toutes les ivresses. Ces descriptions voluptueuses, ces cris de passion dévorante sont le triomphe de Lasphrise; par malheur, il voile trop peu ses tableaux pour qu'il soit possible de les exposer à tous les yeux.

La *Délice d'Amour*, qui vient ensuite, est un idéal fort peu platonique du parfait amant et de la parfaite amante, tels que les comprenait Lasphrise. Peut-être est-ce un double portrait à la plume de lui-même et de sa Noémie. Le galant capitaine s'est montré plus discret (et c'était son devoir) au sujet de sa Noémie que de sa Théophile. Son vrai nom n'a pas été révélé. On trouve

toutefois, jeté comme au hasard parmi les diverses poésies, un double acrostiche où le nom d'Esther de Rochefort se marie à celui de Marc Papillon. Les Rochefort, ainsi que Noémie, sont de Bourgogne; Esther, ainsi que Noémie, est un nom biblique; mais il faudrait de plus fortes raisons pour appuyer une conjecture qui n'a, du reste, aucune importance.

Voici deux fois que nous remarquons des acrostiches dans les poésies de Lasphrise. Il s'amuse, en effet, à ces sortes de jeux d'esprit.

Dans une pièce assez étendue, qui pourrait offrir un intérêt historique si les noms des personnages étaient connus, il se plaît à les envelopper dans des anagrammes indéchiffrables aujourd'hui. C'est une entrevue amoureuse entre deux personnages de la cour: Hérosfleur et Cardiame. J'ai cru deviner que la scène se passait dans le parc de Saint-Maur. Cela s'appelle la *Nouvelle inconnue de* 1579.

Ses énigmes et son allusion roulent sur des jeux de mots, fort gaillards en général.

Un jour, il lui prend fantaisie d'écrire un sonnet en monosyllabes:

> Long temps y a que je me dis fort sien,
> Et je n'en ay que fers, que feu au cœur;
> Mais, las! je crain, par ma foy, j'en ay peur. Etc.

Ailleurs, il compose des sonnets en langue inconnue, dont il ne donne la clef qu'à sa *mignonne aux yeux doux*.

Plus loin, j'en trouve un en authentique langage soudardant. J'y reconnais des mots d'argot, mais je ne sais pas assez *dévider le jars* pour en donner l'explication. Dans un autre, il s'attache à placer dans chaque vers le mot cousin et ses dérivés:

> Cousinons la cousine; elle est cointe et jolie!
> Elle aime à cousiner et ne dédaigne en rien
> Le cousin cousinant, qui la cousine bien;
> En si beau cousinage un cousin ne s'ennuie.
> Ce n'est que sucre et miel, ce n'est qu'humble [illegible],
> Tant qu'il peut cousiner la cousine sa mie.
> Cousinons donc, cousins, etc.

Une série d'épitaphes, sur ses parents et amis, est curieuse au point de vue historique. La *Nouvelle tragi-comique*, comédie assez vive et amusante, a été reproduite dans le VIIe Volume de l'Ancien Théâtre François, qui fait partie de la Bibliothèque elzévirienne.

On trouve, dans cette saynette, une situation des plus comiques. Griffon, l'avocat, s'est chargé d'arrêter un voleur, qu'il finit par trouver dans une chambre d'auberge, en conversation intime avec une Dame. On enfonce la porte; Griffon se voit en face du voleur... et de sa propre femme. Il ne pense plus à l'arrestation; mais en son accident, il reproche au voleur de ravir l'honneur des Dames.

Le valeur répond :

> Griffon, pour mon argent je fais la cour aux femmes,
> Je ne les prends par force, et si ne m'en quiers pas
> Si sont femmes d'huissiers ou femmes d'avocats !..

Là-dessus, au milieu de la stupéfaction générale, il descend l'escalier, enfourche le bidet de l'avocat... et court encore.

En général ces rimes légères, écrites au corps de garde, ne sont pas destinées à l'édification des fidèles; mais le volume se termine, de la façon la plus irréprochable, par des poésies chrétiennes, au nombre desquelles : le *Cantique des trois Enfants dans la fournaise*, les *Paraphrases du Pater et de l'Ave Maria*, enfin une oraison pour dire en mourant.

Si ces dernières pièces manquent un peu d'élan, il faut observer que l'auteur les composa pendant une grave maladie, à laquelle il ne semble pas avoir longtemps survécu.

Cependant, il ne dépassait point l'âge où l'homme conserve encore toute sa vigueur. Il avait quarante-quatre ans à peine lorsqu'il publia la seconde édition de ses poésies. Mais il faut considérer que, depuis l'âge de quinze ans, il menait la rude existence du soldat, qu'il avait porté l'épée à travers toutes les guerres civiles dont la France était ensanglantée. Couvert de blessures, il était en outre perclus de goutte et de rhumatismes, que l'amour passionné de Noémie et d'autres aventures de garnison n'avaient pas peu contribué à augmenter. Retiré dans son petit fief de Lasphrise, le vieux loup s'était fait ermite, sinon de son plein gré, du moins avec résignation. Il y achevait de vivre, déshérité des biens de la fortune. Soldat des Valois, fervent catholique (cela s'alliait parfaitement alors avec les plus profanes amours), il réclamait vainement à Henri IV l'arriéré de sa solde de capitaine. Le Roi huguenot, peu généreux pour ses plus dévoués partisans, faisait la sourde oreille aux doléances du vieux ligueur.

Ce n'était pas pour lui seul que Marc de Papillon redoublait d'instances. Il avait recueilli dans son manoir un fruit de je ne sais quelles amours, une fille qui s'appelait Marguerite. Il a écrit pour elle le *Désaveu du fléau féminin*, et une pièce assez touchante, les *Regrets de Philasser* (anagramme de Lasphrise). Marguerite semble avoir été pour lui une garde-malade dévouée, en ces années de souffrances, pendant lesquelles il réunit et publia ses vers, sous le titre de : *Les Premières Œuvres poétiques du capitaine Lasphrise*, à César Monsieur, *Paris, J. Gesselin*, 1597, in-12 de 14 ff. préliminaires et 612 pages. Le privilége, donné à Rouen, est du dernier de janvier 1597. Il est suivi d'un beau portrait, finement gravé par Thomas de Leu, représentant le capitaine, cuirassé, tenant, de la main droite, son épée enlacée de palmes et de lauriers; de l'autre, s'appuyant sur son casque, environné de myrthes et de charmes, ainsi qu'il le dit lui-même en ce quatrain :

> Le Paladin heureux couronnera son chef
> De palmes, de lauriers, de myrthes et de charmes ;
> Il me suffit qu'ils soient alentour de mes armes,
> N'ayant eu pour tous biens qu'honorable méchef.

Ce premier recueil eut beaucoup de succès. Il fut même contrefait à Rouen ainsi qu'il est dit page 468 de la seconde édition :

> Et toi ô Rouanois docte
> Qui, pour trop aimer sa note,
> Le privilège as faussé...

Mais cette contrefaçon paraît jusqu'à présent inconnue aux bibliographes.

Au bout de deux ans, une seconde édition devint nécessaire. Elle parut presque sous le même titre : « Les Premières Œuvres poétiques du capitaine Lasphrise, revues et augmentées par l'auteur, à très-illustre et très-excellent prince Cæsar de Bourbon, duc de Vendosme, gouverneur des pays de Bretagne et Lyonnois. » Paris, J. Gesselin, 1599, in-12 de 18 ff. prélim. dont un blanc, et 683 pages. Le privilége est celui de la première édition ; l'achevé d'imprimer est du 25 novembre 1599. Le même portrait de Th. de Leu se trouve au verso du 17e feuillet préliminaire, et, dans quelques exemplaires, il est répété à la page 440.

Cette réimpression contient plus de pièces que la première, mais elle n'offre ni retranchements, ni corrections de quelque importance. Lasphrise était un poëte de premier jet, et, quand il avait tourné un sonnet ou une chanson, plutôt que de les corriger, il préférait en écrire d'autres.

Je trouve dans : *Les Poëtes Français, depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe* (Paris, Crapelet, 1824, in-8°), t. VI, p. 40, cette mention d'un dernier ouvrage du capitaine Lasphrise :

« Un éditeur qui ne s'est désigné que par ces trois initiales J. B. Q., fit paraître un *second* recueil des Poésies de Papillon (Lyon, 1600, in-8°). Ce second recueil renferme cinquante-six stances sur l'amour conjugal et sur le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, plus quatre sonnets au Roi et à la Reine. »

S'il n'y a pas là une erreur d'attribution, causée par une phrase ambiguë de l'abbé Goujet (*Bibliothèque Françoise*, t. XV, page 21), le livre n'a pas été, comme les précédents, publié par l'auteur lui-même, on pourrait conclure que le capitaine avait succombé à ses cruelles infirmités, et qu'il ne vit pas commencer le XVIIe siècle.

PROSPER BLANCHEMAIN.

UNE LETTRE DE DOM MARTÈNE

Dom Martène jouit à juste titre d'un nom considérable et considéré dans le monde savant. Ami et compagnon de Dom Mabillon, il a publié le *Thesaurus novus Anecdotorum*, l'*Amplissima collectio veterum scriptorum*, et pris une large part au *Voyage littéraire*. Une longue et érudite lettre de lui ne peut manquer de présenter un sérieux intérêt, et quand mes lecteurs auront lu celle que le hasard d'une vente a fait passer sous mes yeux, ils approuveront certainement la pensée qui m'a déterminé à l'insérer dans la *Revue*; c'est une curiosité littéraire, scientifique et bibliographique, car elle renferme à la fin les renseignements les plus piquants à ce dernier point de vue. Il est, ce me semble, inutile de prolonger ce commentaire; voici la lettre:

« Mon Révérend Père, le soin que vous avez pris de faire graver dans les *Annales* toutes les formes différentes d'habit de religieux de notre ordre (1) m'a fait croire que vous seriez bien aise de voir la forme de l'habit qu'ils portoient dans ce pays-cy il a environ huit cents ans. Je l'ay trouvé dans un manuscrit de saint Martin de cet âge, qui contient la vie de saint Martin, écrit par saint Sulpice, avec des figures où le saint est représenté en habit de moine. J'en ay fait dessiner deux par frère André, d'un où le saint est représenté lorsque le démon le renverse par les dégrés de sa cellule, dont il demeure tout froissé, et la nuit un ange lui apparut et le guérit de sa blessure. L'autre où le démon reproche au saint de lui avoir enlevé plusieurs personnes qui par leurs péchés avoient souillé la pureté de leur baptême, et lui dit qu'il vient de tuer l'un des siens. Saint Martin ayant envoyé dans toutes les cellules, on trouva tous les religieux en santé; mais un pauvre charretier qui étoit allé décharger du bois dans la forêt avoit été tué. L'on voit dans cette figure un religieux qui relève ce pauvre charretier; l'on voit encore dans la même figure saint Martin qui semble chasser le démon d'un possédé. Dans toutes ces figures, saint Martin est représenté en habit de moine semblable à celui que nous

1. Ce passage suffit pour nous indiquer le nom de l'illustre correspondant de Dom Martène : c'est bien Dom Mabillon, auteur des *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, publiées en six volumes in-folio, entre les années 1713 et 1739.

portons, qui étoit par conséquent en usage il y a huit cents ans, à moins qu'on ne veuille dire que ces figures ont été faites après coup; ce que je ne suis pas capable de discerner; mais ce que je puis assurer, c'est que le caractère est de huit cents ans. Votre Révérence sera peut-être bien aise de les faire graver pour les insérer dans ses *Annales*. Si elle ne le vouloit pas faire, je la prie de me les renvoyer à sa commodité, afin que je les mette dans mon histoire de Marmoutiers. J'y travaille toujours aussi assiduement que la suite des exercices et le soin de notre imprimerie peut me le permettre, et je ne laisse pas d'avancer un peu. J'en suis à l'an 1032, mais j'ai outre cela fait tout ce qui regarde la société de Bretagne; je prie Votre Révérence de me communiquer ses lumières sur deux chartes dans lesquelles je trouve des difficultés.

Le premier d'Eudes, comte de Blois, qui rétablit l'observance à Marmoutiers par le moyen de saint Ma... Elle est datée de l'an 39 du roy Lothaire, à qui on ne donne que 32 ans commencés du règne. Le Père Anselme, qui l'avoit vu, dit qu'elle est bonne et que Lothaire avoit pu commencer à régner du vivant de son père. Je prie Votre Révérence de me dire si cette réponse est recevable. Dans cette charte il est fait mention d'Hugues, archevêque de Bourges, et il y est dit qu'il est enterré à Marmoutiers; ainsi ce prélat devoit être mort en 986, qui est l'année de la mort de Lothaire, et il me semble que dans la *Gallia Christiana* on ne met sa mort qu'en 987. L'autre est une charte de Charles le Simple donnée à saint Denis l'an 5e de son règne, signée par le roi et scellée de son sceau, reconnue par la note de Létalde pour l'archevêque Herive. Elle est de la 10e indiction, qui ne peut tomber qu'en 902 qui est le 5e du règne de ce prince. J'ai vu quelque part que ces auteurs ne concordoient pas dans la manière de compter le commencement de son règne, les uns le mettant après la mort de son père, les autres plus communément après celle du roi Eudes. Selon la première manière l'indiction 10e revient à la 5e année du règne de Charles, qui serait 891. Je ne sais si ces explications sont recevables et je prie Votre Révérence de me communiquer là dessus des lumières.

Votre Révérence, dans son second tome de ses *Annales*, dit que les chartes que Charles le Simple et Louis le Débonnaire ont donné à notre monastère sont perdues. Nous avons encore en original celle de Louis le Débonnaire, qui nous fait connaître un de nos abbés nommé Jérémie, que Votre Révérence a omis, et qui a précédé Th[illegible]on.

Il y a trois mois j'ai achevé la table de notre livre de M. Anisson: il y avoit pour huit jours de travail, et je croyois l'avoir trois semaines après; je n'en entends point parler, si non qu'il y a plus de trois semaines que M. Rigaud me manda qu'on le relioit. Je n'avois pas mis au nombre de ceux à qui il faut faire des présents le père prieur de Jumiege, je leur ay donné les autres et je leur ay de l'obligation. Je prie Votre Révérence de leur en envoyer un. Le Révérend père Thomas Blampin m'avoit dit au chapitre que nos pères

de saint Nicaise (de Reims) nous donneroient l'histoire de Marlot pour deux exemplaires; j'en avois écrit au père prieur, qui m'a fait répondre par leur procureur qu'il falloit pour leur Marlot trois ou quatre exemplaires. Lorsque j'étois à Paris l'on donnoit l'histoire de M. Marlot reliée en veau pour 12 livres, et en blanc pour 8; et nos livres se vendent, les deux exemplaires en blanc, 10 livres; ainsi je leur donnois deux livres plus qu'il me donnoient. S'il ne s'en veulent tenir là, il nous faudra se passer de leur histoire : il nous manque de meilleurs livres que je ne puis avoir ici de nos officiers, c'est pourquoi je serai bien aise de vendre à nos monastères ces deux exemplaires et d'y joindre encore deux de ceux qui restent pour faire une 20e de francs pour acheter quelques livres. Ce sera encore quatre exemplaires qui vous resteront pour faire des présents aux personnes que vous jugerez à propos. Pour ne pas tant vous donner de peine, je prie Dom P. Coutaut de prendre le soin de vendre ces quatre exemplaires que je destine pour avoir d'autres livres. Votre Révérence aura la bonté de la lui donner. Je vous demande pardon de la peine que je vous donne. Continuez, s'il vous plaît, aussi vos prières pour moy, car j'en ay un extresme besoin, et je souffre toujours beaucoup, mais non pas encore autant que je mérite, si Dieu me traite selon sa justice. Ses grandes miséricordes me soutiennent un peu, car sans cela il faudrait désespérer. J'ai perdu au commencement de ce mois un de mes malades : c'était un saint religieux qui a fait une mort des plus édifiantes et des plus consolantes que j'ai vue.

Je suis, etc. MARTÈNE.

De Tours, le 28 novembre 1705.

Pour copie conforme :

E. DE BARTHÉLEMY.

II° SECTION.

BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS.

GIRARDIN DE VAUVRE (Jean-Louis), intendant de la marine.



D'argent, à trois têtes de corbeaux arrachées de sable, 2 et 1.

GIRARDOT DE PRÉFONDS (Paul), mort dans les premières années de ce siècle.



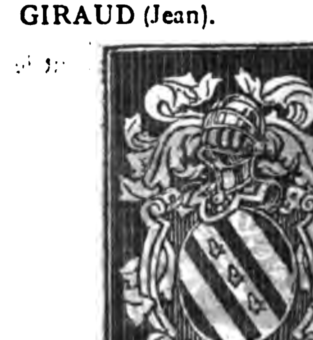
Ecartelé : au 1 et 4, de sable, au chevron d'argent; au 2 et 3, d'argent, au lion de sable.

La bibliothèque de cet intrépide amateur contenait la collection des *variorum* en 245 vol. in-8°, et celle des *ad usum Delphini*, en 60 vol. in-4°. La 1re fut vendue 1,600 francs, et toutes les deux étaient reliées en maroquin rouge et avaient été formées par le bibliophile Gascq de la Lande. En 1769, la collection *ad usum* fut achetée tout entière par le comte Mac-Carthy. Bon nombre des livres de Girardot avaient été habillés par Pasdeloup.

Catalogue des livres du cabinet de M. G. D. P. (Girardot de Préfonds), avec une table d'auteurs, et quelques éclaircissements sur la rareté des livres et le choix des éditions, par Guillaume-François Debure, le jeune. — *Paris*, 1757, in-8°.

Ce catalogue est très-estimé : en grand papier, il vaut 20 à 25 fr., et a été poussé dans les ventes jusqu'à 48 francs.

GIRAUD (Jean).



D'argent, à trois bandes d'azur, la deuxième chargée de trois têtes de loup d'or.

Bibliotheca D. Joannis Giraud, seu catalogus librorum quos ipse dum vi-

veret summâ cum ingenii subtili collegit. — *Parisiis*, *C. Robustel*, 1707, in-12, 6389 art.

La Bibliothèque de l'Arsenal conserve deux exemplaires de ce catalogue dont l'un porte sur le titre cette note manuscrite : *Digestus a Prosper Marchand*, et l'autre, sur un titre imprimé qu'on a substitué au premier : *Digestus à Laurentio Seneuze, bibliopola parisiense.*

GIRAUD (François), conseiller au Parlement de Grenoble.



De sable, à trois porcs-épics d'argent, 2 et 1.

GIROUD, conseiller au Parlement de Bourgogne.



D'azur, à une bande ondée d'or, accompagnée en chef d'une étoile de même et en pointe d'un croissant d'argent.

GLUCQ DE SAINT-PORT, conseiller au grand conseil.



D'azur, au lion d'or armé et lampassé de gueules.

Glucq, l'un des derniers amants de la comtesse de Verrue, qui, quoique fils de teinturier, se faisait appeler de Saint-Port, était, dit Edouard Fournier, un bibliophile distingué; c'est lui qui acheta d'un bloc la bibliothèque de B. de la Monnoye.

Catalogue des livres de M. Glucq de Saint-Port. — *Paris*, 1749, in-8°.

GODAT DU BECQUET.



D'azur, au chevron d'or accompagné de deux étoiles en chef de même, et en pointe d'une rose d'argent.

GODET (Jean-Baptiste).



D'azur, au chevron d'argent accompagné de trois pommes de pin d'or, 2 et 1.

GODET DES MARAIS (Paul), évêque de Chartres.



De gueules, à 3 coupes d'argent.

GŒBRIANT (Vincent-Louis, marquis de).



D'azur, à la fasce d'or.

GOISLARD, conseiller au Parlement de Paris.



D'azur, à trois roses d'or.

GONDALLIER DE TUGNY, en Soissonnais.



D'azur, au lion d'or, au chef d'argent chargé de 3 roses de gueules.

GONDI (Pierre de), évêque de Paris, 1570.



D'or, à 2 masses d'armes de sable passées en sautoir, liées de gueules par en bas.

GONDI DE RETZ (Paule-Françoise-Marguerite), duchesse de Lesdiguières, morte le 21 janvier 1716, en la 61e année de son âge. Elle avait épousé, le 12 mars 1675, François-Emmanuel de Bonne de Créqui, duc de Lesdiguières, dont elle devint veuve en 1681.



L'écu entouré d'une cordelière.

Paule de Gondi possédait une magnifique Bibliothèque en son hôtel, rue de la Cerisaie.

GONDI (Jean-François-Paul de), cardinal de Retz, second archevêque de Paris, mort le 24 août 1679.



D'or, à 2 masses de sable passées en sautoir, liées de gueules; parti de l'Église de Paris, *qui est : d'azur, semé de France avec la Vierge Marie d'or.*

Devise : *Non sine labore.*

GONZAGUES (Louis) et Henriette de Clèves.



Monogramme composé d'un H *et d'un* λ *entrelacés.*

GOUFFIER (Arthur), seigneur de Boisy, grand-maître de France en 1522, choisi par Louis XII pour être gouverneur de François d'Angoulême, héritier du trône.



D'or, à 3 jumelles de sable.

Arthur Gouffier était un bibliophile des plus ardents de son époque. Il était en outre grand amateur d'autographes et de portraits historiques. Ses livres, manuscrits ou reliés, étaient richement habillés, comme on peut s'en assurer par le beau spécimen que nous offre la planche 41 de l'*Histoire de la Bibliophilie.*

GOUGE DE CHARPAIGNE (Martin), évêque de Clermont.



D'azur, à la bande d'argent accompagnée de 3 croissants montants d'or, 2 en chef, 1 en pointe.

GOUJET (l'abbé), chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital, associé des Académies de Marseille, d'Angers, de Rouen, etc.



L'abbé Goujet s'était composé une Bibliothèque d'environ 10,000 volumes, dont chacun portait dans l'intérieur des plats ou sur le premier feuillet de garde un G, initiale de son nom. Vers 1767, peu de temps avant sa mort, il la vendit à M. Béthune, duc de Charost.

Catalogue raisonné des livres de la Bibliothèque de l'abbé Goujet, en manuscrit en 6 vol. in-fol.

Ce trésor d'érudition, dit Peignot, fut acheté par M. Barbier, pour la Bibliothèque du Louvre, à la veuve Béthune-Charost.

Il existe une copie de ce *Catalogue* faite par un neveu de l'abbé Goujet, et qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Impériale.

GOURDON DE GENOUILLAC, comte de Vaillac (Jean-Paul), lieutenant général des armées du Roi. Mort en 1681.



Ecartelé : au 1 et 4, d'azur, à 3 étoiles d'or mises en pal ; au 2 et 3, d'or, à 3 bandes de gueules.

GOUREAU DE LA PROUSTIÈRE conseiller au Parlement de Paris.



D'or, à l'aigle à deux têtes, éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

GOURNAI (Charles-Chrétien de), évêque de Toul, fils de Regnault de Gournai, comte de Marcheville, et d'Aloïse d'Aspremont. Il mourut le 14 septembre 1637.



Ecartelé : au 1 et 4, de gueules, à trois tours d'or maçonnées de sable, rangées en bande, qui est de GOURNAY, *au 2 et 3, de gueules, au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable, qui est* D'ASPREMONT.

Au bas de l'écusson, un C et un G entrelacés, chiffre de ce prélat. — La plupart de ses volumes sont entrés à la Bibliothèque Impériale.

GOUY D'ARCY (Michel-Jean), gentilhomme de la Manche.

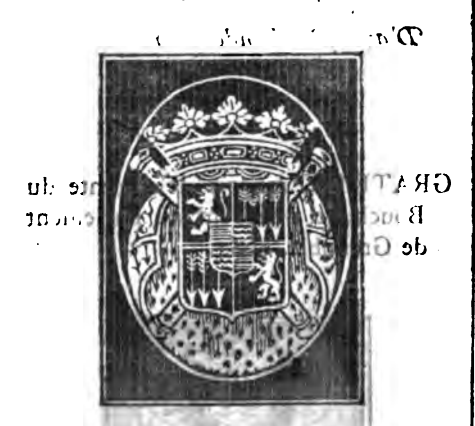


Ecartelé : au 1 et 4, d'argent, à l'aigle éployée de sable ; au 2 et 3, de gueules, à la bande d'or.

GRAILLET (Hukdert de).

D'azur, au lion d'or tenant en la patte dextre une épée de même.

GRAMMONT (le maréchal de).



Ecartelé : au 1 et 4, d'or, au lion d'azur, armé, lampassé de gueules, qui est de Grammont; *au 2 et 3, de gueules, à 3 flèches d'argent empennées d'or, la pointe en bas, qui est* d'Aster; *sur le tout, écartelé : au 1 et 4, de gueules, à 3 fasces ondées d'argent, qui est* Toulongeon; *au 2 et 3, de gueules, à 3 jumelles d'argent, qui est de* Saint-Chéron.

GRANGES (Michel-Ancel des), maître des Cérémonies.



D'azur, à l'étoile d'argent soutenue d'un croissant montant de même.

GRANGET DE CHAMPREMONT, en Bresse et Bugey.



D'argent, à 1 chevron de gueules, accompagné de 3 croissants montants d'azur, 2 en chef, 1 en pointe.

GRANGIER, en l'Ile de France et Bretagne.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 gerbes de même, au chef vairé d'argent et de gueules.

GRANVELLE (le cardinal Perrenot de), archevêque de Besançon et fondateur de l'Université de cette ville.



D'or, à 3 bandes d'azur au chef du premier, chargé d'une aigle à deux têtes éployées de sable.

Ce cardinal, Mécenas de son temps envers les hommes d'estude, » dit le P. Jacob, avait établi en son hôtel, à Besançon, une des plus riches Bibliothèques de son époque.

GRASSETEAU.



D'azur, à 3 bandes d'or.

GRATET (François de), comte du Bouchage, président au Parlement de Grenoble. 1684.



D'azur, au griffon d'or.

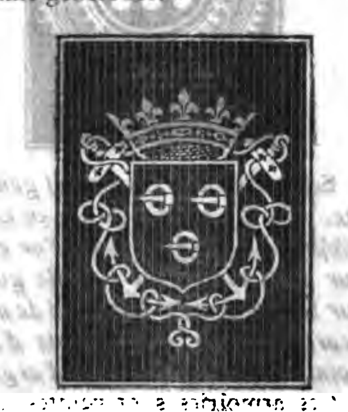
GRAVERAND (Joseph-Marie), évêque de Quimper. 1840.



De sinople, à la croix de calvaire d'or.

Devise: *Verbum crucis Dei virtus.*

GRAVILLE (Louis Mallet, sire de), amiral de France sous Charles VIII. C'est cet amiral qui, par son testament, ordonna à ses héritiers de restituer au roi la somme de cent mille livres « qu'il avoit vaillant de plus qu'avant d'entrer dans les charges, croyant que l'honneur seul est une assez belle récompense à une âme généreuse. »



De gueules, à 3 fermaux d'or, 2 et 1.

GREGAINE DE CHEVRIGNY, échevin de Lyon. 1674.



D'azur, au chevron d'or accompagné de deux croissants d'argent en chef, et d'une étoile de même en pointe.

GRENAUD (Joseph de), marquis de Rougemont, conseiller au Parlement de Bourgogne. 1671.



De gueules, à 2 bandes ondées d'argent.

GRIMALDI (Charles-Maurice), chevalier de Monaco, comte de Valentinois, mort en 1790. Il avait épousé Marie-Christine-Chrétienne de Rouvroy de Saint-Simon.



GRIMALDI : *Fuselé d'argent et de gueules, accolé de* ROUVROY DE SAINT-SIMON, *qui est : écartelé, au 1 et 4, de sable, à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules, qui est de* ROUVROY; *au 2 et 3, échiqueté d'or et d'azur, au chef du second chargé de 3 fleurs de lys du premier, qui est de* SAINT-SIMON.

GRIMAUD (Louis de), conseiller au Parlement de Grenoble. 1671.



D'azur, à 3 têtes de chameau d'or, clarinées d'argent.

GROLÉE DE VIRIVILLE, en Dauphiné.



Gironné d'argent et de sable, chargé en cœur d'une couronne de gueules. Devise : *Je suis Grolée.*

GROLIER (Jean), chevalier, vicomte d'Aguisy, trésorier de France, né à Lyon en 1479, mort à Paris le 22 octobre 1565.



Selon d'Hozier (*Armorial général*, etc., Paris, 1752, in-8), ce célèbre bibliophile portait : *Ondé d'or et d'azur de 8 pièces, au lion de gueules sur le tout armé et lampassé de même, écartelé d'azur, à 3 besants d'or en pointe et en chef 3 étoiles d'argent.*

Ces armoiries sont peintes au bas du premier feuillet de l'exemplaire de *Cœlius Rhodiginus*, conservé aujour-

d'hui à la Bibliothèque de la ville de Lyon.

Sur un jeton daté de 1558, dont la face a pour légende : *Jehan Grolier, chevalier, trésorier de France*, on trouve : *Ecartelé : au 1 et 4, d'azur, à 3 fasces d'or, au lion de sable brochant sur le tout; au 2 et 3, d'azur, à 3 besants d'or, rangés en fasce en pointe, accompagnés d'autant d'étoiles d'argent rangées de même en chef, qui est de* Grolier.

Avant son mariage, ses livres portaient sur les plats les armes de Grolier pur, comme ci-dessus.

Après son mariage, il écartela des armes de sa femme, Anne Briçonnet, qui sont : *D'azur, à la bande componnée d'or et de gueules, le deuxième compon chargé d'une étoile d'or accostée d'une autre étoile de même.*

Grolier avait sur ses livres plusieurs devises : tantôt elles étaient écrites de sa propre main sur un des feuillets de garde ou sur le titre; tantôt on les voit imprimées en lettres d'or sur les plats, au-dessous de ses armes. Les voici toutes :

1. *Mei Grolierii Lugdunens. et amicorum.*
2. *Portio mea Domine, sit in terra viventium.*
3. *Io. Grolierii et amicorum.*
4. *Tanquam ventus est vita mea.*
5. *Custodit Dominus omnes diligentes se, et omnes impios disperdet.*
6. *Æque difficulter.*

La Bibliothèque de Grolier, composée d'environ 3,000 volumes, devint la propriété du garde des sceaux Emeric de Vic, qui la fit transporter en son hôtel, rue Saint-Martin, dans la maison même qu'avait habitée le savant Budé. La Bibliothèque du garde des sceaux passa entre les mains de Dominique de Vic, archevêque d'Auch, son fils. Celui-ci continua les traditions de son père. Mais, à sa mort, cette célèbre et curieuse collection, qui avait été conservée par trois générations de bibliophiles, fut vendue et dispersée en 1676.

Les principaux amateurs qui firent acquisition des volumes à la reliure de Grolier furent J.-A. de Thou, Pierre Pithou, Paul Petau, Ballesdens et le chancelier P. Séguier.

Recherches sur Jean Grolier, sur sa vie et sa Bibliothèque... par Le Roux de Lincy. — *Paris, L. Pottier*, 1866, in-8.

GROLIER DE SERVIÈRES (Antoine).



Cet amateur portait de même que son grand oncle, dont il suivit l'exemple. Il eut aussi du goût pour les livres curieux. A la Bibliothèque de la ville de Lyon, on trouve un exemplaire de : *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin, construit par Françoys de Billon, secrétaire*, Paris, 1555, in-4, ayant appartenu à Antoine Grolier. Ce volume est couvert en parchemin, et porte sur les plats les armes des Grolier, avec cette devise : *Nec arbor, nec herba*, accompagnée d'un grand conseillier pour emblème.

GROLIER (François).



D'azur, à 3 besants d'or en pointe, surmontés en chef de 3 étoiles d'argent, au lambel à 2 pendants d'or.

La Bibliothèque de l'Arsenal conserve un volume manuscrit sur vélin, in-folio, dédié à François Grolier, intitulé : *Livre des priviléges des secrétaires du Roy, de la Corone et Maison de France.* Au bas du premier feuillet se trouvent peintes les armes ci-dessus.

GROSSOLLES DE FLAMARENS, Chevalier des ordres du Montcarmel et de Saint-Lazare. 1673.



D'or, au lion de gueules, naissant d'une rivière d'argent; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or.

GRUTHUYSE (Louis de Bruges, seigneur de la), prince de Steenhuyse, comte de Wincester, l'un des plus brillants et des plus magnifiques seigneurs de son époque. Il mourut à Bruges, le 24 novembre 1492, âgé de plus de 70 ans.



Au 1 et 4, d'or, à la croix de sable, qui est de LA GRUTHUYSE; *au 2 et 3, de gueules, au sautoir d'argent, qui est de* VAN DER AA.

Cimier : *Un bouc ou capricorne issant de sable, accolé d'azur et accorné d'or dans un vol d'hermine de trois rangs.*

Supports : *Deux licornes, accompagnées de deux mortiers ou bombardes.*

Devise : *Plus est en vous*, répétée quelquefois en flamand : *Meer es in u.*

Chiffre formé tantôt de deux L entrelacés, tantôt d'un L et d'un M liés (Louis et Marguerite).

La Gruthuyse avait épousé, en 1455, Marguerite de Borstele, issue d'une ancienne famille de Zeelande.

Édouard IV, roi d'Angleterre, comme témoignage de l'accueil qu'il avait reçu de lui, le fit nommer, en 1472, comte de Wincester, et lui accorda le droit de porter : *D'azur, à 10 macles d'or, au canton cousu de gueules, chargé*

d'un léopard d'or. Mais il ne porta jamais d'autres armes que les siennes propres.

La Gruthuyse avait une Bibliothèque composée en grande partie de manuscrits que lui-même il avait fait enluminer par les plus habiles artistes de Bruges et de Gand, pays classiques de l'enluminure. Le nombre et la grandeur de ces manuscrits, la richesse et la variété de leur ornementation, la beauté du vélin et de la calligraphie, le luxe des reliures, presque toutes en velours de diverses couleurs, avec clous et fermoirs de cuivre doré, faisaient de cette collection une des merveilles bibliographiques de l'époque.

A sa mort, cette collection sans rivale passa à son fils Jean de Bruges, puis à Louis XII, qui la réunit à celle que son père, Charles d'Orléans, et lui-même, avaient formée à Blois. On n'a jamais su de quelle façon elle devint la propriété de nos rois. Mais l'empressement que l'on mit à faire disparaître toutes traces de l'ancien possesseur fait supposer qu'il y eut dans cet acte des motifs peu avouables. Les armes, la bannière, le chiffre et la devise en français et en flamand de La Gruthuyse, qui se trouvaient peints sur un grand nombre de feuillets de ses manuscrits, lors de la réunion des deux Bibliothèques, furent effacés et remplacés par les armes de France.

Dans l'inventaire ou catalogue de la Bibliothèque de Blois, dressé en 1544, et dont l'original est encore à la Bibliothèque Impériale, les trésors littéraires de la Gruthuyse furent confondus avec ceux de Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Mais cet inventaire décrit chaque volume, en indique le contenu, la reliure, la forme et la qualité des ornements. De telle sorte qu'il est facile de distinguer les livres qui faisaient partie de la collection de la Gruthuyse.

La Bibliothèque Impériale possède cent six manuscrits ayant appartenu au célèbre bibliophile brugeois. Cependant ces manuscrits n'entrèrent pas tous d'abord dans cet établissement. Le duc de La Vallière, par exemple, en avait eu un qui fut acquis plus tard, et que cet amateur avait trouvé parmi les livres de la famille d'Urfé, en 1777. (*Catalogue* La Vallière, t. I, p. 266, n° 815.)

Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, suivies de la notice des manuscrits qui lui ont appartenu, et dont la plus grande partie se trouve à la Bibliothèque du Roi (par Van Praet). — *Paris*, 1831, in-8°.

GUÉNÉGAUD (Henri de), secrétaire d'État. 1643.



Écartelé : au 1 et 4 [illegible]ur, à une croix d'or, chargé[illegible] croissant montant de gueules, [illegible] est La Croix; *au 2 de* Courtenay, *c'est-à-dire écartelé au 1 et 4 de France, à la bordure engrelée de gueules; au*

et 3 d'or, à trois tourteaux de gueules, 2 et 1; au 3 de Harbay; *et sur le*



tout de gueules, au lion d'or, qui est Guénégaud.

Cet amateur eut deux marques: la première quand il n'était encore que simple conseiller au Parlement de Paris; la seconde, lorsqu'après avoir été secrétaire d'État, il fut nommé commandeur des Ordres du Roi.

GUENICHOT DE NOGENT, conseiller au Parlement de Bourgogne. 1757.



D'or, à la croix de sable.

GUÉRIN DE TENCIN (Pierre de), archevêque de Lyon. 1740.



D'or, à l'arbre arraché de sinople; au chef de gueules chargé de trois besants d'argent.

GUÉRIN (Antoine), conseiller au Parlement de Grenoble. 1673.



D'or, à l'arbre arraché de sinople; au chef de gueules chargé d'une étoile d'or entayée de 2 besants d'argent.

GUIGNARD DE BELLEVUE (vicomte de Saint-Priest), prévôt des marchands de Lyon. 1654.



Écartelé : au 1 et 4, d'azur à trois quintefeuilles d'argent, qui est de Richard de Saint-Priest; *au 2 et 3 d'azur, à la croix d'argent, qui est de* Maridat; *sur le tout, d'azur, au chevron d'argent accompagné de deux tours de même, qui est de* Guignard.

GUILLARD, conseiller au Parlement de Paris.



De gueules, à deux bourdons d'argent, posés en chevron et accompagnés de trois roches de même.

GUILLAUME, conseiller au Parlement de Paris.



D'argent, au chevron de gueules accompagné de 2 roses épanouies de même en chef et d'une hure de sanglier de sable en pointe.

GUILLEMIN DE COURCHAMP.



De gueules, au chevron d'or accompagné de 2 étoiles d'or en chef et d'un lion de même en pointe.

UILLON (Maurice), échevin de la ville de Lyon. 1630.



D'azur, au sautoir d'or.

GUMIN (Louis de), conseiller au Parlement de Grenoble. 1680.



D'argent, au lion d'azur armé de sable et lampassé de gueules.

(La suite au prochain numéro.)

GUY DE SALINS, conseiller au Parlement de Bourgogne. 1682.



De gueules, à une bande d'or accompagnée en chef d'une rencontre de cerf aussi d'or et en pointe d'un huchet de même.

GUYET, conseiller au Parlement de Bourgogne.



D'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés d'un croissant d'argent en pointe.

JOANNIS GUIGARD.

CORRESPONDANCE.

LES ŒUVRES ASCÉTIQUES DE LOUIS XIII ET DE LA GRANDE MADEMOISELLE.

A Monsieur le Directeur du BIBLIOPHILE FRANÇAIS.

MONSIEUR,



JE désirerais, si vous voulez bien m'y autoriser, faire un appel à vos lecteurs et leur soumettre quelques difficultés bibliographiques dont je cherche en vain la solution.

Il s'agit d'œuvres littéraires, d'œuvres ascétiques, qui seraient dues au roi Louis XIII et à la *Grande Mademoiselle*, si célèbre par sa passion pour Lauzun.

On connaît de la Grande Mademoiselle des *Réflexions sur le premier livre de l'Imitation*. J'ai pu consulter cet ouvrage, qui offre quelques passages très-frappants et vraiment beaux. Ce n'est pas de ces *Réflexions* que je viens entretenir vos lecteurs, mais bien d'un autre ouvrage que je n'ai pu découvrir, et qui est également attribué à la duchesse de Montpensier. Je veux parler d'un opuscule sur *les Huit Béatitudes*. Nicolas Fontaine (1), dans la préface de sa traduction de l'Imitation, en parle comme d'un livre connu et goûté du public. Qu'est devenu ce livre? En pourrait-on aujourd'hui signaler un seul exemplaire, ou seulement en donner l'indication bibliographique exacte?

Il est peu probable qu'il ait été publié sous le nom de la duchesse de Montpensier, et peut-être faudrait-il le reconnaître sous ce titre: *les Huit Béatitudes* par Nicolas Fontaine, *Paris* (environ 1675), 1 vol. in-12, titre que me fournit le *Dictionnaire bibliographique* de Pérennès (2); mais ce petit volume a échappé à toutes mes recherches; je n'ai pu le découvrir chez aucun libraire, dans aucune bibliothèque de Paris. Si la date soupçonnée par Pérennès est exacte et si ce livre est, en effet, de la duchesse de Montpensier, il

1. On pense que Nicolas Fontaine est l'auteur de la traduction de l'*Imitation*, souvent attribuée à Letourneux. (*Nouvelle Biographie génér.*, t. XXX, col. 1014.)

2. Pérennès, *Dict. de Bibl. cathol.*, tome II, col. 44, *Migne*, 1859.

aurait été publié plusieurs années avant sa mort. On ne peut douter qu'il ne se rattache à cette phase toute pieuse et chrétienne par laquelle se termina la vie aventureuse de la Grande Mademoiselle; il ne serait pas sans intérêt de comparer ces ouvrages, inspirés par un sentiment profond et vrai, aux rêveries mystiques et aux pastorales religieuses que, plusieurs années auparavant, Mademoiselle de Montpensier adressait à son amie, Madame de Motteville (1); et l'on pourrait alors suivre toutes les transformations de cette âme grande et généreuse, mais toujours étrange, qui arriva de l'esprit profane et mondain jusqu'à l'esprit d'humilité et au renoncement chrétien, en passant par la voie des utopies les plus bizarres, et en rêvant je ne sais quelle association pastorale entre nobles princesses, association qui nous rappellerait Florian, si l'ascétisme n'y jouait son rôle.

J'ai pu, dans un ouvrage dont je prépare amoureusement et bien imprudemment peut-être la seconde édition, quand la première est à peine publiée (2), donner quelques fragments des *Réflexions* de la Grande Mademoiselle sur le premier livre de l'Imitation; mais il m'a été impossible de découvrir, non-seulement le traité des *Huit Béatitudes*, mais même l'édition *princeps* des *Réflexions*. Je serais très-heureux de devoir à l'un de vos lecteurs l'indication de ces précieux livres.

Comme je me proposais, dans l'ouvrage auquel je viens de faire allusion, de publier les écrits inspirés par le sentiment religieux à plusieurs personnages historiques, qui appartiennent tous aux familles royales de France, j'ai dû me préoccuper aussi d'un livre édité en 1642, sous ce titre : *Parva Christianæ pietatis officia per Christianum regem Ludovicum ordinata*, *Parisiis, E Typo. Reg.*, in-16; et je me suis demandé s'il fallait considérer quelques-unes des prières que contient cet ouvrage comme l'œuvre personnelle de Louis XIII. Tout d'abord le titre du livre me fit incliner vers une réponse négative : je doutais que les mots *per Ludovicum XIII* répondissent à notre français *par Louis XIII* : ces mots ne voulaient-ils pas dire tout simplement *pour le roi Louis XIII*, ou *par ordre du roi Louis XIII?* Une analyse du Journal d'Héroard, publiée par M. Rossignol dans le *Correspondant*, me délivra bientôt de toute incertitude : j'y lus que le petit roi avait abandonné, à l'âge de douze ans et demi, l'étude de la langue latine (3). Dès lors, me dis-je, Louis XIII ignorait le latin : l'hésitation n'est plus permise, et pas une seule prière latine du *Parva Christianæ pietatis officia* ne saurait lui être attribuée; je ne donnai donc place dans mon Recueil à aucun extrait du *Parva Christianæ pietatis officia*, et je me contentai, pour l'ar-

1. *Recueil de pièces nouvelles et galantes. Cologne*, 1667, 2e part., p. 21 à 46.
2. *Œuvres Chrétiennes des familles royales de France*, recueillies et publiées par Paul Viollet. *Paris, Poussielgue*, rue Cassette, 27, 1870, 1 vol. in-8, 6 fr.
3. Le *Correspondant* du 10 juillet 1869, p. 16 et 450 conf. *Journal d'Héroard*, édit. *Soulié et de Barthélemy*, t. II, p. 130.

ticle Louis XIII, de la déclaration célèbre de 1638 par laquelle ce prince a placé le royaume de France sous la protection de la Vierge. Mais, depuis lors, un passage très-curieux du *Mémoire* de Dubois, valet de chambre du roi (1), m'est tombé sous les yeux : d'après Dubois, le roi Louis XIII avait composé lui-même toutes les prières de l'office votif pour demander à Dieu la grâce de bien mourir, prières qui se trouvent à la page 269 du *Parva Christianæ pietatis officia.* Louis XIII avait-il donc depuis l'année 1614, repris l'étude de la langue latine, et n'aurais-je pas eu tort de rejeter le *Parva Christianæ pietatis officia?* Le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier attribue cet ouvrage à David Rivault, sieur de Fleurance (2), sous-précepteur de Louis XIII ; mais Fleurance mourut en 1616 : et, si je ne me trompe, la première édition du *Parva Christianæ pietatis officia* est de 1642 ; l'attribution ne serait donc pas soutenable. Je sais que la *Nouvelle Biographie* Didot indique une édition de 1612 (3), ce qui trancherait toute difficulté ; car il est impossible qu'un enfant ait composé cet ouvrage de piété ; mais la date de 1612 n'est-elle pas une faute d'impression pour 1642 ?

Tel est le problème bibliographique dont je cherche la solution : permettez-moi de demander à vos lecteurs quel est leur sentiment sur ce point délicat : pensent-ils qu'il faille rejeter la prétendue édition de 1612 et accepter au pied de la lettre le témoignage de Dubois ? Enfin, d'autres sources historiques pourraient-elles nous aider à sortir de toute incertitude et nous permettre de nous faire sur cette question d'histoire littéraire une opinion critique et bien assise ?

Telles sont, Monsieur le Directeur, les difficultés que je désirais soumettre aujourd'hui à vos lecteurs et à vous-même. J'espère que vous voudrez bien accueillir ma demande, et que vous me permettrez de vous adresser un autre jour quelques questions analogues sur les Œuvres, assurément très-inconnues, de Marie Leszczinska, et sur les Œuvres rarissimes de la duchesse de Bourbon-Condé, mère du duc d'Enghien.

Recevez, etc.

PAUL VIOLLET,
Archiviste aux Archives de l'Empire.

1. *Curiosités littéraires,* t. II, p. 53, 54. *Amsterdam.*
2. *Dict. des Ouvrages anonymes et pseudonymes,* t. III, p. 606, n° [illegible]
3. Tome XLII, col. 337.

CHRONIQUE DES VENTES

On a déjà vendu cette saison un très-grand nombre de Bibliothèques, et les prix des livres, de vente en vente, ne font qu'augmenter. Voici les prix d'adjudication les plus importants des ventes d'Astorga, d'un Amateur et Huillard.



VENTE D'ASTORGA.

N° 1. Le manuscrit de l'*Apocalypse*, 20,000 fr., y compris les frais. De cette vente, qui a produit près de 50,000 fr. (première partie), nous ne citons que cet article.



BIBLIOTHÈQUE D'UN AMATEUR.

N° 167. Le Contre-Blason de faulces amours, intitulé : Le Grand Blason damours espirituelles et divines. Symon Vastre, s. l. n. d., pet. in-8 gothique, maroquin rouge, doublé de maroquin bleu, riche reliure mosaïque. (Lortic). 980 fr.

N° 170. L'Honneur des Nobles, blason et propriété de leurs armes... composé par Dadonville.—Les Biens aymes par bonne grace et bien venus en les nobles. Deux pièces goth., pet. in-8, s. l. n. d. Même rel. que celle du n° précédent. 1,180 fr.

N° 183. Le Tombeau de Marguerite de Valois, royne de Navarre. Paris, 1551, pet. in-8, mar. vert. (Lortic.) 630 fr.

N° 301, Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine. Paris, Denys Thierry, 1668, in-4, mar. rou. (Trautz-Bauzonnet.) 1,450 fr.

N° 309. Choix de Chansons mises en musique par M. de La Borde. Paris, 1773, 4 tom. en 2 vol. cart., fig. avant la lettre, et les eaux-fortes. 2,000 fr.

N° 330. Les Œuvres de M. de Molière. Paris, D. Thierry et Cl. Barbin, 1674-1675, 7 vol. in-12, préparés pour la reliure. 900 fr.

N° 336. L'Estourdy, ou les Contre-Temps. Paris, Cl. Barbin, 1663, édition originale, préparée pour la reliure. 500 fr.

N° 337. Le Dépit Amoureux. Paris, Cl. Barbin, 1663, prép. pour la rel., édit. orig. 530 fr.

N° 338. L'Escole des Femmes. Paris, Quinet, 1663, prép. pour la rel., édit. orig. 700 fr.

N° 339. La Critique de l'Escole des Femmes. Paris, Ch. de Lercy, 1663, préparé pour la reliure, édition originale. 590 fr.

N° 342 *bis*. Le Misanthrope. Paris, Ribou, 1667, prép. pour la rel., édit. orig. 890 fr.

N° 343. Le Bourgeois gentilhomme. Paris, Pierre Le Monnier, 1671, maroquin rouge à compartiments. (Lortic.) 1,285 fr.

N° 541. Les Généalogies, effigies et épitaphes des roys de France, par Jean Bouchet. Poitiers, Jacques Bouchet, 1545, v. Exemplaire aux armes de Cl. Gouffier, duc de Rouannais. 1,650 fr.



BIBLIOTHÈQUE DE M. HUILLARD.

Nº 257. Les Idylles de Théocrite, traduites de grec en vers français. Paris, P. Aubo... 1688, in-12, réglé, mar. rouge, doublé de mar. vert. Exempl. de Longepierre. 2,0..

Nº 273. Les Bucoliques de Virgile, traduites en vers français (par de Langeac). Par... Giguet et Michaud, 1806. in-4, vél. vert. Exempl. sur peau de vélin, avec les dessins o... ginaux de Huet et de Fragonard. 3,005 fr.

Nº 350. Le Rommant de la Rose. Paris, Pierre Vidoue, 1529, pet. in-8, maroquin ... ancienne reliure. 1,500 fr.

Nº 358. Les Œuvres de feu maistre Alain Chartier. Paris, P. Vidoue, 1529, in-8, mar... quin rouge, ancienne reliure. 1,020 fr.

Nº 392. Le Tombeau de Marguerite de Valois, royne de Navarre, faict premierement ... distiques latins par les trois sœurs princesses, etc. Paris, Fezandat et Granjon, 1551, ... in-8, mar. bleu, doublé de mar. or. (Trautz-Bauzonnet.)

Nº 412. Baif. Œuvres en rime. Paris, Breyer, 1572-73, 4 vol. in-8, mar. ... venin.)

Nº 542. Les Saisons, poëme de Thompson. Paris, Didot, 1796, gr. in-8, ... Bauzonnet), avec les dessins originaux de Le Barbier, les figures avant la le...

Nº 559. Francisci Floridi Sabini in Actii Plauti apolo... 1540, ... Exemplaire de Grolier.

Nº 604. Les Œuvres de M. Molière. Amsterdam, Jacq... pet. in-12, mar. rouge. (Capé.)

Nº 615. Le Mariage forcé. Paris, Ribou, 1668, mar. ...

Nº 619. George Dandin. Paris, Ribou, 1669, mar. rou...

Nº 810. Les divers et memorables propos des nobles ... neté, par G. Corrozet. Paris, Cotier, 1558, in-16, mar... Louis XIII et d'Anne d'Autriche.

Nº 869. Ciceronis Opera. Parisiis, Colinæus, 1543-47, ... plaire de Longepierre.

Nº 937. Pauli Osorii adversus paganos. Coloniæ, Ge... Exemplaire de Canevari.

Nº 978. Histoire de saint Louis, par Filleau de La Cha... In-4, mar. rouge. Exemplaire aux armes de Bossuet. ...

Nº 1119. Montfaucon. Antiquités expliquées, 10 vol.; ... 1724, 15 vol. in-fol., mar. rouge. Exemplaire en grand pap...

A bientôt les prix de la vente Potier, qu... ministère de Mᵉ Delbergue-Cormont, qui est ... pour les ventes de livres.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME ANNÉE. — TOME QUATRIÈME.

NUMÉRO 1. — NOVEMBRE 1869.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 2. — DÉCEMBRE 1869.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 3. — JANVIER 1870.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 4. — FÉVRIER 1870.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 5. — MARS 1870.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 6. — AVRIL 1870.

TEXTE.

GRAVURES.

Propriétaire-Gérante : Mme Bachelin-Deflorenne.



Paris.—Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55.

